

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
THE SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES



**LE GOLFE DE GUINÉE : NOUVEL OCÉAN BLEU, ENJEUX
DE PUISSANCE ET DE GUERRE ÉCONOMIQUE ENTRE
LA FRANCE, LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, LA CHINE
ET LA RUSSIE DEPUIS 1989**

Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire présentée et soutenue le 28 avril 2025

Option : **Histoire des Relations internationales**

Par

Joséphine Sandrine FAGONGNAM
Master en Histoire

PRESIDENT : M. Pr TSALA TSALA Célestin, (Pr, U.Y.I)

RAPPORTEUR : M. TASSOU André (Pr, U.Y.I)

MEMBRES: M. MAMOUDOU, (Pr, U.NDÉRÉ)

M. MEYOLO (Pr, U.Y.I)

M. DONG MOUGNOL, (Pr, U.Y.I)

Décembre 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
DÉDICACE	II
REMERCIEMENTS.....	III
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	IV
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : LES ÉTATS EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA GUERRE ÉCONOMIQUE....	39
CHAPITRE I : LES POLITIQUES AFRICAINES DES GRANDES PUISSANCES	57
I.LA POLITIQUE AMÉRICAINE ET FRANÇAISE.....	58
II.LES POLITIQUES RUSSE ET CHINOISE DE L'AFRIQUE	80
CHAPITRE II : LES GRANDES PUISSANCES ET LES STRATÉGIES D'INVASION DU GOLFE DE GUINÉE.....	95
I.L' AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : LE GOULOT D'ÉTRANGLEMENT	95
II.LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE : LÉVIER D'INGERÉCE.....	115
CHAPITRE III : LA VASSALISATION OCCIDENTALE DE L'ÉCONOMIE DES ÉTATS DU GOLFE DE GUINÉE	135
I.L'OMC, DEUX POIDS DEUX MESURES : LE JEU TROUBLE DU DROIT INTERNATIONAL.....	135
II. L'EFFORT DE GUERRE DES CHEFS D'ÉTATS AFRICAINS.....	150
DEUXIÈME PARTIE : LA MAIN-BASSE DES MULTINATIONALES	178
CHAPITRE IV : L'AFFRONTLEMENT SINO-AMÉRICAIN AUTOUR DES RESSOURCES ÉNÉRGÉTIQUES.....	179
I. LES INVESTISSEMENTS CHINOIS DANS LE GOLFE DE GUINÉE : UNE STRATÉGIE DE CONTRÔLE DU SECTEUR MINIER ET PÉTROLIER.....	179
II. LE REVEIL DE L'AIGLE AMÉRICAIN	207
CHAPITRE V : LE GOLFE DE GUINÉE AU CŒUR D'UNE REDISTRIBUTION DES CARTES ENTRE ANCIENNES PUISSANCES COLONIALES ET NOUVELLES PUISSANCES ÉMERGENTES	236
I-CHINA EXIM BANK : "LE BRAS SÉCULIER DE LA CHINE EN AFRIQUE	236
II-BOLLORE AFRICA LOGISTIC : LE BRAS SECULIER DE LA FRANCE	258
CHAPITRE VI : LA RUSSIE DANS LE GOLFE DE GUINÉE : LE GRAND RETOUR.....	288
I. LE DOUX COMMERCE : UN CLASSIQUE SOVIÉTIQUE	289
II. LA RUSSIE AU CŒUR DES DYNAMIQUES SÉCURITAIRES EN AFRIQUE.....	317
CONCLUSION GÉNÉRALE	336
ANNEXES.....	343
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	402
TABLE DES MATIÈRES	433
INDEX.....	415

**À
Shilo**

REMERCIEMENTS

Achever ce travail n'aurait pu être possible sans la contribution de plusieurs personnes à qui nous tenons à exprimer notre profonde gratitude. Nous pensons au professeur André Tassou qui a cru en nous en acceptant d'encadrer la présente Thèse de Doctorat *Ph.D.* La disponibilité, la rigueur et la patience dont il a fait preuve à notre égard ont donné de la teneur au présent travail. Qu'il trouve ici la reconnaissance d'une jeune chercheuse en proie à la combinaison d'outils scientifiques pour une formation continue.

Nous témoignons notre reconnaissance à l'endroit des enseignants du Département d'Histoire pour la formation reçue, les conseils et la documentation mis à notre disposition.

Nous savons gré au Général de brigade, André Patrice Bitote, Directeur général de l'EIFORCES (École internationale des Forces et de Sécurité) pour les recommandations.

Au commissaire divisionnaire Dr Passo Sonbang Élie, Chef du Centre de Recherche et de Documentation de l'Eiforces et à tous ses collaborateurs, nous leur adressons nos remerciements pour l'admission et le suivi en qualité de stagiaire dans ledit service.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit d'Apollinaire Etono Ngah, Directeur général de la *Development Capacity Building Center*, Levi Kamaha, Inspecteur d'État et membre du Conseil de Discipline budgétaire et financière du CONSUPE, au Lieutenant- colonel Njoya Mountapbemo Mannoni Thierry, conseiller technique à l'Eiforces, au Colonel Kader Bangoura de la gendarmerie guinéenne et au Lieutenant-colonel Sounsia Soumai Jérémie, nous disons merci pour les échanges très édifiants.

À Iboun Bencha Camara, Issa Modibo Mohamadou, Omar Barry Totiya, Khadiatou Goulo Diallo, à tous les personnels de la Direction de l'Europe centrale et orientale du ministère des Relations extérieures, de la Direction générale de la Coopération du ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, aux informateurs qui ont requis l'anonymat, nous leur exprimons notre gratitude pour les informations qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

À la famille Poyouoko, à tous nos amis, en particulier Jean Daniel Nebeu, y compris tous ceux dont nous n'avons pas pu faire mention ici, nous leur témoignons notre sentiment de reconnaissance pour le soutien et les encouragements.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACP :	Afrique Caraïbe Pacifique
ACRI :	<i>Africa Crisis Response Initiative</i>
AES-SONEL	American Energy Systems-Société Nationale de l'Electricité
AFD :	Agence française de Développement
AFECC:	<i>Anhui Foreign Economic Construction Group Corporation Ltd</i>
AFRICOM:	<i>United States African Command</i>
AGOA:	<i>African Growth and Opportunity Act</i>
ANC:	<i>African National Congress</i>
AOPIG:	<i>African Oil Policy Initiative Group</i>
APD :	Aide publique au Développement
APE :	Accords de Partenariats économiques
APMT :	<i>Arnold Peter Möller Maersk Terminal</i>
APP :	Accord de Prise de Participation
BAD :	Banque africaine de Développement
BAL :	<i>Bolloré Africa Logistics</i>
BDEAC :	Banque de Développement des États de l'Afrique centrale
BEAC :	Banque des États de l'Afrique centrale
BRI :	<i>Belt and Road Initiative</i>
BTL :	Bolloré Transports & Logistics
C2D :	Contrat Désendettement et de Développement
CACC:	<i>China Airport Construction Group Corporation</i>
CAMRAIL:	<i>Cameroon Railway</i>
CAMWATER:	<i>Cameroon Water Utilities Corporation</i>
CCA :	<i>Corporate Council on Africa</i>
CCCE :	Caisse centrale de Coopération économique
CCFL :	Caisse centrale de la France Libre
CCFOM :	Caisse centrale de la France d'outre-mer
CCPIT:	<i>China Council for Promotion of International Trade</i>
CEDAO :	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC :	Communauté économique des États de l'Afrique Centrale

CEMEC:	<i>China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation</i>
CEPCI :	Centre pluridisciplinaire en Commerce et Investissement internationaux
CESA :	Centre d'Étude stratégique de l'Afrique
CFD :	Caisse française de Développement
CGG :	Commission du Golfe de Guinée
CICID :	Comité interministériel de la Coopération internationale et du Développement
CIE :	Société ivoirienne d'Électricité
CIF :	<i>China International Fund</i>
CIPS :	<i>China International Payments System</i>
CIRDI :	Centre international pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements
CMA-CGM :	Compagnie maritime d'Affrètement et Compagnie générale maritime
CNOOC:	<i>China National Offshore Oil Corporation</i>
CNPC :	<i>China National Petroleum Corporation</i>
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COVEC :	Société d'Ingénierie d'outre-mer chinoise
CPIRE :	Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du portefeuille de l'État
CSIH:	<i>China Sonangol International Holding</i>
CSSPPA :	Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions agricoles
DGCID :	Direction générale de la Coopération internationale et du Développement
DGSE :	Direction générale de la Sécurité extérieure
DPIF :	Direction de la Production et des Industries forestières
EDC :	<i>Electricity Development Corporation</i>
ESSEC :	École supérieure des Sciences économiques et commerciales
FMI :	Fonds monétaire international

FNLA :	Front national de Libération de l'Angola
FOCAC:	Forum Chine Afrique
FPSO:	<i>Floating Production Storage and Offloading)</i>
GPL :	Gaz de Pétrole liquéfié
IDE :	Investissement direct étranger
INS :	Institut national de la Statistique
IRR:	<i>Internal Rate Return</i>
JCATS:	<i>Joint Combined Arms Training System</i>
LIBOR:	<i>London Interbank Offered Rates</i>
MCC:	<i>Millennium Challenge Corporation</i>
MEDEF :	Mouvement des entreprises de France
MINDEF :	Ministère de la Défense
MPLA :	Mouvement populaire de Libération de l'Angola
NEPAD:	<i>New Partnership of African Development</i>
NNPC:	<i>Nigeria National Petroleum Company</i>
NSS:	<i>National Security Strategy</i>
OBK :	Office de Bauxite de Guinée
OCDE :	Organisation de la Coopération et du Développement économiques
OHADA :	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OIF :	Organisation internationale de la Francophonie
OMC :	Organisation mondiale du Commerce
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OML :	Oil Mining License
ONU :	Organisation des Nations Unies
OPEP :	Organisation des Pays producteurs et exportateurs de Pétrole
OPIC :	Organisation internationale de la Protection civile
OPIC :	Overseas Private investment Corporation
OTAN :	Organisation des Traités de l'Atlantique Nord
OUA :	Organisation de l'Unité africaine
PEPFAR :	President's Emergency Plan for Aids Relief
PPTE :	Pays pauvre très endetté
RBL :	Ressources Blacked Loans
RECAMP :	Renforcement des Capacités africaines de Maintien de la Paix

REGIFERCAM :	Régie nationale des Chemins de fer du Cameroun
SACIM :	Société Anhui Congo d'Investissement minier
SACP :	Southern African Communist Party
SAFACAM :	Société africaine forestière et agricole du Cameroun
SCAC :	Société commerciale d'Affrètement et de Combustible
SCIM SPRL :	Société congolaise d'Investissement minier
SFDM :	Société Donges Melun Metz
SGBCI :	Société Générale de Banque de Côte d'Ivoire
SIB:	Crédit Lyonnais
SINOHYDRO:	Hydropower Engineering and Construction Company
SINOPEC:	China Petroleum and Chemical Corporation
SITARAIL :	Société internationale de Transport africain par Rail
SNCTPC :	Société nationale chinoise des Travaux de Ponts et Chaussées)
SOCAPALM :	Société camerounaise des Palmeraies
SOCFINAF :	Société financière de Caoutchoucs Africain
SOCOPAO :	Société commerciale des Ports d'Afrique de l'Ouest
SODECI :	Société des Eaux de Côte d'Ivoire
SOSUCAM :	Société sucrière du Cameroun
SSI:	Sinopec Sonangol International
SWIFT:	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TDA:	Trade Development Agency
UA:	Union africaine
UE :	Union européenne
UMOA :	Union monétaire ouest-africaine
UNACOIS :	Union nationale des Commerçants et industriels du Sénégal
UNITA :	Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola
URSS :	Union des Républiques socialistes et soviétiques
USAID:	<i>United State Agency for International Development</i>
WIETC:	<i>Weihai International Economic Technical Cooperative corporation</i>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A-Listes des figures

N°1: Représentation du modèle angolais de prêt concessionnel chinois	203
N°2: Schéma illustratif du mécanisme de l'octroi des prêts chinois aux gouvernements africains	243
N°3: Actionnariat au sein de Camrail en 2007	267
N°4: Illustrations des services offerts par BTL en Côte d'Ivoire.....	271

B- Listes des cartes

N° 1: Localisation des pays du Golfe de Guinée.....	38
N° 2: Les pays de la commission du Golfe de Guinée	42
N° 3: Carte géographique du golfe de Guinée.....	46
N° 4: Les éléments attractifs du Golfe de Guinée	55
N° 5: principales ressources minières de la RDC.....	182
N° 6: Influence de la Chine dans le Golfe de Guinée.....	217
N° 7: Panorama de la présence chinoise en Afrique	245
N° 8: Illustration de différents projets et travaux entrepris et réalisés par les entreprises chinoises en Afrique	249
N° 9: Différentes implantations du groupe Bolloré en Afrique	265
N° 10: Carte de la présence militaire russe en Afrique 2000-2019	327

C-Listes des tableaux

N° 1: Caractéristiques des prêts de la France	113
N° 2: Récapitulatif des exportations entre la Chine et le Gabon (2010-2017).....	142
N° 3: Récapitulatif des importations entre la Chine et le Gabon (2010-2017)	142
N° 4: Récapitulatif des exportations entre le Gabon et la France (2010-2017)	144
N° 5: Récapitulatif des importations entre le Gabon et les États-Unis (2010-2017)	144
N° 6: Récapitulatif des exportations entre le Gabon et la France (2010-2017)	144
N° 7: Récapitulatifs des importations entre le Gabon et la France (2010-2017)	144
N° 8: Récapitulatifs des exportations entre le Cameroun et les États-Unis (2011-2015)	146
N° 9: Récapitulatifs des importations entre le Cameroun et les États-Unis (2011-2015)....	146
N° 10: Récapitulatifs des exportations entre le Cameroun et la France (2011-2015).....	146
N° 11: Récapitulatifs des importations entre la France-Cameroun importations (2011-2015)	146

N° 12: Récapitulatifs des exportations entre le Cameroun et la Chine (2011-2015)	146
N° 13: Récapitulatifs des importations entre le Cameroun et la Chine (2011-2015).....	146
N° 14: Récapitulatif de quelques appels d’offres remportés par les sociétés chinoises et les entreprises à capitaux chinois en Côte d’Ivoire entre 1996 et 2008.....	173
N° 15: Principaux gisements inclus dans le contrat	186
N° 16: Récapitulatif des différents massifs mis à la disposition de la société AFECC	189
N° 17: Indicateurs principaux de performance	190
N° 18: Illustration des principaux acteurs pétroliers chinois	199
N° 19: Conditionnalités liées au remboursement de la dette	202
N° 20: Différentes réserves africaines de pétrole	228
N° 21: Récapitulatif en valeur financière de l’exportation des produits russes au Cameroun de 1992 à 2000	294
N° 22: Évolution des principales exportations vers la Russie entre 2012 et 2016 (quantité en tonnes ; valeurs en millions de FCFA.).....	296
N° 23: Récapitulatif en valeur financière de l’importation des produits russes au Cameroun de 1992 à de 2000	298
N° 24: Évolution des principales importations en provenance de Russie entre 2012 et 2016 (Quantité en tonnes (*) valeur en millions de F CFA).....	299
N° 25: Récapitulatif en valeur financière de l’exportation des produits camerounais à destination de la Russie de 2001 à 2013.	301
N° 26: Récapitulatif en valeur financière des importations en provenance de la Russie de 2001 à 2013.....	302
N° 27: Récapitulatif des modules de formation des éléments de l’armée camerounaise en Russie.	319

D-Liste des photos

N°1: Manifestation des ouvriers togolais devant le ministère de travail, dénonçant leurs mauvaises conditions de travail dans les chantiers gérés par les Chinois	169
N°2: Image illustrative d’une altercation entre un ouvrier congolais et son employeur chinois	170
N°3: Illustration de la base militaire américaine à Garoua dans le Nord Cameroun	231
N°4: Terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire au Congo	273

N°5: Signature de l'accord technique et militaire entre Yaoundé et Moscou. Sont représentés : Edgard Alain Mebe'e Ngo'o, ministre délégué à la Présidence chargé de la défense (extrême gauche), le Général Anatoly, vice-président russe de la coopération militaire (droite).....	321
N°6: Don de matériel russe à l'État du Cameroun pour la protection civile.....	323
N°7: Modèle d'hélicoptère MI-17 livré par la Russie à l'armée camerounaise.....	324
N° 8: Modèle d'hélicoptère MI-24 livré par la Russie à l'armée camerounaise.....	325
N°9: Poignée de mains entre le Président Olesengum Obasanjo et son homologue Vladimir Poutine lors de sa visite en Moscou en 2001	331
N°10: Président Muhammadu Buhari et Vladimir Poutine lors du premier forum Russie-Afrique d'octobre 2019	332
N°11: Prises lors de la signature de l'accord militaire entre le Nigéria et la Russie le 21 août 2021 à Moscou lors du forum international technique et militaire de l'armée	333

E-Liste des graphiques

N° 1: Représentation de la consommation, de l'importation et de la production de pétrole en Chine de 1965 à 2015.....	197
N° 2 : Réserves mondiales du pétrole	227
N° 3: Réserves africaines de pétrole	228
N° 4: Installation de Bolloré transports et logistics en Côte d'Ivoire	269
N° 5: Courbe de l'évolution financière des exportations vers la Russie.....	295
N° 6: Évolution des principales exportations vers la Russie entre 2012 et 2016.....	297
N° 7: Courbe de l'évolution financière des importations russes au Cameroun entre 1992 et 2000	298
N° 8: Évolution des principales importations en provenance de Russie entre 2012 et 2016. 300	
N° 9: Courbe de l'évolution financière des exportations de produits camerounais à destination de la Russie de 2001 à 2013	301
N° 10: Courbe évolutive en valeur financière des importations des produits russes au Cameroun de 2001 à 2013	302

RÉSUMÉ

La chute du mur de Berlin en novembre 1989 suivie de la dislocation du bloc soviétique en 1991 a bouleversé la carte géopolitique du monde. Contraintes à une limitation de leurs rivalités économiques, la solidarité de fait qu'avait imposé la guerre froide aux nations du bloc Ouest s'est effondrée avec la disparition du communisme. Les affrontements se sont déplacés du terrain politique, militaire et idéologique vers le terrain économique et commercial. Cette nouvelle forme d'affrontements s'appelle la guerre économique. Un concept qui ne date pas d'hier, même si sa forme contemporaine a des racines récentes. Longtemps servie de théâtre d'affrontement idéologique entre le bloc Est et le bloc Ouest pendant la guerre froide, l'Afrique, en général, et le Golfe de Guinée, en particulier, s'est muée en terrain de guerre économique entre les grandes puissances. À travers de cette thématique, nous nous employons à démontrer comment la Chine, les États-Unis, la France et la Russie déploient leurs stratégies de guerre économique dans ce nouvel océan bleu qu'est le Golfe de Guinée. En procédant par la méthode qualitative et quantitative d'analyse d'une variété des sources primaires, secondaires et tertiaires, il ressort que dans la guerre économique, plusieurs instruments (politique, économique, diplomatique, juridique) sont mis à contribution pour remporter cette bataille. Face à ce qui se profile à l'horizon, les États du Golfe de Guinée doivent se positionner comme acteur de poids dans cette guerre économique en sanctuarisant leurs marchés domestiques et en partant à l'assaut du marché extérieur.

Mots-clés : guerre économique, Océan bleu, Golfe de Guinée, puissance, enjeux

ABSTRACT

Since the fall of the Berlin Wall in November 1989 and the collapse of the Soviet Union in 1991, the geopolitical map of the world has changed drastically. Compelled to limit their economic rivalries, the de facto solidarity which the Cold War had imposed on the nations of the Western bloc crumpled with the disappearance of communism. Confrontations shifted from the political, military and ideological arena to that of economics and trade. This new form of confrontation goes by the name of economic warfare. The concept is not new, even if its contemporary form has recent roots. Africa in general, and the Gulf of Guinea in particular, has long served as a battleground for ideological confrontation between the Eastern and Western blocs during the Cold War, and has now turned into a battleground for economic warfare between the major powers. This topic sets out to show how China, the United States, France and Russia are deploying their economic warfare strategies in the Gulf of Guinea, the new blue ocean. A qualitative and quantitative analysis of a variety of primary, secondary and tertiary sources shows that, in economic warfare, several instruments (political, economic, diplomatic, economic, legal) are used to win the battle. Faced with what is looming on the horizon, the States of the Gulf of Guinea must position themselves as major players in this economic war by protecting their domestic markets and setting out to conquer the foreign market.

Keys Words: economic war, blue Ocean, Gulf of Guinea, power, stakes

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation du sujet

La guerre économique est un phénomène ancien, même si la reconnaissance de ce concept est loin de faire l'unanimité au sein des milieux académiques¹. Elle a évolué dans le temps et dans l'espace. Située au carrefour des civilisations, sa logique de progression s'est affirmée, au regard de l'ampleur des intérêts qui jalonnent les Relations internationales. Elle s'applique à une logique des réseaux pour la défense, la protection et la promotion d'un mode de pensée, de culture, voire d'une civilisation².

Soucieux de développer l'environnement dans lequel il vit, l'homme a déployé les potentialités qui l'ont conduit, tour à tour, à une échelle d'être supérieur. Il décide alors d'appriivoiser la nature. Sa convoitise a atteint le seuil qui empoisonne les relations entre les hommes³. C'est dans ce sens que naissent des conflits liés à l'occupation de l'espace.

Ce qui avait commencé avec les premiers hommes par la commercialisation des produits via le troc se poursuivit à une échelle plus organisée, avec la mise en place des royaumes et des empires au départ et, par la suite, aux États : la concurrence entre individus se transposa ainsi. Les découvertes, les inventions appuyées par des souverains et encouragées par des navigateurs explorateurs donnèrent naissance à une chasse au trésor : c'est la mondialisation classique des économies. Plusieurs peuples manifestèrent le désir de la conquête. La mer devint ainsi la voie par excellence des flottes qui transitèrent à travers différents continents. Plusieurs territoires furent découverts, suite aux produits recherchés qui firent la prospérité de certains royaumes et négociants.

S'il apparaît que des alliances ont été tissées entre peuples, tribus, royaumes, il n'en reste pas moins que la ruse, la convoitise et la trahison ont favorisé des conflits ouverts⁴. La guerre économique trouvait, dès lors, toute son essence. Le secret de l'information, l'usage du chantage, la manipulation de l'information sont devenus la chose la mieux partagée des milieux commerciaux. Plusieurs exemples permettent d'étayer cette réalité ambivalente.

En l'an 106 et 107 avant Jésus-Christ, la Chine ancienne déclara une guerre au souverain du Dayuan pour avoir rompu le commerce des étalons avec elle, l'objectif étant de le

¹ C. Harbulot, "L'étude de la guerre économique et des problématiques associées", Document de Stratégie n°162, juin 2013, p.3.

² *Ibid.*

³ Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 2016, pp. 98-99.

⁴ *Ibid.* pp. 80-81.

contraindre à reprendre ces échanges⁵. Cependant, elle préserva le secret de la fabrication de la soie pour garder le monopole commercial et éviter la concurrence.⁶

En plus du commerce de la soie qui était très développé et qui favorisait les contacts et les échanges entre les groupes humains, le Moyen âge apparut plus dynamique que l'époque précédente. Avec des gisements de pétrole, des mines d'uranium, de coltan, du diamant, de l'or, dont le contrôle constitue un instrument de puissance et de domination, le monopole des routes d'épices, de la soie et de l'ivoire représentait les mêmes enjeux au Moyen âge.

Au VII^e siècle, plusieurs tribus arabes s'imposèrent en maître dans le contrôle des routes des épices, notamment les routes terrestres et maritimes qui reliaient la Méditerranée aux zones de production de cette denrée (Malaisie, Indonésie, Inde, etc.), très prisée pour ses vertus thérapeutiques, également réputée pour relever les goûts des plats. Elles rentraient aussi dans la composition des parfums utilisés par les prêtres dans le temple, pour la conservation des aliments et la fabrication des parfums coûteux⁷.

L'enjeu économique que représentait ce commerce fructueux attira d'autres acteurs qui se lancèrent dans cette activité commerciale. C'est ce qui explique, en partie, les croisades que l'Occident médiéval connut à un moment donné de son histoire. Il s'agit des cités États comme Venise, Gêne, Amalfi. Très tôt, elles entrèrent en concurrence pour avoir le monopole et s'imposer comme leader du commerce des épices. La maîtrise des cartes était capitale et ce secret n'était pas révélé à ses concurrents afin de garder le monopole dans le contrôle de ces routes⁸. La quête de ces épices conduisit le monde à un changement qui bouleversa le cours de l'évolution de l'histoire de l'humanité : la chute de Constantinople, la capitale de l'Empire byzantin. Elle fut renversée par les Turcs Ottoman qui prirent le contrôle des voies terrestres ; lesquelles facilitaient l'acheminement par les caravanes arabes depuis les zones de production chinoises et indiennes⁹. En plus des Turcs et des Italiens, d'autres nouveaux acteurs entrèrent progressivement dans le commerce. C'est au tour du Portugal d'inaugurer les voyages maritimes. Situé à la façade Sud-Ouest de la péninsule ibérique, non loin de l'Espagne et arrosé par l'Océan Atlantique, il devint rapidement au XVe siècle un pays de grands commerçants et des navigateurs. Henri, prince du Portugal qu'on surnommait le navigateur à cause de ses multiples voyages maritimes, finança le voyage de plusieurs autres navigateurs à la quête de

⁵ Ali Laidi *Histoire mondiale de la guerre...*, p.11-12.

⁶ *Ibid.* 28.

⁷ *Ibid.* 30-31.

⁸ C. de Gemeaux, "La conférence de Berlin : le pillage de l'Afrique, une continuité séculaire", herodote.net <https://www.socialgerie.net/spip.php?article1536>, consulté le 10 juin 2019 à 14heures.

⁹ Ali Laidi *Histoire mondiale de la guerre...*, p.55.

nouvelles routes maritimes afin de maintenir le monopole des échanges dans les régions découvertes. Ils avaient aussi l'espoir de trouver l'or et d'autres marchandises en plus de l'épice. À sa mort en 1460, ces navigateurs avaient découvert plusieurs régions africaines, à l'instar du Cap Bojador dans le Sahara espagnol en 1433, le Cap-Vert en 1444 et l'embouchure du fleuve Sénégal en 1445¹⁰. Cette mission fut poursuivie par son neveu Jean II, le roi, par la découverte des côtes de la Sierra Léone et les Iles du Cap-Vert en 1468, de la forteresse de l'Elmina au Ghana actuel et de l'embouchure du Niger en 1471¹¹. En 1472, ils atteignirent les côtes camerounaises¹². En 1487, Barthélemy Diaz découvrit le cap de Bonne Espérance en Afrique du Sud. Ce fut une nouvelle route des épices que le Portugal initia. Elle contournait d'Est en Ouest le continent africain. Vasco de Gama à son tour découvrit, en 1498, en remontant par le même chemin (le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Zanzibar), la nouvelle route des Indes à travers l'Océan indien.

À la suite de toutes ces différentes expéditions, les Portugais installèrent leurs comptoirs et commencèrent le commerce sur les côtes africaines et l'Inde. C'est fort de toutes ces découvertes que le Portugal prit le monopole du commerce au détriment de l'Empire ottoman et de Venise¹³. La prédominance du Portugal sur le commerce des épices incita l'Espagne à se lancer dans cette aventure. Pour ce faire, le roi d'Espagne, Charles Quint, envoya un navigateur italien, Christophe Colomb, qui découvrit l'Amérique en 1492. Fernand de Magellan, Portugais au service du roi d'Espagne, reprit l'idée de Colomb en voulant relier l'Inde par l'Ouest. Il traversa l'Océan Atlantique en contournant l'Amérique. C'est au cours de ce périple qu'il découvrit cet océan inconnu par lui et l'appela Océan Pacifique. Il n'arriva pas au bout de son périple, car tué aux Philippines dans un combat avec les autochtones. Ce fut Juan Sébastien Elcano, l'un de ses compagnons qui poursuivit le voyage jusqu'aux Indes en transitant par le Cap de Bonne-Espérance. Espagnols et Portugais furent rejoints par des Hollandais qui créèrent la compagnie Unie des Indes. L'installation de leur comptoir de commerce en Amérique leur permit de découvrir du cacao, du maïs, du tabac, de la pomme de terre et du coton¹⁴.

Très vite, des rivalités naquirent du fait de la concurrence commerciale à laquelle se livraient les Européens pour avoir le monopole des échanges avec le reste du monde. Cette

¹⁰ J.M. Dambier, "Épisode d'une compétition séculaire, engagée par la papauté conclue en 1494 le traité de Tordesillas un partage du monde un partage entre Castille et Portugal riche d'enseignements", <https://www.aftopo.org>, consulté le 17 mai 2023 à 14 heures.

¹¹ Les grandes découvertes, <http://ekldata.com>, consulté le 17 mai 2023 à 14 heures.

¹² C. de Gemeaux, *la conférence de Berlin : le pillage de l'Afrique, une continuité séculaire*, herodote.net <https://www.socialgerie.net/spip.php?article153671>, consulté le 10 juin 2019 à 14 heures.

¹³ [www-l.profs.fr/histoire des grandes découvertes.fr](http://www-l.profs.fr/histoire-des-grandes-decouvertes.fr), consulté le 24 juin 2019.

¹⁴ [www-l.profs.fr/histoire des grandes découvertes.fr](http://www-l.profs.fr/histoire-des-grandes-decouvertes.fr), consulté le 24 juin 2019.

posture les amena à développer un système commercial connu sous le nom du commerce triangulaire qui s'effectuait entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Il consistait à venir acheter les esclaves sur les côtes africaines pour les acheminer dans leurs plantations de cannes à sucre, de tabac, de coton, de maïs en Amérique. Avec les progrès réalisés par la science, notamment la géographie, l'anthropologie et l'exploration, les Européens découvrirent davantage l'Afrique.

À partir du XVIII^e siècle, des entreprises de cartographie et nombreux autres explorateurs européens virent le jour. Il s'agit de grands explorateurs comme Wilhelm Von Humboldt pour l'Allemagne, Louis de Bougainville (France) et James Cook (Grande-Bretagne), ainsi que des entreprises cartographiques, à l'instar de *Survey of India* et *Survey of Ireland*. Ils commencèrent à explorer l'intérieur du continent africain. Pendant ce temps, les Européens étaient à la quête des autres débouchés. Ils sont rejoints par trois autres sociétés de géographie telles que la Société de géographie de Paris (1821), la *Gesellschaft für Erdkunde* (1828) à Berlin et la *Royal Geographic Society* (1830) à Londres¹⁵. Ils avaient pour différentes missions la recherche et la publication des résultats issus de cette dernière. Suite à leurs multiples révélations résultant des enquêtes de terrain, notamment l'existence des richesses insoupçonnées¹⁶, le continent qu'ils avaient trouvé, difficile d'accès à l'intérieur devint un terrain de compétition entre les Européens. Le désir manifeste de contrôler ces territoires riches en ressources naturelles et minières déboucha sur de vives tensions entre ces puissances européennes. Afin d'éviter de sombrer dans un potentiel conflit ouvert à cause de leurs centres d'intérêts qui convergeaient pour les mêmes espaces, il fut convoqué un Congrès à Berlin par le Chancelier Otto Von Bismarck, du 15 novembre 1884 au 26 février 1885¹⁷. Les raisons de la tenue de cette Conférence étaient le partage de l'Afrique entre les différents protagonistes. Outre le partage de l'Afrique, l'autre enjeu de la convocation de cette conférence par Bismarck était d'affirmer son prestige sur la scène internationale en prenant part à la gestion des affaires coloniales comme ce fut le cas avec le premier Congrès de Berlin, tenu du 13 juin au 13 juillet 1878, dont le but était d'éviter un heurt entre les puissances européennes au sujet du Traité de San Stéfano du 03 mars 1878, instituant la création de la grande Bulgarie¹⁸.

¹⁵ P. Singaravélou, "L'empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation XIXe-XXe siècle", *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 51-1, 2010, pp.15-16.

¹⁶ Au nombre de ces découvertes, nous pouvons citer les mines de diamant de la république Transvaal (actuelle république sud-africaine) en 1867 par les Hollandais.

¹⁷ J. J. Alcantre, "La conférence de Berlin 15 novembre 1884-26 février 1885", in *Allemagne d'aujourd'hui*, 2016, n°217, pp.92-94.

¹⁸ O. Moreau, "La guerre russo-turque (1877-1878) et le congrès de Berlin (1878)", in *L'empire Ottoman du XIXe siècle*, 2020, p.140.

Cette rencontre connut la participation des représentants de l'Empire de Russie, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de l'Empire ottoman. Officiellement prévue pour la lutte contre l'esclavage et l'abolition de la traite en Afrique noire, cette Conférence revêtait un autre agenda¹⁹. L'enjeu économique était le véritable mobile de la tenue de cette réunion, au regard des immenses richesses du continent. Dès lors, l'Afrique devint progressivement le nouveau centre d'intérêt de grandes puissances, comme la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne à travers leurs différentes colonies. Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale (1914-1918), des débats commencèrent à naître sur les hypothèses de gestion d'une victoire militaire sur le plan géoéconomique une fois la paix revenue. Pour répondre à cette préoccupation, il parut en Allemagne, en 1915, un ouvrage qu'on pourrait qualifier aujourd'hui d'esquisse sur la guerre économique. Il fut traduit sous un titre provocateur de plan de guerre commerciale de l'Allemagne²⁰. Dès les premières lignes, on pouvait déjà lire ceci : " tout commerce est une guerre, le monde un champ de bataille"²¹.

Après la prise de connaissance de cet ouvrage du côté américain, il comprit que la menace d'affrontement économique se clarifiait de plus en plus. La Première Guerre mondiale venait d'officialiser le principe de l'arme économique dans la manière d'atteindre un objectif²². Dès cet instant, les puissances pensèrent à concevoir une démarche de guerre économique en élaborant des stratégies. Dans une note de l'attaché militaire des États-Unis à Paris, il disait ceci :

au lendemain de la bataille de la Marne, le haut commandement, en présence de la forme nouvelle que prenait la guerre a compris que celle-ci serait longue et qu'il ne suffirait pas de combattre l'ennemi sur le seul champ des opérations militaires, mais qu'il importait de l'atteindre chez lui dans ses forces vives. Réduire les disponibilités des armées ennemies en matériel, affaiblir moralement et physiquement l'ensemble de la population, en la privant des matières premières nécessaires à son industrie, en arrêtant son commerce, en bloquant ses finances, en atteignant même son ravitaillement alimentaire, telles sont les idées maîtresses qui ont présidé à l'organisation de la guerre économique²³.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, le Premier ministre britannique, Neville Chamberlain, procéda à la création d'un ministère de la guerre économique en septembre 1939²⁴. Ses attributions furent calquées sur le modèle des structures élaborées pendant la Première Guerre mondiale. En 1940, il fut chargé par Winston Churchill des opérations de sabotage sur le continent et des campagnes d'incitation au soulèvement dans les territoires

¹⁹ Alcandre, "La conférence de Berlin...", pp.92-94.

²⁰ S. Herzog, *Le plan de guerre commerciale de l'Allemagne*, Paris, Payot, 1919. Cités par C. Harbulot et P. Beaumard, "La guerre économique", *Dictionnaire de la paix et de la guerre*, Paris, PUF, 2017, p.4.

²¹ *Ibid.*

²² G. H. Soutou, *L'or et le sang, les buts de guerre économique de la première guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989, p.566.

²³ *Revue historique des armées*, Paris n°4, 2001.

²⁴ Harbulot et Beaumard, "La guerre économique"..., p.5.

occupés par l'armée allemande. Ses activités prirent fin avec la défaite allemande²⁵. Si l'imbrication de l'économie et la guerre ont exposé les manœuvres de la guerre économique pendant quelques décennies, l'avènement de la guerre froide la fit passer aux oubliettes. Il fut question pour les États du bloc Ouest de dissimuler leurs différends économiques au profit d'un affrontement idéologique face au communisme.

Le monde offrait ainsi une grille de lecture géopolitique visiblement compréhensible, parce que très manichéenne²⁶. Malgré la complexité de cette réalité, chacune des composantes pouvait s'identifier dans une idéologie ou dans l'autre. Cette "jolie" configuration du monde s'effondra le 09 novembre 1989, suivie de l'effondrement de l'URSS ou l'empire du mal en 1991. Ce tremblement de terre géopolitique donna naissance à une nouvelle configuration des relations internationales et à une redistribution des cartes sur la scène politique mondiale. L'exportation des systèmes de pensée économique occidentaux à travers le monde a imposé de nouveaux paradigmes dans les échanges internationaux²⁷. L'économie devint la nouvelle arme de guerre, la guerre économique, le nouveau mode opératoire, l'Afrique le nouvel océan bleu²⁸. Longtemps considérée comme un concept exotique, la guerre économique est devenue, au fil des années, une réalité incontestable des relations internationales. Aux actes de portée géopolitique (arme de gaz utilisée par la Russie pour consolider sa puissance), se sont ajoutés des événements de nature géoéconomique (la question de gestion de ressources entre les grandes puissances). Tout laisse croire qu'on est en pleine guerre économique. L'Afrique et plus particulièrement la région du Golfe de Guinée n'est pas en reste, car ne cesse d'aiguiser l'appétit de grandes puissances. La Chine, les États-Unis et la Russie accordent de nouveau un intérêt au Golfe de Guinée qui constitue désormais un enjeu économique et d'affirmation de leur hégémonie.

I-OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Ayant constitué un véritable enjeu de géopolitique pendant la guerre froide, l'Afrique, depuis la chute du mur Berlin, est devenue un espace de compétitions économiques entre les

²⁵ Harbulot et Beaumard, "La guerre économique" ..., p.5.

²⁶ Ali Laïdi, *Retour de la flamme : comment la mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calma Levy, 2006, p.103.

²⁷ Les approches et les pratiques en politique étrangère ont évolué au rythme de l'importance des grands débats contemporains. La théorie cyclique des relations internationales contemporaines en témoigne. La géopolitique internationale du XIX^{ème} a présenté un monde à la croisée de deux expériences majeures. L'une relative à la révolution idéologique avec le développement des courants de pensée qui font de l'*homo economicus* la plaque tournante de la théorie systémique, et l'autre expérience est celle des grandes révolutions industrielles qui ont favorisées l'émergence des pôles de puissances dans le monde, surtout en Europe occidentale.

²⁸ Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre...*, p.16.

puissances européennes et non européennes. Les problèmes d'ordre idéologiques sont dépassés, de nouvelles problématiques se dessinent avec la reconfiguration de la carte géopolitique mondiale.

Objectif principal de l'étude

Ce travail vise à montrer comment les grandes puissances mènent la guerre économique dans le Golfe de Guinée. À cet effet, la présente étude a mis un accent particulier sur les stratégies, les mécanismes et les moyens déployés par ces dernières pour atteindre leurs fins.

Objectifs spécifiques

Pour ce qui est des objectifs spécifiques, il s'agit de :

- analyser les stratégies de pénétration du Golfe de Guinée de ces grandes puissances à travers l'étude de leurs différentes politiques africaines ;
- montrer les différentes approches mises en place par ces dernières pour contrôler le Golfe de Guinée ;
- montrer comment les économies des pays du Golfe de Guinée peinent à se développer sous le joug de la puissance occidentale. Il question ici d'interpeller les chefs d'État de la région à développer un système économique correspondant aux réalités africaines ;
- montrer comment les Chinois et les Américains se livrent des batailles pour le contrôle des ressources et le positionnement de leurs entreprises ;
- montrer comment le Golfe de Guinée est devenu un théâtre de compétition économique entre les nouveaux venus et les partenaires historiques ;
- étudier les stratégies déployées par la Russie pour reconquérir une région qui ne constituait pas une priorité de sa politique étrangère.

II-RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Deux raisons ont motivé le choix du sujet objet de notre étude. Ce choix est adossé sur des considérations personnelles et académiques.

Au plan personnel, nous avons toujours été passionnée par l'étude de l'histoire, en général, et celle des Relations internationales, en particulier. Cette passion est née de l'intérêt accordé à la lecture des documents traitant des Relations internationales et de différents débats autour du concept de la guerre économique. Animée par le désir de mieux cerner les contours et les implications de ce concept qui nous paraît nouveau dans les Relations internationales, nous avons porté notre intérêt à la question.

Au plan scientifique, ce sujet répond aux usages académiques. Il s'inscrit dans la vague de l'exploration d'un domaine très peu abordé en milieu universitaire, à savoir l'étude de la guerre économique. En dépit de la non-existence d'une culture écrite reconnue de la guerre économique par le monde académique, expliquée par une volonté de dissimulation des affrontements de nature économique, il convient de dire que cette thématique essaie d'appréhender l'influence de l'économie dans les Relations internationales. Notre objectif ici est de combler ce déficit de réflexion sur une réalité qui devient chaque fois plus démonstrative au rythme de l'évolution des Relations internationales. Outre cet aspect, nous avons pour ambition d'enrichir l'historiographie des Relations internationales africaines sous le volet économique. Cette étude nous permet de comprendre l'interaction entre les problématiques géoéconomiques et concurrentielles, de décrypter les nouveaux ressorts de la compétition économique et les nouvelles logiques de conquête du marché. La justification de ce sujet d'étude permet donc de mieux cerner l'enjeu de la question et l'intérêt qu'il peut susciter.

III-INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

L'ambition de travailler sur le "Golfe de Guinée : nouvel océan bleu des grandes puissances, enjeu de puissance et de guerre économique (1989 à 2019)" entre la France, les États-Unis, la Chine et la Russie revêt un double intérêt à la fois scientifique et politico-économique.

Au plan scientifique, ce travail étudie un pan de l'histoire des Relations internationales qui n'est pas encore abordé par les historiens, d'où le caractère intéressant de cette thématique. Des chercheurs des autres disciplines comme la science politique et la géographie politique ont abordé l'étude de la guerre économique en Amérique, en Asie, en Europe et très peu approfondie sur l'Afrique. Ce faisant, la présente étude vient enrichir la discipline, car elle traite d'un aspect de la science historique qui n'a pas encore été exploré de manière précise par les historiens.

Au plan politique, la présente étude vise à informer les chefs d'État des pays du Golfe de Guinée sur l'urgence d'une réflexion sur la mise en place d'une stratégie économique basée sur la construction de la puissance de l'État, la maîtrise de la conquête des marchés et le développement des territoires. Il s'agit d'interpeler ces derniers à ouvrir leurs yeux sur les réalités du monde et sortir de notre perception ethno-centrée des choses.

Au plan économique, les analyses de cette étude permettent d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les manœuvres des grandes puissances aux fins capitalistes dans le Golfe

de Guinée. Elles permettent ainsi de les inciter à l'urgence de la protection de cette zone, au regard des potentialités économiques qu'elle représente.

IV-REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Depuis la chute du Mur de Berlin en 1989 et la disparition de l'Union soviétique en 1991, le monde a connu une vague de mutations qui a redéfini la nature des rapports entre les nations. Devenu un village planétaire, cette ouverture du monde a favorisé le libre-échange et la "rupture des barrières douanières". La libéralisation des échanges, bien qu'ayant contribué à l'ouverture des économies nationales sur le marché international, a aussi généré d'autres problématiques qui méritent une étude approfondie. Il s'agit de la guerre économique. Ce concept n'est pas apparu à la chute du mur de Berlin, car la guerre économique est aussi vieille que le monde. Elle a toujours existé dans le temps et dans l'espace et est plus présente aujourd'hui. C'est fort de ce constat et de la menace qu'elle représente que depuis près de 30 ans, plusieurs auteurs y aient consacré des travaux, nonobstant le fait que d'autres auteurs continuent de rejeter cette thèse du conflit politique dans le champ de bataille économique.

Si pour les uns, la guerre économique est considérée dans le monde universitaire comme un concept exotique, Christian Harbulot ²⁹ laisse comprendre qu'elle constitue déjà une réalité dans les Relations internationales, dans la mesure où ses travaux sur la question lui ont permis de décrypter les stratégies d'accroissement de puissance par l'économie, par le procédé du non-dit au dit. L'auteur lève le voile sur les nouvelles stratégies conçues par les États pour assurer leur suprématie. L'économie apparaît, dès lors, comme la nouvelle arme sous-marine, même si les belligérants tentent à leur façon de dissimuler ces nouveaux affrontements non militaires. Il va sans dire que cette méthode a fait ses preuves pendant la Première Guerre mondiale durant la bataille de la Marne, et nombre de puissances continuent de s'en servir pour avoir la main-mise sur des ressources pétrolières et minières. La conquête des marchés et des technologies a pris la place des anciennes conquêtes territoriales et coloniales. Les nouvelles armes ont pris la forme d'innovations, de productivité, de taux d'épargne, de consensus social, des *thinks thanks*, des multinationales, des banques et le degré d'éducation. Les outils se nomment désormais droits de douane, protections monétaires, coopération, aide au développement, commerce international et droit international. La nouvelle cible est le tiers-monde et les nouveaux acteurs sont connus : le Japon, la France, la Chine, la Russie et les États-Unis. Emboitant le pas à

²⁹ C. Harbulot, "L'étude de la guerre économique et les problématiques associées", in *L'intelligence compétitive dans un monde globalisé*, n°162, 2014.

Christian Harbulot, Ali Laidi³⁰ tente, à partir des outils conceptuels laissés par Michel Foucault, d'établir l'existence de la guerre économique rejetée par le monde académique et médiatique. Avec la succession des événements mondiaux, à l'instar du Brexit, l'élection de Donald Trump en 2016 un Président qui aime la guerre commerciale, il est devenu difficile pour les élites politiques de nier l'existence de la guerre économique. S'appuyant sur les plus grands intellectuels français du XXe siècle (Michel Foucault), il montre sa genèse dans l'histoire, sa pertinence face au pouvoir et son extension dans le domaine civil et économique.

Pour ce qui est des États-Unis, Ali Laïdi³¹ parle d'une instrumentalisation de ces outils en faisant référence au droit comme une véritable machine de guerre économique. En près de trente ans, le reste du monde a écopé des sanctions économiques pour n'avoir pas respecté la *l'ex-america*. Les pays d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie et d'Europe ont subi les affres du *big stick* (le gros bâton) de l'oncle Sam. L'expérience des lois Helms-Burton et D'Amato-Kennedy en est un exemple. Un rapport de force qu'Ali Laidi place sous le signe de la moralisation financière. C'est-à-dire une offensive juridique américaine qui élimine tout concurrent potentiel et garantit l'hégémonie de Washington. Un projet américain que l'auteur dénonce une fois de plus en attirant l'attention des dirigeants de l'Europe sur les ambitions de suprématie mondiale du pays de l'oncle Sam qui visent à "empêcher un concurrent de développer une entreprise étrangère selon trois impératifs : éviter la collision entre les vassaux en mettant dans un état de dépendance, cultiver la docilité des sujets protégés, empêcher des barbares de former des alliances positives". Pas surprenant que Christian Harbulot³² nous parle d'une machine de guerre économique. Même si l'effondrement du système communiste a mis fin au risque d'holocauste nucléaire, l'apparition d'un nouvel ordre mondial n'a pas effacé les autres menaces. S'il qualifie la guerre économique de menace particulièrement pernicieuse, car indissociable de la mondialisation des échanges, les pays s'industrialisent et s'intègrent au marché mondial à force d'être des victimes de la concurrence internationale³³.

Ali Laïdi et Denis Lanvaux³⁴ parlent d'une guerre de l'ombre aux conséquences aussi désastreuses qu'une guerre conventionnelle. Ce sentiment d'insécurité économique n'est pas resté sans conséquence. Il a vu l'apparition d'une autre arme : l'information. L'exemple de déstabilisation de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales) par

³⁰ Ali Laidi, *Les batailles du commerce mondial : penser la guerre économique avec et contre Michel Foucault*, Paris, Puf, 2021.

³¹ Ali Laidi, *Le droit, nouvelle arme de guerre économique*, ACTES SUD, 2019.

³² C. Harbulot, *La machine de la guerre économique : États-Unis, Japon, Europe*, Paris, Economica, 1992.

³³ *Ibid*.

³⁴ Ali Laidi et D. Lanvaux, *Les secrets de la guerre économiques*, Paris, Seuil, 2004.

une des prestigieuses écoles de commerce françaises est fort évocateur pour les auteurs ou encore la rivalité qui a opposé deux structures olympiques françaises ; laquelle a abouti à un espionnage réciproque lors des Jeux olympiques de 2008. Ils vont plus loin dans leur analyse en exposant la méthode de guerre économique qui consiste à déclencher ou orienter en sous-main une campagne de désinformation contre un concurrent pour salir son image, saboter son système informatique, envoyer des "barbouzes" lui dérober des documents confidentiels, espionner des réunions commerciales, lui voler des produits avant qu'ils ne soient mis sur le marché, soudoyer ses cadres dirigeants, les faire chanter. Une pratique qui, autrefois, était reconnue des services de renseignement, mais de plus en plus prise en compte sur le terrain économique. C'est le début de la troisième guerre mondiale, affirme Nicolas Moinet³⁵. Une déclaration que l'auteur analyse sous le prisme d'une série de révélations qui s'appuient sur les nouvelles guerres secrètes, les auteurs et les acteurs en présence et leurs méthodes. Ils sont des chefs d'entreprises, chercheurs, journalistes d'investigation, fonctionnaires, étudiants en intelligence économique, experts en guerre informationnelle, espions qui correspondent au profil du soldat qui manœuvre dans l'antichambre de la guerre économique. Ce qui convient de dire avec Qiao Liang et Wang Xiangsui³⁶ que les guerres futures seront moins violentes, mais plus présentes que jamais. La parodie de l'attaque des marchés financiers, l'invasion des virus informatiques, l'attaque des réseaux électriques et de transports suffisent à créer une panique générale chez son adversaire : c'est la guerre intelligente, précisent les auteurs, l'arme douce pour Olivier de Maison Rouge³⁷. Laquelle s'apparente à ce que Sun Tzu, auteur du célèbre ouvrage *l'art de la guerre* traduit par les maximes de la stratégie économique, juridique et militaire, destinée à dessiner ce bréviaire d'intelligence économique et stratégique. L'entreprise ici est désormais considérée comme le maître du jeu économique, et ce, depuis le début des révolutions industrielles, précise Christian Harbulot en faisant référence aux pays comme la Russie qui a institutionnalisé la démarche économique comme élément fondamental de sa politique d'accroissement de puissance sur la scène internationale³⁸. Le retour d'une Russie Empire sur la scène internationale se précise. Ali Laidi met cela au compte de sa nouvelle stratégie économique née des décombres de l'Union soviétique. Une remontée du Kremlin dans un monde hypercompétitif où les nouveaux rapports de force entre États s'articulent autour des

³⁵ N. Moinet, *Les sentiers de la guerre économique l'école des nouveaux "expions"*, Vol1, Paris, VA, 2018.

³⁶ Qiao Liang et Wang Xiangsui., *La guerre hors limite*, Paris, Payot et Rivages, 2003.

³⁷ O. De Maison Rouge, *Penser la guerre économique : bréviaire stratégique*, Paris, VA press, 2018.

³⁸ O. Kempf, *Guerre et économie : de l'économie de guerre à la guerre économique*, Paris, L'Harmattan, 2011.

enjeux économiques. Une nouvelle donne mondiale que le régime de Vladimir Poutine a parfaitement intégrée.

Éric Delbecque et Christian Harbulot³⁹ laissent comprendre que depuis la fin de la guerre froide, les gouvernements de la planète, dans leur grande majorité aujourd'hui, ne cherchent plus à conquérir les terres ou à établir leur domination sur de nouvelles populations, mais à construire un potentiel industriel et une force de frappe capable d'apporter des devises et des emplois sur leurs territoires. Une idée renchérie par Christian Harbulot qui va plus loin en parlant de la conquête des marchés comme un art de la guerre. Une approche partagée par Clément Nguyen qui s'intéresse aux luttes d'influence entre les grandes puissances, notamment celles entre la Chine et les États-Unis avec le continent africain comme champ de bataille. Il parle d'une nouvelle ruée vers l'Afrique, d'une lutte d'influence plus subtile et moins figée que le partage de salon opéré à Berlin en 1885. Dans ce chef-d'œuvre, il traite des stratégies commerciales et de géopolitiques différentes. Première arrivée, première servie, la Chine a su engager un capital politique conséquent tout en se dirigeant doucement vers plus de réciprocité économique et plus d'intérêt pour la dimension sécuritaire comme le réclame les pays africains. Elle a beaucoup misé sur le développement des infrastructures.

Quant aux États-Unis de leur côté, ils surfent sur une architecture sécuritaire en s'appuyant sur ce que l'auteur nomme des "nénuphars", soit une stratégie de maillage de l'immense territoire. La potentielle complémentarité initiale des deux géants s'est transformée en une rivalité intense dont les répercussions sont internationales. Si les États-Unis ont bien tenté d'investir le champ économique à travers l'AGOA, sans grande réussite, ils privilégient désormais le terrain militaire. Sous couvert de la lutte anti-terroriste, ils implantent de plus en plus des bases sur le continent. Quant à la Chine, elle a investi le champ géoéconomique et ne cesse de surprendre par sa rapidité si bien qu'elle a pris de court les partenaires traditionnels du continent, mais aussi les gouvernants africains. S'appuyant sur les différents fora Chinafriques, elle a su répondre aux besoins des Africains en œuvrant dans les infrastructures lourdes qui font défaut sur le continent. Qui de l'aigle ou du dragon, de la tortue chinoise ou du lièvre américain gagnera cette bataille ? Pour Clément Nguyen⁴⁰, la Chine part avec une importante longueur d'avance. Abondant dans le même sens, Catherine Delahaye, Sylvia Grollier, Pierre-Charles Hirson et Camille Reymond⁴¹ décryptent les mécanismes d'influence directs et indirects mis

³⁹ E. Delbecque et C. Harbulot, *La guerre économique*, Paris, Que-sais-je, 2011.

⁴⁰ C. Nguyen, *Le dragon et l'aigle : lutte d'influence en Afrique subsaharienne*, Paris, Orbis, 2019.

⁴¹ C. Delahaye et al., *La guerre des puissances : stratagèmes de domination de la Chine et des États-Unis*, Paris, VA Éditions, 2022.

sur pied par les États-Unis et la Chine afin d'imposer leur suprématie dans le monde. Leur analyse se focalise sur l'évolution de ces mécanismes en fondant leur argumentation sur les deux dernières décennies. Ils essayent d'expliquer comment la Chine et les États-Unis sont engagés dans une guerre économique depuis 2010. Si les États-Unis de leur côté cherchent à maintenir la suprématie émoussée dans tous les domaines en maintenant leur politique protectionniste, la Chine, quant à elle, fait de toutes les priorités d'État les facteurs avec comme objectif de se rendre prépondérante en 2050.

Les auteurs se sont donné pour mission d'analyser ces différentes facettes d'une même réalité qu'est le politique au cœur de l'accroissement des puissances. Ils s'interrogent aussi sur les stratégies utilisées par la Chine pour transformer l'échiquier financier et économique bâti par Washington et l'usage de la technologie comme une nouvelle arme de guerre économique. À la suite de ses armes, s'ajoute l'affrontement des *Soft Powers* entre grandes puissances. Il est question pour les auteurs de ce chef-d'œuvre d'expliquer les mécanismes et leviers mis sur pied par ces derniers pour imposer leur vision du monde. À la suite des précédents auteurs, Ali Laïdi⁴² s'intéresse à la façon dont la Chine a berné les Européens et les américains pour nourrir sa machine de guerre économique. Ce chef d'œuvre est une démonstration de la volonté chinoise de devenir la première puissance économique du monde. Il détaille toutes les stratégies élaborées par la Chine pour gagner cette bataille. Régis Loussou Kiki⁴³, à son tour, met l'accent sur une guerre économique qui fait rage en Afrique. Dans son analyse, il affirme que l'Afrique est devenue un théâtre de bataille où les firmes se livrent une guerre dans laquelle tous les coups sont presque permis avec le soutien de leurs États. Une conquête dans laquelle il ne suffit plus d'avoir la bonne offre ou d'être bien introduit pour gagner le marché. Il s'agit désormais de se munir des armes de cette guerre qui sont la monnaie, le renseignement, l'information. Au cœur de cette bataille en Afrique, deux grandes puissances s'affrontent pour le contrôle économique du continent. D'un côté nous avons les États-Unis et de l'autre côté la Chine qui livrent un duel de marché aussi féroce que l'était la course à la colonisation franco-anglaise au XIXe siècle. À ces deux puissances, s'est ajoutée la Russie qui fait son entrée dans la guerre économique en Afrique. Un retour qui était d'ailleurs prévisible dans la mesure où elle est en quête de nouveaux débouchés. Un contexte qui fait désormais de l'Afrique un théâtre d'affrontement permanent entre les grandes puissances ou mieux le nouvel océan bleu de la guerre économique.

⁴² Ali Laïdi, *La Chine ou le réveil du guerrier économique*, Paris Actes Sud, 2023.

⁴³ R. Loussou Kiki, *La guerre économique fait rage en Afrique*, Paris, VA Éditions, 2020.

En s'appuyant sur la démarche pédagogique innovante initiée au sein de l'École de Guerre économique qu'il dirige depuis sa création en 1997, Christian Harbulot⁴⁴ met en évidence l'effet de société de l'information par laquelle le monde a connu une inversion de rapport de force entre le fort et le faible, les distinctions de pratiques entre dominant et le dominé.

Une guerre de stratégies à grande échelle qu'Ali Laidi⁴⁵ identifie comme étant le bouclier du fleuron industriel. En s'interrogeant sur la nature réelle des relations économiques entre les acteurs de la scène internationale, il démontre que cette hyper-compétition a obligé les États à adopter des comportements qui sortent du cadre ordinaire des relations économiques. Lesquels peuvent parfois déboucher sur une guerre économique. L'État dans une stratégie concertée avec l'aide de son administration et de ses multinationales choisit de préserver ou de remporter des parts de marché, en dissuadant, en éliminant, ou en décourageant les potentiels concurrents, comme cela se faisait dans les temps anciens. Les exemples de la Phénice en Italie et de la Hanse en Allemagne sont assez illustratifs. Dans le même sillage, Ali Laidi⁴⁶ se penche sur l'analyse du protectionnisme dans les sociétés anciennes que les Empires aztèques, chinois, les cités grecques, les royaumes africains et les sociétés magrébines. Il précise que dans ces différentes sociétés, plusieurs cultures réglementaient le marché. Des pratiques qui correspondent, de nos jours, aux lois des protections de marché. Un concept qui n'est d'ailleurs pas reconnu par les économistes qui préfèrent parler du protectionnisme qui est une forme de "politique de l'État qui vise à limiter le volume des importations". Afin d'apporter un éclairage à cette cécité historique, Ali Laidi à travers des faits offre la première histoire mondiale du protectionnisme. Avec des produits protégés tels que le pétrole, le café, le thé, le cacao, les métaux, il montre comment les hommes ont toujours protégé leur moyen de survie.

Ali Laidi⁴⁷ fait remarquer que des guerres préhistoriques à la surveillance de masse de la NSA, rien n'a significativement changé. Seule la forme a évolué à travers les méthodes et les armes utilisées. Le but est d'éviter les violences politiques entre capitalistes pour ne pas nuire à l'idée de relation *win/win* soutenue par les libéraux⁴⁸, au regard de l'influence du pouvoir de marché dans les relations inter et intra- étatiques selon Yuan Chang⁴⁹. Il soutient l'idée selon

⁴⁴ C. Harbulot, *L'art de la guerre économique, surveiller, penser et analyser*, Paris, VA, 2018.

⁴⁵ Ali Laidi, *Les États en guerre économique*, Paris, Seuil, 2010.

⁴⁶ Ali Laidi, *Histoire mondiale du protectionnisme*, Paris, Passés/Composés, 2022.

⁴⁷ Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre...*, 2016.

⁴⁸ Ali Laidi, *Aux sources de la guerre économique fondements historiques et philosophiques*, Paris, Armand Collin, 2012.

⁴⁹ Yuan Ching Chang, "Economic interdependence and international interactions: the impact of market power on dyadic conflict and cooperation", *South africa journal of economic*, Vol 73, n°3, 2005.

laquelle un pays ayant un pouvoir de marché et récoltant plus de gains du commerce se montrera plus coopératif, tandis que celui qui se sentira exploité sera moins conciliant.

C'est d'ailleurs ce que pense Solomon Polachek⁵⁰, lorsqu'il affirme que plus le niveau d'échange économique est élevé entre les pays, moins ils se livrent aux hostilités. Cette relation se consolide lorsque des ajustements statistiques sont faits pour tenir compte de la causalité. Cette thèse est, par ailleurs, complétée par celle de Benjamin Brice qui essaie de démontrer comment les échanges commerciaux entre les nations peuvent constituer un moyen de communication et de renforcement des relations sociales. Pour lui, les rêves de paix ont trouvé comment s'incarner dans les promesses d'un monde de commerce, faisant naître de nouveaux rapports politiques. Ceci dit, deux pays faisant partie d'une même chaîne d'approvisionnement ne prendraient jamais les armes, du moins les armes conventionnelles, pour se livrer une bataille. Par conséquent, un affrontement sera banalisé. Pour dire, en fait, que l'interaction entre les nations a un pouvoir pacificateur. À cet effet, il s'appuie sur le concept du "doux commerce" prôné par Montesquieu pour démontrer que les échanges entre les Nations, même s'ils n'éradiquent pas totalement les conflits, les limitent⁵¹.

C'est dans le même ordre d'idée que Solomon Polachek⁵² tient à nous démontrer l'importance des partenariats entre les États. S'inspirant du philosophe économique Montesquieu dans son "l'esprit des lois" qui promeut la paix par l'effet naturel du commerce. Il conclut grâce à ses modèles économétriques que le commerce entre les nations favorise les relations dynamiques plus pacifiques. Un modèle économique qui a ses failles, à en croire Guillaume Pitron⁵³ qui parle d'un libéralisme où les frontières ne sont que des instruments dans un marché mondial interconnecté où les métaux rares sont un marché volatil soumis à toutes les manipulations économiques, surtout dans le monde concurrentiel des entreprises. Ces métaux rares qui portent des noms non pas barbares, mais latins, tel le prométhium – une trentaine – sont des métaux associés en proportion infime aux métaux abondants. Ils sont très chers à extraire et à purifier. Premier problème : c'est la Chine qui détient l'essentiel de ces ressources, ce dont elle est naturellement tentée d'abuser. Les autres pays qui en possèdent dans leur sous-sol en ont abandonné ou négligé l'exploitation pour diverses raisons, laissant la Chine,

⁵⁰ S. W. Polachek, "Conflict and trade : an economic approach to political international interactions", in *Peace economic, peace science and public policy*, 2007.

⁵¹ Benjamin Brice, la paix par le commerce de l'époque moderne à nos jours : mythe et réalité <http://www.defense.gouv.fr/irsem>, 2013.

⁵² Polachek, Solomon W., "How Outsourcing Affects Bilateral Political Relations", in IZA Discussion Papers, No. 1334, Institute for the Study of Labor (IZA), Bonn, 2004.

⁵³ G. Pitron, *La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et le numérique*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.

dans plusieurs cas, en situation de monopole, faisant de Pékin "le nouveau maître des métaux rares". C'est partant de ce postulat que depuis le XXI^e siècle, plusieurs grandes puissances ont fait leur retour en Afrique.

Pour Aline Leboeuf ⁵⁴, l'Afrique a réémergé après la chute du mur de Berlin comme le nouvel espace stratégique de compétition. Elle est devenue, au fil des années, une zone d'attraction pour les grandes puissances comme les États-Unis, la Chine et la Russie. Ces derniers cherchent à sécuriser leur accès au théâtre africain par le biais des financements des projets et des accords diplomatiques. Quand les Américains procèdent par la formation du personnel militaire, la Chine de son côté se consacre aux opérations de maintien de la paix, à la construction des infrastructures et la Russie, quant à elle, explore le champ sécuritaire. Bien que les États-Unis restent un acteur dominant dans la sécurité du continent, il n'en demeure pas moins que Chinois et Russes veulent rattraper le retard accusé.

C'est ce que W.Chan Kim et Renée Mauborgne⁵⁵ qualifient de la stratégie Océan bleu. Basculer dans l'Océan bleu consiste à construire une stratégie de développement pour dépasser la compétition, pour passer des marchés extrêmement très concurrentiels à des marchés ouverts et en pleine croissance. Il est difficile de naviguer dans des marchés très concurrentiels, ces océans rouges, certainement de la couleur du sang de leurs victimes dépecées par les requins qui s'y battent. Ils montrent tout l'enjeu des Océans bleus comme nouveaux horizons à conquérir. La stratégie managériale est d'explorer de nouveaux marchés où s'épanouir. Pour ces auteurs, le but est de passer d'un marché contraint de concurrence à un marché ouvert et abondant en y amenant ses équipes pour qu'elles accomplissent le « shift », le déplacement, la bascule, le changement de mentalité. Avec des exemples des entreprises comme APPLE, BODY SHOP, Cirque du Soleil, eBay et SWATCH qui ont connu une réussite éclatante parce qu'elles ont su, à partir de leur espace de marché connu, ouvrir et conquérir d'autres espaces stratégiques et créer une demande entièrement nouvelle. Renée Mauborgne et Kim ont modélisé ces remarquables mouvements stratégiques et proposent ainsi une tout autre méthodologie.

Si en 1957, François Mitterrand affirme : "sans l'Afrique, la France n'aura pas d'histoire au XXI^e siècle", cette phrase est suffisante pour révéler les enjeux à la fois stratégiques et économiques que représente cette partie du monde. Ce qui l'expose à plusieurs menaces. Depuis près d'une décennie, le Golfe de Guinée est devenu l'une des zones maritimes les plus

⁵⁴ A. Leboeuf, "La compétition stratégique en Afrique. Approche militaire américaine, chinoise, et russe", in *Focus stratégique*, n°91, Ifri, 2019.

⁵⁵ W. Chan Kim et R. Mauborgne, *Stratégie océan bleu : comment créer de nouveaux espaces stratégiques*, Paris, Nouveaux Horizons, 2005.

dangereuses du monde à cause de l'insécurité maritime qui constitue une véritable menace pour le commerce. La montée de la criminalité maritime suscite l'inquiétude collective dans une région où, pendant des décennies, les problèmes de souveraineté et de contrôle territorial ne se sont posés que sur la terre ferme. C'est dans le même élan que Charles Ukeje et Wullson Mvomo Ela⁵⁶ affirment que durant les deux dernières décennies, la sûreté et la sécurité maritime sont devenues des sujets assez préoccupants, voire plus dangereux que le Détroit de Malacca et le Golfe d'Aden. Après avoir longtemps négligé leur domaine maritime, les États riverains du Golfe de Guinée sont désormais conscients de leur défaillance. Ils ont pris des initiatives visant à mettre fin au vide sécuritaire et apporter une réponse collective, étant donné que cette situation présage des dangers à la stabilité et à la prospérité des pays limitrophes cette région⁵⁷. Grâce à une coopération dynamique entre la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ils ont mis en œuvre une nouvelle approche fondée sur l'amélioration de leur sécurité maritime, mais aussi de leur gouvernance économique. Même si la nature, l'ampleur, les dimensions et les conséquences de la sûreté et de la sécurité maritime varient suivant les pays et les régions, il devient de plus en plus urgent de reconnaître et de documenter ces différences complexes, ainsi que leurs effets potentiels à court, moyen et long terme. Cependant, ça ne sera plus seulement un défi sous-régional, mais international. Le regain d'intérêt des puissances occidentales s'accompagne désormais de celui des nations émergentes, surtout avec la récente découverte de gisements offshore d'hydrocarbures. L'intérêt géostratégique du Golfe de Guinée s'accroît de plus en plus⁵⁸. Si les précédents auteurs ont insisté sur le volet sécuritaire dans le Golfe de Guinée, Célestin Christian Tsala Tsala⁵⁹ quant à lui a remis la région au centre des rivalités entre les puissances occidentales et asiatiques. L'auteur fait un inventaire des différentes ressources du sol, du sous-sol, halieutiques et forestières du Golfe de Guinée qui attirent les puissances telles que la France, les États-Unis et la Chine. Dans son analyse, il déplore le manque de considération du continent dans le concert des nations, malgré cet énorme potentiel, qui constitue plutôt un instrument de rivalité entre la France, les États-Unis et la Chine. Si dans ce chef d'œuvre il mentionne qu'aucun conflit armé n'est enregistré à date, il met un point d'honneur sur les stratégies déployées par chacune des puissances pour s'installer durablement

⁵⁶ Le Golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque, Rapport Afrique de Crisis Group N°195, 12 décembre 2012

⁵⁷ C. UKEJE et W. Mvomo Ela, "Approche africaine de la Sécurité maritime : Cas du Golfe de Guinée", *Friedrich-Ebert-Stiftung, Regional*, 2013.

⁵⁸ Les ressources naturelles dans le golfe de Guinée, quels enjeux géopolitiques pour les grandes puissances? Le cas des États-Unis, alsème Tsasa, janvier 2016, les ressources.

⁵⁹ C.C. Tsala Tsala, "Les rivalités entre la France, les États-Unis d'Amérique et la Chine dans le Golfe de Guinée", *Institut des Études Africaines*, 2013.

dans le Golfe de Guinée. Dans cette nouvelle rivalité qui oppose ces puissances pour le contrôle de la région, la plus grande inquiétude serait de se retrouver dans une spirale de conflits entre les différents acteurs.

C'est dans cet ordre d'idée que Claude Lindomba Monanga⁶⁰ analyse la nouvelle place de la Russie dans le concert des nations dans un contexte de monde post bipolaire. La Russie qui est un État né des cendres de l'URSS fut l'un des acteurs majeurs de la bipolarité du monde. À cette question, Claude Monanga tente d'apporter des éléments de réponse en s'appesantissant sur un certain nombre de facteurs qui marquent son retour sur la scène internationale. Au nombre de ces facteurs, il souligne d'abord la crise syrienne qui est l'un des faits visibles du repositionnement de la Russie en tant qu'acteur des relations internationales. Un autre évènement est la crise ukrainienne dont la Russie est au centre de l'action. Celle qui a été longtemps absente de la scène en s'abstenant de jouer quelque rôle refait surface avec pour ambition de reprendre sa place de grande puissance, influençant ainsi les grandes décisions au sein de la communauté internationale. Ce retour est orienté par les trois axes de sa politique étrangère que sont : relancer ses relations avec l'Occident, les pays émergents et les anciennes Républiques de l'URSS.

Alexandra Arkhangelskaya⁶¹, quant à elle, fait une lecture des relations anciennes que la Russie a entretenues avec l'Afrique grâce à ses explorateurs rendus sur le terrain. De son point de vue, ces relations remontent au moyen âge. Toutefois, la nature de ces relations n'était pas la même selon qu'il s'agissait de la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, pour ne citer que celles-là. Ces relations se sont consolidées pendant la période de décolonisation en Afrique, grâce au soutien militaire que l'URSS a apporté aux pays africains. Les rapports entretenus depuis de longues dates à une échelle plus restreinte prirent un tout autre tournant depuis la réorientation de la politique étrangère de la Russie et, en particulier, la politique africaine de la Russie. La montée en puissance du forum des BRICS où la Russie est très active n'est pas aussi à négliger selon Alexandra. Cette dernière conclut en affirmant que, même si les intérêts commerciaux et les échanges entre la Russie et l'Afrique sont importants, elle ne figure pas parmi les priorités de sa politique étrangère. Il n'en demeure pas moins que cette dernière soit présente en Afrique, au travers de certaines de ses grandes entreprises.

⁶⁰C. Monanga Lindomba, " Le retour de la Russie sur la scène politique internationale une nécessité pour la multipolarité du monde ", Mémoire de Master en Science politique, Université de Yaoundé II, 2015.

⁶¹ A. Arkhangelskaya, " Le retour de Moscou en Afrique subsaharienne ? Entre héritage soviétique, multilatéralisme et activisme politique ", in *Afrique contemporaine*, Vol 4, n° 248, 2013.

Dans la même perspective, Susanne Birgerson, Alexander Kozhemiakin, Roger Kanet, Madeleine et Tchimichkian⁶² ont mené une étude globale et commune sur la présence de l'URSS en Afrique. Il ressort de celle-ci que la présence soviétique date de plusieurs décennies en Afrique. Ceux-ci notent à cet effet l'accroissement de son engagement dans ce continent, plus dans la partie septentrionale qui jouit d'une position géostratégique pour l'URSS. Ils soulignent qu'à la fin des années quatre-vingt, l'URSS se retire du continent à cause des réformes économiques internes et à la nouvelle pensée en matière de sécurité de Gorbatchev. C'est dans ce contexte que l'URSS a joué un rôle actif dans les négociations pour le retour à la paix qui avait abouti à la conclusion des accords en Angola, au Mozambique et en Éthiopie. Après la chute du mur de Berlin qui a conduit inéluctablement à la chute de l'empire soviétique, la Russie poursuit son retrait du continent en fermant ses ambassades dans plusieurs pays africains, supprimant ainsi l'aide qu'elle leur apportait. Cependant, dès 1994, Moscou repensa sa politique étrangère en réévaluant à cette occasion les conséquences de son repli antérieur, en déclarant ainsi son intérêt pour le rétablissement des liens avec les pays africains.

C'est dans le même sillage que Gilles Troude⁶³ a mis un accent particulier sur le rôle qu'a joué l'ex-URSS en Afrique dans le cadre de la guerre de libération, grâce au soutien militaire qu'elle a apporté à ces régimes. Elle commence en Afrique du Nord, plus particulièrement en Égypte son partenaire stratégique au Moyen-Orient, se poursuit en Algérie avec le F.N.L (Front national de Libération) et, plus tard, en Afrique subsaharienne dans les régimes se réclamant marxistes. En plus du soutien militaire qu'elle apportait, elle a aussi entretenu des relations commerciales avec ce continent. Il est à noter qu'à la veille de la chute de l'URSS, le courant des échanges avec l'Afrique était à près de trois-milliards de dollars par an. Au début des années quatre-vingt-dix, la Russie est presque absente en Afrique. Il a fallu attendre l'année 2001 qualifiée par Mikhaïl Lebedev " d'année de la renaissance africaine" pour que le Président Vladimir Poutine, élu en l'an 2000, accueille certains Présidents africains (Algérie, Égypte, Gabon, Guinée et Nigeria)⁶⁴. C'est surtout en 2006 que la reprise des relations entre Moscou et l'Afrique a été plus significative avec la première visite africaine de Vladimir Poutine en 2006, suivie de celle de Dimitri Medvedev en 2009 qui signe le grand retour de la Russie en Afrique.

⁶²S. Bergerson, et al., " La politique russe en Afrique : Désengagement ou coopération ? ", in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol 27, n°3,1996.

⁶³ G. Troude, " La Russie en Afrique : le grand retour ? ", in *Géostratégies*, n °25, 2012.

⁶⁴ *Ibid.*

Abondant dans le même sens, Stéphane Paquin et Dany Deschenes⁶⁵ ont mené des études sur les différentes théories des Relations internationales et les différents débats autour de la question. Ils consacrent leur analyse à l'étude de différentes causes ayant conduit à l'effondrement de l'URSS. Cette chute du communisme est la conséquence directe de la dislocation du bloc soviétique. Cet événement marque la fin de l'URSS et, par conséquent, la naissance d'un jeune État connu sous le nom de la Fédération de Russie. Laquelle transition fut à l'origine de la redéfinition de sa politique interne, donnant ainsi une autre trajectoire à sa politique étrangère. Cette nouvelle politique est axée sur la reconquête des anciens marchés et la consolidation des partenariats non européens afin de mieux se positionner sur la scène politique internationale.

La Chine de son côté, telle qu'analysée par Xavier Auregan⁶⁶ dans sa thèse, met un accent sur le volet agricole qu'il considère comme la portée d'entrée de la Chine en Côte d'Ivoire. Sans négliger l'apport de la Chine dans le cadre des APD, les projets de la coopération, les échanges commerciaux et les investissements, il conclut que ce jeu d'acteur a permis à la Chine de tirer son expérience africaine à travers le cas ivoirien. Il est d'ailleurs complété par Fodé Siré Diabey⁶⁷ qui fait une évaluation de l'impact des IDE chinois dans 38 pays africains entre 2003 et 2011. Pour faire cette évaluation, il a commencé par se poser la question de savoir si la coopération sino-africaine permet aux pays africains de lutter contre la pauvreté, le chômage et surtout entamer un véritable développement. À cette question, il ressort que les IDE chinois n'ont pas une incidence significative sur l'économie, parce que les Chinois n'investissent pas dans la création de l'emploi et le transfert de la technologie. Les Chinois sont portés vers que le gain et leurs intérêts personnels que par le développement du continent.

Dario Battistella⁶⁸, quant à lui fait un déroulé de toutes les théories qui permettent de mieux appréhender la science des Relations internationales et de comprendre l'attitude et le comportement de certains États dans le concert des Nations. Il met un accent particulier sur les trois théories qu'on pourrait qualifier de principales en Relations internationales qu'est la théorie réaliste, idéaliste et libérale, sans pour autant négliger les autres théories nées avec l'évolution des Relations internationales dans le temps et dans l'espace.

⁶⁵ S. Paquin et D. Deschenes, *Introduction aux relations internationales, théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chénélière Éducation, 2009.

⁶⁶ X. Auregan, "Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire : la puissance chinoise à l'école ivoirienne", thèse de Doctorat/Ph.D., Géographie, Université de Paris VIII, 2014.

⁶⁷ Fodé Siré Diaby, "Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : quelle stratégie, quelle coopération ?", thèse de Doctorat/Ph.D., Économies et finances, Université de Nice Sophia Antipolis, 2014.

⁶⁸ D. Battistella, *Théories des relations internationales*, 3^{ème} édition, Paris, Sciences po les Presses, 2009.

Il ressort de cette revue de littérature que plusieurs thématiques ont été abordées dans le champ de la guerre économique, ainsi que le Golfe de Guinée. Malgré l'abondance de cette littérature sur la question, très peu d'auteurs se sont penchés sur la guerre économique en Afrique et, principalement, dans le Golfe de Guinée qui est devenu, au fil des années, un théâtre d'affrontement entre les puissances. La présente étude apporte sa contribution à l'étude de la guerre économique entre les grandes puissances dans le Golfe de Guinée.

V-PROBLÉMATIQUE

Les transformations intervenues dans la géopolitique du monde au XXe siècle ont engendré de considérations nouvelles au sein de la société internationale. L'Afrique, en général, et le Golfe de Guinée, en particulier, n'ont pas été épargnés par ces bouleversements du nouvel ordre économique mondial. Avec à son actif d'importants gisements de pétrole offshore, sa grande richesse faunique, floristique, halieutique et sa démographie croissante, le regard de beaucoup de pays et d'économies émergentes vis-à-vis d'elle a changé. Quand François Mitterrand affirme en 1957 que " sans l'Afrique, la France n'aura pas d'histoire au XXI^e siècle", le Président américain, Barack Obama, parle plutôt d'un XXI^e siècle qui sera influencé par ce qui se passera non seulement à Rome ou à Moscou ou à Washington, mais aussi en Afrique"⁶⁹. Des déclarations qui épousent la réalité d'une nouvelle trajectoire de la puissance mondiale. Ces pronostics d'un continent d'avenir sont en train de s'observer dans le Golfe de Guinée ; lequel est devenu le nouvel espace de la compétition économique, la nouvelle attraction de la carte géopolitique mondiale et surtout l'un des pôles de la future stratégie des grandes puissances. Il faut à tout prix contrôler l'ancienne Malaguelle⁷⁰. La présente étude vise à montrer comment se manifeste la guerre économique entre les grandes puissances dans le Golfe de Guinée. Autrement dit, quels sont les ressorts des batailles pour le contrôle du Golfe de Guinée dans la reconfiguration géopolitique mondiale ?

Hier "ignorée", aujourd'hui convoitée, qu'y a-t-il de si important dans le Golfe de Guinée pour susciter autant de convoitises ? La peur du lendemain est-elle la source de l'agitation observée dans cette partie de l'Afrique ? Le contrôle du Golfe de Guinée est-il la garantie d'une suprématie mondiale ? Quelles conséquences sur le devenir économique de la région ?

⁶⁹ "Rapport d'information du sénat français fait au nom de la commission des Affaires étrangères de la Défense et des Forces armées par le groupe de travail sur la présence de la France dans une l'Afrique convoitée", session 2013-2014, p.151.

⁷⁰ Nom étymologique du Golfe de Guinée pour désigner le poivre, ressource importante à cette époque dans la partie subsaharienne du continent.

L'Afrique alors, a-t-elle son mot à dire ? Ce sont là autant de questions secondaires qui meublent notre réflexion dans le cadre de ce travail.

VII-HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Comme le soulignait souligne Jean Fourastié, "Le progrès scientifique vient d'abord de l'accroissement du nombre de faits donnés, de l'accroissement du stock d'observations sur lequel l'hypothèse peut prendre appui"⁷¹. C'est dans le même ordre d'idée que Gordon Mace a défini l'hypothèse comme étant " une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique"⁷².

Ceci étant, plusieurs hypothèses sous-tendent la structuration du présent travail.

- I. Le Golfe de Guinée, au regard de multiples enjeux économiques, politiques et géopolitiques, serait devenu un terrain de guerre économique entre les grandes puissances.
 1. La rhétorique de l'aide au développement, la promotion des droits de l'homme et de la démocratie, la lutte contre le terrorisme, les dons multiformes promus par la France, les États-Unis, la Chine et la Russie ne seraient qu'une forme de distraction au service de l'intérêt national.
 2. Le Golfe de Guinée serait à nouveau au centre d'une bataille économique entre les grandes puissances.
 3. Le regain d'intérêt des grandes puissances pour le Golfe de Guinée témoignerait de l'enjeu de la diversification de l'approvisionnement en ressources naturelles face à une demande mondiale sans cesse croissante.
 4. L'Afrique ne laisserait plus indifférents les grandes puissances qui sont à la course aux matières premières, les débouchés économiques et les intérêts stratégiques militaires.
 5. La présence de la Chine, la Russie, la France et les États-Unis dans le Golfe de Guinée serait loin d'être une mission humanitaire comme indiqué dans les discours politiques et les axes de leur politique étrangère.
 6. Le retour de la Russie en Afrique marquerait une stratégie de son repositionnement sur la scène internationale.

⁷¹ J. Fourastié, *les conditions de l'esprit scientifique*, Paris, Gallimard, 1966, p.155.

⁷² G. Mace, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, les Presses de l'Université de Laval, 1998, p.35.

IX-CADRE THÉORIQUE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Le cadre théorique, schème explicatif ou grille d'analyse selon les cas, est un outil qui permet au chercheur de situer l'objet de sa recherche dans une théorie. Il encadre et inscrit le chercheur dans une trajectoire de la réalité et de la façon dont il la perçoit dans son domaine. Le champ théorique constitue, selon Lawrence Olivier, l'angle d'attaque d'une réalité sociale donnée⁷³. Cette définition rejoint celle de Mbonji Edjenguèlè selon laquelle le cadre théorique est la démonstration que le chercheur domine sa spécialisation, sa science et les sciences connexes, en montrant ce qui, pris dans ces dernières, permet d'éclairer son sujet ; tel concept, telle partie d'une théorie, tel aspect d'une branche du savoir bien assimilé semblent à même d'aider à faire sens⁷⁴.

Il s'agit de l'école théorique à laquelle le chercheur appartient au moment où il fait un exposé scientifique. Analyser les Relations internationales en tant que phénomène passe par la maîtrise des théories. Celles-ci sont devenues des instruments d'analyse et du déchiffrement de la complexité de l'environnement international. Aujourd'hui, de plus en plus, les théoriciens, les chercheurs en Relations internationales, les hommes politiques s'en servent pour mieux comprendre le quotidien des événements qui se présentent afin d'anticiper ou de contourner les échéances et les grands défis qui s'imposent aux grandes nations. Intégrant ainsi le champ de l'étude de l'histoire des Relations internationales, la compréhension du présent sujet de réflexion oblige à faire recours à ces différentes théories. Partant de ce postulat, les théories libérales et néo-mercantilistes vont servir de point d'ancrage pour analyser l'objet de cette étude.

L'histoire des Relations internationales retrace la dynamique des phénomènes qui ont donné naissance à des théories, dont la plus classique est le réalisme. La théorie réaliste originelle des Relations internationales considère l'État comme unique acteur des Relations internationales et privilégiait l'intérêt⁷⁵, la guerre comme instrument pour la conduite des affaires extérieures et la défense des dits intérêts. Luc Sindjoun parle de l'ethnocentrisme des objets et des paradigmes de la science des Relations internationales qui s'est universalisé, avec les auteurs comme Raymond Aron, Hans Morgenthau, Henry Kissinger. Pour ces derniers, l'intérêt est le principal référent de l'action internationale. Ils poursuivent leur analyse en

⁷³L. Olivier et al., *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthodes* Paris, L'Harmattan, 2005, p.79.

⁷⁴Mbonji Edjenguèlè, *L'Ethno-perspective ou la méthode du discours de l'Ethno-Anthropologie culturelle*, Yaoundé, PUY, 2005, p.15.

⁷⁵J. J. Roches, *Théories des Relations Internationales*, Paris, Montchrestien, 1999, p. 25. Voir R. Aron, " Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? " *Revue Française de Science Politique*, 17(5), 1967, p. 843

affirmant qu'une politique étrangère n'est considérée que lorsqu'elle minimise les risques et maximise les profits⁷⁶. Dès lors, le souci de maximiser la puissance au détriment de la souveraineté des États faibles constitue leur leitmotiv⁷⁷.

Avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'émergence de nouveaux acteurs à la fin de la guerre froide et la chute du mur de Berlin en novembre 1989, suivie de l'implosion du bloc soviétique, on assista à la naissance d'une "diplomatie éclatée et délocalisée". Cette diplomatie fit entrer en scène, mieux fait sortir de l'ombre d'autres acteurs très peu connus du système international. Cette évolution qui s'est opérée au fil des temps a créé le nouvel ordre économique mondial dans lequel la guerre économique allait désormais se déployer. De nouvelles théories virent le jour afin d'expliquer l'apparition de nouveaux phénomènes, en prenant en considération jusqu'ici des aspects non encore abordés ou pas suffisamment étudiés. C'est dans ce sillage que la théorie libérale fut pensée pour apporter un éclairage à la prolifération de ces autres acteurs internationaux.

La victoire de la théorie libérale contribua à la perte par l'État de son statut d'acteur principal dans les Relations internationales. Avec les nouveaux enjeux de la mondialisation et l'intensification des échanges économiques, on a assisté à une réduction des compétences étatiques sur la sphère internationale. Revêtant davantage une dimension politique qu'économique, le libéralisme s'assimile aux demandes de liberté d'une société récusant toute prédominance de l'État. Dans sa dimension internationale, il prône une remise en cause du rôle central de l'État, tout en proposant une reconfiguration du monde où la force n'est plus la seule unité de mesure des Relations internationales⁷⁸. S'inscrivant ainsi dans la tradition kantienne⁷⁹, il trouve son expression la plus inachevée dans la recherche sur la *pax democratica*⁸⁰. Pour l'école anglaise des Relations internationales, celle qui a d'ailleurs incarné l'approche libérale pendant la guerre froide, elle s'est inscrite à la fois dans la rupture et la continuité. Dans la rupture en ce sens qu'elle abandonna tout normativisme explicite et privilégia une seule dimension du libéralisme classique, à savoir le libéralisme institutionnel. Dans la continuité dans la mesure où, elle est restée fidèle à la conception lockienne de l'anarchie, mais surtout à une approche stato-centrée des Relations internationales⁸¹. C'est dans cette perspective qu'est née la troisième version du libéralisme contemporain qui est la "théorie libérale de la politique

⁷⁶ Roches, *Théories des Relations ...*, p.32.

⁷⁷ *Ibid.* p.25.

⁷⁸ Roches, *Théories des Relations ...*, p.88.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.* p.89.

⁸¹ D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2012, p.181.

internationale" d'Andrew Moravcsik. Cette approche a apporté une innovation décisive dans la théorie libérale. Dans sa tentative de reconceptualisation entreprise depuis l'avènement du monde post-bipolaire, il renoue avec les prémisses individualistes de la philosophie libérale. Son objectif est de concurrencer Kenneth Waltz dans son approche néoréaliste. Andrew Moravcsik, principal représentant du renouveau dont bénéficie l'approche libérale, a pour essence le libéralisme de Locke qui rejoint la pensée de Thomas Hobbes avec l'état de nature. À cela, Locke précise que l'État ne dispose que d'un simple mandat qui lui est confié par les individus pour assurer l'ordre politique interne et sur la sphère internationale, une meilleure jouissance des droits dont disposent les individus à l'état de nature. C'est donc sur la base de cette hypothèse des individus titulaires de droit tel qu'Andrew Moravcsik fonda sa théorie de *bottom-up* des Relations internationales.

Pour les tenants de cette approche, les acteurs fondamentaux des Relations internationales sont des individus et des groupes privés. Pour Moravcsik, l'État ne joue que le rôle du représentant des individus sur la scène internationale. Il est, selon lui, le simple présupposé aux intérêts à la fois matériels et idéels des membres de la société civile et, en tant que mandataire, il est chargé d'y défendre ceux de ses intérêts que les acteurs sociétaux, individuels ou collectifs que ne peuvent eux-même satisfaire d'une façon plus efficace à moindre coût et/ou à moindre risque⁸².

L'État n'est donc plus l'acteur central et unique des Relations internationales comme chez les réalistes, mais une simple courroie de transmission des intérêts de la société civile dans le concert des nations. Contrairement au libéralisme classique, il se démarque de l'idée qu'il existe une harmonie entre les intérêts de différents membres de la société civile. L'environnement concurrentiel dans lequel évoluent les individus a façonné en eux un certain sens de l'égoïsme. Tandis que les réalistes personnifient l'État, Moravcsik, lui, estime qu'en Relations internationales, "la politique gouvernementale est contrainte par les identités, intérêts et pouvoirs sous-jacents des individus et groupe qui, au sein et en dehors de l'appareil d'État exercent en permanence une pression sur les décideurs en vue de leur faire adopter des politiques conformes à leurs préférences"⁸³.

C'est une posture qui épouse la vision des mercantilistes qui est utilisée dans les Relations internationales pour qualifier certaines analyses contemporaines mettant en exergue les rivalités économiques internationales. Même si les fondements de cette théorie restent encore flous, elle peut être rattachée au courant néoréaliste, ainsi qu'à l'analyse listienne et institutionnaliste. Il

⁸² Battistella, *Théories des relations...*, p.205.

⁸³ *Ibid.* pp. 205-206.

est défini par Adam Smith comme " l'ensemble des pratiques et comportements commerciaux qui placent l'économie au service de la puissance de l'État"⁸⁴. Empirique et descriptive dans sa démarche, elle revendique un réalisme qui contraste avec l'irréalisme des hypothèses de la théorie orthodoxe. Toutefois, même si les auteurs inscrits dans cette perspective ont voulu développer un nouveau champ théorique en marge de la vision libérale et marxiste, le débat reste jusqu'ici dispersé du fait de la grande diversité des instruments employés. Rejetant généralement l'idée du doux commerce, ils identifient désormais de nouveaux champs d'affrontements interétatiques, non plus limités à un niveau national, mais aussi régional⁸⁵. C'est en ce sens que Robert Gilpin présente sa théorie comme alternative aux trois théories classiques des Relations internationales : libérale, marxiste et réaliste⁸⁶. Se référant à la théorie mercantiliste, il prône une interprétation "réaliste" des rapports internationaux tout en insistant sur l'évolution des structures du système international et le jeu contradictoire des différentes ambitions nationales dans les négociations internationales. La résurgence du protectionnisme et des guerres commerciales entre les grands blocs régionaux est à craindre. Dans ce système de quasi-blocs, pratiquant entre eux un commerce "administré", la compétition n'est plus militaire, mais économique⁸⁷. L'État n'est sollicité que pour pallier la faible compétitivité de l'économie nationale.

La compréhension des théories des Relations internationales est incontournable pour scruter la scène politique internationale. Mais sa clarté est encore plus évidente avec la conjugaison des concepts adaptés aux défis actuels. Telle est la mesure, l'exercice auquel nous nous prêtons pour cerner les contours d'une meilleure compréhension de la guerre économique entre les grandes puissances dans le Golfe de Guinée. Loin d'être exhaustif, le dévolu a été jeté sur les principaux concepts qui facilitent la compréhension d'un certain nombre d'attitudes politiques, diplomatiques, économiques, commerciales, scientifiques et culturelles. Parmi ceux-ci figurent Océan bleu, économie, guerre et guerre économique.

Pour Chan Kim et Renée Mauborgne, comprendre le concept Océan bleu revient à la comparer à la stratégie Océan rouge. L'Océan rouge étant l'approche traditionnelle : l'environnement du marché est connu, les entreprises s'y font la guerre (jusque au sang rouge...) pour gagner des parts de marché, les unes par rapport aux autres, face à une demande existante. L'aspect concurrentiel y est omniprésent. La stratégie Océan bleu vise à relancer une

⁸⁴ Ali Laïdi, *Histoire mondiale du protectionnisme...*, p.41.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ R. Gilpin, *The political economy of international relation*, New Jersey, Princeton University Press, 1987, p.301.

⁸⁷ Laïdi, *Histoire mondiale du protectionnisme...*, p.42.

activité d'un marché jugé saturé et hyper concurrentiel, aux perspectives de croissance limitées. Pour cela, il est préconisé d'abandonner l'obsession de l'affrontement et de chercher à créer et à capturer une nouvelle demande⁸⁸. L'Océan bleu est donc un espace stratégique constitué d'un marché non exploité, inconnu et non affecté par la concurrence. Dans l'espace Océan bleu, la demande est plutôt créée que conquise. Il offre aux entreprises une croissance rapide et importante. Il peut surgir bien au-delà des frontières, même s'il est créé à partir d'un Océan rouge. L'Océan bleu peut ainsi être défini comme une analogie pour décrire l'immensité du potentiel non exploré qui suscite la convoitise des agents économiques sur la scène internationale.

L'économie est un concept polysémique. Il a évolué dans le temps et dans l'espace pour prendre des allures internationales, donnant lieu à une forme de ruse stratégique. Pour Edmond Malinvaud, l'économie est la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société. Elle s'intéresse, d'une part, aux opérations essentielles que sont la production et la consommation des biens et, d'autre part, aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations⁸⁹. Selon le *Lexique de science politique*, l'économie est l'étude des phénomènes attachés à la fois à la sphère économique et à la sphère politique. Elle peut aussi désigner les analyses qui, dans le domaine international, portent sur la mondialisation, le rôle des firmes dans les marchés internationaux, sur les crises financières, mais également sur la réglementation des institutions qui sont mises en place pour tenter d'encadrer les échanges et de réguler les comportements des agents économiques sur la scène internationale⁹⁰. Il convient de relever que ces échanges débouchent parfois sur des rivalités.

Pour Gaston Bouthoul, la guerre est une forme de violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée quant aux manières dont ils la mènent. En outre, elle est limitée dans le temps et dans l'espace et est soumise à des règles juridiques particulières, extrêmement variables suivant les lieux et les époques⁹¹. Selon Paul Valéry, elle est un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit des gens qui se connaissent, mais ne se massacrent pas⁹².

La guerre, selon le *Lexique de science politique*, est un conflit armé opposant au moins deux États ou d'autres institutions telles que les empires, les principautés, les seigneuries. Pour

⁸⁸ Chan Kim et Mauborgne, *Stratégie océan bleu*...p. 9.

⁸⁹ E. Berr, *Macroéconomie*, Paris, Dunod, 2019, p.60.

⁹⁰ Olivier Nay et al., *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 2017, p.198.

⁹¹ G. Bouthoul, *La guerre, que-sais-je*, Paris, PUF, 1980, p.70.

⁹² P. Valéry, *La guerre*, www.le-livre-cle.fr, consulté le 10 octobre 2019 à 15heures.

Carl Von Clausewitz, elle représente le prolongement de la politique par d'autres moyens⁹³. Elle permet ainsi de penser la guerre comme un moyen d'action à la disposition des groupes organisés, comme l'affrontement d'ensemble de deux armées rivales et finalement comme l'une des phases alternatives du commerce entre groupes sociaux. De nos jours, la guerre a évolué pour sortir des sentiers battus. Elle s'est étendue à d'autres domaines comme la sécurité, la diplomatie, la politique et l'économie. On parle désormais de la guerre économique qui est définie par Ali Laïdi, comme étant l'utilisation de violence, de contraintes et de moyens déloyaux ou illégaux pour protéger ou conquérir un marché, gagner ou préserver une position dominante qui permet de contrôler abusivement un marché⁹⁴. Par déloyal, on entend le fait par exemple de visiter un salon professionnel et d'échanger avec des entrepreneurs ou des cadres sans révéler sa véritable identité ou de récupérer un contrat déjà signé par un concurrent (le cas des sous-marins français vendus à l'Australie). Par illégal, on entend toutes les méthodes d'affrontements qui vont de l'homicide (affaire des frégates de Taiwan) aux pressions exercées sur certains cadres en passant par des intrusions informatiques.

Ces batailles sont certes économiques, mais leurs finalités sont politiques. Elles visent à assurer le pouvoir de ceux qui la mènent (État ou entreprises), à forcer les autres acteurs à s'inscrire dans les règles du jeu définies pour servir leurs intérêts. Dans cette bataille, selon Ali Laïdi⁹⁵, il n'y a pas d'alliés, mais que des intérêts. Chaque entreprise, chaque nation entre en guerre pour sauver son économie, préserver ses emplois et conquérir le marché. Dans ce genre de conflit, les victimes ne se comptent pas en nombre de morts, mais en termes de licenciements. L'ANPE (service public de l'emploi en France) a remplacé les hôpitaux militaires, l'ASSEDIC (structure permettant aux chercheurs d'emploi de percevoir des droits au chômage), les pensionnés de guerre. Les vaincus déplorent le nombre de chômeurs et d'exclus. Les vainqueurs fêtent la hausse boursière et empochent les dividendes. La métaphore de la guerre appliquée à l'économie est présentée ici de façon complète. La guerre économique est, en conclusion pour Ali Laïdi, l'intrusion de la violence dans le champ économique pour s'assurer un rapport de force favorable. E.N. Luttwak pour sa part, souligne que la guerre économique n'est que la transposition sur un mode différent de la compétition que se livraient autrefois les puissances sur le champ de bataille. Les conflits liés aux intérêts entre pays développés ne peuvent désormais trouver l'expression qu'à travers l'affrontement économique, car le temps des

⁹³ P. Valéry, La guerre, www.le-livre-cle.fr, consulté le 10 octobre 2019 à 15heures.

⁹⁴ Ali Laïdi, *Histoire mondiale de la guerre* ...p.13

⁹⁵ Ali Laïdi et D. Lanvaux, *Les secrets de la guerre*..., pp.25-26.

conflits frontaux associés aux conquêtes territoriales est révolu⁹⁶. Christian Harbulot estime que malgré son ancienneté et la place qu'elle occupe dans l'actualité, plusieurs peinent à comprendre la réalité de la guerre économique, déplorant le fait qu'il n'existe pas une culture écrite reconnue sur la guerre économique par le monde académique. Même si des travaux ont été menés dans les Universités à ce sujet, il n'en demeure pas moins que la guerre économique demeure un concept mal accepté, décrié ou tout simplement nié parfois. Il va jusqu'à parler de grille de lecture refoulée parce que l'on préfère voir un monde aux relations pacifiées, tout en faisant taire tous les différends économiques dans le bloc occidental. Étudier la guerre économique, c'est passer du non au dit⁹⁷. Il définit enfin la guerre économique comme l'expression majeure d'un rapport non militaire ou l'utilisation de la richesse pour construire un système militairement industriel : la poursuite de la guerre par d'autres moyens. La survie d'un pays ou d'un peuple, tout comme la recherche, la préservation et l'accroissement de puissance sont des principaux éléments déclencheurs. Une clarification qui va en droite ligne avec le rapport Martre de 1994 qui la définit comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques⁹⁸.

Elle est devenue l'expression des rapports de force géoéconomiques et, donc géopolitiques de l'ordre de confrontation. C'est d'ailleurs ce que souligne Christian Harbulot lorsqu'il mentionne: au mode traditionnel de confrontation des États-Nations par la guerre militaire qui a succédé à une nouvelle géographie des rapports de force dominée par la recherche de la puissance géoéconomique, culturelle et sociétale⁹⁹. Une définition que François Bernard Huyghe rend plus simpliste en ces termes : la guerre économique, dans le sens employé en intelligence économique, est l'effort que mène un État pour se procurer ou conserver des ressources rares éventuellement en relation avec des acteurs publics. En ce qui concerne R. D'Aveni, il a proposé une approche qualifiée d'hyper-compétitive dans laquelle les firmes sont engagées dans une lutte acharnée sur les marchés et où la concurrence revêt explicitement une métaphore guerrière. Dans son travail, il vante les mérites de l'agressivité concurrentielle. Celle-ci est présentée comme l'unique stratégie efficace dans un environnement turbulent et hyper-dynamique. Il analyse ainsi la concurrence comme un phénomène destructeur et guerrier

⁹⁶ E. Bosserelle, "La guerre économique, forme moderne de la guerre ?" in *Revue française de socio-économie*, Vol 2, n° 8, 2011, pp. 170-171.

⁹⁷ C. Harbulot, "Qu'est-ce que la guerre économique et puissance ?", in *Fondation Prometheus*, n°3113, 2015, pp.27-29.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ C. Harbulot, *La main invisible des puissances. Les Européens face à la guerre économique*, Paris, Ellipses, 2005, p.45.

où la survie s'impose comme le seul enjeu véritable pour les participants au marché. Selon ce dernier, les entreprises ne peuvent plus se fonder sur la vieille idéologie du *Fairplay* et de la courtoisie. Elles prennent conscience de la nécessité d'une nouvelle idéologie de l'hyper-compétition. Les plus agressives d'entre elles savent très bien qu'elles ne se battent plus sur des marchés nationaux relativement tranquilles et isolés. Elles sont, au contraire, au beau milieu d'une lutte à mort, d'une guerre mondiale¹⁰⁰.

F. Coulomb et J. Fontanel proposent de retenir deux grandes acceptions de la guerre économique. Au sens strict, on peut parler de guerre économique lorsque les États sont disposés à subir une perte de leur propre bien-être pour atteindre des objectifs politiques ou stratégiques ou encore lorsque des mesures économiques accompagnent un conflit militaire (embargo, boycott, etc.). La guerre économique n'est donc qu'un outil qui permet d'atteindre des objectifs qui demeurent fondamentalement d'ordre politique¹⁰¹. Au sens large du terme, la guerre économique renvoie à un ensemble d'actions mises en œuvre par des firmes et/ou des États dans le but d'obtenir (ou de maintenir) un (des) avantage(s) concurrentiel(s) dans les domaines industriels et commerciaux. La guerre économique est donc un ensemble de pratiques mises en œuvre par des firmes et par des États motivés par la recherche de la puissance dans le champ de l'économie. Forme atténuée du *Hard Power*, la guerre économique traduirait alors l'ensemble des moyens utilisés par un pays à l'encontre des autres pour défendre ses parts de marché ou accroître sa puissance selon Frédéric Teulon ou, plus synthétiquement, elle se présente comme un affrontement entre les États qui cherchent à s'approprier les marchés et ressources rares, matières premières, capitaux, technologies, cerveaux...

Selon Pascal Boniface, la guerre économique peut se définir par la mobilisation de l'ensemble des moyens économiques d'un État à l'encontre d'un autre État pour accroître sa puissance ou le niveau de vie de ses habitants¹⁰². Quant à Frédéric Munier, "La guerre économique doit être comprise dans un sens restreint, celui de l'affrontement entre nations par et pour l'économie et élargir le concept reviendrait à y inclure la compétition économique qui, après tout, n'est que le lot commun des entreprises¹⁰³. La guerre économique n'est donc pas une guerre pour l'économie, mais un conflit politique mené sur le terrain économique. Autrement dit, l'objectif d'une guerre économique est toujours politique et vise la conquête ou la préservation de la puissance. C'est dans le même sillage que Bernard Esambert affirme que la

¹⁰⁰ R. D'Aveni, *Hype-competition managing the dynamic of strategic maneuvering*, Vuibert, Free press, 1994, p.371.

¹⁰¹ Bosserelle, "La guerre économique...", pp.170-171.

¹⁰² Pascal boniface, *Les guerres de demain*, Paris, Seuil, 2001, p. 120.

¹⁰³ Bosserelle, "La guerre économique...", p.172.

compétition économique est désormais planétaire. La conquête des marchés et des technologies a pris la place des anciennes conquêtes territoriales et coloniales. Les armes s'appellent innovation, productivité, taux d'épargne, consensus social et degré d'éducation. Les défenses se nomment droit de douane, protections monétaires et entrave au commerce international. Les combattants Japon, Chine, Europe, États-Unis, Russie, mais aussi Tiers-Monde s'affrontent sans merci. Elle est donc une stratégie pour accéder à la puissance grâce à l'usage des moyens économiques, juridiques, politiques et parfois humanitaires.

X-CADRE SPATIO-TEMPOREL

Cette d'étude s'inscrit dans un espace géographique où se sont déroulés les faits à une période de l'histoire qu'il convient d'inscrire dans un cadre spatio-temporel. Le Golfe de Guinée, la France, les États-Unis, la Chine et la Russie obéissent à une géolocalisation naturelle répartie sur 04 continents que sont : l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie.

Géographiquement, le Golfe de Guinée est une partie de l'Océan Atlantique qui s'enfonce en coin vers le continent africain. Situé au Sud-Ouest de l'Afrique, il lui donne un peu au nord de l'Équateur une longue façade maritime Est-Ouest balayée par les alizés et la côte de Guinée. Deux conceptions sous-entendent sa définition géographique. Il s'agit de celle retenue par l'Organisation hydrographique internationale et la délimitation restreinte qui limite le Golfe de Guinée aux pays de la Commission du Golfe de Guinée. Pour l'Organisation hydrographique internationale, il englobe 16 pays : Guinée Bissau, Guinée-Conakry, Sierra Léone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, Guinée Équatoriale, Sao Tomé et Principe, Gabon, Congo, RDC et Angola. Pour la Commission du Golfe de Guinée, il correspond aux pays signataires du traité de Libreville le 3 juillet 2001 : Angola, Cameroun, Congo, R.D.C, Gabon, Guinée Équatoriale, Nigeria et São Tomé et Principe¹⁰⁴. Dans le cadre de ce travail, nous allons aborder le Golfe de Guinée dans son sens large, c'est-à-dire de la Guinée-Bissau à l'Angola.

Depuis 1989, l'appétit grandissant des économies émergentes a basculé certaines batailles d'intérêts stratégiques en Afrique dont le Golfe de Guinée constitue le nœud. L'année 1989 marque un moment de rupture historique dans le XX^e siècle. Elle symbolise à la fois la fin des logiques de la guerre froide et celles des idéologies qui ont construit les sociétés et ont façonné le cours du siècle. La fin de la guerre idéologique déboucha sur une victoire incontestée des

¹⁰⁴ http://www.memoireonline.com/09/10/3846/m_Initiatives-diplomatiques-et-occupation-de-lespace-africain-le-cas-du-golfe-de-guinee-2001-2003.html.

capitalistes et, par conséquent, de son adoption par plusieurs États¹⁰⁵. Le monde entier trouva enfin un consensus sur un cadre géoéconomique qui allait désormais régenter les relations : le libéralisme. Ce fut le départ d'une mondialisation avec tout son corolaire. Les batailles ne furent plus limitées à la conquête territoriale ou pour l'obtention de l'autonomie et de l'indépendance. Les conflits prirent de plus en plus la forme économique où les multinationales furent mises en avant.

XI- MÉTHODOLOGIE

L'histoire est une discipline scientifique qui se fait grâce aux sources ; lesquelles peuvent être orales, écrites, iconographiques, sonores ou audiovisuelles. Avec l'avènement de l'École des Annales sous Marc Bloch, Lucien Febvre et Fernand Braudel, on a assisté à une révolution dans l'écriture de l'histoire. Pour une meilleure compréhension de celle-ci, l'historien peut désormais faire recours à d'autres disciplines dès lors qu'elles lui permettent de rétablir la vérité. L'histoire s'inscrit ainsi dans le champ de l'inter et la transdisciplinarité, d'où l'importance d'une documentation plurielle, variée et diversifiée. Pour ce faire, la présente étude s'inscrit dans la Nouvelle Histoire, une approche qui a permis de puiser dans d'autres disciplines pour expliquer certains faits. Pour ce faire, la méthode analytique est utilisée pour traiter cette d'étude. Ayant la particularité d'une observation empirique préalable pour expliquer différents angles d'une même réalité, elle s'applique au fonctionnement interne et externe de la guerre économique.

Dans la quête des informations, nous avons consulté les fonds des bibliothèques de l'Université de Yaoundé 1, de l'Université de Yaoundé 2 à Soa, de l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC). Bien qu'indispensables, les lectures faites dans ces structures se sont avérées insuffisantes pour combler les attentes. Dans le but de parvenir à compléter les documents livresques, recours a été fait aux documents d'archives et aux rapports du ministère des Relations extérieures du Cameroun, du ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, des Accords de Coopération pour des investissements, de la Commission du Golfe de Guinée (version numérique), de l'Agence française de Développement (AFD), de l'Institut français et du Centre russe des Affaires. Cela a permis d'obtenir des rapports, des journaux de débats officiels et des textes de loi que nous avons examinés et reliés à d'autres faits, non seulement pour comprendre l'essence de la guerre

¹⁰⁵ La Bulgarie, la Pologne, la Roumanie, plus tard le Vietnam, rejoignent la France, l'Allemagne et l'Afrique du Sud. Voir A. Laidi, *Le retour de la flamme : comment la mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calman-lévy, 2006, p.132.

économique, mais aussi pour voir comment elle se déploie dans le Golfe de Guinée, ainsi que ses répercussions sur les économies de ces pays dans cette zone.

En procédant par des stages académiques pour remblayer et avoir une précision sur certaines informations, notre passage en qualité de Stagiaire au Centre de Recherche documentaire de l'École internationale de Forces et de Sécurité (EIFORCES) nous a été d'un grand apport. Un parcours qui ne s'est pas contenté de l'acquisition de données matérielles, mais aussi immatérielles. Une démarche qui procède au moyen d'enquête par le recueil de la parole des acteurs. Le but étant de recouper l'information, de comprendre les stratégies, les règles de la guerre économique et les enjeux d'une mobilisation de toutes les composantes du pouvoir de la structure étatique pour accompagner l'action internationale des firmes et multinationales. Les colloques et autres activités organisés au sein de cette structure nous ont permis de rencontrer certains experts en la matière. C'est ce qui explique les entretiens avec certains spécialistes de la question, notamment des instructeurs civils aux instructeurs militaires. En plus de cela, des interviews formelles et informelles, libres et semi-dirigées ont été réalisées pour confronter les sources écrites et en déduire les perceptions.

Le choix des interlocuteurs s'est fait sur la base de leur statut et de leur expérience, ce d'autant plus que certains d'entre eux ont été des témoins oculaires et des acteurs des réalités qui ont façonné les faits historiques et impulsés un certain nombre d'activités de la vie nationale et internationale. Ils peuvent être dénombrés à une cinquantaine, selon leur niveau d'implication. Les questions qui leur ont été adressées étaient d'ordres techniques, politiques, économiques et opérationnels, du fait de l'objectif de ce travail qui vise une démonstration pratique assortie de résultats.

Après avoir collecté ces données, nous avons procédé à un dépouillement, puis à un traitement systématique de ces dernières, selon les canons qui sous-tendent la démarche en science historique. Il s'agit d'"une opération intellectuelle qui consiste à décomposer une œuvre ou un texte en ses éléments essentiels afin d'en saisir les rapports et de donner un schéma général de l'ensemble"¹⁰⁶ ; laquelle a donc consisté à une confrontation des sources, à l'analyse, à la critique et à l'interprétation des informations recueillies. L'objectif visé étant de démontrer l'effectivité d'une guerre économique entre les grandes puissances dans le Golfe de Guinée qui constitue désormais leur nouvel Océan bleu. Ce procédé a abouti à la structuration de ce travail fondée sur l'opportunité pour les pays frontaliers au Golfe de Guinée de diversifier des

¹⁰⁶P. Pierre et M. Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand colin, 2009, p.13.

partenariats, au regard du contexte international ambiant. Il s'est agi de vérifier une hypothèse adossée sur le plus grand nombre d'observations générales, en extrayant le sens du contenu¹⁰⁷.

Cette recherche qualitative a permis d'analyser les données descriptives des éléments qui démontrent l'effectivité d'une bataille entre les grandes puissances pour obtenir le monopole du contrôle des économies des pays du Golfe de Guinée. Dans une approche qualitative et quantitative de l'analyse et de logique déductive, les chiffres n'ont pas été exclus dans l'élaboration de ce travail de recherche. Ils ont été d'une grande importance dans la mesure où ils ont permis de comprendre et d'expliquer le comportement de certains acteurs économiques et politiques. Sans avoir la prétention d'être un spécialiste du décryptage des données chiffrées, l'objectif ici est de reconstituer les faits dans une posture similaire à celle d'un juge d'instruction, comme le fait remarquer Marc Bloch¹⁰⁸.

XII-LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La présente recherche a été confrontée à moult achoppements qui ont quelque peu ralenti l'évolution du travail. Des procédures à la délivrance des mandats de recherche, des suspicions, en passant par les demandes d'entretiens rejetées, reportés et parfois annulés, nous étions alors très loin d'acquérir les informations recherchées, si cela n'avait été dans une logique de clandestinité et de recommandations spéciales. Ce que nous pouvons qualifier de difficulté d'ordres technique, scientifique et circonstancielle. Il s'agit d'une combinaison de pesanteurs que nous assimilons à une réalité acquise à l'obligation de réserve dont sont astreints ceux qui sont en charge de la gestion de certaines structures et institutions stratégiques, outils pilotes de la coopération. Au siège de Bolloré Africa Logistics, il nous a été brandi le motif que l'entreprise était en pleine restructuration. Ils nous ont tout simplement renvoyé sur le Site Internet de la structure.

En outre, des demandes formulées à l'endroit de certaines entités étatiques et organismes internationaux en vue d'obtenir l'accès aux archives administratives n'ont jamais connu de suite favorable. Les responsables des multinationales à qui nous avons adressé des demandes d'entretien ne se sont jamais rendus disponibles. L'acquisition des livres spécialisés dans notre champ de recherche n'a pas toujours été évidente. Il fallait passer la commande à la Fnac Paris et attendre des jours, voire des semaines pour être livrée. Une situation qui ne nous rendait pas la tâche facile. Néanmoins, grâce aux conseils et à l'intervention de notre encadreur, de certains hauts commis de l'État qui, par ailleurs, ont requis l'anonymat, nous sommes parvenue à

¹⁰⁷ Pierre et Alex, *L'analyse qualitative* ...p.13.

¹⁰⁸ M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p.23.

l'obtention de certaines données, contribuant ainsi à absorber le déficit d'informations auxquelles nous faisons face. Au total, nous avons pu malgré ces difficultés, achever ce travail qui s'articule autour de 06 chapitres.

XIII-PLAN DU TRAVAIL

Malgré les difficultés rencontrées comme indiqué plus haut, nous avons pu mener à bout nos travaux de recherches et, par ricochet, conduire la réflexion en produisant le présent travail. Il est structuré en deux parties qui en constituent le fil directeur, subdivisées respectivement en six chapitres. La première partie est intitulée les États en première ligne dans la guerre économique et la deuxième partie la main basse des multinationales. Chacune des parties comporte trois chapitres.

Le premier chapitre est consacré à l'étude et à l'analyse de différentes politiques africaines des États-Unis, de la France, de la Fédération de Russie et de la République populaire de Chine.

Le deuxième chapitre met un accent particulier sur les grandes puissances et leurs stratégies d'invasion du Golfe de Guinée. Dans ce chapitre, il est question d'analyser l'Aide publique au Développement, comme un goulot d'étranglement et la promotion de la démocratie comme un levier d'ingérence.

Le troisième chapitre montre comment à partir de certains organismes internationaux et avec le concours de certains chefs d'État, les économies des pays frontaliers au Golfe de Guinée sont prises en otage par les grandes puissances. Il s'intitule la vassalisation occidentale des économies du Golfe de Guinée. Il fait ressortir le jeu trouble de droit international et le laxisme de certains chefs d'État de la région.

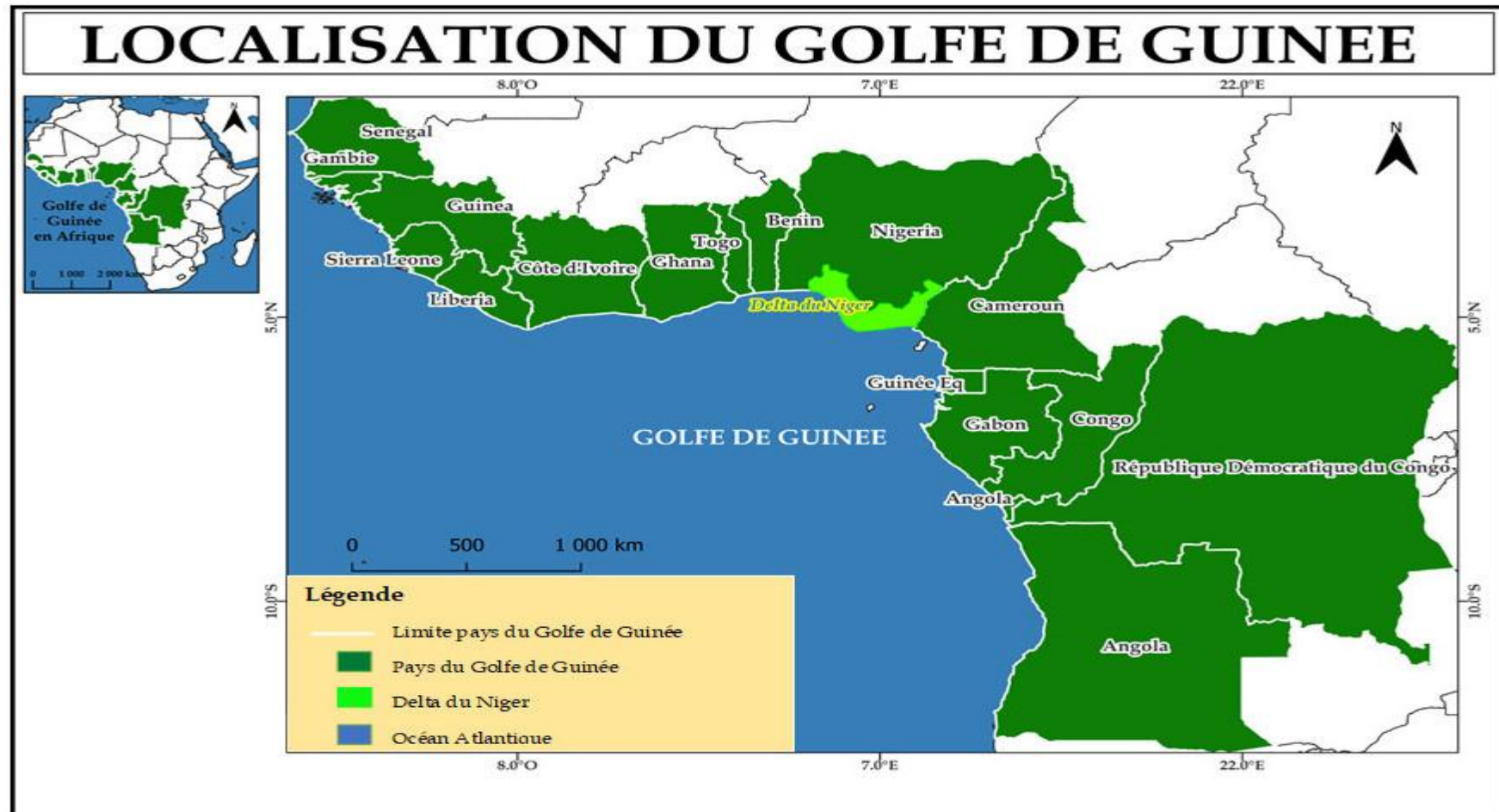
Le chapitre quatre traite des batailles que les grandes puissances se livrent pour le contrôle des matières premières dans le Golfe de Guinée. Avec pour titre le Golfe de Guinée au centre d'une redistribution des cartes entre anciennes puissances et nouvelles puissances. Il analyse les différentes stratégies mises sur pied par ces puissances pour sécuriser leur accès au théâtre africain.

Le cinquième chapitre analyse les stratégies et les outils de guerre économique que les entreprises chinoises et françaises utilisent sur leur théâtre d'opérations qu'est le Golfe de Guinée. Intitulé l'affrontement sino-américain autour des ressources énergétiques, il traite des investissements chinois dans le secteur minier et du réveil de l'aigle américain.

Le sixième porte sur le retour de la Russie en Afrique qui, après une longue absence, manifeste de plus en plus un intérêt pour le continent, d'où le titre la Russie dans le Golfe de

Guinée : le grand retour. Il est question d'analyser les stratégies de déploiement de la Russie et le rôle joué par ses multinationales dans la conquête de nouveaux marchés.

Carte 1: Localisation des pays du Golfe de Guinée



Source : carte conçue par l'auteur sur la base des données Open Street Map, 2023. Système de coordonnées de référence : WGS84.

PREMIÈRE PARTIE :
LES ÉTATS EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Avec la chute de l'URSS, l'économie du monde s'est engagée dans une internationalisation des échanges. Théoriquement basés sur le libre-échange et un désengagement progressif des États, les faits ont vite contredit cette idylle de la "mondialisation heureuse". Même si le libre-échange a réussi à s'imposer, force est de constater que tous les États n'ont pas renoncé à leurs prérogatives de puissance. Les conflits militaires entre les grandes puissances ont été remplacés par la guerre économique. Un concept qui a eu le mérite de démontrer que l'économie est devenue un instrument, dont plusieurs États se servent pour faire prévaloir leur domination. On note désormais une forte implication de ces derniers dans les relations économiques contemporaines. Ils sont suffisamment parés pour livrer cette bataille et n'hésitent pas à se servir de tous les outils nécessaires pour gagner cette guerre économique. Des outils qui peuvent être politiques, économiques, juridiques et humanitaires.

CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU GOLFE DE GUINÉE

Considéré comme la seconde province mondiale en matière d'énergie après le Moyen Orient¹⁰⁹, le Golfe de Guinée se trouve au centre d'une forte compétition entre les grandes puissances désireuses de contrôler ses richesses. Situé entre l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud, le Golfe de Guinée est un carrefour maritime entre l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie. C'est une aire de transit qui relie plusieurs ports africains au reste du monde¹¹⁰. Plusieurs auteurs situent sa découverte autour du XIII^e et XIV^e siècle par les explorateurs portugais déjà présents sur les côtes africaines¹¹¹. Comme le rappelait Christophe Wondji¹¹², le Golfe de Guinée renvoie à l'image de l'Afrique atlantique, issue d'une vision portugaise avec ses multiples appellations et découpages en relation avec les conditions de navigation et des ressources naturelles qu'ils trouvaient sur ce littoral¹¹³. Cette région avait joué un rôle important dans le commerce triangulaire, au regard de sa démographie faisant d'elle un marché pour les produits ramenés de l'Europe et un endroit idéal pour la chasse aux esclaves. Tout au long de la traite négrière, il fut l'un des théâtres d'expédition des esclaves enlevés sur la côte vers l'Amérique¹¹⁴.

Historiquement, le Golfe de Guinée autrefois appelé Golfe du Bénin, a été un élément important dans la conquête européenne en Afrique. Des activités missionnaires en passant par le commerce, le Golfe de Guinée a été le théâtre des intrigues et des batailles économiques, politiques, militaires et diplomatiques entre les puissances européennes pour l'accès et le contrôle de ses territoires. Etant considéré à cette époque comme le centre de gravité des relations commerciales transatlantiques, plusieurs échanges commerciaux y avaient cours dans cette région¹¹⁵.

¹⁰⁹ J. C. Servant, "Offensive sur l'or noir africain : une priorité stratégique", in *le Monde Diplomatique*, Paris, janvier 2003.

¹¹⁰ Parmi ces ports nous avons le port de Lomé, d'Accra, Port Harcourt, Douala, Abidjan, Cotonou, Pointe-Noire, Port Gentil et Matadi.

¹¹¹ Il est important de rappeler qu'on ne découvre pas un territoire peuplé par les hommes. Cette découverte est européenne car ignoraient son existence.

¹¹² C. Wondji, *La côte ouest africaine du Sénégal à la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 1984, 18.

¹¹³ P. Kipré, "Sur la périodisation de l'histoire de l'Afrique de l'ouest : le Golfe de Guinée", *Afrique histoire*, vol 2, 2004, p.86.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ C. Ukeje, W. Mvomo Ela, "Approche africaine de la sécurité maritime : cas du Golfe de Guinée", n°11, *FES la paix et la sécurité en Afrique*, P.10.

Le commerce de l'huile de palme, du caoutchouc, de l'ivoire, de l'or, des armes à feu, des munitions, des liqueurs, des spiritueux, des esclaves a fait du Golfe de Guinée une zone d'intérêt stratégique. Avec des voies navigables qui desservent depuis le commerce transatlantique, le Golfe de Guinée grâce à son ouverture sur l'océan atlantique représente une porte importante sur le monde pour les pays frontaliers, ainsi que pour les pays enclavés de l'hinterland (Centrafrique, Tchad, Mali, Burkina Faso) qui dépendent de l'accès à la mer pour l'importation et l'exportation vers les marchés internationaux.

Avec la mondialisation, la région est devenue un axe important dans la navigation internationale reliant désormais l'Extrême Orient aux pays du Nord et du Sud de l'Atlantique. Étant établi que de nos jours, 90% du fret se fait par voie maritime¹¹⁶, le Golfe de Guinée est devenu depuis les années 1990, l'une plateforme maritime pour les échanges internationaux. Il est ainsi considéré comme le nouvel eldorado des grandes puissances et des pays émergents. Malgré ce pillage dont a été victime l'Afrique en général et le Golfe de Guinée en particulier, le continent berceau de l'humanité possède encore d'énormes richesses naturelles qui attirent les grandes puissances et les pays émergents. Dès lors, on comprend pourquoi malgré les indépendances, cette vaste étendue d'eau suscite toujours plus de convoitise.

Au centre d'âpres batailles géopolitiques entre les puissances consacrées et celles émergentes, l'ambition de chacun des acteurs est de contrôler la région. Dans cette bataille géostratégique, l'enjeu n'est plus d'obtenir des gains territoriaux comme pendant la colonisation mais, d'avoir accès aux immenses ressources naturelles qui s'y trouvent. Pour ce faire, chaque puissance y va de ses propres stratégies¹¹⁷.

I. Spatialisation du Golfe de Guinée

Le Golfe de Guinée est une partie de l'océan atlantique qui s'enfonce en coin vers le continent africain. Situé au Sud-Ouest de l'Afrique, il donne au Nord de l'Équateur sur la façade maritime Est-Ouest balayée par les alizés et la côte de Guinée. Abondant dans ce sens, préciser les limites réelles du Golfe de Guinée s'apparente à une gageure intellectuelle¹¹⁸. Pour sa délimitation, plusieurs appréhensions émanent autant des chercheurs que des organisations internationales. Pour Damien Awoumou Côme, "le Golfe de Guinée est une sous-région dont

¹¹⁶ *Review of maritime transport*, UNCTAD, Geneva 2007.

¹¹⁷ J.S.Fagongnam, "le Golfe de Guinée : nouveau théâtre de compétition stratégique entre les grandes puissances", in *VIGIE*, n°015, 20203,p.36.

¹¹⁸ C.C. Tsala Tsala, "les rivalités entre la France, les États-Unis d'Amérique et la Chine dans le Golfe de Guinée", in *Institut des Études Africaines*, n°13, 2023, p.98, A. Tassa, "Golfe de Guinée : limites politiques et enjeux géopolitiques ?", *Thinking Africa*, n°32, octobre 2015, p.2.

les contours réels et définitifs sont difficiles à saisir¹¹⁹". Tandis que, Jean-Pierre Meloupou et Moïse Tmakekeu Ngoutsop y voient en le Golfe de Guinée un espace en définition¹²⁰. Tout compte fait, deux conceptions sous-entendent sa définition géographique.

1. La délimitation institutionnelle du Golfe de Guinée

Au plan institutionnel, le Golfe de Guinée couvre 8 pays à savoir l'Angola, le Cameroun, la Guinée Équatoriale, le Gabon, Sao Tomé et Principes, le Nigéria, le Congo et la République démocratique du Congo.

Carte 2: Les pays de la commission du Golfe de Guinée



Ces pays représentent les membres signataires du traité de Libreville du 03 juillet 2001¹²¹. Il est important de rappeler que la signature de ces traités est la résultante de la rencontre du 18 au 19 novembre 1999 à Libreville entre les représentants des pays cités plus haut à l'initiative du Président Nigérian Olusegun Obasanjo¹²². Cette rencontre jetait ainsi les bases de la création

¹¹⁹ C. D. G. Awoumou, "le Golfe de Guinée face aux convoitises", in *Enjeux*, n°22, janvier-mars 2005, pp.15-20.

¹²⁰ <https://doi.org/10.4000/sociologies.4155>, Jean-Pierre Meloupou et Moïse Tmakekeu Ngoutsop, "pirateries et mécanismes psychologiques de défense dans le Golfe de Guinée", 2012, p.5. Consulté le 11 avril 2023 à 13 heures.

¹²¹ Journal officiel de la République du Congo, n°32,2005, Préambule du traité de Libreville du 03 juillet 2001.

¹²² Tsala Tsala, "les rivalités entre la France...", p.99.

de la Commission du Golfe de Guinée, avec pour objectif la préservation de la paix et de la stabilité dans la sous-région. Ces différents pays couvrent une superficie d'environ 5 millions de km² avec une population estimée à environ 300 millions d'habitants¹²³. Cette définition institutionnelle est d'ailleurs partagée par plusieurs chercheurs à l'instar d'Achille Mbembe et Albert Didier Ogoulat. Si selon Achille Mbembé le Golfe de Guinée couvre une façade maritime qui s'étend du Nigéria jusqu'en Angola, Albert Didier Ogoulat quant à lui circonscrit le Golfe de Guinée aux pays signataires du traité de Libreville¹²⁴. Cette conception institutionnelle offre des informations sur la superficie, les richesses naturelles et la démographie de chacun des pays.

Occupant une position charnière entre l'Afrique centrale et l'Afrique australe, il partage des frontières avec la Namibie, la République du Congo, la République démocratique du Congo et la Zambie. Sa superficie est de 1246 700km² pour une population estimée à 37,3 millions d'habitants en 2023¹²⁵. Il est compté parmi les plus riches en ressources naturelles dans le continent. Ses terres arables sont estimées à environ 58 millions d'hectares. Son réseau hydrographique lui confère une importante capacité de production hydroélectrique estimée à 18000 mégawatts¹²⁶. En plus de cela, les 1650 km dont il dispose lui permet d'avoir un accès à une diversité d'espèces pélagiques et de crustacés très prisées sur le marché international¹²⁷. Outre ses grandes réserves d'hydrocarbure et gaz, l'Angola est parmi les premiers producteurs de diamants au monde, son sous-sol renferme aussi le fer, la bauxite, de l'uranium, du phosphate, du cuivre, du manganèse et de l'or.

Avec ses 342000km² pour une population d'environ 6,1 millions d'habitants, la République du Congo dispose de nombreuses ressources naturelles importantes. De toutes ces ressources, nous pouvons citer des gisements de pétrole qui ont fait de ce pays l'un des principaux producteurs en Afrique subsaharienne. En plus du pétrole, elle dispose du fer, du cuivre, du diamant, du manganèse, du plomb, du zinc et du cobalt¹²⁸. En outre elle possède une couverture forestière évaluée à 22,4 millions d'hectares d'une potentialité d'environ 300 espèces d'arbres¹²⁹.

¹²³ Tassa, "Golfe de Guinée : limites ...p.7.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Tsala Tsala, "les rivalités entre la France...", p.99.

¹²⁶ <https://www.afdb.org/ar/documents/document/angola-environnement-de-linvestissement-prive-31703#:~:text=Le%20pays%20poss%C3%A8de%20%C3%A9galement%20d,de%20l'uraniumet%20du%20man%20gan%C3%A8se.> Consulté le 05 mai 2025 à 15 heures.

¹²⁷ *Idem*

¹²⁸ <https://japanworldbridge.org/portfolio-item/ressources-naturelles-du-congo/>

¹²⁹ [https://www.timbertradeportal.com/fr/republique-du-congo/152/contexte-forestier#:~:text=Selon%20le%20MEF%20\(2020\)%2C,foresti%C3%A8re%20\(DGF%2C%202020\).](https://www.timbertradeportal.com/fr/republique-du-congo/152/contexte-forestier#:~:text=Selon%20le%20MEF%20(2020)%2C,foresti%C3%A8re%20(DGF%2C%202020).)

Le Cameroun est encore appelé Afrique en miniature. Cette qualification lui avait été donnée en raison de sa diversité humaine, culturelle, minière, géographique et climatologique¹³⁰. Située le long de l'Océan Atlantique, ce pays s'étend sur 475442km² pour une population d'environ 28,37 millions d'habitants en 2023¹³¹. Il partage ses frontières avec le Nigéria, la Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine, le Gabon et le Tchad¹³². Le Cameroun dispose d'une variété impressionnante de ressources minières qui lui confère une position stratégique dans le secteur. Parmi ces minerais, nous avons la bauxite avec une réserve estimée à 1000 millions de tonnes, le fer avec des réserves estimées à 300 millions de tonnes, le cobalt 200000 tonnes et le nickel 900000 tonnes, le diamant estimé à 420 millions de carats, le Rutile estimé à 900 milles tonnes pour ne citer que ceux-ci¹³³. Outre les ressources minières, le Cameroun a un potentiel gazier estimé à 171,647 milliards de mètre cube au 30 avril 2025¹³⁴.

Situé en Afrique de l'Ouest, le Nigéria est le pays le plus peuplé de l'Afrique avec une population estimée à 216 millions en 2023 pour une superficie de 923768km²¹³⁵. Outre son grand potentiel démographique, le Nigéria est un pays riche en ressource minière classée en cinq groupes à savoir les minéraux métalliques, industriels, énergétiques, industriels et les pierres précieuses¹³⁶. Avec une réserve estimée de 3 milliards de tonnes de fer, le Nigéria se classe comme deuxième détenteur du plus grand gisement de fer en Afrique et douzième au classement mondial¹³⁷. Il détient aussi les minerais suivants : le calcaire 10 milliards de tonnes 6eme place mondiale, le plomb et le zinc 6 millions de tonnes, le bitume 42,5 milliards de tonnes, Baryte 21 millions de tonnes 2eme réserve mondiale, l'or 300 millions d'onces et le charbon 2,8 milliards de tonnes¹³⁸. En plus de ces ressources minières, le Nigéria est un géant pétrolier et gazier avec d'importants gisements. Les gisements pétroliers sont estimés à 37,5 milliards de baril et 210,54 trillions de pieds de cube de gaz naturel¹³⁹.

¹³⁰ A. Ketchiemen, *Dictionnaire de l'origine des noms et des surnoms des pays africains*, Paris, Favre, p.81.

¹³¹ <https://www.banquemondiale.org>, consulté le 09 mai 2025 à 10 heures.

¹³² *Idem*.

¹³³ Rapport final provisoire stratégie de développement du secteur géologique et minier du Cameroun, février 2012.

¹³⁴ https://snh.cm/images/PlaquetteSNH_VF_MAJ1_2024.pdf, consulté le 09 mai 2025 à 10 heures.

¹³⁵ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/nigeria/presentation-du-nigeria/>, consulté le 09 mai 2025 à 10 heures.

¹³⁶ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/04/11/le-secteur-minier-au-nigeria>, consulté le 09 mai 2025 à 11heures.

¹³⁷ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/04/11/le-secteur-minier-au-nigeria>, consulté le 09 mai 2025 à 11heures.

¹³⁸ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/04/11/le-secteur-minier-au-nigeria>, consulté le 09 mai 2025 à 11heures.

¹³⁹ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2017/11/01/le-secteur-petrolier-et-gazier-au-nigeria>, consulté le 09 mai 2025 à 11heures.

La Guinée Équatoriale est un pays frontalier au Golfe de Guinée. Elle a une superficie de 28 051km² pour une population de 1.6 millions d'habitants en 2022 d'après la Banque mondiale¹⁴⁰. L'une des principales caractéristiques de ce pays est sa richesse pétrolière et gazière qui l'a propulsé au rang de grands producteurs en Afrique subsaharienne. En plus du pétrole dont les réserves sont estimées à 300 millions de barils pour le champ de Ceiba et un milliard pour le champ d'Alba, le gaz avec les réserves évaluées à 1,3 trillions de pieds de cube(tcf) pour une réserve probable estimée à 4,4 Tcf, la Guinée Équatoriale est dotée d'autres ressources minières parmi lesquelles : le fer, de l'or, le calcaire, le gypse, le Kaolin, le plomb et le cuivre. En outre, le pays dispose d'un potentiel de biomasse estimé à 400 tonnes d'hectares¹⁴¹.

Situé en Afrique centrale, le Gabon s'étend sur 267670km² pour une population d'environ 2.3 millions d'habitants en 2023¹⁴². Ouvert sur une façade maritime de plus de 800 km avec des ressources halieutiques abondantes et variées, il dispose également d'un écosystème riche évalué à 22 millions d'hectares de forêts. Outre ces richesses, le sous-sol gabonais regorge du fer dont les réserves sont estimées à plus d'un milliard de tonnes, du manganèse 500 millions de tonnes, du niobium et du phosphate évalués à 140 millions de tonnes, le Barytine 31 millions de tonnes, de l'uranium, du cuivre, du zinc, du nickel, du platine, de l'étain, de la potasse, du marbre, du granit et du talc. En plus de ceux-ci, nous avons aussi le gaz naturel dont la réserve est estimée à 28,3 milliards de mètres cubes¹⁴³.

Sao Tomé et Príncipe est un archipel isolé situé aux larges des côtes du Golfe de Guinée. Avec une superficie de 1001km² pour une population de 242000 habitants en 2024¹⁴⁴. Les principales richesses économiques de l'archipel sont le cacao, l'huile de palme et la pêche. Comme tous les pays du Golfe de Guinée, il a été découvert un gisement de pétrole dont la réserve est estimée à 2 milliard de barils¹⁴⁵.

La République démocratique du Congo est considérée comme le plus grands pays en Afrique subsaharienne. Avec une superficie de 2.345 410km² pour une population d'environ

¹⁴⁰<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/guinee-equatoriale/presentation-de-la-guinee-equatoriale/>, consulté le 12 mai 2025 à 07heures.

¹⁴¹ <https://au-afrec.org/fr/guinee-equatoriale>, consulté le 12 mai 2025 à 07heures.

¹⁴² <https://www.banquemondiale.org/fr/country/gabon/overview>, consulté le 12 mai 2025 à 07heures.

¹⁴³<https://www.france24.com/fr/afrique/20230830-le-gabon-un-pays-aux-immenses-richesses-naturelles-toujours-d%C3%A9pendant-de-son-p%C3%A9trole>, consulté le 12 mai 2025 à 08heures,
https://eiti.org/sites/default/files/attachments/2009-2010_gabon_eiti_report_fr.pdf.

¹⁴⁴<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/sao-tome-et-principe/presentation-de-sao-tome-et-principe/>, consulté le 12 mai 2025 à 12heures.

¹⁴⁵ <https://www.wrm.org.uy/fr/node/13139>, consulté le 12 mai 2025 à 12heures.

105 789 731 habitants en 2023 selon la banque mondiale¹⁴⁶, elle regorge des ressources naturelles exceptionnelles. Sur le plan géologique, la RDC possède d'énormes gisements de minerais classés comme suit : le diamant, l'or, le pétrole, la bauxite, le pyroschiste, le calcaire, le phosphate, le vanadium, le cuivre, le fer, l'argent, le nickel, l'étain, le manganèse, le chrome, le cobalt, l'uranium, le charbon, le zinc, le niobium, la tantalite, la cassitérite, le béryl, le tungstène, le monzonite, le coltan, le lithium et le saphir¹⁴⁷. Au plan hydrographique, elle possède un important réseau 77810km couvrant ainsi les 52% de la réserve d'eau du continent africain. Au plan écologique, le bassin du Congo abrite le deuxième plus grand massif forestier du monde avec une couverture végétale du continent représentant les 70% dont 600 espèces d'arbres et 10000 espèces animales. Son potentiel halieutique est estimé à 700000tonnes par an¹⁴⁸.

2. Le cadre géographique du Golfe de Guinée

La définition du Golfe de Guinée au sens large du terme s'étend sur un itinéraire maritime de 16 pays comprenant : la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, la Sierra Léone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Benin, le Nigéria, le Cameroun, la Guinée Équatoriale, Sao Tomé et Principe, le Gabon, le Congo, la République Démocratique du Congo et l'Angola¹⁴⁹.

Carte 3: Carte géographique du golfe de Guinée



¹⁴⁶ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>, consulté le 12 mai 2025 à 13heures.

¹⁴⁷ F. Kabwe Omoyi, *Ressources minières de la République Démocratique du Congo source de croissance économique et de conflits armés*, Paris, Éditions universitaires européennes, 2020, p.26.

¹⁴⁸ <https://www.investindrc.cd/fr/spip.php?article10>, consulté le 12 mai 2025 à 13heures.

¹⁴⁹ Tassa, "Golfe de Guinée : limites ... p.4.

Il est important de rappeler que les 08 pays ayant signés le traité de Libreville se retrouvent aussi dans le cadre géographique. Nous allons présenter ici les pays qui ne font pas partie du Golfe de Guinée au plan institutionnel.

Située en Afrique de l'Ouest sur la côte atlantique, la Guinée Bissau s'étend sur 36125km² pour une population d'environ 1,9 millions d'habitants en 2023 selon le Fonds Monétaire International¹⁵⁰. Partageant ses frontières avec la Guinée au Nord et le Sénégal au Sud, ce pays compte une centaine d'îles. Si son économie repose sur l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière, son sous-sol regorge aussi des ressources minières. Parmi ses richesses minières, nous avons de l'or, la bauxite, le phosphate, le diamant et les terres rares¹⁵¹.

La Guinée Conakry est un pays riche en ressources naturelles avec une biodiversité exceptionnelle et une façade maritime. Classée comme première réserve mondiale de bauxite (25%), la Guinée est le deuxième producteur de bauxite au monde. Ses réserves de fer sont estimées à 4 milliards de tonnes, 700 tonnes d'or et 30 à 40 millions de tonnes de carats de diamants prouvés¹⁵². Son sous-sol regorge aussi des réserves de nickel, du manganèse, du rutile, du barytine et des gisements pétroliers¹⁵³. Pour une population d'environ 14,4 millions d'habitants en 2023 selon l'ONU, la Guinée s'étend sur une superficie de 245857km²¹⁵⁴.

Connue mondialement pour ses importants minerais de fer, de diamants, de bauxite, de rutile et d'or, la Sierra Léone partage ses frontières avec le Libéria et la Guinée. Elle est aussi bordée par l'Océan Atlantique. Avec une population estimée à 8 millions d'habitants pour une superficie de 71740km², ce pays est doté d'une biodiversité remarquable dont on retrouve plus de 15000 espèces de plantes, d'une faune abondante et d'une grande variété de poissons¹⁵⁵.

Le Libéria est un pays connu pour sa géographie variée. Membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ce pays d'environ 5 millions d'habitants pour

¹⁵⁰ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/guinee-bissao/presentation-de-la-guinee-bissao/>, consulté le 13 mai 2025 à 10heures.

¹⁵¹

¹⁵² <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GN/situation-economique-et-financiere> consulté le 13 mai 2025 à 11heures.

¹⁵³ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/05/26/guinea-world-bank-provides-support-to-improve-the-management-of-mining-and-natural-resources>, consulté le 13 mai 2025 à 11heures.

¹⁵⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/guinee/presentation-de-la-guinee/#:~:text=Avec%20une%20population%20de%2014,4%20millions%20d'habitants%20en%202022>, consulté le 13 mai 2025 à 11heures.

¹⁵⁵ <https://afrikactus.com/la-biodiversite-en-sierra-leone-un-tresor-menace/>, consulté le 13 mai 2025 à 12heures.

une superficie de 111369km² est doté d'importantes ressources minières. Parmi ces minerais, nous avons le fer, la bauxite, l'or et le diamant¹⁵⁶.

Le Ghana ou encore l'ancien *Gold Coast* est un pays de l'Afrique de l'Ouest ayant une ouverture sur l'Océan Atlantique. Il s'étend sur une superficie de 238 537km² pour une population de 33 788 000 en 2023. Premier producteur d'or africain devant l'Afrique du Sud, ce pays regorge d'autres ressources minières à l'instar des gisements pétroliers, du lithium, de la bauxite, du diamant et du manganèse¹⁵⁷. En plus de ces ressources minières, le Ghana est aussi le deuxième producteur de cacao au monde derrière la Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire est un pays de la CEDEAO qui s'étend sur 322462km² pour une population de 31,17 millions d'habitants en 2023 selon la Banque Mondiale. Premier producteur de cacao mondial, ce pays partage ses frontières avec le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, le Libéria et l'Océan Atlantique. Les recherches géologiques menées ont révélé l'existence des gisements pétroliers et gaziers dont les réserves sont estimées à 300 millions de barils pour le pétrole et 1500 milliards de pieds de cubes pour le gaz¹⁵⁸. Outre les hydrocarbures, nous retrouvons aussi les minerais suivants : le manganèse, l'or, le nickel, le fer, le titane, le diamant, la tantalite, les faluns, le caoutchouc et la bauxite¹⁵⁹.

Avec une population d'environ 12,1 millions d'habitants, le Benin s'étend sur 111763km² de superficie. Contrairement aux autres pays du Golfe de Guinée, il possède des ressources minières limitées. Parmi ces ressources minières, nous avons le calcaire, le phosphate, le fer et l'argile¹⁶⁰.

Compté parmi les plus petits pays d'Afrique, le Togo abrite une population de 8,6 millions d'habitants pour une superficie de 56785km². Ses ressources minières sont constituées du phosphate dont la réserve est estimée à 60 millions de tonnes, le calcaire, le marbre, le kaolin, la bauxite, le fer, le gypse, l'or, le diamant, le niobium, les terres rares, la tantalite et le granite¹⁶¹.

¹⁵⁶ <https://japanworldbridge.org/portfolio-item/ressources-naturelles-du-liberia/>, consulté le 13 mai 2025 à 12heures.

¹⁵⁷ [https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/04/26/le-secteur-minier-au-ghana-en-2018#:~:text=L'or%20repr%C3%A9sente%2097%25%20des,1%25\)%20et%20le%20lithium](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2019/04/26/le-secteur-minier-au-ghana-en-2018#:~:text=L'or%20repr%C3%A9sente%2097%25%20des,1%25)%20et%20le%20lithium), consulté le 18 mai 2025 à 09heures.

¹⁵⁸ B. Yao Koffi, E. Kouassi Haoussi, A.M. Kouassi, J. Biemi, Ressources minières, pétrolières et gazières de la Côte d'Ivoire et problématique de la pollution des ressources en eau et des inondations, pp.120-128. https://www.geoecotrop.be/uploads/publications/pub_381_12.pdf, consulté le 18 mai 2025 à 10heures.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ Ressources naturelles et économiques du Benin, <https://japanworldbridge.org/portfolio-item/richeesse-naturelle-du-benin>, consulté le 19 mai 2025 à 11 heures.

¹⁶¹ Les ressources naturelles et économiques du Togo, <https://japanworldbridge.org/portfolio-item/ressources-naturelles-du-togo/>, consulté le 19 mai 2025 à 11heures.

Avec ses importants gisements pétrogaziers offshore, ses grands gisements miniers et sa richesse faunique et halieutique, le Golfe de Guinée occupe une place de choix dans l'économie mondiale. Situé à la croisée des grandes routes maritimes, le Golfe de Guinée qui s'étend sur près de 6000km de Côte abrite d'importantes ressources naturelles¹⁶². Il représente l'un des points névralgiques du trafic maritime du continent¹⁶³. Sa position géostratégique constitue un enjeu majeur pour la sécurité internationale. Ces différents atouts naturels et stratégiques ont fait du Golfe de Guinée le nouvel océan bleu ou une Afrique utile pour des puissances en quête des ressources énergétiques et d'hégémonie.

II. LES ENJEUX DU GOLFE DE GUINEE

Le Golfe de Guinée fait partie des espaces maritimes qui cristallisent les convoitises. Concentrant les 60% de la production pétrolière du continent, il est devenu un pôle d'attention et d'attraction entre ses anciens partenaires et les nouveaux émergents. Cette attention sur le Golfe de Guinée a été renforcée par la crise ukrainienne débutée en 2014 qui a fait de l'or noir un enjeu de puissance et d'influence¹⁶⁴. Depuis lors, l'on a noté un redéploiement des grandes puissances des zones traditionnelles d'approvisionnement (Russie, Moyen-Orient) vers ce qu'on pourrait qualifier du nouvel océan bleu (le Golfe de Guinée). Cette logique de positionnement de la part de ces puissances traduit et trahit en même temps, leur volonté de contrôle des zones de production de cette ressource stratégique, fondamentale pour le développement économique et la sécurité économique.

1. LES ENJEUX GEOPOLITIQUES ET STRATEGIQUES DU GOLFE DE GUINEE

Anciennement considéré comme un "pré-carré" français, cet espace géographique est aujourd'hui au centre des convoitises. Entre puissances occidentales (Etats-Unis d'Amérique, Grande Bretagne, France, Espagne), puissances Orientales (Chine, Japon, Inde, Israël), du Sud (Brésil, Russie, Afrique du Sud, Maroc) et des acteurs privés (multinationales)¹⁶⁵, la bataille est désormais enclenchée pour le contrôle du Golfe de Guinée. Une compétition entre puissances qui bousculent fortement les privilèges traditionnels de la France.

¹⁶² Marine & Océans, Le Golfe de Guinée, carrefour d'enjeux géo-économiques et sécuritaires, <https://marine-oceans.com>, consulté le 19 mai 2025 à 12heures.

¹⁶³ 4000 navires y transitent chaque jour voir V. Saliou, "Défis africains de la lutte contre l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée", in *Revue de défense nationale*, 2016, p.88.

¹⁶⁴

¹⁶⁵ D. C. Awoumou, "Le Golfe de Guinée face aux convoitises ", in *Enjeux*, n°22, janvier-mars 2005, p.3.

Si les autres puissances semblent découvrir cet espace à une date plus récente, la convoitise occidentale quant à elle date des premières heures de la colonisation. Une convoitise qui s'accroît avec l'avènement de la Guerre Froide¹⁶⁶. Ayant toujours été considéré au plan politique et économique par ses anciens maîtres comme indispensable, il avait joué un rôle crucial dans le processus de la libération de l'Europe du nazisme et dans l'endigement du communisme grâce à la mise en place par la France de la zone stratégique Afrique centrale¹⁶⁷. Cette Zone regroupait la totalité des anciennes colonies françaises de la sous-région et permettait à l'ex puissance coloniale et à ses alliés de faire front à la pénétration de l'adversaire au cœur de l'alliance Atlantique. Dans sa nouvelle politique militaire, la France l'avait placé sous sa responsabilité opérationnelle. Une position qui correspondait à la partie du continent donnant sur la façade maritime qui s'ouvrait à toute l'Amérique¹⁶⁸. En 1964, le Colonel Colin Powell présentait cette zone comme une sorte de prolongement de l'Europe Occidentale, permettant de contrôler et dominer l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud. Elle était de ce fait le flanc et l'arrière du dispositif européen de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), une espèce de couverture de la partie vulnérable du continent américain. Cette zone représentait pour ces puissances un ensemble de points de contrôle des lignes de communications maritimes dans l'Atlantique central et aériennes vers le Moyen et l'Extrême Orient. Toute hypothèse de contrôle de cette zone stratégique par un adversaire rendait les puissances occidentales vulnérables dans la mesure où il pouvait pénétrer le cœur de l'alliance Atlantique, dominer l'Europe et l'Atlantique Sud, et constituer une menace pour l'Atlantique Nord¹⁶⁹. On sait désormais pourquoi les puissances occidentales avaient tout fait pour maintenir leur contrôle et leur domination sur les routes maritimes du Golfe de Guinée.

En plus de cela, il est important de rappeler que la grande partie des échanges entre le Nord et le Sud se fait par voie maritime (90%). Le Golfe de Guinée est devenu dans le cas d'espèce l'une des voies incontournables où transitent les navires qui assurent la liaison entre l'Europe et l'Afrique, l'Europe et l'Asie du Sud et l'Afrique et l'Amérique comme nous l'avons mentionné plus haut. Pour l'Espagne, "le Golfe de Guinée et son environnement maritime constituent une zone prioritaire pour les intérêts stratégiques tant dans le domaine de la sécurité

¹⁶⁶ La guerre froide est le nom donné à la période de fortes tensions géopolitiques durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, entre d'une part les Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés constitutifs du Bloc de l'Ouest et d'autre part l'URSS et ses Etats satellites formant le bloc Est.

¹⁶⁷ J.F. Owaye, "Afrique centrale continent barrière", *Cahier d'Histoire et Archéologie*, n°1, Libreville, 2000.

¹⁶⁸ Olarinmoye Omobalaji, "Le programme RECAMP : la nouvelle politique de coopération militaire française en Afrique noire", mémoire de DEA, IEP de Bordeaux, 2000-2001, p.53.

¹⁶⁹ T. S. Possio, *Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique*, Paris, Publibook, 2007, p.59.

et de la défense que dans celui de son action extérieure comme le prévoit notre stratégie de sécurité nationale"¹⁷⁰. Ces propos de l'amiral Antonio nous donne de comprendre l'enjeu stratégique et voire économique du Golfe de Guinée dans la gouvernance mondiale. Dans la poursuite de son argumentaire, il affirme que le Golfe de Guinée constitue un point de ravitaillement en produits de pêche et d'hydrocarbures pour l'Espagne qui transitent par la mer¹⁷¹. Les pays frontaliers au Golfe de Guinée en tant que fournisseurs de l'Espagne, ont créé, une forme d'interdépendance économique entre les deux pôles avec de grande possibilité de développement. Il est donc devenu impératif non seulement pour l'Espagne mais aussi des autres pays européens de sécuriser le Golfe de Guinée qui est essentiel pour la viabilité du commerce maritime mondial. Le Golfe de Guinée revêt une importance stratégique dans l'environnement sécuritaire, car en le sécurisant, l'on pourrait freiner l'expansion du terrorisme mais aussi garantir la stabilité économique et sociale de la région¹⁷².

En outre, en observant la position géographique du Golfe de Guinée, nous comprenons qu'il occupe une position stratégique en Afrique, qui le met en contact avec les autres sous-régions, notamment la partie Afrique centrale¹⁷³. Par conséquent, "qui contrôle le Golfe de Guinée tient l'Afrique"¹⁷⁴. Ce qui induit que, la puissance qui va réussir à conquérir cette partie du continent, pourrait s'en servir comme un levier de puissance et d'influence pour s'imposer dans le concert des Nations¹⁷⁵. Si posséder des territoires pendant la colonisation conférait un certain prestige et une puissance, posséder le Golfe de Guinée aujourd'hui est aussi synonyme de puissance. Contrôler cette partie du continent c'est aussi influencer certaines décisions des gouvernements des zones de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)¹⁷⁶. Une combinaison d'enjeux stratégiques qu'économiques, qui ne cesse d'aiguiser l'appétit des grandes puissances qui multiplient des stratégies pour avoir accès au contrôle.

¹⁷⁰ A. Martello Lacave, "Le Golfe de Guinée et son environnement maritime constituent une zone prioritaire pour les intérêts stratégiques de l'Espagne", in *Marines & Océans, Golfe de Guinée, carrefour d'enjeux géo-économique et sécuritaires*, Paris, 2022, p.21.

¹⁷¹ Martello Lacave, "Le Golfe de Guinée et son environnement maritime ...p.21.

¹⁷² *Ibid.*, p.12, 19.

¹⁷³ Tsala Tsala, "les rivalités entre la France...", p.106.

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ T. Maequez, "Guerre économique : l'influence, un levier de puissance pour les entreprises", in *Revue Défense Nationale*, septembre 2017, N°809, pp. 89-93.

¹⁷⁶

2. Les enjeux économiques du Golfe de Guinée

La fin de la Guerre Froide et l'effondrement de l'URSS ont entraîné un profond bouleversement sur l'échiquier politique international. Le système bipolaire qui régissait les relations internationales durant la seconde moitié du XXème siècle, cédait brutalement la place à l'hyperpuissance américaine¹⁷⁷. Cependant, les événements du 11 septembre 2001 contribuèrent à la reconfiguration de la carte géopolitique du monde avec un polycentrisme international caractérisé par l'émergence de plusieurs pôles de puissances¹⁷⁸. Cette modélisation du système international avait modifié les orientations des politiques étrangères de certaines grandes puissances. Chacun des acteurs est en quête des éléments pouvant l'aider à s'affirmer sur la scène internationale et imposer sa puissance. C'est fort de cela que nous assistons désormais à une ruée des grandes puissances et des pays émergents vers les zones riches en matières premières, pour le contrôle des routes maritimes, des débouchés économiques et la domination stratégique.

Resté longtemps sous influence occidentale, le Golfe de Guinée s'est transformé en un théâtre de compétitions géopolitique et stratégique entre les grandes puissances et depuis la fin de la décennie 1990, avec les pays émergents. Désormais vu sous l'angle des opportunités par les pays industrialisés pour ses multiples ressources (biodiversité, forêts, hydrocarbures, mines, terres arables) et son grand marché de consommateurs, le Golfe de Guinée attire de plus en plus les convoitises. Il est devenu au fil des années pour les pays émergents, à l'instar de la Chine, le nouvel eldorado des matières premières dont ils ont besoin pour leur percée technologique. Ses immenses richesses du sol et du sous-sol lui confèrent une position privilégiée dans la gouvernance économique mondiale. La succession des crises et l'instabilité politique au Moyen-Orient ont poussé les Etats-Unis d'Amérique et plusieurs puissances à rechercher d'autres sources d'approvisionnements en hydrocarbures. Un phénomène qui a fait du Golfe de Guinée un site alternatif pour leur approvisionnement énergétique.

Si pour les Américains le pétrole du Golfe de Guinée fait partie de leurs intérêts stratégiques¹⁷⁹, pour la Chine et les autres pays émergents, cette zone constitue le nouvel océan bleu d'hydrocarbures. Il est important de préciser que le pétrole du Golfe de Guinée présente plusieurs atouts. Avec une faible teneur en soufre, il est léger et facile à raffiner. Il est *off-shore*, c'est-à-dire situé en haute mer, loin des terres des Etats en proie aux troubles récurrents. L'autre

¹⁷⁷ A. Laidi, *Retour de la flamme : comment la mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, p.10.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.13.

¹⁷⁹ O. Guez, "Le grand jeu pétrolier de Washington", in *Problèmes économiques*, n°2812, juin 2003, p.12.

atout du Golfe de Guinée est la non appartenance de plusieurs Etats à l'Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole (OPEP) qui est un cartel international chargé du contrôle du prix de l'or noir.

Considéré comme étant le produit le plus "conflictogène" de l'économie du monde, le pétrole est la matière première la plus convoitée de la planète. Il est indispensable à la croissance, au développement et au commerce. Du latin *petraoleum* (huile de pierre), le pétrole est un produit connu depuis l'antiquité sous le nom de *naphate*. Il faisait déjà l'objet de plusieurs convoitises entre les puissances au regard de ses nombreuses utilités (vertus médicinales et usage dans la construction). Ce ne fut qu'à partir du XXème siècle qu'il acquit un statut particulier dans les échanges internationaux en tant que minerais stratégique. Si ce fait s'est vérifié depuis l'antiquité, il l'est encore plus de nos jours avec les progrès technologiques. Il participe non seulement à la puissance économique et militaire des Etats, mais aussi à la maîtrise des espaces géopolitiques. On peut aisément comprendre pourquoi Pierre Fontaine affirme que : " le pétrole est devenu le maître du monde : il a fait gagner et perdre des guerres, il est à la base du progrès et de l'activité économique des peuples. Ceux qui le détiennent sont plus puissants que les hommes qui gouvernent les millions d'êtres humains"¹⁸⁰.

La production pétrolière du Golfe de Guinée était estimée à 50% de la production africaine soit les 10% de la production mondiale entre 2013 et 2014¹⁸¹. Avec des réserves de pétrole estimées à 100 milliards de barils, le Golfe de Guinée représente les 10% des réserves du monde en on-shore et off-shore¹⁸². Ses exportations sont aussi estimées à 10% des exportations mondiales¹⁸³. La même année, les Américains annonçaient l'augmentation de leur part de consommation de pétrole africain de 9%, passant ainsi de 16% à 25%¹⁸⁴. Avec des sources indicatives précisant qu'en 2015 plus du quart de la consommation américaine viendrait de l'Afrique, il était évident que Washington peaufinait ses stratégies pour contrôler le Golfe de Guinée. Il est aussi important de rappeler que la plus grande partie des gisements en *offshore* sont situés en haute mer ; à l'abri des crises politiques. Les conditions climatiques et la

¹⁸⁰ A. Laidi, *histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 2016, p.409.

¹⁸¹ A. Bassou, "Le Golfe de Guinée, zone de contraste : de richesses et vulnérabilités", in *Policy center*, septembre 2016, P.11.

¹⁸² B. Fournier, François Bonneau et Gisèle Jourda, "Quelle stratégie française dans le Golfe de Guinée", Senat français, Rapport d'information, <http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>, consulté le 21 mai 2025 à 20heures.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ Le conseil des services secrets américains, "le facteur pétrole dans le Golfe de Guinée", *Marchés tropicaux*, n° 3000, mai 2003, p.23.

constitution du pétrole (faible teneur en soufre) ainsi sa position par rapport aux différents ports américains (deux semaines) ont fait de cette région une alternative pour le Moyen-Orient¹⁸⁵.

En plus des richesses en hydrocarbure, le Golfe de Guinée regorge une variété de minerais. Parmi ces différents minerais nous avons le fer, le cuivre, le zinc, le nickel, l'aluminium, le manganèse, les terres rares, la bauxite, le lithium, l'étain, le coltan 70% des réserves mondiales, le cobalt 50% des réserves mondiales, le cuivre 10% des réserves mondiales et le diamant 30% des réserves du monde¹⁸⁶. S'agissant des ressources halieutiques, cette région cumule environ 1,55 milliards de tonnes de poissons pour une production annuelle d'environ 600 milles tonnes. En ce qui concerne la faune et la flore, les forêts du Golfe de Guinée s'étendent sur 11 pays (l'Angola, la République du Congo, le Gabon, le Cameroun, la Guinée Équatoriale, Nigéria Ghana, Côte d'Ivoire, RDC...). Ce massif forestier est l'un des important en terme de biodiversité mondiale : 551 sur les 1150 que comptent le continent, 12000 espèces végétales, 3200 espèces végétales thérapeutiques et 200 espèces d'oiseaux. Estimée à environ 650millions d'hectares, les forêts du Golfe de Guinée est le deuxième grand massif forestier après l'Amazonie¹⁸⁷. En outre, le Golfe de Guinée est l'un des grands pôles de production de cacao dans le monde. Trois pays des cinq producteurs mondiaux sont de la région à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun. Le Golfe de Guinée est aussi un géant démographique. Avec les pays comme le Nigéria où la population double tous les 30 ans, suivis du Ghana, de la Côte d'Ivoire, la région est en passe de devenir la deuxième région la plus peuplée du monde après la Chine d'ici à 2100¹⁸⁸. Ce poids démographique le prédestine à être un vaste marché de consommation pour les produits manufacturés.

En plus de représenter une source alternative pour l'approvisionnement en hydrocarbures, contrôler le Golfe de Guinée permet d'influencer les grandes décisions économiques, environnementales et sociaux dans le monde. C'est aussi tenter de prendre possession des 100 milliards de barils de pétrole, du gaz naturel dont les découvertes se poursuivent au fil des années, du diamant, du manganèse, du cobalt, du chrome, de l'or, du fer, du coltan, du lithium, etc. C'est en outre contrôler les ports stratégiques de Douala, Kribi, Accra,

¹⁸⁵ *African Oil : A priority for U.S. National Security and African Development*, <http://openanthropology.org>, consulté le 22 mai 2025 à 09heures.

¹⁸⁶ Ndinga Amougou, "Le Golfe de Guinée : une région bénie des dieux", *Cameroon Tribune*, n°10366/6567, du 20 juin, p.15.

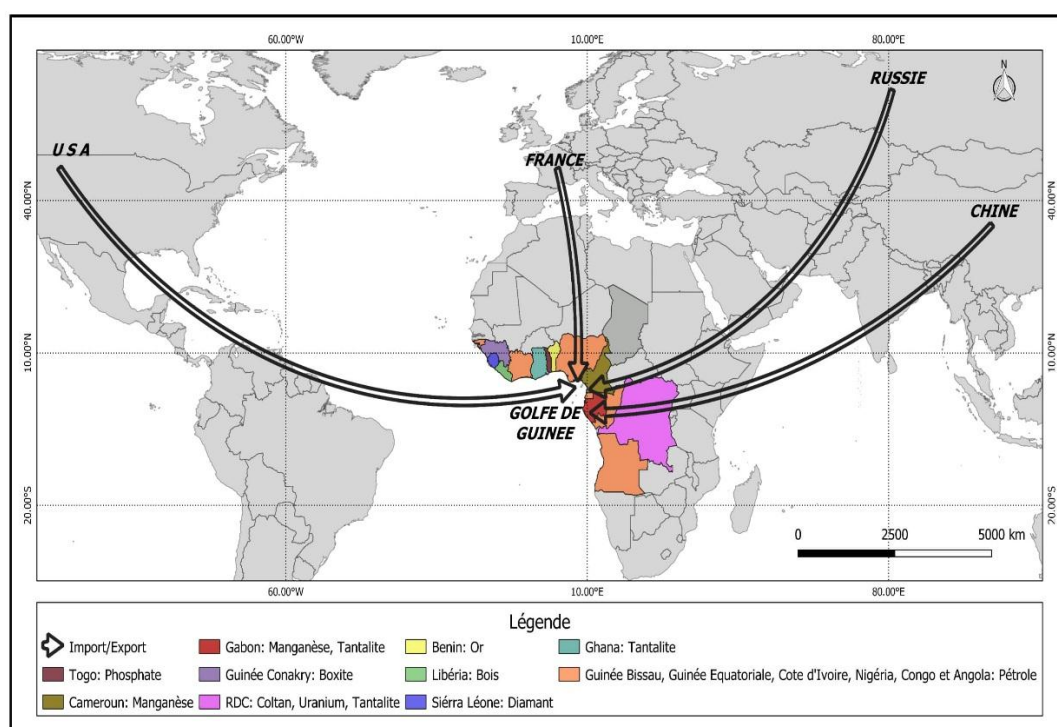
¹⁸⁷ A. Zozime Tamekamta, "Le Golfe de Guinée inflation criminelle et stratégies institutionnelles", in *Thinking Africa*, n°20, juin 2015, p.4.

¹⁸⁸ B. Fournier, François Bonneau et Gisèle Jourda, "Quelle stratégie française dans le Golfe de Guinée", Senat français, Rapport d'information, <http://www.senat.fr/commission/etr/index.html>, consulté le 21 mai 2025 à 20heures.

Tema, Abidjan, San Pedro, Dakar, Conakry, Pointe-Noire, Port Gentil ainsi que le trafic maritime de la région. Au regard de toutes les richesses que regorge le Golfe de Guinée, le contrôler revient par ailleurs à influencer les prises de décision au sein des grandes instances de décision en matière de fixation des prix du gaz et des hydrocarbures, de définir les normes d'importation et d'exportation y relatives et d'assurer aussi sa sécurité énergétique¹⁸⁹. Dominer cet espace, c'est également contrôler le deuxième grand massif forestier au monde après l'Amazonie dont la richesse des variétés d'essences et de la biodiversité est d'une valeur encore inestimée¹⁹⁰. Le Golfe de Guinée est aussi un grand potentiel halieutique de diverses espèces de poissons, de baleines et de tortues, d'où proviennent 10% du cacao, du café et du coton. Contrôler tout ce potentiel économique et écologique est l'objectif recherché par toute puissance qui cherche à imposer son leadership sur la scène internationale.

Les énormes ressources naturelles du Golfe de Guinée une région incontournable dans la géopolitique et la gouvernance économique mondiale. Ces différentes potentialités ont fait de cette partie de continent le nouvel océan bleu de la guerre économique entre les différentes puissances comme illustré sur la carte 4.

Carte 4: Les elements attractifs du Golfe de Guinée



Sources: BD SOGEFI Monde et Afrique 2019, <https://images.app.goo.gl/W2Qn61UcgPUX657A9>

Réalisation: BOUBAKARI SALLI, Juin 2025

¹⁸⁹ Tsala Tsala, "les rivalités entre la France...", p.105.

¹⁹⁰ H. L. Menthong, "Les objectifs stratégiques et géopolitiques des Etats-Unis dans le Golfe de Guinée : la quête de la puissance et de la sécurité au cœur du déploiement américain", in *Enjeux*, n°42, janvier 2015, p.20.

L'on comprend aisément pourquoi les réseaux d'influence se tissent soit à travers des accords bilatéraux, multilatéraux, les accords de partenariats économiques, les accords de défense et les réseaux de coopérants. A ces différentes influences, interviennent aussi celles des acteurs privés que sont les multinationales dont l'enjeu principal est le développement d'une économie bleue dans un espace maritime sécurisé. Pour se faire, la France, les États-Unis d'Amérique, la Russie et la Chine ont élaboré chacune une politique étrangère pour mieux pénétrer cette zone dont les potentialités ne sont plus à démontrer.

CHAPITRE II : LES POLITIQUES AFRICAINES DES GRANDES PUISSANCES

Depuis la fin de la guerre froide, la gestion des affaires de plusieurs pays a connu des mutations. Elle a cherché à s'adapter aux nouvelles problématiques internationales. Il est devenu urgent pour chaque gouvernement de repenser sa politique étrangère et de revoir ses stratégies. C'est au regard de ces réalités que les grandes puissances ont eu un regain d'intérêt pour le continent africain. Si elle était considérée jusqu'aux années 1990 comme un "précarré européen", cette partie du monde est devenue un terrain d'affrontements entre ces puissances. La Chine, les États-Unis et la Russie sont les nouveaux partenaires de l'Afrique. La France n'est plus seule. Elle a désormais des concurrents. Leur présence n'est pas anodine, car ils ont pour objectif de créer leur nouvelle sphère¹. Pour mieux comprendre leur action à l'étranger, il convient de définir l'expression politique étrangère. Elle correspond à plusieurs axiomes qui varient en fonction du domaine d'intervention et des acteurs en présence. La notion peut sembler complexe, au regard de différents schémas explicatifs développés par les spécialistes de la question. La combinaison de tous ces facteurs constitue la politique extérieure. La coopération entre États intègre plusieurs paramètres qui visent la garantie, la défense de l'intérêt national. Pour l'atteinte de ces objectifs, il arrive que l'État fasse recours aux acteurs institutionnels tiers ; lesquels sont des instruments de politique internationale.

Charles Hermann souligne que *"essentially we view foreign policy as being the product of individual decision makers operating in an organisational context"*². Cette pratique est encadrée par des normes et des institutions. Elle désigne la façon dont les États agissent, interagissent et réagissent sur la scène internationale³. Dans un sens plus large, elle représente l'instrument par lequel l'État façonne son environnement politique international en essayant d'y préserver les situations qui sont favorables et d'y modifier celles qui ne lui sont pas favorables⁴. Agissant ainsi, elle constitue la matière première par excellence des relations internationales. L'Afrique apparaît donc ici comme la nouvelle curiosité. Face à cette bataille opposant les intérêts des grandes puissances, il devient impératif pour chacune de réinventer sa

¹ <http://qiraatafrican.com/fr/new/l-afrique-victime-d-une-cure-des-grandes-puissances-économiques#sthash.> consulté le 04 mai 2020 à 13 heures.

² C. Hermann, M. East, S.A. Salmore, "Foreign policy Behavior: that which is to be explained", *Why Nations Act*, Beverly Hills, sage publications, 1978, p.19.

³ O. Nay, *Lexique de science politique*, 4^{ème} édition, Paris, Dalloz, 2017, p.464.

⁴ D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po les Presses, 2012, p.373.

politique africaine. Le continent est, en outre, au cœur d'un jeu d'influence de plus en plus agressif et, souvent au détriment des pays africains.

I. LA POLITIQUE AMÉRICAINE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE

Pour mieux comprendre le déploiement des États-Unis d'Amérique et de la France en Afrique, il apparaît important d'étudier la politique africaine de chacun. Dans ses rapports avec l'Afrique, les États-Unis, comme la France, ont élaboré des principes, des orientations, des programmes, des plans d'action afin d'atteindre leurs objectifs.

1. La politique africaine de Washington

Les autorités en charge de la politique étrangère de Washington se sont toujours soucies de l'Afrique, et ce, depuis la fin du XVIII^e siècle. Avec la montée des mouvements nationalistes, les Américains commencèrent à s'intéresser à l'Afrique. Cet intérêt, de nature stratégique au départ prit plus tard la forme humanitaire. Leurs actions furent orientées dans la lutte pour les libertés, l'autodétermination, la démocratie et les droits de l'Homme. Cette mission fut compromise par le déclenchement de la guerre froide⁵ (1947-1989). Dès lors, la politique américaine fut réorientée vers la lutte contre l'expansion du communisme en Afrique. Durant quatre décennies, les Américains firent de la lutte anticomuniste le principal axe de leur politique étrangère sur le continent⁶. Dans leur logique, le communisme représentait une menace réelle pour l'humanité tout entière, d'où l'urgence de l'endiguer. Avec l'avènement des indépendances à partir de 1950, la carte géopolitique de l'Afrique fut reconfigurée. Elle devint ainsi le terrain par excellence de la compétition américano-soviétique, car constituée de jeunes États à la recherche d'une reconnaissance internationale. En 1957, Richard Nixon, vice-président américain, effectua une visite en Afrique. Dans son propos, il ne manqua pas de souligner l'importance géostratégique que représentait le continent au président Dwight Eisenhower en ces termes :

no one can travel in africa, even as briefly as i dit without realizing the tremendous potentialities of this great continent. Africa is the most rapidly changing area in the world today, the course of its development, as its people continue to emerge from a colonial status and assume the

⁵ Expression désignant la période historique allant de la seconde guerre mondiale jusqu'à l'effondrement du bloc soviétique en 1989. Elle est la période pendant laquelle le système bipolaire des relations internationales opposait le "bloc de l'Est", sous la domination de l'Union soviétique et le "bloc de l'Ouest", avec à sa tête les États-Unis. Voir Nay, *Lexique de science politique...*, p.279.

⁶D. Larry, "Promoting Democracy in Africa: U.S. and International Policies in Transition", in J. W. Harbeson et D. Rothchild (dir), *Africa in World Politics: Post-Cold War Challenges*, Boulder, Westview Press, 1995, pp. 250-254.

*responsibilities of independance and self-government, could well prove to be the decisive factor in the conflict between the forces of freedom and international communism*⁷.

C'est à la suite de cette déclaration que fut créé le Bureau des Affaires africaines au sein du département d'État en 1958⁸. La mise en place de cet organe institutionnel constituait pour les États-Unis la première reconnaissance officielle de l'Afrique en tant qu'une entité importante dans le système international. Elle lui consacrait, par la même occasion, un statut bureaucratique indépendant au sein de la politique étrangère américaine. Si la lutte contre le communisme et la décolonisation avaient toujours justifié la présence américaine sur le continent, il est important de rappeler que cet état de choses pouvait aussi dépendre de la philosophie et de l'idéologie du président en exercice.

Pendant la présidence de John Fitz Gerald Kennedy, son administration adopta une politique de l'Afrique qui prenait en compte l'intérêt national américain et la lutte anti-communiste, mais aussi quelques principes chers aux Américains que sont la démocratie et les besoins humanitaires. C'est au cours de son mandat que l'aide humanitaire fut érigée en instrument de politique étrangère. Pour le faire, il fut créé le *Peace Corps* le 1^{er} mars 1961 et l'*United State Agency for International Development*⁹ (USAID) le 03 novembre 1961. Même si l'objectif inavoué était la lutte contre le communiste, suite au mandat abrégé du Président Kennedy, le Président Richard Nixon et Henry Kissinger alors, conseiller à la Sécurité nationale et plus tard Secrétaire d'État, adoptèrent une politique étrangère dans laquelle furent intégrés les intérêts américains en Afrique¹⁰. Avec les événements de 1974¹¹, la politique africaine connut un certain ajustement. En plus de la question anti-communiste, l'intérêt de l'Afrique commença à prendre de l'ampleur.

⁷R. Nixon, "Report to president Dwight Eisenhower, on the basis of my visit to Morroco, Ghana, Liberia, Uganda, Sudan, Libya, and Tunisia, from Febuary 28 to March 21", Issued by the white house release on April.7. For background, see Buletin of March, 4, 1957, p.848.

⁸ *Ibid.*

⁹ USAID a pour mission d'aider et réduire la pauvreté, promouvoir la démocratie et la croissance économique, soulager les victimes des catastrophes naturelles et prévenir les conflits. Le Peace Corps quant à lui œuvre à la favorisation de la paix et de l'amitié dans le monde avec pour cible les pays en voie de développement.

¹⁰ Ohaegbulam, F. Ugboaja, "The United States and Africa After the Cold War", *Africa Today*, vol. 39, 1992, p. 25.

¹¹ Depuis la crise angolaise de 1975, l'engagement direct États-Unis en Afrique tend non seulement à s'amplifier, mais également à revêtir un caractère structurel. Cette réalité nouvelle résulte à la fois de l'incapacité des sociétés politiques africaines à dégager des solutions propres et des contraintes globales de la politique américaine. Elle se manifeste prioritairement dans un espace géopolitique allant de l'Afrique australe à la Corne, espace dont les États-Unis souhaitent contrôler l'évolution pour mieux faire face aux impératifs de leur rivalité avec l'URSS. Toutefois, cet objectif permanent de la politique extérieure américaine s'ajuste aux contraintes régionales qu'il rencontre selon des modalités qui peuvent varier sensiblement d'une administration à une autre. Voir Zaki Laidi "Contraintes et enjeu de la politique américaine en Afrique", août 1983, p.25.

L'accession du Président Jimmy Carter à la Magistrature suprême en 1976 donna une nouvelle orientation de sa politique africaine. Pour sa part, la bataille idéologique seule ne devait plus justifier leur politique en Afrique. La démocratie et la liberté devaient être leur leitmotiv. Cette réorientation ne fit pas l'unanimité au sein de son administration, car pour Zbigniew Brzezinski, alors conseiller à la Sécurité nationale, seul le communisme devait justifier leur action en Afrique. Cette vision était largement soutenue par le Président Donald Reagan qui, dès son arrivée au pouvoir en 1981, axa sa politique sur la question soviétique. Dans sa démarche, tout pays africain ou organisation anticomuniste bénéficiait systématiquement de son soutien. Pour lui, "l'URSS est l'empire du mal et était à l'origine de l'instabilité en Afrique"¹². Ce sentiment anticomuniste fut aussi manifeste qu'il s'opposa à la loi antiapartheid (*the Comprehensive Anti-Apartheid Act*)¹³.

De l'administration de John F. Kennedy à celle de Donald Reagan, la politique africaine des États-Unis fut focalisée sur la lutte contre le communisme. L'implosion du bloc soviétique leur donna le sentiment d'avoir accompli leur mission. Toutefois, un défi restait encore à surmonter pour s'affirmer ; la purification du Koweït de l'armée de Saddam Hussein. Cette démonstration de force dans ce qui est appelé la première guerre du Golfe lui conféra la place de superpuissance¹⁴.

Désormais dotés d'un double statut de leader et d'hyperpuissance, les États-Unis devinrent ainsi le nouveau maître du monde. Washington réorienta ses priorités sur la défense de ses intérêts économiques. Cette posture américaine était loin de faire l'unanimité. La victoire américaine lors de la guerre froide fut plutôt contestée et attribuée à l'Allemagne et le Japon¹⁵. Les États-Unis n'étaient plus la première économie mondiale, bien que demeurant leader sur le plan militaire et politique. Il est toutefois important de relever que cette situation ne dura pas. L'ennemi soviétique ayant disparu, les États-Unis avaient le champ libre pour reprendre le leadership économique mondial. Stratège dans son approche, Washington adopta une posture

¹² P. J. Schraeder, *United States Foreign Policy Toward Africa: Incrementalism, Crisis, and Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, pp.76-78.

¹³ C'était une loi votée par le congrès américain pour sanctionner le gouvernement raciste de Pretoria. Pour le président Donald Reagan, cette loi était inconcevable parceque l'Afrique du Sud bénéficiait des faveurs de son administration au regard de sa position anticomuniste. Partenaire stratégiquement bien situé et de surcroît confronté à la "menace communiste" de l'*African National Congress* (ANC) de Nelson Mandela.

¹⁴ Ali Laïdi, "La machine de guerre économique américaine", in *Cahiers de la sécurité et de la justice, revue de l'institut national des hautes études de la sécurité et la justice*, n°34, quatrième trimestre 2015, p .118.

¹⁵ Deux pays dont les économies se portent très bien à l'époque. Ce qui n'est pas le cas de l'économie américaine. Les États-Unis ne sont plus le phare de l'économie mondiale. À l'époque, le monde des affaires a les yeux rivés sur Berlin et surtout Tokyo. Ce sont eux les modèles à suivre, pas l'Amérique ; deux pays vaincus quarante ans plus tôt par les GI's ! Les multinationales allemandes et japonaises brillent de mille feux ; partout dans le monde on cherche à copier leurs techniques de management pour se hisser au plus haut niveau de la compétition mondiale. Voir Ali Laïdi, "La machine de guerre économique", p .119.

dans laquelle les alliés d'hier devinrent les adversaires économiques d'aujourd'hui. Seuls les intérêts des Américains sont prioritaires. Cette situation a poussé Ali Laïdi à dire que dans un monde d'affaires, chacun se bat pour sa propre survie, peu importe si les règles sont respectées ; le plus important, c'est de maximiser les profits et minimiser les pertes¹⁶. Ils comprirent alors le rôle à jouer dans la recomposition et des orientations à adopter pour l'équilibre du monde. Ceci porta un coup sur les engagements américains en Afrique. La baisse des tensions dans le monde due à la fin de "l'empire du mal" apporta un changement¹⁷ au sein de l'administration du Président George Bush sénior¹⁸.

En 1992, William Jefferson Clinton fut élu à la Magistrature suprême de l'État le plus puissant du monde. Incarnation parfaite d'un renouveau politique, générationnel, ainsi qu'idéologique, son arrivée au pouvoir coïncida avec la période de mutation historique dans le monde. Sa mission et celle de son administration furent d'orienter l'action internationale par leur politique ; ceci dans le but de renforcer la stratégie de défense économique initiée par Georges Bush sénior. Pour lui, les nouvelles compétitions mondiales sont désormais économiques. Son secrétaire d'État, Warren Christopher, en fit une déclaration officielle devant le congrès le 13 janvier 1993 en ces termes : "la sécurité économique américaine doit être élevée au rang de la première priorité de la politique étrangère (...). Il faut promouvoir la sécurité économique américaine en lui accordant autant d'énergies et de ressources qu'il en fallut durant la guerre froide"¹⁹. Pour Warren Christopher, la sécurité nationale des États-Unis est liée à sa sécurité économique. Il jetait ainsi les bases de la nouvelle politique étrangère américaine qui s'adapta au fur et à mesure de l'évolution du monde. C'est dans ce contexte de reconfiguration internationale marqué par la mondialisation que l'Afrique²⁰ fit l'objet d'une attention dans la nouvelle élaboration de la politique américaine dans le monde post-communiste²¹. Ce choix n'était pas anodin en ce sens qu'il témoignait de la volonté de Washington de se rapprocher de cet espace géographique qui avait toujours été en marge de sa politique.

Pendant la mandature de William J. Clinton, plusieurs projets africains furent élaborés en application à son discours de campagne de 1992. Il nourrissait le désir de s'investir dans une

¹⁶ Ali Laïdi, "La machine de guerre économique ...", p.119.

¹⁷En Afrique, il est constaté une fin des intérêts stratégiques et militaires américains. Pour signifier ce changement, ils optent pour une politique et de règlements certains conflits en Afrique. Ce désintérêt est aussi marqué des hésitations à adopter des axes majeurs d'une politique africaine.

¹⁸ Y. H. Nouailhat, *Les États-Unis et le monde au XXème siècle*, Armand Colin, Paris, 2000, p. 45.

¹⁹ Ali Laïdi, "La machine de guerre économique...", p.119.

²⁰ Nous tenons à préciser que "l'Afrique " ici représente exclusivement l'Afrique noire ou l'Afrique au sud du Sahara.

²¹O. Wysocki, "La politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2011, p.15.

politique plus ambitieuse, au regard de l'évolution prometteuse qu'augurait le continent et proposée au sein de son administration²². Il a voulu créer de nouvelles relations avec l'Afrique. Pour ce faire, il fut initié un projet politique pour l'Afrique. C'est sur la base de ce projet que les futurs axes de la politique américaine de l'Afrique furent définis sous l'impulsion d'Anthony Lake, alors conseiller à la Sécurité nationale. Invité pour un forum Afrique à la Brookings Institution, le 03 mai 1993, il s'est saisi de cette occasion pour présenter officiellement les différents axes de la politique africaine de Washington. Elle tournait autour de trois axes majeurs, à savoir impulser le mouvement de la démocratie en Afrique, encourager le changement en Afrique en accroissant le mouvement économique à travers l'économie de marché et le développement durable et enfin la prévention et la résolution des conflits²³. Ces nouvelles orientations correspondaient au contexte politique qui prévalait déjà en Afrique²⁴. Ce fut dans ces trois domaines que Washington bâtit ses nouvelles relations avec l'Afrique.

La politique développée vis-à-vis du continent africain est plus idéaliste avec des principes chers aux Américains, à l'instar du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Dans son discours du 21 mai 1993 lors de la 23e conférence de la *African American Institute*, Warren Christopher fit la déclaration suivante: *"we will help Africa build its capacity for preventive diplomacy and conflict resolution (...) promoting democracy and human rights and that their concerns...will not be relegated to the footnotes of our foreign policy agenda"*²⁵. Cette déclaration témoignait ainsi de la réelle volonté de Washington de consolider sa relation avec l'Afrique que Richard Nixon qualifiait de continent d'avenir. Pour le Président Clinton, les questions des droits de l'Homme et de démocratie devaient être au cœur de toute assistance en Afrique, car elles sont les piliers de leur politique étrangère. Pour ce faire, Washington s'engagea à soutenir tous les mouvements en faveur des libertés, de la démocratie et de la libéralisation économique dans l'optique de créer un environnement propice aux débouchés américains.

²²Wysocki, "La politique africaine de l'administration Clinton...", p.218.

²³Lake Anthony, *"Remarks at the Brookings Africa Forum Luncheon"*, 3 may 1993.

²⁴ Le début des années 1990 fut marqué en Afrique par une tentative de démocratisation qui fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. Avec l'échec économique des années 1980 et des politiques des régimes autoritaires, la démocratie fut présentée comme une "seconde indépendance des peuples", après celle des États des années 1960. Elle fut perçue comme un défi de la gouvernance capable de venir à bout de multiples conflits auxquels les États nouvellement indépendants faisaient face. Il devenait ainsi urgent pour l'administration Clinton de participer à la construction tant politique qu'économique de ce continent en faisant de la démocratie son nouveau cheval de bataille en Afrique.

²⁵ C. Warren, *"The United States and Africa : A New Relationship"*, Discours prononcé à la 23ème conférence de la 'African-American Institute Reston, Virginie, 23 mai 1993, [https:// whitehouse.gov/ ? s=foreignpolicy](https://whitehouse.gov/?s=foreignpolicy), consulté le 15 novembre 2020 à 13 heures.

Du 26 au 27 juin 1994 se tenait une conférence sur l'Afrique à la maison blanche. Furent présents à cette conférence les chefs d'entreprises américains, membres du *Coporate Council on Africa* (CCA)²⁶, les membres de l'administration et certaines personnalités africaines. L'objectif de cette conférence a été de présenter les domaines d'intervention américaine en Afrique dans sa politique étrangère. Il s'est agi des domaines tels que la prévention et la résolution des conflits, le maintien de la paix, l'assistance humanitaire, la démocratisation et la libéralisation de l'économie africaine²⁷. L'enjeu de la libéralisation de l'économie était de l'intégrer à l'économie mondiale. Pour le faire, plusieurs dispositions furent mises en place, à savoir la création des organismes et des agences spécialisées, dont les actions furent coordonnées à partir des services centraux de Washington. Avec les conclusions de l'Uruguay Round²⁸ et la création de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), le 1^{er} janvier 1995, Washington ne cacha pas ses motivations à mettre en place des outils nécessaires pour le développement des échanges avec l'Afrique. Lors du sommet afro-américain de Dakar en 1995, Donald Brown, alors Secrétaire d'État, ne manqua pas de souligner dans son allocution l'intention de Washington de créer un nouveau partenariat avec l'Afrique. Il poursuivit ses propos en ces termes :

les États-Unis ont longtemps laissé l'Afrique à la France et que son pays allait désormais tenir la dragée haute aux partenaires traditionnels de ce continent. Ce n'est pas une déclaration de guerre à la France, en termes d'économie, c'est du bon sens. Cela fait trop longtemps que nous laissons aux Européens un marché potentiel de 700 millions de personnes (...) le marché africain a un potentiel similaire à celui de l'Amérique il y'a dix ans ou l'Asie il y'a 15ans²⁹.

Dans cette déclaration, il est clair que l'administration Clinton ne cachait plus son ambition de conquérir le marché africain qui est une opportunité à saisir. C'est maintenant qu'il faut le faire. Avec la ratification des accords de l'Uruguay Round avec les États-Unis, le Président devait préparer un rapport sur les orientations qu'il comptait donner à sa politique économique et commerciale en Afrique ; ceci à la demande du Congrès. Même si le rapport présidentiel ne fut pas assez convaincant pour le Congrès, des remarques et corrections

²⁶ Le CCA est une organisation créée en 1993 qui regroupait l'essentiel des compagnies américaines investissant dans le continent africain. Il fut l'intermédiaire privilégié de l'administration dans le cadre de son projet de développement du commerce avec l'Afrique.

²⁷ W. Clinton, "Remarks by President to White House Conference on Africa", September 07 2000, https://1997-2001.state.gov/regions/africa/000907_clinton_leaders.html, consulté le 15 novembre 2020 à 16heures.

²⁸ Est l'un des 08 cycles de négociations (et le dernier sous le GATT) du GATT qui commencé en septembre 1986 pour s'achever 08 ans plus tard en accords et en décision. Les négociations ont porté sur presque tous les domaines d'échanges et constituent ainsi la plus vaste négociation commerciale de tous les temps, tous genres confondus. Parmi les sujets négociés figuraient notamment les subventions (marchandises) la propriété intellectuelle, les mesures concernant les investissements et les services. Mais surtout, le cycle d'Uruguay a abouti aux accords de Marrakech (avril 1994) et donné naissance à l'OMC le 1^{er} janvier 1995.

²⁹ R. Brown, "Remark by secretary of trade in third african-american in Dakar" may 1995, https://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2004_num_91_344_4113 consulté le 29 mai 2020 à 10heures.

apportées au document changèrent leurs visions. Ce revirement se matérialisa par la formation d'une commission de travail chargée d'examiner toutes les possibilités d'établissement d'un partenariat économique avec l'Afrique et de l'élaboration d'un projet de loi pour les relations commerciales entre les États-Unis et le continent³⁰.

Après sa réélection en 1997, l'administration Clinton n'abandonna pas ses perspectives d'établissement des liens forts avec l'Afrique, un continent prometteur. C'est ainsi que le 17 juin 1997, lors de la tenue de l'*African Trade Event* à la Maison-Blanche, en prélude au sommet du G7 à Denver, le Président Clinton profita pour soumettre son projet pour le développement des relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique. Ce fut en présence des chefs des missions diplomatiques africaines accréditées à Washington, des membres concernés de son administration et des spécialistes des relations économiques avec l'Afrique du Congrès et les membres du CCA³¹. Dans ce rapport figuraient les objectifs suivants :

- la mise en place des structures pour faciliter les relations commerciales entre les deux espaces en leur ôtant des obstacles qui pourraient empêcher l'accès au marché américain des produits africains et en engageant des négociations pour la mise sur pied d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Afrique ;
- la mise sur pied d'un partenariat pour une croissance et des opportunités économiques en Afrique, un package réservé aux pays africains ayant entrepris des réformes économiques libérales (drastiques) ;
- un accès accru au marché américain en franchise de droits de douane pour les produits africains ;
- des mesures d'allègement supplémentaire de la dette extérieure des pays les plus pauvres ;
- favoriser et encourager les investissements privés en Afrique par le biais de l'OPIC (*Overseas Private investment Corporation*)³² par la création de deux fonds en faveur de l'Afrique ;

³⁰ Africa : US Trade Policy (Excerpts) », Département d'Etudes Africaines, Université de Pennsylvanie. <URL=http://www.africa.upen.edu/Urgent_Action/apic_22496.html>, consulté le 29 mai 2020 à 09heures.

³¹ O.Wyossocki, "La diplomatie au service des échanges : la mise en place des instruments de commerce entre les États-Unis et l'Afrique par l'administration Clinton". In: *Outre-mers*, tome 91, n°344-345, 2e semestre 2004. Les instruments de l'échange. pp. 102-104.

³² OPIC est l'institution du financement du développement du gouvernement des États-Unis. Elle mobilise des capitaux privés pour aider à répondre à des enjeux de développement très important et ce faisant, fait avancer les priorités de la politique étrangère et de la sécurité nationale des États-Unis. Elle aide les entreprises américaines à s'implanter dans les marchés émergents en catalysant les revenus, les emplois et les opportunités de croissance dans les pays étrangers. Elle réalise sa mission en fournissant aux investisseurs un financement, une assurance risque, politique, et un soutien pour les fonds de placement privé lorsqu'un financement ne peut être obtenu ailleurs.

- travailler, en synergie avec les institutions financières internationales et les autres pays industrialisés ;
- l'organisation des fora avec les responsables africains sur les perspectives de leur relation future avec les Américains³³.

Ce fut sur la base de ces nouvelles orientations que le Président Clinton comptait renforcer les échanges économiques entre l'Afrique et les États-Unis. En outre, le Président manifesta sa volonté de maintenir et d'augmenter l'enveloppe de l'aide au développement octroyé aux pays africains. Il déclara à l'occasion sa volonté d'effectuer une visite sur le continent avant l'expiration de son mandat. Dans son approche, il visait la mise sur pied d'un cadre juridique approprié pour désormais débattre des questions africaines. Pour atteindre cet objectif, plusieurs organismes et agences gouvernementaux et privés furent mis à contribution. Il s'agit de l'OPIC dont la mission fut de gérer les deux fonds présidentiels qui lui furent confiés pour le développement de l'Afrique. La première enveloppe de 150 millions de dollars américains était destinée au financement du développement des projets d'investissements privés en Afrique. La deuxième enveloppe de 600 millions de dollars US était allouée au développement des infrastructures et la garantie des emprunts³⁴.

Outre les deux premiers fonds, d'autres furent encore confiés à l'OPIC pour l'Afrique tels que le *New Africa Opportunity Fund* (Fonds spécial pour l'Afrique Australe), le *Modem Africa Fund* (il est destiné au développement du secteur de l'industrie des mines et aux télécommunications), le *Global Environment Emerging Market Fund II* (il intervient dans le cadre des énergies propres et la gestion de l'eau) et l'*Aqua International Partners Fund* (pour les entreprises qui interviennent dans le traitement de l'eau)³⁵. Tels étaient les domaines dans lesquels les Américains intervenaient en Afrique. L'objectif était de donner les moyens au continent de se développer et d'être à l'abri, même si cette implication a toujours des objectifs inavoués. Déjà en 1995, Ronald Brown ne manqua pas de souligner que l'Afrique représentait un grand marché de consommation pour les produits américains³⁶.

³³ Wyosocki, "La diplomatie au service des échanges...", p.99.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ USIA, "Les initiatives du gouvernement des États-Unis en faveur de l'Afrique", *Perspectives économiques, Revue électronique de l'Agence d'information des États-Unis*, Vol 4 n° 3, août 1999, traduction de US government initiative for Africa ", USIA. <URL=<http://usinfo.state.gov./journal/ites/0899/ijef/frage.htm>>, consulté le 20 juin 2020 à 16heures.

³⁶ Selon les affirmations de Ronald Brown au sommet afro-américain de Dakar en mai 1995, les États-Unis ont "trop longtemps" l'Afrique à la France et que son pays allait désormais tenir "la dragée haute" aux partenaires traditionnels de ce continent...J'ai dit et répété que les Américains allaient la dragée haute aux partenaires de l'Afrique...ce n'est pas une déclaration de guerre à la France, en termes d'économie, c'est du bon sens. Cela fait trop longtemps que nous laissons Européens un marché potentiel de 700millions de personnes", https://www.libération.fr/futurs/1995/12/ron-brown-l-afrique-aux-americaains_133580/?, consulté le 24 juin 2020

Il devint urgent pour les Américains de créer des conditions favorables pour ouvrir les marchés africains aux produits américains. C'est ainsi que l'on a constaté la mise en place d'une batterie de mesures à cet effet. Il est important de rappeler que l'intérêt national étant la priorité de sa politique, ils ne sont pas en Afrique "pour une œuvre de charité", mais en tant que des capitalistes. Même leurs actions sur le terrain laissent voir le contraire. Les chefs d'États africains ne devraient pas perdre de vue le fait que nous sommes en relation internationale.

Outre les rôles joués plus haut, l'OPIC pilota plusieurs autres missions en Afrique, missions qui aboutirent à la conclusion d'autres accords bilatéraux. Le volet économique fut encore enrichi par l'entrée en jeu de la *Trade Development Agency* (TDA)³⁷ et l'*Exim Bank* (Banque des exports et des imports des États-Unis)³⁸. Toutes ces actions étaient menées dans le but de matérialiser son rapprochement du continent. Le domaine infrastructurel ne fut pas en reste dans la politique de l'administration Clinton en Afrique, notamment l'amélioration du réseau de transport. En 1997, le département des transports entreprit un vaste projet en Afrique. Axé sur trois points, ce projet avait pour objectif l'amélioration du transport fluvial, la sécurité des côtes et celles des autres différents modes de transports. Ainsi dit, l'on comprend qu'il ne s'agissait pas d'un cadeau offert au continent, mais d'améliorer ses infrastructures pour faciliter les importations et les exportations américaines³⁹. En relation internationale, seuls les intérêts sont érigés en règle de conduite. Si les Américains avaient décidé de développer les infrastructures du continent africain, c'est parce qu'elles devraient servir les intérêts de leur

à 19 heures, et Wysocki, "La diplomatie au service des échanges : la mise en place des instruments de commerce entre les États-Unis et l'Afrique par l'Administration Clinton...", p.98.

³⁷ La TDA quant à elle gérait le financement des études de faisabilités de projets, des visites d'orientation et des conférences destinées à encourager les exportations en Afrique suivant les lignes directrices de son rôle. Elle s'est distinguée des autres organismes par ses méthodes d'approche des marchés étrangers et sa gestion soignée des relations personnelles.

³⁸ Exim-Bank avait pour mission "le financement des achats des biens et services américains et le fournissement garanties aux exportateurs ainsi que de consentir des prêts aux acheteurs étrangers. Elle procura à ce titre des fonds aux pays africains intéressés et proposa, dans le même temps, aux sociétés américaines de financer des projets dans 45 pays d'Afrique sub-saharienne avec pour certains l'octroi d'un financement à l'exportation. L'Exim Bank a procuré des fonds à l'Afrique à hauteur de 49 millions de dollars au cours de l'année budgétaire 1998. Elle propose également aux sociétés américaines de financer des projets dans 45 pays d'Afrique subsaharienne, et dans 21 d'entre eux elle octroie un financement à l'exportation. Ainsi a-t-elle facilité récemment la vente d'engins de construction à l'Ouganda, de conteneurs frigorifiques au Ghana, de matériel de laboratoire médical à la Côte d'Ivoire et d'un Boeing 737-300 au Kenya", Wysogki, "La diplomatie au service des échanges : la mise en place des instruments de commerce entre les États-Unis et l'Afrique...", pp. 102-105.

³⁹ L'existence de systèmes de transports efficaces et sans risque tient une place fondamentale dans la poursuite du développement économique de l'Afrique. Les transports jouent un rôle essentiel dans la capacité de ce continent à participer à l'économie mondiale et dans le bien-être de ses habitants. Les transports ne se résument pas à une simple question de béton, de bitume et d'acier ; ils ont une fonction particulière, celle de favoriser les possibilités d'action, la liberté, le rejet de l'isolement. L'initiative du Secrétariat aux Transports en faveur du partenariat avec les pays africains donne corps aux aspirations du président Clinton qui souhaite multiplier les débouchés et offrir une existence plus riche et plus satisfaisante tant aux Africains qu'aux Américains. C'est la définition que Rodney Slater alors secrétaire aux transports définissait les moyens et les objets.

peuple d'abord. Même si elle paraît cruelle, il faut savoir que c'est la règle dans les relations interétatiques, à chacun de protéger ses intérêts sur la scène internationale.

L'engagement et la détermination du Président Clinton à consolider les rapports Afrique-Amérique le conduisit à une série de visites, ainsi que les membres de son administration sur le continent. Le 08 décembre 1997, Madeleine Albright, alors Secrétaire d'État, a entamé un périple d'une semaine sur le continent un an après son entrée en fonction à la Maison-Blanche. Elle visita la République sud-africaine, l'Éthiopie (siège de l'OUA), le Rwanda, la République Démocratique du Congo, l'Angola, l'Ouganda et le Zimbabwe⁴⁰. Cette tournée visait à défendre les intérêts de Washington dans la région des Grands Lacs à consolider leur relation avec la nouvelle génération montante des chefs d'États africains et de délivrer le message de soutien de Washington aux populations africaines lors de différentes rencontres. Cette visite débattait aussi à la voie à la visite du Président William Jefferson Clinton sur le sol africain. L'étape la plus importante de cette visite fut celle de la rencontre avec le Président Laurent Désiré Kabila de la RDC. Elle visait à redorer le blason terni des relations Kinshasa-Washington par l'incident d'un présumé massacre des réfugiés Hutu par les soldats de Kabila et dont une mission de l'ONU devait mener l'enquête. Elle devait, à cet effet, se prononcer sur la question en maintenant le mandat de ladite commission sans toutefois mettre en danger les intérêts économiques américains, même si l'action était déjà relativement limitée.

Cette tournée fut aussi mise à profit pour encourager le renforcement des échanges commerciaux entre l'Afrique et les États-Unis. Elle s'était saisie de cette occasion pour expliquer à ses homologues sur le continent, l'ambition de Washington de développer des rapports sur du business que sur l'aide internationale en application à leur fameuse doctrine de "*Trade not Aid*"⁴¹. Ce discours opportuniste plutôt que réaliste justifiait la réduction par le Congrès américain de l'enveloppe "d'aide" allouée à l'Afrique⁴². Il revenait ainsi au chef de la diplomatie américaine de vanter les initiatives prises par son administration sur l'Afrique lors du sommet du G7 du 23 juin 1997⁴³.

Du 23 mars au 02 avril 1998, le Président William Jefferson Clinton entama une tournée africaine. Elle intervint après celle de son prédécesseur Jimmy Carter en 1978. Ce fut une étape très importante et même historique de rapprochement avec l'Afrique. Étaient à sa suite,

⁴⁰ https://www.lemonde.fr/archives/article/1997/12/09/madeleine-albright-commerce-une-vaste-tournee-en-afrique_3806196_1819218.html, consulté le 30 juin 2020 à 15heures.

⁴¹ *A slogan in support of fair trade. The slogan indicates a desire to buy products from developing country instead of giving them foreign aid. Proponents of "trade-not-aid" believe that it represents a more sustainable, and less dependent, form of development. The slogan became popular in the late 1960s.*

⁴² Wysogki, "La diplomatie au service des échanges ...", pp. 108-110.

⁴³ *Ibid.* 107.

plusieurs hauts fonctionnaires, membres du Congrès et des chefs d'entreprises. Deux principaux objectifs sous-tendaient ce voyage officiel. Il s'est agi de changer la perception américaine de l'Afrique et de forger de nouveaux partenariats avec le continent pour le siècle à venir⁴⁴. Ils furent mieux détaillés lors de son discours du 23 mars 1998 à la Place de l'Indépendance à Accra au Ghana, première escale dans son agenda. Ce fut en ces termes qu'il exprima ses objectifs dans son allocution :

I want to build a future patnership between our two people, and i want to introduce the people of the United States, through my trip, to the new face of Africa. From Kampala to Dar-Es- Salaam, Africans are being stirred by new hopes for demomocracy, peace and prosperity...my dream for this trip is that together we might do the things so that, 100 years from now, your grandchildren and mine will look back and say this was the begining of a new African renaissance⁴⁵.

Le Président des États-Unis, en son nom et au nom du peuple américain, voulait bâtir des partenariats solides avec ce continent aux grands atouts longtemps resté en "marge de leur politique étrangère". Il rappelait que la guerre froide relevait désormais du passé. Il était temps pour les Américains d'accompagner le berceau de l'humanité à une nouvelle renaissance. Cette renaissance historique qui devait marquer à jamais l'esprit de ce peuple. Pour y arriver, le Président Clinton, au nom de Washington, avait pris les engagements suivants:

- implémenter la pratique effective de la démocratie en Afrique même s'il reconnaît qu'elle ne peut être parfaite encore moins complète. Cette pratique démocratique implique les droits pour tous les hommes, les femmes et les enfants partout où ils se trouvent ;
- accroître le commerce et les investissements américains en Afrique. Pour le faire, nous avons introduit au sein du Congrès américain le projet de l'*African Growth Opportunity Act* (AGOA) une loi sur la croissance et les opportunités de développement qui est en débat et, dont la validation ne tardera plus ;
- introduire la démocratie dans les systèmes africains sans violence et les aider dans les conflits déjà existants et prévenir les futurs conflits grâce à la bonne gouvernance qui émane du système démocratique ;
- aider l'Afrique, par ailleurs berceau de l'humanité, à protéger son immense et magnifique environnement naturel, lui donner des outils pour lutter contre la famine et

⁴⁴ S. Rice, "The president trip to Africa", Washington, département d'État, 17 avril 1998. Washington, Département d'État, 17 avril 1998. <URL=[http ://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980417.html](http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980417.html)>, consulté le 29 mai 2020, à 17heures.

⁴⁵ W. J. Clinton, "Remark during a trip in Ghana march 23, 1998, in independence square Accra", <https://www.govinfo.gov/content/pkg/WCPD-1998-03-30/pdf/WCPD-1998-03-30-Pg483.pdf>, consulté le 29 mai 2020 à 20 heures.

le réchauffement climatique et partager leur technologie qui peut aider le continent à créer beaucoup d'opportunités pour les générations futures⁴⁶.

Washington est décidé à rattraper son "retard" en Afrique. Avec la mise sur pied de l'AGOA, il entend ainsi ouvrir ses marchés et promouvoir des business solides qui puissent résoudre de nombreux problèmes, dont celui du chômage.

Outre le Commerce, il veut s'investir dans la formation de l'élite intellectuelle africaine. Pour lui, cette élite doit contribuer à développer son continent, dont les ressources naturelles ont fait l'objet de plusieurs pillages par d'autres nations pendant des siècles. Washington se présentait ainsi comme le "messie" qui devait sortir l'Afrique du sous-développement. Incarnation du développement, il se présente comme l'une des meilleures démocraties au monde. Il était temps pour les dirigeants africains de venir s'abreuver à la source magique du développement économique. L'accès était simple : l'adoption démocratique du système de gouvernance. Washington semblait bien se soucier de l'essor économique de ce continent en proie aux guerres civiles, la famine et toutes les autres catastrophes naturelles. Même le Président Clinton présentait les choses de cette façon. Il est important de rappeler qu'il ne faisait que perpétuer l'idéologie américaine à travers la planète. C'est ce que le théoricien des Relations internationales, Joseph Nye, qualifie de principe de "cooptation". Il le définit comme la capacité pour une nation de "se montrer capable de structurer une situation de telle sorte que les autres pays fassent des choix ou définissent des intérêts qui s'accordent avec les siens propres ⁴⁷". C'est cet état de choses qui l'a conduit à conclure que les attrait idéologiques et culturels d'un État puissant et "l'illusion" de cette bonne pratique peuvent influencer le choix des Nations. Il le renchérit en affirmant :

S'il est capable de fixer les normes internationales correspondant à l'état de sa société, il sera moins susceptible d'en changer. S'il continue de soutenir des institutions encourageant les autres États à canaliser ou à limiter leurs activités dans le sens de ses préférences, il pourra ne pas avoir besoin de se livrer lors de ses négociations, à de coûteuses manifestations de sa capacité de coercition. Bref l'universalité de la culture d'un pays et sa capacité de fixer un ensemble de règles et d'institutions qui lui sont favorables (...) représentent d'importantes sources de puissance⁴⁸.

Cette ligne politique qui est d'ailleurs une vieille pratique dans l'administration américaine a toujours constitué un excellent atout pour faire prévaloir ses choix aux autres. Elle a toujours fait bon usage de cette arme idéologique pour défendre et protéger ses intérêts dans

⁴⁶ W. J. Clinton, "Remark during a trip in Ghana march 23, 1998, in independence square Accra", <https://www.govinfo.gov/content/pkg/WCPD-1998-03-30/pdf/WCPD-1998-03-30-Pg483.pdf>, consulté le 29 mai 2020 à 20 heures.

⁴⁷ J.J. Roches, *Théories des Relations...*, p.70.

⁴⁸ *Ibid.* p.70-71.

le monde⁴⁹. La fin du monde bipolaire avait ainsi laissé le champ libre au pays de l'Oncle Sam de présenter la démocratie au monde comme seul mode de gouvernance pouvant garantir la paix, la stabilité politique et le développement, raison pour laquelle le Président n'a cessé de le conseiller aux pays africains dans son discours.

En mars 1999, se tenait une conférence ministérielle sur l'Afrique à la Maison-Blanche. Furent présents à cette conférence, sous la présidence du Président américain, les membres de son administration, les ministres des pays d'Afrique engagés sur la voie des réformes économiques et politiques et les représentants de l'OUA, de l'UE et de l'ONU⁵⁰. Intervenant en prélude à la mise sur pied de l'AGOA, cette conférence avait pour objectif de soumettre les grandes lignes du projet de réduction de la dette africaine, à savoir l'accélération de la procédure d'allègement au cours de la procédure du programme PPTE, l'abandon des créances bilatérales concédées par les pays du G7. Il était aussi question d'une réduction des autres dettes bilatérales (à hauteur de 90 %), de l'introduction des assistances au développement à venir dans la base de garantie des pays éligibles pour le programme de réduction de leur dette. Cette nouvelle approche devait aider les pays sortants de conflits et ne pouvant encore établir des réformes à avoir accès à une réduction immédiate de leur dette, ainsi qu'à des compromis financiers. Tous ces mécanismes furent mis en place pour permettre une plus rapide normalisation du marché de l'or par le FMI et la contribution additionnelle des États-Unis et des autres pays partenaires pour couvrir le coût de cette initiative⁵¹. Le 18 mai 2000, le Président Clinton avait enfin signé au sein du *Trade and Development Act 2000* les textes de l'AGOA et du *Caribbean Basin Initiative*⁵². Elle marquait la fin d'une bataille menée au sein du congrès depuis six ans. La publication, le 02 octobre 2000, des 34 pays sélectionnés pour le lancement du projet était pour

⁴⁹ Le 17 décembre 1977, la loi S. 305 dite *Foreign Corrupt Practices Act* (FCPA) est votée par le congrès. Elle fut le fruit de deux longues années de réflexion par la chambre des représentants et du Sénat. Elle a pour mission l'interdiction de la corruption des agents publics à l'étranger. Même si elle peine dès ses premières décennies à être adoptée par d'autres pays, l'Amérique finit par obtenir gain de cause. Grâce au travail des lobbyistes et de la diplomatie juridique, l'OCDE finit par l'adopter le 17 décembre 1997 la convention de la lutte sur la lutte contre la corruption d'agents publics à l'étranger dans les transactions commerciales. L'OCDE a rédigé un texte largement inspiré de celui du FCPA. On peut donc conclure que les américains ont atteint leurs objectifs : une grande partie de la planète adoptent leur standard en matière de lutte contre la corruption. Ce qui permet aujourd'hui aux Américains de discipliner directement et en toute aisance plusieurs sociétés non américaines. L'idéologie américaine se répand subtilement dans le monde et place politique et économie sous sa coupe. Voir Ali Laïdi dans *Le droit, nouvelle arme de guerre économique*, Paris, ACTES SUD, 2019, pp 35-51.

⁵⁰ F. Leriche, "La politique africaine des États-Unis : une mise en perspective", in *Afrique Contemporaine*, n°207, mars 2003, p.5.

⁵¹ Wysocki, "La diplomatie au service des échanges...", p.99.

⁵² J. Clinton William, "Remarks at Bill Signing of Trade and Development Act of 2000 ", Maison Blanche, Washington, 18 mai 2000. <URL=http://www.state.gov/www/regions/africa/000518_clinton_agoa.html> Outremers, T. 92, N° 344-345 (2004), consulté le 26 juillet 2020 à 14heures.

le Président le couronnement de la fin de son deuxième mandat, ainsi que son désir de rapprocher ces deux continents.

Le 20 janvier 2001, George Walker Bush Junior devenait le nouveau locataire de la Maison-Blanche après sa victoire aux élections en novembre 2000. Celui-ci inaugurait ainsi un nouveau chapitre des relations États-Unis Afrique. Le continent était en marge dans l'élaboration de sa politique internationale avec son administration. Cela était prévisible, car le disait-il pendant sa campagne présidentielle, le continent noir n'est pas une priorité pour les États-Unis, contrairement à l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud qui sont stratégiquement plus important⁵³. En poursuivant son discours, il avait tenu à rappeler que la lutte contre le SIDA ne relevait pas de la responsabilité de Washington, mais de la communauté internationale.

Les attentats du 11 septembre 2001 imposèrent un certain revirement géostratégique dans la politique africaine de Washington, ce que les Américains qualifient de l'engagement "sélectif" et la politique de "*legacy*"⁵⁴. Elle permettait à Washington d'orienter ou de développer des relations privilégiées avec certains pays en Afrique⁵⁵. Ils étaient considérés par les États-Unis comme des "États pivots", puisqu'ils avaient cette capacité d'influencer l'économie et la stabilité politique de la sous-région ou de la région. Malgré ce revirement de sa politique, les questions de développement économique et des échanges commerciaux dans le cadre de l'AGOA avaient cependant enregistré des évolutions. On avait enregistré une augmentation de 61% des exportations des pays de l'AGOA en 2000-2001, de 10% en 2001, 2002 et de 59% en 2002-2003⁵⁶.

Outre le volet économique, il avait aussi mis sur pied deux programmes historiques. Le PEPFAR (*President's Emergency Plan for Aids Relief*) pour l'amélioration des conditions des personnes atteintes ou exposées au VIH/SIDA et le MCC (*Millennium Challenge Corporation*), chargé de lier cette aide à des améliorations dans le domaine de la gouvernance et d'obligation

⁵³ www.americasdebate.com/forums/index.php?showtopic=9026&st=20), consulté le 26 juillet 2020 à 17heures.

⁵⁴ En 2001 Richard Haass, le chef du Policy Planning Staff au département d'État de l'administration Bush, définit l'engagement sélectif comme du « multilatéralisme à la carte ». Mais pour les observateurs de la politique étrangère, il n'est ni du multilatéralisme encore moins de l'unilatéralisme. Même si cette approche sélective a toujours été présente dans la politique africaine de Washington depuis le mandat de Reagan, elle est plus évidente sous l'administration Bush Junior.

La politique de legacy consiste à associer à jamais une politique ou des initiatives au nom de famille du Président. Celles-ci peuvent véhiculer des idéologies ou des messages électoraux favorables au Président du moment. Ainsi, cette politique de 'legacy' permet non seulement à l'administration Bush de mettre en exergue son soi-disant intérêt pour l'Afrique, mais aussi de redorer son blason auprès de l'électorat noir américain qui, dans une certaine mesure, s'est toujours soucié du sort du continent africain.

⁵⁵ Mamoudou Ka, "La politique africaine des États-Unis de 1947 2005 : de l'engagement sélectif à la politique de legacy", *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.* Vol. 14, Numéros 1&2, 2007, p.11.

⁵⁶ Wycsocki, "La diplomatie au service des échanges ...", p.112.

redditionnelle. "Depuis le début de notre histoire, nous nous sommes engagés dans le changement – dans une révolution pacifique perpétuelle – , une révolution qui progresse régulièrement, s'ajustant tranquillement aux conditions qui changent" ⁵⁷. Cette déclaration du Président américain, Franklin Delano Roosevelt, témoignait du défi de changement dont chaque administration doit faire face.

Barack Obama, alors nouveau leader du monde libre, voulait donner à l'Amérique ses lettres de noblesse durant son mandat en implémentant ce changement. En tant que nouveau locataire de la Maison-Blanche et par ailleurs d'origine africaine, le continent attendait un peu plus de lui que de ses prédécesseurs, car fondant en l'administration qu'il incarnait des espoirs. Dès sa première visite en Afrique, plus précisément au Ghana en juillet 2009, il réitérait l'engagement de l'Amérique d'accompagner l'Afrique pour son développement. Pendant son allocution au parlement ghanéen, le 11 juillet 2009, il fit la déclaration suivante : "l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes" ⁵⁸. Cette phrase de son discours est restée célèbre, puisque dit-on, il avait touché le nœud du problème. Les Américains sont prêts à soutenir l'Afrique, mais les chefs d'États africains doivent savoir qu'une nation ne se construit qu'avec des institutions fortes et non des hommes forts. La démocratie, la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance sont autant d'exemples pour bâtir des nations puissantes et stables. Si pour le Président Obama, l'Afrique est considérée par les puissances occidentales comme un réservoir de matières premières à exploiter ou une "cause caritative en mal de parrainage", l'Amérique voit en elle un partenaire⁵⁹. Ils ne sont pas en Afrique pour le parrainage, mais pour le *Business* selon leur fameux slogan de "*Trade-not-Aid*". Il lançait ainsi un défi aux Africains à prendre très au sérieux l'avenir de leur continent, car il repose entre leurs mains. Selon ses propos, il revenait à ces derniers de trouver des partenaires sûrs pour faire sortir le continent du carcan du sous-développement et non d'attendre la "manne" qui tomberait du ciel. Pour accompagner l'Afrique dans cette nouvelle dynamique, 04 axes majeurs orientaient ses actions.

- la promotion des opportunités et du développement ;
- la stimulation de la croissance économique, des échanges et des investissements ;
- le soutien à la paix et à la sécurité ;

⁵⁷ K. Linkletter, *Franklin D. Roosevelt's Four Freedoms Message to Congress (1941): a Milestone Documents Analysis*, New York Schlager Group, 2008, p.5.

⁵⁸ Barack Obama "Discours au parlement à Accra le 11 juillet 2009", <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/remarks-president-ghanaian-parliament>, consulté le 20 juin 2020 à 19 heures.

⁵⁹ H. Rodham Clinton, "Discours à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar le 1er août 2012", <https://amp.rfi.fr/fr/afrique/20120801-etats-unis-hilary-clinton-rencontre-president-senegalmacjy-sall-dakar-democratie-afrique>, consulté le 10 juin 2020 à 13 heures.

➤ le renforcement des institutions démocratiques⁶⁰.

Ces programmes étaient pilotés par l'AGOA, le PEPFAR, l'UNSAID et le MCC. Ils avaient pour mission, au travers de leurs experts, d'évaluer les besoins sur le terrain afin d'élaborer leurs stratégies d'intervention. Lors de sa visite en Éthiopie en juillet 2015, pendant son discours au siège de l'Union africaine, il a tenu à rappeler aux Africains que leur avenir est entre leurs mains. Seule l'Afrique est comptable de son développement. C'est dans cet ordre d'idée qu'il a annoncé avoir signé le renouvellement de l'AGOA pour une période de 10 ans. Pour clore ses propos, il avait une fois de plus exhorté les chefs d'États africains à adopter les bonnes pratiques de la démocratie comme modèle de gouvernance⁶¹, même s'il ressort qu'il n'est pas parfait comme le soulignait son prédécesseur William Jefferson Clinton. Les Américains ont érigé la démocratie et le respect des droits de l'Homme en modèle de gouvernance. Les auditeurs de tous ces discours ne sont pas aussi naïfs. Ils sont conscients de l'intérêt que ceux-ci accordent à leurs matières premières et du soutien que Washington avait autrefois accordé à certaines dictatures du continent. Cette idée est renchérie par Robert Baer qui parle de l'influence de l'or noir sur les élites américaines, prêtes à perdre toute raison pour son contrôle. Pour lui, Washington berne le monde quand il parle de démocratie et des droits de l'Homme. Raison pour laquelle il affirme : "Aussi longtemps que le sultan continuait d'acheter et qu'ARAMCO continuait à veiller sur notre pétrole, tout le monde à Washington était bien décidé à fermer les yeux sur l'évolution socio-politique du royaume" ⁶². Si la fin de la guerre de la froide a modifié la configuration politique du monde, il devenait important pour chaque puissance de revoir sa politique africaine, fût-elle des partenaires traditionnels.

2. La politique africaine de la France

La politique africaine de la France est empreinte de plusieurs réalités. Si l'on prend en compte les défis économiques et les projets de rééquilibrage de ses agrégats macroéconomiques, il est évident que le plan de sortie s'adapte aux défis internationaux. Selon qu'on soit en Afrique francophone (ancienne AEF et AOF) ou en Afrique anglophone, le degré d'interférence ou d'ingérence épouse plusieurs variables. Même si elle utilise les instruments

⁶⁰ H. Rodham Clinton, "Discours à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar le 1er août 2012", <https://amp.rfi.fr/fr/afrique/20120801-etats-unis-hilary-clinton-rencontre-president-senegal-macjy-sall-dakar-democratie-afrique>, consulté le 10 juin 2020 à 13 heures.

⁶¹ Barack Obama "Discours au siège de l'Union africaine le 28 juillet 2015", <https://fr.usembassy.gov/fr/propos-du-president-barack-obama-au-peuple-extraits>, consulté le 10 juin 2020 à 15 heures.

⁶² R. Baer., *Or noir et maison, comment l'Amérique a vendu son âme pour le pétrole saoudien*, Paris, Folio, 2003, p.279.

identiques, il faut néanmoins rappeler que ses actions n'ont pas la même portée politique qu'avec ses partenaires traditionnels.

L'histoire des relations entre la France et certains pays africains remonte depuis la période coloniale, de la décolonisation, de la période post-indépendance et enfin de la Francafrique. Les transformations subies dans le monde entier ont poussé la France à repenser sa politique étrangère. Il fut question pour la France de définir de nouvelles stratégies d'actions inspirées, à la fois, par la fidélité de l'héritage à la France et l'adaptation nécessaire à l'évolution de grandes questions internationales⁶³. Cinq priorités orientaient désormais l'action extérieure de la France. Il était question d'assurer la sécurité de la France et des Français en défendant et en promouvant ses intérêts ; la construction avec leurs partenaires d'une Europe solide, efficace et démocratique ; de contribuer par tous les moyens au maintien de la paix, de la sécurité et du respect des libertés et des droits de l'Homme dans le monde ; de mettre tous ses efforts à contribution à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète et, enfin, de pérenniser ses idéaux, sa langue et la culture française tout en se servant de la diversité culturelle⁶⁴.

C'est dans le respect de ces différents axes que, depuis 1990, la politique française en Afrique s'est plutôt inscrite dans une logique de continuité. Depuis près de trois décennies, du discours de la Baule à celui du Cap, la politique étrangère de la France en Afrique a beaucoup évolué. N'ayant pas connu de rupture majeure, elle s'est accommodée à l'évolution de grands changements du monde. Elle est marquée d'abord par la chute du mur de Berlin en 1989 et, ensuite, par la disparition du monde bipolaire, entraînant ainsi le continent dans une vague de mutation de certains régimes politiques. La démocratie est présentée aux États africains comme le modèle par excellence de gouvernance. Ces changements sont sans ignorer les effets de la mondialisation qui imposent un multilatéralisme et une internalisation des politiques. C'est entre ces deux adaptations que la France apporta de différentes structures de sa coopération en s'inspirant des conséquences tirées des bouleversements du monde. La nature des relations entre la France et l'Afrique est loin d'être parfaite. Elle est sujette à plusieurs dénonciations, notamment son caractère ambigu, parfois justifié par l'héritage colonial, tandis que d'autres parlent d'une relation à caractère particulier. Cette relation liant la France à ses partenaires traditionnels est, comme le soulignait Michel Camdessus, ancien directeur du FMI, devant les membres de la mission à travers cette déclaration :

⁶³ "Rapport d'information du Sénat Français n°104", session ordinaire de 2013-2014, enregistré le 29 octobre 2013, p.23.

⁶⁴ Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008 – 2020, p.7.

Nous y avons, nous Français, commis des crimes, et multipliés des manquements, mais nous avons aussi cherché à y apporter _ parfois avec maladresse _ le meilleur de nous-mêmes. L'Afrique a versé son sang pour la France et, à cet égard, notre dette est immense; cette dette est éternelle, tellement le sacrifice de tant d'Africains a contribué au cours des deux derniers siècles, à préserver ce que nous sommes⁶⁵.

Cette déclaration traduisait la nature des relations étroites que la France a toujours entretenues avec l'Afrique grâce à leur passé colonial. Elle se sent redevable au continent. Cependant, la fin de la guerre froide, avec ses profondes mutations, a imposé des choix politiques conduisant, à une perte d'intensité, parfois qualifiée de rejet par d'autres parties. C'est dans ce contexte que le Président François Mitterrand, dans son fameux discours de la Baule, prononcé le 20 juin 1990 lors du 16e Sommet France-Afrique, préparait le continent au changement. Si pour lui les régimes les plus puissants d'Europe centrale n'eurent pas résisté au vent de la démocratie au point de basculer en quelques semaines, il devenait impératif pour les pays africains de rejoindre le train du changement. Ils ne pouvaient y échapper. La démocratie devint un impératif pour ces derniers⁶⁶. Réflexion qui fut reprise en ces termes par Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères : "Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement un jour souffler en direction du Sud (...). Il n'y'a pas de développement sans démocratie et il n'y'a pas de démocratie sans développement"⁶⁷. De son côté, le ministre de la Coopération indiquait que "le vent d'Est a fait plier les cocotiers"⁶⁸, c'était une façon pour eux d'indiquer qu'aucune nation, aussi puissante soit-elle, ne peut échapper au changement. C'est de cette manière que le monde devait désormais fonctionner. Pendant ce discours, le Président Mitterrand profita de la circonstance pour dérouler les nouveaux axes majeurs de la politique française en Afrique. Il s'agit de :

- l'accompagnement des pays africains dans le processus démocratique, gage du développement ;
- la non- ingérence dans les affaires internes de ces États et le respect de leur souveraineté ;
- la France s'engage à continuer à pérenniser son amitié avec l'Afrique, son soutien sur le plan international et intérieur si les Africains le souhaitent. Elle sera toujours à leur chevet. En accord avec les dirigeants, elle veillerait à protéger ses concitoyens, ses ressortissants, mais n'entend pas jouer le rôle d'arbitre en cas de conflit ;

⁶⁵ J. Remiller, "Rapport d'information sur la politique de la France en Afrique", n°1332, du 31 juillet 2007.

⁶⁶ J. de Rohan, "Rapport d'information sur la politique de la France en Afrique", n°324 du 24 février 2011, p.8.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

- la France s'engage à mettre tous ses efforts à contribution pour les aider à aller vers plus de liberté. Pour les motiver, elle avait mis sur pied une prime de démocratisation des régimes africains. L'aide normale de la France à l'égard des pays africains est maintenue, mais il est évident que cette aide devait être plus tiède envers ceux qui se comporteraient de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront, avec courage ce pas vers la démocratisation⁶⁹.

S'agissant de la mise en pratique de cette démocratie, un schéma est tout prêt : un système représentatif, des élections libres et transparentes, le multipartisme, les libertés de la presse et la séparation des pouvoirs. Pour implémenter cette politique, la France mit en place plusieurs organismes dans chacun des domaines pour mieux se déployer sur le terrain. En tant que partenaire traditionnel du continent, la France jouissait d'une expérience qui lui permettait de mettre à la disposition du continent les instruments dont il avait besoin. Ces outils devaient aider le continent à se faire une place dans la sphère internationale.

Avec l'accession à la Magistrature suprême en 1995 du Président Jacques Chirac, des structures adéquates et fondamentales furent mises en place pour adapter le dispositif de coopération française au nouveau contexte international. Cette élection se situait après l'échec de la communauté internationale à empêcher le génocide rwandais en 1994. Les réformes engagées par le nouvel entrant avaient pour objectifs majeurs de booster le niveau des relations entre la France et l'Afrique, mais aussi, et surtout de mutualiser les interventions au niveau européen. Axée sur un témoignage fort de sa fidélité et de solidarité envers le continent, cette politique commença par une modernisation de ces outils qui permirent l'évolution de la politique africaine de la France. Pour ce faire, le nouveau Président français procéda à trois réformes majeures : celle du ministère de la Coopération, de l'Aide publique au Développement et de la Coopération militaire. En 1996, les compétences du ministère de la Coopération furent élargies à toute l'Afrique et son autorité fut étendue aux services diplomatiques du continent au sein du ministère des Affaires étrangères. Ces réformes du dispositif de coopération prévoyaient : le regroupement des services du Secrétariat d'État à la Coopération et du ministère des Affaires étrangères; la création d'un " Comité interministériel de la Coopération internationale et du Développement " (CICID) comme organe de coordination, de réflexion, de débat et d'orientation sur la Coopération internationale de tous les ministères concernés ; la création de la Direction générale de la Coopération internationale et du Développement

⁶⁹Rohan, "Rapport d'information sur la politique...", pp.8-9.

(DGCID)⁷⁰ qui avait pour mission de piloter la coopération au développement et la politique de rayonnement culturel, scientifique et audiovisuelle⁷¹.

En ce qui concerne l'Aide publique au Développement (APD), l'Agence française de Développement jouait un rôle primordial. Elle était, depuis 1998, l'établissement public à caractère industriel et commercial à vocation d'institution financière spécialisée soumise à la loi bancaire, jouant le rôle de banque de développement. Dotée de plusieurs missions, elle était chargée de la gestion des projets et des programmes d'aide au développement. La lutte contre la pauvreté gérait les infrastructures économiques de base, le soutien à l'investissement productif, l'aide au secteur privé (par sa filiale PROPARCO)⁷², l'environnement et l'allègement de la dette.

Rappelons qu'avant les années 2004, les actions de l'AFD⁷³ et de la Direction générale de la Coopération internationale et du développement (DGCID) s'étendaient à tous les secteurs. Les rôles furent désormais répartis par secteur d'activités. Avec la réforme de 2004, l'AFD s'est vue ajouter à son portefeuille d'activités la gestion des équipements d'éducation, de la santé et les opérations d'assistance technique. Ces deux institutions devaient travailler sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie et des Finances avec lesquels furent établis des contrats d'objectifs. Après une réunion du Comité interministériel de la Coopération internationale et du Développement en juillet 2004, il fut établi que la convention-cadre devait préciser les relations entre les ambassadeurs et les agences locales de l'AFD⁷⁴.

Plusieurs autres changements sensibles au plan économique furent apportés durant la présidence de Chirac. La France, en sa qualité de partenaire traditionnel de l'Afrique, s'efforçait toujours à faire la différence dans le cadre de ses actions en se positionnant comme le principal bailleur de fonds des pays de l'Afrique subsaharienne. Bien que l'Aide publique au

⁷⁰ Remplacée en 2009 par la direction générale de la mondialisation

⁷¹ Rohan, "Rapport d'information sur la politique ...", pp.12-13.

⁷² PROPARCO est une institution financière de développement conjointement détenue par l'AFD et par des actionnaires publics et privés du Sud et du Nord. La mission de la société est de favoriser les investissements privés dans les pays émergents et en développement en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il finance des opérations économiquement viables, socialement équitables, soutenables sur le plan environnemental et financièrement rentables.

⁷³ Nouvelle appellation de la caisse française de développement à partir de 1998.

⁷⁴ Cette évolution a connu de nouveaux développements en 2009. En effet, le dispositif de coopération a été modifié par la révision générale des politiques publiques. L'intégration du ministère de la coopération au ministère des affaires étrangères est parachevée par la disparition de la direction générale de la coopération internationale et du développement au profit d'une direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, nouvel organe de tutelle qui a délégué l'essentiel de ses activités opérationnelles à l'AFD dans les domaines du développement économique et social. Le ministère des affaires étrangères conserve la mise en œuvre des politiques de gouvernance (sécurité, État de droit) ainsi que l'enseignement supérieur et la recherche. L'AFD s'est vu transférer une partie des assistants techniques qui relevaient auparavant du ministère des affaires étrangères.

Développement soit retombée à 03% au courant de l'année 2002, il n'en demeurait pas moins que la France s'activait à atteindre son objectif de 05% afin de se rapprocher du chiffre de 07% fixé par les Nations-Unies. Pour y parvenir, l'accent fut mis sur des problématiques fondamentales, à l'instar de l'éradication de la pauvreté, du VIH-SIDA et les autres maladies endémiques (Paludisme entre autres), la protection de l'environnement, la lutte contre la déforestation, le réchauffement climatique et la promotion des micro-finances. À son initiative, il fut proposé et adopté des mesures permettant de récolter des fonds pour financer l'Aide publique au Développement. L'une des plus en vue était la taxe sur les billets d'avion⁷⁵. Du 28 février au 1^{er} mars, il fut organisé à Paris une conférence regroupant 93 pays visant à approfondir le consensus international sur l'importance de la mise en place des ressources innovantes pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement⁷⁶.

Outre les réformes économiques, la France avait aussi entrepris des réformes dans le domaine militaire. En 1997, elle lança son programme Renforcement des Capacités africaines de Maintien de la Paix (RECAMP)⁷⁷ avec pour objectif d'eupéaniser le dispositif. Pour ce faire, elle adopta une approche multilatérale en coopérant étroitement avec les Nations-Unies et l'Union européenne pour gérer certaines crises en Afrique (Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo et Tchad). La France élaborait une stratégie d'intervention en Afrique qui lui permettait de garder la main-mise sur certaines de ses anciennes colonies. La colonisation est certes terminée, mais elle doit s'affirmer sur la scène internationale en tant que puissance. Grâce à ses différents accords militaires signés avec les pays africains, la France peut continuer d'exercer son influence en Afrique et, par conséquent, dans la planète.

⁷⁵ La taxe de solidarité sur les billets d'avion, aussi appelé taxe Chirac est une taxe internationale prélevée sur le prix des billets pour financer l'organisme international Unitaid. Cet impôt a été proposé par les Présidents français Jacques Chirac et le brésilien Luiz Inácio Lula Da Silva et adopté par cinq pays lors de la conférence interministérielle de Paris sur les financements innovants du développement le 14 septembre 2005 à New York. Les cinq pays fondateurs furent la France, le Royaume-Uni, la Norvège, le Brésil et le Chili. 30 pays s'étaient engagés à mettre en place cette taxe mais en 2013, seul 09 appliquent cette taxe : le Cameroun, le Chili, la République du Congo, la France, Madagascar, le Mali, Maurice, le Niger, et la République de Corée. La Norvège contribue également en allouant également une partie de sa taxe sur les émissions de gaz carbonique. Voir France, "loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances pour 2005" art 22.

⁷⁶ Rohan, "Rapport d'information sur la politique ...", p.14.

⁷⁷ Fidèle à sa relation historique avec le continent africain, œuvre à y développer un partenariat égal à égal plus ouvert à l'ensemble du continent soutenu par les Nations-Unies et l'Union européenne. C'était pour répondre à la volonté légitime et de plus en plus affirmée des pays africains de gérer eux même les problèmes de sécurité sur leur continent. Ce fut dans cet élan d'action que la France conçut et proposa le RECAMP dans le milieu des années 1990. En adéquation avec les besoins exprimés par les pays africains en matière de maintien de la paix et en pleine cohérence avec l'action de l'Union africaine, l'ONU, l'Union européenne, le G8, le RECAMP vise à contribuer au renforcement des capacités militaires des pays africains afin de leur permettre, s'ils le désirent de concevoir et de mener les actions militaires dans le continent. Il contribue également au développement et au renforcement du rôle des organisations Sous-Régionales africaines en matière de sécurité dans un climat de confiance mutuelle.

Étant donné la nature des relations que les États entretiennent dans les relations internationales, il devient plus aisé de comprendre que ces batteries d'accords servent d'abord l'intérêt des Français, même si l'Afrique tire quelques profits de cette présence. Ils servent à sécuriser les activités commerciales et maritimes dans le continent⁷⁸. Dans un discours prononcé par Nicolas Sarkozy le 28 février 2008 au Cap en Afrique du Sud, le Président français affirmait que la finalité de la politique française en Afrique est l'unité africaine et la renaissance africaine⁷⁹. Pour y parvenir, il revenait à la France de refonder ses relations avec son partenaire traditionnel. Cette refonte consistait à créer des conditions favorables à son implémentation. À cet effet, certains accords (accords économiques, commerciaux et militaires) furent passés en revue et renégociés selon la nouvelle conjoncture internationale et les intérêts français. Face à un continent aussi dynamique dans un monde en pleine mutation, repenser sa politique vis-à-vis de lui n'était plus une option, mais une urgence. On peut le lire dans ces propos :

Mais en dépit de la profondeur de l'ancienneté des liens, la relation de la France avec l'Afrique, particulièrement l'Afrique subsaharienne, se distend. Le nombre de Français vivant en Afrique, les exportations et les investissements français vers l'Afrique ont baissé. Il en résulte que nos partenaires traditionnels en Afrique ont parfois le sentiment d'un abandon ou au minimum un désintérêt de la France à leur endroit. Alors, cette relation est compliquée parce que s'y mêlent depuis toujours à la raison le sentiment et la passion, parce qu'elle est depuis toujours chargée d'une grande affectivité, mais parce que cette relation est en décalage par rapport à ce que veulent les Africains et à ce que perçoivent les Français (...). Nous nous trouvons dans une situation où notre engagement politique, militaire ou économique est perçu par beaucoup non comme une aide sincère, mais comme une ingérence coloniale ; mais où dans le même temps une indifférence, un retrait ou une absence d'engagement nous sont reprochés comme un abandon ou une ingratitude⁸⁰.

Dans cet extrait du Président Nicolas Sarkozy, il ressort la nature complexe des relations qui lient la France à l'Afrique, une relation qui a toujours suscité des interrogations dans la façon dont elle est managée. Si la France reconnaît les atouts et potentiels humain et économique dont l'Afrique regorge, elle tient aussi à rappeler les fragilités et les incidences directes que les problèmes de l'Afrique peuvent avoir sur leurs intérêts. Pour résoudre ce problème dans la durée, il était nécessaire de procéder à une reconfiguration de ses moyens militaires et de renouveler les bases juridiques de leur présence en renégociant des accords de défense. Ceci pourrait être vu sous un autre angle comme la pérennisation de la colonisation, bien que ces accords aient été approuvés par les différents signataires. La France n'est d'ailleurs

⁷⁸ M.M. Lorgeoux, A. Trillard, J.M Bockel, "Rapport d'information du Sénat au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la prévention des conflits dans le Golfe de Guinée", n°410, session ordinaire de 2014-2015, p.21.

⁷⁹https://www.lemonde.fr/afrique/article/2008/02/29/m-sarkozy-promet-la-fin-de-la-francafrique_1017259_3212.html, consulté le 10 juin 2020 à 12heures.

⁸⁰https://www.lemonde.fr/afrique/article/2008/02/29/m-sarkozy-promet-la-fin-de-la-francafrique_1017259_3212.html, consulté le 10 juin 2020 à 12heures.

pas la seule puissance présente en Afrique. À côté de celle-ci se côtoient la Russie et la Chine qui fraient progressivement leur accès au continent.

II. LES POLITIQUES RUSSE ET CHINOISE DE L'AFRIQUE

La multiplicité des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en matière de politique étrangère et africaine est spécifique et représente une constante dans l'élaboration des processus décisionnels. Quand bien même les motivations semblent avoir évolué au fil des années, la politique étrangère demeure la partie de l'activité de l'État tournée vers l'extérieur. Elle est le moyen par lequel ce dernier accroît sa capacité d'influence au-delà des frontières nationales.

1. La politique africaine de la Russie

Les rapports Russie-Afrique trouvent leurs explications dans la révolution russe d'octobre 1917 avec "l'International Communiste"⁸¹ et les Africains poursuivant leurs formations en URSS⁸². Une fois devenue un État empire, l'URSS avait défini les grandes lignes de sa politique extérieure qu'elle adapta au contexte ambiant⁸³ : C'est pourquoi on parle de *Carpe Diem* pour exprimer la transhumance d'adaptation du passage de la politique étrangère, de l'URSS à la nouvelle Fédération de Russie.

Au milieu des années cinquante, elle décida d'abandonner la politique stalinienne centrée sur l'Europe pour l'orienter à destination d'autres continents, dont l'Afrique, au travers de l'usage du *Soft Power*. Ces liens avec l'Afrique étaient perceptibles par le biais de l'aide économique et militaire apportée par l'URSS aux divers pays du Tiers- monde, à l'instar de l'Inde, du Cuba, de l'Angola, de la Libye, etc. Tous ces pays faisant partie intégrante de son objectif international, tel que défini dans sa politique étrangère dans un environnement de guerre froide⁸⁴.

N'ayant jamais pris part à une quelconque conquête en Afrique, scénario auquel s'étaient livrées les puissances occidentales, l'URSS, à l'issue du 24^e Congrès du Parti communiste, déclina une politique étrangère basée sur la paix, la détente internationale, la coopération

⁸¹L'International Communiste est un vaste programme mis sur pied par le Parti Communiste. Il a pour objectif la création de ses succursales dans tous les territoires où les capitalistes sévissent, afin d'inculquer les idées au sein de la classe prolétarienne, instrument idéologique pour provoquer la révolution des pauvres contre les riches ou les impérialistes. Comme l'indique ces quelques vers de leur hymne : Debout ! Les damnés de la terre ! Debout ! Les forçats de la faim ! La raison tonne en son cratère, C'est l'éruption de la fin. Du passé faisons table rase, Foule esclave, debout ! Debout ! Le monde va changer de base : Nous ne sommes rien, soyons tout !

⁸²L'ex- Président du Mali, Alpha Oumar Konaré est l'un des dirigeants africains formés à Moscou.

⁸³G. Luciani, "L'URSS comme facteur de politique internationale" in *Politique étrangère*, n°1, 1939, pp. 58-59.

⁸⁴M. Vaisse et al., *Dictionnaire des relations internationales au XX^{ème} siècle*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2007, pp. 118-121.

mutuellement avantageuse. En ce qui concerne l'Afrique, elle avait parié sur l'expansion de l'idéologie communiste⁸⁵ en faisant de ce continent le théâtre d'opérations idéologiques, bien qu'officiellement elle ne l'avait pas ouvertement exprimée dans les axes de son action internationale.

Sa présence en Afrique aux premiers abords apparaissait à la faveur de la décolonisation des peuples longtemps restés sous le giron des puissances occidentales. À la demande de l'URSS, l'Assemblée générale des Nations-Unies avait adopté, en 1960, la déclaration sur l'octroi des indépendances aux pays colonisés⁸⁶. Ainsi, au travers de ce soutien apporté aux pays africains, Moscou vit ses liens se renforcer avec certains États africains⁸⁷.

Le penchant de Moscou pour la liberté des peuples africains était consécutif à la situation politique vécue dans son territoire pendant la révolution russe de 1917. Cela dit, il fallait appuyer, participer, contribuer à la lutte pour les indépendances des peuples africains. Li Jing-Lie, dans un article paru en 1985, parle d'un soutien aux mouvements de libération nationale⁸⁸, anti Occidentaux et aux nouveaux États indépendants.

Le hasard de l'histoire⁸⁹ avait donc disposé à la faveur de la Russie soviétique l'occasion de participer — dans un élan de "solidarité"— à la liberté de ces peuples sous oppression coloniale. Bien que Moscou se refusait de s'activer dans un combat africain, elle avait tout de même saisi cette opportunité pour se hisser en "partisane de la liberté de ceux-ci"⁹⁰. Les enjeux de la guerre froide étaient importants pour le Kremlin.

L'Afrique du Nord avait été la priorité des relations Russie-Afrique pendant près de deux décennies à cause de son attractivité en termes de ressources naturelles du sol et du sous-sol. L'un des pays le plus sollicités dans cette initiative était l'Égypte. Le Caire constituait un carrefour commercial, géostratégique et un point de contact important pour le Moyen-Orient à tel enseigne que les auteurs comme Suzanne Bergerson ou encore Roger Kanet eurent à le

⁸⁵B. Moore, "The relations of ideology of foreign Policy" in Anonyme, *soviet conduct in world affairs: A selection of readings*, compiled by Alexander Dallin, New York, Columbia University Press, 1960, p.83.

⁸⁶ A. Arkhangelskaya, "Le retour de Moscou en Afrique subsaharienne ? Entre héritage soviétique, multilatéralisme et activisme politique", in *Afrique Contemporaine*, n°248, 2013, pp.62-63.

⁸⁷Madagascar, Bénin, Guinée Bissau, Angola, Mozambique, Éthiopie sont les pays qui ont renforcé leur relation avec la Russie soviétique, au regard du soutien apporté par celle-ci dans le cadre de la lutte pour les indépendances.

⁸⁸Li Jing-Lie, "La politique extérieure de l'URSS après Brejnev", in *Études Internationales*, Vol 16, n°1, 1985, pp.105-106.

⁸⁹Le Contexte politique de l'Afrique à cette période est lié par l'émergence du nationalisme. Celle-ci, caractérisée par la lutte pour la libération du continent de la domination coloniale. Laquelle période coïncide avec l'affrontement Ouest-Est.

⁹⁰ Ce concept de "partisane de la liberté" attribuée à la Russie soviétique est de nous et s'inscrit dans l'esprit de la lettre et les textes constitutionnels de celle-ci. Elle traduit le désir profond de la Russie soviétique de véhiculer les idéaux de liberté et de promouvoir la cohésion sociale et l'égalité entre les hommes.

"séparer"⁹¹ du continent africain. Cette priorité accordée à la partie septentrionale s'était manifestée par le soutien de Moscou, apporté à l'Égypte de Nasser dans son projet de nationalisation du canal de Suez en 1956⁹². En dehors de ce soutien stratégique, l'Union soviétique était aussi un fournisseur d'armements à l'Égypte. Des relations qui avaient abouti en 1971 à la signature d'un traité d'amitié et de coopération⁹³. Outre l'Égypte, l'Algérie de Boumédiène et le Maroc constituaient aussi des marchés de vente d'armes pour l'Union soviétique. La collaboration avec le Maroc avait été d'ailleurs renforcée par la visite du secrétaire général du parti communiste Léonid Brejnev en 1961⁹⁴. Dans le cadre de la mise en place de l'unité africaine, l'URSS avait apporté son soutien au groupe de Casablanca encore appelé groupement trans-saharien de janvier 1961⁹⁵. Ce groupe constitué du Ghana, de l'Algérie, du Maroc, de l'Égypte, de la Libye, de la Guinée Conakry, du Mali et du Soudan militait pour une unité africaine placée sous le socle d'une émancipation anticoloniale et d'un rapprochement envers les pays de l'Est⁹⁶.

Plus tard, Moscou décida d'accroître son influence en Afrique au sud du Sahara. De ce fait, elle avait choisi de soutenir les mouvements politiques comme *l'African National Congress* (ANC), le *Southern African Communist Party* (SACP), le Mouvement populaire pour la Libération de l'Angola (MPLA), le Front de Libération du Mozambique (FRELIMO), le *Zimbabwe African People's Union* (ZAPU)⁹⁷. Toutefois, derrière cette démarche dite salvatrice, se trouvait une subversion politique. Par le canal des idéaux de liberté véhiculés en Afrique⁹⁸, Moscou entendait répandre l'idéologie communiste qui avait donné naissance à l'Union des Républiques socialistes et soviétiques.

Relativement limitée dans les années 1960, à l'exception de l'Égypte où son autorité était déjà établie, son influence s'était substantiellement accrue au cours des années soixante-dix dans certains pays comme l'Angola, l'Éthiopie, le Mozambique et parallèlement dans d'autres

⁹¹Le verbe séparer ici revêt tout un autre sens, dans la mesure où ses spécificités culturelle, politique géographique, voire géostratégique lui ont valu à une époque de l'histoire d'être rattachée au Moyen Orient par certaines puissances comme la Russie soviétique. Il est mieux développé dans, S. Bergerson et al, "La politique russe en Afrique : Désengagement ou coopération ?", in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol.27, n°3, 1996, pp.149-150.

⁹² La Russie et l'Afrique : la stratégie du jeu de go, <https://www.iris-france.org/169177-la-russie-et-l-afrique-la-strategie-du-jeu-de-go/>, consulté le 10 juillet 2023 à 14 heures.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Yacouba Zerbo, "La problématique de l'unité africaine", in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol 4, n°212, 2003, p.122.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ G. Troude, "La Russie en Afrique, le Grand retour ", in *Géostratégies*, n° 25, 2012, pp.171-172.

⁹⁸L'article 123 du chapitre 10 de la Constitution de l'URSS version française, prône l'égalité en droits des citoyens sans distinction de nationalité, dans tous les domaines de la vie économique, politique, sociale, et culturelle.

régimes se réclamant communistes⁹⁹. Grâce à sa posture de militante des principes issus des idéaux marxistes¹⁰⁰ et de sa puissance économique-militaire, l'URSS gagna en prestige international et profita du contexte pour renforcer sa présence en Afrique noire comme le pense Zaki Laidi :

La deuxième moitié de la décennie 70 a été marquée par une incontestable dynamisation de la politique extérieure soviétique. Reconnue par les États-Unis comme cogérante de l'équilibre stratégique global et du statu quo en Europe (accords d'Helsinki), l'Union soviétique a vu dans son accession au rang des grandes puissances l'ébauche de ce qu'elle appelle la troisième forme du rapport de force des deux systèmes mondiaux. C'est en Afrique noire que notre vitalité politique est apparue la plus grande, non seulement parce qu'elle se manifesta dans une région où son influence a été jusque-là limitée¹⁰¹.

Le principal moteur de la politique étrangère de la Russie à cette période fut la lutte d'influence idéologique à l'échelle mondiale, la conquête du statut de superpuissance dans un contexte de rivalités avec les États-Unis, son principal adversaire¹⁰². Ce que Li Jing-Lie a structuré en trois volets : le système social mondial, le mouvement de libération nationale, le mouvement communiste international. Cependant, il apparaît que l'écroulement de l'empire soviétique n'avait pas altéré les grandes lignes de sa politique internationale en général et africaine, en particulier, mais l'avait atténué en revanche.

Après la désagrégation de l'URSS le 12 juin 1990¹⁰³, c'est la naissance d'un jeune État connu sous le nom de la Fédération de Russie, héritière institutionnelle de l'URSS¹⁰⁴. De nouveaux horizons se profilèrent dès lors, notamment en ce qui concerne son déploiement sur la scène internationale. Abdallah Saaf¹⁰⁵ parle d'une réorientation générale de la politique étrangère dans le but de reconquérir le statut de grande puissance. Cette réorientation de la politique de Moscou commença en septembre 2006, par la visite du Président Vladimir Poutine au Maroc et en République sud-africaine¹⁰⁶. Cette visite était la toute première du président Vladimir Poutine en Afrique. Selon Sergey Sukhankin, "le déplacement du président russe

⁹⁹ Bergerson et al, "La politique russe en Afrique ...", p.148.

¹⁰⁰ Les idéaux marxistes consistaient à renverser la bourgeoisie détentrice des richesses.

¹⁰¹ Zaki Laidi, "L'URSS et l'Afrique : vers une extension du système socialiste mondial ?" *politique étrangère*, n°3-1983, p.679.

¹⁰² Le projet d'extension de l'idéologie communiste par l'URSS au-delà de l'Europe, s'inscrit dans une vive concurrence pour faire contrepoids au bloc capitaliste incarné par les États-Unis et ses alliés.

¹⁰³ Le 12 juin 1990, Boris Eltsine alors Président de la République socialiste fédérative et soviétique de Russie fait un coup d'État à Mikhaïl Gorbatchev le 25 décembre 1991. Le 26 décembre de la même année, il déclare la naissance de la Fédération de Russie. Voir S. Paquin et D. Deschenes, *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chénelière éducation, 2009, p.251.

¹⁰⁴ L'écroulement de l'URSS et la naissance des États satellites ont dépourvu la Russie d'un ensemble de réalités dont le découpage géographique, les ressources naturelles et le pouvoir institutionnel avec les composantes sociologiques et ethniques.

¹⁰⁵ Abdallah Saaf, *La Russie et le Maghreb*, Rabat, Policy Center, 2016, pp 6-7. www.ocppc.ma. Consulté le 16 février 2019.

¹⁰⁶ https://www.lemonde.fr/international/article/2006/09/07/visite-du-president-russe-vladimir-poutine_810444_3210.html, consulté le 10 juillet 2023 à 13 heures.

répondait à un ensemble de calculs géoéconomiques et géopolitiques, notamment liés au groupe informel des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), mais ne s'est cependant pas traduit par des mesures concrètes significatives"¹⁰⁷. Lors de cette visite, le Président russe était accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires russes.

À la suite de Vladimir Poutine, c'était au tour de Dimitri Medvedev de se rendre en juin 2009 en Égypte, en Angola et au Nigéria. Durant ce voyage, il avait à sa suite 400 hommes d'affaires et des représentants industriels. Il se trouvait parmi, des représentants de grandes entreprises étatiques à l'instar de Rosatom pour le secteur nucléaire et, Lukoil et Gazprom pour le secteur de l'énergie¹⁰⁸. L'objectif de ce voyage en compagnie des représentants de grandes entreprises russes était de reconquérir ce coin de la planète même si, les investisseurs chinois sont déjà fortement implantés. Avec la politique énergétique comme l'un des axes de sa politique étrangère, Dimitri Medvedev avait profité de cette tournée pour glaner quelques accords dans ce secteur. Au nombre de ces accords, nous avons l'accord entre le géant gazier russe Gazprom et l'entreprise nationale nigériane National Petroleum Corporation. Cet accord devait donner à Gazprom un accès aux ressources pétrolières du pays. Le projet de construction d'un tronçon de gazoduc transsaharien qui devait relier le pays aux rives de la Méditerranée avait été annoncé¹⁰⁹. Durant cette tournée, il fit cette déclaration "désormais, notre devoir est de rattraper tout ce qui est perdu"¹¹⁰. Cette déclaration traduisait le réengagement de Moscou à démontrer la dimension mondiale de sa puissance et sa capacité à projeter son influence dans "l'étranger lointain".

En juin 2010, à l'occasion de la célébration des cinquante années des indépendances de certains pays africains, la Russie avait organisé à Moscou une conférence parlementaire avec pour thème "Russie-Afrique : les perspectives de la coopération". Cette conférence d'envergure internationale avait mobilisé environ 400 participants constitués des parlementaires africains venus de 39 pays et des hommes d'affaires russes. L'objectif de cette rencontre était le renforcement des échanges politiques et économiques entre la Russie et l'Afrique¹¹¹. Il n'était plus question de l'expansion idéologique, mais de réfléchir sur de nouvelles perspectives de

¹⁰⁷ <https://www.rfi.fr/afrique/20201121-russie-quelle-strat%C3%A9gie-en-afrique-subsaharienne>, consulté le 11 juillet 2023 à 12 heures.

¹⁰⁸ A. Billette, "La Russie reprend pied sur le continent africain", https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/06/26/la-russie-reprend-pied-sur-le-continent-africain_1211826_3212.html, consulté le 09 juillet 2023 à 16 heures.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ <https://www.rfi.fr/afrique/20201121-russie-quelle-strat%C3%A9gie-en-afrique-subsaharienne>, consulté le 11 juillet 2023 à 12 heures.

¹¹¹ P. Radrianarimanana, "Les Russes veulent reconquérir l'Afrique", <https://m.slateafrique.com/1207/russes-veulent-reconquerir-afrique>, consulté le 10 mars 2017 à 16 heures.

leurs relations. Le nombre d'ambassades russes a considérablement augmenté. On dénombre une quarantaine dans le continent. Cette augmentation vise la promotion des intérêts économiques, politiques et diplomatiques de Moscou. Malgré cette mobilisation, ce n'est qu'à partir de 2014 que Moscou opéra ce que nous pourrions qualifier de retour effectif sur le continent.

Vladimir Poutine, dans un discours prononcé devant les parlementaires en date du 18 mars 2014, en appelait à un repositionnement sur l'échiquier planétaire. Arnault Ménatory parle d'une Russie qui réinvestit l'Afrique dans le but de satisfaire ses ambitions géoéconomiques et politiques. C'est pourquoi il affirme ceci dans une communication :

alors que le mouvement de décolonisation du continent avait permis à l'URSS d'y implanter de solides relais en soutenant les mouvements de libération nationale, la Russie entend profiter des opportunités offertes par l'Afrique pour briser son isolement. Encerclée et handicapée par les sanctions occidentales, l'économie russe voit d'un très bon œil l'ouverture de marchés africains à ses exportations¹¹².

L'économie se présente, à cet effet, comme le nouvel argument international de Moscou. Isabelle Facon qualifie cela d'économisation de la politique extérieure russe¹¹³. La crise ukrainienne et les sanctions dont avait été victime Moscou ont stimulé en ce dernier l'urgence de se positionner en Afrique. Moscou souhaite prendre part dans les affaires africaines, surtout dans le cadre de la lutte anti-terroriste et se présente en rempart aux éventuelles tentatives de renversement des régimes africains¹¹⁴. Vladimir Poutine, dans son discours de clôture du tout premier sommet Russie-Afrique du 23 au 24 octobre 2019, réitérait cet engagement en ces termes :

le terrorisme, la prolifération de l'idéologie extrémiste, la délinquance transfrontalière, et la piraterie empêchent le développement du continent africain. Plusieurs pays sont confrontés aux conséquences des printemps arabes. Résultat : toute l'Afrique du Nord est déstabilisée(...), mais aussi dans les zones du Sahara et du Sahel(...) c'est pourquoi il nous semble important d'accroître les efforts conjoints de la Russie et de l'Afrique dans le domaine de la lutte antiterroriste¹¹⁵.

Pour y parvenir, le Président Vladimir Poutine s'est engagé à renforcer les partenariats militaires et économiques avec les pays africains. L'Afrique s'inscrit donc dans le registre des objectifs poursuivis par Moscou, au regard de son énorme potentiel. Pour Sergey Katyrin, alors président de la Chambre de Commerce et d'Industries de la Fédération de Russie, "l'Afrique

¹¹² <https://www.rfi.fr/afrique/20201121-russie-quelle-strat%C3%A9gie-en-afrique-subsaharienne>, consulté le 11 juillet 2023 à 12 heures.

¹¹³ I. Facon, "La politique extérieure de la Russie de Poutine" acquis, difficultés et contraintes, p.552. www.africct.org/uploads/Facon.Consulté le 16 février 2019 à 16 heures.

¹¹⁴ A. Leboeuf, "La compétition stratégique en Afrique. Approches militaires américaines, chinoises et russes", *in focus stratégique* n°91, Ifri, août 2019, p 21.

¹¹⁵ V. Poutine "Discours prononcé lors de la clôture du sommet Russie-Afrique du 23 au 24 octobre 2019 à Sotchi", <https://www.jeuneafrique.com/mag/848101/politique/sommet-russie-afrique-a-sitchi-vladimir-poutine-en-conquerant>, consulté le 02 novembre 2020 à 14 heures.

est devenue le continent qui enregistre une croissance économique considérable et, par conséquent, l'eldorado des affaires de demain¹¹⁶ : le nouvel océan bleu. Renouer avec l'Afrique participe de la stratégie phénix de Moscou : renaître de ses cendres, plus forte et puissante. Rappelons que Moscou n'est pas seule dans cette bataille de positionnement. Du fait de sa présence, elle entretient de relations fortes avec le continent. L'Afrique reste un espace à conquérir pour la Chine.

2. La politique africaine de la Chine

Considérée, il y'a quelques années, comme un pays émergent, la Chine est devenue un acteur incontournable sur la scène internationale. Cette montée en puissance a été d'autant plus rapide que Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski ont émis l'idée d'un potentiel remplacement du G20 par le G2 (États-Unis et République populaire de Chine)¹¹⁷. Avec pour ambition majeure de consolider son statut de grande puissance, la Chine met sur pied une diplomatie qui lui permet de rejoindre le "club des grands". Pour atteindre cet objectif, l'Empire du Milieu s'est inspiré du modèle diplomatique des années 1979¹¹⁸. Cette pratique ancienne, mais toujours d'actualité a contribué à la mue de la politique étrangère de la Chine. En quête permanente d'assurance pour l'essor du pays, plusieurs objectifs meublent désormais la ligne politique de Pékin. Entre autres ces objectifs, on peut citer : pérenniser la stratégie de développement et intégrer la Chine à l'économie mondiale, affirmer une ambition de puissance qui cherche à faire de la Chine, au moyen de l'arme diplomatique, "un grand au-dessus des grands"¹¹⁹. Elle veut garantir la stabilité et l'avenir à long terme du régime grâce à deux stratégies : assurer une croissance rapide et flatter le nationalisme¹²⁰. En ouvrant son économie au monde, l'Empire du Milieu a choisi de capitaliser les extras de sa puissance ; lesquels l'ont prédisposé à des "concessions diplomatiques", compte tenu du caractère versatile des réalités qui sous-tendent le théâtre de ses opérations sur la scène internationale. Option géographique prisée, atout économique indéniable et fleuron de la future production mondiale, l'Afrique apparaît alors comme l'un de ses jokers. Il fallait dès lors ajuster ses politiques d'intervention vis-à-vis d'elle. Le compte à rebours à l'hégémonie planétaire avait commencé. "La Chine s'est installée en Afrique et compte bien y rester (...) du Caire à Cape Town, des îles de l'Océan Indien au Golfe

¹¹⁶ Anonyme, *Guide des affaires Cameroun-Russie*, Yaoundé, Edition spéciale, 2014, p.19.

¹¹⁷ P. André, "L'évolution de la politique étrangère de la Chine", *Dossier* n°41, avril 2010, p.43.

¹¹⁸ La nouvelle équipe dirigeante avait une vision nouvelle des choses : elle était moins dogmatique mais beaucoup plus pragmatique, car elle envisageait de procéder à une réorientation de la politique chinoise. Depuis 1979 la Chine s'est engagée dans un processus de développement économique et de montée en puissance.

¹¹⁹ La Chine se voit comme cette autre puissance dont la mission est de faire le contre-poids à la puissance américaine.

¹²⁰ André, "L'évolution de la politique étrangère de la Chine...", p.44.

de Guinée, traversant les savanes et les montagnes, un nouveau vent d'Orient souffle sur l'Afrique¹²¹". Cette affirmation de John Colley en 1965 est largement suffisante pour comprendre que la ruée chinoise vers l'Afrique ne date pas d'hier, même si la nature de ces relations a profondément changé à cause de l'évolution du monde.

Revoir les fondements historiques de cette relation à la fois complexe et changeante, au regard de la géopolitique internationale, permet de mieux situer son approche d'intervention. Avec l'appui apporté aux mouvements indépendantistes en passant par le mouvement de solidarité afro-asiatique, l'Afrique et la Chine s'étaient rapprochées à cause de la communauté d'oppressions coloniales auxquelles elles ont fait face. Ce sentiment d'affinité, construit dans le temps, eut une autre coloration, compte tenu de l'évolution du monde. La Chine s'était repliée sur elle-même pour prendre son envol. Lequel fut départi de toutes considérations d'antan officiellement idéologiques.

Désormais, c'est la logique de l'intérêt qui conditionne son offensive sur la scène internationale. Entre attitude humanitaire et percée internationale, l'Empire du Milieu choisit de jouer les deux gammes. C'est cette stratégie insaisissable qui fait d'elle la cible de ses pairs occidentaux. Sa présence dans le golfe de Guinée confirme cet énoncé. Les controverses pullulent. Les pays africains "célèbrent" les lampions de ce déferlement, les puissances occidentales s'offusquent, la Chine "s'amuse". Les réformes de Deng Xiaoping de 1978 donnèrent une trajectoire davantage économique aux relations Sino-africaines. Pékin décide de surfer sur les échecs des politiques du monde libéral pour promouvoir sa vision du monde qui se situe aux antipodes d'une esclavagisation moderne. Elle brandit la carte de l'apaisement, de la solidarité, du soutien, de la coopération et enfin du gagnant-gagnant pour dire qu'elle envisage "décoller" avec l'Afrique comme quoi, la rhétorique d'une communauté de destin.

Avec une approche centrée sur l'opportunisme économique, la Chine priorise le développement du commerce dans ses rapports avec l'Afrique. Il n'est pas question pour elle de s'attaquer au problème de gouvernance. Elle y est pour du business. De plus en plus dépendante des importations pour le fonctionnement de son économie, Pékin se devait de sécuriser ses autres sources d'approvisionnement. Le contexte international a rendu le Golfe-Persique moins incertain. Pékin fit ainsi de l'Afrique un allié prioritaire. Du soutien moral au soutien politique au sein des organisations internationales, la Chine avait trouvé de véritables alliés. Elle inscrit alors sa politique africaine dans une logique de solidarité Sud-Sud en s'appuyant sur un potentiel affaiblissement des puissances occidentales. En mai 1996, le

¹²¹ L. Delcourt, "La Chine en Afrique : enjeux et perspectives" in *Alternatives Sud*, Vol. 18-2011/7. p.10.

Président chinois, Jiang Zemin, effectua une visite dans six pays africains : Kenya, Égypte, Éthiopie, Mali, Namibie et Zimbabwe¹²². Cette visite marquait la consolidation des relations sino-africaines. Pendant son passage au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, il fit la déclaration suivante :

Nous avons partagé un passé mémorable... nous vivons un présent splendide. L'amitié sino-africaine s'épanouit grâce à la diligence des peuples chinois et africains. L'avenir s'annonce radieux... la Chine le plus grand pays en développement au monde, est prête à s'unir à l'Afrique, le plus grand continent en développement au monde pour affronter le 21^e siècle en toute confiance¹²³.

Inondant d'éloges les relations sino-africaines, le Président chinois promet un accompagnement à ses alliés africains pour l'atteinte de leurs objectifs de développement. Dans cette déclaration, on peut lire la promesse d'un 21^e siècle prospère pour le continent. Pour rendre cet engagement effectif, le Président Zemin proposa cinq axes majeurs pour le développement d'une relation stable entre Pékin et l'Afrique : bâtir une amitié sincère, interagir dans l'égalité, le respect de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires internes, engager des actions pour un développement mutuellement bénéfique, maintenir la consultation et la coopération sur les questions internationales et œuvrer ensemble pour la construction durable d'un monde meilleur¹²⁴.

Pékin jetait ainsi les jalons de sa présence en Afrique. Dans ces principes, on constate que la Chine s'engageait à respecter la souveraineté des pays africains en ne s'ingérant pas dans leurs affaires internes. Cette approche politique permit à la Chine de gagner la confiance de plusieurs dirigeants africains. C'est fort de ce rapprochement que Pékin déploya son offensive économique face à d'autres acteurs concurrents. Guy Shulders affirme "pour des raisons différentes, mais concordantes, l'Afrique et la Chine sont progressivement amenées à réorienter leurs options économiques et à élaborer une coopération économique, diplomatique, médicale, culturelle et militaire exempte de toutes conditions politiques ou de bonne gouvernance"¹²⁵.

Des relations politiques aux partenariats économiques, la Chine ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle intervient désormais dans les secteurs miniers, la construction des infrastructures, l'Aide publique au développement, l'Agriculture et le Tourisme. La Chine veut marquer sa présence dans tous les secteurs de développement dans le continent. Pour matérialiser cela, elle mit sur pied un cadre institutionnel en octobre 2000, le Forum sur la

¹²² Mamadou Gazibo et O. Mbabia, "La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique", in *Études internationales*, Vol.41, n°4, 2010, p.526.

¹²³ *Ibid.* 528.

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ M. Bal et L. Valentin, *la stratégie de puissance de la Chine en Afrique*, Paris, l'ESSEC, 2008, p. 12.

Coopération sino-africaine(FOCAC)¹²⁶, conférant à la présence chinoise une dimension continentale. Le FOCAC participait ainsi de la stratégie chinoise à atteindre ses objectifs en Afrique. Elle est plutôt qualifiée de guerre économique par Jacques Van Minden qui déclare : "les Chinois sont en guerre économique...nous avons décidé que nous irons où nous voulons aller, que nous ne céderons à aucune pression qui serait susceptible de freiner notre démarche en avant" ¹²⁷. Selon lui, la Chine se sert des accords de coopération et partenariat pour opposer une farouche concurrence à d'autres acteurs de la coopération présents en Afrique.

Plus présente que jamais, la Chine s'est inscrite dans une logique de développement des échanges avec le continent, ainsi qu'une succession de rencontres de haut niveau. Elle respecte ses engagements envers l'Afrique en ce sens qu'aucune "aide" chinoise n'est conditionnée par le respect des règles démocratiques ou encore du respect des droits de l'Homme. Ce discours est plutôt bien accueilli par les pays africains, car ils estiment que la Chine les "respecte". En tant que grande puissance, la Chine se positionne en Afrique comme un leader mandaté pour sortir l'Afrique du sous-développement. Du 15 au 16 décembre 2003, se tenait à Addis-Abeba la seconde Conférence du forum Chine-Afrique. En marge de ce Forum, fut organisée la première Conférence sur les échanges sino-africains à l'initiative du *China Council for Promotion of International Trade* (CCPIT). Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer le niveau d'applicabilité de la "Déclaration de Beijing" ¹²⁸ afin d'élaborer les programmes d'action de coopération pour les années 2004 à 2006.

La même année, cette fois, à la demande de la Chambre de Commerce Import-Export de la Chine, fut ouverte à Douala au Cameroun une agence. Elle est chargée d'informer les opérateurs économiques africains sur les mécanismes et les instruments mis à leur disposition par le gouvernement chinois pour financer le secteur privé en Afrique¹²⁹. C'est fort de cette évolution plutôt prometteuse des relations sino-africaines que le Président Mugabe Robert, lors des festivités du 25e anniversaire du Zimbabwe, déclarait : "il nous faut nous tourner vers l'Est là où se lève le soleil" ¹³⁰. Cette sortie du Président Mugabe exprime l'espoir que les Africains nourrissent de la part de leur partenaire pour faire décoller le continent. Cette stratégie chinoise de gagnant-gagnant semble avoir porté ses fruits en Afrique, contrairement aux donateurs de

¹²⁶ Le Forum sur la coopération sino-africaine est une plate-forme de discussion pour une grande coopération économique entre la Chine et l'Afrique. C'est un Forum facilitant les relations entre les multiples partenaires africains et de la Chine. Il a pour but de mener des consultations sur un pied d'égalité, d'approfondir la connaissance mutuelle, d'élargir des terrains d'entente, de renforcer l'amitié et de promouvoir la coopération.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Il s'agit de toutes les résolutions prises pour la coopération sino-africaine par les chefs d'États et de gouvernements africains et des officiels chinois lors du sommet Chine-Afrique tenu en octobre 2000 à Beijing.

¹²⁹ V. Niquet, "La stratégie africaine de la Chine", in *Politique étrangère*, 2006, p.4.

¹³⁰ *Ibid.* p.2.

leçons occidentaux. Le modèle chinois est plutôt convaincant pour les pays africains, car sans démocratie, elle figure parmi les pays les plus industrialisés du monde. C'est en épousant la vision chinoise dans le même sens que ces étudiants congolais affirment dans leur blog :

les médias occidentaux ont beau jeu dénoncer le fait que les investisseurs chinois peu regardants sur la nature des régimes politiques que leurs financements peuvent contribuer à soutenir. Il faudrait encore que les pays européens puissent se targuer d'avoir été exemplaire, et n'avoir jamais soutenu voire promu des dirigeants politiques qui favorisaient leurs entreprises... une telle assertion soulèverait des tempêtes de rires dans de nombreux pays africains, où l'influence occidentale a souvent été perçue comme le premier pilier qui soutient les chefs d'État corrompus... peu regardant sur le pillage organisé des richesses de leur pays... la Chine investit en Afrique, garde plus de décence, jusque-là dans l'exploitation de ses ressources : les entreprises chinoises raflent certes les appels d'offres du bâtiment et des travaux publics, mais c'est tout simplement parce qu'elles proposent des prix moins élevés, pour des prestations de même qualité réalisées en temps records¹³¹.

Dans ce blog, on note que ces étudiants fustigent la critique que les Occidentaux portent à l'égard de la politique chinoise dans le continent. Même s'ils louent l'action de cette dernière en Afrique, ils s'interrogent quand même sur les enjeux de cette magnanimité de la part de son partenaire, conscients du fait qu'en Relations internationales, les États n'ont pas d'amis, mais juste des intérêts à protéger. La Chine serait-elle devenue "le bon samaritain" ou veut-elle faire expérimenter une autre vision des Relations internationales ? Avec son ambition de devenir le "grand au-dessus des grands", nous n'entrevoions dans la "générosité" chinoise en Afrique qu'un moyen pour cette dernière de gagner du terrain sur le continent.

En janvier 2006, Li Zhaoxing, alors ministre des Affaires étrangères de la Chine, engagea une tournée en Afrique. Il visita tour à tour le Cap-Vert, le Mali, le Libéria, le Sénégal, la Libye et le Nigéria. De son passage à Monrovia, bien que le pays soit sous influence américaine, Pékin à travers le chef de sa diplomatie n'avait pas hésité à "offrir" une enveloppe de 25 millions de dollars pour la reconstruction du pays en plus des 598 soldats chinois qui servaient comme Casques bleus depuis janvier 2005¹³². Si cette attitude n'est pas une déclaration de guerre économique, comment peut-on qualifier cette action de Pékin ?

Du 25 avril au 01^{er} mai de la même année, ce fut au Président Huo Jintao d'entamer une tournée dans trois pays africains, dont le Maroc, le Nigéria et le Kenya¹³³. Cette visite s'inscrivait dans la volonté de Pékin de diversifier ses fournisseurs en hydrocarbures. Pendant son séjour à Lagos, il offrit au gouvernement nigérian 04 milliards de dollars pour l'amélioration de ses infrastructures en échange de plusieurs licences d'exploitations pétrolières. À Nairobi, il obtint des droits d'exploitation pétrolière dans l'Océan indien en

¹³¹<http://www.etucongochine.123.fr/articles.php?Ing=fr&pg=144>, consulté le 28 janvier 2021 à 18 heures.

¹³² F. Lafargue, "La Chine : une puissance africaine" Perspectives chinoises, 901 juillet août 2005, mis en ligne le 27 avril 2007, <http://journals.openedition.org/perspectivechinoises/900.p.4>, consulté le 16 juillet 2020 à 20 heures.

¹³³ *Ibid.*

contrepartie d'une "aide" et d'un prêt de 7,5 millions de dollars pour la lutte contre le paludisme, le développement de la riziculture et la construction d'un grand stade¹³⁴.

L'année 2006, comme on peut le constater, peut être qualifiée de l'année de l'Afrique en Chine. Elle a connu la visite du Président Huo Jintao, du Premier ministre Wen Jiabao et du chef de sa diplomatie Li Zhaoxing dans 15 pays africains pour signifier l'intérêt et le sérieux que Pékin compte transmettre à cette nouvelle idylle sino-africaine. L'apothéose fut atteinte avec l'organisation du 04 au 05 novembre 2006 du 03e Forum sino-africain. Il attestait ainsi du succès de l'offensive chinoise lancée en Afrique. Il fut considéré comme l'un des plus grands événements sino-africains depuis 1949. Les objectifs de cette rencontre étaient bien connus : renforcer et consolider les liens entre la Chine et l'Afrique avec promesse de construire "gratuitement" un nouveau siège pour l'Union africaine.

En écoutant cette déclaration du Président algérien Abdelaziz Bouteflika, à l'issue du sommet, on était tenté de dire que les objectifs du sommet ont été atteints : " la Chine et l'Afrique peuvent, en effet, tabler sur un partenariat de type nouveau, mutuellement avantageux et qui n'a pas à pâtir des conséquences de l'histoire coloniale et de celles dommageables, induites par une aide au développement paternaliste" ¹³⁵. Le sommet, comme à l'accoutumée, s'acheva par la déclaration de Pékin et du plan d'action pour les années 2007 à 2009. Deng Xiaoping, l'artisan de la Chine moderne, avait misé sur une diplomatie d'ouverture de la Chine au monde teintée d'idéologie tiers-mondiste. Avec les mutations de la scène internationale, Zeming et Jintao ont vite décelé les limites de cette approche en optant pour une approche plus réaliste et pragmatique centrée sur l'intérêt de Pékin. Désormais, seuls le réalisme et le pragmatisme sont mis en avant pour l'implémentation de sa diplomatie économique et commerciale en Afrique, poumon de sa stratégie de puissance¹³⁶. En 2007, Huo Jintao entamait à nouveau une tournée dans 08 pays africains¹³⁷, du 30 janvier au 12 février.

Pékin, dans son ardeur diplomatique, veut "polir" son image sur la scène internationale. Pour ce faire, la Chine s'est engagée à effacer la dette dans 33 pays africains, à doubler l'aide et les prêts à chacun de ces pays, à bâtir 100 écoles primaires de 300 élèves, des hôpitaux de 100 à 150 lits et à déployer 300 coopérants sur trois ans. Toutes ces promesses participaient de la stratégie chinoise à gagner du terrain afin de formaliser ses échanges avec le continent. Très

¹³⁴ Bal et Valentin, "La stratégie de puissance ...", p.21.

¹³⁵ Interview du Président algérien Bouteflika in *www.el-mouredia.dz* novembre 2006, consulté le 15 juillet 2020 à 19 heures.

¹³⁶ <http://www.diploweb.com>, Commandant Mbaye Cisse, Géopolitique de l'Afrique et de la Chine, l'affirmation d'une stratégie de puissance, 2006-2007, p.12, Consulté le 17 juillet 2020 à 13 heures.

¹³⁷ Il s'agissait du Cameroun, du Liberia, le soudan, la Zambie, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et les Seychelles.

fidèle à son slogan du partenariat gagnant-gagnant, la Chine semble gagner le cœur des dirigeants politiques africains. Entre conférences interministérielles et sommets des dirigeants, elle est plus que jamais déterminée à rester auprès des Africains pour développer une coopération "sincère", amicale et croissante¹³⁸.

Au sortir de ce sommet, la République populaire de Chine s'est engagée à œuvrer pour l'accès à la télévision satellitaire dans dix-mille villages en Afrique et à octroyer 60 milliards de dollars d'aide financière, incluant 05 milliards de prêts à taux zéro et 55 milliards de prêts à taux préférentiel. Si Pékin apparaît aux yeux des chefs d'État africains comme ce partenaire commercial n'imposant aucune condition politique, cette idée est loin de faire l'unanimité au sein de la classe africaine.

Pour l'économiste et politologue sud-africain William Gumede¹³⁹, cette relation n'est profitable qu'aux intérêts de la Chine. Il poursuit son analyse en qualifiant de naïfs les dirigeants africains qui prennent pour parole d'évangile le discours de la Chine. Si les Chinois sont autant présents en Afrique, c'est grâce à la diversité et à l'immensité des matières premières et du marché de consommation qu'elle représente pour les industries chinoises. Les dons et financements des projets servent juste de tremplin à Pékin pour gagner le continent¹⁴⁰. Cette attitude chinoise se résume ainsi dans ces propos :

Des intérêts stratégiques liés au développement de la Chine ont poussé le gouvernement à promulguer des politiques qui ont conduit à la croissance des investissements et au renforcement de la coopération de la Chine en Afrique. Le terme "colonisation" utilisé parfois dans les médias et avec un point de question dans certains travaux de recherche, rend bien compte, au-delà de son lourd passif, de l'idée selon laquelle la présence chinoise en Afrique est non seulement organisée, mais également le fruit d'une rationalité économique¹⁴¹.

C'est en restant ainsi fidèle à sa stratégie et en respectant son agenda de coopération que du 03 au 04 septembre 2018 à Pékin, s'est tenue la septième rencontre sino-africaine. Comme lors des précédentes rencontres, l'objectif n'avait pas changé : promouvoir et renforcer le partenariat gagnant-gagnant entre la Chine et l'Afrique. Durant ces deux jours d'échanges entre la Chine et les chefs d'États et de gouvernements africains, Pékin, par la voix de son Président

¹³⁸ "Discours du Président chinois Xi Jinping lors du sommet Chine Afrique tenu à Johannesburg en Afrique du Sud du 04 au 05 décembre 2015", <https://www.fmccprc.gov.cn/fra/gjhdq/fz/1665/1667/201512/t20151211-10202537.html>, consulté le 20 janvier 2020 à 15 heures.

¹³⁹ William Gumede politologue et économiste, ancien conseiller économique de la banque de développement de l'Afrique australe

¹⁴⁰ F. Lafargue, "La Chine : une puissance africaine", *Perspectives chinoises*, juillet-août 2005, mis en ligne le 27 avril 2007, <http://journals.openedition.org/perspectivechinoises/900.p.13>, consulté le 16 juillet 2020 à 20 heures.

¹⁴¹ D. Blair, "why China is trying to colonise", *the Telegraph*, 31 août ; S. Johnson, "L'Angola à l'heure de la colonisation", *courrier international*, 16 juin 2011.

Xi Jinping, avait réitéré sa détermination à poursuivre ses relations avec le continent dans le strict respect des "cinq non"¹⁴² dans le traitement réservé à l'Afrique.

Consciente des mutations en cours, l'évolution vers un monde multipolaire, de la mondialisation économique, de grandes avancées technologiques et de la diversité culturelle, la Chine s'engagea à œuvrer aux côtés de l'Afrique pour l'aider à relever le défi¹⁴³. Pékin dans son approche présente, aux Africains une coopération qui les incite à amorcer un transfert de savoir-faire qui va accélérer le développement dans plusieurs secteurs. Cette forme de coopération est perçue par les dirigeants africains comme une opportunité économique. La présence chinoise dans le continent est donc vue sous un certain angle comme une possibilité de donner à l'Afrique ses lettres de noblesse.

La diversité des partenaires compétitifs dans le continent peut permettre à l'Afrique de renforcer son pouvoir de négociation. C'est en exprimant son admiration de la politique chinoise et de l'avenir des relations sino-africaines que le Président Olesgun Obasanjo du Nigéria affirmait : "nous souhaiterions que la Chine dirige le monde et quand ce sera le cas, nous voulons être juste derrière vous. Quand vous allez sur la lune, nous ne voulons pas être laissés derrière ". Cet appel lancé par le Président nigérian a été écouté par Pékin. Dans son allocution lors du sommet de Pékin de 2018, le Président Xi Jinping s'engageait aux côtés de l'Afrique à construire une communauté de destin axée sur "dix programmes de coopération" et dont 08 en priorités pour les trois années à venir¹⁴⁴. Après plusieurs décennies de coopération avec l'Occident, le partenariat sino-africain apparaît comme un moment historique d'évaluation et de décision pour l'Afrique. Il est considéré comme une orientation nouvelle de ses relations avec d'autres partenaires extérieurs au développement.

Dans cette perspective, il pourrait sans doute éclore de son nouveau contact avec l'Empire du Milieu de nouveaux chapitres dans les annales de leur coopération. La Chine semble avoir

¹⁴² La Chine sera toujours un bon ami, un bon partenaire et un bon frère de l'Afrique. Personne ne pourra saboter la grande unité des peuples chinois et africains. Dans la coopération, la Chine est attachée aux principes d'intérêts communs et de primauté de l'amitié. Elle est convaincue que la coopération sino-africaine passe par la valorisation des atouts respectifs des deux parties et l'association étroite du développement de la Chine à sa contribution au développement de l'Afrique pour réaliser le gagnant-gagnant et le développement partagé.

¹⁴³ Discours du Président chinois Xi Jinping lors de l'ouverture du sommet Chine Afrique tenu à Pékin en République Populaire de Chine du 03 au 04 septembre 2018, <https://www.leaders.com.tn/article/25415-document-le-discours-integral-du-president-chinois-xi-jinping-au-sommet-chine-afrique-2018>, consulté le 30 janvier 2021 à 11 heures.

¹⁴⁴ Dans le but de renforcer sa coopération avec l'Afrique, la Chine s'est engagée lors du sommet de septembre 2018 à implémenter les 08 programmes suivant sur une durée de trois ans en Afrique : la promotion industrielle qui consiste à encourager les entreprises chinoises à accroître leurs investissements en Afrique, l'interconnexion des infrastructures, la facilitation du commerce, le développement vert, le renforcement des capacités, le renforcement de la santé avec le projet de 50 projets d'aide médico-sanitaire, les échanges humains et culturels avec le financement de 50 projets culturels, l'initiative pour la paix et la sécurité avec la création d'un fonds de coopération Chine-Afrique pour soutenir la paix, la sécurité et le maintien de la paix.

définitivement tourné le dos à l'idéologie qui a toujours nourri sa politique extérieure au profit du réalisme et du pragmatisme, les nouveaux paradigmes de la diplomatie chinoise à l'échelle mondiale.

Quand le soleil se lève, les grandes voies s'éclairent." J'ai la conviction que tant que les jeunes générations prendront le relai de l'amitié sino-africaine, la communauté de destin Chine-Afrique affichera plus de vitalité, le rêve chinois du grand renouveau de la nation et le rêve africain de l'unité et du redressement deviendront réalité¹⁴⁵ !

La fin de la guerre froide en 1991 et la reconfiguration des rapports de puissance ont poussé la Chine, la France, les États-Unis et la Russie à s'interroger sur la nécessité de revoir leurs priorités internationales et de réexaminer leur conception des relations politiques entre les États. En clair, il s'agit de mettre en place une stratégie d'expansion et d'affirmation originale, en repensant les rôles qu'ils doivent désormais jouer sur la scène internationale.

¹⁴⁵ Discours du Président chinois Xi Jinping lors de l'ouverture du sommet chine Afrique tenu à Pékin en République populaire de Chine du 03 au 04 septembre 2018, <https://www.leaders.com.tn/article/25415-document-le-discours-integral-du-President-chinois-xi-jinping-au-sommet-chine-afrique-2018>, consulté le 30 janvier 2021 à 11heures.

CHAPITRE III : LES GRANDES PUISSANCES ET LES STRATÉGIES D'INVASION DU GOLFE DE GUINÉE

Les grandes transformations observées depuis 1989 ont suscité l'intérêt des grandes puissances pour certaines régions du monde. Pour se déployer dans ces espaces, ces puissances ont élaboré des stratégies subtiles qui sont devenues, à long terme, des instruments de puissance et de domination. Elles sont soit identiques, soit variées d'une puissance à l'autre. Dans tous les cas, ils poursuivent le même l'objectif : la soif de puissance. Ces stratégies d'invasion sont généralement élaborées en fonction des intérêts de chacune des puissances en présence. De l'Aide publique au Développement en passant par la promotion de la démocratie et de la lutte contre le terrorisme, ces puissances s'assurent toujours que le cadre convient parfaitement à leurs intérêts.

I. L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : LE GOULOT D'ÉTRANGLEMENT

Historiquement perçue comme un vecteur d'intérêts politiques et stratégiques, l'Aide publique au Développement fut étroitement liée à la reconstruction de l'après-guerre, la guerre froide et la décolonisation. Conscients de leur hégémonie, leur responsabilité dans la construction d'un nouveau système international de paix et de prospérité, les États-Unis avaient compris la nécessité de corriger les erreurs du passé. Il faut endiguer le communisme. Un environnement plutôt favorable à l'émergence des politiques internationales mobilisant des ressources financières pour le nouveau cadre des institutions multilatérales.

Outre une politique bilatérale américaine axée sur les intérêts économiques (accès aux matières premières et au développement de marchés à l'exportation) et politico-stratégiques, il s'est développé la politique d'aide bilatérale du côté de la France et de la Grande-Bretagne, confrontées au problème de décolonisation en Afrique¹.

Née donc au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale dans un contexte de guerre froide et des indépendances, l'APD fit naître un espoir pour les populations africaines soucieuses de leur développement socio-économique. Selon le Comité d'Aide au Développement(CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques(OCDE) qui la définissait comme une aide fournie par les États économiquement

¹ P. Jacquet, "Les enjeux de l'aide publique au développement", in *Politique étrangère*, 2006, pp 944-946.

développés aux pays pauvres dans le but de promouvoir leur développement économique et d'améliorer leurs conditions de vie², les pays bénéficiaires avaient vu en cette aide une opportunité pour le développement. Un espoir qui fut de très courte durée, car les objectifs escomptés n'ont pas été atteints. Les pays africains se sont plutôt retrouvés embrigadés dans un cycle infernal de la dette. L'APD, au lieu d'accompagner l'Afrique dans son indépendance économique, s'est chargée de gérer la fin des relations coloniales et de développer d'autres pôles d'influence. Depuis plus d'un demi-siècle après ses indépendances, l'Afrique peine toujours à se développer, malgré le volume élevé de l'aide qu'elle continue de percevoir.

1. Les investissements agricoles chinois en Côte-D'Ivoire : la diversion !

Depuis le XXI^e siècle, la proportion de la présence chinoise en Afrique évolue sans cesse³. Active dans tous les secteurs d'activités, elle rentabilise ses rapports avec les pays africains par le mécanisme de l'aide. De la santé à l'éducation en passant par la culture, les infrastructures multiformes, l'influence chinoise en Afrique ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Avec un modèle "d'aide souple et sans condition" comme indiqué dans son document en 2011 "*adhering to equality and mutual benefit, stressing substantial results and keeping peace with the time without imposing any political conditions on recipient countries, China foreign aid has emerged as a model with its own characteristics*"⁴, la Chine s'inscrit dans une logique qui lui permet de contourner ses concurrents occidentaux.

En faisant usage du *Soft-Power* adapté aux nouvelles problématiques internationales et africaines, en particulier, la Chine propose à ses partenaires une nouvelle forme d'assistance qui diffère des pratiques traditionnelles occidentales et américaines. Même si elle refuse de l'appeler Aide publique au Développement et la qualifie plutôt "d'aide ou solidarité"⁵, l'objectif visé reste le même, à savoir obtenir les plus grandes parts de marchés en Côte d'Ivoire dans le but de tirer le maximum de profit à tous les prix. Ses procédés sont les suivants : le prêt bonifié à taux préférentiels, les projets d'entreprises à cogestion ou à capitaux mixtes et l'aide sans contrepartie⁶. Par ce mécanisme, l'Empire du Milieu a eu à élargir progressivement son champ d'intervention en Afrique, en général, et dans le Golfe de Guinée, en particulier. Aspirant à la

² www.oecd.org, consulté le 16 novembre 2022 à 12heures.

³ Cette présence est économique, militaire, culturelle et humaine. Voir J.P. Cabestan, La Chine en Afrique : une nouvelle hégémonie, in Questions internationales, n°116, novembre-décembre 2022, pp.75-78.

⁴Trancrède Voituriez, J. Vaillée, Noura Bakkour(Iddri), "À quoi sert l'Aide publique au Développement ? Objectifs des principaux bailleurs et implications pour la France", *Working paper* n°1/17 avril 2017, p. 16.

⁵ X. Auregan, "Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire : la puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine", thèse de Doctorat/Ph.D. en Géographie, Université de Paris VIII, 2014, p. 22.

⁶ <http://www.diploweb.com>, Commandant Mbaye Cisse, Géopolitique de l'Afrique et de la Chine, l'affirmation d'une stratégie de puissance, 2006-2007, p.14, consulté le 17 juillet 2020 à 13heures.

puissance mondiale, il affute son mode opératoire pour garantir l'atteinte de ses objectifs⁷, ce d'autant plus que la nouvelle conjoncture internationale s'y prêtait. Du coup, Pékin s'est servi de ses affinités historiques avec l'Afrique pour faciliter son entrée sur le continent.

Ayant été par le passé un pays pauvre et colonisé comme les pays africains, ce dragon d'Asie se dit le mieux placé pour aider l'Afrique à sortir de la léthargie du sous-développement et le mieux indiqué pour garantir la prospérité de ses populations. Une politique qui s'avère ingénieuse, puisqu'elle semble avoir trouvé une oreille attentive chez les dirigeants africains⁸. Elle veut ainsi s'affirmer comme un "*Primus pares* au sein du Tiers Monde", c'est-à-dire un pays pauvre aidant les pays pauvres⁹, même si cet élan d'altruisme et de générosité peut parfois cacher des velléités expansionnistes, au regard de la nature des Relations internationales. Pékin est doué dans l'art de la diversion. C'est une pratique qu'il maîtrise mieux y compris les enjeux y afférents. La Chine fait des dons et tient un discours de solidarité entre les peuples.

Techniquement, elle diabolise les puissances occidentales pour camoufler sa prédation. Elle s'érige en nouvelle "bienfaitrice" des pays africains. Entre loup et agneau, la démarcation est difficile. Alors, disons plutôt que le loup déguisé en agneau se propose "d'aider" une Afrique "naïve". Cette aide est considérée par Sylvie Brunel comme un système mis en place par les pays développés pour obtenir un contrôle géopolitique et commercial sur l'Afrique¹⁰, ce qui signifie littéralement le maintien dans une dépendance éternelle. Ce n'est pas surprenant que la Chine en fasse recours, vu que l'aide à l'Afrique apparaît comme un atout diplomatique d'envergure mondiale et un puissant tremplin économique¹¹.

Pour convenir avec Adam Smith qui pensait que : " ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais plutôt du soin qu'il apporte à la recherche de leur propre intérêt. Nous ne nous en remettons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme¹²". Cette théorie est suffisante pour comprendre que le sens de la solidarité et de la générosité chinoise dans la région du Golfe de Guinée n'est qu'une stratégie de guerre

⁷ La sécurisation de leur approvisionnement en matières premières (pétrole, gaz, cuivre, platine, coton, fer, bois...), la pénétration d'un marché dont le respect des normes pour les consommateurs est négligé, l'utilisation de la population et du marché africain comme cobaye des produits de certaines firmes et multinationales chinoises et enfin se servir de l'Afrique comme un tremplin dans la conquête des marchés les plus importants. Voir Ali Laidi, *Les États en guerre économique*, Paris, Seuil, 2010, p.96.

⁸ Ne pas interférer dans les affaires internes et ne pas imposer les modèles politiques à ces derniers.

⁹ Laidi, *Les États en guerre ...*, p.251.

¹⁰ S. Brunel et al., *L'aide au Tiers Monde à quoi bon?*, Paris, Atelier, 2005, p.95.

¹¹ L'Afrique, depuis la chute du mur de Berlin, est devenue un terrain favorable de guerre économique, mieux le nouvel océan bleu. Chaque puissance y déploie de nouvelles stratégies pour se tailler la part du lion. Cela y va de l'aide publique au développement à d'autres formes d'assujettissements modernes. La colonisation étant révolue, les temps modernes imposent une nouvelle façon de faire.

¹²A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes des richesses de Nations*, 2ed, Paris, GF-Flammarion, 1991, p.82.

économique et non un élan de compassion. La puissance économique réside dans la détention des biens que la sphère des échanges, comme l'ont pensé Adam Smith, David Ricardo et Thomas Malthus¹³. L'ambition chinoise d'être leader mondial de l'intelligence artificielle d'ici 2030¹⁴ et puissance militaire mondiale en 2049¹⁵ a conduit ce pays à revoir ses stratégies d'acquisition des ressources. C'est dans cette quête de satisfaction de ses intérêts dans le Golfe de Guinée que Pékin met sur pied des programmes d'aide et d'appui au développement dans les différents pays de cette région, notamment en Côte d'Ivoire.

Depuis l'établissement officiel des relations diplomatiques avec la République de Côte d'Ivoire en 1983, la Chine n'a cessé d'affirmer sa détermination à "aider" ce pays "ami" en voie de développement. Pour démontrer sa volonté à œuvrer au bien-être de ce pays doté d'atouts économiques, géographiques et culturels, Pékin procède à la signature de plusieurs accords de partenariats (accord économique, commercial et dans la recherche agricole) pour consolider cette relation¹⁶.

Des prêts à taux préférentiels accordés à la RCI en passant par l'appui à la construction de plusieurs infrastructures, la Chine veut accompagner ce pays dans son processus de développement. Une expérience bon marché qui ne fait l'ombre d'aucun doute et qu'Abidjan a inscrite dans le registre du pari gagnant du décollage économique de la Côte-d'Ivoire. À la jointure des intérêts se sont façonnés les enjeux d'une coopération sino-ivoirienne. Lesquels ont techniquement emprunté les sentiers du développement infrastructurel, gage d'une viabilité du tissu industriel et logique d'une politique économique ambitieuse.

En janvier 1989, une délégation ivoirienne conduite par Nicolas Kouandi, ministre du Commerce, séjourna à Shenyang. Le 25 avril de la même année, toujours sous sa conduite, une autre mission se rendit à Shanghai¹⁷. L'objet de la visite était une exposition consacrée aux exportations ivoiriennes, relevant de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions agricoles(CSSPPA)¹⁸. Le 06 mars 1990, ce fut au tour du ministre chinois de

¹³ D. Ricardo, *Des principes de l'économie politiques et de l'impôt*, Paris, 2ed, Flammarion, 1977, p.39.

¹⁴ <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/le-monde-en-2030-le-reve-de-la-grande-chine>, consulté le 10 janvier 2020 à 15heures.

¹⁵ <https://information.tv5monde.com/international/la-chine-veut-devenir-la-premiere-puissance-militaire-dici-2049-1110868?amp>, consulté le 10 janvier 2020 à 16heures.

¹⁶ Les accords bilatéraux entre la Chine et Côte d'Ivoire portent sur la création des centres culturels, la coopération technique, le renforcement des capacités industrielles, le crédit préférentiel et un mémorandum d'entente dans le cadre de l'initiative chinoise intitulée la "ceinture verte des routes".

¹⁷ <http://www.dtic.mil/cgi-bin/GetTRDoc?AD=ADA350791>, consulté le 13 janvier 2020 à 08 heures.

¹⁸ La Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions agricoles était l'organe étatique ivoirien chargé de gérer les filières du coton, du cacao et du café à l'échelle nationale depuis sa création en 1960 par Houphouët Boigny. Son rôle était de constituer un intermédiaire de poids entre les producteurs et les négociants en vue de stabiliser le cours et d'offrir un prix minimum garanti aux producteurs. Elle fut démantelée en août 1999.

l'Énergie et des Mines Zhu Xin de visiter la Côte d'Ivoire. Plusieurs dons¹⁹ en matériels furent offerts par le gouvernement chinois à cette occasion.

Alors qu'Abidjan est séduite par les dons chinois, Pékin poursuit sa convoitise. Elle négocia une visite d'État de très haut niveau et l'obtint. En juillet 1992, le Président de la République populaire de Chine Yang Changkun fut l'hôte de marque du Président ivoirien Houphouët Boigny. Une mise au point de la coopération fut faite, les paraphes furent signés. Certains accords sont révisés, de nouveau en sont signés, l'Empire du Milieu fait sa percée en Côte d'Ivoire²⁰, mais la mort de Felix Houphouët Boigny et les crises politiques liées à l'accession à la magistrature suprême avaient quelque peu altéré les ambitions chinoises, sans toutefois affecter son offensive. Dans un environnement politique contrasté, le climat des affaires sous Henri Konan Bédié entre 1993 et 1999, successeur du défunt Président, resta délicat, d'où la mise en œuvre difficile de certains projets de coopération sino-ivoirienne²¹.

Mais l'arrivée au pouvoir du Président Laurent Gbagbo en 2000 apporta un souffle nouveau et relança la coopération entre les deux pays²². Une année qui coïncida avec le lancement du tout premier forum Chine-Afrique. Depuis lors, il s'observe une certaine croissance des investissements chinois en RCI. Parmi les secteurs prisés par Pékin en RCI, l'agriculture figure au rang des priorités majeures, même si les secteurs de l'industrie du bois, la pêche, la mécanique, le textile, l'industrie pharmaceutique et les mines ne sont pas en reste²³.

Pour ce qui est précisément du secteur agricole, il a été la principale passerelle de l'offensive chinoise en Côte-d'Ivoire. On peut aisément comprendre pourquoi la décennie (2007) a été marquée par une course à l'acquisition massive des terres arables. Cette ruée vers les terres s'est progressivement imposée comme une nouvelle clé de compréhension de la géopolitique mondiale. Avec les prix des denrées alimentaires qui n'ont cessé de croître, de la demande accrue en agro-carburant, en matériaux bruts et en bétails nourris au grain, ainsi qu'en raison de la faible rentabilité des marchés financiers en déroute, des multinationales et des pays financièrement riches tels que la Chine et le Brésil investissent pour sécuriser leurs filières alimentaires. Redoutant une probable crise alimentaire, l'idée de louer les terres ou les acheter

¹⁹Le représentant de la République populaire de Chine à la suite de cette visite, la fédération ivoirienne bénéficia de la part des Chinois d'un soutien à hauteur de 100 ballons et le 28 septembre de la même année, Cai Zaidu, alors ambassadeur de la Chine, remit un don constitué de 52 machines à coudre à l'Union générale des travailleurs en Côte d'Ivoire(UGTI).

²⁰ Parmi ces accords, nous pouvons citer l'accord commercial entre la RCI et la RPC signé en 1996 en remplacement de celui signé le 12 décembre 1984 par le premier ministre Daniel Kablan Duncan lors d'une visite en Chine.

²¹ X. Auregan, "Les interventions de la Chine dans le domaine agricole en Côte d'Ivoire", Rapport n°3/6 du contrat CIRAD/CTA n° : 11112034/2014-318, mars 2015, p.18.

²² *Ibid.* 19.

²³ *Ibid.* p.4.

avait donc émergé²⁴. En passe de devenir le futur grenier du monde, le continent africain est devenu la nouvelle destination des grands groupes agro-alimentaires et des fonds souverains étrangers qui font de plus en plus main basse sur les terres arables au point de constituer une menace pour les petits producteurs locaux²⁵. D'ailleurs, le deuxième accord signé entre Abidjan et Pékin en date du 14 décembre 1984 portait déjà sur le développement de l'agriculture²⁶. On se demande si la Chine aplanissait déjà le sentier pour ses futures conquêtes en Afrique. Comme résultante de cet accord, il fut aménagé un espace hydro-agricole et rizicole de 442 hectares dans la localité de Guiguidou au sud de la Côte d'Ivoire²⁷. Outre cet aspect, l'accord incluait aussi le développement de plusieurs autres infrastructures, notamment l'électrification des villages, la construction d'un barrage et d'un espace de stockage aménagé.

Avec un climat approprié et un relief propice à la culture du riz, il avait été question pour les experts d'explorer toutes les possibilités de réaliser deux cycles de production grâce à la présence du cours d'eau Gô. Financé aux deux tiers par Pékin, ce projet avait permis de transformer cette région longtemps exploitée pour la production de la banane, du cacao et du café en rizière²⁸. En l'an 2000, il est enregistré une production annuelle de 1700 tonnes de riz paddy et 1140 tonnes de riz blanchi²⁹.

Pour ce qui a trait aux investissements chinois en matière agricole en Côte d'Ivoire, on craint une démarche subtile d'accaparements des terres. Pour y parvenir, ils procèdent soit par des achats, soit par location au travers des États ou par le truchement des multinationales ayant une certaine proximité avec les gouvernements. Il y'a souvent eu des cas où cette pratique a créé des soulèvements³⁰. Dans leur démarche, elles vous dépouillent de vos plus belles terres arables. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'Organisation des Nations-Unies pour

²⁴ Laidi, *Les États en guerre...*, pp.80-81.

²⁵ 70 chroniques de la guerre économique page 114-115.

²⁶ <http://www.asianlii.org/cn/legis/cen/laws/abtgotprocatgotrocdotpapi1477/>, consulté le 20 mars 2010 à 12 heures.

²⁷ Auregan, "Géopolitique de la Chine ...", pp.132-133.

²⁸ La MATAC est la Mission d'Assistance Technique Agricole Chinoise est cet organisme chargé de l'implémentation de la mise en valeur des terres agricoles de Guiguidou dans le cadre du projet rizicole. En collaboration avec le CLIC *China Liaoning International Economic and Technical Cooperation Group*, le ministre de l'agriculture et l'office national du développement rizicole avaient décidé de travailler en synergie pour l'amélioration de la production. Depuis 1998, après l'effectivité de la mise en valeur des terres pour la culture du riz, la MATAC avait signé plusieurs conventions avec la partie ivoirienne. Depuis lors, la capacité de production en riz paddy a connu une hausse. Voir Aurgan, "Les interventions de la Chine dans le domaine...", p.9.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Il s'agit du cas de Madagascar en 2008 où les populations s'étaient soulevées pour contester contre le projet d'expropriation de leurs terres par le Président Marc Ravalomanana au profit du conglomérat Sud-coréen Daewoo. Voir Ali Laidi, *Les États en guerre ...*, p.80.

l'Alimentation et l'Agriculture(FAO) tirait une sonnette d'alarme dans son rapport de mai 2009 pour ce phénomène³¹.

Depuis 2004, ce phénomène est de plus en plus présent en Afrique (vente ou concession estimée à environ 2.5 millions d'hectares). Il prend d'ailleurs des proportions importantes en Afrique au fil des années. À l'origine de ces différentes transactions, les fonds étaient publics. Mais de plus en plus, on y trouve aussi des fonds privés. Plusieurs mobiles encadrent ces différents investissements. Ils veulent au travers de ces investissements s'assurer une sécurité alimentaire, investir dans le biocarburant afin de contrôler les marchés³². Même si la politique d'acquisition des terres agricoles ne représente pas encore une menace réelle pour Abidjan, cela n'exclut pas, en réalité, qu'elle demeure une menace potentielle pour l'économie ivoirienne³³. En ce sens que l'Empire du Milieu s'est lancé dans une multiplication des concessions avec sa partenaire pour développer le secteur rural. Entre le projet de Guiguidou en date de 1990, de la signature en 2012 des accords relatifs à la construction d'un complexe agro-industriel, les leviers de Pékin se sont mis progressivement en marche et de manière très efficace. La Chine surfe sur les failles, voire les zones d'ombres qui entourent la législation ivoirienne en matière foncière pour brouiller les pistes sur ses intentions réelles. Elle dit paradoxalement promouvoir le transfert des technologies et accompagner les pouvoirs publics ivoiriens en acquérant d'importantes parcelles de terre, notamment dans la localité de San Pedro qui, en 2012, est référencée comme l'un des projets les plus ambitieux signés entre la RPC et la RCI³⁴.

³¹ L. Cotuala, et al., "Land grab or development opportunity ? Agricultural investment and international land deals in Africa", IIED/FAO/IFAD, London/Rome, 2009, p.10.

³² Ali Laidi, *Les États en guerre ...*, p.81.

³³ Si dans certains cas ces pratiques ont constitué des outils efficaces pour le développement, le FAO craint même si cela n'est pas clairement exprimé des situations de spoliation de la terre. L'ONG Grain par contre est plus explicite dans son rapport en parlant de main-basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière. Grain dénonce avec la dernière énergie ce casino mondial où les pays pauvres ne peuvent qu'être perdant : "d'une part, des gouvernements préoccupés par l'insécurité alimentaire recourent à des importations pour nourrir leurs populations et s'emparent de vastes territoires agricoles à l'étranger pour assurer leur propre production alimentaire offshore. De l'autre, les sociétés agro-alimentaires et des investisseurs privés, affamés de profits dans un contexte d'aggravation de crise financière, voient dans les investissements de la terre à l'étranger une source de revenus importante et nouvelle". En résumé, cette étude menée par Grain nous fournit en gros tous les détails sur les stratégies mises en place par les investisseurs. Ils procèdent généralement par la signature des accords de coopération dont l'État est le principal interlocuteur. Cette stratégie vise à écarter la thèse du néo-colonialisme généralement évoqués par les concurrents occidentaux et rapidement, ces gouvernements invitent leurs sociétés privées à prendre le relais. Ainsi décortiquant leurs stratégies, il conclut en les qualifiant de "d'accapareurs". Voir Ali Laidi, *Les États en guerre ...*, p.81-82 et l'agrobusiness dans le monde : deux décennies de pillage, <https://grain.org/es/entries/4059-l-agrobusiness-dans-le-monde-deux-decennies-de-pillage>, consulté le 18 novembre 2022 à 09heures.

³⁴ Auregan, "Géopolitique de la Chine ...", pp.137-139.

Des cessions aux concessions, la Chine se voit octroyer 40000 hectares de surfaces cultivables le 11 octobre 2012³⁵. En contrepartie de cette cession foncière à l'entreprise chinoise *Sinochem International* qui souhaite investir dans le palmier à huile, l'hévéa et les nouvelles cultures prisées en Côte d'Ivoire, la Chine s'est engagée à construire un complexe agro-industriel devant employer 10000 jeunes de San Pédro³⁶. Qualifié de projet inédit, au regard de son coût élevé soit une enveloppe de 305 millions d'euros, il est devenu l'un des projets agricoles chinois le plus importants en Côte d'Ivoire. Il représente à lui seul les 87% du montant global de la coopération sino-ivoirienne dans le domaine agricole entre 1983 et 2013³⁷. Elle est consciente de ce que cela serait susceptible d'entraîner d'un point de vue socio-économique, mais poursuit quand même son offensive. Elle est "parée aux éventuelles conséquences" vu qu'elle avait déjà essuyé par le passé des critiques de ses velléités d'expansion. Pour éviter que la situation ne dégénère, l'Empire du Milieu s'est érigé en partenaire de la RCI pour le reboisement et l'appui technique en matière forestière. Il faut bien qu'elle fasse diversion. Surtout quand il apparaît que plusieurs projets n'ont pu voir le jour en raison de la corruption et des conflits entre différents acteurs concernés : pouvoirs publics, partenaires de coopération et revendications des populations locales. Entre 2014 et 2015, une crise de management s'était à nouveau posée. Il s'agit des problèmes fonciers, de la réticence notée de la part du gouvernement ivoirien, du manque de clarification de tous les termes du contrat par la partie chinoise et de l'incapacité de la partie ivoirienne à mettre à la disposition des Chinois des terres à exploiter. Les mauvais souvenirs du Centre de Transformation agricole de Yamoussoukro et le Centre Pilote de Korhogo en sont des illustrations³⁸.

La Chine est au cœur de la mêlée. Sa présence en Côte-d'Ivoire inquiète les populations qui sont déjà à couteaux tirés avec les autorités locales en ce qui concerne le foncier. Alors que les pouvoirs publics ivoiriens accueillent avec beaucoup d'allégresse et aveuglement les investissements chinois, l'exaspération des populations bénéficiaires desdits investissements est à son comble. Le peuple ivoirien avait commencé à subir les revers de la bienveillance

³⁵ Auregan, "Géopolitique de la Chine ...", p.138.

³⁶ *Ibid.* pp.137-139.

³⁷ Annexe sur la synthèse de la coopération agricole sino-ivoirienne

³⁸ En rappel, le développement agricole en Afrique a toujours figuré parmi les projets phares de la Chine. Les résolutions adoptées à l'issue du FOCAC du 06 novembre 2006 ont favorisé l'adoption du plan d'action de Beijing (2007-2009). Lequel constitue désormais la plate-forme d'un partenariat agricole renforcé, indispensable pour lutter contre la pauvreté et assurer l'autosuffisance alimentaire. C'est dans cet esprit que la Chine signa plusieurs accords avec la RCI. Il s'agit de l'accord commercial de 1985, l'accord de coopération scientifique et technique du 15 septembre 1988, de l'accord du 08 décembre de la même année entre la *China Tianjin International Economic And Technical Cooperation Group Corporation* (CTIETCC) et le club des hommes d'affaires du centre international d'Abidjan pour ne citer que ceux-ci. Voir aussi Auregan, "Les interventions de la Chine dans le domaine...", p.9.

apparente de Pékin. Entre conflits fonciers, expropriation et exploitation abusive des terres, le gouvernement chinois, au travers de son ambassadeur Zhang Gouoqing, annonçait sa volonté d'appuyer l'État ivoirien dans sa politique de reboisement. Une politique qui devrait à terme favoriser l'exploitation des grumes recherchées et prisées, à l'instar de l'ébène et du teck³⁹.

La Chine figure parmi les plus grands importateurs de bois industriels et de produits forestiers dans le monde. Les produits importés sont essentiellement constitués des grumes industrielles, des sciages et des contreplaqués. Avec un taux de croissance des importations mondiales estimées à 9%⁴⁰, l'Empire du Milieu s'est davantage positionné sur les marchés émergents du Golfe de Guinée et de la Côte d'Ivoire, en particulier. Ce positionnement témoigne de son addiction pour les produits forestiers qui s'inscrit dans sa politique d'expansion et de contre-offensive de ses concurrents classiques.

L'Afrique est un terrain vierge et fertile à l'exploitation forestière. Ses réserves font d'elle une réserve qui aiguise la convoitise du dragon d'Asie du Sud-Est. Selon les estimations du CNUCED, la Chine participe à hauteur de 3% des exportations du bois en Côte d'Ivoire. Elles sont constituées du bois brut ou équarri et du bois simplement travaillé⁴¹. Ces transactions amènent à s'interroger sur les conditions d'exploitation, de transport et de commercialisation de ce bois de vène.

En 2012, un homme d'affaires chinois était alors accusé d'exploitation illicite d'un parc de bois de vène dans la commune d'Abobo. Après des enquêtes menées par les autorités compétentes, cet homme d'affaires disposait des documents conformes l'autorisant à faire cette exploitation⁴². En outre, d'autres affaires de corruption avaient émaillé ce secteur très peu encadré en 2013. Il s'est agi d'une affaire de trafic clandestin du bois de vène entre certains responsables du ministère des Eaux et forêts et certains exportateurs chinois qui revendaient frauduleusement ce bois en Chine. Face aux multiples dérives perpétrées par les acteurs de la filière, le gouvernement ivoirien, avec l'appui du ministère des Eaux et forêts, avait interdit l'exploitation de cette essence le 25 juillet 2013 à la suite d'un Conseil de ministres⁴³.

À la suite de cette interdiction, plusieurs actions de la part de la Police forestière et de la Direction de la Production et des Industries forestières (DPIF) avaient à cet effet démantelé des secteurs illégaux pilotés par des acteurs chinois. Deux Chinois furent déférés le 13 septembre

³⁹ Annexe sur la synthèse de la coopération agricole sino-ivoirienne.

⁴⁰ <https://unece.org/fr/press/la-chine-devient-un-acteur-global-sur-le-marche-des-produits-forestiers>, consulté le 11 janvier 2021 à 14heures.

⁴¹ Auregan, "Les interventions de la Chine dans le domaine...", p.30.

⁴² <http://www.sodefor.ci/index.php/fr/2014?view=archive&month=8>, consulté le 12 septembre 2020, à 12heures.

⁴³ Mégba Druid Zozo, "Exploitation illicite du bois de vène : une criminalité transnationale", *Revue africaine de criminologie*, 2017, p.18.

2013 pour violation du décret n°2012-508 portant interdiction de l'exploitation et de la commercialisation du bois de vène et empotage frauduleux⁴⁴. Cette interdiction visait à mettre fin à la coupe illégale du bois, dont les estimations s'élevaient à environ 6000 m³ par mois. Une "mafia chinoise", qui est instaurée et menée grâce à la complicité des acteurs locaux⁴⁵.

D'un autre côté, cette interdiction fut critiquée par les acteurs chinois qui s'étaient regroupés en association pour défendre leurs intérêts. Pour ce faire, ils avaient mis à la disposition de l'État ivoirien un budget de 120 millions de francs pour le reboisement de plus 350 ha de forêts. S'inscrivant dans la même logique et compte tenu des impacts socio-économiques ayant affecté le secteur, un accord avait été signé entre le ministre Mathieu Babaud Darret et l'association sino-africaine des exploitants de bois de Côte d'Ivoire une convention pour le reboisement de 500 ha de la forêt classée de Fomnbou (Korhogo). D'un montant de 305 millions de francs, cet accord signé depuis le 15 avril 2013 entrerait désormais dans la nouvelle politique de lutte contre la déforestation au nord de la Côte d'Ivoire et, par ailleurs, le développement de cette filière. En mars 2014, face au durcissement du ton des acteurs de la filière, l'État a fini par céder à leurs revendications en autorisant la commercialisation des stocks accumulés avant l'interdiction. Le stock était estimé à 800 conteneurs bloqués au Port autonome d'Abidjan⁴⁶.

En déployant une stratégie politico-économique discrète (techniques de lobbying et d'influence), la Chine avance son cheval de Troie. Pékin se substitue dans un partenariat de façade avec les sociétés nationales pour davantage contrôler le secteur. Elle noue des ententes avec des sociétés à capitaux publics et passe des accords à durée indéterminée ou d'une durée de 99 ans.

Ayant compris que le mode opératoire des puissances occidentales et de leurs multinationales était sujet à controverses, l'Empire du Milieu préfère "travailler en partenariat" avec les entreprises nationales qui œuvrent dans le secteur d'activité, même s'il est généralement l'actionnaire majoritaire et souscrit sur le long terme aux rachats des parts de l'État. Ainsi, la Chine peut aisément exploiter les plus grandes parcelles agricoles et forestières sans crainte d'être victime de reproches, puisque pour beaucoup, c'est le partenariat entre l'État et les entreprises chinoises qui sont toujours en cours. En fait, l'État juste sert de couverture aux Chinois. Pendant que les termes du contrat généralement présentés au public et relayés par les médias promeuvent la construction par les entreprises chinoises des raffineries, des chemins de

⁴⁴ Auregan, "Les interventions de la chine ...", p.31.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Anonyme, officier supérieur de la gendarmerie ivoire, juillet 2021.

fer, des forages et des infrastructures routières, la conquête de l'Afrique par la Chine est désormais lancée, même si sur le terrain se trouvent déjà certains partenaires traditionnels.

2. L'AFD au Cameroun : le business avant tout ?

Après la Deuxième Guerre mondiale, la France prit une série de mesures pour restructurer son économie. Elle évite de puiser directement dans les caisses du trésor français au risque de sombrer davantage dans une crise économique. Pour parer à ce manquement, elle fit recours à sa caisse d'outre-mer pour tirer profit indirectement de ses colonies. Des précautions et des dispositions avaient été mises sur pied par la France pour mieux contourner le contexte politique international ambiant⁴⁷.

Créée le 02 décembre 1941 par Charles de Gaulle, L'Agence française de Développement (AFD), à l'origine, s'appelait la Caisse centrale de la France libre (CCFL)⁴⁸. Elle était l'organisme chargé de l'émission monétaire et du trésor public. La conjoncture internationale lui imposa certains ajustements dans sa mission. De la CCFL à sa création, elle passa à la Caisse centrale de la France d'outre-mer (CCFOM), le 02 février 1944. Dans la lignée de la Conférence de Brazzaville, elle prit de plus en plus la forme d'une banque de développement⁴⁹. Rappelons que cette Conférence avait pour thème l'avenir de l'Empire colonial français. Elle jetait ainsi les jalons de la future banque coloniale française en Afrique, dans la mesure où elle s'est présentée comme une Conférence de portée politique aux enjeux économiques. Il fallait, dès lors, se préparer pour les prochaines transitions qui se pointaient à l'horizon, même si on n'en parlait pas encore. Avec pour nouvelle mission le financement du développement économique et social de l'outre-mer, elle avait maintenu sa fonction première d'institution d'émission monétaire. Au lendemain des indépendances, elle devint la Caisse

⁴⁷ Dans un discours prononcé au Congrès par le Président américain Woodrow Wilson le 02 avril 1917, plus connu sur les 14 points de Wilson, il était déjà amorcé la question des peuples petits ou grands à disposer d'eux même. Ces idéaux furent repris le 14 août 1941 par Franklin Déano Roosevelt des États-Unis et Winston Churchill du Royaume-Uni dans ce qu'ils ont baptisé la Charte de l'Atlantique. Il stipulait en son article 3 : le droit qu'à chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous laquelle il doit vivre. Ils désirent aussi que soit rendus le droit souverain et le libre exercice du gouvernement à ceux qui en ont été privés par la force. Jetant les bases de ce qui plus tard naquit sous l'appellation de l'Organisation des Nations-Unies qui dans son préambule encourage le recours aux institutions internationale pour favoriser le progrès économique et social des peuples et dans son article premier alinéa 2 qui encourage le développement entre les Nations des relations amicales fondées sur le respect des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propre à consolider la paix dans le monde. Voir Charte de l'Atlantique Art 3, les 14 points de Wilson et la Charte des Nations-Unies.

⁴⁸ R. Rioux, "Présentations inaugurales de la semaine de célébration des 75 ans de l'AFD" in *AFD, 75 ans au service du développement. L'Agence Française de Développement, des origines à nos jours*. Paris, AFD, 2017, p.14.

⁴⁹ J. F. Muraciale, "La conférence de Brazzaville et la décolonisation : le mythe de la réalité", in *Espoir*, n°152, 2017, 14 et R. M. Lemesle, *La conférence de Brazaville de 1944 : contexte et repère. Cinquantenaire des prémices de la décolonisation*, Paris, CHEAM, 1994, p.9.

centrale de Coopération économique (CCCE)⁵⁰, plus précisément le 30 décembre 1958, ensuite la Caisse française de Développement (CFD) en 1992. Depuis 1998, suite aux réformes entreprises dans le cadre de la coopération française, la CFD est devenue l'Agence française de Développement⁵¹ (AFD).

Née pendant la colonisation, la tradition française de la coopération en faveur du développement a beaucoup évolué à la décolonisation. L'Afrique subsaharienne constitue l'épicentre de cette action⁵². Quatrième mondiale en termes d'engagement dans les APD, la France mobilise à elle seule 10% de l'aide mondiale⁵³.

Situé au carrefour de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, le Cameroun est un pays disposant de grandes ressources naturelles et humaines. Cumulant plus de 50 ans de partenariat avec son ancien maître, la France par l'intermédiaire de son organisme de coopération, intervient dans plusieurs secteurs d'activités au Cameroun. Pilier essentiel du dispositif français d'Aide publique au Développement, l'AFD a mis sur pied une palette d'outils diversifiés pour accompagner le Cameroun dans son développement. Essentiellement focalisé sur la lutte contre la pauvreté, le soutien à la croissance économique, développement durable, son insertion dans la mondialisation, l'AFD a fait de ces différents objectifs son cheval de bataille au Cameroun. Des programmes d'aménagement urbain à la modernisation des infrastructures routières, en passant par des programmes énergétiques, santé et éducation, la présence de l'AFD n'est plus un secret pour les citoyens camerounais.

Respectant le canevas de la politique partenariale et solidaire élaborée par la France et, conformément aux OMD, l'AFD au Cameroun s'arrime avec les priorités des pouvoirs publics en matière de développement. Pour mener à bien cette mission, l'AFD a mis à la disposition du Cameroun une enveloppe budgétaire pour la réalisation de ces projets. Comme toute banque, ses politiques d'intervention sont assujetties à des conditionnalités relatives à la nature des contrats signés avec les acteurs au développement⁵⁴. En sa qualité d'agent économique, elle

⁵⁰ Un établissement public et institution financière spécialisée, destinée à jouer le rôle de banque de développement pour les États de la Fédération.

⁵¹ Cours des comptes, communication à la commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'assemblée nationale ; la place et le rôle de l'Agence française de Développement dans l'Aide publique au Développement. P.1.

⁵² M. M. Jeanny et J.M. Bockel, "Rapport d'information sur la présence de la France dans une Afrique convoitée", n° 104, session ordinaire de 2013-2014, p.248.

⁵³ La France mobilise toute une gamme d'instruments pour l'implémentation des APD en Afrique. De ces gammes nous avons les dons, les aides budgétaires, les prêts bonifiés ou non, des prêts souverains ou non souverains, les prises de participation, garanties et autres financements sur le continent africain. Fort de ces actions menées dans le continent, elle occupe ainsi le rang de deuxième contributeur d'APD de l'Afrique après les États-Unis.

⁵⁴ Avec le soutien actif ou la complicité passive des États, les banques peuvent se livrer à des crimes financiers dès lors qu'elle y voit ses intérêts. Il peut s'agir des délits d'initiés, des abus de confiance, l'escroquerie en bande organisée, fraude, malversation de fonds, manipulation des taux de change sur les devises, des taux d'intérêt et des

visé à rendre optimale ses profits tout en minimisant les pertes. C'est en ce sens qu'elle s'entoure d'un maximum de précautions dans le but d'anticiper sur d'éventuelles crises susceptibles de l'entraîner à la faillite.

Comme l'affirmait Karl Marx dans le *Capital*, "dès leur naissance, les grandes banques, affabulées de titres nationaux, n'étaient que des associations de spéculateurs privés s'établissant à côté des gouvernements et, grâce au privilège qu'ils en obtenaient, à même de leur prêter l'argent du public"⁵⁵. Cette affirmation fut complétée par Éric de Toussaint qui va plus loin en qualifiant les banques de :

les banques privées ne sont que des associations de spéculateurs privés qui s'établissent à côté des gouvernements et qui, grâce aux privilèges qu'elles en obtiennent, sont à même de collecter l'argent du public et d'emprunter à la banque centrale à un taux très réduit afin de faire des profits substantiels en prêtant cet argent aux publics et aux États à des taux nettement plus élevés⁵⁶.

C'est à ce mode opératoire que se livre l'AFD au Cameroun, version moderne de l'ancienne Caisse centrale de la France libre au Cameroun. Pour mieux se déployer, l'AFD a mis à la disposition du Cameroun et en fonction de ses besoins, des moyens financiers selon les différents secteurs dans lesquels elle voulait intervenir. Trois phases principales ont caractérisé ses interventions : la phase pré-PPTE, la phase dite intérimaire et enfin le point d'achèvement. Des prêts⁵⁷ aux subventions, en passant par des conditionnalités, la France au travers de son agence apparaît alors comme l'un des promoteurs bilatéraux du développement au Cameroun. Elle concède des prêts souverains à l'État du Cameroun⁵⁸, critique ses politiques économiques et suggère des modèles de développement "idéaux" que l'instrument C2D avait pour but d'implémenter après l'atteinte par le Cameroun du Point d'Achèvement de l'initiative PPTE. Mais contre toute attente, les résultats mitigés de ses réalisations ont permis de remettre en question ses politiques d'investissements publics dits "salutaires" pour le Cameroun. De la réalisation des infrastructures routières, à l'aménagement du couvert forestier, sans oublier la

prix de commodités, blanchiment massif d'argent, évasion fiscale et la corruption. Voir E. Toussaint, "Les abus des banques dans le secteur immobilier et les expulsions illégales dans les logements" avril 2014, <http://cadtm.org/États-Unis-Les-abus-des-banques>, consulté le 05 novembre 2020 à 13heures.

⁵⁵ K. Marx, *Le capital* livre I, Paris, Gallimard la pléiade, 1963, p.31.

⁵⁶ E. Toussaint, " Les grandes banques et la manipulation des taux d'intérêts" avril 2014, <http://cadtm.org/Les-grandes-banques-et-la-manipulation> consulté le 05 novembre 2020 à 13heures.

⁵⁷ En ce qui concerne les prêts, il faut rappeler qu'il existe deux types. Les prêts souverains et les prêts non souverains. Pour le cas des prêts souverains au Cameroun, furent éligibles les entreprises telles que : la CAMRAIL, la SOSUCAM, CAMWATER et l'AES-SONEL.

⁵⁸ Nous entendons par prêt souverain est une dette émise ou garantie par un émetteur souverain, c'est-à-dire un État ou une banque centrale, mais en aucun cas une entreprise ou un individu. Ces institutions sont alors redevables sous la forme d'obligation soit contractés auprès des banques, soit auprès des marchés publics financiers. Les prêts non souverains s'adressent, quant à eux, à des collectivités locales ou établissements publics, sans garantie des États. L'AFD accorde aussi à des entreprises du secteur privé en charge de missions de service public ce type de financement pour permettre la réalisation des grandes opérations d'infrastructures.

construction des barrages hydroélectriques, l'évaluation des chantiers livrés par l'AFD ne frise pas toujours le respect du cahier de charges.

Depuis quelques années, le Cameroun connaît une vague de crise structurelle. Le secteur de l'électricité n'est pas en reste, car secoué par une crise profonde. En application dans le contexte des programmes d'ajustement structurel piloté par le FMI en décembre 2001 (réforme du secteur de l'électricité : loi n° 98/022 du 24 décembre 1998) s'impose une réforme du secteur de l'électricité au Cameroun. L'État cède près de 56% du capital de la Société nationale d'Électricité (SONEL) à la société privée américaine *AES corporation*⁵⁹. La demande nationale en fourniture d'électricité est sans cesse croissante. L'État est dans l'incapacité de satisfaire cette demande⁶⁰.

Eu égard aux résultats mitigés du modèle de réforme imposé et soutenu par la Banque mondiale, basé sur la prééminence du secteur privé dans la fourniture de l'électricité, l'État du Cameroun opta pour le modèle d'État stratège de développement. Le 29 novembre 2006, par le décret n°2006/406, il a créé la société à capital public *Electricity Development Corporation* (EDC)⁶¹. Le projet hydroélectrique Lom-Pangar se présente alors comme la renaissance du leadership étatique dans le développement du secteur de l'électricité. Il va, à terme, faciliter l'accès à l'électricité dans les zones rurales et les grandes villes du pays.

Disposant d'un énorme potentiel hydraulique, sa mise en valeur devenait une nécessité pour booster la fourniture énergétique⁶². La grande partie de ce potentiel se situe dans le bassin de la Sanaga. Le démarrage effectif des travaux fut entamé le 03 août 2012 avec la pose de la première pierre par le Président de la République. L'objectif est de valoriser son potentiel et d'optimiser les futurs investissements hydroélectriques. Ce projet devait, à terme booster l'économie du Cameroun en permettant le développement de la filière aluminium, saturer les

⁵⁹ Centre d'Études et des Recherches en Économie et Gestion, "L'économie africaine une politique de développement en pratique – les leçons de l'expérience de développement de la Corée Sud", 2021, p.77.

⁶⁰ L'insuffisance qualitative et quantitative de l'offre de l'électricité par rapport à la demande solvable a drastiquement explosé. Cette situation s'est matérialisée par un sévère rationnement énergétique aux conséquences graves et coûteuses sur les plans politique, économique et social du pays. À titre illustratif, les pertes économiques engendrées par ce déficit furent estimées en hypothèse basse entre 1% et 1,5% de notre PIB soit par an soit un cumul de pertes de production se situant entre 974 milliards de FCFA et 1 462 milliards de FCFA pour la période allant de 2002 à 2011.

⁶¹ Centre d'Études et des Recherches en Économie et Gestion, "L'économie africaine une politique de développement en pratique ...", 2021, p.77.

⁶² Le barrage hydroélectrique de Lom-Pangar aura pour fonction de stocker l'eau en saison pluvieuse afin de réguler le débit de la Sanaga en saison sèche. Avec un réservoir estimé à une capacité de 07 milliards de m³ et une capacité utile de 06 milliards de m³ avec une emprise foncière de 540 km² dans la vallée du Lom. L'usine de génération d'électricité du barrage Lom aura une capacité installée de 30 KW. Ceci permettra ainsi la mise en place d'une ligne de transport de l'énergie électrique de 90 kv de 105 km de Lom-Pangar à Bertoua y compris une station de transformation 90/30 HV. "The World Bank, Project Appraisal Document", Report n°67174-CM, March, 1, 2012, <http://worldbank.org/INTCAMEROON/Resources/LPHP-PAD-Mar2012.pdf>, consulté le 24 janvier 2021 à 13 heures.

capacités existantes d'Edéa et de Song Lou-Lou et d'augmenter la capacité de ces centrales à 120W , structurer la filière de la production hydroélectrique sur la Sanaga en permettant la construction de nouvelles centrales (Nachtigal, Song Mbenguè et Ngodi) , fournir l'accès à l'électricité à 2400 ménages dans la région de l'Est et réduire l'émission du gaz carbonique. Selon les experts, la réalisation de ce projet devait s'étendre sur une période de 06 années réparties comme suit : 24 mois pour la phase de construction, 18 mois pour la phase de la mise en eau et 30 mois pour la phase de mise en service. La réalisation d'un investissement de cette envergure nécessitait d'énormes coûts⁶³.

Ne disposant pas suffisamment de moyens pour financer ce projet, dont le coût global se chiffrait à environ 300 millions d'euros, soit 198 milliards de FCFA environ, l'État du Cameroun se tourna vers plusieurs bailleurs de fonds engagés pour l'accompagner dans son développement, parmi lesquels l'AFD⁶⁴. Ce partenaire, rappelons-le, avait déjà financé l'étude et l'aménagement du projet Lom-Pangar le 21 septembre 1999 pour un coût total de 1,2 million d'euros (environ 8 milliards de FCFA)⁶⁵. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la France, par l'entremise de l'AFD, a financé à hauteur de 60 millions d'euros (environ 39,4 milliards de FCFA)⁶⁶. Le financement apporté par l'AFD devait intervenir dans le volet environnemental. Il s'agissait de la mise en œuvre du plan de gestion environnemental social dans le respect des standards internationaux. Cet aspect incluait la gestion du Parc national de Deng-Deng⁶⁷, le contrôle des travaux et le renforcement des capacités du maître d'œuvre qui n'est autre que EDC⁶⁸.

Cependant, il faut redouter la logique de l'AFD en tant qu'acteur de développement qui se présente plutôt comme un facteur de blocage de la politique d'aide au développement. Ses interventions au Cameroun peuvent constituer un frein à la prise des initiatives par les partenaires locaux. De la synthèse des observations sur la coopération dans le projet Lom Pangar, il en ressort que la notion de coopération et de développement telle que l'entend l'AFD

⁶³ Essama Abada, environ 45 ans, comptable à EDC, Yaoundé, janvier 2021.

⁶⁴ Théodore Nsangou, environ 68 ans, Directeur Général de EDC, Yaoundé, janvier 2021.

⁶⁵ CAA, "Dette publique et à garantie publique du Cameroun : portefeuille du 31 décembre 2012 et viabilité à l'horizon 2032", Yaoundé, 2013, p.46.

⁶⁶ Décret n°2012/356 du 23 juillet 2012 habilitant le Ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Agence française de Développement, une convention de prêt d'un montant de 60 millions d'euros soit 39,4 milliards de FCFA pour le financement du projet électrique de Lom Pangar voire Caisse autonome d'Amortissement," Dette publique et à garantie ..., p.47.

⁶⁷ La réserve forestière Deng Deng est une forêt semi-décidue. Elle abrite une importante population de gorilles et des chimpanzés d'où la nécessité d'ériger cette réserve forestière en un sanctuaire à grands primats anthropoïdes. Un statut qui permet aux populations riveraines d'y pratiquer d'autres activités comme : la chasse des espèces non protégées et l'écotourisme.

⁶⁸ AFD, " Brochure de présentation de l'AFD : développeur de l'avenir durable", novembre 2014 p.3.

repose plutôt sur l'intervention ponctuelle sans qu'il n'y ait de réel transfert de compétences au bénéfice des entreprises locales. Ces dernières sont, en général, peu associées aux travaux de l'AFD qui préfèrent confier ces marchés aux entreprises françaises au péril des entreprises locales. Dans le cadre de la réalisation du projet Lom-Pangar, le constat est encore plus clair. Aucune entreprise camerounaise n'a été éligible pour le projet. Seules les entreprises françaises, chinoises et canadiennes sont présentes sur le site des travaux. La *China International Water and Electric Corp* a été chargée de la construction du barrage et l'usine hydroélectrique de pied est réalisée par sa compatriote *China Camc Engeneering Co limited*. Les entreprises françaises Coyne et Belliers ont obtenu le contrat de la maîtrise d'œuvre et CEGELEC, quant à elle, s'occupe de la construction de la ligne haute tension Lom-Pangar Bertoua⁶⁹. Étant donné l'approche Française qui se veut accompagnatrice du Cameroun dans l'atteinte des OMD, l'AFD, en tant que partie prenante en qualité de bailleur de fonds, devrait soutenir les entreprises locales, ceci à travers un réel transfert des compétences matérialisées par le savoir, savoir-faire et savoir-être qui contribueraient ainsi à des renforcements de capacités des acteurs locaux. Elle doit cesser d'être en même temps la bailleresse et l'entrepreneure⁷⁰.

À côté de ce financement, l'AFD, à travers sa filiale PROPARCO, avait mobilisé près de 240 millions de FCFA pour accompagner l'AES-SONEL. Toujours dans sa politique de soutien au développement l'AFD avait financé le programme de rénovation et d'extension du réseau de distribution et de réhabilitation des centrales électriques. Le coût de ces travaux se chiffrait à 29 milliards de FCFA⁷¹.

Outre le volet énergétique, l'AFD intervient et finance plusieurs autres secteurs d'activités porteuses du développement au Cameroun. Afin de faciliter la mobilité dans certaines grandes agglomérations du Cameroun, l'AFD s'est engagée aux côtés de l'État à améliorer les infrastructures de transport. Cette intervention obéit ainsi à la stratégie du développement économique et social du Cameroun. Puisé des fonds CD2 routiers, l'AFD avait financé en 2008 des travaux de réfection du pont sur le Wouri à hauteur de 12 millions d'euros⁷². Outre la réfection du premier pont sur le Wouri, elle s'est aussi engagée aux côtés du

⁶⁹<https://www.journalducameroun.com/barrage-de-lom-pangar-le-constructeur-enfin-officiellement-designe>, consulté le 12 janvier 2021 à 15 heures.

⁷⁰ Selon Aeba Ayi secrétaire exécutif de la cellule spéciale de la Communauté Urbaine de Yaoundé, les marchés octroyés par l'AFD aux prestataires locaux ne dépassent pas 50 millions de FCFA. Ces entreprises en retour doivent réaliser les travaux pour le compte de l'AFD. Pour les projets de plus de 50 millions, seules les entreprises françaises installées au Cameroun comme Sogea-Satom, Razel et Louis Berger sont éligibles pour la réalisation. Voir L. E. Djassé, "L'agence française de Développement et les secteurs des infrastructures économiques au Cameroun 199-2012", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2019, p.44.

⁷¹ L'AFD, "Brochure de présentation de l'AFD : développeur de l'avenir durable", novembre 2012, p.2.

⁷² CAA, "Dettes publiques et à garantie ...", p.46.

gouvernement camerounais pour la construction du deuxième pont sur le Wouri, ouvrage dont le coût s'élevait à 120 milliards de FCFA, soit près de 180 millions d'euros, dont 129 millions d'euros prévus pour les travaux⁷³. Il avait été financé à hauteur de 87 milliards de FCFA environ 133 millions d'euros par l'AFD, dont 100 millions d'euros sous la forme d'un prêt souverain et 33 millions d'euros comme subvention à imputer sur le deuxième contrat C2D Cameroun⁷⁴.

D'autres financements furent aussi orientés vers la réfection des pénétrantes Est et Ouest de la capitale économique du Cameroun. À cet effet, une enveloppe de 88,6 milliards de FCFA, soit 135 millions d'euros furent alloués à ce chantier⁷⁵. Plusieurs autres projets routiers ont aussi été cofinancés par l'AFD. Il s'agit du projet de construction de la route reliant Yaoundé à Ngaoundéré où elle a pris en charge le tronçon de 22km (Batchenga et Ntui), incluant le pont sur la Sanaga. L'enveloppe de l'AFD s'élevait à 70 millions d'euros du coût total du projet⁷⁶. Elle intervenait, par ailleurs, aux côtés de la *Japan International Cooperation Agency* (JICA), de la Banque africaine de Développement (BAD), et de la Banque de Développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC).

En plus du secteur du transport, l'AFD intervient aussi dans le domaine environnemental. Elle s'est donnée pour mission d'appuyer la gestion durable des forêts et de la biodiversité. Occupant le quatrième rang mondial des États africains avec les faunes et flores les plus riches selon le rapport de du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement et du Fonds mondial pour la Nature, 43 % de la superficie du Cameroun sont couvertes par les forêts⁷⁷. Secteur stratégique et fondamental pour le développement de l'économie, il représente plus de 6% du PIB⁷⁸. Avec une expérience cumulée de plus de deux décennies d'intervention dans le Bassin de Congo, l'AFD compte la partager avec le Cameroun. Pour ce faire, elle finance depuis 2004, à hauteur de près de 31 milliards de FCFA (47 millions d'euros) le secteur forestier

⁷³ Omar Mbadi, "Cameroun : début de la construction du deuxième pont sur le Wouri", in *jeune Afrique*, novembre 2013, <https://www.jeuneafrique.com/14770/economie/cameroun-d-but-de-la-construction-du-deuxi-me-pont-sur-le-wouri/>, consulté le 16 mai 2022 à 13 heures.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Décret N°2012/335 du 23 juillet 2012 habilitant le ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence française de Développement une convention de prêt d'un montant de 75 millions d'euros, soit 49,2 milliards de FCFA, pour le financement partiel du projet d'aménagement de la pénétrante Ouest de la ville de Douala.

⁷⁶ Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 autorisant le ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer une convention d'un prêt d'un montant de 70 millions d'euros pour l'aménagement du tronçon Batchenga-Ntui avec le pont sur la Sanaga. Confère convention n°ccm 134201 h convention de crédit en date du 02 mars 2016 entre l'Agence française de Développement le prêteur et la République du Cameroun l'emprunteur pp. 6-7.

⁷⁷ Cameroun : la 4ème réserve de biodiversité africaine, <https://pfbc.org/actualites-partenaires/biodiversite%C3%A9-africaine.html>, consulté le 17 mai 2022 à 8 heures.

⁷⁸ Le secteur forestier est une importance fondamentale pour le Cameroun. Les exportations des produits forestiers représentent environ 30% des exportations nationales non pétrolières.

camerounais. Les programmes financés répondent aux politiques nationales élaborées par le Programme sectoriel Forêt Environnement (PSFE). Avec son programme C2D, l'AFD a financé à environ 6,5 milliards, soit 10 millions d'euros, l'aménagement de 5,4 millions d'hectares de forêts, la lutte contre l'exploitation illégale des forêts, du braconnage et la biodiversité. Elle a aussi contribué à la mise en valeur du patrimoine national et au management des activités forestières des secteurs publics et privés⁷⁹. Toujours dans le cadre du programme C2D, l'AFD a appuyé et financé à hauteur de 7 milliards de FCFA, s'étendant sur 3 ans (2014-2016) un projet portant aménagement et suivi du couvert forestier conformément à la stratégie REDD+⁸⁰.

Il est important de rappeler que les secteurs sus-évoqués ne sont pas ses seuls domaines d'intervention. Elle couvre, comme mentionnée plus haut, une large gamme d'activités au Cameroun. À *priori* des projets porteurs de développement selon l'AFD, salutaires pour la naïveté des pouvoirs publics camerounais, mais sans enjeux réels pour les populations qui ne se reconnaissent pas véritablement dans ce partenariat État-AFD qui est au début et à la fin du Contrat de Désendettement et de Développement. Seul l'écho de la dette résonne *crescendo* dans les accords passés entre les deux partenaires, asphyxiants pour l'économie camerounaise, au regard des intérêts relatifs aux dettes contractées. On est tenté de ne plus parler de Contrat de Désendettement (C2D), mais de Contrat de " Réendettement " (C2R), parce qu'à ce rythme, les vannes du cercle vicieux de l'impossible remboursement sont ouvertes.

⁷⁹ L'AFD, " Brochure de présentation de l'AFD ..., p.6.

⁸⁰ La stratégie REDD+ s'appuie sur des approches politiques et un système de mesures positives pour réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation (REDD) et pour aider à la conservation des stocks existants de carbone forestier, à la gestion forestière durable et l'accroissement des stocks de carbone forestier (+) ans les pays en voie de développement.

Tableau n° 1: Caractéristiques des prêts de la France

Dénomination du projet	Montant engagé en millions d'unités	devises	Taux de décaissement	Date de signature	Date de maturité	Taux d'intérêt (%)	Encours en millions d'unités au 31/12/2012
Développement paysannal	6,1	EUR	100,0%	30/7/1993	31/10/2013	5,00	0,4
Fonds d'organisations rurales(FONDAOR)	0,2	EUR	100,0%	16/11/1994	30/04/2016	3,50	0,1
Projet crédit rural décentralisé	2,0	EUR	100,0%	16/11/1994	30/04/2016	3,50	0,5
Réhabilitation des pistes rurales pro-centre	7,7	EUR	100,0%	29/03/1996	30/04/2016	3,50	/
Prêt d'ajustement structurel	61,0	EUR	100,0%	16/12/1997	28/02/2018	3,00	25,8
Consolidation pont ferroviaire Dibamba	3,2	EUR	100%	18/12/1997	30/04/2017	3,50	1,2
Deuxième phase projet rural décentralisé	3,1	EUR	98%	30/07/1998	31/10/2020	3,00	1,6
Aménagement des pistes, subvention, SERV.FER. OMNIBUS	5,7	EUR	97%	03/08/1999	30/04/2021	3,00	3,50
Développement paysannal et gestion ferroi	6,3	EUR	99%	03/08/1999	30/04/2024	2,25	4,2
Réactivation eau villageois au Nord	0,2	EUR	100%	03/08/1999	30/04/2021	3,00	0,1
Réhabilitation des ouvrages pistes cotonnières	4,3	EUR	100%	04/05/2000	30/04/2025	2,25	3,2
Club de Paris 6 France prêt banque française	1,0	EUR	100%	26/11/2002	30/06/2042	4,78	0,9

Source : CAA, "Dettes publique et à garantie publique du Cameroun : portefeuille du 31 décembre 2012 et viabilité à l'horizon 2032", Yaoundé, 2013, pp.10-11.

À la lumière du tableau 1, quelques illustrations comme celles du projet de crédit rural décentralisé et le projet du développement paysannal en donnent un aperçu de la dette. Le premier cas de figure renvoie au projet du crédit rural décentralisé, dont le corps de la dette s'élève à environ 1.300 000 000 de FCFA pour un taux d'intérêt annuel de 3,5%. Nous avons ainsi les estimations suivantes :

$$\frac{1300000000 \times 3,5}{100} = 45\,500\,000 \text{ CFA, ce qui équivaut à environ } 45\,500\,000 \text{ représentant l'intérêt}$$

annuel que l'État du Cameroun doit verser à l'AFD. Or, la dette court sur une période de 22 ans date de sa maturation. En multipliant le taux d'intérêt annuel par le nombre d'années, on se retrouve avec une somme de 1 001 000 000 de FCFA à rembourser, sans le corps de la dette.

Pour le deuxième cas de figure relatif au projet de développement paysannal on a :

- corps de la dette environ 3 965 000 000 de FCFA ;
- taux d'intérêt annuel : environ 198 250 000 de FCFA ;
- total d'intérêt sur 20 ans : environ 3 965 000 000 de FCFA.

Compte tenu du passé historique commun, de l'influence de Paris au Conseil d'Administration du FMI et de la Banque mondiale, Yaoundé espérait trouver en ces aléas de la conjoncture des astuces pour alléger sa dette vis-à-vis de Paris. Ce que Paris avait annoncé au sommet de la Baule avait donc jeté les bases d'une restructuration de l'aide publique au développement. Le mur de Berlin venait de s'écrouler, les économies en étaient affectées, c'était la fin du monde bipolaire. Désormais, il fallait regarder le monde avec les jumelles du capitalisme. François Mitterrand demande aux pays africains, particulièrement à ceux du précarré français, de se comporter démocratiquement bien, s'ils veulent continuer de bénéficier de l'appui divers de Paris pour soutenir leurs économies. Il apparaît comme une exhortation à la maîtrise de la dépense publique, une contrainte à la dissolution de l'indiscipline budgétaire.

La France se présentait à ce titre pour Yaoundé comme celle-là qui pouvait contribuer à la restauration des équilibres de son économie devenue fragile. Mais très vite, cette vision lyrique des Relations internationales par le Cameroun se vit être anéantie. En plus de ce que Yaoundé crouissait déjà sous le poids de la dette estimée à 5903 millions de dollars américains en 1990, selon les statistiques fournies par la Banque africaine de Développement⁸¹, est venue s'ajouter la politique de privatisation. En outre, le Premier ministre camerounais, Achidi Achu,

⁸¹ Anonyme, 54 ans environ, cadre à la Banque africaine de Développement.

concevait mal qu'en pleine crise d'austérités structurelles que ce soit encore les Français qui se retrouvent à la tête de la plupart des structures privatisées au Cameroun⁸².

Les conditionnalités qui sous-tendaient l'aide française ont apporté plus de problèmes qu'elles en ont résolus. Nous avons en amont l'aide financière de Paris et, en aval les mesures d'austérité. La politique du deux poids deux mesures de Paris confina Yaoundé dans le piège de l'effet boule de neige. Yaoundé est affectée par le syndrome d'un endettement permanent et enfermée dans le cycle de la dépendance. Une inquiétude exprimée par le Président Paul Biya quand il reçut les parlementaires français le 16 février 1993. Il espérait de ses hôtes non pas seulement auprès de Paris, mais aussi du FMI, au regard de l'influence de la France au sein de cette institution⁸³, des interventions pour atténuer la prédation des privatisations mises en œuvre au Cameroun. En fait, le Cameroun plaidait pour un allègement de sa dette pour créer de la richesse et soutenir son économie.

Cet état des choses permet de comprendre tous les mécanismes mis sur pied par ces grandes puissances pour contrôler les États du Golfe de Guinée. Les conditionnalités qui sous-tendent la rigueur de la dette n'ont pas uniquement une visée et une application économique, mais aussi des répercussions politiques. C'est à ce titre que la démocratie apparaît, dans ce cas, comme l'un des leviers d'ingérence des grandes puissances dans les pays du Tiers-Monde.

II. LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE : LEVIER D'INGÉRENCE

Ériger les principes de démocratie en système idéal de gestion politique ou encore en valeur universelle frise sans aucun doute une cause noble. Sauf que le pilier sur lequel repose l'appropriation de cette notion et son opérationnalité viennent embrumer le contenu noble de cette valeur parce qu'entre justice et loi, la ligne de démarcation est assez large. On est alors en droit de se demander si la finalité originelle de la démocratie épouse toujours sa réalité originale. Quand il apparaît que le droit international sur lequel se greffe la démocratie crée plus de problèmes qu'elle n'en résout, au regard des dégâts matériels et immatériels causés en Afrique et partout ailleurs dans le monde. Pendant que le droit international est en crise, les pays africains en pâtissent, la démocratie est en péril. Prétexte ou contexte, l'ingérence a été

⁸²Quelques exemples de privatisations : Camrail par le groupe Bolloré en 1999, le groupe des banques populaires qui devient la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le Crédit (BICEC).

⁸³La France occupait à cette période le 3^{ème} rang des pays les plus influents au FMI. Sa position au conseil d'administration lui conférait des pouvoirs importants dans l'élaboration des politiques de financement ou d'aide aux pays du tiers-Monde. Lire Anonyme, *Compte-rendu intégrale de la séance plénière de l'Assemblée nationale française*, 14 février 1996, p.21.

savamment planifiée et les manœuvres ingénieusement organisées par les promoteurs de la démocratie. On est tenté de dire que démocratie et ingérence restent indissociables aussi longtemps que les rapports de force conditionnent la nature des Relations internationales, vu que les puissances occidentales s'en servent pour asservir.

1. Le droit international : nouvel instrument d'ingérence démocratique

L'idée institutionnelle de consolider la paix et la sécurité mondiales ne date pas de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En plus de cette volonté active par le biais des organisations internationales existantes, la volonté passive au travers de la tenue de grandes conférences internationales, comme celle de la Haye en 1899, a participé à entretenir cet état de choses.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la géopolitique internationale expérimente une réalité proportionnelle au nouveau réalisme. Les vainqueurs de la Deuxième Guerre ne cachent pas leur ambition d'imposer leur vision du monde aux autres États. Mais comment y parvenir sans trahir les valeurs tant défendues par le passé et garantir le consensus universel ? Ils créent l'ONU en remplacement de la SDN⁸⁴. Ainsi, ils peuvent légitimer et dissimuler leurs manœuvres sans attirer l'attention. Ils s'arrogent la part du lion, se refusent les contraintes du droit international contraire à leurs intérêts, rien de plus normal. Ils ont le pouvoir financier et techno-militaire. La Charte de l'ONU s'applique à tous, dès lors qu'il s'agit des questions accessoires sans véritables enjeux comme l'environnement, la faim dans le monde, les droits de l'enfant, etc. Cependant, lorsqu'il est question des enjeux économiques, stratégiques, de sécurité, alors le droit international est à leur solde. Les grandes puissances l'instrumentalisent à leur guise. Ils contournent la Charte et exploitent ses failles pour intervenir illégitimement. Suivant le chapitre VII de ladite Charte, l'organisation peut intervenir de manière coercitive en cas de menace à la paix.

Grâce à la supra brigade qu'ils ont créée, à savoir le Conseil de Sécurité, ils détiennent le moyen de pression le plus dissuasif et en même le plus persuasif jusqu'ici logé dans une diplomatie rigide. Il s'agit de la puissance de feu nucléaire, des interventions militaires dites humanitaires, l'embargo économique, les sanctions économiques, entre autres. L'expérience de territorialité africaine en est une illustration.

À la fin des années 1980, l'Afrique sombre dans une crise économique profonde. À la crise économique se sont ajoutées les crises socio-politiques. Pour venir à bout de cette situation

⁸⁴ Elle a pour mission principale le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde afin d'éviter au monde de sombrer dans un autre conflit.

qui plombait son développement, elle a fait appel à plusieurs organismes internationaux, y compris les bailleurs de fonds⁸⁵.

Face à la vulnérabilité de l'Afrique, plusieurs de ses soutiens internationaux trouvèrent en cela une occasion de lui imposer leur modèle de gouvernance. Du discours de la Baule en juin 1990 en passant par les institutions de Brettons Woods et la convention de l'UE-ACP⁸⁶, le respect du principe de la bonne gouvernance démocratique est devenu une condition *sine qua non* pour venir en aide aux pays africains. Il est devenu l'outil par excellence de pression pour contraindre certains États africains à se plier à la volonté de la communauté internationale au point de passer outre leur souveraineté. Or, en droit international, la souveraineté étatique constitue le droit le plus absolu d'un État. Cette notion est consacrée dans la Charte des Nations-Unies dans son article 2, paragraphe 7 qui exprime clairement l'impossibilité de l'ONU à imposer sa volonté à un État souverain. Mais, de plus en plus, avec l'émergence de la démocratie et la propension des jeunes démocraties à travers le monde, la souveraineté a perdu de sa valeur et au nom de la démocratie, l'ingérence est légitimée⁸⁷.

C'est abondant dans le même sens que la société française pour le droit international affirmait :

Le principe de l'égalité légitimité des régimes politiques, envisagé comme un corolaire de la souveraineté tend à céder le pas à un principe de légitimité démocratique, soit que les États affaiblis dans le Tiers-Monde et à l'Est aient pris conscience de l'échec des régimes non démocratiques et du lien entre les exigences du développement et celle des droits de l'homme. L'évolution en ce sens est naissante, mais de façon plus radicale. Le libre choix des modèles de développement et des politiques économiques qui apparaissent, particulièrement comme un corolaire de la souveraineté cède le pas à des choix économiques imposés ou guidés par les dispensateurs d'aide et de concours aux États qui en sont bénéficiaires⁸⁸.

Cette déclaration donne un aperçu des instruments dont se servent ces puissances pour s'ingérer dans les affaires des autres États. De la coercition à la politique d'isolement économique, tout est savamment bien orchestré pour plier ces derniers à la volonté de la communauté internationale. C'est au regard de toutes ces manœuvres que plusieurs décisions relevant de leur politique intérieure sont souvent prises, suite à des pressions internationales ou sans leurs accords. Des exemples sont légion et loin d'être exhaustifs.

⁸⁵ J. Keuckeu, "L'ingérence démocratique en Afrique comme institution, dispositif et scène", *Études internationales*, 45(3), 425-45, <https://doi.org/10.7202/1027554ar>. Consulté le 05 janvier 2021 à 10heures.

⁸⁶ Cf. article 05 de la convention ACP-CEE Lomé IV du 15 décembre 1989, "la coopération vise un développement centré sur l'homme son acteur et bénéficiaire principal (...) chaque individu a droit, dans son propre pays ou dans un pays d'accueil, au respect de sa dignité et à la protection de la loi."

⁸⁷ Dodzi kokoroko, "Souveraineté étatique et principe de légitimité démocratique", in *Revue québécoise de droit international*, 2003, p.44.

⁸⁸ Société française pour le droit international, "L'État souverain à l'aube du XXIème siècle", Colloque de Nancy/société française pour le droit international, Paris, Pédone, 1994, p.318.

En 1989, le Soudan connaissait une crise sociopolitique. Des organisations internationales prirent l'initiative d'intervenir pour sauver des vies. Cette opération a été baptisée "survie Soudan"⁸⁹. Cette opération consistait à acheminer de l'aide aux populations désespérément dans le besoin. Contre la volonté du gouvernement et des forces rebelles, la communauté internationale réussit à acheminer cette aide. Même si par la suite il y'a eu un accord, il est important de rappeler que la souveraineté en a payé le prix. La Somalie avait connu une expérience similaire à la fin des années 1992 avec l'opération "*Restore Hope*", émanant de la résolution 794 du Conseil de Sécurité⁹⁰.

Outre les deux cas cités, le Togo avait vu la France et l'Union européenne leur suspendre son aide sous la Présidence d'Étienne Gnassingbé Eyadema et de Faure Eyadema. Le Togo était accusé du non-respect des principes de la démocratie et des droits de l'Homme. Il se trouve qu'entre 1990 et 2007, l'UE, en plus du gel de l'aide, suspendait aussi sa coopération avec le Togo⁹¹. Toutes ces interventions laissent entendre qu'au nom de la démocratie et du respect des droits de l'Homme, la communauté internationale peut s'ingérer dans les affaires internes d'un État. C'est pour cette raison que l'ancien Secrétaire général des Nations-Unies, Javier Perez de Cuellar, pense que la nouvelle configuration de la carte géopolitique du monde exige que la notion de souveraineté étatique soit repensée. Il indique que :

Nous assistons à l'évidence à une évolution probablement irrésistible des opinions publiques, pour qui la défense des opprimés au nom de la morale doit avoir la primauté sur les frontières et les textes juridiques. Mais ne remet-il pas en question l'un des principes cardinaux du droit international, celui, exactement opposé, du devoir de non-ingérence dans les affaires intérieures des États⁹².

⁸⁹ Le Monde, Soudan : pour prévenir la famine l'ONU lance une opération survie dans le Sud du pays, https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/04/01/soudan-pour-prevenir-la-famine-l-onu-lance-une-operation-survie-dans-le-sud-du-pays_4104798_1819218.html, consulté le 03 février 2021 à 12 heures.

⁹⁰ Le 09 décembre 1992, un contingent de 25000 marines débarque en Somalie. L'objectif de cette mission est de restaurer la paix et porter secours aux populations victimes de la famine. L'ONUSOM déjà présente sur le terrain ne parvenait pas à obtenir un cessez le feu dans l'ensemble du pays afin de promouvoir le processus de réconciliation et de règlement politique en somalie et de fournir d'urgence une aide humanitaire conformément à la résolution 751, art 7. C'est fort de ce constat que les États-Unis soumièrent un plan à l'ONU en novembre visant une intervention renforcée sous leur autorité. Sur résolution 794 du conseil de sécurité du 03 décembre 1992, il fut créée une force d'intervention distincte de l'ONUSOM, sous l'autorité de l'ONU mais sous le commandement autonome des États y participant UNITAF (Force d'intervention unifiée) avec pour mission l'emploi de tous les moyens nécessaires pour instaurer des conditions de sécurité pour les opérations de secours humanitaires en somalie. Voir A.C. de Gayffier-Bonneville, "L'intervention en Somalie", in *Revue historique des armées*, 2011, pp.5-8.

⁹¹ Kossi Ahoessey, "Aide publique au développement et gouvernance démocratique : le cas de la coopération entre le Togo et l'Union Européenne", <https://ijsass.com/journal/aide-publique-au-developpement-et-gouvernance-democratique-le-cas-de-la-cooperation-entre-le-togo-et-lunion-europeenne/>, consulté le 04 février 2021 à 10 heures.

⁹² Adama Sadio, "Conditionnalité de l'aide publique au développement des partenaires occidentaux en Afrique : analyse des actions françaises en Afrique subsaharienne", Thèse de Doctorat *Ph.D.* en Sciences politiques, Université de Rouen Normandie et Cheikh Anta Diop de Dakar, 2019, p.40.

Pour ce haut fonctionnaire international, la communauté internationale des juristes doit réfléchir à créer un nouveau concept de droit. Celui-ci doit prendre en compte la morale et le droit pour éviter à certains États de violer le droit de ces citoyens. Ce point de vue est renchéri par Boutros Boutros Ghali qui estimait que la souveraineté implique aussi des responsabilités. Pour le Secrétaire général des Nations-Unies, quand un État a ratifié certaines conventions et instruments internationaux, il est assujéti aux droits et devoirs y afférents⁹³. En conséquence, pour éviter l'ingérence dans ses affaires, les États ont l'obligation de respecter les principes démocratiques et les droits humains. Cette approche est largement illustrée par le Sénégal dans le préambule de sa constitution :

Conscient de la nécessité d'affirmer et de consolider les fondements de la Nation et de l'État (...) affirme : son adhésion à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et aux instruments internationaux adoptés par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'Unité Africaine, notamment la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes du 18 décembre 1979, la Convention relative aux Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989 et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981⁹⁴.

À la lecture du préambule de la constitution du Sénégal, il ressort, dans la hiérarchie des normes juridiques, que l'adhésion à des instruments internationaux peut parfois prévaloir sur la constitution et certaines lois sur le pays en question. Ouvrant ainsi le boulevard à l'ingérence sous couvert de la légitimité démocratique, cette posture est renforcée par la déclaration de Vienne sur la Conférence mondiale en 1993 qui est venue établir un lien entre la démocratie, le développement et les droits de l'Homme. D'après cette déclaration, ces trois éléments sont interdépendants et doivent se renforcer mutuellement. Autrement dit, l'ouverture du droit interne au droit international confère à la communauté internationale un droit de regard sur leurs affaires internes. C'est, à cet effet, que Jean Combacau soutient :

Le droit international n'est pour chaque État que la somme de ces limitations de sa liberté légale primitive. Partout où il l'a laissé intervenir, il a consenti à voir les autres États s'intéresser licitement à son comportement, même le plus intime en apparence, dès lors qu'un État s'est engagé internationalement envers un ou plusieurs autres fût-ce sur un objet aussi interne que le traitement de ses propres sujets sur son propre territoire ou l'organisation de ses pouvoirs publics constitutionnels, ses partenaires sont aussi parfaitement fondés à lui demander des comptes sur la façon dont il s'en acquitte qu'il l'est de son côté dans ses relations avec eux : rien dans ses regards réciproques ne heurte la souveraineté⁹⁵.

On pourrait qualifier cette attitude d'abandon volontaire d'une partie de sa souveraineté à la communauté internationale. Dans la conception traditionnelle et réaliste des Relations internationales, les États étaient les acteurs majeurs. Cette vision de la chose internationale a

⁹³ Rafaâ Ben Achour, "La contribution de Boutros Boutros Ghali à l'émergence d'un droit international positif de la démocratie", in *Mélanges Boutros Boutros Ghali*, Bruxelles, Bruylant, 1998, pp. 930-932.

⁹⁴ Demba Sy et al., "La constitution : quoi de neuf ?", Fondation Friedrich Erbert, p.5.

⁹⁵ Dodzi Kokoroko, "Souveraineté étatique et principe de légitimité ...", p.47.

largement influencé d'autres domaines de l'action internationale, y compris le droit international. Traditionnellement réduit aux États et aux organisations internationales comme seul acteur, il a aussi évolué comme les Relations internationales. Aux acteurs traditionnels, se sont ajoutés d'autres acteurs privés et de la société civile. Nous assistons à une certaine ouverture de ce champ de la sphère internationale. À côté des acteurs connus, se trouvent désormais des acteurs privés économiques, à l'instar des entreprises, des multinationales, des experts du domaine environnemental et sanitaire. Il devient impensable d'envisager le droit international sans ces différents acteurs. Le droit international se positionne progressivement comme une troisième force auprès des États, même si ses actions peuvent parfois influencer la souveraineté étatique⁹⁶. Cette approche des questions internationales est très perceptible chez les libéraux qui remettent en cause le pouvoir central de l'État.

Dans leur vision, ils associent des acteurs non étatiques comme les ONG, les organismes humanitaires, de défense de droits de l'Homme, des lobbies pour mieux contrôler l'action des États. Ces organes viennent substituer leur action au fonctionnement de l'État⁹⁷. Inspirés par cette théorie, les concepteurs du droit international ont associé certains membres de la société dans la négociation et l'élaboration de certains traités internationaux⁹⁸. Plusieurs exemples témoignent de cette pratique. On a le cas de la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant qui avait connu, lors de son élaboration, la participation de plusieurs ONG⁹⁹. Outre la Convention pour les Droits de l'Enfant, il y'a le Traité de Rome qui a créé la Cour pénale internationale (CPI). Elle avait mobilisé 12 organisations non gouvernementales¹⁰⁰. En plus de sa participation, ces ONG avaient aussi œuvré à l'adaptation des droits nationaux aux conventions internationales.

Autant les Relations nationales ont évolué avec le monde, autant la pratique du droit international a connu certains ajustements. Les États sont désormais tenus par les conventions internationales qu'ils ont ratifiées. Il devient ainsi facile pour les grandes puissances d'intervenir au nom du non-respect de ces conventions, quand bien même les motifs évoqués peuvent parfois cacher leurs réelles motivations. Dans le but d'accroître et de favoriser

⁹⁶ M. C. Kathia, "Droit international et démocratie", in *Diogène*, Vol 4, n°220,2007, p.5.

⁹⁷ J.J. Roches, *Théories des Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1999, pp.87-88.

⁹⁸ Kathia "Droit international ...", p.5.

⁹⁹ En 1983, un groupe spécial d'ONG réunissant environ 40 organisations fut mis sur pied à Genève pour participer à ce processus d'élaboration. Ce dernier groupe faisait des propositions au groupe de travail *ad hoc*. Cette participation avait abouti à l'insertion de l'article 45 de ce traité.

¹⁰⁰ S. Charnovitz, "Les ONG : deux siècles et demi de mobilisation", in *Économie Politique*, n°13, pp.13-14.

l'expansion du modèle démocratique, la communauté internationale a mis en place des stratégies. Il s'agit du contrôle, de la motivation et de la conditionnalité¹⁰¹.

L'année 1990 est marquée par une vague de transitions démocratiques dans l'histoire politique africaine. Plusieurs États vont ainsi s'engager à ouvrir leur régime à la démocratie. Malgré la mise en place de ce nouveau système de gouvernance, l'alternance démocratique demeure un mythe, donnant ainsi l'impression d'une mise en scène des pays africains pour tirer profit des avantages liés à la démocratie.

Toutefois, la démarche semble plutôt bien fonctionner, mais invite ces puissances donatrices à avoir un droit de regard sur la gestion des affaires nationales. La communauté internationale impose des conditionnalités dans sa coopération avec l'Afrique au sud du Sahara pour promouvoir la démocratie. Elle emploie cette stratégie de la légitimité démocratique comme un mécanisme d'influence des politiques intérieures africaines pour défendre ses intérêts géostratégiques. Collectivement considérées comme des responsables des violations des principes démocratiques, des droits de l'Homme et des valeurs morales, les puissances occidentales sont davantage impliquées dans les processus démocratiques en Afrique. C'est tout le sens du discours de la Baule de 1990 et de la mission démocratique que ces puissances se sont données, à les en croire à travers le monde. L'Afrique subsaharienne est donc perçue comme leur laboratoire d'expérimentation pour ne pas dire de "l'ingérence démocratique". Il faut donc dire que cette volonté des puissances occidentales de faire respecter les valeurs démocratiques et les droits de l'Homme en Afrique noire cache mal des objectifs inavoués derrière le paravent de la vertu démocratique¹⁰².

2. La démocratie: instrument de limitation du champ d'action de l'État par les acteurs supranationaux

Le respect des principes démocratiques est devenu le passeport pour intégrer des organisations internationales et régionales. Le non-respect de cette pratique expose ces États, furent-ils membres de ces organisations ou non à des sanctions internationales. C'est fort de cette nouvelle vision que certaines puissances occidentales ont revu leur position vis-à-vis de leurs anciennes colonies. Bien que ces puissances aient longtemps soutenu des dictatures au nom de leurs intérêts, l'adoption de la démocratie, comme modèle par excellence de gouvernance, ne changea en rien ces pratiques. Les discours politiques changèrent dès lors pour

¹⁰¹D. Éthier, "Is Democracy Promotion Effective? Comparing Conditionality and Incentives," in *Democratization*, Vol. 10, No. 1, 2003, p. 100.

¹⁰² Roches, *Théories des Relations internationales...*, p.25.

promouvoir la démocratie. Cette promotion connut des évolutions se traduisant par des réformes constitutionnelles, le multipartisme et la liberté de la presse. Plusieurs de ces constitutions furent calquées sur le modèle français du 04 octobre 1958 ; ce que l'on pourrait qualifier de mimétisme constitutionnel¹⁰³. La transposition de ce modèle ne saurait en rien garantir leur performance dans les pays africains, même si en Occident ses compétences sont avérées. Cette approche du "copier-coller" traduit en quelque sorte une vision réductrice des démocraties africaines. Elle est donc la parfaite illustration de la main-mise étrangère sur les constitutions africaines¹⁰⁴. Il est toutefois important de rappeler que l'engouement de ces grandes puissances occidentales à instaurer la démocratie n'était qu'une mise en scène en vue de mieux contrôler le jeu politique en Afrique. Leur véritable motivation n'est rien d'autre qu'assurer leurs intérêts dans les différents États. Les cas de certains pays africains en sont de meilleures illustrations.

Après les indépendances, Felix Houphouët Bobigny entendait faire de la Côte d'Ivoire un modèle de développement en Afrique. De ce fait, il avait réussi à gérer son pays d'une main de fer pendant 33 ans, tout en maintenant un équilibre entre les soixante groupes ethniques qui cohabitent dans ce pays. Outre la stabilité politique, le pays avait aussi connu une certaine croissance économique. On parlait d'ailleurs du "miracle ivoirien". Ce succès avait été fondé sur un développement très rapide des cultures d'exportation, notamment le cacao, le café, la banane et l'ananas¹⁰⁵. Ce progrès économique n'était autre que la conjugaison des efforts des autochtones et des immigrants des pays voisins, sans toutefois oublier cette maxime chère au Président : "la terre appartient à celui qui la met en valeur"¹⁰⁶.

À partir de 1990, ce régime commença à présenter certains signes de faiblesse. À la suite du sommet Franco-Africain de la Baule du 20 juin 1990, le régime du parti unique tomba. La Côte d'Ivoire suivit le vent de la démocratisation et adopta le pluralisme politique. Avec les plans d'ajustements structurels imposés par les bailleurs de fonds internationaux, l'économie ivoirienne ne bénéficiait plus de certaines conjonctures favorables sur le marché des matières premières. À la crise de la vente des matières premières, s'était ajoutée la mauvaise gestion des fonds publics qui débouchèrent sur des émeutes sur fond de manifestation sociale¹⁰⁷. Pour y

¹⁰³ Constitution du 04 octobre 1958 texte originel, www.senat.fr, consulté le 12 janvier 2020, à 12 heures.

¹⁰⁴ J. Du Bois de Gaudusson, "Le mimétisme postcolonial, et après ?", in *Pouvoirs*, Vol. 129, n°2, 2009, pp. 45-55.

¹⁰⁵ Y. Person, "La Côte d'Ivoire sous le signe de l'expansion, continuité politique et succès économique", in *Le Monde Diplomatique*, février 1978, pp.23 et 29.

¹⁰⁶ J. P. Chauvau, "Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : les enjeux silencieux d'un coup d'État", in *Politique Africaine*, Vol 2, n°78, 2000, p.105.

¹⁰⁷ J. Legendre et al., "Côte d'Ivoire : le renouveau économique et politique", compte rendu d'une mission effectuée en Côte d'Ivoire par une délégation du groupe sénatorial France-pays Afrique de l'Ouest, février-mars 1996, p.19.

remédier, le Président sollicite l'expertise d'Alassane Dramane Ouattara¹⁰⁸ qu'il nomma Premier ministre¹⁰⁹.

Après le décès de Felix Houphouët Boigny le 07 décembre 1993, une lutte de succession se déclencha entre Alassane Dramane Ouattara, Premier ministre et Konan Bédié Henri, président de l'Assemblée nationale. Cet affront se solda par la victoire politico-constitutionnelle de Konan Bédié Henri¹¹⁰. Sorti vaincu de cette course, Alassane Ouattara quitta le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) pour rejoindre le Rassemblement des républicains (RDR, l'opposition). Pendant ce temps, la conjoncture économique internationale marquée par la dévaluation du FCFA en 1994 plomba l'économie ivoirienne. Elle occasionna ainsi la dégradation des conditions de vie des populations, débouchant sur des tensions au sein de différentes communautés. Ce climat socio-politique s'était davantage amplifié avec la révision du code électoral le 08 décembre 1994 et plus tard, la révision de la constitution le 23 juillet 2000¹¹¹. Les élections de 1995 furent caractérisées par une croissante division au sein de la classe politique ivoirienne accentuée par le concept de "l'Ivoirité". Ce concept fut conçu et théorisé par le clan Bédié pour écarter Ouattara, son principal adversaire de la course présidentielle. Il remettait ainsi en cause la nationalité ivoirienne de Ouattara et, au regard de cela, il ne pouvait plus se présenter¹¹².

Il est important de rappeler qu'avant la modification de cette loi, tout électeur ivoirien pouvait prétendre à la Magistrature suprême. L'adoption de la loi modifiant le code électoral

¹⁰⁸ Alassane Dramane Ouattara originaire du Nord de la Côte d'Ivoire est un ancien cadre des institutions financières internationales et vice- directeur du FMI dans les années 1980. Voir M. Bats et T. Petazzoni, "Rapport table ronde de Linas-Marcoussis du 15 janvier au 26", 2003, p.8.

¹⁰⁹ *Ibid.* pp.7-8

¹¹⁰ L'article 11 de la constitution de la République de Côte d'Ivoire du 03 novembre 1960 dispose que " en cas de vacance de la Présidence de la République par décès, démission ou empêchement absolu, les fonctions du Président de la République sont provisoirement exercées par une personnalité choisie au sein de l'Assemblée nationale par son Président. Si la durée du mandat du présidentiel restant à courir est égale ou inférieure à 12 mois il n'y'a pas lieu d'élection du Président de la République. Le Président désigné par le Président de l'Assemblée nationale devient de plein droit Président de la République, avec les rangs, pouvoirs et prérogatives attachés à ce titre. Si la durée du mandat présidentiel restant à courir est supérieure à 12 mois, il est procédé de nouvelles élections présidentielles. Le mandat du nouveau Président de la République expire en même temps que prennent fin les pouvoirs de l'Assemblée nationale".

¹¹¹ L'article 49 du code électoral stipulait que : " nul ne peut être élu Président de la RCI s'il n'est âgé que de 40 ans révolus et s'il n'est ivoirien de naissance né de père et de mère eux même ivoirien de naissance". L'article 35 de la constitution du 23 juillet 2000 stipulait que : le candidat à l'élection présidentielle doit être âgé de 40 ans au moins et 75 ans au plus. Il doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoirien d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne. Il ne doit jamais s'être prévalu d'une autre nationalité il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire de façon continue pendant cinq années précédant la date des élections et avoir totalisé dix ans de présence effective. L'obligation de résidence indiquée au présent Art ne s'applique pas aux membres des représentations diplomatiques et consulaires, aux personnes désignées par l'État pour occuper un poste ou accomplir une mission à l'étranger, aux fonctionnaires internationaux et aux exilés politiques.

¹¹² F. Gaulme, "L'« ivoirité », recette à la guerre civile", in *Études*, 2001, pp.7-9.

entraîna le boycott des élections de 1995 par les leaders des partis d'opposition ivoirienne¹¹³. Le chef d'État-Major, le Général Robert Guei, est limogé suite à son refus de contenir les manifestations autour des élections. Les tensions étaient sans cesse croissantes au sein de la société ivoirienne. Elles furent davantage accentuées par un scandale financier qui causa la suspension de l'aide internationale en 1998¹¹⁴.

Les crises autour de la question de "l'Ivoirité" étaient loin d'être terminées. Les affrontements entre les différentes communautés s'amplifièrent et prirent parfois des tournures très violentes. Cette cristallisation n'empêcha guère la poursuite des élections. Le 22 octobre 1995, elle se solda par une victoire écrasante du candidat Henri Konan Bédié avec 95,25% de voix face au candidat du parti ivoirien des travailleurs.

Cependant, le climat socio-politique resta tendu. Entre contestations populaires, rébellions et tensions internes, la Côte d'Ivoire peinait encore à implémenter la démocratie dans son système de gouvernance. Le Président Bédié profita de ce contexte politique pour initier en 1998 une série de révisions de la constitution. Le 30 juin 1998, un projet de loi est adopté à l'Assemblée nationale par les députés, renforçant davantage les pouvoirs du Président et faisant de lui un "monarque républicain"¹¹⁵. Pendant que le pays semblait dans la crise, la seule ambition du Président fut de renforcer ses pouvoirs pour museler l'opposition.

Du côté de la communauté internationale, on notait un silence inexplicable. Aucune action ne fut entreprise pour sortir la Côte d'Ivoire de la crise dans laquelle elle semblait. Cette bataille des hommes politiques plongea le pays, dès 1999, dans un cycle de crise qui se solda par un coup d'État en décembre 1999, puis par une autre tentative de coup d'État en 2002¹¹⁶. Le 24 décembre 1999, Henri Konan Bédié, Président, est renversé par un coup d'État mené par le Général Robert Guéi, ancien chef d'état-major des armées qui prit le pouvoir. Il dissout les institutions républicaines et créa un Comité national de Salut public¹¹⁷. En octobre 2000 sont organisées les élections en Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo est élu Président de la République avec un taux de participation très faible (moins de 30%)¹¹⁸. Il maintint à son tour l'article 35

¹¹³ T. Sotinel, "L'opposition ivoirienne maintient sa volonté de boycotter le scrutin présidentiel", <https://www.lemonde.fr/1995/10/17>, consulté le 20 juin 2021 à 17heures.

¹¹⁴ https://www.lexpress.fr/monde/afrique/main-basse-sur-l-aide-europeenne_493143.html, consulté le 17 juin 2021 à 16heures.

¹¹⁵ Ousmane Zina, "Le caillou a-t-il été retiré du soulier de la République ? Réconciliation nationale et réformes constitutionnelles", in *Afrique Contemporaine*, Vol.3, n°263-264, 2017, p.28.

¹¹⁶ F. Kpatindé et E. Fall, "Côte d'Ivoire, ça recommence !", in *Jeune Afrique Intelligent*, n°2716 du 23 au 29 septembre 2002, pp.6-9.

¹¹⁷ Anonyme, 50 ans environ, officier supérieur de la gendarmerie ivoirienne.

¹¹⁸ *Idem*.

qu'il avait promis d'abroger. Le but étant d'écarter Alassane Dramane Ouattara, candidat aux élections législatives de décembre de la même année.

Le pays continua de baigner dans une crise durement réprimée. Le 26 octobre 2002, un charnier de 57 personnes est découvert à Yopougon, un quartier populaire d'Abidjan¹¹⁹. La situation s'enlisa. Fleuron de la France- Afrique, le pays dont héritait Laurent Gbagbo était politiquement instable, sombrant de crise en crise, alimentée par des discours de haine, des antagonismes et des constantes violences dans les actes. Du côté de Paris, le nouveau Président élu perdait de plus en plus la faveur qui lui avait été accordée. Malgré cela, il réussit quand même à ramener une paix éphémère en formant un gouvernement élargi aux opposants dans l'optique de l'apaisement¹²⁰. Mais la situation économique de la Côte d'Ivoire demeura très inquiétante. Selon les prévisions des experts de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), l'indice économique du pays était au rouge.

Ce contexte politique et économique motiva Pékin à tendre la main à la Côte d'Ivoire. Le 25 avril 2002, le Président Laurent Koudou Gbagbo se rendit en République populaire de Chine pour un séjour de plus de dix jours. Au menu des échanges pendant ce séjour, était inscrit le développement de l'Afrique à travers un renforcement de l'intégration au sein des pays¹²¹. En juin de la même année, une importante délégation chinoise fut accueillie à Abidjan. Ce nouveau partenariat qui se tissait entre la Côte d'Ivoire et la Chine n'était pas vu d'un œil du côté de Paris et surtout pour les entreprises françaises opérant dans le pays. Ces entreprises bénéficiaient de plusieurs avantages, car dominant tous les secteurs du pays. Il s'agit des télécommunications, du bâtiment et des travaux publics, de l'énergie, des hydrocarbures, du transport, des Banques et des Assurances¹²². Il apparaît donc clairement que la Côte d'Ivoire est de loin un partenaire économique important pour la France.

Curieux de connaître les coulisses des échanges entre Laurent Gbagbo et les Chinois entre avril et juin 2002, ainsi que les engagements pris, le pays sombra trois mois plus tard dans une crise. Le 19 septembre 2002, une tentative de coup d'État bascula en soulèvement armé¹²³. Laurent Gbagbo accusa la France d'être à la manœuvre. Les leaders du mouvement rebelle demandèrent la démission du Président Gbagbo, la reprise des élections dans un cadre transparent et la fin des mesures discriminatoires pour les populations originaires du Nord. Les

¹¹⁹ S. Michel et M. Beuret, *La Chinafrique Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2010, p.162.

¹²⁰ F. Gaulme, "L'"ivoirité", recette à la guerre ..., pp.7-9.

¹²¹ Michel et Beuret, *La Chinafrique Pékin à la conquête...*, p.163.

¹²² *Ibid.* 163-165.

¹²³ Anonyme, environ 48 ans, officier supérieur de la gendarmerie ivoirienne.

villes de Bouaké et Korhogho furent sous le contrôle des rebelles et le Général Guei fut tué¹²⁴. Même si des partis politiques n'avaient pas officiellement rallié la cause, on a noté une similitude au niveau des revendications, en particulier le RDR, grand défenseur des droits du Nord. Cette proximité de revendication ne cachait-elle pas une main sous-marine de ces partis politiques comme le soupçonne le Président en poste ? Ce qui importait au Président était de trouver une voie de sortie de crise.

À la suite de ces troubles politiques sévissant en RCI, la France décida de l'envoi le 22 septembre d'un contingent de militaires en renfort pour assurer la sécurité de leurs ressortissants. Cette mission fut baptisée " Opération Licorne" ¹²⁵ . Elle venait ainsi renforcer l'effectif des 600 hommes du 43e Bataillon d'Infanterie de Marine (BIM) stationné à Abidjan¹²⁶.

Durant la guerre froide, il avait été adopté un principe non officiel au sein des Nations Unies interdisant aux membres permanents du Conseil de Sécurité, à toute puissance régionale ou tout autre pays supposé avoir des intérêts particuliers dans cette zone ou ayant un lien historique ou géographique étroit avec le pays où l'intervention était envisagée de déployer ses troupes sur le terrain¹²⁷. Cette disposition permettait d'éviter des situations d'affrontements entre les puissances belligérantes. Mais après la guerre froide, cette pratique a disparu au sein de l'organisation des Nations-Unies, laissant ainsi les membres permanents du Conseil de Sécurité prendre ce type d'initiatives. Ce fut le cas de la Grande-Bretagne en Sierra-Léone, des États-Unis en Somalie ou de la France en Côte d'Ivoire¹²⁸.

Il est important de noter que les interventions de la communauté internationale sont fournies par la bonne volonté et des contributions matérielles et humaines des États membres. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, c'est la France qui avait pris l'initiative des interventions. Cela ne signifiait pas pour autant un abandon ou un désaveu de la communauté internationale. La tâche d'une mission est généralement confiée à un État tiers dès lors que la communauté internationale n'arrive pas à trouver un consensus. Cet État peut, en raison des circonstances, de ses motivations et intérêts, prendre les commandes de la force multilatérale. La France, dans

¹²⁴ J. Aben, "Licorne ou la guerre si nécessaire pour maintenir ou imposer la paix. Stratégique", institut de stratégie comparée, Vol.117, 2017, pp. 25-27.

¹²⁵ Anonyme, environ 48 ans, officier supérieur de la gendarmerie ivoirienne.

¹²⁶ *Idem*.

¹²⁷ I. Bermagmaschi, S., Dezalay, "dilemmes et ambiguïté de sortie de crise par la voie multilatérale en Afrique : le cas de l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire", in *Les champs de mars*, 2005,p.59, <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-Idm2005-1-page-53.htm>, consulté le 20 février 2021 à 03heures.

¹²⁸ *Idem*.

son approche, s'était approprié la gestion de la crise ivoirienne au point de créer des querelles politiques au sein de son propre gouvernement.

Si les intérêts économiques de la France et ses relations privilégiées avec la RCI ont suscité des débats sur la neutralité de cette dernière dans une résolution impartiale de la crise, il faut rappeler que son intervention était avant tout stratégique. Après tous ces événements et vu la posture adoptée par la France, plusieurs questions méritent d'être posées. Est-ce le rapprochement sino-ivoirien qui avait déclenché tous ces événements ? N'ayant pas jusqu'ici trouvé une réponse à ces différentes interrogations, on constate un éloignement entre les anciens partenaires d'hier. Même si la France avait toléré certains abus du gouvernement ivoirien, elle avait toutefois condamné publiquement les violences. Cette attitude est perçue par les réalistes comme une "acceptation d'un sacrifice à court terme en vue de préserver l'intérêt à long terme des États"¹²⁹. C'est en ce sens que l'intérêt fut érigé en unique justification de l'action des États dans la sphère internationale. Si la France, malgré les critiques qui ont entaché l'intervention des pays comme les États-Unis en Somalie, avait décidé d'intervenir en RCI, on pourrait mieux comprendre l'enjeu qui guide ces actions. L'éthique existe certes dans les relations internationales, mais ne guide pas toujours toutes les actions.

Cependant, il va de soi que le problème à résoudre soit posé. Dans le but de trouver une solution durable, voire définitive à la crise qui sévissait en Côte d'Ivoire depuis 2002¹³⁰, il fut convoqué à l'initiative du Président français Jacques Chirac une table ronde réunissant les forces politiques ivoiriennes et les représentants des rebelles¹³¹ à Linas-Marcoussis en France. Ce fut du 15 au 26 janvier 2003¹³². Cette rencontre fut présidée par Pierre Mazeaud, alors membre du Conseil constitutionnel assisté du juge Keba Mbaye, Seydou Diarra¹³³, des facilitateurs et observateurs de l'ONU, de l'UA, de la CEDEAO et de l'OIF¹³⁴.

¹²⁹ Roches, *Théories des Relations Internationales*..., p.24.

¹³⁰ Le 19 septembre 2002 une série d'attaque simultanée est déclenchée et perpétuée dans plusieurs en RCI. L'assaut est dirigé par le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire MPC. Cette attaque va s'étendre avec l'occupation septentrionale et occidentale du pays. Voir du Bois de Gadusson, "L'accord de Marcoussis...", pp. 41-55.

¹³¹ Furent présentes à la table ronde de Linas-Marcoussis les formations politiques suivantes : le FPI (Front Populaire Ivoirien de Laurent Gbagbo), MFA (Mouvement des Forces d'Avenir Anaky Kobena), MJP (Mouvement pour la Justice et la Paix), MPC (Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire), MPIGO (Mouvement populaire Ivoirien du Grand-Ouest), PDCI-RDA (Parti démocratique de la Côte d'Ivoire- Rassemblement démocratique africain), PIT (Parti ivoirien des Travailleurs), RDR (Rassemblement des Républicains), UCDY (Union démocratique et citoyenne), UPDC (Union pour la démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire).

¹³² Accord de Linas-Marcoussis l'invitation du président français, www.diplomatie.gouv.fr, consulté le 24 février 2021 à 15 heures.

¹³³ Ancien premier ministre, il le devint encore après la rencontre.

¹³⁴ Accord de Linas-Marcoussis l'invitation du Président français, www.diplomatie.gouv.fr, consulté le 24 février 2021 à 15 heures.

Cette rencontre s'inscrivait dans une approche intégrant les initiatives internationales et les accords entre les parties en crise. Il s'agit de la déclaration des chefs d'État de la CEDEAO à Accra le 29 septembre 2002 et de la signature du plan de règlement de la crise en octobre 2002 par la même organisation¹³⁵. Au sortir de cette conférence, plusieurs décisions¹³⁶ furent prises pour sortir la RCI de la crise et rétablir la stabilité politique, sociale et économique. Pendant les débats autour des pistes de solutions sur une sortie de crise en RCI, les Français avaient trouvé aberrant de dissocier la notion de sécurité et de développement. Ils avaient voulu appliquer à la Côte d'Ivoire la solution sierra-léonaise qui consistait à la réinstauration d'infrastructures, à la réconciliation et en soutenant les collectivités territoriales. La situation était plus complexe en Côte d'Ivoire. Les causes de la crise avaient une origine plus conjoncturelle à laquelle s'est greffée la politique qui avait enlisé l'état des choses.

Pour envisager une sortie de crise, la France avait souhaité convoquer une conférence dans son territoire, puisque le conflit était au-dessus de l'entendement des habitants de la sous-région. Il fallait donc passer le flambeau à ceux qui avaient l'habitude de résoudre les problèmes régionaux et internationaux. Ce fut dans ce contexte que le dossier quitta le continent africain pour l'Europe et la France, en particulier. Avec pour atout de bien connaître la Côte d'Ivoire de par son passé historique, elle était supposée être mieux placée pour intervenir et trouver des solutions adéquates. Une énième assise qui intervenait après les rencontres de Lomé et Dakar du 16 au 18 décembre 2002 qui se soldèrent par un échec. Pour Mamadou Koulibaly, alors président de l'Assemblée nationale, cette table ronde n'était qu'une stratégie pour la France d'assujettir la Côte d'Ivoire en la maintenant sous sa domination. Il qualifia d'ailleurs d'un autre coup d'État, dans la mesure où la France voulait contrôler le marché de leurs matières premières¹³⁷. Rappelons qu'à cette période, l'exportation du cacao ivoirien représentait les 40% de la production mondiale¹³⁸. Les sorties du Premier ministre, Pascal Affi N'guessan et de Mamadou Koulibaly, nous donnent les vraies motivations de la France dans la résolution de la crise ivoirienne. Au-delà de la résolution de la crise, elle a d'énormes intérêts économiques à préserver.

¹³⁵ L'objectif de la conférence était la sortie de crise et le retour à la paix et à l'unité de la RCI. Le premier rendez-vous avait pour mission de dégager un consensus entre les différentes forces politiques ivoiriennes et les rebelles qui défiaient le pouvoir du président Laurent Gbagbo et de tracer le chemin à suivre pour la restauration de la paix. Le deuxième devait avaliser les accords de la conférence devant le concert des Nations. Voir M. Bats et T. Petazzoni, "Rapport table ronde de Linas-Marcoussis du 15 janvier au 26, 2003, pp.9-10.

¹³⁶ Du Bois de Gadusson, "L'accord de Marcoussis...", pp. 41-55.

¹³⁷ L. G. Ikpo, "Côte d'Ivoire enjeux démocratiques : les acteurs politiques et leurs actions au sein de la société ivoirienne de 1940 à 2010", thèse de doctorat *PhD* en science politique, Paris Sorbonne, 2016, pp196-200.

¹³⁸ *Ibid.*

Premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire, tous ses secteurs-clés de son économie sont contrôlés par la France. Elle est, par ailleurs, l'une des zones regorgeant un pourcentage important d'investissements en Afrique francophone (19%). Comptant plus de 200 filiales dans ce pays, la Côte d'Ivoire regorge presque le quart des investissements de la France en zone franc¹³⁹. Parmi ces entreprises, on peut citer France Telecom qui contrôle le secteur de la téléphonie (Côte d'Ivoire Télécom) et la Société ivoirienne de Mobile (SIM), la SAUR filiale du groupe Bouygues est l'actionnaire majeur de la Société ivoirienne d'Électricité (CIE) et la Société des Eaux de Côte d'Ivoire (SODECI)¹⁴⁰. De nombreuses filiales de grandes banques françaises sont aussi implantées dans les villes importantes de Côte d'Ivoire, à savoir la Société Générale de Banque de Côte d'Ivoire (SGBCI), la Société ivoirienne de Banque (SIB), le Crédit Lyonnais, la Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) et le groupe BNP Paribas. En outre, on retrouve aussi le groupe Bolloré qui est présent dans presque tous les secteurs d'activités du transport avec (SAGA, SITARAIL, SDV), le Tabac (SITAB), le caoutchouc (SOGEB), le café et le cacao (DAFCI)¹⁴¹.

Dans le transport, Air France est l'un des actionnaires de la compagnie Air Côte Ivoire. Dans le BTP, on a Colas, Bouygues et Jean Lefebvre. Le groupe Castel est leader dans le secteur brassicole et également dans l'industrie sucrière et dans le secteur Hydrocarbure, la Société ivoirienne de Raffinage est détenue à 25% par la Total Final Elf qui contrôle 38% de la distribution hydrocarbure dans le pays avec à son actif 150 stations d'essence¹⁴². La société AXA y est également présente sur le marché de l'Assurance. La liste non exhaustive de tous ces actifs français en Côte d'Ivoire permet de comprendre les raisons de cette grande implication de la France.

Comme nous l'avons dit plus haut, elle n'y est pas en premier pour résoudre la crise. Plusieurs autres raisons cachent ses motivations, sinon pourquoi avoir attendu que la situation se détériore avant d'intervenir ? Depuis la mort du Président Houphouët, la Côte d'Ivoire est rentrée dans un cycle infernal de crise connu de la communauté internationale. Ramener le début de la crise ivoirienne au coup d'État de septembre 2002 serait faire preuve d'une amnésie historique. La crise ivoirienne qui n'était autre qu'une résultante des tensions de longue date, favorisée par l'échec des politiques autoritaires appliquées dans le pays. Préoccupés par les querelles de clans, les intérêts personnels et la soif du pouvoir, les leaders politiques ivoiriens

¹³⁹ Bats et Petazzoni, "Rapport table ronde de Linas-Marcoussis...", p.9.

¹⁴⁰ Ikpo, "Côte d'Ivoire enjeux démocratiques : les acteurs politiques et leurs actions...", pp.196-200.

¹⁴¹ Hamza Hadji, "Bolloré transports et logistics Côte d'Ivoire", *Carte d'Identité*, 2021, pp.4-5.

¹⁴² Bats et Petazzoni, "Rapport table ronde de Linas-Marcoussis...", pp.9-10.

n'avaient fait aucun effort pour affronter et résoudre les problèmes de la société. Ajouté à cela, on a noté un certain abandon, voire un silence des défenseurs des droits humains et du développement que sont la France et l'UA. La France, quant à elle, a longtemps attendu pour trouver une solution à la crise, bien qu'elle ait brillé par ses insuffisances.

Une longue attente qui trouvait ses explications dans l'engagement de cette dernière dans la résolution de la crise irakienne qui sévissait à la même période. Ne voyant aucune menace sur ses intérêts économiques en Côte d'Ivoire, elle pouvait aisément se consacrer ailleurs. Cette crise était perçue du côté de Paris comme une excellente opportunité d'imposition de sa diplomatie sur la scène internationale. Elle veut se positionner dans le concert des nations en faisant usage d'un *Soft Power*, contrairement aux Américains, adeptes du *Hard Power*. Frédéric Bozo analyse cette attitude sous l'angle de "faire jouer les premiers rôles à la diplomatie française"¹⁴³. Cette ambition française n'avait pour seul objectif que la quête d'une crédibilité vis-à-vis de Washington.

Ne pouvant faire le poids avec la diplomatie américaine, la diplomatie française fit profil bas afin de préserver ses relations stratégiques avec le pays de l'Oncle Sam. Cette décision lui permit de se concentrer entièrement à la résolution du problème ivoirien. Cette réorientation, mieux le redéploiement dans la gestion de la crise en Côte d'Ivoire visait à préserver ses énormes intérêts économiques et ses alliances stratégiques du fait de l'avancée chinoise. La visite du Président Laurent Gbagbo en Chine avait suscité un certain intérêt de Pékin pour ce pays. Elle était devenue en si peu temps la nouvelle défenseure et la protectrice de Gbagbo au sein des Nations-Unies.

En plus de cela, elle ne cachait plus son intérêt pour les matières premières ivoiriennes (le pétrole, le bois et les mines). Cet intérêt est davantage matérialisé par la présence de la Société pétrolière chinoise, *China Petroleum and Chemical Corporation* (SINOPEC) qui avait déjà signé des contrats pour la prospection du pétrole au large de San Pedro¹⁴⁴. La Chine s'est aussi lancée dans la construction d'une immense Ambassade en Côte d'Ivoire encore plus grande que la forteresse américaine. Pour couronner cela, Pékin avait procédé à une annulation en mai 2007 de 40% de la dette bilatérale (18 millions d'euros) en annonçant un financement de 10 millions d'euros pour la construction d'un hôpital et deux écoles rurales¹⁴⁵. C'est au regard de tout cela que le président du Conseil économique et social ivoirien, Laurent Dona

¹⁴³ F. Bozo, *Histoire secrète de la crise irakienne : la France, les États-Unis et l'Irak (1991-2003)*, Paris, Perrin, 2013, p.257.

¹⁴⁴ Michel et Beuret, *La chinafrique Pékin à la conquête...*, p.165.

¹⁴⁵ *Ibid.* pp.165-167.

Fologo, déclara : "notre salut vient de la Chine" et il ajouta encore ceci par rapport à la France : " nous ne voulons plus du mariage du cheval et du cavalier, car il y'a qui souffre et l'autre qui gagne"¹⁴⁶. Une telle déclaration exprimait clairement la volonté manifeste de son gouvernement de consolider ses relations avec le partenaire chinois. Une attitude du côté ivoirien qui était peu rassurante pour la France qui considère la Côte d'Ivoire comme une "chasse gardée française"¹⁴⁷. Avec une politique de diversification des partenaires engagée par le Président Gbagbo, la France s'est sentie menacée, ainsi que ses intérêts.

Le constat est évident. Elle sentait qu'elle perdait progressivement le contrôle. Il était temps qu'elle agisse pour se maintenir dans ce pays qui représente non seulement un enjeu de puissance, mais désormais un terrain de guerre économique. Si la crise qui sévit à l'intérieur peut lui permettre de repositionner ses cartes, elle n'hésiterait pas à se servir de cela. La mission de la France était désormais claire : contenir la ruée chinoise en Côte d'Ivoire en misant sur la résolution de la crise. Elle craignait le déclassement des entreprises françaises par les grandes firmes chinoises. Son intention n'était pas de jouer les Casques bleus¹⁴⁸, mais de servir une cause qui était plutôt sienne, la protection de ses ressortissants et la préservation de ses intérêts¹⁴⁹.

Elle veut encore réécrire son nom dans l'histoire de la Côte d'Ivoire en s'imposant comme acteur majeur de la résolution de cette crise avec, notamment le déploiement de la force Licorne et l'organisation de la conférence de Linas-Marcoussis. Ces actions au lieu d'apporter la paix, ont plutôt plongé le pays dans une autre crise. Positionnée en véritable architecte de l'intervention militaire et diplomatique en Côte d'Ivoire, la France avait vu sa position basculer depuis le 06 novembre 2004¹⁵⁰. En lieu et place de médiateur de la crise, elle est devenue *de facto* une belligérante¹⁵¹. Une telle position pouvait trouver son explication, au regard du contexte ambiant dans le pays de Houphouët. Les grands décideurs ivoiriens s'étaient lancés dans une sorte d'équilibre qui n'était pas sans conséquence pour les relations qu'ils entretenaient avec leur partenaire historique. Ils voulurent établir un axe de coopération stratégique avec la Chine en passe de devenir la deuxième économie du monde. Tout ceci en

¹⁴⁶ Michel et Beuret, *La chinafrique Pékin à la conquête...*, p.165-167.

¹⁴⁷ A. Glaser, *AfricaFrance quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Paris, Fayard, 2014, pp.52-53.

¹⁴⁸ Il s'agit du consentement des parties, l'impartialité et le non recours à la force qui constituent les trois fondamentaux des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

¹⁴⁹ Le dispositif de la force Licorne qui fut déployé en 2002 comptait environ 4000 hommes y compris les forces françaises du 43eme BIMA. Depuis janvier 2003, la France soutient grâce à la fourniture des dépôts pour le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.

¹⁵⁰ Glaser, *AfricaFrance quand les dirigeants africains...*, p.49.

¹⁵¹ R. Marshall, La France en Côte d'Ivoire : "L'interventionnisme à l'épreuve des faits", in *Politique Africaine*, Vol.2, n°98, 2005, pp. 27-28.

rassurant la France des liens forts qui les unissent tant au plan économique que politique, sans oublier le rôle qu'elle avait joué pour aider Abidjan à retrouver sa crédibilité sur la scène internationale. Un discours qui pourrait masquer un remerciement des autorités ivoiriennes à leur partenaire français, d'autant plus que Laurent Gbagbo est un personnage dont les dirigeants français avaient du mal à cerner la personnalité. Las de jouer à la ruse du renard, Paris fait maintenant prévaloir la force du lion.

Ces invectives et interventions militaires en marge des résolutions adoptées par l'ONU en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, traduisent l'image d'un pays qui rythme en phase avec la logique des rapports de force soutenus par la théorie classique et néo-classique des Relations internationales. La force, le rapport de force et la primauté de l'intérêt national animaient ses actions et ses interactions ; ce qui est évident dans la mesure où il faut préserver ses intérêts et maximiser sa puissance dans un terrain propice à la vitalité de son économie et favorable au développement de sa stratégie dans l'espace géographique ouest-africain. On n'est pas très loin du cycle de l'évolution du temps et de grands enjeux qui ont polarisé la puissance à des degrés divers en pleine mondialisation.

La Côte d'Ivoire représente ici le nœud de l'empire colonial français du passé appelé l'Afrique-Occidentale française(AOF). Paris a de la peine à se séparer du moins, compte tenu du post-modernisme, des affiliations patrimoniales imbibées d'impérialisme. Le clientélisme qui caractérise le marxisme empêche à la France de voir clairement ou d'être lucide sur le cloisonnement de la fameuse polarisation de puissance dans le monde. Mais comme elle possède la puissance du feu et l'autorité du conseil de sécurité, elle peut se permettre de dire non à l'autorité supranationale et oui à la satisfaction de ses intérêts. Comme le souligne à juste titre Viotti et Kauppi, "la vision des relations internationales de Machiavel et Hobbes est cynique et pessimiste parce qu'elle tient compte uniquement des relations diplomatico-stratégiques des États essentiellement par la guerre latente ou ouverte"¹⁵². Cela rejoint naturellement l'état de nature dont parlaient Hedley Bull, Hans Morgenthau, Edward Carr et bien d'autres.

Tant il est vrai que la société internationale est par nature anarchique, mais les acteurs en présence la rendent plus dangereuse en raison de la fameuse théorie du rapport de force en Relation internationale. Le discours de la diplomatie de l'Élysée est entaché de l'immoralité et de la perversion de l'état de nature des acteurs sociaux. La souveraineté de la Côte d'Ivoire, du moins des pays faibles, est illusoire aussi longtemps que la France a son mot à dire dans ce qui

¹⁵² P. R. Viotti et M. V. Kauppi, *International relations theory*, Boston, Pearson, 2012, pp.55-56.

convient d'appeler son empire colonial classique. Il n'est donc pas surprenant qu'elle se présente aux yeux du monde et, particulièrement, dans son précarré comme modèle de démocratie et de défense des droits de l'Homme. Une France qui est en même temps pyromane et sapeur-pompier. La force Licorne bombarde la Côte d'Ivoire, cela entraîne des pertes civiles et militaires. Cependant, Paris légítima cela sous le couvert de l'ONUCI et en dehors. Elle convoqua à Paris ce qui convient d'appeler un conseil ministériel avec ses "acolytes d'outre-mer" pour rationaliser ses choix et donner des orientations précises en ce qui concerne le management démocratique en Côte d'Ivoire. C'est ce que Braillard définit comme : loi fondamentale gouvernant les Relations internationales justifiant le fait que les États agissent toujours dans le but de défense de leurs intérêts et leur puissance politique même s'ils brandissent hypocritement des motivations morales, humanistes et autres¹⁵³.

Le tapage médiatique ne l'inquiète pas. L'agitation politique l'émeut encore moins. Paris fait ce qu'elle a à faire. Elle est aux commandes, la Côte d'Ivoire s'exécute. Les critiques démocratiques portées à son endroit où les dénonciations internationales vis-à-vis de ces interventions sont un coup d'épée dans l'eau. D'ailleurs Mamadou Koulibaly, alors président de l'Assemblée nationale, fit cette déclaration : "Nous savons que cette guerre est une guerre pour faire perdurer l'asservissement de la Côte d'Ivoire aux intérêts de la haute finance française (...). C'est la guerre de la chiraquie contre notre pays et contre l'Afrique en général"¹⁵⁴. Elle a dans ses gènes les résidus du Roi-Soleil ; ce qui est tout à fait normal parce que l'état de nature est ce qui caractérise fondamentalement tout acteur social.

La démocratie peut être modérée, les outils variés, mais la compétition et la concurrence sont immuables et ne sauront se soustraire à cette réalité qui, aujourd'hui, est masquée dans le libéralisme économique. La fameuse théorie du dilemme de sécurité se ressent à plusieurs niveaux : économique, social et culturel. La finalité étant la puissance, la domination, l'hégémonie, sémantique de ce qui convient de transposer sur la scène internationale appelée totalitarisme aux antipodes des valeurs défendues par la démocratie à l'Occidentale. La force de l'argument appartient aux faibles et l'argument de la force appartient aux plus forts : c'est la loi de la jungle.

Les pays de l'Afrique francophone ont toujours constitué un intérêt économique, politique et géostratégique pour la France. Un intérêt caractérisé par des énormes potentialités économiques qu'offrent ces pays à cette dernière. Ces différents enjeux ont amené la France à

¹⁵³ B. Philipe, *Théories des relations internationales*, Paris, Puf, 1985, pp. 82-96.

¹⁵⁴ S.T. Senn, "Les femmes du président Gbagbo : c'est la guerre de la chiraquie contre la Côte d'Ivoire", *Les Échos du matin*, 20 avril 2005, p.1.

maintenir sous diverses formes sa présence dans ces pays, dont la Côte d'Ivoire et le Cameroun qui ont fait l'objet de notre analyse. Entre l'appui diplomatique, militaire, la promotion de la démocratie et l'aide publique au développement, la France se sert de ces leviers comme moyen de pression pour maintenir cette partie du continent sous sa coupe. Le déploiement de ces différentes stratégies aussi variées qu'insolites vise à accroître son influence. D'un autre côté, on a la Chine, dont l'intérêt pour le continent, en général, et la Côte d'Ivoire, en particulier, va grandissant, eu égard aux diverses opportunités qu'elle offre. Des offres qui contrarient le statut de partenaire privilégié dont se réclamait la France. Manifestement, la montée en puissance de la Chine en Afrique y compris dans ce qui fut considéré comme le "pré carré" heurte les intérêts français porte un sérieux coup au leadership de cette dernière. On comprend, dès lors, que la promotion de la démocratie et de l'aide publique au développement sont des instruments de guerre économique au service de grandes puissances.

CHAPITRE IV : LA VASSALISATION OCCIDENTALE DE L'ÉCONOMIE DES ÉTATS DU GOLFE DE GUINÉE

Les importantes ressources naturelles dont dispose le Golfe de Guinée le placent *in extrémis* au centre des mêlées géopolitiques internationales. Cette zone géo-conflictogène est à l'origine des frictions consubstantielles à la prévarication capitaliste. Sa géolocalisation censée faire le bonheur des économies locales se retrouve en train de jouer le rôle inverse en raison de "l'insouciance" des dirigeants politiques des pays frontaliers au Golfe de Guinée en amont et du double jeu de leurs soi-disant partenaires économiques. Dans la mêlée, s'entremêlent trafic, réseau, influence reléguant ainsi en zone rouge les intérêts de la population locale. Cela s'observe au niveau international, au regard de la passivité de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) en ce qui concerne les économies dites émergentes, d'une part, et de la fragilité des institutions des-dits pays encouragés par la déliquescence managériale de leurs dirigeants, d'autre part. Il n'est pas étonnant qu'une ruée de critique radicale vis-à-vis de ces derniers épingle la Commission du Golfe de Guinée (CGG) comme une fantaisie mal placée de ces dirigeants et de leurs complices occidentaux qui prétendent assurer et garantir l'avenir du Golfe de Guinée. À cette étape, on déterritorialise le conflit géoéconomique pour encourager les manœuvres du capitalisme appliqué : c'est tout le sens sous le prisme des rapports de la force en guerre économique.

I. L'OMC, deux poids deux mesures : le jeu trouble du droit international

Le droit international a toujours occupé une place de choix dans les rapports entre les gouvernements. Élaboré dans le but de promouvoir la justice et l'équité, il n'en reste pas moins qu'il est toujours sujet à controverses quant à son applicabilité. Une fois de plus, il lui est reproché par les entités à qui il s'applique le vide juridique qui trahit le caractère partial et partisan de son contenu, ouvrant la vanne de l'école marxiste des Relations internationales¹. Le fétichisme du deux poids deux mesures incite à penser à un jeu trouble du droit international dans les rapports entre les pays économiquement puissants et les États faiblement industrialisés. Une réalité déjà observable dans les relations bilatérales et renforcée par l'industrie des réseaux des grandes puissances au sein des organisations internationales. Sa consubstantialité rime avec

¹ S. Sur, "Le droit international au cœur des Relations internationales", in *Questions Internationales*, n°49, mai-juin 2011, p.1.

le refrain de l'intérêt national. Alors, pourquoi ne pas étendre son réseau d'influence pour défendre ses intérêts même au prix sacrificiel de "l'humanité juridique" ? C'est ce qui apparaît dans la course aux gisements et autres richesses du Golfe de Guinée.

L'enthousiasme de Paris, du Kremlin, de Pékin ou encore de Washington est de plus en plus visible. La rivalité est rude et la stabilité de la région incertaine. Étant donné que la logique du respect de la souveraineté est un principe "vital" et la guerre conventionnelle en veille, l'affrontement facial n'est pas une option envisageable. Ces grandes puissances choisissent alors individuellement, parfois même collectivement – quand bien sûr leurs intérêts se rejoignent – de courtiser les pays frontaliers au Golfe de Guinée dans le but d'avoir un accès plus facile aux richesses de ladite zone. Chacun, à son rythme, choisit de mettre en place une gamme d'outils et de stratégies pour se tailler la part du lion en allant parfois instrumentaliser les règles qui régissent le commerce international au sein de l'OMC, surtout qu'ils sont, pour la plupart, les membres de son conseil d'administration.

Pendant que la France revendique la légitimité de son long passé historique avec ses anciennes colonies, la Chine, consciente de cet état de choses, presse sur les émotions douloureuses de ce poids historique pour se frayer un chemin. Le Kremlin se présente comme le partenaire du futur et le pays de l'Oncle Sam comme la providence de l'humanité. Dans cet esprit, on révisé les accords avec les pays africains, renforce la politique de l'aide bilatérale, soutient les dictatures et légitime les dérives. Mais cela s'avère un peu lent et n'aboutit pas toujours aux résultats escomptés. Ainsi, vu que le droit international prévaut sur le droit interne, on resserre l'étau par le biais du multilatéralisme, à l'instar de l'OMC, organisation en charge de réguler le commerce international. Au moins sur cette plateforme, une chose est certaine, il y a plus de chance de danser au rythme voulu en étant couvert par l'adhésion à la politique commune. La France, la Russie, les USA et la Chine le savent. Curieusement, les dirigeants des pays sous-développés, eux aussi, le savent. Qu'est-ce qui explique leur fidélité légendaire à cette machine capitaliste fabriquée par ces puissances foncièrement capitalistes, malgré les injustices observées et décriées ? Comment est-ce que les accords bilatéraux ou alors les conventions multilatérales signées et ratifiées avec des organismes supra nationaux influencent leur souveraineté ? On est tenté de se demander si le Golfe de Guinée n'avait pas été vendu au lendemain des indépendances et que sa livraison pose actuellement problème, compte tenu des changements à la tête des régimes, de la découverte de nouveaux gisements et de nouveaux rapports de force internationaux ?

À défaut d'une autre Conférence de Berlin, les grandes puissances se livrent à une concurrence sans merci, faisant ainsi du droit international le trait d'union de la supra-force. Une analyse de la structure et du fonctionnement de l'OMC le démontre. C'est l'expérience quotidienne vécue par les pays du Golfe de Guinée, séparément ou de façon commune. À cause de leur addiction pour les exportations et les importations des produits de base, ils se virent rattrapés par le rouleau compresseur des règles de l'OMC qui asphyxient leurs économies et oxygènent celles de leurs partenaires occidentaux. Du coup, il leur est devenu difficile de résister aux suggestions de leurs partenaires, quant à l'exploitation du Golfe de Guinée.

Héritière de l'ancien accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), les origines de l'OMC remontent en 1947. Il est né du fruit des négociations entre plusieurs États ayant pour objectifs un consensus destiné à libéraliser leurs échanges commerciaux. 23 pays parmi lesquels la France, la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni furent ses membres signataires². Il entra en vigueur en 1948 avec pour objectif la régulation du commerce international, bien qu'il assurait déjà la mission d'harmonisation des politiques douanières et la réduction des restrictions aux échanges en mettant sur pied "un code de bonne conduite libérale et multilatérale". Née des accords de Marrakech au Maroc en 1994, l'OMC prend officiellement corps le 1^{er} janvier 1995³. Elle est la résultante du cycle Uruguay Round⁴. Elle devint ainsi le socle juridique et institutionnel d'un système commercial international basé sur le multilatéralisme. Elle est devenue une organisation qui s'emploie à libéraliser le commerce, un cadre de négociation des accords commerciaux par les gouvernements, une instance de règlement de litiges commerciaux. Contrairement au GATT dont les missions étaient limitées aux échanges commerciaux, celles de l'OMC couvrent une gamme variée d'activités, parmi lesquelles la propriété intellectuelle, l'agriculture, la santé et l'investissement.

1. La légitimation du capitalisme à outrance : la logique du clientélisme de grandes économies

Au XIX^e siècle, le protectionnisme était la politique commerciale appliquée dans plusieurs pays⁵. Seule l'Angleterre s'était démarquée en pratiquant la politique du libre-échange entre 1840 et 1870⁶. Selon cette théorie, le libre-échange est une politique commerciale qui consiste à favoriser l'échange international. Tous les biens économiques doivent circuler sans aucune

² Organisation mondiale du Commerce, "Examen statistique du commerce mondial 2018", 2018, p.23.

³ I. Trépant, "Organisation mondiale du Commerce", in *Dossiers du cridp*, Vol1, n° 63, 2005 pp.09-10.

⁴ Le cycle de l'Uruguay plus connu sous le terme Uruguay Round est le dernier et le plus important des cycles de négociations internationales ayant eu lieu dans un cadre du GATT entre 1986 et 199. Il aboutit aux accords de Marrakech (avril 1994) et a finalement donné naissance à l'OMC le 1^{er} janvier 1995.

⁵ Ali Laïdi, *Histoire mondiale du protectionnisme...* p.16.

⁶ Ali Laïdi, *Histoire mondiale de la guerre...*, p. 284.

restriction douanière entre les pays. Toutes ces batteries de mesures furent mises en place afin de faciliter et de développer des stratégies d'échanges. Pour ce faire, plusieurs accords mondiaux et régionaux (ACR) furent signés (ACR portant sur le commerce des marchandises, le commerce des services AIE)⁷. Pour l'Allemand Friedrich List,

le choix de la pratique du libre-échange n'était autre qu'une stratégie mise en place pour dissimuler l'impérialisme britannique de cette époque. Elle tira ainsi profit des illégalités de développement entre les Nations. Au cours cette période, l'Angleterre écrasa littéralement le monde de sa supériorité industrielle et commerciale. Les Chinois en firent les frais de cette expansion en ce sens que les Anglais les avaient obligés à ouvrir leur marché aux Occidentaux en leur imposant l'idéologie du libre-échange⁸.

La consécration de l'ancienne GATT en janvier 1995 tombait à point nommé pour libéraliser le commerce international en facilitant les principes suivant : la non-discrimination entre les nations, le développement du commerce international sur la base du multilatéralisme et la possibilité donnée à chaque pays membre de l'OMC d'importer indépendamment de sa taille et sa richesse. Inspirée de la théorie économique classique du 18^e siècle qui fut mise en place pour s'opposer au mercantilisme, théorie prédominante à cette époque, elle avait beaucoup influencé les principes fondateurs de l'OMC. Pour Adam Smith, l'un des principaux tenants de cette théorie, l'ouverture des frontières était un facteur favorable à l'enrichissement des Nations⁹. Cette théorie fut reprise par David Ricardo qui, à son tour, a présenté les atouts des échanges internationaux. Il affirmait ceci : "chacun peut tirer un bénéfice du commerce international"¹⁰. C'est fort de toutes ces différentes théorisations du commerce et des avantages y afférents que plusieurs pays se sont accordés pour la création du GATT, et par la suite, l'OMC. L'objectif principal est de créer une instance compétente de régulation et de réglementation du commerce mondial, mais également d'abriter les négociations commerciales entre les pays membres en vue de la libéralisation des échanges.

Ayant constaté que la croissance économique des pays industrialisés allait de pair avec la croissante de la pauvreté et l'inégalité avec les pays riches et pays pauvres, l'urgence d'un commerce international, juste équitable et encadré, devenaient un impératif. Le but était de faire de ce commerce l'un des moteurs de développement économique et de l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement. Cependant, les instruments juridiques régissant les bases de ces échanges ne plaident pas toujours en faveur de ces derniers. Si certaines puissances économiques ont pu relever le niveau de leur économie grâce au commerce

⁷ <http://rtais.wto.org/UI/publicPreDefRepByCountry.aspx>, consulté le 23 avril, 2012, à 17heures.

⁸ <https://www.capital.fr/economie-politique/friedrich-list-1789-1846-le-theoricien-du-protectionnisme-temporaire-740579>, consulté le 13 juillet 2023 à 16 heures.

⁹ Lionel Fontagné, "Commerce international-Théories" *Encyclopaedia Universalis*, URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/commerce-international-theories/>, consulté le 07 avril 2021.

¹⁰ *Ibid.*

international, l'Afrique subsaharienne, quant à elle, peine encore à s'imposer comme un géant économique, malgré les atouts économiques dont elle dispose ; ce qui donne de comprendre que la libéralisation du commerce ne constitue pas toujours un gage de développement et d'éradication de la pauvreté¹¹. Mais la capacité à relever leur part d'exportation mondiale peut aboutir à l'amélioration des conditions de vie. Si les échanges internationaux ont toujours représenté l'une des forces qui régissent les économies des pays, il importe de rappeler que cette ouverture du marché intérieur au marché international avait profité aux pays déjà industrialisés avec des économies puissantes capables d'affronter toutes les formes de concurrence sans être ébranlées¹².

La mondialisation des activités économiques caractérisée par d'intenses échanges commerciaux (importations et exportations) avait apporté plusieurs changements au sein des Nations. Ils avaient, par ailleurs, soulevé plusieurs débats, à la suite desquels plusieurs institutions ont vu le jour avec pour mission la réglementation formelle ou informelle de l'économie mondiale. Si Adam Smith et David Ricardo, dans leur approche, imaginaient un système international où l'ouverture du marché contribuait à équilibrer les inégalités déjà existantes¹³, le comportement de plusieurs pays avait exposé les limites de cette théorie. Cet état de choses avait plutôt renforcé le pouvoir des capitalistes qui en avaient profité pour imposer leur idéologie sur le marché international. Pour la légitimer et rendre leurs actions plus crédibles, l'OMC apparut comme l'instrument par excellence à cet effet. Les grandes puissances, membres de l'OMC, se conforment très peu aux règles de cette institution, sauf quand celles-ci servent leurs intérêts. Sinon comment comprendre le comportement des États-Unis sur la scène économique mondiale quand ils appliquent des sanctions relevant du droit américain aux autres pays membres de l'OMC en lieu et place de l'organe chargé du règlement des différends à l'OMC¹⁴ ?

Tout ceci trouve une explication dans la mesure où en marge des règles de l'OMC, les grandes puissances ont contracté plusieurs accords sur le libre-échange avec les pays en développement¹⁵. Cette approche libre-échangiste soutenue par David Ricardo et Adam Smith

¹¹ Rapport Oxfam, "Pour un commerce équitable deux poids deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté", 2002, p.4, advocacy@oxfaminternational.org consulté le 01 avril 2021 à 10heures.

¹² J. L. Thiébault, "Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique", in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol 18, 2011, pp.15-17.

¹³ D. Battistella, *théories des relations internationales*, 4eme Édition, Paris, SciencesPo les presses, 2012, p.182.

¹⁴ Ali Laidi, *Droit nouvelle arme de guerre économique comment les États-Unis déstabilisent les entreprises européennes*, Paris, Acte Sud, 2019, pp.159-160.

¹⁵ R. J. Jennar, "Les accords que Bruxelles impose à l'Afrique", in *Le Monde Diplomatique*, 1^{er} février 2005, pp.10-11.

était qualifiée par Friedrich List, l'un des précurseurs du protectionnisme d'hypocrisie¹⁶. Pour sa part, l'ouverture du marché est une forme d'impérialisme économique. Cela dit, une invasion des marchés est désormais encadrée par les règles juridiques pour légitimer la domination des nations puissantes sur les nations faibles.

2. L'OMC : un instrument économique au service des grandes puissances à l'épreuve des faits

Dans son célèbre ouvrage *The end of history*, Francis Fukuyama conclut à la chute du mur de Berlin en 1989, symbole fort du communisme la fin de l'histoire¹⁷. La victoire du capitalisme et de la liberté sur le mal incarné par le communisme prédisposait le monde à une paix perpétuelle. Toutefois, cette victoire qu'annonçait Francis Fukuyama ne fut qu'une transition pour un nouvel ordre mondial. D'autres auteurs, à l'instar d'Ali Laïdi, ont parlé de "nouveau monde" ¹⁸.

Le monde bipolaire n'était plus qu'un lointain souvenir avec la naissance, le 31 décembre 1991 de la Fédération de Russie. Depuis lors, les États-Unis se sont imposés comme le seul grand du monde. Cette victoire définitive du capitalisme sur le communisme déboucha sur une libéralisation des activités économiques mondiales longtemps bloquée par la bipolarisation. Cette nouvelle ère qu'on pourrait qualifier de nouvelle mondialisation donna naissance à de nouvelles formes d'affrontements entre les grandes puissances. Pour éviter de sombrer dans une deuxième guerre froide, eu égard à l'évolution du monde, du libéralisme économique et de l'avancée technologique, le GATT présentait déjà des limites pour les défis à venir. La mise sur pied de l'OMC en janvier 1995 après des années de négociations visait donc à contenir de manière formelle les débordements de certaines puissances¹⁹.

L'OMC, tout comme l'ancien GATT, ne se résumait plus à des accords entre les partenaires commerciaux, mais couvrait désormais une large gamme d'activités économiques. Elle devint ainsi une organisation à vocation internationale, soumise aux règles du droit international. Avec le processus actuel de la globalisation de l'économie du monde et les impératifs d'ajustements structurels, les relations économiques entre les grandes puissances, notamment les États-Unis, la Chine, la France et la Russie sont devenues de plus en plus compétitives. Pendant que l'usage de l'arme nucléaire est en perte de vitesse au fur et à mesure

¹⁶ Friedrich List et le protectionnisme éducateur, www.pourleco.com, consulté 15 juin 2021 à 12 heures.

¹⁷ F. Fukuyama, *The end of history ?*, Washington, The national Interest, 1989, pp.3-18.

¹⁸ Ali Laïdi, *Retour de flamme : comment la mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, p.130.

¹⁹ Ali Laïdi, *Histoire mondiale du protectionnisme...* pp.76-77.

de l'évolution du monde²⁰, d'autres armes hyper-stratégiques font leur entrée dans la gouvernance économique mondiale. Le *Hard Power* cède progressivement place au *Soft Power* qui semble encore plus dangereux, au regard des conséquences qu'il engendre.

En 2017, Donald Trump, alors Président des États-Unis, estimait que le commerce entre la Chine et son pays présentait un déséquilibre au détriment de l'économie nationale. Pour combler ce déséquilibre, les États-Unis ont décidé d'imposer des taxes supplémentaires sur certains produits en provenance de la Chine. Cette politique protectionniste visait tout simplement à se prémunir de l'envahissement des produits chinois²¹. Cependant, ces mêmes puissances économiques imposent aux petites économies l'ouverture de leur marché à leurs produits dans le strict respect des règles de l'OMC, une pratique qui a des conséquences très lourdes sur les petites économies (ralentissement significatif de l'activité mondiale).

En lieu et place de la mise en place des stratégies pour accompagner ces économies présentant des symptômes de fragilité, elles sont maintenues dans une situation de dépendance aux importations. Cette politique d'ouverture des marchés est soutenue par le fameux principe du traitement de la nation favorisée²² qui encourage cette approche. Présentant *à priori* des avantages pour le commerce international, elle ne profite qu'aux grandes économies même si les petites pensent en tirer profit. S'appuyant sur cet élément juridique, parfois taillé à leur juste mesure, elles absorbent en toute légitimité les économies moyennement avancées. Il est désormais clair que les gouvernements sont prêts à déroger aux règles de l'OMC pour protéger leur économie. Cette vision est renchérie par Qiao Liang et Wang Xiansui qui pensent que

La reconnaissance ou le refus des règles internationales pour chaque pays dépend souvent de son intérêt propre. Les petits pays espèrent utiliser les règles pour se protéger tandis que les grands pays cherchent à les utiliser pour en contrôler les plus petits. Lorsque les règles ne coïncident pas avec leur intérêt, tous les pays, petits ou grands, n'hésitent pas à les enfreindre pour atteindre leurs objectifs²³.

C'est ce qui explique, en partie, le déséquilibre au niveau des échanges commerciaux entre grandes et petites économies, malgré l'existence des règles édictées par l'OMC pour équilibrer le jeu du commerce international. Une analyse de quelques exemples des rapports entre certains pays du Golfe de Guinée et certaines grandes puissances en sont suffisamment illustratifs.

²⁰ Qiao Liang et Wang Xiangsui., *La guerre hors limite*, Paris, Payot et Rivages, 2003, p.90.

²¹ Trump veut imposer des droits de douane à toutes les importations chinoises, <https://amp.france24.com/fr/20190802-etats-unis-chine-chine-guerre-commerciale-trump-nouveaux-droits-tarifs-biens-commerciaux>, consulté le 17 juin 2021, à 12 heures.

²² Ali Laïdi, *Histoire mondiale du protectionnisme...* p.69.

²³ Liang et Xiangsui., *La guerre hors limite* ...p.16.

Tableau n° 2: Récapitulatif des exportations entre la Chine et le Gabon (2010-2017)**Tableau n° 3: Récapitulatif des importations entre la Chine et le Gabon (2010-2017)****Tableau 2:** Récapitulatif des exportations entre la Chine et le Gabon (2010-2017)

Années	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	valeur	volume	valeur	volume	valeur	volume	valeur	volume	Valeur	volume	valeur	volume
Val(en milliards de FCFA) et volume (en milliers de tonnes)	463,8	2119,4	366,4	3779,2	226,2	1681,0	409,5	3128,7	730,1	3262,8	540,3	4410,6	661,3	4228,2	1162,2	5538,3

Tableau 3: Récapitulatif des importations entre la Chine et le Gabon (2010-2017)

Année	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	valeur	volume	valeur	volume	valeur	volume	valeur	volume	Valeur	volume	valeur	volume
Val eur(milliards CFA) et volume(en milliers de tonnes	100,54	402,11	106,6	427,38	143,47	515,09	165,42	614,80	165,38	758,62	149,38	483,14	184,58	486,54	131,34	357,23

Les tableaux 2 et 3 donnent un aperçu des évolutions des échanges commerciaux entre leurs partenaires. À la lumière des données de ces tableaux, l'on constate que la balance commerciale reste déficitaire, nonobstant le volume élevé des exportations. La hausse des volumes des exportations du Gabon vers son partenaire chinois s'explique par le fait que depuis quelques années, Pékin est devenu son premier partenaire commercial devant la France et les États-Unis. En plus d'être partenaire principal, la Chine est l'un de gros consommateurs de matières premières africaines. Ces produits représentent plus de 70% des échanges²⁴. Compte tenu du volume sans cesse croissant des exportations, il ressort que la Chine préfère acheter des matières sans transformation préalable. Lors de différents fora Chine-Afrique, ces derniers n'ont cessé d'insister sur le bien-fondé du transfert des technologies. Accompagner le Gabon dans ce processus pourrait l'aider à s'industrialiser et devenir à l'occasion un concurrent pour son partenaire. Une situation que la Chine ne saurait apprécier dans la mesure où les richesses en matières premières constituent leurs sources d'approvisionnement et de diversification. Une attitude décrite par Ali Laidi qui affirme que l'Afrique représente pour Pékin le continent des matières premières²⁵.

²⁴ J.R. Charponnière, "Les échanges entre la Chine et l'Afrique, situation actuelle, perspective et sources pour l'analyse", *Statéco*, n° 95-96-97, 2006, pp.5-6.

²⁵ Ali Laidi, *Les États en guerre...*, p.98.

À la lumière des tableaux, 4,5,6 et 7, l'on constate que le volume des exportations est plus élevé par rapport aux importations avec les États-Unis. Le constat est le même avec la Chine et la France. Cette hausse trouve son explication du fait que l'essentiel des produits commercialisés soit constitué des ressources naturelles (pétrole, bois, manganèse, or...). Bien que ces ventes génèrent des recettes dans les caisses publiques, cet état de choses peut entraîner une stagnation économique et une dépendance à l'extérieur. Pour en tirer profit de la vente de ces matières premières à l'état brut qui ne rapporte pas plus, il serait judicieux pour les pays comme le Gabon et d'autres d'encourager les investissements nationaux en développant les infrastructures de transformation et l'expertise nécessaire au développement. Une approche qui vise à aider le Gabon à se positionner sur le marché régional et international. Si l'industrialisation est perçue comme une source de développement et de puissance²⁶, le Gabon, à l'exemple des dragons d'Asie, pourrait bouleverser l'ordre Nord/sud qui a toujours prévalu²⁷. Ce dernier pourrait alors rectifier ce rapport dominant dominé à un véritable rapport gagnant-gagnant tel que repris dans les discours.

²⁶ Anonyme, "Industrialisation et développement en Asie du Sud et de l'Est depuis les années 1950", in *Les usines du monde*, 2005, pp.3-5.

²⁷ P. Reginier, *Histoire de l'industrialisation et succès asiatiques de développement : une rétrospective de la littérature scientifique francophone*, Paris, Monde en développement, 2007, p .73.

Tableau n° 8: Récapitulatifs des exportations entre le Cameroun et les États-Unis (2011-2015)

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur
	306006	129102	170970	91081	123280	65696	183522	82002	120373	49142

Tableau n° 9: Récapitulatifs des importations entre le Cameroun et les États-Unis (2011-2015)

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
	Qte	Valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur	Qte	valeur
	94722	109383	67943	116723	84833	127502	91496	130895	87215	133483

Tableau n° 10: Récapitulatifs des exportations entre le Cameroun et la France (2011-2015)

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
	Qte	Valeur	Qte	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur
	474153	171722	652079	187553	266844	106661	32499	112089	398418	122071

Tableau n° 11: Récapitulatifs des importations entre la France-Cameroun importations (2011-2015)

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
	Qte	Valeur	Qte	valeur	Qté	Valeur	Qté	valeur	Qté	valeur
	551481	411523	638344	393959	596163	400503	627304	380865	613846	366547

Tableau n° 12: Récapitulatifs des exportations entre le Cameroun et la Chine (2011-2015)

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
	Qte	Valeur	Qte	valeur	Qté	Valeur	Qté	valeur	Qté	Valeur
	688618	192406	981324	333353	487347	128485	1220133	375766	1322093	299667

Tableau n° 13: Récapitulatifs des importations entre le Cameroun et la Chine (2011-2015)

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
	Qte	Valeur	Qte	valeur	Qté	Valeur	Qté	valeur	Qté	valeur
	760910	348192	798737	346185	127344	467490	1670998	674133	134961	694418

Source : Annuaire statistique sur le commerce 2011-2015, pp.64-67.

D'après ces tableaux, l'on constate que la balance commerciale entre le Cameroun et ses différents partenaires reste déficitaire comme dans les précédentes analyses. Respectivement principaux partenaires commerciaux du Cameroun (France, États-Unis, Chine), le volume des exportations reste dominant dans les échanges. Ces produits sont essentiellement constitués des produits pétroliers. Cette faiblesse notée dans les échanges commerciaux s'explique selon le centre d'analyse et de recherches sur les politiques économiques et sociales par la non-exploration du marché américain par les opérateurs économiques camerounais. Même avec la présence de l'AGOA dont l'objectif est d'aider certains de l'Afrique subsaharienne à accroître leur accès au marché américain, le résultat reste mitigé. Ce manque d'intérêt de la part de ces opérateurs s'explique par l'existence de certaines barrières qui les découragent. Du côté français et chinois, le constat reste le même. La balance commerciale ne favorise pas le Cameroun. Pour équilibrer cette balance, il revient à ces différents partenaires d'accompagner le Cameroun dans le développement industriel, gage de réduction de ses importations.

Longtemps restée en marge de la politique de certaines grandes puissances, l'Afrique, en général, et le Golfe de Guinée, en particulier, est devenu l'un des pôles d'attraction de grandes économies. Cette région qui était jusqu'ici, pour une bonne partie, considérée comme la chasse gardée de la France. Aspirer à dominer le monde ne se résume plus à une conquête des territoires, mais à conquérir les marchés et maintenir le monopole²⁸. Pour Ali Laïdi, la guerre économique est le "nouveau paradigme structurant des Relations internationales" ²⁹. Les grandes économies l'ont bien compris. Les États-Unis, ainsi que d'autres puissances émergentes comme la Chine et la Fédération de Russie, sortent désormais de leurs zones d'influences traditionnelles pour conquérir de nouveaux marchés. Cette ruée américaine, française et chinoise s'est davantage accentuée grâce au programme d'aide publique au développement. Des accords commerciaux concessionnels tels que l'AGOA, l'Accord européen et des Espaces d'Échanges(AEEE), le Forum de Coopération Sino-Africain(FOCAC) ont été mis en place afin de faciliter les exportations des biens primaires et des produits manufacturés des pays africains en direction des pays industrialisés³⁰. Conformément aux

²⁸ Ali Laïdi, *Retour de flamme ...*, p.97.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Rappelons à ce sujet qu'il existe dans le cadre du GATT, depuis le début des années 1970, le système généralisé des préférences réservé aux pays en développement qui offre aux pays industrialisés la possibilité d'octroyer aux pays pauvres de leur choix les facilités d'exportation pour certains produits, sans réciprocité et sans application de la clause de la nation la plus favorisée. Adopté en 2000 après le voyage effectué par le Président Clinton en Afrique en 1998, l'AGOA élimine les barrières douanières sur certaines exportations africaines de certains pays (38 en 2003), vers les États-Unis selon le principe du *trade not aid*, appliqué par la diplomatie américaine aux pays pauvres non stratégiques, mais idéologiquement corrects.

objectifs de l'OMC, notamment en son paragraphe 2, elle encourage l'ouverture de petites économies au marché international dans le but de booster leur croissance³¹.

C'est fort de ce constat que l'on a, sur la base de ces tableaux, essayé de comprendre l'évolution des échanges entre les pays du Sud et les pays du Nord. Au regard des données statistiques recueillies des exportations et des importations, il apparaît que la balance commerciale n'est pas toujours équilibrée. Elle penche davantage en faveur des pays du Nord. Or, la logique de l'OMC, appuyée par la théorie du libre-échange économique, stipule que le commerce doit contribuer au développement³². Cette approche est largement partagée par les Américains sous l'appellation de *Trade not Aid*. Il s'agit pour eux de privilégier le commerce en lieu et place de l'aide au développement. Toutefois, la balance commerciale entre ces différents partenaires est loin de témoigner cela. En une décennie d'échange entre la France et la République gabonaise, on a constaté que la balance commerciale est restée déficitaire. Pourtant, si l'on en croit les objectifs fixés par l'OMC, cette balance est supposée présenter un certain équilibre. Le Gabon n'est d'ailleurs pas le seul pays du Golfe de Guinée dans cette situation, plusieurs autres pays continuent de subir ce déséquilibre commercial. La question qu'on pourrait se poser est celle de savoir le réel rôle du commerce international. On serait tenté de croire que l'OMC a été mise sur pied pour servir de tremplin à l'impérialisme économique.

Les expériences des années 1980-1990 laissent penser que l'OMC et ses pairs fondateurs ont politiquement contribué au jeu trouble qui s'observe dans le commerce international. Entre la vocation idéale d'arbitrer le jeu du commerce international et son pouvoir de concilier les intérêts commerciaux de ses États membres, il est difficile de prendre position dans un jeu de rapport de force. Comment expliquer qu'entre 1980-1984 la part de l'Afrique dans le commerce international est estimée à 2,7% et qu'entre 1995-2002 elle chute de 1,3%, soit en moyenne -1,4% en terme de balance commerciale ? Est-ce à dire que l'avènement de l'OMC est à l'origine des perturbations du système du commerce international ? Sinon, comment expliquer cette tendance à la baisse de la part africaine au commerce international ? Le paradoxe est tout de même frappant dans la mesure où malgré les deux chocs pétroliers qui ont secoué la planète en 1973 et en 1979 et l'agitation politique, militaire et industrielle, la guerre froide, l'Afrique a su maintenir ses équilibres macroéconomiques. Peut-être son implication politico-militaire limitée dans cette bataille lui avait ouvert les vannes d'un positionnement "honoré" sur la

³¹ Voir paragraphe 2 du préambule de l'accord instituant l'OMC.

³² J. Brasseul et C. Lavrard Meyer, "Les théories du commerce international et du développement", in *Économie du Développement*, 2016, pp.1-2.

scène internationale pendant que les puissances occidentales, principales belligérantes de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre froide, étaient en phase de reconstruction.

Apparemment, les pays de l'hexagone avaient eu du mal à digérer la pilule. Il n'était pas question de laisser les anciennes colonies donner le ton de l'influence du commerce international, il fallait stopper la machine en marche. On commence par fixer les nouvelles règles du commerce international en définissant la nouvelle plateforme d'encadrement des échanges : c'est la promotion du multilatéralisme commercial ; ce qui veut dire que les grandes puissances se "soudent les coudes " pour éviter de perdre de vue leurs intérêts économiques dans les pays du Sud. On peut constater cela avec la mise en place de l'AGOA qui opère comme un outil de pression sur l'Afrique qu'une plateforme de facilitation d'échange sous le regard impuissant de l'OMC. Ayant toujours dans son discours souhaité favoriser le développement de l'Afrique, cette même Amérique s'est farouchement opposée à tout accord global favorisant l'accès à l'Afrique aux médicaments génériques. Cette opposition fut perceptible au travers du soutien américain à ces laboratoires pharmaceutiques dans les procès engagés contre la République sud-africaine en 1999³³.

Il aurait fallu certaines pressions internes au sein de l'organisation pour que le procès soit abandonné en 2001, aboutissant ainsi, en 2003, à un compromis permettant aux pays pauvres de produire et d'importer de tels médicaments, même si cet accord avait brillé par son imperfection et sa complexité³⁴. En outre, on peut aussi mentionner le combat des producteurs africains de coton porté au sein de l'organisation³⁵. Ces derniers s'insurgeaient contre les subventions colossales (trois-milliards de dollars américains) que les Américains offraient aux 25000 producteurs américains pour contrôler le commerce du coton. La plainte fut déposée dans l'espoir de trouver une suite favorable on se demande si, entre temps, les gouvernants respectifs n'avaient pas encore subi des pressions de la part du gouvernant américain (représailles financières et commerciales)³⁶.

Les pays industrialisés, dans l'optique de protéger leurs appareils de production de la menace des exportations en provenance de l'Afrique, ne cessaient d'encombrer ces derniers d'une série de mesures : les clauses dites de sauvegarde, les dispositions sanitaires, environnementales, les clauses sociales. Ils y associaient à cela un chantage stratégique. Ils ne

³³ T. Latreille, "Les relations commerciales États-Unis Afrique", in *Afrique contemporaine*, n°207, 2003, p. 213.

³⁴ https://www.wto.org/french/news/news_f/news consulté le 02 juin 2021 à 12heures.

³⁵ E. Hazard, " Le dossier coton, de Cancún à Cotonou, entre réformes et ajustements", *Enda Tiers Monde, Diapol*, mars 2004 ; E. Hazard (dir.), *Négociations commerciales internationales et réduction de la pauvreté : le livre blanc sur le coton*, Dakar, Enda-édition, 2005, p.161.

³⁶ *Ibid.*

cessaient de rappeler aux Africains le soutien qu'ils leur apportaient à l'ONU, l'acceptation de leurs bases armées, le refus de voter des dispositions contraignantes comme les traités sur la Cour pénale internationale ou les mines anti personnelles. Toutes ces stratégies mises en œuvre leur permettaient ainsi d'imposer leur volonté dans les échanges internationaux.

Voilà à quoi est réduite la place de l'Afrique au sein de l'OMC, dont l'économie dépend encore entièrement des achats et des investissements des pays industrialisés avec en toile de fond l'annulation de la dette. C'est fort de ce constat que le Président Wade déclarait à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun en septembre 2003 que "L'Afrique n'est pas une variable des ajustements structurels"³⁷. On peut aisément comprendre les raisons pour lesquelles la balance commerciale de l'Afrique reste déficitaire, au regard des richesses dont elle regorge. Pas surprenant que les politiques d'austérité ou d'ajustement structurel constituent les fils d'arienne de leur démarche dans les pays du Sud. C'est la raison pour laquelle on assiste à un encouragement approximatif de l'OMC en ce qui concerne la promotion des communautés économiques régionales en Afrique. Il faudrait également regretter l'apport de certains chefs d'État dans la mise en place de cette mascarade.

II. L'EFFORT DE GUERRE DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS

Pendant la Première Guerre mondiale, les troupes africaines jouèrent un rôle important dans la victoire militaire des Alliés en Afrique. Cet apport en ressources humaines, économiques et logistiques ne s'était pas seulement limité sur le sol africain. Il s'était étendu aussi sur le front occidental et au Moyen-Orient en renforçant l'armée européenne³⁸. Cette importante contribution africaine avait permis de réprimer les révoltes contre l'autorité coloniale, tout comme elle avait facilité la conquête européenne en Afrique³⁹. Avec les indépendances qui confèrent un nouveau statut à ces colonies et des territoires sous-tutelle de l'ONU, on avait désormais des États souverains. Ils n'étaient plus aux ordres de la métropole. Ils sont devenus les maîtres de leurs destins. Nonobstant cela, nombre de ces États continuent de se comporter comme si l'Afrique était encore sous administration coloniale. Au nom de la coopération économique internationale, plusieurs États africains avaient ratifié des accords de

³⁷ Latreille, "Les relations commerciales États-Unis Afrique"...p .213.

³⁸ <https://www.jeuneafrique.com/134995/politique/histoire-qui-taient-les-combattants-africains-des-guerres-mondiales/>, "histoire : qui étaient les combattants africains des deux guerres mondiales ? Jeune Afrique", consulté le 25 novembre 2022 à 13 heures.

³⁹ M. Crowder, "La première guerre mondiale et ses conséquences en Afrique", <https://fr.unesco.org/courier/supplement-numerique/premiere-guerre-mondiale-ses-consequences-afrique>, consulté le 07juin 2021 à 15heures.

coopération bilatérale et multilatérale en passant par des memoranda d'entente. Outre la signature des accords dont le contenu présentait parfois des zones d'ombres, on a aussi noté un certain laxisme des dirigeants africains face aux investisseurs étrangers dont on pourrait assimiler à l'effort de guerre.

1. Les accords contraires à la souveraineté populaire

Mis en place pour faciliter l'ouverture des États au monde extérieur, les accords, qu'ils soient commerciaux, économiques ou diplomatiques, offrent la possibilité à chaque signataire d'élaborer un plan d'action. C'est grâce aux accords que les alliances sont nouées entre les États. De ce fait, ils constituent l'un des instruments majeurs du déploiement des États sur la scène internationale. Ils ont pour mission de promouvoir les intérêts économiques et stratégiques de leurs signataires. Il revient donc à chacune des parties de bien négocier ces accords avant d'apposer sa signature qui marque son consentement. L'histoire de ces accords montre que les États qui les contractent sont à la recherche de certains avantages.

Remontant à la moitié du XIX^e siècle, les accords signés entre ce qu'on pouvait appeler État avaient pour but la facilitation des échanges. Au fur et à mesure de l'évolution, ils dépassèrent le volet économique pour intégrer la politique, la diplomatie et la culture. Si l'intérêt a toujours motivé l'action des États dans les Relations internationales, cela est d'autant plus visible dans la contraction des accords. En raison de cette quête permanente de puissance et du contrôle des richesses, certaines puissances occidentales signèrent des accords avec les pays africains. Ces accords signés entre les grandes puissances et les pays frontaliers au Golfe de Guinée trouvent leurs origines au lendemain des indépendances des pays africains. Forgés, construits sur l'évolution du temps, certains de ces accords avaient connu des révisions. Tributaires des intérêts socio-politiques, économiques et commerciaux, ils faisaient l'objet de plusieurs contestations. Il était ici question de donner une réponse qui situe au piédestal la souveraineté nationale et qui donne le ton à la réciprocité dans le jeu des intérêts, surtout économiques et commerciaux. L'enthousiasme et la fougue qui animaient les chefs d'État des pays nouvellement indépendants allaient s'estomper à la croisière d'une mondialisation farouche. Si coopérer avec les grandes puissances s'apparentait à un luxe pour ces derniers, ils ont compris aujourd'hui qu'il s'agissait de la ruse.

De cette façon, la crise de confiance s'en est allée. Le réveil politique s'active de plus en plus. Il faut savoir bouger et faire bouger les pions économiques. Cela dit, on commence par revoir et à repenser idéalement parlant les accords classiques dans la mesure où ils sont désuets. Plusieurs accords dans les différents pays du Golfe de Guinée sont remis en cause. Si d'aucuns

ont qualifié la coopération française de prolongement de la colonisation, de l'affairisme et de la complaisance envers les régimes corrompus et autoritaires⁴⁰, des voix ne cessent de s'élever pour dénoncer ces rapports. Pour mieux cerner la complexité qui régit ces relations, il est important d'établir les rôles joués par chacune des parties pour mettre sur pied cette politique. Rappelons que depuis les indépendances, la France mène une politique clientéliste, conservatoire et ritualiste⁴¹ auprès de ses partenaires africains. Les bases des relations entre cette puissance et l'Afrique, depuis des décennies, se traduisent par un désir d'affirmation de puissance. Elle se sert de cette relation comme tremplin indispensable pour son audience sur la scène internationale. Cette thèse est soutenue par Jean François Bayart qui affirme :

Paris n'a jamais cessé de penser sa politique africaine comme un simple instrument au service de sa politique de puissance. Du rêve impérial de la fin du XIXe siècle à la retraite en bon ordre, de la décolonisation à la gestion conservatoire de la coopération, la continuité a été évidente (...). La clientèle diplomatique que l'Afrique a fournie à la France -et plus précisément le jeu des votes qu'elle lui a apportés dans l'enceinte des Nations Unies - avait l'avantage permanent de lui garantir son siège de membre du conseil de sécurité, d'accroître l'audience des résolutions qu'elle entendait faire adopter sur les affaires du monde, de la préserver d'attaques trop massives envers ses essais nucléaires ou ses problèmes pendants de décolonisation dans le pacifique ou l'océan indien. Plus généralement l'existence d'une aire continentale de prédominance française – dont témoigne par exemple la nébuleuse de la francophonie, la zone franc et les sommets Franco-africains – a longtemps accru le rayonnement de la diplomatie élyséenne, y compris dans le champ européen⁴².

Depuis les indépendances, aucun pays occidental n'a été autant présent comme la France. Cette présence permanente française traduit le désir de cette dernière de se servir de son précaré africain pour son rayonnement international. Cet engagement est d'autant plus visible à travers l'aide publique bilatérale que la France lui accorde⁴³ et les différents accords qui les lient dans tous les domaines (militaires, économiques, culturels, financiers...). La multiplicité de ces accords peut être analysée comme une stratégie élaborée par la France pour entretenir son influence en Afrique. Des accords militaires aux accords économiques, financiers en passant par le domaine culturel, une partie de l'Afrique fut encore servie à la France comme un gâteau. On se croirait en pleine troisième conférence de Berlin avec pour acteur la France.

Il importe de rappeler qu'elle n'est pas exclusive du soutien des chefs d'États africains sans lequel cette coopération ne saurait être légitimée⁴⁴. Un clientélisme avéré qui ne souffre

⁴⁰ F. Petiteville, "Quatre décennies de relation franco-africaine : usage et usure d'un clientélisme", in *Études internationales*, vol 27, n°3, 1996, pp.9-10.

⁴¹ A. Mabileau et P. Quantin, "L'Afrique noire dans la pensée politique du général de Gaulle", in *Centre d'Études de l'Afrique noire, Institut Charles de Gaulle, la politique africaine du général de Gaulle*, compte rendu du colloque de Bordeaux des 19-20 octobre 1979, Paris, Pédone, 1980, p. 23.

⁴² J. F. Bayart, "France-Afrique : aider moins pour aider mieux" *Politique internationale* n°56, été 1992, P.141.

⁴³ Petiteville, "Quatre décennies de relation franco-africaine... p.12.

⁴⁴ Loin d'être des pantins et des bœni-oui-oui, les chefs d'États africains, en général, et ceux du Golfe de Guinée, en particulier, ont mis sur pied un réseau de manœuvre et d'instrumentalisation pour influencer leur maître à Paris. On pourrait aller plus loin en parlant des puissants lobbies pour se maintenir au pouvoir pendant des décennies. Voir Glaser, *Africafrance Quand les dirigeants africains ...*, pp.12-13.

d'aucune crise de mémoire historique. La spécialité de la France en la matière est bien connue de tous avec le concours, bien évidemment, de certains chefs d'États africains "accrochés" au pouvoir. La fréquence du ballet diplomatique France et certains États africains et vice-versa nous plonge au cœur d'une nouvelle ère ou, tout au moins, la nouvelle assimilation. La colonisation a peut-être pris fin grâce aux instruments de la décolonisation, mais l'impérialisme sous toutes ses formes continue d'être la cheville ouvrière de toute action capitaliste, un jeu auquel se prêtent certains dirigeants politiques africains. Ce qui est tout à fait "normal" en raison de la nature égoïste de l'homme.

Moyen de survie ou politique de conquête, il n'en reste pas moins que, par moments, les intérêts politiques se fondent dans les intérêts personnels. Du coup, on assiste aux agitations politiques qui ont animé la scène médiatique et politique internationale. Pour ce qui est des pays de la zone d'influence française en Afrique, la France a toujours su briller par ses implications dans des coups foireux habilement étouffés par sa diplomatie médiatique et sa persuasion militaire. Antoine Glaser, abondant dans le même sens, va plus loin en nommant certains chefs d'États africains (Omar Bongo Ondimba du Gabon et Alpha Condé de la Guinée) qu'ils qualifient des maîtres du jeu, les nouveaux jacobins dans leurs relations qui ne profitent guère aux populations⁴⁵. Des exemples sont légion. L'endettement massif des pays africains sans aucune réelle incidence sur le niveau de vie des populations mérite un intérêt. Un rapport de la Banque africaine de Développement (BAD) de 1992⁴⁶ s'est penché sur ce cas. Il ressort de cette analyse que le revenu brut par habitant en Afrique avait drastiquement chuté. La raison de cette chute était due au poids de la dette contractée auprès des bailleurs de fonds ; ce qui explique à suffisance la précarité du niveau de vie des populations. Malgré les résultats très peu reluisants observés, nombre de ces pays continuent d'entretenir ces relations.

Outre les dettes, il y'a une série de conventions signées entre la France et ces différents pays. Dans le domaine de la défense, le Gabon (1961), la Côte d'Ivoire (1961), le Cameroun (1974), le Sénégal (1973), Togo (1963) ont respectivement signé des accords avec certaines clauses non rendues publiques avec l'hexagone⁴⁷. Ces accords furent officiellement justifiés de contribution de la France à la formation des cadres de l'armée. Néanmoins, la véritable mission, selon cet accord, consistait à assurer le rapatriement de leurs ressortissants, la sauvegarde de leurs biens, la protection des bâtiments publics (Présidence, ministères et Ambassades). En plus,

⁴⁵ Glaser, *AfricaFrance Quand les dirigeants africains*, ..., p.180 et 191.

⁴⁶ Banque Africaine de Développement, "Rapport sur le développement en Afrique", Abidjan, 1992.

⁴⁷ B. Kouchner, "Rapport d'information sur le Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la république du Cameroun instituant un partenariat de défense", n°51, Sénat, Session ordinaire 2009-2010.

ils étaient aussi chargés d'assurer la sécurité des sites stratégiques tels que les centrales électriques, les ports, les aéroports et les mines.

Depuis lors, plusieurs acteurs de la coopération française, en l'occurrence des institutions de l'État, les Organisations non gouvernementales ou des syndicats d'entreprises n'ont cessé de s'interroger sur la pertinence et la validité du dispositif français de coopération militaire dans ces pays. Accords issus de la décolonisation, ces derniers dénoncent son incohérence, sa lourdeur et son inefficacité. De leurs critiques, ils proposèrent l'idée d'une rénovation et d'une réorientation de la politique militaire française basée sur une transformation des institutions et une redéfinition des priorités. Cette idée est soutenue dans la lettre de mission du 06 juin 1995⁴⁸ adressée par le Premier ministre au ministre de la Coopération.

Du côté africain, plusieurs chefs d'États et autres acteurs qui avaient œuvré à sa pérennité ont commencé à la contester. Ce revirement intervient au lendemain du sommet de la Baule du 20 juin 1990. Elle s'intensifia avec la redéfinition de la politique de défense française et la professionnalisation de son armée⁴⁹. C'est fort de ces multiples dénonciations que, lors d'un discours devant le parlement sud-africain le 28 février 2008, Nicolas Sarkozy annonçât une série de rénovations de ces accords de défense qu'il qualifia d'ailleurs "d'obsolètes"⁵⁰. Face aux nouvelles problématiques sécuritaires, notamment le terrorisme et ses variables qui gagnaient du terrain, il était urgent de revoir les accords de défense. Mais aussi de définir de nouveaux axes de coopération en matière sécuritaire ; le nouveau contexte l'imposait, les mentalités étant désormais en éveil. Comme le soulignait Nicolas Sarkozy dans son allocution, l'Afrique de 2008 n'est plus celle de 1960. Les nouveaux accords doivent cadrer avec les réalités présentes. Sans pour autant faire table rase du passé, il comptait, au nom de la France, engager des discussions avec tous ces pays pour arrimer les accords au contexte politique de l'époque en tenant compte de la volonté des chefs d'États africains concernés par ces accords. Au-delà de la "transparence", il s'est engagé, devant le parlement, à publier intégralement tous ces accords de défense et d'autres⁵¹.

⁴⁸ Cette lettre de mission rappelle les nouvelles grandes orientations de la politique de coopération française qui sont, entre autres, "reformer sans tarder l'organisation et le fonctionnement de notre aide publique (...) renforcer l'unité, la cohésion et la transparence des différents outils de la coopération française". Voir J. de Rohan, "Rapport d'information au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France", n°324, Senat, 2010-2011, pp.12-14.

⁴⁹ T. S. Possio, *Les évolutions récentes de la coopération militaire française en Afrique*, Paris, Publibook, 2007, p.18.

⁵⁰ P. Bernard, "M. Sarkozy promet la fin de la françafrique", *Le Monde Afrique*, février 2008, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2008/02/29/m-sarkozy-promet-la-fin-de-la-francafrique_1017259_3212.html, consulté le 15 juin 2022 à 13 heures.

⁵¹ Nicolas Sarkozy, (2006) : "le discours du Cap" le 28 février 2008, <https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENTAS.pdf> consulté le 23 juin 2021 à 12 heures.

Les réformes entamées après ont débouché, en février 2009 au Togo, à la signature d'un nouvel accord⁵². Même si le contenu n'a pas été publié, on a noté une abrogation de l'ensemble des accords et des arrangements précédemment signés. Il avait exclu l'intervention de l'armée française qui, jadis, apportait son soutien au régime en place. Un autre volet stipulait la réciprocité des engagements pris par les deux parties. Au Cameroun, le processus avait été enclenché lors de la visite officielle de François Fillon, alors Premier ministre, en mai 2009.

Dans son agenda politique, il apparaissait en première ligne les nouvelles bases de la coopération en matière de défense et de sécurité. L'enjeu était clair ; il fallait harmoniser les accords originels au nouveau contexte international. Cette étape marquait le début d'une longue série de négociations entre Paris et Yaoundé. Elle aboutit à la révision de l'accord général de coopération technique et militaire du 21 février 1974 qui a débouché le 21 mai 2009 à la signature d'un partenariat de défense.

À peine signé, il posait déjà un problème fondamental logé dans l'article 27 du chapitre IV. Ce texte dispose de l'abrogation des accords et des arrangements conclus antérieurement en matière de défense entre les deux partenaires. Cependant, rien n'était clairement dit dans ce sens, à part Bernard Kouchner qui parle d'une révision d'accords de défense dans une politique de rénovation générale⁵³. La contradiction était frappante, dans la mesure où certaines dispositions avaient été relevées, mais rien ne dit par exemple ce qu'il en est des accords de coopération du 13 novembre 1960. Nous dit-on secrets défense. Or, cela est déterminant pour comprendre les objectifs de cet avenant dans les relations de Défense entre le Cameroun et la France.

Tout compte fait, la signature d'un accord n'est pas un gage à son implémentation ou sa mise en application. Pour ce faire, cet accord fut soumis à l'approbation du parlement afin de finaliser le processus entamé. En France comme au Cameroun, des parlementaires s'y étaient attelés lors de différentes sessions. Le consensus sur le renouvellement du cadre des accords de défense était certes un fait, mais la France n'était pas prête à abandonner son précarré. Le Golfe de Guinée, majoritairement contrôlé par la France, suscitait des convoitises au sein des puissances occidentales et asiatiques et des acteurs privés de toute nature : les multinationales, les institutions internationales, les idéologues, les prédateurs et les affairistes⁵⁴. Ainsi, les

⁵² Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise instituant un partenariat de défense.

⁵³ Kouchner, "Rapport d'information sur le Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun instituant un partenariat de défense", n°51, Senat, 2009-2010.

⁵⁴ Possio, *Les évolutions récentes de la coopération ...*, p58.

actions concurrentes des Chinois et des Américains semblaient menacer les intérêts traditionnels de la France qui le considère d'ailleurs comme source de puissance sur la scène internationale⁵⁵. Un désengagement de Paris de cet espace géographique se situait aux antipodes de ses ambitions⁵⁶.

Le 10 février 2010, le ministre de la Défense française, Henri Morin, est face aux sénateurs. Il doit défendre le projet de loi n°351, relatif à l'accord de partenariat de défense entre la République du Cameroun et la République française. Son argumentaire devant le Sénat allait en droite ligne avec le discours de Nicolas Sarkozy en Afrique du Sud et de la visite de François Fillon lors de sa visite à Yaoundé. Pour sa part, il était indispensable de fédérer les outils techniques, informationnels et financiers pour assurer une sécurité interne, sous régionale, voire régionale. Pour ce faire, il est nécessaire de promouvoir un "système de sécurité collective" pour sauvegarder réciproquement leurs intérêts. Il développa une théorie qui reposait sur un assistantat atténué pour aboutir vers un partenariat. Un argument qui est d'ailleurs partagé par Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes. Dans son exposé de motifs⁵⁷, il expliquait que le nouveau dispositif participait d'une redéfinition des modalités d'intervention de la France en cas d'agression externe du Cameroun ou de troubles internes. Le Quai d'Orsay donna une autre orientation à cette relation.

L'intervention de la France qui fut, jadis directe, prit la forme indirecte, c'est-à-dire une coopération militaire limitée à la formation des cadres, à l'assistance technique et aux échanges d'informations⁵⁸. Un discours politique que Paris sert à tous les coups pour justifier le retard militaire et logistique, dont accusent les pays avec qui il entretient de traditionnels rapports. Elle se réserve, cependant, d'exposer les véritables enjeux de cette réforme. Cela est tout à fait compréhensible dans la mesure où cela relève d'une question de sécurité nationale, mais inadmissible dès lors qu'il subsiste toujours ses bases militaires en Afrique et qu'il lui arrive souvent d'intervenir sous prétexte de protéger ses concitoyens ou de faire transiter les armes

⁵⁵ En 2008 Jacques Chirac affirmait que : "sans l'Afrique, la France descendra au rang de puissance du Tiers-Monde", <https://www.marxiste.org/international/afrique/3280-la-dislocation-de-l-imperialisme-francaise-en-afrique-de-l-ouest>, consulté le 10 juillet 2023, à 12 heures.

⁵⁶ A. Dulait et al, "Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne", n°450, Sénat, Session ordinaire, 2005-2006, p.10.

⁵⁷ B. Kouchner, "Exposé des motifs sur le projet de loi n°351, autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun, instituant un partenariat de défense présenté au nom de François Fillon Premier ministre", Sénat, Session ordinaire, 2009-2010, p.4.

⁵⁸ *Ibid.*

par le Cameroun à destination du Tchad ou de la Centrafrique⁵⁹. Ceci s'assimile à un droit d'exception qu'elle s'arroge⁶⁰ et ne fait l'objet d'aucune "mention spécifique" dans le projet de révision de l'accord de défense. Cette logique de deux poids deux mesures cache une ingérence présentée comme une mission humanitaire pour justifier la violation de la souveraineté nationale. Au nom de la protection de leurs intérêts, les accords sont marginalisés pour privilégier l'opportunité. Les sénateurs ont, tout compte fait, apprécié l'accord dans l'ensemble pour des raisons économiques, mais aussi politiques⁶¹. Le Sénateur Josselin de Rohan a tenu à saluer la transparence de ces nouveaux accords de défense. Une communication gouvernementale qu'il avait mise au compte de l'innovation⁶², surtout quand il apparaît que cette transparence est difficile d'application sous d'autres cieux⁶³.

De toute évidence, croire à cette "transparence" serait faire preuve de naïveté en ce sens que l'espionnage industriel, technologique et militaire est le nouveau mode de fonctionnement dans l'environnement international⁶⁴. Nous pourrions ajouter à cette liste qui est loin d'être exhaustive la course à la puissance militaire qui - n'en déplaise aux idéalistes des Relations internationales - constitue le premier indice de puissance d'un État.

Ce fut un an plus tard, soit le 1^{er} mars 2011, que le Senat approuva l'autorisation d'approbation du projet de loi relatif à l'avenant de cet accord entre Paris et Yaoundé. Quant à l'Assemblée nationale, c'est le 7 avril 2011 qu'elle adopta ce qui lui avait été transmis sous forme de loi n°2011- 423 du 20 avril 2010. Le Président de la République promulgua le texte le 20 avril 2011. Il ne restait plus qu'au Cameroun de suivre le rythme sous forme de parade parlementaire.

Lors de la session ordinaire de mars 2012 à l'Assemblée nationale du Cameroun, fut inscrit à l'ordre du jour le projet de loi n°904 autorisant le Président de la République à ratifier

⁵⁹ Sadjo Koumai., "Rapport présenté au nom de la Commission des Affaires étrangères sur le projet de loi n°904/PJL/AN autorisant le Président de la République du Cameroun à ratifier l'accord entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République française, instituant un partenariat de défense signé le 21 mai 2009 à Yaoundé", n°112/R/AN/8, 2012, session ordinaire de mars 2012, p.11.

⁶⁰ Le colloque de janvier 1987 organisé par Mario Bettati et Bernard Kouchner, a posé les jalons théoriques de cette forme d'ingérence qui a fini par trouver une légitimité pratique en droit international. François Mitterrand qui était partie prenante de cette rencontre internationale traduit implicitement que la non-ingérence est une vue de l'esprit quand il indique que "la non-ingérence s'arrête à l'endroit précis où naît le risque de non-assistance".

⁶¹ L'entretien des bases militaires ou encore les opérations militaires extérieures exigent des dépenses énormes. De plus, les interventions militaires de la France en Afrique ne sont toujours pas perçues d'un bon œil. Les exemples du Mali, de la RCA ou encore l'expérience du Rwanda parlent.

⁶² J. de Rohan, "Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France", n°324, Senat, Session ordinaire, 2010-2011, p.17.

⁶³ Au Cameroun, les dispositions de l'article 35 alinéa 2 de la loi 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, indique que: "le gouvernement sous réserve des impératifs de la défense nationale, de la sécurité de l'État ou du secret de l'information judiciaire, fournit des renseignements au Parlement.

⁶⁴ O. Kempf(dir) *Guerre et économie : de l'économie de guerre à la guerre économique*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp.183-184.

l'accord instituant un partenariat de défense entre les deux gouvernements. Comme le veut la tradition dans la procédure parlementaire, le texte a connu le circuit habituel, conformément aux articles 18 et 30 de la Constitution⁶⁵, 38, 39 et 40 du règlement intérieur de l'ANC⁶⁶ : examen du texte par la conférence des présidents, débat en commission générale compétente, vote, puis adoption ou rejet en plénière avant promulgation par le chef de l'État. Le projet de loi est donc transmis à la conférence des présidents qui l'achemine chez le président de l'Assemblée nationale qui, à son tour, le transmet à la Commission des Affaires étrangères. Lors des débats en plénière, les élus du peuple étaient curieux de connaître la plus-value de ce projet de loi.

Edgard Alain Mebe'e Ngo'o, alors ministre délégué à la Présidence de la République en charge de la défense et, par ailleurs, représentant du gouvernement, s'est prêté au jeu de questions-réponses pour clarifier les zones d'ombre liées à ce nouveau partenariat de défense entre Yaoundé et Paris aux élus du peuple. Dans son argumentaire, il a indiqué que l'armée camerounaise était en quête permanente de performance et de professionnalisation, au regard du nouveau contexte international. Pour cela, il a essayé de convaincre les parlementaires des avantages qui allaient découler de l'autorisation de ratification de l'avenant de cet accord dans la dynamique de coopération entre le Cameroun et la France⁶⁷. La révision du cadre juridique de cet accord avait pour but majeur de "concourir à une paix durable, appuyée sur l'établissement d'un véritable partenariat qui repose sur le principe de respect mutuel de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité des États" ⁶⁸. L'article 4 de cet accord de coopération relatif à l'appui logistique et technique de la France, le transit et le partage d'informations avaient donc servi d'arguments à Edgar Alain Mebe'e Ngo'o.

Les amendements apportés à cette convention, en l'occurrence le partenariat en matière de défense avec la France, devaient être renforcés afin d'offrir de meilleures perspectives au Cameroun. Il qualifia d'ailleurs cet accord de "troisième génération", car disait-il, répondait au projet de modernisation de l'armée camerounaise⁶⁹. Ce processus allait aboutir à

⁶⁵L'article 18 de la loi de 2008/001 du 14 avril 2008, modifiant et complétant certaines dispositions de loi n°06/96 du 18 janvier 1996 fait référence aux membres qui constituent la conférence des présidents.

⁶⁶ Le Président de l'ANC, après avoir reçu le texte du Président de la République, saisit la conférence des présidents, qui à tour va coter le texte à la commission générale pour un vote ou un débat sur un projet, une proposition ou une résolution de loi. Loi n°2014/016 du 09 septembre 2014 portant Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale, p.21.

⁶⁷ Sadjo Koumai, "Exposé des motifs sur le projet de loi n°904/PJL/AN, autorisant le Président de la République à ratifier l'accord...", pp. 1-2.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Sadjo Koumai, "Rapport présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi n°904/PJL/AN ..., pp. 4-5.

l'indépendance technique et technologique caractérisée par la "suppression des accords secrets". Ces arguments furent jugés insuffisants et peu convaincants par les parlementaires pour poursuivre une coopération dans un domaine aussi sensible et stratégique. Sauf si l'État ne disait pas tout et disposait d'un agenda non avoué. Dans une posture assez rassurante, le ministre de la Défense a rappelé le caractère souverain de cet accord qui laisse une marge de manœuvre au Cameroun, entre autres, la possibilité d'entretenir les relations de même ordre avec les autres grandes puissances.

Un autre argument qui avait plutôt suscité la curiosité des parlementaires à connaître les véritables motivations de Paris de procéder à la révision de l'accord. Une interrogation embarrassante pour le ministre de la Défense qui n'a cessé de présenter les bénéfices stratégiques de cet accord. À la fin des débats, un parlementaire apposa une motion de rejet de ce projet de loi. Après les délibérations, le projet fut approuvé par 11 députés contre 02 rejets et une abstention. Le projet fut ainsi adopté en attendant la ratification par l'assemblée délibérante.

À côté de l'accord de Défense, le Cameroun avait aussi ratifié l'accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au développement solidaire⁷⁰, même s'il souffre de graves violations. En outre, il faut mentionner l'avenant de la convention fiscale du 21 octobre 1976 relatif à la protection des investissements. Cet avenant venait à point nommé répondre aux enjeux de la concurrence et de la diversification des partenariats du Cameroun ; ce qui rejoint la posture de Josselin de Rohan sur le caractère graduel de la politique de coopération de la France. Emmanuel Hamel redoutait la faillite des entreprises françaises et voulait s'assurer que la France jouisse toujours des privilèges de la longue "amitié" qui lie les deux pays⁷¹

Une telle amitié frise une nuit à la belle étoile. La caricature de servitude liée à la monnaie est assez expressive. Alors que la France parle de coopération monétaire, les consciences enracinées de l'optimisme africain et de la libération de l'Afrique dénoncent le non-lieu de ce pacte économique entre les assimilés et la période précoloniale, héritiers des territoires sous influence française. Nous faisons référence à ces anciens Sous-Préfets dont la mission originelle consistait à faire prévaloir le joug colonial par l'instrument monétaire. Les élans nationalistes avaient davantage une orientation politique et un regard moins offensif sur la *real politik*

⁷⁰A. Schneider, "Rapport d'information sur le projet de loi n°2771, autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun relatif à gestion concertée des flux migratoires et au développement solidaire", n°2995, Assemblée nationale, 13^{ème} législature, 2010.

⁷¹E. Hamel, "Rapport d'information sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de l'avenant à la convention fiscale du 21 octobre 1976 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun", n°37, Session ordinaire de 1995-1996.

coloniale ficelée par la France. La monnaie, puissance économique aux influences politiques de Paris qui l'a su très tôt, elle qui a essayé autant que faire se peut de distraire l'opinion nationale et internationale. En réalité, la France s'en va sans partir. Cela veut dire que politiquement elle est partie, économiquement elle reste et, par conséquent, est là politiquement et économiquement.

Le Franc CFA fut officiellement créé le 26 décembre 1945 après la ratification par la France des accords de Bretton Woods et de sa première déclaration au Fonds monétaire international (FMI)⁷². Sa gestion et son émission étaient confiées à la Caisse Centrale de la France d'outre-mer jusqu'en 1959. Mais, il est important de rappeler que l'apparition de la zone Franc est antérieure et date des décrets du 28 août, 1^{er} et 09 septembre 1939⁷³. Dès le lendemain des indépendances, une vague d'indignation de la part de certains pays africains nouvellement indépendant vit le jour pour dénoncer le franc CFA. De la Guinée-Conakry au Togo en passant par le Mali, certains de ces derniers ne voulaient pas de cette monnaie, même si elle était passée du Franc des Colonies françaises d'Afrique au Franc de la Communauté financière africaine pour les pays de l'Union monétaire ouest-africaine(UMOA) et Franc de la Coopération financière en Afrique pour la Communauté économique des États de l'Afrique centrale(CEMAC) après les indépendances. Les prises de position des Présidents Sékou Touré, de Modibo Keita et le de Sylvanus Olympio ne s'étaient pas fait attendre. Pour ces derniers, il fallait en découdre avec cette monnaie qu'ils qualifiaient de servile. Ils avaient d'ailleurs payé le prix fort pour ce refus catégorique d'adopter cette monnaie que la métropole leur avait imposée⁷⁴.

Des décennies plus tard, des hommes de science comme Joseph Tchudjang Pouemi, Nicolas Agbohohou, Nubukpo Kako, des hommes politiques comme l'ancien Président Ivoirien Laurent Kodou Gbagbo et par la suite des activistes africains, à l'instar du Franco-Béninois Kemi Séba, sont montés au créneau pour dénoncer ce qu'ils qualifiaient de colonisation économique.

Joseph Tchudjang Pouemi, dans son célèbre ouvrage *monnaie servitude et liberté la répression monétaire de l'Afrique* parue en 1980, fait une autopsie du franc CFA. Dans son

⁷² <https://www.beac.int/billets-pieces/histoire-franc-cfa/>, consulté le 20 janvier 2022 à 09 heures.

⁷³ Banque de France, "la zone franc" Note d'information (août 2015), p.2, <https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/02/01/ni-zf-2015-08.pdf>, consulté le 30 décembre 2021 à 13 heures.

⁷⁴ Ahmed Sékou Touré, *L'Afrique en marche*, Conakry, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, 1981, p.412, Ahmed Sékou Touré, Discours du 25 août 1958 à Conakry en présence du général De Gaulle. P. Boilley, "Un complot français au Sahara ? Politiques françaises et représentations maliennes", in GEMDEV et Université du Mali (coord.), *Mali-France. Regards sur une histoire partagée*, Paris, Khartala, 2005, p.172. M. Fankoua et A. Roméo, *Vers une nouvelle Afrique ?* tome2, Authorhouse, Bloomington, 2014, p.34.

ouvrage, il décrit cette servitude monétaire comme un instrument de pouvoir mis sur pied par la France pour perpétuer sa domination au détriment du peuple africain. Il poursuit son analyse en disant que la monnaie devait cesser d'être l'affaire de ce qu'il qualifia de " territoire du tout petit nombre de spécialistes qui jouent aux magiciens". Il ajouta ceci :

Aujourd'hui, faute d'accorder aux questions monétaires l'attention qu'elles méritent, l'Afrique inflige à ses enfants, et plus encore à ceux qui ne sont pas encore nés, des souffrances tout à fait gratuites. Avec sa terre généreuse et ses incalculables ressources énergétiques du sol et du sous-sol, ses hommes réputés pour leurs forces physiques et mentales, mais aussi pour leur humanisme, l'Afrique mendie, se déchirent, se détruit ou plus tôt détruit les chances de ce que les combattants de notre indépendance en donnant hier et aujourd'hui leur sueur, leur sang et souvent leur vie, ont voulu offrir au monde_ une terre accueillante et chaleureuse, mais retrouvée, une Afrique forte, mais paisible, mais unie autour de ce qui a été le plus cher : l'amour, le dialogue et la tolérance. L'Afrique a perdu le respect que le monde était prêt à lui accorder à la fin des années cinquante. Elle perd chaque jour ce que les révélations du juste prix de ses exportations que lui offrent comme chance de développement véritable (...) son problème premier redevient celui de la survie, quitte à mentir, médire, trahir, celui qu'il considère comme son adversaire alors qu'il s'agit de son allié naturel : l'Africain. Comment sommes-nous arrivés ? Il y'a sans doute à l'origine, le matraquage politique, mais il y'a aussi depuis vingt-cinq ans et s'agissant de la monnaie et des mécanismes économiques en général, une rupture intellectuelle couteuse, et cela dans un environnement international malsain⁷⁵.

L'auteur essayait à sa façon de tirer la sonnette d'alarme sur la dictature monétaire exercée par la France dans 14 pays de l'Afrique, majoritairement frontaliers au Golfe de Guinée. C'est une forme perversie de la colonisation qui ne dit pas son nom par le monde occidental et ses organisations, en l'occurrence le FMI. Le franc FCA, dans le cas d'espèce, est alors qualifié d'instrument de la permanence de la colonisation française en Afrique. Cette idée est renchérie par l'auteur quand il affirme : " La France est, en effet, le seul pays au monde à avoir réussi l'extraordinaire exploit de faire circuler sa monnaie, et rien que sa monnaie dans des pays politiquement libres" ⁷⁶. Cette pratique que le professeur Joseph Tchudjang dénonce dans son ouvrage s'apparente à ce qu'on qualifierait aujourd'hui des stratégies de la guerre économique, même si la France refuse de l'admettre⁷⁷.

Après la Deuxième Guerre jusqu'à la chute du symbole fort du communisme en 1989, les alliés se sont livrés dans une compétition commerciale rude. Entre les trois grands alliés de l'après-guerre (Japon, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord), les entreprises et les États avaient franchi le plus souvent la ligne jaune. Bien qu'étant des alliés politiques face à la menace communiste, ils sont demeurés des adversaires économiques. Que ce soient les Américains, les Français, les Japonais ou encore les Britanniques, personne ne se retient lorsqu'il s'agit de

⁷⁵ J. Tchudjang Pouemi, *Monnaie servitude et liberté : la répression monétaire de l'Afrique*, Paris, Ouranos, 1980, pp.22-23.

⁷⁶ *Ibid.*40.

⁷⁷ Ali Laïdi, *Les États en guerre ...*, p .23.

sécuriser ses parts de marchés⁷⁸. La France avait bien compris cette logique. Elle surfait désormais sur ses anciennes colonies à qui elle avait imposé une monnaie afin de mieux contrôler ses adversaires. Au-delà de l'instrument de la domination qu'elle représentait, elle était aussi utilisée comme une arme de guerre économique. Cette guerre économique globale est d'ailleurs annoncée par Edward N. Luttwak, en ces termes :

La nouvelle équation est simple. Il suffit de remplacer les armes militaires par les armes économiques et on obtient toujours le même résultat : dans la recherche de la puissance et du leadership mondial(...) les entreprises remplacent les divisions, le capital, la puissance de feu, les garnisons à l'étranger sont les filiales des multinationales et les marchés financiers se transforment armes nucléaires... bref l'heure est bien à la guerre économique entre les Nations⁷⁹.

D'autres hommes de science ont emboité le pas à Joseph Pouemi, Martial Ze Belinga, Ndongo Samba Sylla et Kako Nubukpo qui font la critique de cette monnaie. Ils sont unanimes sur l'idée que le franc FCA constitue un handicap à l'émergence de l'Afrique. Pour ces derniers, le franc FCA a été conçu dans une logique prédatrice pour : "constituer des marchés captifs permettant de maximiser un complexe d'intérêts métropolitains"⁸⁰. Ils vont plus loin dans leur critique en faisant un plaidoyer contre les instances financières internationales que sont le FMI et le consensus de Washington. Pour ceux-ci, ces institutions contribuent à l'enlisement des économies africaines, au travers de leurs plans d'ajustements structurels qui affaiblissent les structures étatiques et leurs protections douanières⁸¹. C'est abondant dans le même sens que le Vice Premier ministre italien, Luigi Di Maio, qualifie la France de métropole toujours colonialiste qui appauvrit l'Afrique. Il ne s'arrête pas là puisqu'il pousse plus loin sa critique en déclarant que "si la France ne décolonise pas des dizaines des pays pour lesquels elle imprime elle-même des Francs CFA, alors nous continuerons d'avoir une Afrique pauvre et une Europe hypocrite"⁸².

Outre ces différentes prises de position, il y'a aussi des activistes comme Kemi Seba qui, à travers son ONG "Urgences panafricanistes," mène une lutte contre le néocolonialisme français. Il dénonce le Franc CFA et le manque de souveraineté monétaire qui touche les pays utilisant cette devise. Il s'est illustré par l'organisation des mouvements antifranc CFA dans les pays francophones. Le 19 août 2017, lors d'un rassemblement en protestation au franc CFA sur la place de l'Obélisque à Dakar, il avait brûlé publiquement un billet de 5000frs pour

⁷⁸ Ali Laïdi, *Histoire mondiale de la guerre...*, p.389.

⁷⁹ Ali Laïdi, *Les États en guerre ...*, p .23-24.

⁸⁰ Kako Nubukpo et al., *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?* Paris, La dispute, 2016, pp. 205 et 243.

⁸¹ *Ibid.* 205

⁸² Luigi Di Maio, vice-président du conseil italien déclaration du 21 janvier 2019 à Rome.

dénoncer cette monnaie qu'il avait d'ailleurs qualifiée de " scandale politico-économique d'ordre colonial"⁸³. Après cette manifestation ayant conduit à son arrestation, d'autres furent organisées les 16 et 17 septembre 2017 dans les villes de Dakar, Cotonou, Libreville et Bamako, bien qu'elles furent aussi tôt dispersées⁸⁴. Il faut noter, cependant, que toutes ces manifestations et critiques n'ont pas eu les effets escomptés auprès des dirigeants africains et français. Il est important de rappeler que cette devise représente un enjeu économique pour les entreprises françaises actives sur les marchés de cette zone. Le franc CFA ici représente une arme politique et économique pour contrôler la zone, mais aussi, et surtout une stratégie de contrôle des multinationales concurrentes.

Toutefois, il est important de rappeler que la convoitise occidentale pour la région du Golfe de Guinée ne date pas de la chute du mur de Berlin. Elle remonte depuis la colonisation et s'est accentuée pendant la guerre froide. Bien qu'elle fut longtemps considérée au plan politique et économique comme indispensable à l'Occident, mais paradoxalement frappée du point de vue de la défense d'indétermination stratégique, l'Afrique a joué un rôle déterminant dans le processus de la libération de l'Europe du joug nazi et dans l'endiguement du communisme tout au long de la guerre froide.

La mise en place de la zone stratégique d'Afrique centrale créée en 1959 et regroupant la totalité des anciennes colonies françaises, la zone stratégique d'Afrique centrale avait permis à la France et à ses alliés de contrer la pénétration d'un adversaire au cœur de l'alliance atlantique. C'est cette même stratégie que la France a essayé de mettre sur pied pour contenir ses Alliés d'hier, devenus adversaires économiques aujourd'hui. En se servant de la monnaie (la centralisation des réserves de change au trésor public français, la fixité de la parité franc CFA/Euro et la libre circulation des capitaux entre la France et les pays africains de la zone) et des liens économiques avec les pays de la zone, la France compte bien affronter la globalisation des échanges avec l'apparition de nouveaux acteurs. Ces nouvelles puissances ne sont autres que ses concurrents.

De son côté, la Chine qui ne cesse de multiplier des offensives sur le continent par le biais de ses entreprises publiques et privées, est progressivement devenue un partenaire de poids pour la zone Franc CFA. Sa stratégie basée sur une approche multidimensionnelle s'appuie sur le financement des projets avec un modèle bien connu : matières premières contre infrastructures.

⁸³ <https://www.jeuneafrique.com>, Charles Bouessel, Franc CFA : l'activiste Kemi Seba arrêté à Dakar pour avoir brûlé un billet de banque, du 29 août 2017 à 17h50. Consulté le 02 août 2021 à 19heures.

⁸⁴ Le Monde Afrique, "Manifestation d'opposants au franc CFA en Afrique et en région parisienne", https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/09/18/manifestations-d-opposants-au-franc-cfa-en-afrique-et-en-region-parisienne_518720_3212.html, consulté le 18 mai 2022 à 15heures.

Cette stratégie lui permet de contourner le trésor français dans ses échanges. Malgré ces multiples stratégies, elles demeurent limitées à cause du principe du fonctionnement de la monnaie⁸⁵.

Selon une étude d'Olarinmoye Omobolaji sur les nouvelles politiques de coopération militaire et économique française en Afrique noire, cette zone placée sous la responsabilité opérationnelle de la France comprenait la partie du continent africain correspondant à la façade maritime ouverte à la partie méridionale de l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique Australe⁸⁶. Une étude du colonel Colin présentait en 1964 cette zone comme le prolongement de l'Europe occidentale permettant de dominer l'Atlantique Sud et de menacer l'Atlantique Nord. Elle avait été conçue à la fois comme le flanc et l'arrière du dispositif européen du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), comme la couverture de la partie vulnérable du continent américain, comme un ensemble de points de contrôle des lignes de communication maritimes dans l'Atlantique central et aérien vers l'Orient et l'Extrême Orient.

L'hypothèse de contrôle par un adversaire de cette zone stratégique induisait le risque de voir ce dernier pénétrer au cœur de l'alliance atlantique, de dominer l'Europe et l'Atlantique Sud et de menacer l'Atlantique Nord⁸⁷. Aujourd'hui, le Golfe de Guinée bénéficie du statut "*Oil Diamond Heatland*" du monde tropical. De ce fait, il constitue une entité sous régionale que plusieurs découpages géopolitiques du XXI^e siècle reconnaissent comme une "zone utile" s'inscrivant dans le registre des "espaces pivots" pour les grandes puissances désireuses de réduire leurs dépendances énergétiques vis-à-vis du Moyen-Orient⁸⁸. Cela nous permet de comprendre aisément toute la manœuvre française à pérenniser sa domination dans cette zone surtout pour les pays dans lesquels elle contrôle la monnaie et l'armée.

La France est loin de renoncer à sa "mission de gendarme de l'Afrique". La raison est qu'en plus d'être son "étranger proche", l'Afrique se trouve aussi être l'un de ses atouts dans un monde en proie à la polarisation des puissances avec le concours naïf de certains chefs d'États africains, héritiers lointains ou proches de l'assimilation de certains réseaux politiques. Le clientélisme s'active, l'élan politicien africain feint le nationalisme. Du coup, les sphères d'influence s'étendent, les populations africaines vivent dans l'illusion et leurs dirigeants ne sont pas près de couper le cordon ombilical colonial. Il faut à tout prix entretenir la tradition de

⁸⁵ Anonyme, 54 ans environ, cadre à la Banque africaine de Développement.

⁸⁶ G. Csurgai, *Les enjeux géopolitiques des ressources naturelles*, Genève, Centre international d'Études Géopolitiques, 2010, pp 60-62.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*

peur de perdre le prestige du petit roi. La France assure ses privilèges d'abord, l'intérêt national ensuite, donc un avenir incertain pour les économies du Golfe de Guinée.

2. La passivité des chefs d'État des pays du Golfe de Guinée face aux dérives étrangères

La libéralisation économique orchestrée par la mondialisation a entraîné une croissance exponentielle des investissements directs étrangers. Depuis 2003, le nombre des investissements directs étrangers (IDE) présents en Afrique a connu une croissance spectaculaire. Les nombreux avantages internationaux liés à la baisse des barrières douanières et de la main-d'œuvre bon marché ont joué un rôle dans l'explosion de ces investissements. Selon le rapport sur la promotion et l'application de principe tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale en Afrique du 30 novembre au 03 décembre 2015 à Addis-Abeba, la croissance économique de l'Afrique est passée de 3,7% en 2013 à 3,9% en 2014⁸⁹. Cette hausse de croissance, d'après ce rapport, est la résultante de l'augmentation du volume des IDE qui sont un moteur de croissance économique. Les activités de ces derniers contribuent à la création des emplois dans un environnement où la pauvreté et le chômage sont l'apanage de la population. Cette précarité dans laquelle vivent ces populations les rend vulnérables face à certaines entreprises où ils sont parfois obligés de travailler comme des esclaves pour un salaire insignifiant ; ceci, parfois, dans des conditions de travail inhumain sous le regard complice ou impuissant de leurs gouvernements.

Selon une enquête de l'Organisation internationale du Travail en 2012, près de 21 millions de personnes, dont les 25% âgés de moins de 18 ans, se trouvaient dans une situation d'exploitation humaine⁹⁰. Il est souvent coutume que les multinationales ou leurs filiales fassent l'objet des scandales en ce qui concerne le non-respect des droits de travailleurs au sein de leurs structures. On a les cas de *Victoria's Secret*⁹¹ accusé d'exploiter les enfants dans les champs de coton au Burkina Faso ou le cas de *Nike*⁹² aussi accusé dans les années 1990 de faire travailler des ouvriers dans des conditions déplorables⁹³. Malgré toutes ces dénonciations, plusieurs entreprises étrangères, localisées dans le Golfe de Guinée, continuent d'exploiter leurs ouvriers.

⁸⁹ "Rapport sur la promotion et l'application de principe tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale en Afrique", du 30 novembre au 03 décembre 2015 à Addis-Abeba, p.15.

⁹⁰ P. Prescott, "Le côté obscur des multinationales", in *Diplomatie, Géopolitique des multinationales : les nouveaux maîtres du monde ?*, n°29, octobre-novembre 2015, p.86.

⁹¹ Victoria's secret est une marque est un organisme de vente de lingerie américaine de vêtement fashion ainsi que de produit de beauté destinés aux femmes.

⁹² Nike est une société américaine créée en 1968 par Philip Knight et Bill Bowerman. Basée à Beaverton dans l'Oregon, elle est spécialisée dans les articles de sport.

⁹³ Prescott, "Le côté obscur des multinationales...", p.86.

L'émergence économique de la Chine a poussé cette dernière à la conquête du monde grâce à ses entreprises et multinationales. Si jusqu'en 2000 les investissements chinois n'étaient pas assez représentatifs à l'étranger, on constate qu'ils ont été multipliés par cent en quatorze ans et le nombre va grandissant. Porté vers les investissements énergétiques (la recherche et la sécurisation des matières premières), la conjoncture économique mondiale avait contraint la Chine à diversifier ses secteurs d'activités et ses zones géographiques d'investissements⁹⁴. La Chine s'inscrit ainsi dans une logique de conquête de nouveaux marchés. Suite à l'ouverture de son marché consécutive à son entrée à l'OMC, les grandes entreprises chinoises se sont senties menacées, baignant ainsi dans un océan rouge rempli de sang. Il était temps pour elle de s'intéresser davantage à un nouvel océan bleu⁹⁵. L'Afrique devint ainsi la nouvelle destination des investissements chinois à l'étranger. Affichant ainsi un grand intérêt pour le pétrole africain et ses ressources pour alimenter ses entreprises en plein essor, Pékin n'a cessé de multiplier des stratégies. Pour ce faire, il a signé plusieurs accords de prospection et de production pétrolière avec les gouvernements africains⁹⁶. Outre le secteur minier, les entreprises chinoises ont aussi pénétré le secteur agricole, de la pêche et des travaux publics⁹⁷.

Cette invasion des entreprises et multinationales chinoises en Afrique n'est pas sans conséquence, bien qu'employant les Africains. Du côté africain et de certaines ONG, plusieurs voix se levèrent pour dénoncer les mauvaises pratiques de la part des entreprises chinoises. Des exploitations illégales et abusives des ressources naturelles sans aucun respect des normes environnementales au mauvais des traitements réservés aux employés nationaux, il était temps que les gouvernements des pays africains y accordent un intérêt en prenant en compte les plaintes des populations⁹⁸. Si les relations qui lient la Chine à nombre de pays africains se consolident de jour en jour⁹⁹, il est aussi important de rappeler que le niveau de bavures de la part des entreprises chinoises croit de façon exponentielle. Les populations locales reprochent

⁹⁴ J. F. Huchet, "Les multinationales chinoises à la conquête du monde", in *Diplomatie, Géopolitique des multinationales : les nouveaux maîtres du monde ?*, n°29, octobre-novembre 2015, p. 43.

⁹⁵ W. Chan Kim et R. Mauborgne, *Stratégie océan bleu comment créer de nouveaux espaces stratégiques*, Paris, Nouveaux Horizons, 2005. p.13.

⁹⁶ A. Yaw Baah et H. Jauch, "Investissements chinois en Afrique : conditions et relations professionnelles", *Alternative Sud*, Vol 18, n°63, 2011, p. 2.

⁹⁷ *Ibid.* p.5.

⁹⁸ Chan-Fishel, "Environnemental impact: more of the same?", in Manji et Marks'(eds) *African perspective on China in Africa*, Nairobi/Oxford, Fahamu&Pambazuka, 2007, p. 10.

⁹⁹ Les investissements chinois en Afrique contrairement aux investissements occidentaux sont publics ou soit financés par le gouvernement chinois. Lors du Forum Chine Afrique 2006 à Pékin, plusieurs entreprises se sont engagées à investir dans les secteurs de l'assurance, les finances, la technologie, l'équipement et l'énergie. Ces investissements prévoyaient une autoroute au Nigeria et un projet de centrale électrique de 400 megawatts à Bui au Ghana dont le montant s'estimait à 622millions de Dollars. Voir Yaw Baah et Jauch, "Investissements chinois en Afrique ...", P.5.

aux entreprises chinoises de privilégier la main-d'œuvre chinoise par rapport à la main d'œuvre nationale.

Au Ghana par l'exemple, l'entreprise *Shanghai Construction Group*, chargée de la construction du stade de Takoradi, avait importé près de la moitié de sa main-d'œuvre de la Chine. Sur les 230 employés devant assurer les travaux, 150 étaient des Chinois contre 80 nationaux seulement¹⁰⁰. Le même constat avait été fait en Angola où près de 25 000 ouvriers chinois se retrouvaient dans le pays pour des travaux dans leurs entreprises au mépris de la main-d'œuvre nationale¹⁰¹. Des cas similaires sont légion dans plusieurs autres pays africains. Le Nigéria, la Sierra-Léone, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée¹⁰² sont des exemples. Quand bien même ces derniers décident de recruter la main-d'œuvre locale en abondance, c'est pour assurer des tâches de manœuvre dans des conditions précaires. C'est le cas du chantier de la centrale électrique de Bui au Ghana par l'entreprise chinoise, Synohydro, qui employait 560 Ghanéens contre 110 Chinois. Ces ouvriers se plaignaient des mauvaises conditions de travail auprès de leurs employeurs chinois. Les ouvriers ne disposaient pas des équipements appropriés pour les chantiers tels que les bottes, les gants et les casques pour leur sécurité physique. Ils dénonçaient aussi le manque de contrat de travail, d'assurance et les salaires relativement bas. Un ouvrier gagnait en moyenne trois dollars, soit 80 dollars par mois pour une journée de travail qui varie entre 09 et 10 heures¹⁰³.

Au Togo, une enquête de l'observateur Frédéric Attipou, pour le compte de France 24, télévision pour l'émission ligne directe, est allé à la rencontre des employés des entreprises chinoises. Au sortir de cet entretien, il ressort de ces derniers que les employés dénoncent les mauvaises conditions dans lesquelles ils travaillent. D'autres l'assimilent à l'esclavage. Ils sont constamment battus par leurs employeurs chinois (des gifles et des coups sur la tête). Les ouvriers dans les chantiers travaillent pieds nus, sans gants, pas de chaussures de sécurité adaptées, sans casques et perçoivent en moyenne l'équivalent de 03 euros par jour¹⁰⁴. Pour les employés ouvriers, Simon AKpan et Sédoufian Kouamé de la Société nationale chinoise des Travaux de Ponts et Chaussées(SNCTPC) au micro de Frédéric Attipou déplorent le traitement

¹⁰⁰Yaw Baah et Jauch, "Investissements chinois en Afrique ..., p.6.

¹⁰¹ *Ibid.*8.

¹⁰² *Ibid.*6.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Observers.france24.com>afrique, Les observateurs, l'actualité internationale au travers des témoignages directs des citoyens au cœur des événements. Consulté le 13 août 2021 à 14heures.

que leur infligent leurs patrons chinois. Ils sont méprisés, humiliés et traités par ces derniers de macaques¹⁰⁵.

Plus loin encore dans un autre site travail cette fois-ci dans une carrière toujours gérée par la même entreprise, les témoignages de mauvaises conditions de travail sont recueillis. Lavan Kossi, 28 ans, ouvrier dans cette entreprise, avaient perdu l'usage de sa main et de son œil à cause des conditions de précarité dans lesquelles il travaillait dans cette mine. Les employés étaient contraints de s'exercer au dynamitage des carrières sans avoir été formés au préalable et ne disposaient d'aucun équipement de sécurité à cet effet¹⁰⁶. Outre la SNCTPC qui est constamment accusée de maltraiter ses ouvriers, on a également les entreprises *Weihai International Economic Technical Cooperative co* (WIETC) et *China Airport Construction Group Corporation* (CACC), dont les plaintes semblent être les mêmes de la part des ouvriers locaux¹⁰⁷. Ces entreprises étaient chargées de la construction de la nouvelle aérogare de l'aéroport international Gnassimé Eyadema. Au sein de ces structures, les ouvriers n'ont cessé de se plaindre de mauvaises conditions dans lesquelles ils travaillent et les salaires relativement bas, pour de longues journées de travail parfois sans pause et sans ration alimentaire convenable. Emmanuel, maçon togolais et par ailleurs ouvrier licencié de cette entreprise, s'est confié aux observateurs de France24. Dans son récit, il décrivait les conditions dans lesquelles il travaillait, notamment le manque d'équipements pour les travaux auxquels ils étaient soumis. Ils travaillaient de 17heures à 07heures pour une ration alimentaire minable.

D'un autre côté, les Chinois avaient droit aux nouveaux équipements dès lors que les autres étaient usés, tandis que les ouvriers locaux travaillaient à mains nues. Pour le même rendement, et voire plus, ils étaient rémunérés à hauteur de 2400 FCFA jour contre 22 500 FCFA pour les Chinois. Les mêmes plaintes avaient été recueillies dans le chantier de la construction du barrage de Bui au Ghana. Sur cette photo ci-dessous, on peut voir des ouvriers togolais du chantier de l'aménagement de l'aérogare en grève. Ils avaient pris d'assaut l'entrée principale du ministère du Travail pour dénoncer les conditions de travail et les injustices de la part de leur employeur chinois. Entre autres injustices, on note des licenciements abusifs et des dédommagements pour des congés non pris en charge. Ils furent soutenus, lors de cette grève,

¹⁰⁵ Observers.france24.com>afrique, Les observateurs, l'actualité internationale au travers des témoignages directs des citoyens au cœur des événements. Consulté le 13 août 2021 à 14heures.

¹⁰⁶ *Idem.*

¹⁰⁷ *Idem.*

par le Mouvement Martin Luther King (MMLK), le Parti des Travailleurs et le député Alphonse Kpogo¹⁰⁸.

Photo 1: Manifestation des ouvriers togolais devant le ministère de travail, dénonçant leurs mauvaises conditions de travail dans les chantiers gérés par les Chinois



Source : www.ituc-africa.org consulté le 16 juillet 2021 à 15heures.

En République démocratique du Congo, les ouvriers locaux employés dans les entreprises chinoises dénonçaient le même traitement (salaires très bas, le manque d'équipements pour leur protection physique, pas de contrat de travail, encore moins une assurance maladie). Dans une vidéo publiée sur la page Facebook "Reso 100fil congolais le 30 juin 2021, on a vu un ouvrier congolais se battre physiquement avec un Chinois dans un site de travail. Une capture d'écran a permis d'avoir cette image illustrative. Selon les informations collectées par la rédaction des observateurs de France 24 auprès d'un ouvrier, cette altercation est la résultante des humiliations reçues par ce dernier de la part de son patron chinois. En plus de cela, les ouvriers sur le site de travail de l'entreprise Tenke Fungurumé Mining étaient, en grève pour la réduction de leurs primes. Au lieu de 250 dollars négociés au départ par ouvriers du chantier, les responsables de l'entreprise Majengo qui sous-traitaient la construction avaient réduit leurs

¹⁰⁸ Créé en 2005 par le pasteur Edoh Kkomi, le MMLK est la voix des sans voix pour la protection, la défense et la promotion des droits de l'homme. C'est un mouvement apolitique s'inspire des idéaux du Dr Martin Luther King Junior pour mener ses actions. Quant au Parti des Travailleurs, ses objectifs sont la suppression de toutes les formes d'inégalités, d'exploitation et d'aliénation. Le député Alphonse Kpogo, est réputé proche du peuple et toujours actif dans des mouvements de défense des droits humains. Il est courant de le voir marcher au côté du peuple de la rue.

primes à 55 dollars. Ces ouvriers ne cessaient de dénoncer leurs misères auprès de leurs employeurs chinois¹⁰⁹.

Photo 2: Image illustrative d’une altercation entre un ouvrier congolais et son employeur chinois



Source : <https://youtu.be/uQHIP67SSi0> bagarre entre un employeur chinois et son employé congolais, consulté le 17 juillet 2021 à 09 heures.

Au Cameroun, plusieurs ouvriers des entreprises chinoises se sont confiés aux observateurs, aux journalistes et à certaines ONG pour décrire leurs mauvaises conditions de travail. Dans les entreprises Huawei Technologies, engagées dans la construction de la fibre optique, la China First Highway Engineering Company Ltd, chargée de la construction de l’autoroute Douala Yaoundé ou encore Sino-Cam IKO, chargée de l’exploitation du Centre Pilote agricole, les plaintes sont identiques : absence de sécurité sociale, salaire dérisoire, manque d’équipements de sécurité et de contrat de travail. Les ouvriers ont indiqué qu’ils avaient droit à une paire de bottes et de gants par an en saison pluvieuse. Ils sont rémunérés à 1000 FCFA par jour, soit un euro et demi¹¹⁰.

¹⁰⁹Observers.france24.com>afrique, Les observateurs, l’actualité internationale au travers des témoignages directs des citoyens au cœur des événements. Consulté le 13 août 2021 à 14heures.

¹¹⁰ J. B. Tagne, 45 ans environ, journaliste indépendant, Yaoundé le 20 juillet, 2021, J. Assamba, environ 46ans, E. P. Mouth Essamba, Keman Essama, employés de la plantation chinoise, Nanga-Eboko, août , 2021.

Cette attitude de la part des entreprises chinoises dans les États du Golfe de Guinée traduit sans doute la logique d'un impérialisme économique qui se rapproche idéalement de celui de ses concurrents traditionnels (États-Unis, France et Russie) dans la mesure où les objectifs sont les mêmes, les enjeux sont identiques, mais les politiques variées. C'est le portrait tout craché d'une guerre économique en pleine effervescence. La Chine, à la différence des autres, ne dissimule pas son jeu. De Kampala à Dakar, de Yaoundé à Abuja en passant par Accra, Lomé, Libreville, Kinshasa, Brazzaville, Abidjan, Luanda pour ne citer que ceux-là, l'invasion économique chinoise est inquiétante. De l'achat des terres arables, sans toutefois oublier l'emprise des marchés par les commerçants et les produits chinois et les grands contrats décrochés pour la réalisation des infrastructures d'envergures, on voudrait bien comprendre les projets inavoués de cette ruée chinoise en Afrique.

Une étude menée par l'Institut sud-africain des Affaires étrangères de l'Université de Witwatersrand de Johannesburg estimait déjà la population chinoise à environ un million sur le continent en 2007. Un chiffre inquiétant, car les Africains redoutaient que la Chine leur déverse le trop-plein de sa population. Les mêmes cas ont été signalés au Ghana où en l'espace de trois ans, la population chinoise a été multipliée par 12. De 500 en 2001 à 6000 en 2004. Il en est de même en Angola où elle était estimée à 25000 en 2008¹¹¹.

Au Cameroun en 2011, il avait été annoncé l'arrivée de près de 2000 Chinois dans la localité de Ndjore dans le département la Haute Sanaga¹¹². À côté de cette expansion démographique, les Chinois achètent de plus en plus des terres arables dans les pays frontaliers au Golfe de Guinée ou prennent des baux de 40 à 99 ans. C'est le cas de la Côte d'Ivoire où près de 3000 ha furent cédés à l'entreprise chinoise *Hua Seng ou Sichuan Huansen* pour la culture du riz dans la région de Cavally à l'ouest du pays. Une autre parcelle de 2000 ha a été cédée à *Sinochem International* pour le reboisement et la culture du riz dans le district d'Abidjan¹¹³. En République démocratique du Congo, ils opèrent de la même façon en occupant de grandes surfaces cultivables. En République du Cameroun, ils convoitent près de 14000 ha de terres situées sur les berges de la Sanaga pour la culture du riz, au travers de l'entreprise *Sinocam-Iko*¹¹⁴. Les populations locales se sont vues expulsées de leurs terres au profit des Chinois qui se réclamaient propriétaires.

¹¹¹ Yaw Baah et Jauch, Investissements chinois en Afrique ..., p.5.

¹¹² Observers .france24.com>afrique, Les observateurs, l'actualité internationale au travers des témoignages directs des citoyens au cœur des événements. Consulté le 13 août 2021 à 14heures.

¹¹³ Des chinois veulent investir dans la riziculture en Côte d'Ivoire, panapress.com, 25 avril 2007, <http://www.panapress.com/des-chinois-veulent-investir-dans-la-riziculture-en-cote-d-ivoire-12-646501-4-lang2-index.html>, consulté le 16 août 2021 à 16heures.

¹¹⁴ J. B. Tagne, 45 ans environ, journaliste indépendant, Yaoundé le 20 juillet, 2021

À ce rythme, la Chine risque à terme de contrôler une bonne production de la chaîne céréalière des pays du Golfe de Guinée. Or, qui dit contrôle de la production dit économie. Outre le volet agricole, il faut noter que depuis les années 2000, les 50% des infrastructures africaines soient financés et réalisés par les entreprises chinoises¹¹⁵. En Côte d'Ivoire entre 1994 et 2012, 07 entreprises chinoises (COVEC, DTE, CNCTPC, YIPWO *Agro-Industrial*, SIMED, AFECC et CGC) ont décroché 40 appels d'offres pour la réalisation de plusieurs infrastructures. Le tableau ci-après donne des détails à ce sujet.

¹¹⁵Michel Meyer, les limites "du miracle" chinois-Jeune Afrique" <https://www.jeuneafrique.com/206695/société/les-limites-du-miracle-chinois-en-afrique/> consulté le 17 août 2021 à 16heures.

Tableau n° 14: Récapitulatif de quelques appels d'offres remportés par les sociétés chinoises et les entreprises à capitaux chinois en Côte d'Ivoire entre 1996 et 2008.

Sociétés	Date	Type s	Montant en euro	Lieu	description
COVEC	février 1996	AOO	6994957	Bondoukou- Bouna	Aménagement de la route Bondoukou- Bouna
COVEC	février 1997	GAG	499283	Abidjan	Réhabilitation du stade Houphouët Boigny
COVEC	mai 1997	AOR	865933	Yopougon(Ab idjan)	Construction du bâtiment D4 de la cité policière de Yopougon
COVEC	avril 1998	AOO	963795		Aménagement des Basfonds dans l'ouest de la RCI (riziculture)
COVEC	mai 1998	AOO	280216	Abidjan	Construction et équipement d'un amphithéâtre (Université de Cocody)
COVEC	juillet 1999	AOO	276134	Bouaké	Construction d'un laboratoire d'anatomie (Université de Bouaké)
CNCTPC	janvier 2001	AOO	706867	Koumassi (Abidjan)	Travaux de voirie à Koumassi
YITWO	Décembre 2003	LVC M	25915		Livraison d'un véhicule de type tracteur
DTE	septembre 2007		106714		Acquisition de 20 motoculteurs
YITWO	octobre 2004	LCV M	38112		Livraison d'un véhicule de type tracteur
SIMED	octobre 2005	AOO	37027		Fournitures des consommables pharmaceutiques
CGC	juin 2007		4568455		Réalisation de 500 forages d'exploitation équipés de pompes
AFECC	octobre 2007	GAG	2103796	Yamoussoukr o	Travaux d'équipements à l'hôtel des députés de Yamoussoukro
CGC	avril 2008		429869		Réalisation de 57 forages d'exploitation et de 10 forages piézomètres
CGC	Avril 2008		617634		Réalisation de 10 systèmes HVA (hydraulique villageoise améliorée)
CGC	novembre 2008		494367	Tanda	Alimentation en eau potable (plusieurs localités, sous-préfecture de Tanda)

COVEC : China Overseas Engineering Group

CNCTPC : Compagnie nationale chinoise de Ponts et Chaussées

DTE : Datong Entreprise Group

YITWO : Agro-Industrial

AFECC : Anhui Foreign Economic Construction

SIMED : Société Internationale Médicale
CGC : *China Geo-Engineering Corporation*

Source : X. Aurégan, " Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire : la puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine", Thèse de Doctorat /Ph. D. en géographie, Université Paris VIII, 2014, pp.462-463.

Il est par contre important de rappeler à la lumière de ce tableau que cette pénétration chinoise en Côte d'Ivoire n'a pas laissé les concurrents traditionnels indifférents, en l'occurrence la France. Pour exprimer son inquiétude face à cette invasion économique de ce qui a toujours été considéré comme son pré carré, le service économique de l'ambassade de France en Côte d'Ivoire adressa une série de correspondances à Paris à cet effet. Dans une note datant de 2009 intitulée " Relations économiques entre la Chine et la Côte d'Ivoire", le service économique déplorait une invasion des marchés ivoiriens des marchandises chinoises. Il dénonçait, entre autres, l'affaiblissement des institutions démocratiques favorisé par les partenaires chinois qui ne sont pas exigeants avec les chefs d'États africains¹¹⁶.

En outre, il avait aussi été constaté de la part des Français une concurrence déloyale de la part des Chinois pratiquant des prix plus bas que les autres, en raison de la précarité dans laquelle vivent les populations. Dans une seconde note datée du 19 novembre 2009, les Français accusaient les Chinois d'inonder le secteur textile ivoirien des produits de contrebande et de contrefaçon en complicité avec les proches du pouvoir (du Président Laurent Koudou Gbagbo).

Pour faire face à cette concurrence grandissante qui menaçait leurs intérêts économiques, les Français avaient décidé de prendre les précautions suivantes : s'inspirer de l'approche chinoise en proposant des prix concurrentiels sans plus s'attarder sur les exigences de qualité. Les entreprises françaises, dans la logique de préserver leurs parts marchés, avaient décidé de proposer à l'avenir au marché africain des produits d'origine chinoise transitant par la France. Toutefois, elles devaient davantage nouer plus de partenariats avec les structures d'appui locales que sont le Service économique, la Chambre de Commerce et d'Industrie française. Ces derniers étaient en mesure d'offrir une certaine facilitation auprès du patronat, de la Chambre de Commerce ivoirien, des syndicats professionnels, des financiers, des consultants marketing. Les entreprises françaises devaient renforcer leurs positions dans les pays d'Afrique pour tirer les avantages de grandes infrastructures financées par la Chine, même si l'avancée des entreprises chinoises de télécommunication ZTE et *Huawei* menacent les parts de marché d'*Alcatel Lucent*, sans compter la rude concurrence menée par le groupe chinois *Rimco* dans la

¹¹⁶ Aurégan, " Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire ...", pp.314-315.

distribution automobile à la filiale du groupe *Pinault-Pintemps-Redoute* (CFAO-Technologie)¹¹⁷.

Si les dirigeants politiques africains feignent d'accepter cette réalité, ils l'épousent quand même. Violer le contrat social qui les lie à leurs populations constitue l'évidence du télescopage de l'intérêt national. Démagogie au sommet de l'État, laxisme au rez de chaussée social, il va sans dire que la Chine est à la manœuvre en amont et en aval. L'Empire du Milieu a compris qu'il fallait diviser pour mieux régner. Elle a fait usage de son pouvoir financier qu'elle a greffé au marasme de la gouvernance qui sévit dans les pays africains pour se tailler la part du lion et tenir à l'écart ses potentiels concurrents traditionnels sur le territoire africain, en l'occurrence ceux frontaliers au Golfe de Guinée. Cela est d'autant visible dans les discours africains. Pour le porte-parole du Kenya, Alfred Mutua :

Les Chinois ne lient pas leur activité économique et leur aide à des conditions politiques. Vous n'entendrez jamais des Chinois dire qu'ils ne mèneront pas à bien parce que notre gouvernement n'a pas fait tout son possible pour lutter contre la corruption. S'ils disent qu'ils vont construire une route, ils la construiront. Les Chinois font plus que le G8 pour éradiquer la pauvreté. Si les pays du G8 avaient voulu reconstruire le stade, on en serait à organiser les réunions ! Les Chinois viennent et le font. Ils n'organisent pas des réunions et ne font pas réaliser les évaluations sur l'impact de l'environnement, sur les droits de l'Homme, la mauvaise et la bonne gouvernance. Je ne dis pas que c'est bien, je dis juste que l'investissement chinois est efficace¹¹⁸.

C'est dans le même ordre d'idée que le représentant du gouvernement sierra-léonais fit cette déclaration :

La plupart des entreprises européennes ont abandonné la Sierra Léone il y a bien longtemps. Mais là où les partenaires habituels voient des difficultés, les Chinois eux voient des opportunités. Ils sont les nouveaux pionniers et, bien que les gestionnaires européens de l'aide et des ministères des affaires étrangères européens ne semblent pas l'avoir remarqué, ils sont en train de changer la face de notre continent¹¹⁹.

Elle se sert des outils de démocratie brandis par l'Occident pour faire diversion. D'aucuns posent la question de savoir comment elle procède. À ceci, il faut répondre en présentant non pas la démocratie, mais une "démocrachine". Cette démocratie consiste à tout permettre au nom de la non-ingérence : c'est aussi cela la démocratie. Ce que l'Empire du Milieu veut faire comprendre c'est qu'il ne s'agit pas d'une démocratie des populations, mais une démocratie des États, c'est-à-dire, celle qui se limite au sommet de l'État. Elles sont caractérisées par la signature des accords suicidaires pour les populations et la coupure des rubans pour l'inauguration des cimetières des économies africaines sous le label de l'aide chinoise à l'Afrique, la coopération sino-africaine ou encore la coopération gagnant-gagnant. À ce stade,

¹¹⁷ Aurégan, "Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire ...", pp.314-315.

¹¹⁸ Ndubisi Obiorah, "Qui a peur de la Chine en Afrique ? de nouveaux défis pour la société civile africaine", p. 118, www.cetri.be, consulté le 02 février 2022 à 16 heures.

¹¹⁹ *Idem*.

on se rend à l'évidence d'une colonisation programmée ou l'expression de la création d'un océan bleu. Il suffit de prendre un vécu historique et de faire un rapprochement des vagues successives d'occupation des territoires africains à la période précoloniale et coloniale pour mieux comprendre ce qu'il en est exactement. Sauf que cette fois-ci, elle a pris une forme moderne où les armes économiques ont remplacé les méthodes conventionnelles.

Pékin sait que les dirigeants africains sont frileux du pouvoir politique ; ce qui leur donne une bonne marge de manœuvre pour passer à l'offensive économique. À cette allure, il faut craindre que les décisions politiques soient influencées par le pouvoir financier de Pékin. Duplication des conventions, concessions financières, amitié hypocrite, la Chine devient à ce titre co-bailleur et co-proprétaire de certains États du Golfe de Guinée. Elle peut donc se permettre, en tant qu'actionnaire majoritaire, de traiter les nationaux comme bon lui semble, de bafouer les lois sans être inquiétée et ce sont les peuples africains qui en pâtissent, sous le regard complice et impuissant de leurs dirigeants. Manifestations par-ci, revendications syndicales par-là, affrontements physiques d'un autre côté, la liste est loin d'être exhaustive. On est au bord de la dérive du fait de la passivité des chefs d'Africains du Golfe de Guinée devenue une pathologie politique. Que les chefs d'État africains de la région le fassent à dessein ou pas, une chose est certaine, c'est qu'ils ne réalisent pas qu'après que la Chine ait occupé les espaces territoriaux, elle va occuper l'espace extraterritorial convoité par ses adversaires. Il faut donc s'attirer des bonnes grâces de la diplomatie des rétro-commissions pour se frayer un chemin dans le Golfe de Guinée. C'est à ce titre qu'elle courtise les chefs d'État, membres de la fameuse commission du Golfe de Guinée.

La vague de bouleversement géo-politique et géo-économique que traverse le monde actuellement doit constituer une opportunité à saisir pour les chefs d'État du Golfe de Guinée. Longtemps resté à la traine, il est temps pour ces derniers de parler d'une seule voix pour la libération de l'économie de la région. Une libération qui passe par une affirmation de leur puissance au sein de ces différentes organisations internationales dont ils sont membres, s'imposer comme un acteur commercial de poids qui compte et dispose des moyens pour financer son développement, la mise en place de nouveaux paradigmes pour une refondation porteuse d'espoir et d'innovation pour la jeunesse africaine. À l'exemple de la Chine et des autres pays industrialisés, les chefs d'États africains doivent prendre conscience des limites de leurs modèles économiques. Pour ce faire, ces derniers doivent redéfinir leurs stratégies économiques, en les planifiant autour des axes suivants :

- les plans décennaux et quinquennaux et d'autres programmes, qui devraient permettre aux pays africains de se projeter à court, moyen et long terme et, planifier les ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs ;
- l'élaboration d'une puissante diplomatie économique pour commercer avec les autres États ;
- influencer et créer un système normatif économique mondial à travers les institutions internationales pour favoriser son économie.

DEUXIÈME PARTIE : LA MAIN-BASSE DES MULTINATIONALES

Les discours politiques sur les firmes et multinationales forcent le respect et l'admiration dus aux élans humanitaires. Une trompe en l'œil quand il s'agit des questions économiques, du coup, la soutane humanitaire prend la forme d'une guerre à gage en raison des acteurs réels ou / et supposés à l'œuvre dans cette combine. Une observation que beaucoup à dessein feignent de ne pas connaître.

Pourtant, le mal est profond et la bataille inévitable. Ce que les politiques et les mafieux essayent de cicatriser avec des discours politiques et des soi-disant questions de sécurité humanitaires. L'expression multinationale en elle-même parle, de par sa complexité étymologique. Qu'est-ce qu'une multinationale ? L'on voit clairement dans son découpage littéraire une souveraineté plurielle et, en même temps, ambiguë. Les idéalistes, les socialistes radicaux, les mondialistes voient en cela l'ère d'un renouveau mondial, une mondialisation des libertés et une intégration des souverainetés, le scénario parfait d'un monde en sécurité.

Or, les néoréalistes et les réalistes voient en cela les instruments de la future Grande guerre économique qui se prépare. Si Francis Fukuyama avait parlé de la fin de l'histoire, pour les néoréalistes et réalistes, c'est le début de l'histoire. La montée en puissance des multinationales a fondamentalement modifié le jeu économique mondial. Le caractère varié de leur identité et la pléthore de leurs filiales impose aux États, en particulier, et au monde, en général, la logique d'une guerre économique.

Au-delà de l'espace politique, son influence s'applique aux espaces géographiques et numériques. On est au bord de la fin de la souveraineté étatique, soit l'implosion des structures classiques : c'est l'ère des multinationales. Les États ne sont plus les seuls à dominer la scène internationale. Les décisions les plus importantes de l'histoire de l'humanité sont désormais dictées par un minuscule groupe d'hommes d'affaires. Ces empires économiques sont devenus les nouveaux maîtres du monde¹.

¹ Ali Laïdi, *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 2016, pp 442-443.

CHAPITRE V : L’AFFRONTEMENT SINO-AMÉRICAIN AUTOUR DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

La bataille autour des ressources énergétiques bat son plein dans un monde en proie au changement des paradigmes et à la course au développement, entraînant avec elle des rivalités entre nations, peuples et entreprises. De plus, la découverte des dérivés desdites ressources et la crise énergétique alimentée par les progrès scientifiques, techniques et technologiques a amplifié le phénomène. Les feutres de la conquête de l’hégémonie mondiale ont transformé le monde en une zone rouge. Entre concessions et obsessions, les grandes puissances sont au bord du chaos. Washington et Pékin se livrent discrètement une bataille politique sans merci pour s’assurer une victoire économique secrète dans le Golfe de Guinée. Personne n’est prêt à lâcher du lest, tout le monde se prête au jeu, surtout les multinationales. À bas le droit, vive les enjeux ! Les diplomaties se côtoient, les multinationales se frottent, les ressources sont énormes, vitales et potentiellement déterminantes pour être aux commandes des siècles à venir.

I. LES INVESTISSEMENTS CHINOIS DANS LE GOLFE DE GUINÉE : UNE STRATÉGIE DE CONTRÔLE DU SECTEUR MINIER ET PÉTROLIER

Les industries extractives de minerais sont aussi vieilles que le monde. Avec les progrès scientifiques et technologiques, la demande n’a cessé de croître. Pour les pays comme la Chine qui ambitionnent d’être la première puissance technologique d’ici 2030, il faut satisfaire la demande du consommateur et s’assurer un approvisionnement régulier et permanent pour atteindre cet objectif. Le Golfe de Guinée se présente, à cet effet, comme l’une des solutions miracles. Cet espace géographique de l’Afrique regorge de toutes les ressources dont Pékin rêve. Mais pour y accéder et prendre un contrôle absolu au vu de la présence des entreprises américaines sur le même espace, l’Empire du Milieu a mis sur pied la "stratégie du bouclier chinois" ¹.

1. La promotion des infrastructures en RDC : une politique chinoise d’acquisition des concessions minières.

La Chine est énergivore de par son caractère industriel. Troisième importatrice mondiale de pétrole derrière le Japon et les États-Unis d’Amérique, avec un modèle de développement

¹ R. Loussou Kiki, *La guerre économique fait rage en Afrique*, Paris, VA Éditions, p.18.

essentiellement basé sur l'industrie lourde, elle a importé 30% de sa consommation de pétrole en 2000, 50% en 2007, selon l'Agence Internationale pour l'Énergie. Une demande couverte à 45% par ses importations du Moyen-Orient avec l'Arabie Saoudite comme principal fournisseur².

La montée en puissance du fondamentalisme islamique et de certains groupes terroristes avait poussé la Chine à opter pour une diversification de ses sources d'approvisionnements en hydrocarbures. Le Golfe de Guinée correspond au profil de sa quête énergétique, le prototype idéal des ressources d'un sous-sol prometteur. Il faut le conquérir. Ce qui veut dire, être paré à faire face à l'adversité tant locale qu'étrangère et ce, jusqu'à détenir le monopole de cet espace futuriste. C'est une ambition tout à fait réalisable, mais qui va devoir se frotter au sentiment de supériorité d'une autre grande puissance : les États-Unis. La course aux ressources énergétiques est lancée dans le Golfe de Guinée, devenu la nouvelle destination des entreprises étrangères. L'exploitation des gisements miniers est devenue le nouveau centre d'intérêt des firmes multinationales chinoises et américaines.

Bien que présentant des risques, des défis sécuritaires et environnementaux, cela n'a pas ralenti les élans des entrepreneurs chinois de ce qui fut politiquement considéré autrefois comme le "précarré" français. Parfois stimulés par leur gouvernement, les sociétés et les entrepreneurs chinois voient en l'Afrique un continent à fort potentiel économique. Ce soutien du gouvernement central à ses différentes entreprises joue un rôle capital dans la canalisation des investissements chinois en Afrique. Dans leur plan de développement économique tel que conçu par le parti communiste, l'Afrique constitue une zone stratégique pour hisser une activité à l'échelle internationale³. Pour matérialiser ce plan, la Chine est déjà présente dans cette zone géographique depuis une vingtaine d'années en quête des ressources énergétiques. Grâce à ses entreprises spécialisées dans l'extraction des matières premières et du développement des infrastructures, Pékin veut faire d'elles des multinationales capables de concurrencer les grandes corporations. Cette politique chinoise est qualifiée de *going out* ou acquisition à l'étranger⁴. Elle a pour but de bâtir une relation solide et forte susceptible de servir de levier

² J. P. Ferlui, "Le grand bluff de la Chine au Moyen Orient", in *Le Monde*, www.lemonde.fr, consulté le 27 juin 2021 à 13 heures.

³ C. Alden et al., "Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique mondiale", in *Afrique contemporaine*, n°288, avril 2008, pp.120-121.

⁴ Officiellement lancé en 2001, cette politique est appuyée par l'astucieuse diplomatie sans conditions de Pékin ainsi par les milliards de dollars de réserves en devises étrangères qui ont permis à des entreprises comme *PetroChina*, *ZTC*, ou *Jiangsu International* de prendre pied très rapidement sur les marchés africains. Voir C. Alden et al., "Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique ...", pp.119-133.

d'influence pour l'obtention de certaines facilités (les financements, le soutien diplomatique et parfois politique).

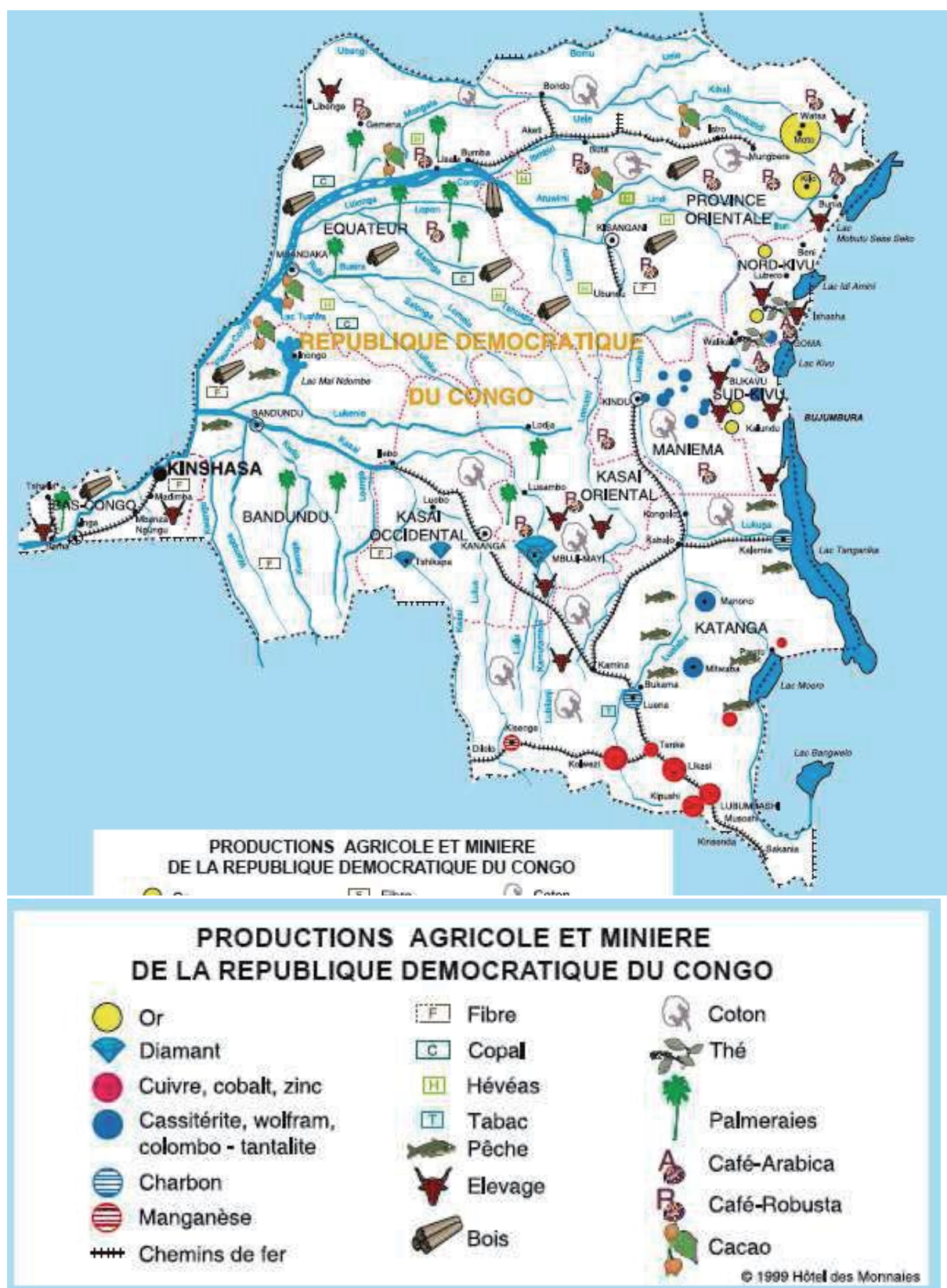
Ayant réussi à faire des propositions alléchantes aux chefs d'État partageant la souveraineté géographique de cette région par le mécanisme de l'octroi des dettes sans condition et à des taux préférentiels et la construction des infrastructures, la Chine a su se frayer un chemin pour stabiliser son accès aux ressources énergétiques. C'est donc grâce à cette stratégie chinoise que l'on retrouve plusieurs grandes firmes chinoises dans l'exploitation de certains gisements miniers, en l'occurrence la Société pétrolière chinoise SINOPEC. Figurant parmi les pays les plus convoités du Golfe de Guinée, la République démocratique du Congo n'a cessé de susciter la convoitise des firmes chinoises où sa présence s'étend dans tous les secteurs d'activités au fil des années.

La RDC est l'un des pays au monde les plus riches en minerais. Elle est dotée d'immenses ressources énergétiques telles que le cobalt, dont elle est le premier producteur mondial avec une production annuelle 74000 tonnes. De plus, elle fournit 70% de ce minerai pour la fabrication des batteries des voitures électriques, une technologie futuriste. Elle est classée comme le premier producteur africain de cuivre avec une production estimée à 1500 000 tonnes par an, sans compter les réserves de diamant de près de 19 millions de carat par an, l'or 23 000 kg par an, zinc 7800 tonnes par an. Les réserves de coltan sont estimées à 80%, les plus grands au monde, essentiel à la fabrication des smartphones. Sans omettre les réserves d'étain, d'uranium, de manganèse, du cuivre, d'uranium, du zinc, de pétrole, de germanium, etc⁵. La RDC constitue un "scandale géologique", pour reprendre les propos du géologue belge Jules Cornet⁶. Une telle artillerie écologique ne laisse pas la Chine indifférente. La carte de la page suivante est une belle illustration de différentes ressources dont regorge la RDC.

⁵ F. Kabwe Omoi, *Ressources minières de la République Démocratique du Congo source de croissance économique et de conflits armés*, Paris, Éditions Universitaires Européennes, 2015, p.9.

⁶ Cette expression de "scandale géologique" provient de l'une des expéditions du géologue belge Jules Cornet prononcée en 1892 pour rendre compte de l'impressionnante diversité et quantité de ressources minières dont regorge le territoire congolais.

Carte 5: Principales ressources minières de la RDC



Source : Kabwe Omoi, *Ressources minières de la République Démocratique du Congo* ..., p.7.

Cependant, le paradoxe économique réside en ceci que la RDC figure au rang des pays les plus pauvres, endettés et politiquement instables au monde. Elle cumule une dette extérieure estimée à de plus de 11 milliards de dollars US en 2008 avec un PIB de 118 dollars US par habitant en 2006, selon la Banque mondiale⁷. Malgré les réformes et les outils théoriques suggérés par cette institution internationale pour la relance de l'économie congolaise particulièrement dans le secteur minier, atout majeur des projets de développement, les résultats économiques sont restés relativement stables, pour ne pas dire catastrophiques⁸. Un avenir incertain se profile pour un pays qui, curieusement, séduit les investisseurs étrangers ; ce qui, pourtant, est contradictoire aux indicateurs des agences de notations internationales qui considèrent la stabilité comme un facteur majeur de promotion ou de destination d'affaires.

Que se passe-t-il réellement dans ce pays riche et pauvre ? La Banque mondiale et le FMI ont les yeux rivés sur l'évolution politique et la cadence économique de ce pays : réformes drastiques, conditionnalités incohérentes, mesures légères pour la stabilité du pays. Ces deux institutions financières internationales et bien d'autres organisations internationales se prêtent ouvertement à ce jeu, et ce, dans tous les pays où les indicateurs économiques sont approximatifs et les modèles de développement incertains, c'est-à-dire loin de garantir un avenir reluisant aux populations. Du coup, ces organisations internationales et d'autres bailleurs de fonds proposent des modèles de gouvernance pour une gestion saine des ressources humaines, financières, minières et environnementales. Sauf que ces réformes, sans cesse ennuyeuses, pour les populations qui n'attendent que de la formule magique, une voie de sortie durable de la pauvreté, ne font que subir les lourdes conséquences des maladroites des politiques qui s'appliquent à la ventilation des projets et des réformes mort-nés. Ces projets n'apportent que désolation et tristesse dans les zones à fort potentiel économique comme la RDC qui est courtisée par les vautours des ressources énergétiques. Le Nord Kivu de la RDC est aujourd'hui le pôle conflictogène par excellence des appétits de la Chine, des États-Unis et bien d'autres.

Pour ce qui est particulièrement de la RDC, dont les réserves minières attirent plus d'une entité tierce, l'on voit bien que le jeu d'influence des organisations internationales à vocation financière et économique pilotée par les grandes puissances, au regard de leur position de contributrices majeures, dictent la loi des réformes dites appropriées pour contrer des éventuelles concurrences à leurs intérêts nationaux. Pourtant, il est admis de tous et surtout des agences de notations économiques d'affaires internationales que la guerre ou encore la crise ne

⁷ Rapport de la mission de la banque mondiale en RDC 2006.

⁸ <http://www.imf.org> consulté le 17 septembre 2021 à 20heures.

riment pas avec les investissements. Il apparaît qu'avec le cas de la RDC, c'est tout le contraire qui se produit. Plus le pays expérimente les défis politiques, donc des incertitudes au plan économique, mieux c'est pour les bailleurs de fonds qui vont imposer des réformes allant dans le sens inavoué de la défense de leurs intérêts nationaux. On assiste à une trêve de l'empathie de l'humanitaire, place à la manipulation pour gagner la bataille économique. On met la presse à gage au service des intérêts économiques pour distraire les avisés de la filouterie des grandes puissances et la véritable communauté internationale. Des fixations sur des élections contestées, des potentiels candidats politiques assurément pour l'avenir de la RDC et de son futur minier, on est proche du scénario d'une révolution de l'impérialisme capitaliste.

La présence des compagnies américaines, par exemple, bien que discrètes, représente une réelle menace à l'influence chinoise dans cette zone et les pays limitrophes. L'exemple du Congo, de la Côte d'Ivoire ou encore du Nigéria traduit l'évidence de cet affrontement. Si l'or noir attise leur appétit, le cobalt, le nickel, le fer ou encore l'uranium constituent les principales ressources énergiques du futur qu'il faudrait capitaliser. Autant battre le fer quand il est encore chaud à travers des manœuvres politiques au service des intérêts économiques.

On peut, dès lors, comprendre tout l'acharnement des multinationales américaines sur le territoire congolais, la percée de Pékin dans cette partie de l'Afrique, malgré la tempête permanente politique et risquée pour leurs entreprises. Les autorités congolaises se lassent et veulent essayer autre chose. La Chine est disposée à combler ce vide, ouverte à des concessions souples, favorables au développement de leurs relations. L'Empire du Milieu a quelque chose de mieux à proposer : la "démocrachine". On libéralise tout et on ne s'ingère pas politiquement. Une telle offre intéressante bat à plat de couture la rigueur fantoche et hypocrite des institutions financières internationales.

L'une des politiques de Pékin consiste aussi à trouver des facilités et des opportunités d'investissements aux entreprises publiques et privées. Les concessions chinoises dans le Golfe Guinée se heurtent aux dynamiques économiques locales, mais davantage à la concurrence étrangère. C'est fort de ces observations que la Chine, au travers d'un groupe de ses entreprises, obtint l'un des plus grands contrats en Afrique. Ce que d'aucuns qualifièrent de "deal" du siècle⁹. Il s'agit d'une convention de collaboration signée entre la RDC et la société chinoise SYNOHYDRO CORPORATION relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en RDC. Cette convention fut signée le 17 septembre 2007 et le 22 avril 2008 entre le ministre en charge des infrastructures des travaux publics et reconstruction, Pierre

⁹ S. Marysse et S. Genen, " Les contrats miniers Chinois en RDC : l'impérialisme rouge en marche ?", in *l'Afrique des grands lacs*, Annuaire 2007-2008, Paris, L'Harmattan, pp. 288-289.

Lumbi Okongo, représentant la partie congolaise et SYNOHYDRO représenté par son président Fan Jixiang¹⁰.

Dans cette convention, la partie chinoise s'est engagée à étendre le réseau routier de la RDC sur 3500 km, ainsi que ses chemins de fer, l'aménagement de la voirie à Kinshasa, la construction de 31 hôpitaux de 300 lits et de 145 centres de santé. À cela, il faut ajouter la construction, la réhabilitation et le parachèvement des barrages hydroélectriques dans les localités du Kasai occidental, Lubumbashi et de Kinshasa. Toutes ces infrastructures pour une valeur de 6,5 milliards US sont financées et exécutées par les entreprises chinoises¹¹. Le tableau ci-après donne les principaux détails sur les infrastructures à réaliser, conformément au contrat de convention de collaboration.

En contrepartie de ces travaux financés par *Exim Bank of China* et exécutés par les entreprises chinoises, il fut mis sur pied une *jointe-venture* avec une participation majoritaire de la Chine. Elle est chargée d'exploiter et de produire du minerai congolais. Cette dette contractée par la RDC est donc garantie par les matières dont les principaux gisements sont illustrés dans le tableau ci-après.

¹⁰ Archive anonyme, Corporation relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en RDC, pp. 31-34.

¹¹ Confert l'article 1 paragraphe de la convention sino-congolaise du 17 septembre 2007, Archive anonyme, Convention de collaboration entre la République Démocratique du Congo et la société SINOHYDRO Corporation relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en RDC, pp. 31-34.

Tableau n° 15: Principaux gisements inclus dans le contrat

Types de gisements	Gisements	Tonnes Cuivre	Tonnes de Cobalt
Réserves certaines	Cuvette Dima	1.933.160	49.883
	Dikulwe	2.248.673	42.037
	Jonction Dima	333.408	19.776
	Mashamba Ouest	1.593.512	163.592
	Cuvette Mashamba	703.617	151.331
	Total	6.813.370	426.619
Réserves probables et possibles	Dikulwe	100.000	•
	Mashamba Ouest	50.000	•
	Cuvette Dima	2.000.000	•
	Cuvette Mashamba	300.000	•
	Synclinal	1.352.700	•
	Colline D		
	Total	3.802.700	200.000
Total général		10.616.070	626.619

- Cobalt non évalué en réserves probables et possibles

Source : Archive anonyme, convention de collaboration entre la République Démocratique du Congo et la société SINOHYDRO Corporation relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en RDC, p.28.

Le rêve du Président Joseph Désiré Kabila était de faire de la RDC un pays développé et prospère avec des infrastructures modernes. Ravagé par plusieurs années de guerre, de pillage des ressources et de dictature du Président Moboutou, il était temps de reconstruire le pays. Le contrat avec la Chine est arrivé comme un "cadeau du ciel". La discussion entre les bailleurs de fonds occidentaux présents à Kinshasa n'augure pas un avenir meilleur pour la RDC. Le remboursement de la dette extérieure (10 milliards de dollars soit 135% du PIB) exigée par ces

derniers plombe les finances publiques¹². En réponse à cela, les Chinois avaient proposé à l'État congolais un accord global pour la reconstruction des infrastructures en échange de l'exploitation de l'un des plus prometteurs domaines miniers du globe tel qu'illustré plus haut. Tout semble avoir été bien planifié par la Chine pour ne pas manquer ce grand rendez-vous historique et économique pour l'envolée de ses entreprises dans le Golfe de Guinée.

Pour y arriver, la Chine avait entrepris des discussions avec la partie congolaise à cet effet. Le 10 juin 2007, le vice-ministre des Mines s'était rendu en Chine en éclaireur pour rencontrer des officiels, des responsables de la Banque de Développement de Chine et d'*Exim-Bank*, établissement utilisé pour la coopération. Au cours de ce séjour, les échanges étaient orientés sur la négociation du partenariat avec les sociétés publiques des deux pays et l'octroi d'un prêt de deux-milliards de dollars pour le secteur minier. Le 17 août de la même année, ce fut au tour de Pierre Lumbi alors ministre des Infrastructures, des Travaux et de reconstruction du gouvernement de se rendre en Chine pour la finalisation du volet infrastructurel avec Bo Xilai, ministre chinois du Commerce¹³. Outre les chantiers annoncés par le gouvernement Kinois, la Chine avait ajouté au package la construction d'un grand port en eau profonde sur la façade atlantique. Cette stratégie se rapproche étrangement de celle appliquée en 2005 en Angola. Pour un homme d'affaires français installé à Kinshasa, on ne joue pas avec les mêmes armes.

Avec plus 1300 milliards de dollars de réserve monétaire, Pékin fait la pluie et le beau temps et n'a pas de mal à prendre à contrepied les agences occidentales de coopération bilatérale, le FMI, la Banque mondiale, dont les règles du jeu désuètes et les remèdes douloureux n'intéressent plus personne en Afrique¹⁴.

Toutes impuissantes face à la percée chinoise, les chancelleries et missions économiques occidentales ne peuvent protester que du bout des lèvres. Il ne faut pas affronter la Chine au risque de voir son accès au marché de 1,4 milliard de personnes restreint. La seule chose à faire ici est d'observer impuissamment Pékin rafler tous les contrats. La présence chinoise est effective en RDC. Entre les centaines d'experts présents sur le terrain et les études de prospection qu'ils mènent, la Chine renforce son implantation.

Pour Paul Fortin, Directeur de Gécamines, ces experts y sont pour déterminer les modalités de remboursement de prêts garantis par les gisements miniers. Ce travail avait été

¹²P. Airault, "Les dessous de l'offensive chinoise en RDC", in *Jeune Afrique*, n°2438, du 30 au septembre au 06 octobre, 2007, Paris, p.99.

¹³*Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

facilité par l'entremise de certaines entreprises minières chinoises opérant sur le terrain. Entre autres entreprises, on peut citer la Société d'Ingénierie d'outre-mer chinoise (COVEC) associée à Gécamines depuis 2006 pour l'exploitation de la mine de Luisha. De son côté, la *China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation* (CEMEC) n'a cessé de lorgner la minière de Bakwanga (MiBa). Cette minière est réputée pour son diamant, ses importants gisements de cuivre, de fer, d'or, de nickel et de chrome¹⁵. La société chinoise voulait signer un accord pour le renouvellement des équipements pour la revalorisation de la production. Cet accord estimé à 75 millions de dollars ne fut pas validé après les multiples démarches faites par la partie chinoise pour sceller le partenariat. Malgré cet échec, la société avait réussi à entrer dans le capital de la Sicomin, la *jointe-venture* regroupant plusieurs firmes chinoises (SINOHYDRO, *China Railways*), à la Gécamines et à la société immobilière du Congo pour l'exploitation du cuivre Katangais¹⁶.

Le 12 décembre 2012, une autre entreprise chinoise, au nom d'*Anhui Foreign Economic Construction Group Corporation Ltd* (AFECC), a signé un mémorandum d'entente avec la RDC concernant la Société congolaise d'Investissement minier (SCIM Sprl)¹⁷. La partie congolaise était représentée par Louise Munga Mesozi et Martin Kabwelulu, respectivement ministre du portefeuille et ministre des Mines et la partie chinoise par Jiang Qing, président directeur général de l'AFECC. D'après ce mémorandum, l'AFECC est la seule société à avoir répondu à l'appel d'offres lancé par le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du portefeuille de l'État (CPIREP), le 10 septembre 2012 en vue de la sélection d'un repreneur d'une partie des parts de l'État dans la SCIM. Dans le document, les deux parties avaient convenu de l'envoi des experts d'AFECC pour évaluer les ressources¹⁸. Elles s'étaient aussi engagées à signer un accord d'association, ainsi qu'à veiller à la fourniture par la SCIM à AFECC de tous les moyens disponibles pour la réalisation des travaux du projet.

En outre, ils décidèrent de créer une nouvelle société à capital mixte qui allait remplacer la SCIM. AFECC était donc chargée d'apporter l'expertise et les capitaux et l'État congolais devrait en retour mettre à sa disposition tous les droits et titres miniers. C'est cette entente qui a conduit à la signature à Kinshasa, d'un accord entre AFECC, représentés par son vice-président Bai Xiangqiang et les ministres congolais des Mines et du portefeuille le 18 mars

¹⁵ F. Misser, "Après le cuivre, la Chine met la main sur le diamant du Kasai", in *Conjonctures congolaises*, 2013, pp.186-187.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Archive anonyme, Mémorandum d'entente entre la République démocratique du Congo et Anhui Economic Foreignn Construction(Group) CORP. LTD "AFECC" concernant la Société Congolaise d'Investissement Minier "SCIM SPRL" du 12 décembre 2012, pp.1-3.

¹⁸ *Ibid.*

2013¹⁹. Ce contrat prévoyait le transfert des actifs de la SCIM à une nouvelle société dénommée Société Anhui Congo d'Investissement minier (SACIM)²⁰.

Après la matérialisation de ce contrat, AFECC s'est engagée à payer au trésor public congolais une somme de 4.200.000 de dollars américains pour obtenir 50% des parts sociales de la SCIM Sprl et un pas de porte de 61.000.000 de dollars US non remboursables²¹. En contrepartie de ce paiement, la société AFECC avait obtenu le droit d'accès aux gisements miniers illustrés dans le tableau suivant :

Tableau n° 16: Récapitulatif des différents massifs mis à la disposition de la société AFECC

Différents massifs	Teneur en carat
Tshibwe massif Kimberlite	61.000.000 carats
Ndaye massif Kimberlite	7.300.000 carats
Tshinkasa massif Kimberlite	4.300.000 carats
Kakongo massif Kimberlite	2.000.000 carats
Nord massif Kimberlite	13.300.000 carats
Katshia mine alluviale	800.000 carats
Senga-Senga mine alluviale	800.000 carats
Mbujimayi mine alluviale	300.000 carats
Autres	54.000.000 carats
Total	158.800.000 carats

Source : Tableau réalisé sur la base des données SACIM Sprl, *plan d'affaires 2013-2018*, p.14.

Outre l'exploitation des gisements, il était aussi prévu dans le contrat le financement par la société chinoise, la construction de certaines infrastructures dans la zone minière d'un montant de 100 millions de dollars US. Ces constructions concernent la transformation de

¹⁹ Préambule de l'accord entre la RDC et AFECC

²⁰ Accord entre la RDC et AFECC, article 2, partie 2.2.1, mars 2013, pp 4-5.

²¹ Archive anonyme, Concession SACIM Sprl de la RDC plan d'affaires 2013-2018, p.13 et l'article 4.3.2 de l'accord du 18 mars 2013 entre la RDC et la société AFECC, p.11. Article 2.3.3 de l'accord du 18 mars 2013 entre la RDC et la société AFECC, p.11.

l'ancienne usine de la SCIM, l'édification d'une nouvelle usine, d'une route à l'intérieur des concessions minières, des travaux de lutte contre la pollution et l'achat des équipements pour un coût de 30 millions de dollars US. Pour le fonds de roulement, 10 millions de dollars US avaient été affectés au financement de la production de diamant, 6 millions pour la construction de la centrale hydroélectrique de la Movo 4,6 MW et la conception d'une deuxième centrale sur le site de Tubi-Tubidi. Selon leur plan d'action, une usine de traitement d'un coût de 32 millions de dollars US devait voir le jour avant la fin de l'année 2013²². Le contrat stipulait au niveau de la clause 2.3.3 que dès l'entrée en production et la réalisation des bénéfices par la société, on devrait reverser à la partie chinoise 60% des bénéfices annuels pour amortir le coût de l'investissement et le reste attribué aux actionnaires en fonction de leur part d'action. D'après le business plan, il a été prévu une augmentation du volume de production allant de 600 000 carats jusqu'à 6 millions par an. Ci-après le tableau indicateur d'estimation de production de la société pour les cinq premières années.

Tableau n° 17: Indicateurs principaux de performance

Projets	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Production en carats	600.000	3.000.000	4.500.000	6.000.000	6.000.000	20.100.000
Carats vendus	600.000	3.000.000	4.500.000	6.000.000	6.000.000	20.100.000
Prix unitaire de vente (USD)	21.5	21.5	21.5	21.5	21.5	21.5

Source : Tableau élaboré sur la base des données SACIM Sprl, plan d'affaires 2013-2018, p.12.

Bien qu'étant très impliquée dans la rénovation de la SCIM, la société chinoise (AFECC) s'était aussi proposée de faciliter l'obtention d'un financement chinois pour la réalisation de la centrale hydroélectrique de Tubi-Tubidi et une route bitumée dans la ville de Mbujimayi. En effet, elle s'est engagée à développer l'agro-industrie dans la région du Kasai Oriental, en introduisant des entreprises spécialisées dans le secteur et en apportant les financements nécessaires. L'État, quant à lui, devait apporter son soutien au projet en lui faisant bénéficier d'une exonération sur la base des dossiers présentés par la SACIM Sprl²³.

La RDC est devenue, en quelques décennies, le nouveau laboratoire des risques d'une hégémonie chinoise et d'un effondrement de l'Afrique. Avec le "contrat du siècle", on s'est cru

²² Archive anonyme, Concession SACIM Sprl de la RDC plan d'affaires 2013-2018, p.9.

²³ Article 2.3.4 de l'accord entre la République démocratique du Congo et AFECC de mars 2013, p.10.

dans un nouveau cycle de colonisation moderne où les maîtres proposaient aux colonisés le développement des infrastructures en contrepartie de l'exploitation de leurs ressources. Pékin semble s'être bien inspiré de ce modèle pour mener son offensive en Afrique en essayant de se rattraper par des voies juridiques du rendez-vous manqué du 15 novembre 1884 au 26 février 1885. Serait-il devenu le Roi Léopold II des temps contemporains ? Chaque semaine, le roi Léopold II faisait embarquer un conteneur de caoutchouc rouge dont regorgent les forêts congolaises²⁴. Avec les Chinois, on assiste à un scénario similaire où près de 600 conteneurs exportent vers la Chine des minerais de cuivre et de cobalt qui ne se régénèrent pas²⁵.

En se référant à cette convention signée entre un groupement d'entreprises chinoises et l'État congolais, représenté par son ministre des travaux, on constate que la Chine est en quête des ressources énergétiques pour assurer la pérennité de ses industries technologiques pour l'atteinte de son objectif en 2030²⁶. Cette expansion chinoise en Afrique, en général et dans le Golfe de Guinée, en particulier, est inquiétante. Elle est audacieuse dans cette conquête des bases arrière de son économie et des ressources pour ses industries. De ce fait, elle n'a aucune crainte à marcher sur les platebandes de ses concurrents pour assouvir son ambition. Elle se moque des sphères d'influence traditionnelles des puissances occidentales. Elle se dit prête à conquérir toute la terre et même au-delà, c'est-à-dire conquérir les étoiles²⁷. Il est désormais impossible de parler du développement de l'Afrique sans que les grandes entreprises, firmes et multinationales chinoises ne soient citées.

Dans une étude classée confidentielle d'un cabinet d'intelligence économique, il ressort que la présence économique chinoise n'est que la partie immergée de l'iceberg. Elle utilise l'économie comme tremplin pour consolider sa présence stratégique et politique²⁸. Il poursuit cette attitude en signalant que l'offensive chinoise en Afrique constitue déjà une menace pour les intérêts français et américains dans cette partie de la planète. Ses objectifs sont axés sur quatre principaux points, à savoir sécuriser leurs accès aux matières premières (pétrole, gaz, cuivre, platine, fer, bois, coton...), pénétrer un marché assez lâche en matière de normes, aux consommateurs peu exigeants, caractéristiques idéales pour écouler les excédents de leurs produits manufacturés, se servir de l'Afrique comme laboratoire d'expérimentation des

²⁴ M. Yabili, *Chine-RD Congo il manque un détail !*, Paris, Harmattan, Tome 2, 2022, pp.19-20.

²⁵ Archive anonyme, Accord entre la République Démocratique du Congo et Anhui Foreign Economic Construction Group Limited AFECC, mars 2013, pp.7-8.

²⁶ *Le Monde*, septembre 2019, https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/09/30/intelligence-artificielle-la-chine-entend-s-appuyer-sur-cette-technologie-pour-dechoir-les-americains-de-leur-rang-a-l-horizon-2049_6013559_3232.html

²⁷ Ali Laïdi, *les États en guerre économique*, Paris, Seuil, 2010, p.95.

²⁸ *Ibid.*

produits de leurs multinationales et s'en servir comme tremplin de la conquête des plus grands marchés²⁹.

L'empire du Milieu décline progressivement les partenaires traditionnels de l'Afrique. Aujourd'hui, les États africains préfèrent conclure les affaires avec la Chine qu'avec les États-Unis³⁰. Cette stratégie est d'autant plus visible avec ce contrat minier que SINOHYDRO a décroché sous le nez de l'entreprise minière américaine Alpha min en RDC. Un contrat que l'on peut considérer comme une main basse des entreprises chinoises sur le secteur minier congolais. Ce contrat implique, entre autres, un prêt de 09 milliards US que la Chine accorde à l'État congolais en contrepartie de ses matières premières. Dans son article 3, paragraphe 3, le contrat mentionne que :

Les parties réaliseront leur coopération par la construction d'une jointe-venture minière à laquelle le gouvernement congolais cèdera, par l'entremise de son entreprise publique la Générale des Carrières et des Mines (GECAMINES) et avec la participation de cette dernière, les droits et titres sur les gisements affectés par la présente collaboration au projet minier³¹.

Il s'agit, en effet, d'un prêt à taux préférentiel sans période de grâce et libellé en dollars. Le remboursement doit se faire sur une période de 25 ans, à hauteur de 17 milliards et une partie en titre minier. Il est d'autant plus clarifié à l'article IV du contrat qui stipule que :

Le gouvernement congolais s'engage à obtenir de l'entreprise publique GECAMINE, pour céder à la jointe-venture minière, les droits et titres miniers des gisements cupro-cobaltifères suivants : Dikuluwe, Mashamba Ouest, JonctionD, Cuvette Dima, Cuvette Mashamba et Syndical Dikuluwe colline D contenant des réserves minières estimées à environ 10.616.070 tonnes de cuivre en ressources certaines, environ 626.619 tonnes de cobalt et, en tonnage restant à déterminer, toutes autres substances minérales valorisables. Ces gisements, dont GECAMINE détient les droits et titres miniers sous la numérotation PE 8841 de CAMI, sont situés dans la région de Kolwezi, province du Katanga, République démocratique du Congo, conformément au plan en Annexe de la présente convention de collaboration³².

Ce contrat, au regard de qui est prévu dans son contenu, se présente comme une nouvelle forme d'impérialisme économique de la Chine en ce sens qu'il donne un accès sans réserve aux entreprises chinoises dans les mines congolaises. Les mines les plus importantes passent désormais sous le contrôle des entreprises chinoises. Ces gisements sont exploités et exportés vers la Chine, l'objectif étant de rembourser les prêts engagés par l'État congolais auprès de la Chine pour la réalisation de ses infrastructures. Il est important de rappeler ici que le coût de réalisation de ces infrastructures est estimé à 6.5 milliards de dollars américains, tandis que les exploitations des matières premières sont estimées à 3 milliards de dollars US. Sans oublier que le coût des investissements du groupe des entreprises chinoises pour la mise en place de

²⁹ Ali Laïdi, *les États en guerre...*, p.95.

³⁰ *Ibid.* p.96.

³¹ Archive anonyme, Article 3, paragraphe 3 de la convention sino-congolaise du 17 septembre 2007, p.6.

³² Archive anonyme, Article 4, paragraphe 3 de la convention sino-congolaise du 17 septembre 2007, p.7.

l'industrie de production n'a pas été mentionné dans le contrat. Conclu pour une validité de 30 ans, le contrat stipule que les Chinois ont droit à 2/3 des votes, tandis que les Congolais ne détiennent que 1/3. Pour les modalités de remboursement de la dette, l'article 5 du protocole d'accord livre ce qui suit : le remboursement du prêt doit se faire en trois étapes. La première consiste à rembourser et amortir y compris les intérêts des investissements miniers grâce à la totalité de ses exploitations³³.

Pour la deuxième phase, les 66% résultant de cette exploitation doivent servir au remboursement des travaux d'infrastructures réalisés par la Chine. La troisième phase ou encore étape commerciale débute au moment où toute la dette est remboursée. Elle consiste à partager les bénéfices en fonction des parts de chacune des parties dans la joint-venture. Il s'agit des 2/3 pour la Chine et 1/3 pour le Congo³⁴. Si dans le protocole, certains articles n'apportent pas beaucoup de clarifications, la convention de collaboration signée le 22 avril 2008 essaye de corriger ce manquement. Il apparaît plus clairement dans la convention de collaboration que l'État congolais n'a pas troqué ses gisements miniers contre les investissements chinois, même si le protocole laisse entrevoir cela. Pour la convention, il s'agit plutôt d'un montage financier via des garanties où l'État s'endette avec des garanties minières et dont la totalité de sa dette pèse sur le gouvernement. Cela est d'autant plus clair à l'article 13.3.3 de la convention qui stipule que "si l'étude de faisabilité démontre que l'IRR (*Internal Rate Return*) du SINIHYDRO est inférieur à 19%, le gouvernement congolais s'engage à prendre toutes les mesures susceptibles d'améliorer les conditions de coopération afin d'atteindre le seuil de 19% au profit de SINOHYDRO³⁵". À l'article 13.3.4, il est mentionné que si le total de la dette n'est pas remboursé au bout de 25 ans, l'État congolais devrait s'engager à trouver d'autres voies et moyens pour solder sa dette. Cette garantie de remboursement ne se trouve nulle part qu'à l'article 10.3 de la convention :

La garantie de remboursement est assurée par la RDC qui s'engage dans le cadre de la présente convention de collaboration, à octroyer à SINOHYDRO d'autres concessions minières ou d'autres ressources et moyens satisfaisants au cas où les revenus attendus de la JV Minière s'avèreraient insuffisants pour réaliser le remboursement de ses investissements dans le projet minier et le projet d'infrastructures³⁶.

³³ Archive anonyme, Protocole d'accord entre la République démocratique représentée par Pierre Lumbi Okongo ministre d'État en charge des infrastructures, travaux publics et reconstruction d'une part, et le groupement des entreprises chinoises composé de l'Export-Import Bank of China (Eximbank of China), la China Rayway Engeneering Corporation (CREC) et la société SINOHYDRO Corporation représenté par LiChandjin président directeur général de la CREC, p.2-3.

³⁴ *Idem*.

³⁵ Article 13.3.3 de la convention de collaboration du 22 avril 2008 entre la RDC et SINOHYDRO, p.17.

³⁶ Article 10.3 de la convention de collaboration du 22 avril 2008 entre la RDC et SINOHYDRO, p.11.

Outre le contrat de 2006 et 2008, il y'a celui de mars 2013 qui est aussi important que le précédent, mais qui est resté inconnu du grand public. Inscrite dans une politique que l'on qualifie de prédation, Pékin place davantage ses pions et devient incontournable. Il profite de la " naïveté des dirigeants africains " pour renforcer son influence sur le continent, ceci grâce aux prêts, à son engagement pour la construction des infrastructures et aux prêts finançant leur réalisation. La question que l'on se pose est celle de savoir ce qui va se passer si la RDC n'arrive pas à solder sa dette ? La réponse est là sous nos yeux. Elle va encore lui céder d'autres concessions minières. Ce qui s'apparente à une forme de saisie des avoirs. Elle va aussi s'implanter et tenir la RDC sous sa coupe par l'argent. La célèbre formule des États n'ont pas d'amis, mais, que des intérêts à défendre pourrait donc prendre toute sa forme ici. La Chine est en guerre économique et tous les moyens sont mobilisés pour atteindre ses objectifs. Il s'agit d'éliminer ou de réduire son concurrent américain à sa plus simple expression. Face à cette offensive chinoise, les États-Unis n'ont pas hésité à réagir par la voix de Ray Washburne en ces termes : "En utilisant une politique connue sous l'appellation de prêter pour posséder (*Loan To Own Program*), la Chine rend les pays enchaînés par la dette et, par conséquent, dépendant d'elle. Cela équivaut à une guerre économique"³⁷.

En effet, Washington émet des inquiétudes sur la capacité de ces États africains lourdement endettés auprès de la Chine à rembourser leurs dettes. Cette inquiétude est d'ailleurs confirmée par le point 2.3.4 de l'accord de 2013 relatif aux engagements infrastructurels et les projets agricoles. Dans cette clause, le partenaire chinois oblige subtilement l'État congolais à trouver des prêts préférentiels pour les infrastructures. Des prêts dont le premier bénéficiaire n'est pas la RDC, mais les entreprises chinoises chargées de la réalisation de ces projets ; sans oublier le risque d'augmentation de la dette encouru par la RDC. D'ailleurs, les conditions du développement de l'agro-industrie tel que présenté par les entreprises chinoises d'AFECC sont floues et laissent planer l'accaparement de terre³⁸. Il est à craindre que Pékin, à long terme, contrôle l'économie africaine et, surtout les richesses minières du Congo, sources de son économie.

Cette démarche chinoise s'inscrit dans une logique politique et étatique. L'acquisition des permis d'exploration et d'exploitation des ressources minières répond ainsi à un impératif chinois de garantir ses nouvelles et futures sources d'approvisionnement. Elle constitue aussi un instrument de la politique étrangère afin d'étendre son influence en Afrique en développant

³⁷https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/09/l-afrique-devient-un-echiquier-ou-les-etats-unis-et-la-chine-avancent-leurs-pieces_540690_3212.html, consulté le 12 juin à 15heures.

³⁸ Article 2.3.4 de l'accord entre la République démocratique du Congo et AFECC de mars 2013, p.10.

une diplomatie économique basée sur le principe "ressources contre infrastructures". Cela est perceptible avec la RDC. Si d'apparence le protocole d'accord et la convention de collaboration sino-congolais sont conclus avec des entreprises chinoises dites indépendantes, il n'en demeure pas moins que celles-ci sont directement pilotées par les autorités chinoises. Cette approche est à prendre en compte dans l'expansion des entreprises chinoises dans le monde en général et en particulier dans le Golfe de Guinée. Cela a suscité des craintes du côté de Washington. Cette percée chinoise en RDC risque de transformer ce pays en un terrain de compétition entre les grandes puissances qui veulent sécuriser leurs accès aux ressources minières. Plus besoin de faire l'inventaire des ressources dont elle dispose. Une telle situation qui risquerait à long terme de faire de l'Afrique, en général, et du Golfe de Guinée, en particulier, un théâtre de compétition stratégique entre la Chine et les États-Unis si cela n'est pas déjà le cas³⁹. La Chine se voit comme une puissance globale et ses relations avec l'Afrique contribuent à la croissance de cette puissance tant au plan politique, économique que militaire. Avec ses immenses investissements économiques en RDC, elle tend à accroître sa coopération militaire avec cette dernière.

Avec la nomination de Pierre Okongo comme conseiller spécial du Président en matière de sécurité, tout devenait progressivement clair sur les enjeux stratégiques de la Chine en RDC. Il est important de rappeler que le conseiller à la sécurité du Président Joseph Kabila n'est autre que l'ancien ministre qui avait négocié le contrat dit du "siècle " avec le groupement des entreprises chinoises. Cela apparaît comme un atout pour Pékin dans ses futures négociations. La visite du ministre de la Défense du Congo, Charles Mwando Simba, à Beijing sur invitation de son homologue Liang Guanglie le 10 au 17 septembre 2010 avait contribué à accélérer les choses. Cette rencontre déboucha sur la signature d'un contrat de livraison d'armes à la partie congolaise en contrepartie de la cession d'une concession minière à des sociétés chinoises en RDC. Cela suscita une inquiétude des troupes d'AFRICOM qui ne se soucient pas des intérêts congolais, mais qui voient en cela une stratégie chinoise de consolidation d'un État viable et de la mise en place d'une armée. Cette armée, à long terme, pourrait servir à protéger et à sécuriser ses réserves énergétiques, l'accès au marché et ses investissements. Une telle réaction est tout à fait normale puisque cette percée chinoise représente une menace pour les intérêts américains en RDC ; ce qui ressort d'ailleurs dans les objectifs présentés par John Bolton, alors conseiller à la sécurité nationale en décembre 2018 comme stratégie de la Maison-Blanche en Afrique⁴⁰.

³⁹ G. Wackermann, "Enjeux " in G. Wackermann et al., *Géographie des conflits non armés*, Paris, ellipses, 2011, p.302.

⁴⁰ Remark by Security Advisor Ambassador John R. Bolton, december 2018. National, <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-national-security-advisor-ambassador-john-r-bolton-trump-administrations-new-africa-strategy>, consulté le 07 juin 2021 à 13 heures.

Deux objectifs sont clairement cités. Il s'agit de contrer la menace du terrorisme radical islamique et les conflits violents et, dans un second temps, contrôler ou contenir les présences chinoise et russe⁴¹. Dans une enquête du journaliste chroniqueur, Alain Foka, intitulée "les Chinois font la loi sur les mines congolaises du Sud Kivu"⁴², il explique comment ces derniers sont devenus les propriétaires des mines congolaises. La preuve, pour se rendre sur une mine en RDC, il faut avoir l'autorisation des Chinois. Visiblement, il existe déjà un territoire chinois en RDC, dans la mesure où ce sont les Chinois qui contrôlent des gisements miniers en RDC⁴³.

On peut aisément comprendre pourquoi l'avancée chinoise menace de plus en plus les intérêts américains au point d'en faire un axe de leur politique africaine. Il faut bien protéger Alphamin qui opère dans les mines d'or et d'étain dans la même région que les entreprises chinoises qui l'envahissent davantage. Étant donné que cette entreprise exploite aussi des ressources non déclarées telles que le Niobium, un minerai rare qui se trouve dans la région. Il sert à la stabilisation des fusées et autres domaines⁴⁴. Or, la signature des contrats dans plusieurs domaines stratégiques entre Pékin et Kinshasa n'augure pas un avenir meilleur pour les autres entreprises sur le terrain. Il faut ajouter à cela le pouvoir financier dont disposent Pékin et son discours politique qui bercent les oreilles des chefs d'État, contrairement aux Américains qui leur donnent des insomnies, le choix ne peut être qu'évident. Outre sa stratégie de sécurisation des mines en RDC et au travers de sa politique de GO-global⁴⁵, l'Empire du Milieu compte atteindre plusieurs autres objectifs. Il s'agit de son développement et de soutenir ses intérêts dans la mondialisation. Soutenues dans leur offensive par leurs institutions financières, les entreprises chinoises mettent le cap sur l'Angola pour l'exploration et l'exploitation de ses hydrocarbures, bien que les firmes comme Chevron-Texaco y soient déjà présentes.

2. Les multinationales chinoises à l'assaut du pétrole angolais

Depuis la fin de la guerre froide, le monde n'a jamais cessé d'être un terrain d'affrontements entre les États ou au travers de leurs firmes multinationales. Dans cette ambition démesurée d'affirmation de puissance, ils sont prêts à transformer d'autres États en leur objet d'influence, de leur rivalité ou comme instruments d'accomplissement de leurs

⁴¹ Remark by Security Advisor Ambassador John R. Bolton, december 2018. National, <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-national-security-advisor-ambassador-john-r-bolton-trump-administrations-new-africa-strategy>, consulté le 07 juin 2021 à 13 heures.

⁴² Les Chinois font la loi sur les mines congolaises au Sud Kivu, <https://youtu.be/WZbApEU9pD0>, consulté le 20 juin 2021 à 17 heures.

⁴³ <https://youtu.be/WZbApEU9pD0>, consulté le 20 juin 2021 à 17 heures.

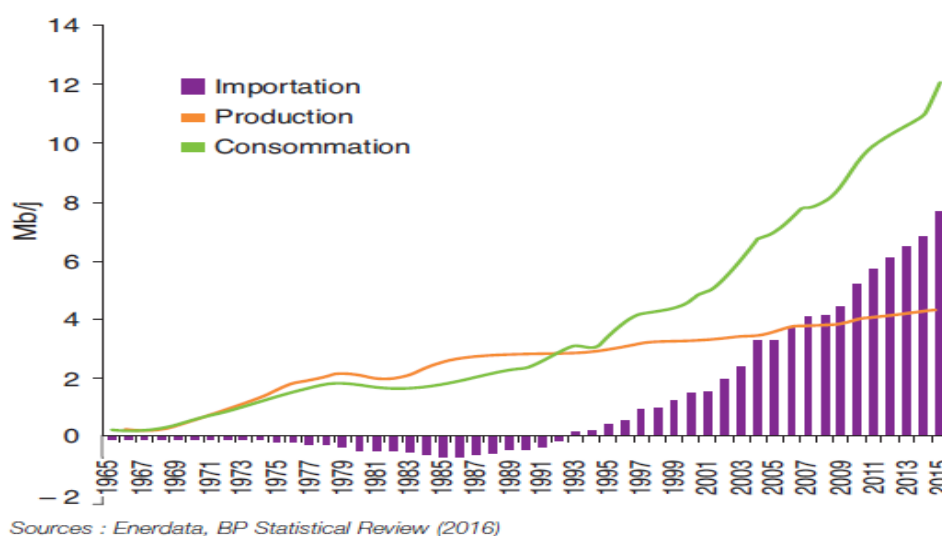
⁴⁴ https://www.mediacongo.net/article-actualité-20556_le_niobium_un_minerai_encore_sous_exploite_en_rdc.html, consulté le 18 juillet 2023 à 15heures.

⁴⁵ La politique Go-global ou stratégie de mondialisation chinoise pour encourager ses entreprises à l'étranger

desseins. Si leurs antagonismes apparents les poussent à gagner du terrain, ils profitent, dès lors, de la "naïveté" des États concernés pour les contrôler. Leur seule motivation est de veiller à ce que rien, ni personne ne vienne troubler leur stratégie d'"ennemis-partenaires" pouvant conduire à l'échec de leur opération de conquête⁴⁶.

Si avant 2000 certaines firmes chinoises hésitaient encore à investir à l'étranger, on constate aujourd'hui qu'elles ont compris le jeu. Un système dans lequel elles s'en sortent même plus que certaines anciennes sur le terrain. En quelques années, les IDE chinoises ont été multipliés par 14. Dans le classement 2015 du Fortune 500, 98 groupes chinois y sont présents. Parmi ces 98, deux se retrouvent dans le top 5 du classement⁴⁷. Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette explosion ? La réponse est simple. Les firmes chinoises sont à l'assaut du monde. Elles sont en quête de sécurité énergétique et des matières premières. La demande chinoise en pétrole va de plus en plus croissant. En 1993, elle devenait une importatrice nette de pétrole. La croissance de la production nationale se heurta à deux obstacles : l'insuffisance des savoir-faire pour la mise en valeur des principaux gisements situés dans des zones aux contraintes géologiques peu recommandables et les coûts très élevés des investissements nécessaires à l'acheminement vers l'Est du pays des hydrocarbures, entravant ainsi sa mise en valeur. Il faut ajouter à cela le fait que les raffineries chinoises ne pouvaient plus transformer un pétrole à teneur élevé en sulfure. En outre, les réserves présentes ne pouvaient plus soutenir la demande sans cesse croissante de Pékin en énergie comme illustrée dans cette figure.

Graphique n° 1: Représentation de la consommation, de l'importation et de la production de pétrole en Chine de 1965 à 2015



⁴⁶ P. Georgel, *Les mirages du pétrole*, Paris, Hôtel des Invalides, 1989, P.8.

⁴⁷ T. Délarge, "Les multinationales chinoises à la conquête du monde", *Diplomatie les grands dossiers*, n°29, octobre-novembre 2015, p.43.

Le graphique 1 donne un aperçu de l'évolution de l'importation, de la production et de la consommation du pétrole en Chine entre 1965 et 2015. De ce graphique, il apparaît qu'entre 1965 et 1991, ses importations sont relativement limitées. En ce qui concerne la production et la consommation, le niveau est moyen. À partir de 1993, année durant laquelle elle est devenue importatrice nette de pétrole alors qu'en 1985, elle était exportatrice nette. Depuis lors, on constate une croissance des importations chinoises. Cette croissance de sa consommation est due à l'augmentation de ses besoins, notamment pour son transport et son besoin d'électricité. Une nouvelle donne qui n'est pas sans conséquence, car rend la Chine de plus en plus dépendante des monarchies pétrolières du Golfe et des pays africains producteurs de pétrole (Nigéria, Angola). Aux yeux de l'élite, cette dépendance à l'égard des importations et des pays du Moyen-Orient, en particulier, engendre des risques pour la sécurité énergétique du pays et accroît sa vulnérabilité. Si en 1970/1980, son auto-suffisance l'avait mis à l'abri des crises pétrolières, Pékin est désormais soumis aux mêmes menaces non seulement en terme de fluctuation des prix, mais aussi de rupture d'approvisionnement. Une telle raison explique sa ruée vers le Golfe de Guinée où l'accès semble plus facile.

Pékin craint une dépendance en approvisionnements pétroliers. Il a beaucoup appris des conséquences énergiques de la rupture avec l'URSS en 1960 et ne souhaite pas refaire cette erreur, redoutant de la part de Washington qu'il lui applique une politique "d'*energy containment*" qui pourrait ralentir sa croissance économique, Pékin repensa ses stratégies d'approvisionnement en énergie. Il ne veut pas recourir au marché international, mais plutôt obtenir des contrôles durables des exploitations et de production⁴⁸, un élément indispensable pour assurer et maintenir son rythme de développement et sa croissance économique. Cette politique de sécurisation des matières a conduit l'Empire du Milieu de 1994 à 1996 à restructurer ses compagnies pétrolières, ainsi que certaines institutions financières pour faciliter leur intégration internationale. Les compagnies *China National Petroleum Corporation* (CNPC), *China Petroleum and Chemical corporation* (SINOPEC) devinrent ainsi le bras séculier de l'État chinois dans cette nouvelle mission, tandis que la *China Exim Bank* devait soutenir la dimension financière de cette opération comme illustrée dans le tableau suivant.

⁴⁸ V. Niquet et S. Touati, *La chine en Afrique : intérêts et pratiques Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système*, Paris, ifri, 2011, p.13.

Tableau n° 18: Illustration des principaux acteurs pétroliers chinois

Acteurs	Chiffres d'affaires en milliards de Dollars 2014	Profits en milliards de Dollars en 2015	Type d'activités	Classement Fortune 500
SINOPEC	446,8	7,1(-57%)	Pétrole et chimie	2
CNPC	428,6	3,59(-30,6%)	Hydrocarbure	4
CNOOC	67,86	4,6(-46,4%)	Industrie pétrolière	10

Source : *Fortune China's Global 500*.

En 1995, le gouvernement chinois décida de réduire ses importations venant du Moyen-Orient qu'il considérait comme un océan rouge. Cette politique de diversification conduisit Pékin à privilégier trois nouvelles destinations : l'Asie centrale, la Sibérie russe et l'Afrique. Il faut quitter les sources d'approvisionnements traditionnels pour explorer de nouveaux horizons où l'environnement est moins concurrentiel en élaborant de nouvelles approches. C'est d'ailleurs ce que Chan Kim et Renée Mauborgne qualifient de stratégie océan bleu. C'est une aventure dans laquelle les firmes multinationales se lancent en essayant de saisir systématiquement les opportunités tout en réduisant au minimum les risques⁴⁹. Obéissant à cinq objectifs majeurs que sont l'augmentation de leurs réserves d'hydrocarbures, la diversification de leurs fournisseurs, l'achat des actifs spécifiques (technologie et capital humain), l'intégration de la chaîne de valeur pétrolière et gazière et la poursuite de leur propre internationalisation. Telles étaient les différentes stratégies élaborées et mises en place par les firmes et multinationales chinoises pour concurrencer des compagnies à l'étranger⁵⁰.

Le contexte géopolitique du monde et les hypothèses sur une pénurie du pétrole avaient fait de l'Afrique une pièce non négligeable des manœuvres pétro-politiques. Aux côtés des puissances traditionnelles (France et Grande-Bretagne) qui veulent maintenir leur position héritée de l'histoire par l'intermédiaire de leurs compagnies (Shell et Total), il y'a de nouveau venus. Il s'agit ici des États-Unis valablement représentés par les compagnies *Exxon Mobil* et *Chevron Texaco* et la Chine par le truchement des compagnies *China National Petroleum Corporation (CNPC)*, *China Petroleum and Chemical corporation (SINOPEC)* et *China*

⁴⁹ W. Chan Kim et R. Mauborgne, *Stratégies océan bleu : comment créer de nouveaux espaces stratégiques*, Paris, Nouveaux Horizons, 2005, p.24.

⁵⁰E. Hache "Quelles stratégies des compagnies nationales chinoises sur les marchés pétroliers", novembre 2016, [https:// www.ifpenergiesnouvelles.fr](https://www.ifpenergiesnouvelles.fr), consulté le 18 octobre 2022 à 20heures.

*National Offshore Oil Corporation (CNOOC)*⁵¹. Ils sont présents en Angola et au Nigéria, principaux producteurs de pétrole dans le Golfe de Guinée.

Les relations entre la Chine et l'Angola remontent en 1960. Durant cette période, la République populaire de Chine avait apporté son soutien aux mouvements de lutte contre l'empire colonial portugais. Pendant la guerre civile débutée en 1975, Pékin joua une partition assez originale⁵². Son soutien au Front national de Libération de l'Angola (FNLA) et à l'Union nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA) avait refroidi ses relations avec l'Angola qui, plus tard, a fini par trouver un terrain d'entente avec le Mouvement populaire de Libération de l'Angola (MPLA) lorsqu'il reprit le contrôle de grands champs pétroliers. En 1983, Pékin reconnut le gouvernement de Luanda. Cette reconnaissance se manifesta par la mise à la disposition de Pékin de certaines parts sur les blocs d'exploration et d'exploitation du pétrole en Angola. Elles se consolidèrent davantage avec les visites répétitives du Président Eduardo Dos Santos en Chine respectivement, en 1988, 1998 et 2008⁵³.

La politique énergétique enclenchée par Pékin depuis 1993 l'amena à renforcer ses relations et à repenser sa stratégie avec l'Angola, un pays dont les richesses en gisements pétroliers ne sont plus à prouver. Ancien fournisseur africain de Pékin depuis les années 1990, la Chine compte garantir ses sources d'approvisionnement et contrôler la production angolaise pour contenir la concurrence de la part des firmes américaines. Un tel partenariat n'a cessé de croître, faisant ainsi de l'Angola le premier partenaire africain de la Chine. Il représentait à lui seul 40% des importations africaines de la Chine pour la période 2003 à 2009. Du côté de la Chine, les échanges étaient essentiellement constitués 99,9% du pétrole⁵⁴. Pour davantage consolider ce lien, l'Empire du Milieu se présenta en partenaire idéal pour la reconstruction de son pays.

L'Angola sortait d'une guerre civile (1975-2002) qui avait fragilisé son économie. Le gouvernement cherchait désespérément des fonds nécessaires à la reconstruction du pays. La fin de la guerre froide lui avait fait perdre son intérêt stratégique, puisque la guerre idéologique n'est plus d'actualité. Ses anciens partenaires ne lui accordaient plus d'intérêt (Russie). La reconstruction nationale était devenue une priorité pour le gouvernement, mais les caisses

⁵¹ R. Pourtier, "L'exploitation pétrolière en Afrique entre réseaux et territoires", in *Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne*, https://fig-st-die-education.fr/actes/actes_2005/pourtirt/article.htm, consulté le 19 octobre 2012 à 11 heures.

⁵² En raison de l'alliance avec le régime de Mobutu qui était pro-occidental et du fait de la rupture sino-soviétique, Pékin apporta son soutien à au FNLA et UNITA contre le MPLA soutenu par la Russie et le Cuba qui prit le pouvoir plus tard. Voir Valéry Niquet et Sylvain Touati, "La chine en Afrique : intérêts et pratiques Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système", *ifri*, Paris, 2011, p.96.

⁵³ Niquet et Touati, "La chine en Afrique : intérêts et pratiques...", p.96.

⁵⁴ L. Corkin, " L'Exim-Bank à Luanda modèle angolais ?", *Outre-Terre*, n°4, 2011, pp.230-232.

étaient vides. Il se tourna d'abord vers les institutions financières internationales (Banque mondiale et FMI) qui lui imposèrent une série de conditions, dont il était loin de remplir, en lieu et place d'une conférence de donateur pour lever les fonds. Elles exigeaient la transparence dans la gestion, une stabilité macro-économique et la réduction des dépenses publiques pour éradiquer la pauvreté, une amélioration au niveau de la gouvernance et de la gestion économique. En outre, le pays devait attendre de recouvrer une situation fiscale plus saine avant d'engager sa reconstruction. Une situation peu satisfaisante pour Luanda qui se tourna vers son partenaire chinois afin de solliciter son accompagnement⁵⁵. Cette proposition trouva une issue favorable auprès de la Chine qui lui proposa le modèle des prêts adossés à des ressources naturelles encore appelées *Ressources Blacked Loans* (RBL).

Il s'agit des financements consentis à un gouvernement ou à une entreprise publique en vertu desquels le remboursement est réalisé soit directement en ressources naturelles (nature), par exemple du pétrole ou des minéraux, soit par des recettes générées par lesdites ressources où le remboursement est garanti par des revenus futurs liés aux ressources naturelles où les réserves en ressources naturelles servent de garantie de prêts⁵⁶. Dans ce type de contrat, interviennent 04 types d'acteurs chinois : l'État chinois, *Exim-Bank* (ou d'autres structures financières, notamment la Banque de Développement de Chine), les entreprises chinoises du secteur des travaux publics et une ou plusieurs sociétés chinoises extractives des hydrocarbures.

Dès lors que les ressources sont repérées et évaluées, la partie chinoise engage des négociations avec le gouvernement concerné pour la mise en place d'un consortium commun d'exploitation, dont la partie chinoise a la majorité des parts. Le rôle de ce consortium est de financer la mise en valeur des ressources naturelles généralement constituées du pétrole ou du minerai. À cet effet ont souvent lieu des négociations en parallèle pour définir les infrastructures qui doivent bénéficier du prêt des institutions financières chinoises. Ces prêts sont en retour garantis par la cession des droits sur des concessions minières ou des puits de pétrole. Une fois l'accord de prêt signé, les entreprises chinoises, partie prenante de l'accord, engagent la mise en exploitation des sites attribués pour commencer le remboursement des prêts. Un autre point important de ce type d'accord est que les infrastructures doivent être réalisées par les entreprises chinoises associées au consortium⁵⁷. La Chine n'est pas regardante sur les critères de bonne gouvernance, du respect des Droits de l'Homme ou encore l'alternance au pouvoir. Elle est fidèle à ses principes de non-ingérence dans les affaires internes des États. Elle y est pour

⁵⁵ Corkin, "L'Exim-Bank à Luanda ...", p.230-233,

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

"aider" les pays africains, même si derrière ce discours se cachent certaines intentions inavouées.

Dès 2004, les autorités chinoises et angolaises avaient engagé des négociations qui aboutirent, en date du 21 mars 2004, à un accord comportant un prêt gagé de 2 milliards sur les livraisons de ressources naturelles, en l'occurrence le pétrole⁵⁸. Il fut complété par d'autres prêts, en mai 2007, par une extension de 500 millions de dollars. En outre, un autre accord de 2 milliards de dollars fut signé en septembre 2007. L'ensemble de ces prêts garantis par le pétrole avait atteint un montant approximatif de 4,5 milliards de dollars⁵⁹. Ce prêt était accordé par l'entremise de *Exim Bank* à des conditions qui le situent entre les taux en vigueur sur les marchés bancaires traditionnels et les taux des prêts/dons des agences de développement. Il consistait, dans ce cas de figure, à financer des infrastructures en grande partie réalisées par des entreprises chinoises. Cette catégorie de contrat proposait généralement un package qui facilite l'implantation des entreprises chinoises dans les pays regorgeant des ressources minières et pétrolières. Ce contrat fut qualifié par la Banque mondiale " du modèle angolais" ou prêt de type angolais. Ce modèle de financement est d'ailleurs l'un des secrets du succès des entrepreneurs chinois en Afrique.

À côté de cet accord, trois autres s'ajoutèrent à la liste. Les accords de 2009, 2010 et 2015 qui augmentèrent, à cet effet, la ligne de crédit de l'Angola vis-à-vis de la Chine. Le tableau ci-dessous explique de façon plus détaillée les conditionnalités liées au remboursement de la dette.

Tableau n° 19: Conditionnalités liées au remboursement de la dette

Secteur	Ressource	Paiement en ressource	Taux d'intérêt	Durée (année)	Période de grâce	Prêt- valeur en % du PIB
Infrastructures	Pétrole	10000b/J	Libor +1,5	17	05	8.5%
Infrastructures	Pétrole	10000b/J	Libor +1,5	17	05	0.8%
Infrastructures	Pétrole	10000b/J	Libor +1,25	15	05	3.1%
Infrastructures	Pétrole					28%
logements	Pétrole	10000b/J -30% augmentation progressive		08		3.0%
Infrastructures & pétrole	Pétrole			12		12.9%

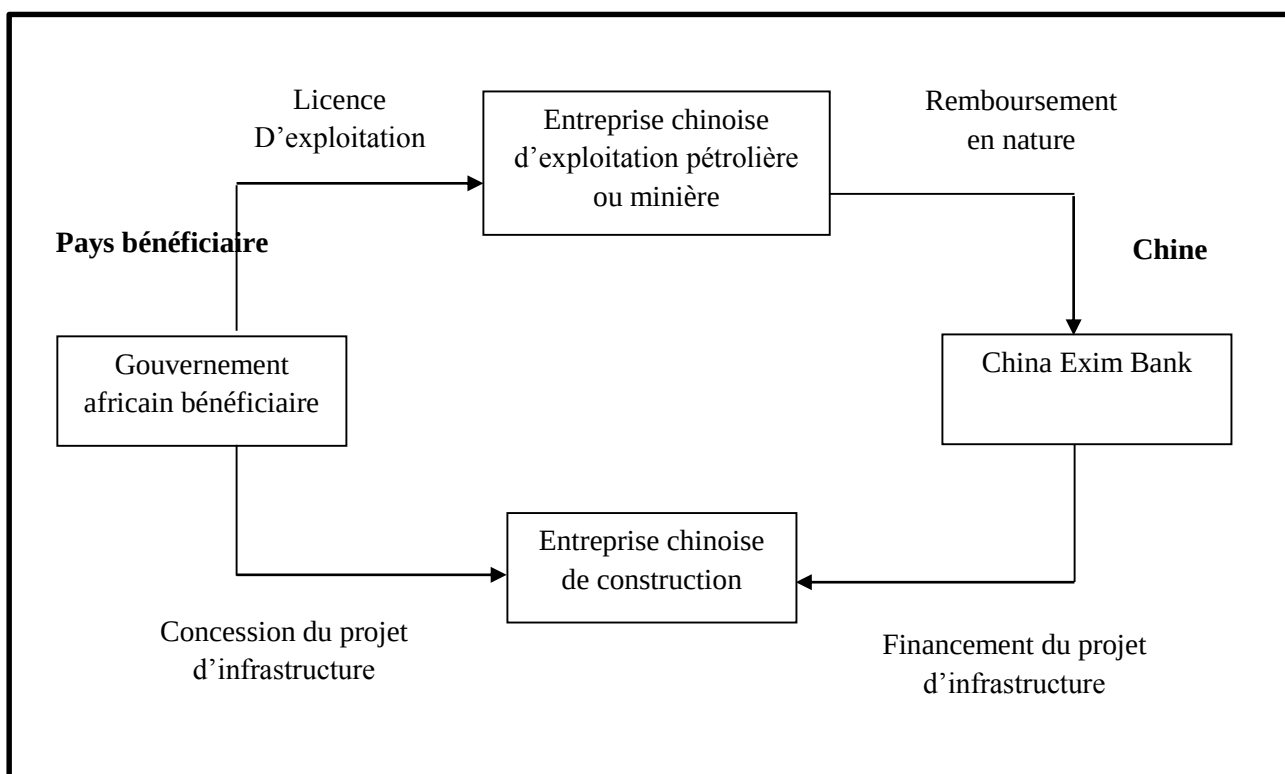
Source_: Données tirées du rapport Goldman Sachs, Deutsche Bank AG, et ICBC, "The Republic of Angola-Notes due 2028, Notes due 2048", 03 mai 2018, pp.124-129.

⁵⁸ Niquet et Touati, "La chine en Afrique : intérêts et pratiques ...", p.96.

⁵⁹ L. Levkowitz et al., "Warner, the 88 quennsway Group : A case study in Chineese investors operation in Angola and beyond", Rapport de l'U.S-China Economic and Security review Commission, 10 juillet 2009, p.12.

Les tableaux ci-dessus ont permis d’avoir une idée précise des transactions réalisées entre Pékin et Luanda. Ils donnent des détails précis sur la dette angolaise auprès de son partenaire chinois. Le deuxième tableau renseigne à suffisance sur toutes les modalités de remboursement de la dette. Il ressort que le taux d’intérêt de 1,5% appliqué par la Chine est largement concurrentiel par rapport à celui de 2,5% que les pays occidentaux ont coutume d’appliquer. C’est de cette façon que Pékin a réussi à s’imposer comme le bailleur de fonds alternatif de Luanda. Le remboursement de ces différents prêts est garanti par la commercialisation des quantités de barils de pétrole préévalués auprès des importateurs chinois. Le principe est le suivant : on place le produit de la vente dans un compte séquestre à *Exim-Bank* qui est chargé de reverser les recettes de vente aux entreprises chinoises chargées de la réalisation du projet de reconstruction nationale. Ce mécanisme de prêt contre infrastructure offre une certaine garantie aux banques chinoises qui tirent un maximum de profit en ce sens qu’elles n’entrent pas dans le système financier des pays bénéficiaires et leur remboursement est garanti par les exportations des matières premières⁶⁰. Il se présente tel que décrit dans le tableau ci-après.

Figure 1: Représentatif du modèle angolais de prêt concessionnel chinois



Source: Vivian Foster et al., *Building bridges: china's growing role as infrastructure financier for sub-saharan Africa*, Washington, the World Bank/PPIAF, 2008.

⁶⁰ L. Sénéchal Perrouault, "Les relations économiques et financières entre la Chine et l'Angola depuis les accords de paix de 2002 : un modèle en mutation", mars 2017, p.30.

C'est un partenariat qui se veut avant tout pragmatique, même si rien n'est gratuit en Relations internationales. Cette stratégie accorde une certaine liberté de contrôle de la production des matières premières mises en garantie par les entreprises chinoises implantées en Angola. Dans une interview réalisée par le journal of *contemporary of chinese affairs*, il ressort d'après les estimations d'Ani Alves que la Chine importait près 60000 barils/jour en fin 2010 ; ceci avait naturellement augmenté la part d'importation chinoise de 20% en 2007, à 60% en 2017⁶¹.

Considérée comme l'un des premiers consommateurs du pétrole angolais, la République populaire de Chine avait importé près de 61% de la production du pays⁶². Les différents accords signés entre Pékin et Luanda avaient favorisé cette augmentation des exportations. Après la signature du premier accord du 21 mars 2004, SINOPEC et *China International Fund* créèrent le véhicule China Sonangol avec l'entreprise publique chargée de l'exploitation et la production du pétrole et du gaz de l'Angola (SONANGOL). Au courant de l'année 2005, d'autres nouveaux contrats concédèrent à la China SONANGOL le droit d'opérer en partenaire privilégié entre SINOPEC et SONANGOL. Ainsi, le pétrole commercialisé par SONANGOL aux importateurs chinois dans le cadre des prêts devait transiter par cet organe⁶³. Durant la même année, la branche internationale de SINOPEC *Overseas Gas Oil* créa une *joint-venture* avec SONANGOL. Ce véhicule, SINOPEC SONANGOL International (SSI) a fait de SINOPEC son actionnaire majoritaire (55%). Cette entreprise chinoise procéda au rachat de 50% du bloc 18 auprès de la multinationale Shell pour une somme déclarée de 725 000 millions de dollars. Ce bloc 18 est situé dans les eaux profondes au large de Cabinda. Ses réserves prouvées étaient estimées à 172000 millions de barils, faisant ainsi de ce gisement l'un des plus lucratifs⁶⁴. Cette cession s'était réalisée au détriment de l'exploitant indien ONGC *Vidées* qui négociait l'acquisition grâce à l'appui de la SONANGOL⁶⁵.

En mars 2005, le Vice-Premier ministre chinois Zeng Peiyang effectua une visite en Angola. Lors de cette rencontre, SONANGOL et SINOPEC signèrent un mémorandum qui leur permettait d'agir conjointement dans l'exploration des blocs peu profonds 03/05 et 03/05A repris au groupe français Total en 2004. Les deux parties s'accordèrent ainsi sur une prise de

⁶¹ Perrouault, "Les relations économiques et financières ...", p.30.

⁶² Golman Sachs, Deutsche Bank AG, et ICBC, " The Republic of Angola", 2018, p.70.

⁶³ L. Corkin, *Uncovering the african agency,-Angola's management of China's credit Lines*, Taylor & Francis University of London, 2013, p.82.

⁶⁴ Sofia da Graça Cordeiro Fernandes, " Os acordos de financiamento entre a China e Angola : uma reconstrução, pós-conflito sem reformas políticas", thèse de Doctorat/Ph.D. en Sciences politiques, Institut Universitaire de Lisboa, 2008, p.189.

⁶⁵ I. Campos et A. Vine, "Angola and China, a pragmatic partnership" in *Center for strategic& international studies*, 2008,

participation à hauteur de 25% par la China SONANGOL International Holding(CSIH), une filiale de SONANGOL EP, créée en 2004 entre SINOPEC et *Chuighan International Development co.Ltd*, une société parente de China International Fund (CIF)⁶⁶. En 2006, SSI procéda à l'acquisition des participations importantes dans de nouveaux autres blocs en eaux ultra-profondes. Il s'agit respectivement des blocs 15/06, 17/06 et 18/06. Leurs réserves étaient évaluées à 3,2 milliards USD de barils. Pour ce faire, SSI offrit 750.000 de dollars pour 20% du bloc 15 détenu par l'Italien ENI. Pour les autres blocs, il réalisa une enchère record à hauteur de 1,1 milliard de dollars pour sa participation à 27% dans le bloc 17/06 et 40% pour le bloc 18/06⁶⁷.

Il est important de rappeler que SSI ne prend pas part aux opérations d'extraction. Les extracteurs ici sont ENI/AGIP (Italie), TOTAL (France), et PETROBAS (Brésil). Cette position lui offre une gamme d'avantages dans la mesure où il est exempté des énormes coûts d'exploration et d'extraction pour percevoir son bénéfice pétrolier. SSI agit ici en tant qu'associé des compagnies chargées de commercialiser le brut issu de l'exploitation, selon le contrat de partage de production. Pour avoir accès à ces différents blocs en eau profonde, il procéda à la signature d'un protocole d'accord pour de la construction d'une raffinerie à Lobito (SONAREF). Les coûts s'élevant à 3,5 milliards de dollars furent entièrement supportés par SINOPEC. Un projet qui allait booster la production à 240000 barils/jour afin de garantir l'autosuffisance nationale en carburant raffiné et l'excédent était destiné à l'exportation.

Bousculant les agendas internationaux de développement tout en redéfinissant l'équilibre géopolitique et économique, Pékin ne cesse de gagner du terrain en Afrique. Après avoir volé au secours de l'Angola à sa sortie de crise, nous assistons à un ballet incessant des diplomates chinois sur le sol angolais. Dans sa perspective de croissance économique et en quête de matière première, il a su s'imposer en Angola dans le secteur pétrolier. D'acteur de second plan dans l'exportation du pétrole angolais dans les années 2006, la Chine, en si peu de temps, a su s'imposer en déclassant les compagnies américaines et françaises et d'autres pays. Elle a atteint les 61,6% de la production totale de ce pays en 2017. Les chiffres mettant en évidence le poids de ces importations par rapport aux autres pays sont largement illustratifs de l'offensive pétrolière chinoise en Afrique et plus particulièrement dans les pays riches en minerais. Cela a d'ailleurs été illustré plus haut avec le cas de la RDC avec le projet minier qui lui avait permis de se tailler la part du lion dans l'exploitation et la production.

⁶⁶ Campos et Vine, "Angola and China...", p.16-17.

⁶⁷ Sofia da Graça Cordeiro Fernandes, " Os acordos de financiamento entre a China e Angola...", p.189.

Si le Président angolais peut se targuer d'avoir pu reconstruire son pays grâce à l'aide chinoise, on pourrait parler d'une victoire de ce partenariat gagnant-gagnant. Toutefois, la véritable question est celle de savoir si ce partenariat est véritablement gagnant pour l'Angola dans le long terme. Le pétrole principal est troqué contre la construction des infrastructures à travers les banques chinoises qui financent ces différents projets. Cela signifie que 70% de l'économie du pays est contrôlée par ces multinationales durant toute la période correspondant au recouvrement de leur créance, étant donné que le pétrole constitue la principale source de revenus du pays. Les marchés de réalisation de ces projets sont octroyés aux entreprises chinoises selon les termes des contrats conclus. Un tel contexte favorise au mieux l'implantation des entreprises chinoises en Afrique et particulièrement dans les différents pays bénéficiaires. Cette stratégie est élaborée depuis Pékin pour faire concurrence aux entreprises américaines et françaises qui figurent parmi les leaders. L'avantage de Pékin est son portefeuille qui lui permet de tenir les dirigeants africains sous sa coupe. Cela ne fait plus l'ombre d'un doute ; Pékin se sert de l'épaisseur de son portefeuille pour occuper l'espace, mieux rattraper son retard sur le théâtre africain.

Pékin se présente aujourd'hui comme le leader du Tiers Monde avec lequel il partage une communauté de destin. L'Empire du Milieu présente ses prêts concédés à l'Angola comme sans "attaches politiques " fondés sur le développement commun gagnant-gagnant à pied d'égalité. En revanche, elle critique l'aide occidentale dont elle clame désintéressé au plan économique et pourtant est politiquement invasive. La Chine bat campagne en son propre nom, ceci dans l'optique de la préservation de ses intérêts. Elle se présente comme le messie à la rescousse de l'économie africaine, pillée par les puissances occidentales par le truchement de leurs multinationales. Le discours officiel de Pékin pointe un doigt accusateur sur des Occidentaux qu'il désigne responsables du retard économique de l'Afrique.

Ayant les mêmes expériences que ces pays, dont elle apparaît comme modèle de développement, ces pays gagneraient à s'allier à elle pour sortir du carcan du sous-développement. Or, derrière ce discours salvateur se cache une nouvelle forme de colonisation à la chinoise. La Chine veut asoir son influence en Afrique et le Golfe de Guinée est une pièce non négligeable dans ce jeu de puissance. La Chine est en guerre économique et le Golfe de Guinée constitue l'un des terrains d'affrontement. Si elle gagne cette partie avec son discours de non-ingérence et ses prêts à des taux préférentiels, elle est sûre d'atteindre ses objectifs. Elle a besoin du pétrole angolais et le terrain lui semble favorable pour sa conquête.

II. LE RÉVEIL DE L'AIGLE AMÉRICAIN

L'implosion de l'Union soviétique en 1991 donna le sentiment à l'Amérique d'avoir accompli sa mission : sauver le monde du communisme. Débarrassés de l'ennemi soviétique, les États-Unis recentrèrent leurs priorités sur la défense de leurs intérêts économiques⁶⁸. Le champ était désormais libre pour ces derniers de reprendre le leadership économique mondial. Pour ce faire, deux objectifs étaient inscrits dans leurs agendas : étendre l'ordre international libéral à l'ensemble du globe et ouvrir des marchés en promouvant la circulation des capitaux et des marchandises⁶⁹. L'Afrique qui, jusqu'ici, n'occupait qu'une place marginale dans le commerce mondial⁷⁰ devint le théâtre d'une compétition grandissante et d'une guerre d'influence sans précédent entre les deux grandes économies de la planète. Elle constitue désormais l'un des principaux enjeux de la géostratégie du monde post-guerre froide en raison de plusieurs forces profondes qu'elle possède (énormes ressources énergétiques devenues stratégiques pour ces derniers, démographie jeune, diversité culturelle et position géographique). C'est dans ce contexte que Bill Clinton, élu nouvellement Président des États-Unis, envisageait pénétrer le marché africain à travers un système préférentiel.

Dans sa stratégie, il comptait procéder à la promotion des investissements du secteur privé dans les marchés quasi vierges de concurrence, en démantelant certains pré carrés commerciaux qui prévalaient pendant la guerre froide⁷¹. Alors que Washington mettait en place son océan bleu vers la fin des années 1990, un autre acteur dont la candidature à l'OMC était encore en pleine étude lorgnait davantage les richesses du continent. Dès lors, la présence de grandes compagnies américaines d'hydrocarbures n'avait plus pour seul objectif la sécurité de l'accès aux ressources pour diversifier son approvisionnement. Au-delà de cet objectif, l'enjeu majeur ici était celui d'affirmation de sa puissance. Une ambition qui ne constituait plus un secret du côté de Washington, puisqu'il assumait ouvertement cet objectif hégémonique⁷².

Pour Washington, l'endiguement de la Chine était impératif comme ce fut le cas avec le communisme. En réorientant leurs intérêts vers cette région, l'objectif à terme était de créer de vastes réseaux d'influence afin d'avoir le contrôle exclusif, via leurs compagnies pétrolières dans le Golfe de Guinée. Cette position pourrait permettre à Washington d'avoir un avantage certain pour une domination politique la plus large possible face à ses concurrents. Elle

⁶⁸ Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre...*, p.351.

⁶⁹ C. Nguyen, *Le dragon et l'aigle lutte d'influence en Afrique subsaharienne*, Paris, Orbis géopolitique, 2019, p.11.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Chan Kim et Maubogne, *Stratégie océan bleu...*, pp. 8-9.

⁷² Ali Laidi, *Les États en guerre ...*, p.152.

répondait ainsi à un axe de sa politique étrangère postsoviétique et post-11septembre 2001 qui sont le maintien et la pérennisation de l'hyperpuissance américaine par le contrôle de tous les espaces stratégiques⁷³. À la guerre froide, succède donc la guerre économique. En démocratie, les guerres sont interdites. Il faut faire intervenir d'autres moyens pour parvenir à ses fins. Le leadership économique apparaît ici comme le moyen par excellence pour imposer doucement sa puissance (*Soft Power*). Malgré la montée en puissance de la Chine qui tend à bousculer son agenda dans cette région, Washington est déterminé à la contenir. C'est fort de ce contexte que vont intervenir d'autres nouveaux acteurs géopolitiques que sont les grandes firmes nationales, les véritables guerriers économiques.

1. L'offensive des multinationales américaines dans le Golfe de Guinée

L'Afrique n'a jamais cessé de susciter l'intérêt et d'attirer les convoitises des grandes puissances. Cette attirance a souvent fait planer les soupçons d'une recolonisation sur fond de présence s'annonçant strictement économique, mais jouant inévitablement sur un fond géopolitique. Dans ce concert d'influences, les États-Unis essayent de garder une place importante pour ne pas perdre de vue leur ambition hégémonique. La présence américaine dans le Golfe de Guinée ne date pas d'aujourd'hui. Retardée par une succession de crises économiques et de guerres civiles, la mise en valeur de la manne pétrolière reprit progressivement vers la fin des années 1980 après plus d'une décennie. Une reprise qui vit l'entrée de plusieurs opérateurs indépendants américains dans le domaine. Ils étaient attirés par l'ambition de conquérir de nouveaux marchés et les conditions favorables que leur offraient la région pour l'exploration et l'exploitation des gisements⁷⁴. Ce facteur avait favorisé leur entrée dans le Golfe de Guinée qui devint l'un des principaux réceptacles des investissements américains.

Les opérateurs américains, à l'instar d'*Exxon Mobil*, de *Chevron Texaco* et les indépendants réussirent alors à s'insérer dans les marchés traditionnellement contrôlés par les majors européens et convoités par les géants pétroliers chinois. Un positionnement stratégique dont les visées se révélaient toutefois plus ambitieuses que jamais. Entre les indépendants et les majors, la chasse à l'or noir était lancée dans le Golfe de Guinée. Ces géants des hydrocarbures, porte-étendards américains dans ce secteur en Afrique, voulaient se construire un réseau d'influence. La création en 1993 du *Coporate Council on Africa* composé des multinationales

⁷³ Ali Laïdi, "La machine de guerre économique américaine, protéger les entreprises la sécurité économique", in *Cahier de sécurité et de la justice*, in *Revue de l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice*, n°34, 2015, p.120.

⁷⁴ Nguyen, *Le dragon et l'aigle ...*, pp.17-18.

et des PME dans le but de faciliter l'implantation ces entreprises en étaient une étape. Dans leur agenda d'implantation, figuraient en première ligne les pays de l'Afrique Centrale et ensuite ceux de l'Afrique de l'Ouest.

En Afrique centrale, La Guinée Équatoriale a été l'un des premiers à bénéficier de cette ruée américaine. Le Président Théodoro Obiang Guema était alors soucieux d'améliorer la production pétrolière de son pays pour stabiliser son régime. Ce fut dans ce contexte qu'il attribua des licences *upstream* (exploration et production) aux exploitants américains⁷⁵. À partir de 1995, Mobil devint le développeur et l'Opérateur principal (71%) du champ pétrolier de Zafiro (Bloc B) situé au Nord-Ouest de l'Île de Bioko. Pour augmenter et renforcer sa prise de participation dans les licences d'exploitation, elle procéda à la création de sa propre compagnie *Guinée Equatorial Petrol*.

Aux côtés de Mobil, six autres indépendants étaient aussi présents dans le développement de trois bassins équato-guinéens par le biais des joint-ventures ou des accords de partage de production (APP) depuis 1999. Nous avons *Marathon Oil* qui avait racheté en novembre de 2001, les droits d'exploitation sur le bloc Alba. Elle avait aussi récupéré à son compatriote *CMS Energy* sa licence d'exploitation du champ gazier éponyme découvert depuis décembre 1991, avec une réserve estimée à 141 milliards de mètres cubes de gaz⁷⁶. Outre ce champ gazier, il avait aussi concédé à *Marathon Oil* les 37% de sa participation pétrolière dans le bloc D adjacent pour une valeur de 993 millions de dollars. Avec ses parts de 52,4% dans le bloc Alba, elle prit aussi le contrôle de la centrale production *onshore* Alba LPG situé dans la zone de *Puenta Europa* sur l'île de Bioko. Cette centrale a débuté ses activités autour des années 1996 avec une production estimée à 17000 barils/jour de condensés et 2400 barils/jour de GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) issu du raffinage du pétrole à 40% et du traitement du gaz naturel associé à 60%. En plus de ces différentes prises de participation, *Marathon Oil* détient les 60% du projet *Equatorial Guinea LGN (liquefied natural gas)* qu'elle garde jusqu'aujourd'hui⁷⁷.

Outre *Marathon Oil*, il y'a aussi la New Yorkaise *Amerada Hess* qui, depuis juillet 2001, investit dans le sud du bassin Rio de Muni en rachetant les actifs *Triton Energy*. En janvier 2002, *Amerada Hess* acquit le complexe pétrolier d'Okume jouxtant Ceiba constitué de six champs (Okume, Ebano, Oveng, Elon, Akom et Abang)⁷⁸. Ce complexe a débuté son

⁷⁵ P. Copinschi et P. Noël, "L'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole", in *Afrique contemporaine*, vol 4, n°216, 2005, pp. 32-33.

⁷⁶Assemblée nationale française, "Rapport d'informations déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 08 février 2006 sur "énergie et géopolitique", 2006, p.205.

⁷⁷Nguyen, *Le dragon et l'aigle ...*, p.18.

⁷⁸ *Ibid.*19.

exploitation en 2006 avec un pic de production de 86000 barils/jour atteints en 2010. Okume qui était relié par pipeline sous-marin au *Floating Production Storage and Offloading*(FPSO) Sendje Ceiba représentait la deuxième grande découverte pétrolière après celle de Zafiro dans le bloc B⁷⁹.

Dans le même sillage, d'autres, indépendants, à l'instar de *Devon Energy* avaient obtenu des licences d'exploitation dans le Rio de Muni. Elle avait commencé à opérer dans le bloc P à partir de 2003 et avait, entre autres, découvert le gisement *Venus* sur la bordure sud de ce dernier. Mais à partir de 2008, elle céda ses parts à *GE Petrol* dans le bloc P et *Exxon Mobil* dans le bloc B. En dehors de *Devon Energy*, on peut aussi citer les fausses jumelles *Vanco* et *Valcoo*. En avril 2000, *Vanco* devint l'opérateur principal du bloc K (Corisco) en *offshore* profond. Elle profita alors de cette position pour acquérir les 10% du bloc N de l'opérateur *GE Petrol* en *offshore* à travers un APP en février 2002. Une part qui avait connu une augmentation en juillet 2010 grâce à l'acquisition d'un nouvel APP⁸⁰. Devenue *Pan Atlantic Energy Group* en mai 2012, elle fit son entrée dans l'exploration et la production dans le bloc W en décembre 2012. En ce qui concerne *Valcoo*, elle commença en novembre 2012 par une prise de participation à hauteur de 31% dans le bloc P comme Co-développeur aux côtés de *GE Petrol*. Cette prise de participation avait permis de maintenir une présence américaine après le départ de *Devon Energy*⁸¹.

Au Congo Brazzaville, la compagnie de l'Arkansas *Murphy Oil* est présente dans les blocs mer profonde Sud et mer profonde Nord depuis 2003. L'une des dernières à investir dans le bassin, elle avait obtenu un APP et une participation de 45% en tant qu'opérateur dans le bloc W qui lui avait été attribué en décembre 2012⁸².

Après la République du Congo, c'était au tour du Cameroun de recevoir la compagnie pétrolière *Noble Energy*. Opérateur du bloc O, ce champ lui fut attribué en 2004. En 2005, le champ gazier *Alen* a été découvert et, en 2007, ce fut au tour du champ pétrolier *Aseng* d'être exhumé dans le bloc I. Avec ses cinq puits pétroliers qui alimentent un FPSO depuis décembre 2011, il avait une capacité journalière de production de 60 000 barils⁸³. En plus du bloc O, *Noble Energy* avait également investi dans le gisement gazier *Yolanda* dans le bloc I appartenant au réservoir contigu de *Yoyo* au Cameroun. Détenant la licence d'exploitation C-

⁷⁹ Nguyen, *Le dragon et l'aigle...*, p.19.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ SNH infos, "Noble Energy s'engage à valoriser les ressources gazières du bloc Yoyo", *Magazine de la Société Nationale des Hydrocarbures*, n°55/56, octobre 2017, pp 14-16.

⁸² Nguyen, *Le dragon et l'aigle...*, p.20.

⁸³ *Ibid.*

37 camerounaise incluant Yoyo, un mémorandum d'entente avait été signé entre Malabo et Yaoundé en juillet 2017 pour la mise en valeur conjointe de ce site afin de faciliter le travail à l'opérateur *noble*⁸⁴. Ce CPP a été conclu pour une durée de 25 ans renouvelable une fois pour dix ans. Il prévoyait aussi une participation de l'État camerounais via sa Société nationale d'Hydrocarbures (SNH) à hauteur de 25%⁸⁵. Les réserves en gaz naturel de ce bloc étaient estimées à 47 milliards de mètres cubes et 18 milliards de barils de condensats. Toujours dans le même secteur, *Noble Energy* détenait aussi des participations minoritaires aux côtés de Marathon dans le champ d'Alba et la centrale Alba LPG au Nord du pays⁸⁶.

Au Gabon, on notait la présence de Marathon Oil comme opérateur dans les champs de Tchatamba de 1996 à 2009 avant qu'elle ne soit rachetée par Perenco, une compagnie franco-anglaise. En juin 2012, elle y retourna dans le champ de Diaba avec une licence à hauteur de 21,25% des parts. Quant à Vanco, elle avait commencé son exploitation à partir de novembre 1998 grâce à des licences qu'elle avait obtenues en offshore profond d'Anton et Astrid. Amerada Hess, de son côté, détenait les 50% de production dans le champ de Toucan, 40% dans Atoura et 10% dans Rabi Kounga, ainsi que le permis d'exploitation d'Ozito, des parts qui furent reprises par Shell en 2009⁸⁷. Un autre indépendant est Anadarko qui a conclu un partenariat avec Devon Energy en 1999 et qui avait obtenu 50% du bloc Agali en tant qu'opérateur, tandis que Valcoo, opérateur du champ pétrolier Etame, depuis 1998, s'est vu prolonger sa licence d'exploitation pour dix années supplémentaires en 2018⁸⁸.

En plus des indépendants, on a les majors comme Exxon Mobil et Chevron Texaco qui sont présents dans le sous-sol africain pour l'exploitation de l'or noir. En ce qui concerne Exxon Mobil, elle a débuté ses opérations en 1993 au Nigéria dans l'offshore adjacent le Delta, grâce à la découverte des gisements Yoyo et Awawa. Des gisements qui se trouvent dans la licence d'exploitation *Oil Mining License* 104 (OML). Dans son offensive, elle avait acquis via des *joint-ventures* avec la *Nigerian National Petroleum Company* (NNPC) les OML 67 (gisement Edop) OML 68 et 70 (gisement Oso). Depuis lors, elle opère dans près de 70 puits de pétrole pour une capacité de production journalière de 120000 barils. Mais, ce fut dans les offshores que se produisirent ses fructueuses découvertes dans cinq licences. Opérateur à hauteur de 56%

⁸⁴SNH infos, "Noble Energy s'engage à valoriser les ressources ...", pp.14-16.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Nguyen, *Le dragon et l'aigle lutte ...*, p.20.

⁸⁷ *Ibid.* 21.

⁸⁸ *Ibid.* 22-24.

de l'OML 133, elle a découvert le champ Erha en 1999, un champ dont la mise en production avait commencé en avril 2006 avec un volume de 140 000 barils/jour via un FPSO⁸⁹.

Pour la deuxième phase du développement du champ baptisé Ehra North phase 2, elle a commencé en février 2013 et la mise en production s'est effectuée en octobre 2015 avec 65000 barils/jour. Exxon possède aussi un intérêt de 20% dans l'OML 118 où Shell est opérateur à 55%, ainsi que le champ de Bonga, découvert en 1996, avec une capacité projetée à 560 millions de barils⁹⁰. Ce champ avait débuté sa production en novembre 2005 via un FPSO et de nouvelles phases de mise en valeur ont, de ce fait, été lancées avec Bonga North West en août 2015 et Bonga phase 3 en septembre 2015. Dans l'OML 138, elle possédait une participation de 30% en tant que non-opérateur. Le champ Usan découvert en 2002 a aussi commencé sa production en février 2012 avec un pic envisagé à 180000 barils/jour. Dans l'OML 139 qui était opérée par Total, elle détenait 27% de participation. Son forage effectué en 2016 baptisé Owowo West Deep est l'un de ses grands succès avec une réserve estimée à 1 milliard de barils. Une production pour 2024 avait été annoncée, mais toujours en attente d'une décision finale d'investissement, comme le champ Uge dans l'OML 145 où il était non opérateur à 20%⁹¹.

À côté d'Exxon Mobil, on a aussi Chevron qui est un autre major dans l'exploration, l'exploitation et la production des hydrocarbures. Présent au Nigeria dans le secteur pétrolier, il dispose de plusieurs licences d'exploitation. Outre ses huit licences *onshore* dans le Delta en joint-venture avec la NNPC, on note aussi sa présence dans neuf autres blocs en offshore profond, dont trois en tant qu'opérateur. Découvert en 1998 par sa jumelle Texaco, le champ d'Agbami d'une superficie de 182 km est l'un des actifs les plus symboliques de la compagnie. Ayant atteint une production de 119000 barils/jour en 2017, la compagnie détient les 67,3% de ce champ⁹².

Opérateur à 55% dans l'OML 140, elle avait envisagé de développer le champ d'Aporo ayant la même structure géologique que le champ de Bonga *South West* (OML 132). Un autre champ nommé Nsiko toujours situé sur cette licence est encore en attente de décision finale pour commencer l'investissement. Elle intervient aussi dans le secteur gazier à l'ouest du Delta dans la zone d'Escravos. Dans ce secteur, elle opère aux côtés de la NNPC, unité de liquéfaction de gaz escravos (GTL). Cette unité est d'ailleurs alimentée par le champ de Sonam, dont Chevron détient les 40% et est aussi l'actionnaire majoritaire du *West Gas Pipeline*. Avec une

⁸⁹ Nguyen, *Le dragon et l'aigle lutte ...*, p.28.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ P.S. Lopez, "Les hydrocarbures au Nigéria et la redistribution de la rente pétrolière", in *Afrique contemporaine*, Vol.4, n°216, 2005, pp.161-162.

⁹² Nguyen, *Le dragon et l'aigle...*, p.28

capacité de production de 4,8 millions de mètres cubes/jour, elle alimente le Togo, le Bénin et le Ghana depuis 2011⁹³.

En République du Congo, seule Chevron est présente parmi les majors américains. Elle intervient principalement dans l'offshore profond au sud à côté du pétrolier français Total. Elle détient ainsi les parts dans les permis en haute mer dans les champs de Moho Bilondo, Nsoko et Nkossa et en haute mer B opérée par Total⁹⁴. Elle opère, par ailleurs, à 31,4% de la *Lianzi Unitization Zone*, une zone de co-développement issue d'un mémorandum d'entente entre Brazzaville et Luanda⁹⁵. Il est important de rappeler que le champ de Lianzi avait été découvert par Chevron en 2004 et son développement avait commencé en 2012. En 2015, elle débutait alors sa production avec un volume de 36000 barils/jour. Cette production était transportée vers les plateformes de Benguela Belieze-Lobito Tomboco dans le bloc 14 angolais.

En dehors du Congo, l'Angola fut aussi l'une des cibles des majors américains. Après avoir tourné le dos au régime procommuniste de Luanda, Washington a renoué ses liens diplomatiques en 1993⁹⁶. Un retour sur scène renforcé par la visite du Secrétaire d'État Colin Powell, le 04 septembre 2002 qui avait permis aux majors américains de se lancer à la conquête du sous-sol angolais⁹⁷. Chevron fut l'une des premières compagnies à investir dans le sous-sol angolais grâce à la découverte du gisement de Takula dans l'enclave de Cabinda. Avec son statut d'opérateur dans le bloc 0 détenant 39% de parts, elle put enfin mener son projet intégré planifié depuis juin 1997. En 1998, elle exhuma le champ de Mafumeira dans la zone A du bloc 0. Ce ne fut qu'en 2006 que la phase 1 de son développement avait été approuvée avec un début de production en 2009, estimée à 40000 barils/jour⁹⁸.

Pour la deuxième phase baptisée Mafumeira Sul, la décision finale d'investissement fut obtenue en février 2013. Ce nouveau pétro-gazier commença sa production en mars 2017 avec 40 000 barils/jour et 2 millions de mètres cubes de gaz associé. Rattaché via le *Congo River Canyon Crossing Pipeline*⁹⁹ à la première usine de production de GNL qui est situé dans le port de Soyo, Chevron est actionnaire majoritaire avec 36,4% devant BP et Total. Cette centrale a été construite entre novembre 2000 et juin 2013 par une compagnie américaine nommée

⁹³Nguyen, *Le dragon et l'aigle...*, p. 30.

⁹⁴ *Journal officiel de la République du Congo*, n° 5, juillet 2012, p.12.

⁹⁵*Ibid.*20.

⁹⁶ J. F. Marius Auran, "La politique étrangère des états-unis en Afrique Australe de 1975 à 1995 : Ses aspects militaires, de l'indifférence indulgente, aux covert actions puis Capacity Building", Thèse de Doctorat en Histoire, Université Paul-Valéry de Montpellier, 2017, pp.165-166.

⁹⁷ "Travel by Secretary of State Colin L. Powell to africa" <https://2001-2009.state.gov/r/pa/prs/ps/2002/12819.htm>, consulté le 19 décembre 2022 à 12heures.

⁹⁸ Chevron Cabinda gulf oil compant limited, "Corporate responsibility report", 2018, p.3.

⁹⁹ Ce pipeline de 140 km situé à 610 m de profondeur est détenu à 38,1% par Chevron.

Betchel et alimentée par le gaz associé des blocs profonds 14,15,17 et 18. Ces différents blocs ont une capacité de production de 31 millions de m³ par jour. En plus du bloc 0, il y'a aussi le bloc 14 qui fait le grand bonheur de Chevron. La particularité de ce bloc est qu'il dispose de neuf champs d'une grande importance, dont les découvertes avaient commencé en 1997. Le premier champ fut celui de Kuito qui avait commencé sa production au courant de l'année 2000 avec un développement en 04 phases¹⁰⁰.

À côté de Chevron, se trouve Exxon qui est aussi l'un des majors dans l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Elle est l'un des opérateurs du bloc 15 où elle détient 40% des parts. Une participation qui lui fut attribuée en 1994. Mises à jour puis développées à partir de 1998, les productions du bloc 15 commencèrent à partir d'août 2004. Ce bloc avait permis la production de 2,1 milliards de barils de pétrole jusqu'à ce jour¹⁰¹. Outre le bloc 15, elle détient aussi 15% de parts dans le bloc 32 ultra profond où les ressources sont estimées à un milliard de barils. Entre autres, elle appuie le développement du champ de Kaombo aux côtés de Total lancé en avril 2014 avec un pic estimé à 230 000 barils/jour. Il est aussi important de rappeler que depuis 2010, Exxon avait entamé une stratégie d'acquisition d'actifs pour constituer ce qu'elle qualifiait de "butin de guerre"¹⁰². Dans cette approche, elle envisageait de prendre possession des ressources par essence limitées afin de limiter l'accès à leurs concurrents privés et les États qui les appuient dans ces activités. C'est dans ce sillage qu'en décembre 2014, elle avait signé plusieurs APP avec la Côte d'Ivoire dans les blocs ultra profonds de Ci-602 et Ci-603 pour une durée de 25 ans, dont neuf ans de droit d'exploitation¹⁰³. En 2016, elle avait ouvert un bureau à Abidjan pour ses opérateurs dans le pays.

Bien que présentes depuis la fin des années 1980 en Afrique, en général, et dans le Golfe de Guinée, en particulier, ce ne fut qu'à partir de 2000 que ces compagnies accrurent leurs intérêts pour les ressources du continent. Cet intérêt s'était déclaré lors d'une assise du sous-comité chargé du continent à la chambre des représentants à Washington consacré au potentiel énergétique de l'Afrique¹⁰⁴. Une telle démarche avait connu le soutien des néo-conservateurs à travers le *think tank* l'*Institute of Advanced Strategic and Political Studies*.

¹⁰⁰ Ces 04 phases sont les suivantes : phase 1 champs de Nenguele et Belieze découverts tous les deux en 1998, phase 2 champs de Lobito et Tomboco découverts en 2000 et développés à partir de 2003, phase 3 champs de Tombua et Landana qui avaient commencé leur production en septembre 2009, phase 4 champs de pétrole lourd de Gabela et Negage en attente de décision finale d'investissement, <https://angola.chevron.com/en/about/our-history-in-angola>, consulté le 13 mars 2023 à 16 heures.

¹⁰¹ <https://www.africaintelligence.fr/afrique-australe-et-iles/2000/06/14/31-milliards-dollars-pour-le-bloc-15,293480-art>, consulté le 15 mai 2022 à 13 heures.

¹⁰² Nguyen, *Le dragon et l'aigle* ...p.32.

¹⁰³ Côte d'Ivoire : ExxonMobil prévoit d'investir 400 millions de dollars dans deux blocs pétroliers, <https://www.jeuneafrique.com>, consulté le 11 avril 2023 à 13 heures.

¹⁰⁴ P. Sebillé Lopez, *Géopolitiques du pétrole*, Paris, Armand Colin, 2006, p.137.

Avec l'élection de Georges W. Bush et les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis avaient été contraints de revoir les axes majeurs de leur politique étrangère, surtout en matière d'énergie. Ses vaches sacrées avaient été frappées, sa sécurité était fébrile et son économie en prenait un coup¹⁰⁵. Il fallait redorer son image et stabiliser son économie tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le pays de l'Oncle Sam fut la cible principale des attaques terroristes ; une activité qui prenait de plus en plus des proportions inquiétantes. Le Congrès américain s'inquiéta et interpela, à cet effet, l'administration Bush. Les membres du Congrès américain exigèrent une riposte prompte et efficace, en combinant les logiques sécuritaires et économiques. Contre toute attente, l'année 2003 devait donner à l'administration Bush l'opportunité de se prononcer sur la lutte contre le terrorisme international. Sauf que ses bavures politico-diplomatiques et sécuritaires sur le terrain avait exposé ses intentions réelles et inavouées : la quête des ressources énergétiques, notamment les puits du pétrole irakien. La guerre en Irak battait son plein. Au nom du pétrole, Washington multiplia des exactions en territoire irakien. Les médias internationaux vont la cribler de violations du droit international et les organismes humanitaires de bafouer les droits humains que Washington prétendait pourtant préserver sous le couvert de la sécurité internationale¹⁰⁶. Une guerre politique menée pour des raisons économiques. Acculée par cette pression, sous le regard fustigé des pays qui le prenaient pour modèle de démocratie, Washington avait très vite fait d'étouffer cela avec des principes de démocratie et de lutte permanente contre le terrorisme international avec pour référent les attentats du 11 septembre 2001 qu'elle brandissait au quotidien pour ériger et imposer sa nouvelle vision du monde.

Une telle politique avait eu du mal à être crédible dans les pays du Golfe persique, principaux producteurs du pétrole dans le monde. L'étau se resserrait pour lui auprès de ses principaux fournisseurs de pétrole, de plus en plus réticents et méfiants vis-à-vis d'un gouvernement prêt à tout pour des ressources énergétiques, en particulier de l'or noir.

Conscients qu'ils étaient sur le point de franchir le rubicon, les États-Unis d'Amérique ont relancé et ont renforcé leur partenariat avec les pays du continent africain, un espace où les réserves du pétrole *offshore* et les espaces géographiques sont plus ou moins exploités. Le Golfe de Guinée en est un. Sa façade maritime ouverte sur l'atlantique, en plus d'être une zone propice au commerce international, représente un espace géographique stratégique pour le contrôle des ressources de la zone et du monde. Cet appétit démesuré est davantage aiguisé d'autant plus

¹⁰⁵ Assemblée nationale française, "Rapport d'informations déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires étrangères ...", p.205.

¹⁰⁶ H. Madelin, "Irak, une odeur de pétrole", in *Études*, Vol.4, tome 398, 2003, pp.2-8.

qu'ils ont en face un de ses rivaux du XXI^e siècle les plus virulents, la Chine. On peut aisément comprendre que Washington est bien plus "intéressé" à autre chose en plus des ressources énergétiques. Il s'agit de la puissance militaire au sens technologique du terme.

La question de la sécurité énergétique a toujours constitué, depuis la nuit des temps, une affaire interne aux États, car faisant partie de sa politique. À cette dimension traditionnelle, la question de l'énergie est réapparue dans les années 2000 comme une question vitale pour l'humanité. Après les crises énergétiques observées en Europe dans la décennie 2000, des organisations comme l'Organisation des Traités de l'Atlantique Nord (OTAN) avaient inscrit la sécurité énergétique dans leur agenda comme un domaine stratégique¹⁰⁷. Cet intérêt que l'OTAN accorde à la sécurité énergétique était largement suffisant pour stimuler davantage l'appétit sans cesse croissant des grandes puissances en énergie. Les États-Unis sont comptés parmi ces pays dont la boulimie énergétique n'est plus à démontrer.

La présence chinoise dans cette région de l'Afrique, aussi riche en ressources naturelles, n'est pas vue du bon œil du côté de Washington. La progression croissante de Pékin inquiète de plus en plus le pays de l'Oncle Sam. Pour ce dernier, la Chine utilise des moyens économiques pour s'implanter. En 2017, la *National Security Strategy* (NSS) s'insurgeait contre le fait que les Chinois se servent de leurs grandes capacités d'investissements pour corrompre les dirigeants africains. Cette stratégie leur permet de contrôler les industries minières (le cas de la RDC), en les maintenant dans un système de dette opaque et insupportable. Pour John Bolton, alors conseiller à la sécurité nationale lors de la présentation de sa stratégie régionale, les investissements chinois en Afrique, en général, et dans le Golfe de Guinée constituent une menace significative pour les intérêts de son pays¹⁰⁸. Ces investissements les privent des opportunités économiques, en empiétant sur leurs opérations militaires¹⁰⁹.

En plus des investissements, les financements chinois pour la construction des infrastructures, notamment dans les secteurs jugés stratégiques préoccupent davantage les Américains. Ils voient en cela une menace pour l'influence des États-Unis que pour la

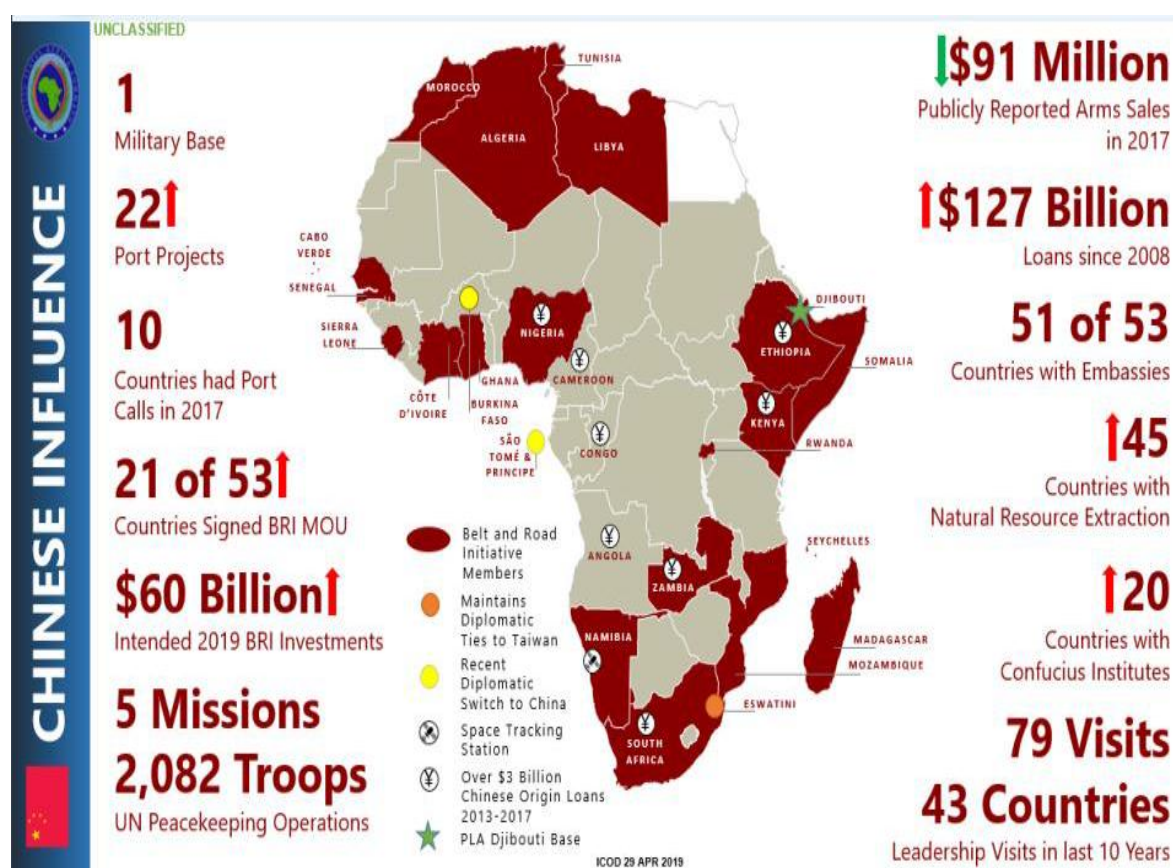
¹⁰⁷ Sécurité énergétique, <https://www.nato.int>, consulté le 11 février 2023 à 13 heures.

¹⁰⁸ Krishnadev Calamur, "Africa is the new front in the US-china influence war", *the Atlantic*, december 13, 2018, p.15.

¹⁰⁹ Remarks by National Security Advisor John R. Bolton on the Trump Administration's New Africa Strategy, washington(D.C) december 13, 2018, <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-national-security-advisor-ambassador-john-r-bolton-trump-administration-new-africa-strategy>, consulté le 12 décembre 2021, à 07 heures.

souveraineté des chefs d'États africains¹¹⁰. Il s'agit de plusieurs ports (port en eau profonde de Kribi, de Lekki au Nigéria, le port de Luanda, Lagos, Libreville, Cotonou) dans le Golfe de Guinée, dont la Chine a financé la construction, ainsi que des installations. En plus des énormes intérêts commerciaux qu'ils représentent, les Américains voient en ces ports de nouveaux pôles de contrôle à l'avenir et des bases maritimes pour la marine chinoise. La carte ci-après montre l'étendue de l'influence de la Chine.

Carte 6: Influence de la Chine dans le Golfe de Guinée



Source: N. Vilbroux, "Les États-Unis et le Golfe de Guinée: intérêts, postures, perspectives", in *Fondation pour la recherche stratégique*, 2020, p.18.

Ces différentes positions donneraient à la Chine, à long terme, un libre accès pour le contrôle des trafics maritimes dans le Golfe de Guinée. Or, pour les Américains, la sécurité maritime demeure un enjeu stratégique qui est au centre de leurs préoccupations, car cela affecte le marché mondial et, par conséquent, ses intérêts économiques en Afrique face à des

¹¹⁰ J. Devermont et A. Cheatham Chiang, "Assessing the risks of chinese investment in sub-saharan African ports", CSIS, june 2019, p.1, https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/190604_Africa_ports.pdf. Consulté le 12 décembre à 07heures.

concurrents agressifs. Il est donc question pour chacune des puissances présentes de multiplier des stratégies pour se tailler la part du lion dans ses immenses réserves.

Quant aux pays frontaliers dans le Golfe de Guinée, ces derniers sont considérés comme une variable d'ajustement dans une équation imposée par les prédateurs de l'énergie. Leurs voix ne comptent pas. Tout ce qui importe, c'est ce que décident les puissances. Si l'on jette un regard dans le passé historique de l'humanité, il est évident que le pétrole qui est l'une des ressources prisées a révolutionné les armes de guerre. Le pétrole est donc devenu cette ressource indispensable pour l'affirmation de puissance. Comme le disait Pierre Fontaine, "le pétrole est devenu le maître du monde : il fait gagner et perdre des guerres, il est à la base du progrès et de l'activité économique des peuples. Ceux qui détiennent ces ressources sont plus puissants que les hommes qui gouvernent des millions d'êtres humains" ¹¹¹.

L'Afrique qui fut autrefois un continent en marge des intérêts américains est devenue l'une de leurs priorités pour l'équilibre de la géopolitique mondiale. L'insécurité grandissante du Moyen-Orient avait délocalisé l'intérêt américain dans le Golfe de Guinée. Il présentait des avantages qui ont favorisé l'implantation des compagnies américaines, notamment une certaine stabilité politique, un taux de croissance économique au-dessus de la moyenne et des politiques d'attraction pour les investissements étrangers. Le pays de l'Oncle Sam a concentré ses relations dans cette région de l'Afrique avec des pays regorgeant d'énormes ressources de matières premières. Du Nigéria au Cameroun en passant par la Guinée Équatoriale, le Sao Tomé & Principe, l'Angola, pour ne citer que ceux-ci, les investissements américains dans le domaine pétrolier ne font plus l'ombre d'un doute. 60,4% en 2016, ces investissements concernent principalement les hydrocarbures, dont trois pays du Golfe de Guinée concentrent le plus gros pourcentage. Il s'agit du Nigéria, de l'Angola et de la Guinée Équatoriale¹¹².

Au milieu des années 2000, alors que la sécurité des approvisionnements était devenue un problème majeur pour Washington, le Golfe de Guinée devint une région d'intérêt notable. Le brut est de bonne qualité, la situation géopolitique présente plus d'avantages par rapport au Moyen-Orient¹¹³. Des régimes sont moins hostiles et des routes maritimes présentant moins de risque¹¹⁴. Avec la guerre que les États-Unis livraient contre l'Irak, il devint opportun pour le

¹¹¹ Ali Laïdi, *Histoire mondiale de la guerre ...*, p.409.

¹¹² N. Vilbroux, "Les États-Unis et le Golfe de Guinée : intérêts, postures et perspectives", *fondation pour la recherche stratégique*, 2020, p.6.

¹¹³ C.C. Tsala Tsala, "Les rivalités entre la France, les états-unis d'Amérique et la Chine dans le Golfe de Guinée", *Institut des Études Africaines*, 2013, p.108.

¹¹⁴ S. Anderson, "US fracking boom puts west African oil economies at risk", *the conversation*, 06 août 2014. <https://theconservation.com/us-fracking-west-african-oil-economies-at-risk-29289>, consulté le 08 décembre 2021 à 14heurs.

Président américain Georges W. Bush de redessiner la carte de ses approvisionnements pétroliers. Ce fut dans ce contexte que les importations américaines connurent une hausse d'environ 40% entre 2001 et 2010 en provenance de six pays du Golfe de Guinée¹¹⁵. Il s'agit du Cameroun, l'Angola, le Tchad, le Nigéria, la RDC et le Gabon. Ce regain d'intérêt de la part de Washington n'est autre que la conséquence des attentats du 11 septembre 2001 et leur ambition de contrôler la région via la présence de leurs différentes compagnies. Le Moyen-Orient est devenu, au fil des années, une région d'insécurité permanente. On pourrait également relever les tensions issues de la reprise du programme nucléaire iranien par ailleurs deuxième producteur mondial du pétrole.

Il faut ajouter à cela le passage de l'ouragan Katrina¹¹⁶ au Sud des États-Unis entraînant ainsi l'arrêt à 80% de la production du pétrole dans le Golfe de Mexique¹¹⁷. La hausse de la demande chinoise en pétrole qui a augmenté de 8% par rapport à la consommation mondiale, en faisant tripler la consommation du pétrole depuis les années 2002 ; sans oublier que la couverture de la demande en pétrole devenait de plus en plus incertaine. C'est fort de ce constat que le pays de l'Oncle Sam, l'une des puissances énergivores, soit 25% de la consommation mondiale et qui pourrait aller au-delà, entreprit d'accroître ses importations, car il ne veut pas modifier leur train de vie, encore moins ses projets de développement. Pour ce faire, il devait diversifier ses sources d'approvisionnement en hydrocarbures afin de réduire sa dépendance du Moyen-Orient¹¹⁸.

Le continent africain avec ses réserves prouvées et d'autres qui pourraient encore être découvertes peut fournir 25% du brut aux Américains d'ici à 2020. Cet approvisionnement devait servir à préserver ses réserves stratégiques. C'est fort de cela que Washington ne cesse de multiplier des gestes stratégiques dans les pays pétroliers, allant de l'implantation des conseillers militaires au renforcement des investissements de ses compagnies pétrolières. Si dans le Moyen-Orient l'administration américaine avait fait usage du *Hard Power*, on assiste dans le Golfe de Guinée à une offensive plutôt douce. C'est une "calm offensive" pour reprendre l'expression du quotidien *the Vanguard*. Cette stratégie lui permet d'atteindre son objectif :

¹¹⁵ Vilbroux, "Les États-Unis et le Golfe de Guinée ...", p.14.

¹¹⁶ En 2005, l'ouragan Katrina avait paralysé les puits et les plates-formes pétrolières du Golfe du Mexique qui assurent les ¼ de la production du carburant consommé aux États-Unis. Il a eu de très lourdes conséquences dans la mesure où il a aggravé des tensions sur les marchés pétroliers en augmentant le cours du pétrole qui avait atteint les 70 dollars et pourtant coûtait 50 dollars avant son passage. Ceci étant dû à la fermeture par certaines grandes compagnies de leurs installations dans cette région qui concentre les ¼ des infrastructures pétrolières des États-Unis. M. Gayral et Karim Lebour, "L'ouragan Katrina dévaste le golfe du Mexique", http://www1.rfi.fr/actufr/articles/068/article_38243.asp, consulté le 17 mai 2023 à 16 heures.

¹¹⁷ O. Cuez, "Le grand jeu pétrolier de Washington", in *problèmes économiques*, n°2812, 2003, p.10.

¹¹⁸ Ali Laïdi, *Histoire mondiale de la guerre ...*, pp. 416-419.

contrôler les approvisionnements africains. Si pour le Sous-Secrétaire d'État américain, M. Walter Kansteneir, chargé des dossiers africains, le pétrole du continent noir est "devenu un intérêt stratégique national pour les États-Unis"¹¹⁹, le sénateur de l'État de Californie, Ed Royce¹²⁰ pense que "le pétrole africain devrait être traité comme une priorité de la sécurité nationale de l'après 11 septembre"¹²¹.

À partir de 2002, les États-Unis intensifièrent les activités diplomatiques et politiques dans certains pays frontaliers au Golfe de Guinée. Ce fut dans ce sillage qu'en juillet de la même année, un haut commandant des États-Unis en Europe, le général Carlton Fulford s'est rendu en Sao Tomé et Principe¹²². Était inscrit dans son agenda, la sécurisation de l'exploitation du pétrole dans le Golfe de Guinée, ceci en implantant une base navale sur l'Île de Sao Tomé et Principe d'ici 2008¹²³. Dans leur découpage planétaire en grands blocs de commandements stratégiques, les États-Unis avaient créé un bloc transatlantique États-Unis-Europe-Russie auquel fait désormais partie le continent africain. Cette région est considérée comme une périphérie énergétique de l'Occident américain. Cette visite intervenait, en prélude, à la préparation du terrain politique pour la future installation d'une base navale, afin de desserrer l'étreinte que l'Organisation des Pays producteurs et exportateurs de Pétrole(OPEP) peut faire peser sur eux en cas des sanctions contre les politiques du Proche Orient.

L'ambition américaine était de chercher à contrôler les zones alternatives non OPEP comme la région caspienne ou le Golfe de Guinée pour garantir ses approvisionnements. Les Américains voulaient transposer le modèle sud-coréen dans le Golfe de Guinée. Une offensive douce de la part de l'Oncle Sam qui gagne progressivement du terrain en Afrique. Toujours au courant de septembre 2002, le Secrétaire d'État américain, Colin Powell, effectua une visite officielle au Gabon qui était d'ailleurs la première du genre. Alors en visite officielle à Johannesburg en Afrique du Sud, le chef de la diplomatie américaine s'était rendu à Luanda avant de regagner Libreville¹²⁴. Cette visite illustre l'intérêt que portait désormais Washington aux pays pétroliers du Golfe de Guinée, dont le Gabon en fait partie.

L'objectif officiel de cette visite était la mise au point d'un projet de création d'un vaste parc naturel qui devait englober les 10% du territoire gabonais. Un objectif avancé à la surprise

¹¹⁹ <https://www.monde-diplomatique.fr/2003/01/>, consulté le 13 mai 2022, à 14 heures.

¹²⁰ Le sénateur Ed Royce est le président du sous-comité Afrique au sein du comité de la chambre des représentants pour les relations extérieures.

¹²¹ <https://www.monde-diplomatique.fr/2003/01/>, consulté le 13 mai 2022, à 14 heures.

¹²² J.C. Servant, "Offensive sur l'or africain", in *Le Monde diplomatique*, janvier 2003, p.19.

¹²³ M. Ludevin, "Washington : d'un golfe l'autre", in *Outre-Terre*, Vol.2, n°11, pp.78-79.

¹²⁴ Le gouvernement des États-Unis renouvelle son engagement durable envers le bassin du Congo, <https://ga.usembassy.gov/fr/le-gouvernement-des-etats-unis-renouvellent-son-engagement-durable-envers-le-bassin-du-congo/>, consulté le 02 mai 2022 à 12 heures.

de toute à la communauté internationale dans la mesure où le 21 mars 2001, la Maison-Blanche confirmait le refus du Président Georges W. Bush de ratifier le protocole de Kyoto¹²⁵. En réalité, les Américains sont l'un des plus gros consommateurs de pétrole dans le monde. Ajouté à cela, ils se sont lancés dans une lutte antiterroriste. Cela nécessite beaucoup d'énergie pour alimenter leurs industries. C'est ainsi que le pétrole africain est devenu stratégique pour une administration, dont l'Afrique avait été toujours en marge de sa politique. Les productions de la compagnie leader Total Fina Elf ne laisse pas indifférente le pays de l'Oncle Sam. Ils ne cessent de convoiter la position de cette compagnie concurrente et souhaitent prendre sa place. Pour ce faire, le prétexte est le projet de parc qui n'est autre que l'arbre qui cache la forêt. Puisque déjà le 12 juin de la même année, c'est-à-dire quelques mois avant cette visite, il fut soumis un rapport au président de la commission d'énergie de la Chambre des représentants intitulé : "le pétrole africain une priorité pour la sécurité nationale des États-Unis et le développement de l'Afrique". Pour l'analyste Barry Schutz de la Direction des Affaires africaines du département d'État, il recommandait au gouvernement américain de croître ses importations du pétrole africain pour les années à venir.

En outre, une forte présence sécuritaire des États-Unis dans les régions riches en pétrole de l'Afrique de l'Ouest était aussi souhaitable. Si déjà l'Afrique couvrait 15% du besoin de l'Amérique en pétrole, l'objectif était de porter ce besoin à 25% en 2015 dans la mesure où les Américains considèrent le Golfe de Guinée comme le second Golfe Mexique¹²⁶, une zone dans laquelle ils doivent consolider leurs positions. On peut dès lors comprendre les vrais enjeux de la présence du chef de la diplomatie américaine au Gabon. Dans son offensive douce, elle essaie de gagner progressivement le terrain face à ses concurrents. Le brut du Golfe Guinée ne cesse de susciter la convoitise de Washington en ce sens qu'il présente de nombreux atouts. C'est d'abord un pétrole de bonne qualité avec d'autres avantages stratégiques. Avec la totalité de ses gisements offshore (en mer), il est à l'abri des tensions géopolitiques pouvant secouer les États côtiers¹²⁷. Une telle position leur donne un avantage d'exploitation, même en temps de crise contrairement au pétrole du Moyen-Orient. L'autre second atout est que la plupart des pays producteurs émergents (comme la Guinée Équatoriale) ne font pas partie de l'OPEP, un cartel international qui contrôle les prix. Outre la visite au Gabon, on note aussi la présence de Walter

¹²⁵ P. Gelie, "Georges W. Bush refuse toute référence au traité de Kyoto", <https://www.lefigaro.fr/international/2006/08/31/01003-20060831>, consulté le 15 mai 2022 à 16heures.

¹²⁶ Gyula Csurgai (dir), *Les enjeux géopolitiques des ressources naturelles "le pétrole en Afrique"*, Lausanne, l'Age de l'homme, 2006, pp 105-106 ; C. de Lestange et al., *Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes*, Paris, Technip, 2006, p.158.

¹²⁷ L. Ngono, "Le pétrole et ses enjeux dans le Golfe de Guinée", in *jeune Afrique économique* n°386, février-mars 2012, p.202.

Kansteiner, Secrétaire d'État aux Affaires africaines au Nigéria. Ceci donne de comprendre toutes les manœuvres entreprises par Washington pour convaincre le Nigéria de sortir de cette organisation, puisqu'il est l'un des principaux pays producteurs de pétrole en Afrique subsaharienne.

Pendant que le chef de la diplomatie américaine faisait cette tournée, il fut organisé par le chef de la Maison-Blanche à la même occasion, un emblématique petit déjeuner aux chefs d'État d'Afrique centrale¹²⁸. Cette audience collective accordée par le Président Georges W. Bush à tous ces chefs d'État portait essentiellement sur les questions de pétrole et de sécurité. Toutefois, les Américains n'ont cessé d'accroître des initiatives sécuritaires pour renforcer leur présence. Ayant pris de l'avance par rapport à d'autres puissances, Washington avait mis en place des initiatives pour promouvoir ses programmes en Afrique. Il s'est agi entre autres de la mise sur pied de certains dispositifs de coopération entre les États-Unis et l'Afrique. Dans le cadre de cette coopération, l'Afrique avait bénéficié du programme de formation des forces équato-guinéennes dans le cadre d'*Africa Crisis Response Initiative* (ACRI) en 2002 par le pentagone en *African Contingency Operation training*. Elle est à la fois pour le maintien de la paix et l'aide humanitaire. Ce package comprenait aussi des dotations logistiques (fusils d'assauts, mortiers et des mitrailleuses). Cette coopération s'est beaucoup intensifiée au fil des années avec la visite du président Georges W. Bush en juillet 2003 dans 05 pays parmi lesquels le Nigéria, suivi de l'ouverture à Anchor State (un État pivot de la politique sécuritaire américaine en Afrique de l'Ouest) au Nigéria d'un centre de formation militaire du *Joint Combined Arms Training System* (JCATS) le 25 novembre 2003¹²⁹.

Il se présentait comme indispensable pour le maintien du niveau de qualification et de préparation militaire. En 2003, une tentative de coup d'État à Sao Tomé et Principe (petit pays riche en réserve de pétrole) précipita l'intervention des États-Unis dans l'archipel. Une telle situation avait fourni aux États-Unis un motif pour déployer ses forces militaires sur l'archipel et sécuriser les eaux profondes du Golfe riche en hydrocarbures¹³⁰. C'est dans la même foulée que trois mois après, on a assisté à une ruée de grandes compagnies américaines qui avaient offert près de 500 millions de dollars pour explorer les eaux profondes du Golfe de Guinée

¹²⁸ Paul Biya du Cameroun, José Eduardo Dos Santos d'Angola, Théodoro Obiang Nguema Mbazogo de la Guinée Équatoriale.

¹²⁹ H. L. Menthong, "Les objectifs stratégiques et géopolitiques des États-Unis dans le Golfe de Guinée : la quête de la puissance et de la sécurité au cœur du déploiement américain" in *Enjeux* ? n° 42, 2010, pp. 21-22.

¹³⁰ <http://www.geostrategies.ens.fr/etudes/hydrocarbures/accueil.html>. Travaux réalisés par l'atelier de travail énergie, effectué dans le cadre de master de géopolitique Paris I-ENS entre mars et mai 2005, sous l'égide de la direction générale de l'énergie et des matières premières (DGEMP, ministère de l'industrie), consulté le 10 décembre 2022 à 10heures.

partagées entre le Nigéria, la Guinée Équatoriale et Sao Tomé & Príncipe. Cette enveloppe représentait le double de ce que ces trois États espéraient avoir¹³¹.

De plus, l'armée américaine annonçait un programme d'aide aux forces de sécurités nationales. À la suite de cela, plusieurs autres visites des militaires de haut rang furent observées. En mars 2005, le général Charles F. Wald s'est rendu au Nigéria, au Gabon, en Angola et Sao Tomé et Príncipe. Ce ballet des officiers supérieurs de l'armée américaine n'était autre que la manifestation de la volonté de Washington de contrôler les champs pétrolifères du Golfe de Guinée où les majors et les indépendants étaient déjà présents. C'était une sorte de démonstration de la puissance américaine à ses potentiels concurrents. Lors de sa tournée africaine en 2002, Colin Powell avait rappelé que Washington est en Afrique pour rester : " nous sommes ici pour rester" ¹³². Il fut, dès lors, envisagé du côté de Washington un transfert de certaines de leurs forces basées en Europe et en Afrique pour sécuriser le transport du pétrole dans le Golfe de Guinée.

Afin de préparer le terrain à la réalisation de ce projet, il fut organisé par l'*African Center for Strategic Studies* financé par le pentagone, un séminaire réunissant les experts de la sécurité, des militaires et des représentants de plusieurs autorités africaines à Abuja au Nigéria¹³³. À la suite de ce séminaire, il fut aussi organisé à Yaoundé, du 09 au 14 mai 2005, par le Centre d'Étude stratégique de l'Afrique (CESA)¹³⁴ un colloque sur la place et la surveillance des programmes de gestion des conflits. Cette rencontre avait permis à l'administration américaine d'échanger avec leurs partenaires africains sur les différents défis auxquels ils font face au plan sécuritaire. Ceci leur permit de mieux cerner les contours sécuritaires de la région en fonction de leurs intérêts¹³⁵. Eu égard à ces analyses, il apparaît que l'administration américaine voit en l'Afrique un partenaire de l'avenir avec qui il faut davantage consolider les liens.

Cet intérêt est d'ailleurs motivé par ses réserves prouvées de pétrole de 100 milliards de barils et sa production de neuf millions barils/jour après le 11 septembre 2001, dont les plus grands gisements sont logés dans le Golfe de Guinée¹³⁶. Rappelons aussi qu'en 2002, la production américaine était estimée à 7,6 millions de barils /jour pour une consommation de 19,7 millions jour. Pour combler leur besoin, ils devaient encore importer 12,1 millions de bruts,

¹³¹ Tsala Tsala, "Les rivalités entre la France...", p.109.

¹³² "Déclaration faite à l'ouverture de l'ambassade américaine à Luanda", *Ecofinance*, n°33, septembre 2002, p.47.

¹³³ Assemblée nationale française, "Rapport d'informations déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des Affaires étrangères ...", p.207.

¹³⁴ Le CESA est une structure dépendant du Pentagone

¹³⁵ A. Fogué Tédom, "AFRICOM : le commandement militaire américain pour l'Afrique", *diploweb.com : la revue géopolitique*, 2011, p.6.

¹³⁶ Fareed Zakaria, "Les trois piliers" africains de Georges Bush", in *Jeune Afrique intelligent*, n° 2106, p.12.

soit 60,1% de leur consommation/ jour. Étant donné leur estimation, ils ont pour objectif d'importer d'ici à 2015 25% de ce brut en Afrique¹³⁷. Pour y arriver, il fut décidé d'investir 10 milliards de dollars par an en Afrique¹³⁸.

C'est au regard de tous ces enjeux que le gouvernement américain entreprit de mettre sur pied le *United State African Command* (AFRICOM) comme élément supplémentaire pour maintenir la paix en Afrique. Ce projet qui remonte à 1996 doit répondre à un besoin de sécurisations intérêts des États-Unis en Afrique sans cesse croissants depuis 1993. Créé le 07 février 2007 sur autorisation du Président Georges W. Bush, AFRICOM est le nouveau commandement militaire américain pour l'Afrique¹³⁹. Il entra officiellement en fonction huit mois après sa création. Il témoignait ainsi de l'ambition américaine de consolider sa politique africaine¹⁴⁰. À la dimension sécuritaire s'est greffé un enjeu stratégique. Pragmatiques et réalistes, les Américains ont anticipé sur les menaces qui pourraient à long terme nuire à l'atteinte de leurs objectifs. Plusieurs missions (le renforcement de la sécurité, la lutte contre le terrorisme, le soutien aux opérations humanitaires) étaient définies dans le cahier de charge de cette nouvelle institution américaine en Afrique¹⁴¹. Cette ambition sécuritaire américaine affichée depuis les années 1990 visait à imposer son hégémonie au reste du monde. Hier puissance mondiale, la fin de la guerre froide et la mondialisation avaient favorisé la montée en puissance d'autres nations qui prétendaient au trône mondial. Par ailleurs, vouloir maintenir sa place de leader mondial avait un prix, celui de la guerre éternelle. Avec les mutations géopolitiques et géoéconomiques qui ont marqué le XXI^e siècle, l'enjeu majeur de la guerre n'est plus la conquête territoriale. Il s'agit d'une forme de conquête, dont les enjeux réels visent le contrôle des marchés, les zones de productions et de grandes consommations. Ceci est d'ailleurs affirmé dans un document intitulé *A National Security Strategy of Engagement and Enlargement* publié en février 1995 qui disait : " les composantes économiques et sécuritaires de notre politique étrangère doivent aller la main dans la main si chacune des deux veut réussir"

¹⁴².

¹³⁷F. Lalonde, "La sécurité énergétique américaine ou la défense de *American way of life*" in *Diplomatie*, affaire stratégique et culturelles internationales, n°11, p.74.

¹³⁸Sixtine Léon-Dufour, "Le pétrole de l'Afrique noire, filet de sécurité pour l'économie mondiale", <http://www.lefigaro.fr/>, consulté le 14 juin 2022 à 16heures.

¹³⁹J. L. Carrière et al., "Rapport d'information sur les évolutions stratégiques des États-Unis : quelles conséquences pour la France et pour l'Europe ?", n°708, Sénat français, 2013-2014, pp.115-118.

¹⁴⁰C. Desloire, "Quand Washington tente d'implanter son armée", *Le Monde Diplomatique*, 2009-2010, www.lemonde-diplomatique.fr, consulté le 03 janvier 2022 à 15 heures.

¹⁴¹Fogué Tédou, "AFRICOM : le commandement militaire américain ... pp.8-9.

¹⁴²Ali Laidi., *Retour de la flamme comment la mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calmann-lévy, 2006, p.98.

L'administration américaine essayait de démontrer que la sécurité et le business ne forment qu'un. Il est clair que dans cette nouvelle offensive diplomatique, les Américains se sont donnés pour mission d'aider les pays vitaux afin de sécuriser leurs intérêts. Il s'agissait de faire de ces pays des démocraties pour ouvrir leurs marchés aux produits *made in USA*. Cette diplomatie de marché avait pour objectif de mettre en place les *market democracies*, destinées à l'extension du marché libre. Ils voulaient transformer le monde en un gigantesque marché au service du PNB américain¹⁴³. Cela ne fait plus l'ombre d'un doute, les États-Unis sont en guerre économique, un nouveau paradigme qui définit désormais les relations entre les puissances économiques. Washington doit prêter mainforte à ses empires économiques, car la présence chinoise représente une menace pour sa position stratégique, non seulement dans cet espace géographique, mais aussi dans l'univers politique et diplomatique mondial. Si Washington ne s'inquiète pas véritablement pour ses réserves nationales en matière d'hydrocarbures, au regard du développement de la production nationale et plus récemment avec l'exploitation des hydrocarbures de schiste, il se soucie davantage de l'épuisement progressif de celles-ci et de ses réserves internationales ; ce qui, par analogie, représente une menace réelle à son statut de première puissance mondiale. Une crise de positionnement qui est mal digérée par les multinationales américaines présentes dans le Golfe de Guinée à cause de la nuisance chinoise au sens large du terme.

Washington veut éviter d'être prise de vitesse par le dragon d'Asie, sa principale menace géopolitique post-guerre froide. Inscrite dans une posture prédatrice, Pékin séduit les gouvernements de la région, pactise économiquement avec les entrepreneurs locaux, "gagne" l'affection des populations, conclut des accords avec les décideurs politiques. On assiste progressivement à une rupture du monopole pour laisser place au duopole dans le Golfe de Guinée. Washington réalise qu'il est temps de passer véritablement à l'offensive. C'est tout à son honneur, lui qui est friand de conquêtes et de puissance et doué de manœuvres politiques et diplomatiques.

2. Le Golfe de Guinée face à la compétition américaine et chinoise

La boulimie énergétique des États-Unis et de la Chine a replacé l'Afrique, surtout le Golfe de Guinée au centre de grandes batailles pour le contrôle des ressources. Avec ses énormes ressources¹⁴⁴, on voit de plus en plus poindre à l'horizon une concurrence intense qui oppose

¹⁴³ Ali Laidi., *Retour de la flamme...*p.98.

¹⁴⁴ <https://www.bp.com/productlanding.do?categoryId=91&contentId=7017990/> consulté le 11 novembre 2022 à 10heures et Assemblée nationale française, "Rapport d'informations déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires étrangères ...", p.185.

les États-Unis et la Chine. Avec le pétrole qui a toujours occupé une place prépondérante comme un enjeu de puissance et d'influence, le positionnement dans les pays producteurs est devenu un impératif. Un impératif qui illustre l'importance stratégique qui découle de la prise de contrôle et d'approvisionnement de cette ressource énergétique fondamentale aux enjeux de développement et de sécurité économiques. Un tel contexte a fait en quelques décennies du Golfe de Guinée le nouvel océan bleu où sévissent toutes les formes de batailles, de compétition entre les grandes puissances¹⁴⁵. Il constitue désormais ce nouveau champ où se rencontrent les ambitions des deux puissances. Cette concurrence s'opère de façon indirecte dans la mesure où nous n'avons pas encore enregistré officiellement des affrontements directs. Eu égard à ses nombreuses réserves stratégiques au fil des années, le positionnement des multinationales pétrolières qui y sont pour des intérêts nationaux se renforce davantage dans une logique de reconfiguration géopolitique. Cette dynamique reste dominée par les firmes américaines (Chevron Texaco et Exxon Mobil) et chinoises (CNPC, SINOPEC et CNOOC). Ces différentes compagnies se livrent une bataille dans le Golfe de Guinée, dont chacune bénéficie du soutien politique, diplomatique et militaire de leur pays.

Si plusieurs pays du Golfe de Guinée comme le Cameroun, la Guinée Équatoriale, l'Angola, le Gabon et le Nigéria sont des producteurs de pétrole, parmi leurs principaux clients figurent les États-Unis (20%) et la Chine (25%)¹⁴⁶. Ces pays qui interviennent, via leurs multinationales publiques ou privées, sont les principaux clients des productions du continent. Dans ce contexte de réorientation et de diversification des sources d'approvisionnements, le continent est davantage séduit par de nouveaux fournisseurs au grand dam des partenaires traditionnels. L'Afrique représente pour ces derniers un intérêt géostratégique. Elle est désormais pour les firmes américaines et chinoises un marché à conquérir. Avec un potentiel de production pétrolière croissante, elle ne peut que susciter des convoitises. Selon une étude du *Cambridge Energy Researches Associates*, sa capacité de production estimée est plus importante que celle de la Russie, de la mer caspienne ou de l'Amérique du Sud¹⁴⁷. Avec sa production journalière estimée à 5,5 millions de barils/jour, elle devrait atteindre les 10 millions de barils d'ici à 2030¹⁴⁸.

Une telle estimation a été faite sur la base des récentes découvertes de nouveaux gisements en Guinée Équatoriale, Sao Tomé et Príncipe et en République démocratique du

¹⁴⁵ Chan Kim et Maurborgne, *Stratégies océan bleu...*, p.17.

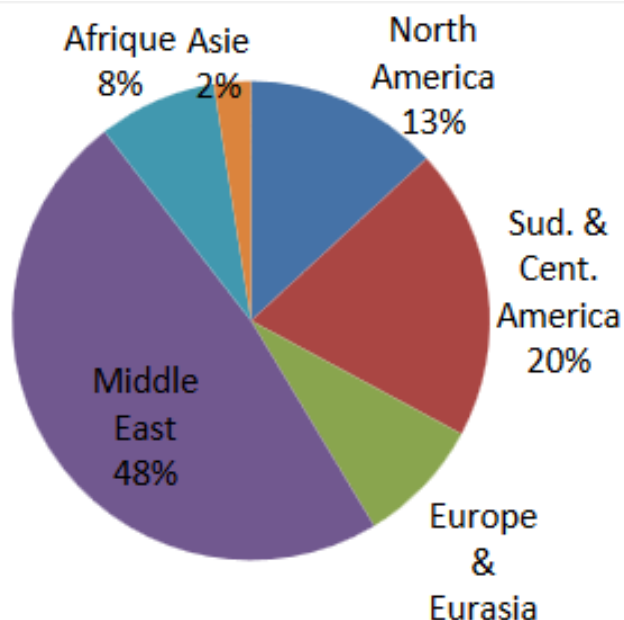
¹⁴⁶ F. Lafargue, "États-Unis, Inde, Chine : rivalités pétrolières en Afrique", in *Afrique contemporaine*, Vol.4, n°216, 2005, pp.47-50.

¹⁴⁷ V. J. Ntunda Ebode, "Les enjeux pétroliers du Golfe de Guinée", *Diplomatie*, n°7, 2004, pp.43-47.

¹⁴⁸ *Ibid.*

Congo, ainsi que des innovations apportées dans la production. Ces pays qui étaient encore méconnus dans le champ de l'exploitation pétrolière se sont révélés détenir des réserves non négligeables des hydrocarbures¹⁴⁹. Déjà dans une de ses communications au *Center for Strategic and International Studies*, Jerry Kepes, alors directeur général de *Petroleum Finance Corporation*, révélait que la production du pétrole en Afrique subsaharienne estimée à l'époque à 3,8 millions de barils devait passer à 6,8 millions en 2008. Ces estimations avaient été confirmées par d'autres sources, notamment le *Cambridge Energy Researches Associates*. Elles trouvèrent également confirmation dans l'article de Lagos publié depuis 2002 qui a affirmé que, sur les 8 milliards barils découverts dans le monde en 2001, 7 milliards étaient logés dans le Golfe de Guinée¹⁵⁰. Les graphiques de la page suivante illustrent ces différentes réserves.

Graphique n° 2 : Réserves mondiales du pétrole

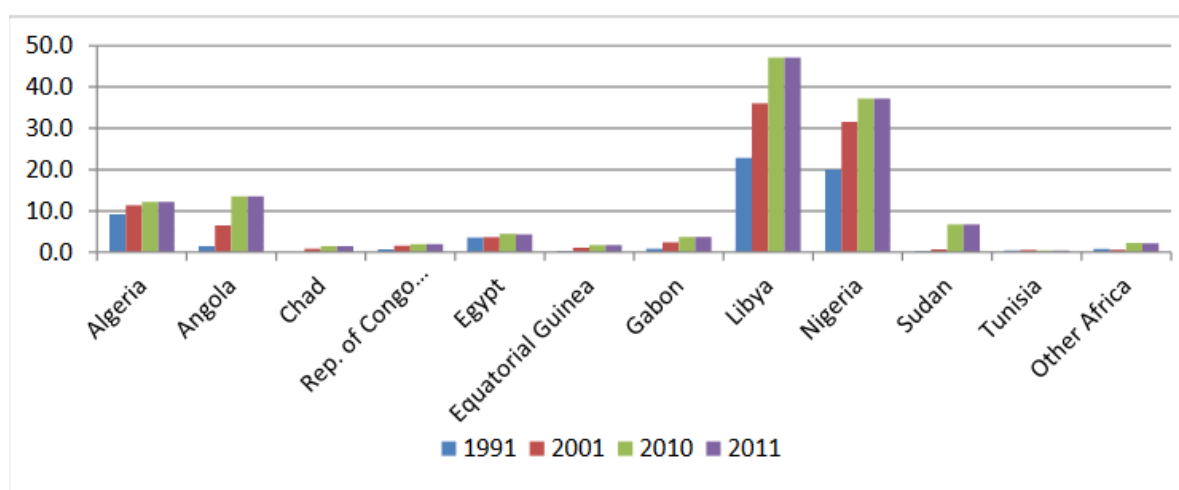


Source : <http://www.jeuneafrique.com/photos/014082009151603000000agoabis.png> consulté le 29 décembre 2022 à 10heures.

¹⁴⁹ Ntuda Ebode Vincent Joseph, environ 65 ans, professeur spécialiste en géostratégie, Awae École internationale des Forces et de Sécurité le 25 novembre 2022.

¹⁵⁰ Ntuda Ebode Vincent Joseph, environ 65 ans, professeur spécialiste en géostratégie, Awae École internationale des Forces et de Sécurité le 25 novembre 2022.

Graphique n° 3: Réserves africaines de pétrole



Source: www.nosdonnees.fr/dataset/groups/bilan-statistique-de-l-energie-mondiale-bp consulté le 29 décembre 2022 à 10heures.

Tableau n° 20: Différentes réserves africaines de pétrole

Pays/années	Algérie	Angola	Tchad	Rep. Congo	Égypte	Éq. Guinée	Gabon	Libye	Nigéria	Soudan	Tunisie	Autres pays Afrique
1991	9,2	1,4	-	0,7	3,5	0,3	0,9	22,8	20,0	0,3	0,4	0,8
2001	11,3	6,5	0,9	1,6	3,7	1,1	2,4	36,0	31,5	0,7	0,5	0,6
2010	12,2	13,5	1,5	1,9	4,5	1,7	3,7	47,1	37,2	6,7	0,4	2,3
2011	12,2	13,5	1,5	1,9	4,3	1,7	3,7	47,1	37,2	6,7	0,4	2,2

Source: www.nosdonnees.fr/dataset/groups/bilan-statistique-de-l-energie-mondiale-bp, consulté le 29 décembre 2022 à 10heures.

La conséquence immédiate de ces différentes découvertes a été la ruée de différentes firmes pétrolières et des capitaux vers ce nouvel eldorado. Une ruée à laquelle on assiste depuis les années 1990, mais qui s'est intensifiée au fil des années. Cette zone qui fut pendant de longues dates sous l'influence des firmes françaises (Elf et Total) s'était retrouvée au cœur d'une rivalité entre les firmes américaines (Chevron Texaco, Exxon Mobil, Amoco...) et celles chinoises (CNPC, CNOOC, SINOPEC). Cette course aux ressources est motivée par une logique qui est la reconfiguration géostratégique de la sous-région au profit des intérêts américains.

Pour avoir accès à ce théâtre, plusieurs stratégies ont été déployées par les acteurs en fonction de leurs objectifs et de leur arrivée sur le marché. Du côté de la France, elle avait en

tant que partenaire historique noué des liens avec ces pays au lendemain des indépendances pour maintenir le contrôle. Ces liens avaient permis à cette puissance de contrôler le secteur militaire, politique, diplomatique et économique. À cette influence historique, s'étaient aussi ajoutés le lobbying et l'Aide publique au Développement qui influencent désormais les orientations économiques de certains pays.

En ce qui concerne les Américains et les Chinois qui se battent pour étendre leurs influences dans cette région, dont les richesses naturelles ne sont plus à prouver, chacun y va de ses propres stratégies. Si la stratégie américaine ne vise pas exclusivement à sécuriser leur accès au pétrole de la zone, elle veut aussi faire du Golfe de Guinée un actif stratégique pour la diversification de ses approvisionnements. Son objectif est de limiter au maximum sa dépendance de l'Amérique du Sud, notamment du Mexique et du Venezuela¹⁵¹.

Si pendant la guerre froide il apparaissait difficile pour un État africain d'obtenir le soutien de plusieurs puissances à la fois, l'implosion du bloc soviétique a mis fin à cette pratique. Ils peuvent enfin nouer des liens avec plusieurs autres puissances sans contrainte aucune. Cette répartition entre les grandes puissances passe par la géographie de leur accès au théâtre africain. Dans cette nouvelle stratégie d'accès, les financements de grands projets, les accords de coopération, le *Soft Power* et l'influence constituent désormais de nouveaux instruments. C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les Américains pour maximiser leur accès aux territoires africains du Golfe de Guinée. Pour ce faire, ils ont commencé par investir dans la sécurité afin de garantir, à long terme, la stabilité du continent. Dans le court terme, ils se sont focalisés sur la lutte pour l'éradication des groupes terroristes et les trafics qui contribuent à l'instabilité régionale. S'appuyant sur des partenariats et les accords de coopération qu'ils entretenaient avec certains pays africains, ils veulent aider les armées locales à développer leurs capacités.

Dans le secteur maritime, ils investissent aussi afin de protéger leurs installations pétrolifères off-shore de la piraterie, du terrorisme et de la prévention de la contrebande. Pour y parvenir, ils ont mis à la disposition de certains pays de la région des unités navales, des radars, ainsi qu'une gamme de formations dans le domaine. À Sao Tomé et Príncipe, par exemple, on note un engagement et une activité militaire américaine intense dans le pays, une

¹⁵¹https://www.lemonde.fr.archives/article/2003/04/22le-petrole-du-golfe-de-guinee-seduit-l-amerique_317718_1812118.html, consulté le 10 décembre 2022 à 11 heures.

implication qui avait été facilitée par des accords que son gouvernement a passé avec Washington pour renforcer ses capacités de surveillance maritime¹⁵².

Outre Sao Tomé et Príncipe, l'activité militaire américaine s'est aussi étendue à d'autres pays tels que le Cameroun, le Nigéria, l'Angola et la RDC. Dans ces autres pays, à l'instar de la RDC, plusieurs formations furent organisées via le bureau de l'ambassade coopération et la sécurité pour la transmission du savoir-faire et du renforcement des capacités au sein de l'armée congolaise. En juillet 2009, Hilary Clinton, alors chef de la diplomatie américaine, était en tournée en Afrique où elle visita sept pays parmi lesquels la RDC. Mise à l'écart durant le mandat de Georges W. Bush, elle était redevenue sous l'administration Obama, un État pivot où il fallait maintenir sa présence. Ce regain d'intérêt témoigne ainsi des défis sécuritaires, économiques, sociaux et politiques dont dispose le pays. Rappelons aussi qu'avant cette visite, il avait été initié un accord militaire en juin 2009 qui n'a été effectif qu'en février 2010. La signature de cet accord a permis à AFRICOM de former un contingent de 1000 formateurs issus de l'armée congolaise à Kisangani. Le coût de cette formation avait été estimé à 34 millions de dollars supportés par la partie américaine¹⁵³.

C'est dans ce même sillage qu'en septembre 2013, fut organisée une série de formation pour les forces armées congolaises à la base de Kitona dans la province du Bas-Congo. Ce programme, appelé ligne rouge, visait à renforcer et à évaluer les liens entre l'armée congolaise, les forces navales et terrestres américaines, ainsi que le département d'État et de la défense¹⁵⁴. En outre, ils avaient organisé des formations pour 2000 recrues de l'armée sur l'état de droit en février 2014. À cette formation, s'est ajoutée l'inauguration du laboratoire d'anglais pour les écoles militaires de Kinshasa et Kantanga, ainsi qu'une autre formation exclusivement réservée à la gente féminine sur les opérations civilo-militaires. Ces formations, entièrement financées par le gouvernement américain à travers de l'Institut d'Études juridiques international du Département de la Défense américain, ont renforcé les capacités de ces différentes recrues au respect des Droits de l'Homme.

Hormis la RDC, le Cameroun et le Nigéria ont aussi bénéficié de l'appui américain dans la lutte contre la secte islamiste *Boko Haram* en 2015. Au Nigéria, Washington avait étendu sa coopération avec le pays par l'entremise d'AFRICOM en mettant à leur disposition des capacités anti-IED, des équipes d'évaluation du renseignement et des conseillers tactiques et

¹⁵²T. Struye de Swielande, *La Chine et les grandes puissances en Afrique : une approche géostratégique et géoéconomique*, Genève, Presse universitaire de Louvain, 2010, p. 91.

¹⁵³ *Ibid.* 88-91.

¹⁵⁴ <http://french.kinshasa.usembassy.gov/>, consulté le 20 novembre 2022 à 11heures.

opératifs auprès de leur armée¹⁵⁵. Il avait aussi été signé des accords de partage de renseignements et de livraison des équipements des forces aériennes. Au Cameroun, ils avaient apporté un appui en matière de renseignement. Pour ce faire, un contingent de 90 personnels et des drones de surveillance ont été octroyés au Cameroun, comme l'avait annoncé le Président Obama en octobre 2015. Le personnel déployé avait pour mission de mener des opérations de renseignement. Doté d'un drone MQ-1 Gray qui se déploie dans la zone depuis octobre 2015, il avait pour mission de fournir les renseignements à la Force multinationale mixte (FMM). En 2016, leur nombre est passé à 300 militaires jusqu'en mars 2019. Cette force est placée sur la base aérienne 301 à Garoua dans le nord du Cameroun, près de la frontière avec le Nigeria, comme illustré sur l'image ci-après. Elle sert ainsi d'appui aux forces camerounaises dans la lutte contre la secte islamiste *Boko Haram*¹⁵⁶.

Photo 3: Illustration de la base militaire américaine à Garoua dans le Nord Cameroun



Source : Vilbroux, "Les États-Unis et le Golfe de Guinée ...", p.10.

Depuis lors, on a constaté la montée des pays africains parmi les dix premiers bénéficiaires de l'aide américaine. L'accent mis sur les partenariats sécuritaires et la lutte anti-terroriste a éloigné les Américains de leurs principaux objectifs en Afrique qui étaient : la

¹⁵⁵ Vilbroux, "Les États-Unis et le Golfe de Guinée ...", pp.11-12.

¹⁵⁶ <https://www.africanaerospace.aero/cameroon-s-eyes-in-the-sky-focus-on-boko-haram.html>, consulté le 20 novembre 2022 à 10 heures.

promotion de la bonne gouvernance, le respect des Droits de l'Homme et des libertés. Si l'enseigne brandie est la sécurité et la paix dans le monde édulcoré d'une volonté de développement du continent, les vrais mobiles restent et demeurent les intérêts économiques et stratégiques des États-Unis.

Quant à la Chine qui se voit depuis quelques années comme une puissance globale, elle intervient aussi au plan sécuritaire et militaire en Afrique. Si la doctrine chinoise avait toujours prôné la non-ingérence dans la politique interne des États, le contexte sécuritaire africain des années 2010-2011 (la crise libyenne notamment) avait contraint Pékin à revoir ses positions¹⁵⁷. Si pour la Chine l'Afrique représente plus un enjeu économique que militaire et sécuritaire, il n'en demeure pas moins que l'accès aux différentes ressources est garanti par la stabilité. En plus de la stabilité, cette région se présente aussi comme un nouveau débouché pour l'écoulement du matériel militaire et de sécurité. Comme les Américains, Pékin a signé plusieurs accords militaires et de partenariats avec des pays africains (Cameroun, Ghana, Nigéria, RDC). Grâce à ces différents accords, on assiste à une certaine croissance de l'implication chinoise dans les activités militaires en Afrique. Des missions internationales aux opérations de maintien de la paix, la Chine est de plus en plus présente. Tout comme les États-Unis, elle intervient aussi dans la lutte contre la piraterie maritime et le terrorisme. Les États africains sont aujourd'hui en quête des équipements bon marché et des alternatives à leurs traditionnels partenaires. Il faut ajouter à cela que ces derniers ne veulent plus être conditionnés en matière de bonne gouvernance et du respect des Droits de l'Homme. Pékin, depuis sa percée en Afrique, s'est alors positionné comme ce partenaire idéal pour contourner les exigences de leurs anciens partenaires. Cette démarche chinoise dans la région qui tend à imiter celle des États-Unis est révélatrice de l'ambition chinoise qui veut à l'avenir se substituer à la position américaine. Dans cette politique militaire, Pékin dispose d'un package qui va au-delà du volet sécuritaire. Dans ce package, il intervient souvent des parties de ces accords qui permettent à Pékin d'investir dans l'économie et l'infrastructure.

On a l'exemple de la RDC déjà cité plus haut où la logistique militaire avait été troquée contre l'exploitation des matières premières, une stratégie qui contribue à renforcer davantage son influence. La Chine, contrairement aux États-Unis, privilégie l'usage du *Soft Power* pour ne pas inquiéter ses partenaires. Enfin, il faut noter une mise en pratique de ces cinq sacrés principes de la politique militaire qui prônent le respect mutuel pour l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Chine et ses partenaires, la non-agression mutuelle, la non-ingérence dans

¹⁵⁷ Nguyen, *Le dragon et l'aigle* ..., p.200.

les affaires internes des États, l'égalité et la coopération pour le bénéfice mutuel et la coexistence pacifique¹⁵⁸.

Outre les relations entretenues au niveau étatique, Pékin participe activement à toutes les missions de maintien de la paix sur le continent. Entre 2016 et 2017, il avait soutenu financièrement les opérations de maintien de la paix en Afrique à hauteur de 11 millions de dollars pour la formation et le renforcement des capacités des policiers et soldats¹⁵⁹. Ce soutien avait été critiqué par l'administration Trump en ces termes :

les ressources, le temps et l'attention que l'on consacre aux forces de maintien de la paix seraient beaucoup plus productifs s'ils étaient utilisés pour le développement et l'amélioration de la situation économique de la région. Si l'on résout les conflits, on libère des ressources économiques et politiques pour d'autres finalités. Cela devrait être notre objectif¹⁶⁰.

Dans le secteur économique, les États-Unis avaient mis sur pied une politique économique permettant à plus d'une quarantaine de pays africains de bénéficier d'un meilleur accès au marché américain. Adopté dans les années 2000 sous la présidence de Bill Clinton, son objectif était de finaliser sa stratégie d'implantation globale à travers le continent. Cette politique économique consistait à appliquer une franchise douanière sur 6500 produits tels que le textile, les dérivés pétroliers et les denrées agricoles en provenance des pays signataires contre un large accès aux ressources naturelles africaines. Ces accords étaient connus sous le nom de l'*African Growth and Opportunity Act (AGOA)*. La conséquence directe de ce dispositif a été la hausse du volume des échanges entre les États-Unis et les pays éligibles. Une hausse qui avait atteint les 100 milliards de dollars en 2008¹⁶¹.

Du côté chinois, le renforcement de la coopération avec les États africains s'était fait au travers de différentes rencontres de haut niveau initiées par Pékin à partir des années 2000, connues sous le nom de FOCAC. La mise sur pied de cette rencontre avait permis à la Chine de booster le volume des échanges entre la Chine et l'Afrique en les multipliant par 30 entre 2000 et 2015 pour atteindre les 300 milliards de dollars. Un saut qui lui avait permis de déclasser les États-Unis et l'Union européenne et devenir le premier partenaire commercial depuis 2011. Cette approche a d'ailleurs permis à Pékin de consolider ses positions dans le secteur des industries extractives, manufacturières et des infrastructures.

¹⁵⁸ I. Carrozza, "Chinese diplomacy in Africa: constructing the security development nexus", in D. Johanson, J. Li et T. Wu, (dir), *new perspectives on China relation's with the world : national, transnational and international*, Bristol, E-International Relation, 2019, p. 4.

¹⁵⁹ X. Aurégan, "Djibouti, porte d'entrée africaine des nouvelles routes de la soie", in *Diplomatie* n° 90, 2018, p.52.

¹⁶⁰ R. Loussou Kiki, *La guerre économique fait rage en Afrique*, Paris, Va Éditions, 2020, p.33.

¹⁶¹ *Ibid.*

En plus, il faut noter que Pékin ne cesse de multiplier les gestes de séduction vis-à-vis de l'Afrique à travers l'annulation de la dette et la mise à disposition des fonds pour le développement de l'Afrique¹⁶². C'est dans cette perspective que plusieurs accords d'investissements avaient été signés en échange des licences d'exploitation et d'approvisionnement en matières premières. Des prêts étaient destinés à la construction des routes, des ponts, des bâtiments publics, des hôpitaux, des barrages hydroélectriques et des réseaux de fibres optiques. C'est donc grâce à cette approche que plusieurs entreprises chinoises ont eu accès au marché africain. D'ailleurs, les exemples de l'Angola et de la RDC, déjà traités plus haut, en sont une parfaite illustration.

Dans le domaine financier, la Chine a également utilisé de certaines méthodes pour accompagner les actions menées par ses compagnies pétrolières. Pour réduire sa dépendance au dollar américain, la Chine, à l'initiative des Présidents Denis Sassou N'guesso de la République du Congo et Xi Jinping, a lancé le projet de création de la banque sino-congolaise pour ses échanges avec le continent. Il importe de rappeler que la Chine avait mis sur pied un système de paiement interbancaire transfrontalier appelé *China International Payments System*(CIPS), fondé sur la monnaie yuan et le yuan numérique. Pour ce faire, Pékin avait besoin de plusieurs pays partenaires pour consolider le système¹⁶³. C'est dans ce contexte que s'inscrivait ainsi la création en 2015 de cette banque dont l'objet était de servir d'alternative au système financier *Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication*(SWIFT) dominé par l'Occident. Entrée en service depuis juillet 2017 et inaugurée en 2018 à Brazzaville par le Président Sassou N'guesso, cette banque, au capital de 80 millions d'euros, est détenue par les actionnaires suivants : la Banque agricole de Chine 50%, l'État congolais 21,5%, la Société nationale du Pétrole du Congo 15%, actionnaires privés français et congolais 12% et la société chinoise *Magminerals Potasses Congo* 1,5%¹⁶⁴. Classée comme une filiale de la Banque agricole de Chine, son objectif, à long terme, est de peser de son poids économique pour concurrencer le dollar qui est la monnaie de change sur le continent. Au-delà du Congo, elle

¹⁶² Lors du focac 2015 en Afrique du Sud, le Président Xi Jinping avait promis une enveloppe de 60 milliards d'aide financière pour l'Afrique répartie comme suit : 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts préférentiels. <https://www.france24.com/fr/20151205-chine-afrique-pek-in-promet-60-milliards-dollards-aide-continent>, consulté le 10 janvier 2022 à 12 heures.

¹⁶³ Alessandro Albano, "La chine remercie l'UE pour les sanctions, les banques russes se tournent vers le CIPS", *Investing.com*, publié le 02 mars 2022, <https://invest.ly/xj7jb>, consulté le 11 novembre 2022 à 12 heures ; C. Delahaye, *La guerre des puissants : stratagème de domination de la Chine et des États-Unis*, Paris, VA Éditions, 2022, pp.58-59.

¹⁶⁴J. Bokilo, "Les révolutions du partenariat sino-congolais face à la crise du surendettement", in *Ifri*, n°34, 2022, p.21.

ambitionne de s'implanter dans la sous-région Afrique centrale et sur le reste du continent afin de servir de bras financier pour les compagnies chinoises.

Sur le plan diplomatique, la Chine évite de se mêler des affaires politiques africaines, surtout des contestations anti-démocratiques. À l'opposé des Américains, les Chinois font des aides et des dons qui ne sont liés à aucune condition au détriment du respect des droits humains et de la bonne gouvernance prônée par le FMI et la Banque mondiale. Si pendant la guerre froide, les États-Unis et la Russie étaient les maîtres du monde, la Chine, depuis la dislocation du bloc soviétique, s'est prêtée désormais à ce jeu. Dans sa démarche, elle veut se démarquer des autres partenaires en promouvant un meilleur accès des nations africaines aux biens communs globaux et au rééquilibrage de la gouvernance mondiale au profit des pays en développement. Pour y parvenir, la Chine fait usage des mêmes pratiques que les États-Unis qui consistent à inviter les personnalités des pays africains à des formations, des voyages de découverte, l'invitation des chercheurs à des conférences rémunérées¹⁶⁵. On a le cas de la *Belt and Road Initiative* (BRI) chinoise, dont 37 des 55 pays de l'Union Africaine avaient conclu un accord en novembre 2018 à cet effet¹⁶⁶. Dans la même logique, on n'oublie pas la percée réalisée par l'entreprise chinoise Huawei et ZTE dans la vente des solutions *smart cities* au Nigéria et à Abidjan articulée autour de la vidéosurveillance et les logiciels de reconnaissance faciale. Dans cette démarche prospective, Pékin qui exerce déjà une influence en Asie-Pacifique veut transposer ce modèle dans le Golfe de Guinée afin d'en assurer le contrôle. Du côté des États-Unis, trois buts majeurs sont à l'ordre du jour : construire, au travers d'initiatives diplomatiques et d'une panoplie de programmes humanitaires, économiques et sécuritaires leur hégémonie dans la région ; ceci dans l'optique de favoriser, plus que par le passé, le déploiement de leurs multinationales pétrolières et sonner le glas des précarrés.

¹⁶⁵ A. Leboeuf, "Compétition stratégique en Afrique : approche militaire américaine, chinoise et russe", in *Focus stratégique*, Ifri, n°91, 2010, pp.29-30.

¹⁶⁶ T. Pairault, "L'Afrique et la stratégie de la nouvelle route de la soie", www.pairault.fr, consulté le 03 novembre 2022.

CHAPITRE VI : LE GOLFE DE GUINÉE AU CŒUR D'UNE REDISTRIBUTION DES CARTES ENTRE ANCIENNES PUISSANCES COLONIALES ET NOUVELLES PUISSANCES ÉMERGENTES

Depuis le début du XXI^e siècle, l'ambition de la Chine est de se hisser au sommet du monde. Son expansion économique, militaire, politique et culturelle au sein des institutions internationales et en Afrique en dit long sur cette ambition. D'un autre côté se trouve la France qui essaie de jouer ses dernières cartes afin de contenir cette avancée qui menace ses intérêts au fur et à mesure de son évolution et de maintenir sa présence dans ce qui fut, autrefois, considéré comme son précarré. Disposant ainsi de gros moyens financiers qui lui permettent de concurrencer les entreprises françaises, la Chine veut se tailler la part du lion comme le disait Lionel Zinsou, président de PAI *partners*, des sociétés d'investissements : "la pénétration des marchés africains exige aujourd'hui des stratégies panafricaines avec des investissements que les entreprises françaises n'ont pas en ce moment les moyens de se le payer" ¹. Dans cette nouvelle bataille de conquête et de préservation des débouchés, l'État se veut stratège en laissant ses multinationales porter ses intérêts.

I-CHINA EXIM BANK : "LE BRAS SÉCULIER DE LA CHINE EN AFRIQUE

Depuis 1990, plusieurs indicateurs attestent de la montée en puissance de l'Empire du Milieu en Afrique. En quelques années seulement, la communauté chinoise s'est davantage accrue en prenant la seconde place après les Indiens. Cette augmentation concurrence désormais celle des Français, Américains, Anglais et Libanais. Dans le secteur commercial, cette dernière a multiplié par dix ses échanges avec le continent depuis les années 2000². En 2008, le flux des échanges entre la République populaire de Chine et l'Afrique s'élevait à près de 106 milliards de dollars USD, soit le double du volume des échanges entre la France et le continent³. Progressivement, elle est devenue le deuxième partenaire de l'Afrique à côté des autres puissances comme les États-Unis.

¹ J. Lorgeoux et J. M. Bockel, "Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la présence de la France dans une Afrique convoitée 29 octobre 2013", session 2013-2014, n°104, p.202.

² S. Michel et M. Beuret, *La chinafrique Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset & Fassinelle, 2008, pp. 149-150.

³ S. Michel et M. Beuret, "La Chine a-t-elle un plan pour l'Afrique ?" in *Afrique contemporaine*, Vol.4, n°228, 2008, p.2.

Avec le concours de la *China Exim Bank* qui est une institution financière détenue entièrement par l'État chinois, l'Empire du Milieu est devenu un allié financier de l'Afrique. Grâce à cette banque, la Chine est devenue l'un des principaux bailleurs de fonds du continent. Avec une réserve de change estimée à 3400 milliards de dollars USD⁴, elle concurrence désormais les bailleurs de fonds traditionnels comme la Banque mondiale et le FMI. Cette alliance avec l'Afrique s'apparente au jeu de GO⁵ où Pékin a mis en place une stratégie qui lui permet de contrôler et de conquérir le maximum de territoires.

1. Le prêt chinois : une opportunité ou un cheval de Troie ?

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui l'une des régions du monde où la croissance urbaine a atteint le rythme de la Chine et de l'Inde. Elle apparaît ainsi comme l'un des derniers fronts de la quatrième révolution industrielle. Cette transition présente d'énormes défis. Néanmoins, elle offre une gamme d'opportunités pour les pays prêts à risquer des milliards pour la modernisation de ses infrastructures. Selon les prévisions, la population africaine estimée aujourd'hui à environ 1,1 milliard d'habitants va doubler d'ici 2050⁶. Selon les estimations du cabinet McKinsey, certaines villes africaines vont connaître une explosion démographique. Ce contexte démographique va générer incontestablement des opportunités économiques inédites pour la Chine devenue, par la force des circonstances, un partenaire incontournable des pays africains. Avec des projections du potentiel économique évalué à près d'un marché de 5000 milliards de dollars, les entreprises chinoises ne cessent de se ruer vers l'Afrique, des entreprises dont une grande partie est soutenue par des financements chinois, au travers de sa banque d'importation et d'exportation et de sa banque de développement.

Devenue l'un des plus grands créanciers de l'Afrique, la banque chinoise d'import et d'export domine désormais le paysage africain avec ses prêts. En 1994, l'*Export-Import Bank of China* (*China Exim Bank*) et la *China Development Bank* naquirent d'une loi sur la politique bancaire de la Chine. Ces deux établissements bancaires d'État et plus particulièrement *Exim Bank*, devint "l'arme financière" de la Chine en Afrique⁷. Elle est, comme l'affirme Julien Wargner, "l'outil ultime de la conquête, l'alpha et l'oméga de la sécurisation" des matières premières africaines"⁸. Contrairement aux banques occidentales qui sont privées, les grandes

⁴ S. Le Belzic, "China Exim Bank : des yuans pour l'Afrique", in *Jeune Afrique*, <https://www.jeuneafrique.com/23430/china-exim-bank-des-yuans-pour-l-afrique/>, consulté le 20 janvier 2022 à 14 heures.

⁵ Michel et Beuret, "La Chine a-t-elle un plan...", pp.12-14.

⁶ https://www.lemonde.fr/demographie/article/2017/09/20/la-population-de-l-afrique-devrait-doubler-d-ici-2050-quadrupler-d-ici-2100_5188094_1652705.html, consulté le 20 janvier 2022 à 13 heures.

⁷ J. Wargner, *Chine Afrique le grand pillage rêve chinois, cauchemar africain ?*, Paris, Eyrolles, 2014, p.18.

⁸ *Ibid.*

banques chinoises (*Bank of China, Agricultural Bank of China, Industrial and Commercial Bank of China, China Construction Bank*) sont des institutions financières publiques. Elles sont rattachées au Conseil des Affaires d'État qui constitue l'organe suprême du pouvoir en Chine et fait partie de la politique stratégique de la Chine. Pour Julien Wargner, l'*Exim Bank* et la Chine forment une seule entité. Avec sa capacité de financement quasi infinie, son rôle majeur est de prêter à l'import et à l'export dans les pays africains, en particulier. Elle constitue alors cet organisme financier de l'État avec pour mission la facilitation de l'internationalisation des entreprises chinoises dans le cadre de la politique du *Going Out*.

Dans son système de fonctionnement, elle octroie des prêts aux taux du marché⁹. Sa mission principale est de fournir du crédit à l'exportation aux entreprises chinoises, notamment celles des BTP. En Afrique, elle opère dans 45 des 54 pays du continent parmi lesquels se trouvent ceux des pays frontaliers au Golfe de Guinée en fournissant l'essentiel des financements pour la réalisation des infrastructures. Travaillant en étroite collaboration avec le ministère du Commerce (qui gère aussi l'aide au développement), cette banque évalue les études de faisabilité en mettant à la disposition des entreprises des fonds où elle perçoit plus tard des remboursements. Elle a développé, au cours de ces dernières années, une nouvelle stratégie agressive de pénétration du marché. Elle exploite davantage les failles des relations paternalistes longtemps fondées sur les considérations politiques et historiques.

La Chine, dans son approche de *Soft Power* appuyée par son potentiel économique et financier, acquiert davantage d'importants marchés dans le Golfe de Guinée. Pendant que certaines grandes puissances usent encore du *Hard Power* pour s'imposer sur l'échiquier mondial, la Chine privilégie d'autres moyens, à savoir la stratégie de la dette. Elle met généreusement la main à la poche et domine stratégiquement ses débiteurs. C'est une arme financière qui domine inévitablement le marché sur le continent africain. N'existe-t-il pas un piège dans l'endettement chinois en Afrique ? Bien que ces prêts suscitent des inquiétudes de la part des autres, une partie des pays du continent continue à voir, en ces gestes chinois, une opportunité.

Depuis son adhésion à l'OMC, Pékin ne cesse de multiplier des discours en faveur de la promotion d'un dialogue Sud-Sud. Son refus d'intégrer le G8 ne faisait que confirmer son objectif de soigner son image et, par ailleurs, plaire aux vieilles élites africaines. Une stratégie que Valerie Niquet qualifie de " véritable modèle chinois"¹⁰ qui s'oppose aux modèles

⁹ L. Corvin, "Redefining foreign policy impulse towards africa : the role of the MFA, the MOFCOM and China Exim Bank" *journal of current Chinese Affairs*, 2011, pp. 61-62.

¹⁰ V. Niquet, " La stratégie africaine de la chine", in *Politique étrangère*, 2006, p.2.

occidentaux d'aide au développement. Fondé sur un modèle efficace et pragmatique, tout est taillé à la mesure des demandes africaines avec des objectifs clairement identifiés ; ceci dans le respect de la stratégie des réformes de Deng Xiaoping qui est le socle du développement de l'économie chinoise¹¹. La Chine se targue d'avoir réussi à industrialiser et sortir son pays de la pauvreté sans être une démocratie. Ce discours est apprécié des élites africaines qui voient en la Chine l'incarnation d'un nouveau modèle de développement. Macky Sall, Président du Sénégal, l'atteste d'ailleurs dans l'une de ses déclarations lors du 7e forum sur la coopération sino-africaine quand il affirme :

l'Afrique ne doit pas avoir la conscience perturbée par les critiques occidentales contre la dette des pays africains vis-à-vis de la Chine. Tout ce que nous faisons avec la Chine, j'insiste là-dessus, est parfaitement maîtrisé, y compris le volet financier, le volet de la dette¹².

La Chine offre aux différentes catégories des pays africains, dans le respect du principe "gagnant", le prêt préférentiel bonifié, les projets d'entreprises à co-gestion ou à capitaux mixtes en combinant l'extraction des ressources et le développement des infrastructures nécessaires. Pour les pays africains, ils ont besoin d'investissements, peu importe leurs origines (Chine, Russie, Inde...).

Conscient de certains risques que cela peut comporter pour ces derniers, le partenariat avec la Chine présente des avantages tangibles en matière de financement et d'infrastructures. Plus important encore, ce partenariat offre de nombreux avantages aux gouvernants africains qui ont développé des relations improductives avec des bailleurs de fonds internationaux. Bien que ces bailleurs aient investi en milliard de dollars d'aide, ils en ont profité pour imposer des réformes du consensus de Washington qui ont détruit plusieurs économies africaines.

L'aide chinoise est sans contrepartie par opposition au modèle de l'Occident qui conditionne son aide aux réformes politiques. Cette approche respecte le canevas prôné dans les deux livres blancs de la politique africaine de la Chine de 2006 et 2015. Si en 2006, le livre blanc de la politique africaine de la Chine appelait à un "nouveau partenariat de type stratégique", celui de 2015 est allé plus loin en accordant une grande priorité au continent. Elle éleva les relations avec l'Afrique au rang de "partenariat stratégique global de coopération"¹³. Une expression que le ministère des Affaires étrangères chinois emploie pour décrire l'importance de la relation. Dans le livre blanc, il est souligné l'importance de l'Afrique dans

¹¹ Delahaye et al., *La guerre des puissants ...*, pp.15-17.

¹² "Afrique-Chine : le plaidoyer anti-dette de Macky Sall", <https://amp.lepoint.fr.2248506>, consulté le 05 mai 2022 à 10 heures.

¹³ Conférence de presse du 04 novembre 2022 tenue par le porte-parole ministère des affaires étrangères Zhao Lijian, http://ml.china-embassy.gov.cn/fra/lxjzh/202211/t20221106_10801085.htm, consulté le 15 novembre 2022 à 13 heures.

la construction d'une "communauté de destin humain commun". Un concept pensé par le Parti communiste chinois pour désigner la nouvelle gouvernance mondiale avec la Chine comme leader¹⁴. Il est également noté que Pékin veut s'assurer du soutien de l'Afrique pour l'extension de sa politique étrangère. La Chine a pour ambition de réaliser une "réforme complète" du système international et l'Afrique apparaît comme une pièce maîtresse de son puzzle. Pour ce faire, la Chine doit davantage s'investir à combler les lacunes de l'Afrique telles que les infrastructures arriérées et la gestion du cyber espace. Pour cela, elle s'est proposée "d'aider" les pays africains à renforcer leurs capacités dans ces différents domaines.

En outre, Pékin se sert de ses liens forts déjà existants avec les pays africains pour atteindre certains objectifs stratégiques. Il s'agit ici de l'accès préférentiel aux ressources naturelles, l'utilisation des zones de libre-échange pour contourner les quotas commerciaux des États-Unis et de l'Union européenne. Il voudrait aussi ouvrir les marchés africains aux produits chinois et obtenir le soutien de l'Afrique pour ses ambitions diplomatiques mondiales, à l'instar de l'*Initiative Road and Belt* (BRI)¹⁵. Ce projet stratégique consiste, pour la Chine, à construire un vaste réseau d'infrastructures terrestres, maritimes, ferroviaires, énergétiques et de communications pour faciliter la connectivité et sécuriser l'accès aux marchés à travers la maîtrise de ces réseaux d'infrastructures.

L'Afrique étant l'un des continents présentant un grand déficit infrastructurel avec, cependant, un marché aux grandes potentialités pour les produits chinois, l'accent mis sur les infrastructures ne paraît que logique. À côté de cela, il y'a des entreprises chinoises qui font face à une rude concurrence du marché intérieur, bien que la demande interne soit grandissante. L'Afrique, au regard de sa faiblesse structurelle, industrielle, avec un grand marché de consommation, représente une grande aubaine pour les entreprises en quête de nouveaux débouchés. Dans l'une de ses études, l'agence Moody's évaluait en 2016 à peu près 500 entreprises chinoises présentes en Afrique et environ 114 milliards d'échanges pour la même année¹⁶. Parmi ces entreprises, la plupart se situaient dans les zones économiques spéciales, créées pour octroyer des conditions favorables à ces dernières.

Pékin est prêt à tout pour atteindre ses objectifs. On peut donc aisément comprendre tout l'enthousiasme manifesté par cet élan de "bienfaisance " envers plusieurs pays africains. Des financements à grande échelle, des projets infrastructurels à l'appui militaire et politique, Pékin

¹⁴ Yassine Fakid, "Les critiques africaines sur les agissements de la Chine en Afrique", in *École de guerre économique*, 2021, p.4.

¹⁵ Ali Laidi, *La Chine ou le réveil du grand guerrier économique*, Actes Sud, Paris, 2023, pp.145-146.

¹⁶ <https://www.lesechos.fr/monde/chine/a-pekin-xi-jinping-defend-la-chine-afrique-137917>, consulté le 15 mai 2022 à 14 heures.

fait davantage parler de lui. Pour une partie de la classe africaine, la Chine est le "sauveur" de l'Afrique. Pour d'autres, ces projets d'envergure qui participent à développer les infrastructures dans le continent cachent des ambitions impérialistes de la part de la Chine.

C'est un partenariat qui n'est pas toujours apprécié tant sur le continent que par les partenaires traditionnels qui voient en la présence de la Chine une menace pour leurs intérêts. Si la question de la dette africaine est restée une préoccupation majeure pour le continent, elle a pris de l'ampleur au fil des années, maintenant ainsi les pays africains dans un cycle infernal et interminable.

Face à cette ascension fulgurante de la dette africaine, la Chine propose une alternative différente des mécanismes d'endettement traditionnels. Longtemps gérés par ses partenaires occidentaux au travers de la Banque mondiale et du FMI, tous les programmes mis en place pour le développement de l'Afrique n'ont pas toujours produit les résultats escomptés¹⁷. Force est donc de constater qu'après des décennies de mise en application de ces différents programmes, les économies africaines n'ont expérimenté aucune croissance. Bien au contraire, elles ont davantage sombré dans un surendettement en renforçant la pauvreté au sein de la population, une situation qui a poussé plusieurs chefs d'États africains à se tourner vers leur partenaire chinois, au regard de la qualité de leur offre. Cette situation a amené David Bénazeraf à faire l'observation suivante :

l'échec relatif des ajustements structurels imposés par les pays occidentaux (notamment les réformes libérales conduites sous l'impulsion des institutions de Brettons Woods) contraste avec le relatif du développement économique chinois. Dès lors, le consensus de Washington pourrait selon certains, céder le pas au consensus de Pékin¹⁸.

La Chine présente une politique d'endettement pragmatique aux pays africains. Dans son approche, elle prend en considération la situation économique du continent. Prenant en compte les difficultés d'accès aux financements auxquelles font face ces derniers pour le développement, la Chine leur propose une formule plutôt souple de la dette. Elle se propose de financer des projets infrastructurels, en contrepartie des permis d'exploitation des ressources naturelles¹⁹. Ce type de prêt est qualifié par Pierre Bermond de "financement contre ressource". Selon le spécialiste des questions géopolitiques des marchés financiers, ce type de transaction est amplement appliqué en Afrique par Pékin. Lors des précédents sommets Chine-Afrique, plusieurs représentants chinois ont rencontré leurs homologues africains. Il était question pour

¹⁷ N. Niambi, "China in Africa detbook diplomacy ?" *Open journal of political science*, n°9, 2019, p. 224-226.

¹⁸ D. Bénazeraf, "Soft Power chinois en Afrique. Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine", in *Asie Visions*, n° 71, 2014, p.10.

¹⁹ G. Étienne, "La Chine en Afrique néocolonialisme ou nouvel axe de coopération Sud/Sud ? Un survol des enjeux", *Forum Afrique-Canada*, 2008, p.8.

les différentes parties de s'accorder sur les modalités d'obtention de prêts qui devaient être validées par le ministère du Commerce.

C'est à ce niveau qu'*Exim Bank* qui met à disposition les financements aux entreprises chinoises concernées intervient. Parallèlement, les pays africains emprunteurs donnent les autorisations nécessaires aux entreprises chinoises²⁰. À titre d'exemple, pour une entreprise pétrolière, un droit de prospection ou de forage à une entreprise de BTP des droits de construction peut lui être accordé. En clair, la Chine prête à la Chine. C'est un deal contenu dans les contreparties des infrastructures que les Chinois sont tenus de construire en échange des matières premières extraites. Le prêt est d'autant plus facile puisque, d'une certaine façon, elle donne d'une poche ce qu'elle récupère dans l'autre. Même si l'entreprise prestataire arrivait à surévaluer le coût du projet, cela ne poserait aucun problème, puisque la Chine prête toujours à la Chine.

En conséquence, certaines étapes du projet, tel que le suivi, pourraient être annulées dans la mesure où l'argent est géré par les Chinois. Au lieu que les ressources naturelles servent à rembourser la dette pendant dix ans selon les prévisions du contrat, ces délais peuvent aller à 15, voire 30 ans. On a ici l'exemple du Niger avec son contrat passé en 2008 avec la CNPC pour l'exploitation du pétrole à Agadem. En 2008, la CNPC a obtenu le permis d'exploitation d'un champ pétrolier en contrepartie de la construction d'une raffinerie à Zinder pour accueillir le pétrole extrait²¹. Mais en 2012, le gouvernement nigérien a estimé que ce contrat lui a été défavorable. Pour étayer ses doutes, il a fait appel au Cabinet d'audit Ernst et Young pour une contreexpertise. La conclusion de l'expertise a fait état d'une surévaluation des prix sur l'ensemble des infrastructures vendues au gouvernement nigérien à hauteur des centaines de millions de dollars²². Cette conclusion n'avait pas empêché la CNPC de bénéficier d'une prolongation dudit contrat d'un an et demi et de l'extension de deux contrats qui le liaient au Niger. La présence de Mamadou Issoufou et de son ministre du pétrole au sommet du FOCAC en été 2012 aurait suffisamment aplani le chemin. Ce modèle de prêt contre infrastructure est mieux illustré dans ce schéma conçu par Pierre Bemon en 2013.

²⁰ Wargner, *Chine Afrique le grand pillage* ..., p.19.

²¹ Nguyen, *Le dragon et l'aigle*..., p.42.

²² C.Boisbouvier, "Malaise dans la Chinafrique", in *Jeune Afrique*, 27 septembre 2013, p.6.

Figure 2: schéma illustratif du mécanisme de l'octroi des prêts chinois aux gouvernements africains

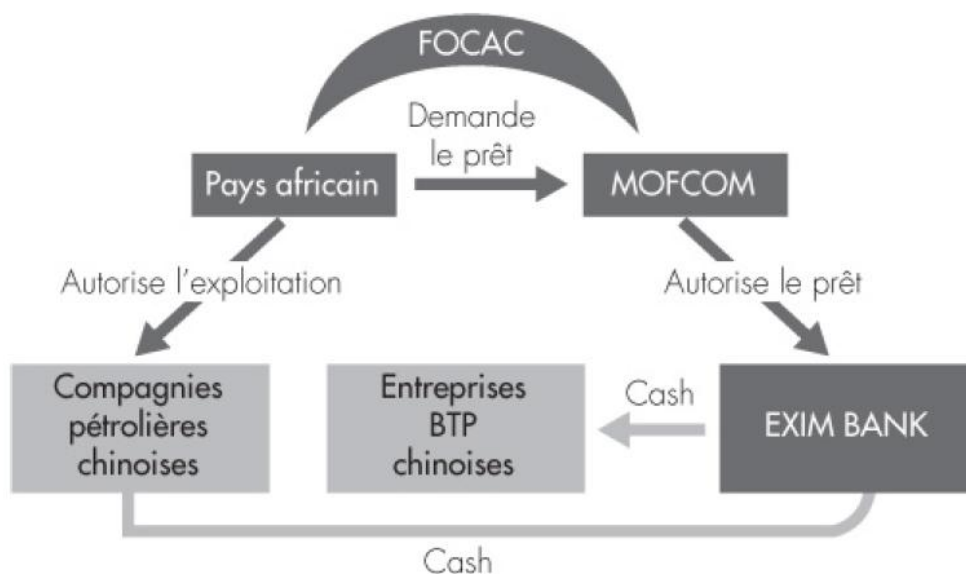


Schéma réalisé par Pierre Bermond, 2013.

Source : Wargner, *Chine Afrique le grand pillage...*, p.20.

La figure ci-dessus explique le mécanisme du prêt contre infrastructures qui constitue le principal modèle de financement de la Chine en Afrique. Les rencontres sont faites lors de différents FOCAC entre les représentants chinois et africains. Ces derniers s'accordent sur les modalités d'obtention des prêts qui sont validées par le ministère du commerce chinois. Après l'étape de validation, intervient donc Eximbank pour la mise à disposition des fonds aux entreprises chinoises pour la réalisation du projet. Parallèlement, les pays africains bénéficiaires donnent ensuite l'autorisation dont l'entreprise a besoin pour démarrer les travaux. On comprend à travers cette illustration que la Chine prête, en réalité, à la Chine. C'est de cette façon que la Chine vend aux gouvernements africains clé en main des hôpitaux, des routes, des ponts, sans que ces derniers ne déboursent un centime.

On peut citer ici les cas de l'Angola, de la République démocratique du Congo, de la Guinée, du Ghana et du Nigéria pour ne citer que ceux-ci. Cette gamme d'accords concède des prêts à des taux d'intérêt faibles. Ils ne sont conditionnés par aucun respect particulier relatif à des principes éthiques. Ce sont des propositions qui représentent pour les dirigeants africains des opportunités à saisir. C'est, en effet, une alternative au cercle vicieux de l'endettement que leur imposent des Occidentaux caractérisés par des prêts essentiellement basés sur des

conditionnalités et des principes moralisateurs et paternalistes²³. Cette approche appréciée au sein de la classe dirigeante, à l'exemple de l'ancien Président du Sénégal Abdoulaye Wade qui disait : "l'approche chinoise est tout simplement mieux adaptée que l'approche postcoloniale, lente et parfois condescendante, des investisseurs européens, des donateurs et des organisations gouvernementales" ²⁴. C'est une démarche basée sur le socialisme de marché dont l'objectif principal est le développement de l'Afrique.

Si plusieurs gouvernements africains trouvent dans la démarche chinoise une opportunité pour le relèvement du continent, plusieurs experts pensent différemment. Pour ces derniers, l'approche chinoise représente un danger pour la stabilité des économies africaines, dans la mesure où la politique chinoise d'endettement tend à multiplier ses gains au détriment des intérêts de l'Afrique. C'est une stratégie insidieuse qui permet à la Chine de mieux pénétrer et de contrôler la sphère économique du continent. L'Afrique, au-delà des échanges commerciaux, est devenue une cible privilégiée des investissements chinois, une sorte de tremplin dans la stratégie de mondialisation de grandes entreprises chinoises. C'est le cas de la RDC particulièrement avec l'accord signé avec Pékin en 2010. Cet accord stipulait que sur 25 ans, la RDC devrait céder 11 millions de tonnes de cuivre, 620 tonnes de cobalt et 372 tonnes d'or en échange des infrastructures, construites par les entreprises *China Railway Engineering Corporation*(CREC) et SINOHYDRO. Durant 30 ans, elles devraient être exonérées des paiements d'impôt²⁵.

L'empire du Milieu veut davantage infiltrer les marchés africains afin de créer des facilités pour l'implantation de ses entreprises²⁶. Grâce à son système de financement parfois jugé redoutable par les compagnies concurrentes, les entreprises chinoises gagnent de plus en plus du terrain. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les entreprises occidentales comme *Exxon Mobil* et *Total* les présentent comme le cheval de Troie d'un nouvel impérialisme chinois en Afrique²⁷. Cela peut être observé à travers cette carte de l'Afrique qui offre une vue panoramique de cette présence. Elles y sont non seulement dans le Golfe de Guinée, mais au-delà.

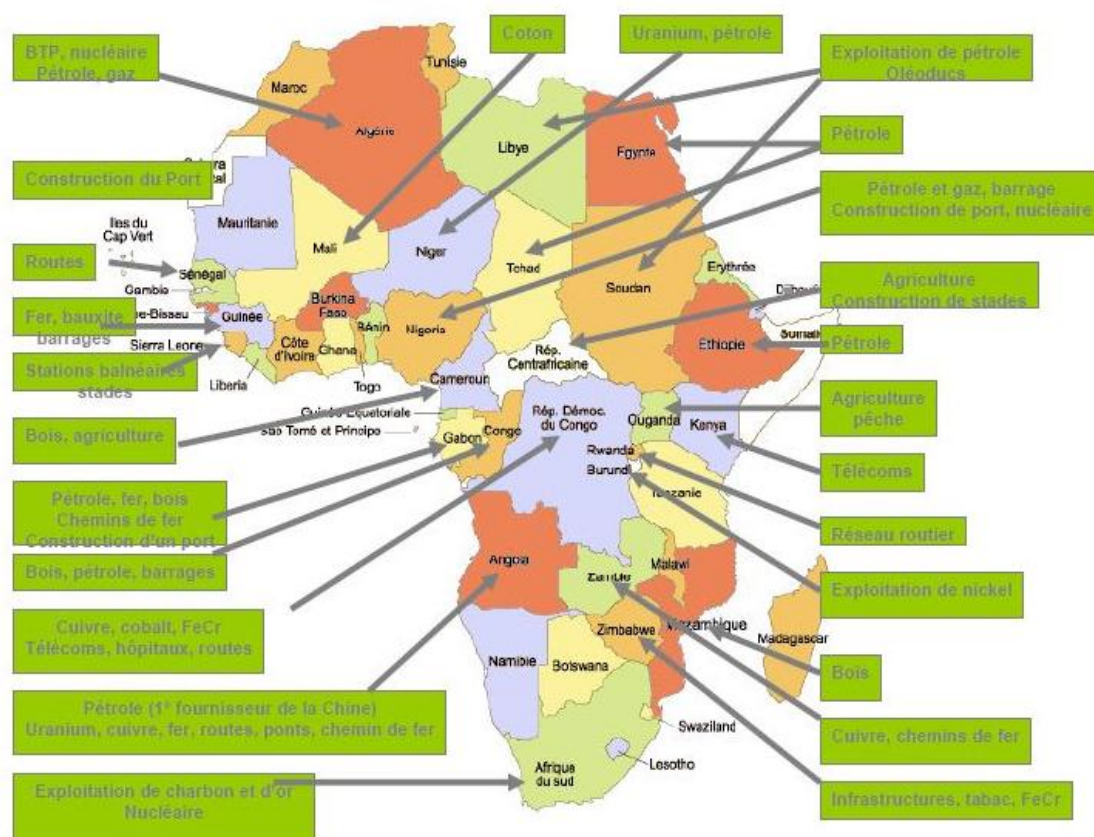
²³ L. Delcourt, "La Chine en Afrique ; enjeux et perspectives", *Alternative Sud*, Vol.18, 2011, p. 7.

²⁴ M. Gazibo et O. Mbabia, "La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique", *Études internationales*, vol.41, n°4, pp. 12-15.

²⁵ Articles V, VIII, IX et X de la convention de collaboration entre la République Démocratique du Congo et la société SINOHYDRO Corporation relatif au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructure en RDC, pp. 5-11.

²⁶ Nambi, "China in Africa detbook...", p.4.

²⁷ Wargner, *Chine Afrique le grand pillage ...*, p.22.

Carte 7: Panorama de la présence chinoise en Afrique

Panorama de la présence chinoise en Afrique (source : Général Schaeffer)

Source : M. Bal et L. Valentin, "La stratégie de la puissance de la Chine en Afrique", étude réalisée par l'Essec en juin 2008, p.16.

Cette représentation géographique de la présence chinoise en Afrique permet de comprendre à quel point l'invasion du continent par les Chinois est devenue effective. Cette situation intervient dans un contexte géopolitique mondial caractérisé par la redéfinition d'un nouvel ordre politique et économique dans lequel l'Afrique a du mal à retrouver ses repères. Bien que ces relations soient porteuses d'opportunités, elles ne garantissent pas un développement économique durable, car elles présentent de réels risques de destruction du tissu industriel de certains pays africains. Les inquiétudes majeures sont liées au progrès de l'industrialisation de l'Afrique et du fait que les entreprises chinoises reçoivent des subventions étatiques qui favorisent leurs résultats en matière d'exportations. En plus de cela, l'aide financière de l'État chinois permet à ses entreprises de rafler tous les contrats d'exploration et de développement au détriment des investisseurs et des opérateurs locaux et traditionnels.

Il est également observé l'absence d'un cadre structuré propre à assurer dans la durée la rentabilité dans les investissements. En mettant en avant son principe de non-ingérence et sa culture du libéralisme, elle fait fi des initiatives collectives comme le NEPAD qui œuvre dans la promotion des investissements dans le continent. Si l'on prend le cas des infrastructures, on se rend compte que les entreprises sont tournées vers la construction des réseaux de communication (routes, chemins de fer, oléoduc, ports...) utile pour l'acheminement des matières premières (cas de l'Angola). Ce sont là des projets qui sont souvent à l'opposé de ceux initiés par les experts du NEPAD. Eu égard à cette invasion subtile de la Chine, Yves Ékoué Amaizo déclarait : " si l'Union africaine et les gouvernements africains ne se décident pas à dresser une carte exhaustive des actions multidimensionnelles de la Chine en Afrique, ils auront laissé l'essentiel de leur coopération avec la Chine s'opérer sans stratégie d'ensemble" ²⁸. Cette déclaration rentre en droite ligne avec celle de l'ancien président de l'UA de l'époque, Alpha Oumar Konaré, qui exprimait déjà ses inquiétudes au lendemain du sommet Chine-Afrique de 2006, quant à la capacité du continent à tirer profit de la Chine sous la seule bannière du bilatéralisme. Face à ce manque de vision stratégique du développement, s'est greffée cette posture à encourager la mauvaise gouvernance économique par l'apport des capitaux sans condition, une attitude qui favorise l'émergence des pratiques clientélistes, freine l'arrivée des autres potentiels investisseurs et retarde la création d'un climat des affaires propice à la croissance économique de l'Afrique.

Dans le domaine des échanges commerciaux, le partenariat Chine-Afrique présente un déséquilibre au niveau de la balance. La Chine est une grande importatrice des matières, dont le pétrole représente les 80% et ne favorise pas la diversification des exportations africaines²⁹. En retour, elle exporte des produits en opposant une concurrence farouche aux industries locales. On peut citer le cas de l'Afrique du Sud en 1998, dont l'industrie textile fut âprement menacée par les produits chinois. Cette situation avait poussé les entrepreneurs locaux à réclamer du gouvernement des mesures de protection contre les pratiques du dumping chinois. Cette invasion du marché par les produits chinois avait obligé l'industrie textile à supprimer plusieurs emplois, avec pour conséquence la mise en chômage de plusieurs salariés. En septembre 2004 au Zimbabwe, la chambre de commerce avait formulé une demande en vue de l'instauration des tarifs douaniers spéciaux sur les produits chinois, ainsi qu'une lutte contre la contrefaçon à l'encontre des entreprises chinoises. Cette demande avait été rejetée par le

²⁸ Niquet, " La stratégie africaine de la Chine...", p.36.

²⁹ Mays Mouissi, L'Afrique face à la crise financière chinoise, <https://www.mays-mouissi.com/2015/08/31/lafrique-face-a-la-crise-financiere-chinoise>, consulté le 13 avril 2023 à 17 heures.

ministre du Commerce chinois au nom des liens historiques fort existants entre les deux pays, ainsi que de l'appui multiforme dont ce pays avait bénéficié de la part de la Chine.

En Afrique de l'Ouest, il a été régulièrement dénoncé les actes de contrefaçon par les entreprises chinoises. Lors de la visite du président chinois Hu Jintao en 2007, des voix se sont levées au sein des organisations syndicales et patronales pour dénoncer la mauvaise manœuvre des ressortissants chinois dans le secteur. Avec la destruction des accords multifibres en 2005, les industries du continent ont été plus menacées. Elles n'étaient pas en mesure de concurrencer les firmes chinoises, au regard de leurs poids et leurs tailles. Un tel contexte risque de causer le déclin de l'industrie textile dans certains pays producteurs de coton, à l'instar du Burkina Faso et de la Guinée. Cette situation est susceptible d'accroître le chômage et de créer des tensions sociales.

Outre la destruction du tissu industriel, les exportations chinoises de produits manufacturés asphyxient les petites et moyennes entreprises, ainsi que certaines activités du secteur informel. Au Sénégal et plus précisément à Dakar, l'Union nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS) avait organisé des manifestations entre 2004 et 2005 pour protester contre la concurrence déloyale chinoise. Le même scénario s'était reproduit dans d'autres pays comme la Guinée Équatoriale, la Zambie. Cette situation avait poussé certains candidats aux élections présidentielles à inscrire l'expulsion des hommes d'affaires chinois dans leur programme de gouvernance s'ils étaient élus.

Avec une balance commerciale constamment déficitaire, sauf pour les pays producteurs de matières premières, cette situation rappelle les années 1970. Une période durant laquelle l'économie africaine reposait sur la création, la protection et l'exploitation des privilèges, des faveurs ou d'opportunités d'affaires à l'abri de la concurrence. Les revenus n'étaient pas orientés à la construction, encore moins à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations. Une observation faite par Valérie Niquet en ces termes :

la Chine apparaît donc en Afrique comme essentiellement prédatrice, selon le modèle mis hier en œuvre par les puissances colonisatrices. Une stratégie qui permet aux régimes les plus contestables de la région de reconstituer une économie de rente fondée sur l'exploitation massive des ressources naturelles sans réel transfert de richesse ou de savoir-faire vers les populations locales³⁰

Pour elle, la coopération chinoise n'est pas un gage de croissance durable et des richesses, au regard de sa façon de procéder dans les investissements. En plus, le constat est clair que la Chine est essentiellement tournée vers l'exploitation des matières premières, car elle crée peu d'emplois en Afrique. On peut aisément le comprendre à travers les domaines dans lesquels

³⁰ Niquet, " La stratégie africaine de la Chine...", p.36.

elle investit. Les entreprises chinoises, grâce à une main-d'œuvre bon marché importée de leur pays, sont de plus en plus compétitives que les entreprises occidentales et locales. De plus, le fait que les investissements chinois ne soient accompagnés d'aucun réel transfert de technologie pour les entreprises africaines rend difficile le développement de la capacité productive endogène qui favorise la création des richesses.

En plus de cela, la politique des subventions mise en place par Pékin est très souvent critiquée par les institutions financières internationales. Cette situation suscite davantage l'inquiétude de la Banque mondiale sur le réendettement de l'Afrique grâce aux aides chinoises et surtout des pays qui ont bénéficié d'une annulation partielle ou totale de leur dette. Le partenariat Chine-Afrique présente ainsi certains obstacles dans le domaine économique, étant donné qu'il ne garantit pas une croissance à long terme des économies africaines. Comme le disait Moelesti Mbeki, Vice-Président de l'institut sud-africain des affaires étrangères de l'Université de Witwatersrand (Johannesburg), " en échange des matières premières que nous leur vendons, nous achetons des produits manufacturés(...) n'assiste-t-on pas à la répétition d'une vieille histoire" ³¹. Ces différentes politiques appliquées par la Chine en Afrique (relance de l'économie de rente, termes d'échanges inégaux et l'appui à des régimes autoritaires) peuvent contribuer à maintenir des types de gouvernance politique et économique qui plombent la croissance économique du continent. Le Sous-Secrétaire d'État américain adjoint aux Affaires Michael Ranneber, soulignait le 28 juillet 2006 devant la Commission africaine de la Chambre des Représentants que

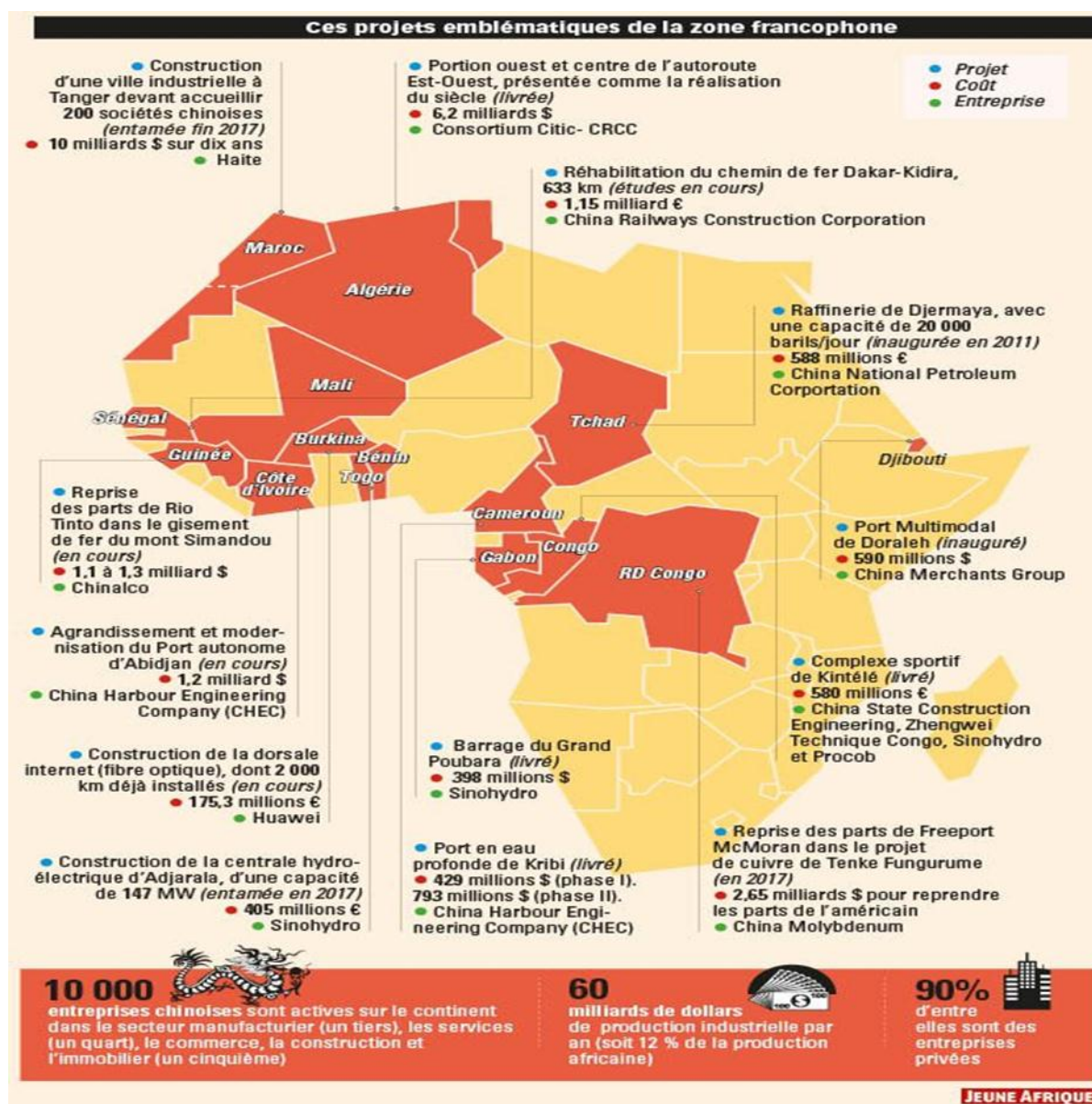
la Chine, a une influence croissante sur le continent africain, et on peut craindre qu'elle ait l'intention d'aider les dictateurs africains, d'obtenir une mainmise sur les richesses naturelles précieuses de l'Afrique et de détruire la plupart des progrès que les pays africains ont réalisés ces quinze dernières années en matière de démocratisation et de gestion des affaires publiques³²

Pour les Américains, la Chine octroie des prêts qui servent plus à renforcer le pouvoir des régimes autoritaires que le développement du continent, des dettes qui ne participent qu'à renforcer la présence chinoise en Afrique. Une situation qui suscite une inquiétude de la part des plus avisés, au regard de l'avancée sans cesse croissante des entreprises chinoises en Afrique comme l'illustre la carte ci-après.

³¹ J. C. Servant, " La Chine à l'assaut du marché africain", *Le Monde Diplomatique*, mai 2005.

³² Jim Fisher-Thompson, La Chine ne constitue pas une menace pour les États-Unis, www.uspolicy.be.juillet 2006, consulté le 13 juin 2022.

Carte 8: Illustration de différents projets et travaux entrepris et réalisés par les entreprises chinoises en Afrique



Source : <https://www.jeuneafrique.com/mag/453084/economie/cherche-chine-investissant-autant-afrique>, "que cherche la Chine en investissant autant en Afrique", consulté le 04 juillet 2022 à 11heures.

Cette carte permet d'avoir un aperçu sur les grands projets réalisés par les entreprises chinoises financées par la Eximbank dans le Golfe de Guinée et au-delà. L'on constate d'ailleurs que la majorité de grandes infrastructures africaines est construite par les entreprises chinoises.

Depuis près d'une décennie, la dette publique africaine va sans cesse croissante. La Chine prête de l'argent aux pays africains qui finissent par devoir céder le contrôle de leurs actifs clés lorsqu'ils ne peuvent pas rembourser cette dette. Lors de son premier déplacement en Afrique,

le 17 novembre 2021, précisément au Nigéria et au Sénégal, pays jugés stratégiques pour les États-Unis et où la Chine ne cesse de gagner du terrain, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, n'avait pas hésité à décocher une flèche en direction de la Chine en affirmant que les USA investissaient sur le continent sans l'accabler d'une dette qu'il ne pourrait pas gérer. Ce dernier accusait Pékin d'entraîner l'Afrique dans le piège du surendettement en lui ouvrant des vannes de crédits pour la maintenir dans une relation de dépendance. Il s'agit d'une stratégie bien ficelée par les pays puissants pour influencer les décisions stratégiques des pays africains, et ce, grâce au pouvoir conféré par le monopole de la fourniture de certains biens et services vitaux dans ces pays³³. Les États-Unis font également usage de cette méthode à l'encontre de certains pays africains.

Pour Washington, la Chine s'appuie sur l'Afrique pour construire une muraille face aux Occidentaux. Si la puissance de l'État se mesure par sa puissance économique qui constitue ainsi à la fois un moyen et une fin, les États-Unis ne sont pas prêts à perdre cette bataille économique³⁴. La présence chinoise constitue un danger pour eux. Il faut protéger les secteurs à haute technologie, soutenir les entreprises américaines victimes des subventions des entreprises étrangères, aider les secteurs à haute valeur ajoutée et agir fermement dans les instances internationales pour favoriser le développement de l'économie américaine. Cette fois, l'ennemi est plus pernicieux, il est parfois même un partenaire³⁵. Il est donc clair que l'engagement américain à dénoncer la politique chinoise de la dette en Afrique n'est motivé que par ses intérêts, bien que le problème soit réel. Cette dénonciation ne vise pas le bien-être de l'Afrique, mais plutôt une expansion de la puissance américaine. Des prêts qui obligent parfois les pays emprunteurs à restructurer une partie des créances détenues par la Chine.

Il s'agit d'une stratégie mise place par la Chine pour renforcer ses bases sur le continent africain. Elle offre ainsi une gamme variée de possibilités à ses entreprises, ainsi qu'à des travailleurs chinois de s'installer dans le continent. Ces sommes mirifiques qui sont annoncées par la Chine finissent par retourner à Pékin et non pas dans les comptes des États africains. Adama Gaye, spécialiste des relations sino-africaine, souligne que 80% de la main-d'œuvre est essentiellement chinoise³⁶. Il est aussi reproché à Pékin la non-transparence sur une grande partie des prêts, les conditions et les garanties.

³³ Laidi, *La Chine ou le réveil...*, pp.15-152.

³⁴ L. Thurow, *Head to Head : the coming economic battle among Japan, Europe and America*, New York, Morrow, 1992, p.51.

³⁵ J. Fontanel et L. Bensahel, "Guerre et économie : les liaisons dangereuses", in J. F. Dazugan et P. Lorot (dir) , *Guerre et économie*, Paris, Ellipse, 2003, pp.51-52.

³⁶ https://www.lepoint.fr/economie/presence-chinoise-en-afrique-les-realites-du-terrain-03-07-2017-2140203_28.php, consulté le 15 mars 2022 à 13 heures.

Pour résoudre cette incohérence, il a été souhaité que les emprunteurs, les prêteurs, les institutions financières internationales et les acteurs de la société civile puissent trouver des règles de prudence et de redevabilité en faisant la lumière sur les coûts et les avantages sur le pays emprunteur. Si l'influence chinoise est restée forte et positive aux yeux des citoyens africains, on note une prise de conscience de la part de certains. La perception autour des prêts et l'aide financière, au manque de transparence, aux discours du piège de la dette et aux allégations de main-mise sur les ressources africaines par la Chine ont suscité l'indignation au sein de l'élite africaine.

C'est dans le même esprit que l'universitaire burkinabé, Poussi Sawadogo affirmait : " le salut de l'Afrique n'est pas dans la dette, mais dans sa capacité à exploiter ses ressources et les échanger au juste prix"³⁷. Associée à la "mal gouvernance" dont est victime le continent, elle contribue davantage à le priver de son potentiel de développement, cette idée est renchérie par Plo Lumumba qui pense que les gouvernants ont tellement contracté les dettes auprès de l'Empire du Milieu au point d'hypothéquer leur indépendance politique et économique³⁸. Ces critiques n'empêchent pas l'Empire du Milieu de poursuivre son ambition d'influence en Afrique, une implantation qui est considérée comme une alternative pour certains dirigeants africains qui rejettent le modèle de gouvernance proposé par l'Occident.

2. Une volonté chinoise de renforcer ses bases sur le continent

Avec plus de 52 représentations diplomatiques dans le continent, Pékin renforce progressivement son influence dans le continent. Entre les missions de maintien de la paix où Pékin intervient activement et son statut de membre permanent du Conseil de Sécurité, la Chine se positionne désormais comme une puissance économique qui bouleverse l'équilibre géopolitique hérité de la guerre froide. Cette montée en puissance suscite paradoxalement et contradictoirement de l'inquiétude et de l'admiration. Bien que l'approche de la Chine soit parfois qualifiée d'agressive, elle veut désormais s'affirmer comme un partenaire bienveillant à la fois compétitif et amical. Longtemps restée énigmatique et parfois effrayante, la Chine est de plus en plus perçue comme un pays puissant, riche avec un immense marché. Dotée d'un pouvoir géopolitique, elle irrigue désormais l'économie mondiale de ses produits exotiques et bon marché.

³⁷ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/afrique-les-pr%C3%AAts-chinois-une-opportunit%C3%A9-ou-un-cheval-de-troie-analyse/2360668>, consulté le 20 juin 2022 à 15 heures.

³⁸ <https://www.jeuneafrique.com/mag/453084/economie/cherche-chine-investissant-autant-afrique/> consulté le 04 juillet 2022 à 10 heures.

En 2007, elle avait mis en place d'un fonds africain pour encourager et faciliter les entreprises chinoises désireuses d'investir sur le continent. Ce fonds avait pour objectif de soutenir la coopération stratégique dans divers domaines, notamment politique, économique et diplomatique. Dotée d'une enveloppe d'un milliard de la part de la Banque chinoise de développement, ce capital devrait atteindre le niveau de 05 milliards de dollars dans les années avenir. Conformément au plan d'action du Forum Chine-Afrique 2006, il est indiqué que ce fonds devait soutenir les entreprises chinoises performantes et crédibles et les encourager à investir en Afrique. Ces investissements devaient cibler les secteurs de la technologie, la création de l'emploi et le développement durable, économique et social. Pour ce faire, le président du fonds Gao Jia, avait indiqué que cet établissement devait se focaliser sur les secteurs susceptibles de booster le développement de l'Afrique comme l'agroalimentaire, les infrastructures routières et les systèmes d'adduction d'eau. Des secteurs-clés et sensibles qui permettaient à la Chine d'avoir une main-mise sur le long terme dans la région à travers ses entreprises.

N'ignorant pas que l'objectif de la ruée chinoise vers l'Afrique était essentiellement tournée vers le contrôle des matières premières, elle n'a pas cessé de multiplier des stratégies. Une approche qui visait à diversifier et accroître leur présence en Afrique en leur présentant des besoins et opportunités adaptés à leur savoir-faire. Il faut déjà rappeler que c'est à partir de 1999 que des réunions inter-agences avaient débuté pour élaborer cette stratégie qui avait abouti à la mise sur pied du fonds sino-africain en 2007. En outre, afin de mener à bien leurs missions d'occupations, les entreprises chinoises s'associaient très souvent avec les entreprises nationales.

On a ici le cas de la société chinoise SINOPEC, précédemment citée, qui a investi environ 3,5 milliards de dollars dans un partenariat avec la société nationale angolaise *Sonangol* en vue de l'exploitation du pétrole sur un gisement marin. En plus de l'exploitation, elle a aussi manifesté son intérêt à financer à hauteur de 3 milliards de dollars la construction d'une raffinerie en Angola³⁹. Au Gabon, on note aussi la présence chinoise à travers l'entreprise SINOPEC qui avait conclu en 2005 un contrat avec le ministère gabonais des hydrocarbures pour l'exploitation des gisements *offshore*. Elle avait aussi racheté en 2009 l'entreprise Addax⁴⁰. Bien que ses opérations aient débuté en 2004, Addax *Petroleum* produisait en moyenne 19000 barils de pétrole par jour grâce à ses intérêts sur les six champs de production *on-shore* (Dinonga, Irondou, Awoun) et *offshore* (Etam marin, Avouma, Ebouri). Il faut aussi relever que le consortium CMCE/*Sinosteel* financé par *Eximbank of China* investissait environ

³⁹ Corkin, "L'Exim-Bank à Luanda...", pp.230-233.

⁴⁰ Nguyen, *Le dragon et l'aigle ...*, p.26.

3 milliards de dollars pour l'exploitation des gisements de minerais de fer de Belinga. Il avait aussi construit, à cet effet, un chemin de fer, un port et une centrale hydroélectrique en contrepartie des droits exclusifs d'exploitation.

Même si ces entreprises ont construit des infrastructures de transport en contrepartie du droit d'exploitation, il est important de savoir qu'elles sont avant tout les principales bénéficiaires. La population locale ne profite que de ces infrastructures qui sont destinées à faciliter l'exploitation et l'écoulement des matières premières. En Guinée Équatoriale, la filiale de la *China National Offshore Oil Corporation* (CNOOC) a signé un contrat de partage de production avec la Société pétrolière nationale de Guinée Équatoriale (Gepetrol). C'est également le cas du Nigéria où la *China National Petroleum Corporation* a aussi obtenu un permis d'exploitation *offshore* sur un champ de pétrole longtemps considéré comme la chasse gardée des entreprises *Exxon Mobil*, *Shell* et *Chevron*. Ce contrat de plus d'un milliard de dollars devait permettre au consortium de produire près de 180000 barils par jour en 2008⁴¹. On peut aussi citer le cas de la RDC où la société Congo-China Télécom est contrôlée à 51% par la Chine, sans toutefois oublier les entreprises chinoises qui investissent de plus en plus le secteur agricole. Il faut également noter le cas du Cameroun qui avait cédé à la société chinoise Sino Cam Iko une parcelle de 10000 ha pour une durée de 99 ans⁴². Ces terres agricoles doivent servir à l'expérimentation de la culture de certains fruits et légumes, ainsi qu'à la culture du riz et du manioc.

Lors du dernier Forum-Chine Afrique, Pékin s'était résolu à étendre sa coopération à d'autres domaines comme la technologie, le commerce et les investissements. Cette démarche qui lui avait permis de tisser un réseau dense d'échanges axé sur la création de 49 délégations commerciales et de Chambres de Commerce sino-africain. Outre les 49 délégations, il existe aussi 11 centres de promotion d'investissement et du commerce en Afrique. Comme en Asie centrale et en Asie du Sud-Est, la Chine compte avoir un accord de libre-échange avec le marché commun d'Afrique orientale et australe. Lors du dernier FOCAC, elle avait exprimé son désir d'ouvrir davantage le marché chinois aux pays africains et de booster de 190 à 440, le nombre de produits africains bénéficiant d'un tarif douanier zéro en provenance des pays africains les moins avancés ayant une relation diplomatique avec la Chine⁴³. Une telle politique s'inscrivait

⁴¹ Fodé Siré Diaby, "Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : quels objectifs, quelle coopération ? Économies et finances", Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, Universités Nice Sophia Antipolis, 2014, p.146.

⁴² H. P. Pokam, "De la rhétorique gagnant-gagnant à la réalité : l'exemple de l'asymétrie des relations sino-camerounaises", in *Centre Afrique subsaharienne*, 2022, pp.11-12.

⁴³ http://www.focac.org/fra/ljhy_2/dejbjzjhy_1/AC2009/20051/t20050124_8104009.htm, consulté le 11 février 2022 à 12 heures.

dans une démarche commerciale concurrentielle de celle de l'*African Growth Opportunity Act* (AGOA), initiée par les États-Unis en 2006 et les accords UE-ACP devenus accords de partenariat économique APE.

La mise sur pied de cette politique a pour objectif l'institutionnalisation de la coopération sino-africaine accompagnée d'une offensive économique, basée sur la sécurisation de la politique énergétique chinoise. À long terme, la Chine devrait se servir d'elle comme un tremplin pour instaurer une coopération bilatérale et/ou multilatérale avec le continent africain dans d'autres domaines afin de renforcer progressivement sa présence.

Cette politique d'investissement mise en place par Pékin n'est pas fortuite. Son objectif est de favoriser les conditions d'expansion et d'exportation des firmes chinoises dans le Golfe de Guinée, en particulier, et l'Afrique, en général. Il va sans dire que le soutien économique et financier de la Chine à l'Afrique lui permet de construire son image et son pouvoir. Le continent devient ainsi pour Pékin une pièce du puzzle devant contribuer à sa renaissance. Cette situation amène à s'interroger sur une éventuelle colonisation chinoise du continent. Si par colonisation, on entend l'extension de la souveraineté d'un État sur des territoires et des populations situées en dehors de ses frontières nationales⁴⁴, il est évident que la Chine, encore moins les anciennes puissances s'adonnent à ce genre de pratique sur les pays africains. La Chine ne cesse d'ailleurs de rappeler à ses partenaires africains qu'elle est aussi une victime de la colonisation occidentale et de l'humiliation au même titre qu'eux. Son expansion dans le continent à travers une forte croissance de ses entreprises ne saurait être interprétée comme une invasion de son économie.

Elle veut juste construire une communauté de destin avec toutes les victimes de la colonisation. Une des raisons qui l'a motivée à élaborer sa stratégie d'internationalisation de ses entreprises et son entrisme dans les pays en développement. Pour Xi Jinping qui était alors Secrétaire général du parti communiste chinois, la mission de son pays est d'apporter la sagesse et la solution à l'ensemble de la planète pour constituer une société équitable⁴⁵. Un discours digne de celui tenu par Jules Ferry le 28 juillet 1885 sur les fondements de la politique coloniale.

Si pendant la colonisation les missionnaires étaient mis à profit pour débayer le chemin aux maîtres, ils sont aujourd'hui remplacés par des ingénieurs chinois. L'objectif étant d'œuvrer à l'adoption des normes qui remodelent l'espace pour satisfaire l'intérêt des acteurs économiques qu'ils représentent. Depuis l'accès à l'indépendance des pays africains, il sévit une nouvelle forme de conquête du continent par les puissances économiques. Elle se fait désormais grâce au concours de certaines firmes et multinationales placées sous la tutelle

⁴⁴O. Nay, *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 4ème édition, 2017, p.87.

⁴⁵ https://www.fmprc.gov.cn/fra/zxxx/202107/t20210709_9612681.html, consulté le 14 janvier 2022 à 15 heures.

directe de leurs États. Si malgré les bouleversements de la mondialisation économique les multinationales ont gardé un ancrage plus ou moins fort, c'est parce que les entreprises apatrides n'existent pas. Ces entreprises représentent pour leurs pays des "champions nationaux". Des champions que l'État se doit de protéger, d'accompagner et de soutenir dans leurs missions de préservation et de conquête des marchés. Si en matière d'économie l'État a toujours arboré la casquette du stratège et gardien de ses intérêts, il est important de rappeler que les États sont portés par les entreprises⁴⁶.

C'est donc à tort que certains économistes pensent que les intérêts de l'entreprise et ceux de l'État ne concordent pas. C'est le cas de la majorité des entreprises chinoises présentes en Afrique. Ces dernières sont soutenues par une main invisible ou discrète de l'État tout en surveillant la concurrence. Si pour William Jefferson Clinton alors, Président nouvellement élu des États-Unis, la compétition économique a remplacé la guerre froide, la Chine semble bien s'adapter à ce nouveau contexte. Pékin est désormais en guerre économique et compte en sortir vainqueur avec pour général en chef le pouvoir central. C'est un affrontement dans lequel les armes changent systématiquement. Les ingénieurs ont remplacé le bataillon de soldats et les entreprises les missiles, les tanks et dans une certaine mesure, les idéologies.

De SINOPEC à la plus petite entreprise et au plus petit ingénieur, les Chinois sont présents sur le terrain. Les grandes entreprises sont devenues un maillon essentiel de la stratégie d'influence chinoise. S'il est impossible de nier qu'elles participent à la puissance chinoise, il faut reconnaître qu'elles en sont de fait les vecteurs. Lors sa tournée africaine en février 2009, le Président Huo Jintao avait clairement exprimé son intérêt économique pour le Sénégal et les autres pays africains, un pays pour lequel la Chine fonde de grands espoirs pour une solidarité mutuelle et une coopération gagnant-gagnant. Ces liens furent poursuivis par Xi Jinping qui, à son tour, s'envola le 21 juillet 2018 à destination du Sénégal. Au cours de cette visite, de nouveaux accords furent signés dans le but de renforcer les liens économiques entre Pékin et Dakar. Pour le Président chinois, l'Afrique est un continent dynamique. Il poursuit ses propos en ces termes : " je peux ressentir profondément l'aspiration des peuples africains à une vie meilleure. J'ai le vif sentiment que ce continent recèle d'un énorme potentiel de développement et qu'il est promis à un avenir radieux" ⁴⁷.

⁴⁶ Ali Laidi, *Les États en guerre...*, P.149.

⁴⁷ " Le Président Xi Jinping au Sénégal pour renforcer ses échanges avec l'Afrique" <https://amp.france24.com/fr/20180722-afrique-chine-senegal-xi-jinping-macky-sall-economie-contrats>. Consulté le 19 août 2022 à 11heures.

Dans cette déclaration, on peut comprendre l'appel de Xi Jinping aux Sénégalais, en particulier, et africains, en général, à se tourner vers le "sauveur" chinois avec qui ils partagent les mêmes aspirations. Il faut œuvrer main dans la main pour bâtir une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide en vue du développement commun et de la prospérité partagée⁴⁸. Quoi de mieux qu'un discours bienveillant et valorisant pour les Africains qui essuient régulièrement des critiques de la part des Occidentaux sur leur système de gouvernance. Pékin y est pour des affaires et s'interdit d'interférer dans les affaires qui relèvent de la compétence des dirigeants africains. Il fait l'apologie d'une relation gagnant-gagnant et, pourtant, il est clair que l'action des États sur la scène internationale est essentiellement motivée par des intérêts. Les sentiments et les émotions n'ont pas leur place⁴⁹. Il est temps pour les pays africains, particulièrement ceux du Golfe de Guinée, de réaliser que pour l'instant ils ne continuent qu'à jouer un rôle exclusif de pourvoyeur de matières premières, même si le slogan partenariat gagnant-gagnant est repris dans tous les discours officiels.

Outre l'expansion par ses entreprises, la Chine se sert d'autres moyens pour mieux s'implanter dans le Golfe de Guinée. Il s'agit du domaine de la culture et de l'éducation. Pendant la première moitié du XIXe siècle jusqu'aux années 1960, plusieurs enfants furent formés à l'école de la République en Afrique occidentale française. Corolaire de la "mission civilisatrice", ce projet éducatif était loin d'être ce qui nous avait été présenté. Son objectif réel ne fut pas de former des citoyens, mais de conquérir des esprits à la solde coloniale et bien au-delà. L'école était ainsi pensée non pas pour l'utilité au sein de sa propre nation, mais pour être l'auxiliaire de la conquête coloniale. Avec la mondialisation et les nouvelles problématiques qui animent désormais la scène internationale, l'éducation et la culture étaient utilisées par de grandes puissances comme un instrument d'expansion et d'affirmation de puissance, une arme dont la République populaire de Chine semble bien manier pour l'atteinte de son objectif. Entre l'octroi des bourses de formations, la multiplication des centres Confucius et la télécommunication, l'expansion chinoise ne fait plus l'ombre d'un doute. Comparé aux Instituts français et *British council*, les Instituts *confucius* ont pour mission principale la promotion et la diffusion de la culture chinoise à travers le monde. De création récente, sa toute première porte fut ouverte en 2004 à Séoul en Corée du Sud⁵⁰. En Afrique, elle a ouvert son premier Institut à

⁴⁸ Déclaration de Beijing lors du sommet Chine-Afrique de septembre 2018.

⁴⁹ D. Battistella, *Théories des relations internationales*, 4ème édition, Sciences Po. Les Presses, Paris, 2012, p.134.

⁵⁰ C. Broche, "Le *Soft Power* chinois : entre politiques volontaristes et succès limités", in *Politiques et Sociétés*, Vol.42, n°2, 2023, pp.147-148.

Nairobi au Kenya en 2005⁵¹. Ils sont placés sous la direction et la supervision du bureau extérieur d'État de l'enseignement chinois avec pour siège Pékin.

Ces centres sont présents dans tous les pays du Golfe de Guinée avec un nombre sans cesse croissant. Ils interviennent généralement sous forme bilatérale avec des Universités et des services pédagogiques. Ils contribuent, de ce fait, à la construction d'une politique étrangère de long terme et d'un *Soft Power* qui vise à agir sur les mentalités. Cette stratégie consiste à mieux faire connaître la Chine pour faciliter son acceptation, sa puissance et, sans doute aussi, sa domination. Au travers de ces programmes d'apprentissage de la langue et de la civilisation chinoise, Pékin met ainsi sur pied un dispositif stratégique pour la conquête du monde. Certains établissements d'enseignement secondaire et des Universités enseignent déjà le Mandarin au sein de leurs Institutions. Il faut rappeler ici que tout est question de préparation de terrain. La Chine a d'énormes projets à réaliser pour son rayonnement sur la scène internationale. Elle ambitionne d'être la première puissance technologique en 2030 et dominer le monde en 2049.

En dehors de l'enseignement de la langue chinoise, Pékin s'est investi dans la formation des élites et cadres africains, une autre stratégie de promotion de son image en Afrique. Cette influence se manifeste aussi dans le domaine de la culture et de la formation. À partir de 2003, environ 65 accords culturels furent signés entre Pékin et le continent⁵². En plus de ces accords, environ 150 plans de coopération éducative impliquant 19 Universités chinoises et 29 Universités africaines furent aussi mises sur pied ainsi que la création d'un forum *Think Thank* chinois africain en 2011. Tout ceci devait contribuer à augmenter la visibilité et la crédibilité de la Chine sur la scène internationale.

Pour la formation, le FOCAC a instruit la mise sur pied d'un fonds de financement pour booster la ressource humaine africaine grâce à des programmes de formation continue. Près de 45 000 Africains ont bénéficié de ce programme, notamment dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics qui constituaient l'un des secteurs de la coopération Chine-Afrique⁵³. À côté de ce programme se trouvent ceux initiés par les entreprises sous la houlette du gouvernement chinois. Il s'agit du domaine de l'hydroélectricité avec Sinohydro et de la télécommunication avec Huawei et ZTE.

⁵¹ Broche, "Le *Soft Power* chinois ...", pp.147-148.

⁵² D. Bénazef, "Soft Power chinois en Afrique : renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine", in *Centre Asie*, 2014, pp.13-14.

⁵³ X. Auregan, Focac, les enjeux du forum de coopération chine-Afrique, <https://www.dploweb.com/FOCAC-Les-enjeux-du-Forum-de.html>, consulté le 15 décembre 2022 à 15 heures.

En ce qui concerne ZTE, son programme formait environ 4500 Africains chaque année dans 15 centres⁵⁴. En 2006 déjà, la Chine avait annoncé l'octroi de 15 000 bourses aux étudiants africains par an, entièrement pris en charge par le gouvernement chinois. Cette nouvelle occupation n'est pas celle des territoires, bien qu'elle soit plus sournoise. Il s'agit ici de la conquête des esprits, une stratégie qui fut appliquée par les États-Unis au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale pour imposer leur hégémonie en France à travers l'art cinématographique. Dans le journal *Le Monde* du 16 au 17 juin 1946, Louis Jouvét évoquait ceci : "l'altération du goût serait irrémédiable et mortelle. Faits aux vins de bordeaux, nos estomacs devront s'accoutumer au Coca-Cola. Cela revient en somme à proprement abdiquer sa qualité de Français⁵⁵". On peut aisément comprendre que l'engagement de Pékin dans la formation de l'élite africaine, accompagné de la prolifération des Instituts Confucius obéit à sa stratégie diversifiée d'implantation. En adoptant cette politique de *Soft Power*, il marque sa volonté d'exploiter tout le spectre de puissance en confirmation de ses ambitions mondiales.

Depuis quelques années, des entreprises chinoises investissent dans plusieurs secteurs (BTP, mines, bois, finances, agriculture, télécommunication, énergie, hydrocarbures) dans le Golfe de Guinée. Le concept de politique africaine de la Chine inclut l'aide de solidarité, en passant par la stratégie d'influence pour construire un nouvel ordre mondial. Cette approche lui permet de créer un environnement favorable et des soutiens diplomatiques pour son émergence. En investissant en Afrique, les entreprises chinoises n'ont pas pour ambition de développer le continent. Elles y sont pour leurs approvisionnements et leur intégration verticale, la sécurité énergétique et la construction des partenariats et de co-entreprise qui leur permettent de s'associer aux entreprises locales et/ou celles des pays occidentaux. L'Afrique est pour l'Empire du Milieu un support et un tremplin pour affirmer son statut de puissance.

II-BOLLORE AFRICA LOGISTIC : LE BRAS SÉCULIER DE LA FRANCE

Fondé en 1822 en Bretagne, le groupe Bolloré était à l'origine une entreprise familiale moyenne, dont la spécialité était la fabrication des papiers spéciaux⁵⁶. Parmi ces papiers figurait le célèbre papier à cigarette Odet-Cascadec-Bolloré(OCB). Au début des années 1980, le groupe fut repris par Vincent Bolloré, alors financier de formation. Il apporta des innovations

⁵⁴ V. Niquet et S. Touati, "La Chine en l'Afrique : intérêts et pratiques essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système", *ifri*, 2011, p.49.

⁵⁵ Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre...*, p.385.

⁵⁶ N. Raulin et R. Lecadre, *Vincent Bolloré, enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon*, Paris, Denoel, 2000, pp.90.

au sein de la compagnie en développant un pôle de spécialité industrielle liée à la technologie des films plastiques et des papiers minces. En 1986, le groupe racheta à Suez la Société commerciale d’Affrètement et de Combustible (SCAC)⁵⁷. Cette acquisition lui avait permis de prendre pied dans le transit, la manutention en France et aussi avec la SOCOPAO. En 1988, Bolloré devint amateur en achetant la société navale caennaise, sécurisant ainsi une quote-part de manutention en Afrique⁵⁸. Il racheta aussi Rhin-Rhône à Elf pour développer le pôle transport. Il poursuivit sa conquête en 1991 avec la prise de contrôle de Delmas-Vieljeux⁵⁹ qui rejoint le groupe pour compléter le dispositif devenu conséquent, notamment sur les côtes africaines.

De 1997 à 2000, le groupe Bolloré devint actionnaire de la Saga à 100%, couronné par la prise de contrôle de SFDM, exploitant de l’oléoduc DMM en France⁶⁰. Entre 2005 et 2014, le groupe poursuivit son expansion avec de nombreuses conquêtes en Afrique et en Europe. La croissance s’organisa autour des mises en concession des ports d’Afrique, des chemins de fer, mais aussi des réseaux de fret et logistiques en Amérique du Nord, en Asie et au Moyen-Orient. En fin d’année 2014, Cyrille Bolloré, nouveau patron du groupe, a annoncé le rassemblement de Bolloré Logistics, Bolloré *Africa Logistics* et Bolloré Énergie sous une marque unique : Bolloré Transport et Logistics. Depuis 2015, Bolloré Transport et Logistics poursuit son développement à l’international, avec pour objectif d’entrer dans le top 5 de la logistique mondiale d’ici à 2025⁶¹.

Figurant aujourd’hui parmi les 500 compagnies mondiales les plus grandes, il est à sa majorité sous le contrôle de la famille Bolloré. Jouissant d’une certaine stabilité de son actionnariat, il mène une politique d’investissement à long terme. Fort de sa grande stratégie de diversification et de l’innovation, le groupe Bolloré occupe aujourd’hui des positions fortes dans ses activités de prédilection, à savoir le transport et la logistique, la communication, l’électricité et les systèmes. Dans le domaine du transport et de la logistique, il fait partie des plus grands groupes du monde et présent dans 109 pays⁶². Avec plus de 34 000 collaborateurs repartis en Europe, en Asie, en Amérique et Afrique, il mène ses activités dans les ports, la commission des transports et les chemins de fer⁶³. Il figure aussi parmi les acteurs importants

⁵⁷ N. Rauli et R. Lecadre, *Vincent Bolloré, enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon*, Paris, Denoël Impacts, 2000, p.89-93.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.* 96-97.

⁶⁰ Bolloré rapport annuel 2010, p.41, disponible sur www.bollore.com consulté le 23 août 2022 à 10 heures.

⁶¹ Bolloré document de référence 2017, p.16, consultable dans le site www.bolloré.com consulté le 24 août 2022 à 13 heures.

⁶² *Idem.*

⁶³ *Idem.*

de la logistique pétrolière en France et en Europe. Son pôle communication repose essentiellement sur sa participation dans Vivendi avec *Universal Music Group*, leader du monde de la musique, le groupe Canal+ qui est le numéro 1 de la télévision en France, Havas qui figure parmi les leaders mondiaux de publicité et conseil en communication⁶⁴.

Présent depuis plus de cinquante ans en Afrique, Bolloré *Africa Logistic* dispose du tout premier réseau de manutention et de logistique. Depuis lors, il réalise, chaque année, des investissements dans ce continent où il intervient comme un acteur clé dans le développement économique et social.

1. Golfe de Guinée : comment Vincent Bolloré s'est bâti un puissant empire ?

Officiellement à la tête d'un empire bâti à partir d'une papèterie familiale OCB, Vincent Bolloré, en environ trois décennies, s'est taillé une place de choix dans divers domaines. Aujourd'hui, l'un des plus grands acteurs économiques de l'Afrique, le groupe Bolloré a su récupérer tous les morceaux de l'empire colonial délaissés par la France pour se bâtir un empire. Si la grande partie des richesses du groupe provient de l'Afrique, c'est parce qu'il a su créer un océan bleu pour ses activités. La création d'une demande nouvelle s'est accompagnée d'une croissance extrêmement rentable⁶⁵. Depuis lors, le groupe s'impose dans le continent, en contrôlant les différents réseaux locaux de transport et de logistique. Son réseau est l'un des plus puissants en Afrique de l'Ouest et Centrale, principalement au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Congo.

Le rachat en 1986 à Suez de la SCAC⁶⁶ par Vincent Bolloré sur conseil de son mentor lui avait ouvert les portes d'une brillante carrière en Afrique. Bien que le métier soit au début austère et compliqué, l'homme d'affaires a compris rapidement l'intérêt de ne pas baisser les bras. Des opportunités de faire fortune étaient désormais à sa disposition. Il commença par reprendre les activités délaissées sur le continent avec un avantage de n'avoir aucun concurrent. Il mit donc à profit cette opportunité en exploitant le pouvoir qui l'accompagnait : la prise de contrôle sur les quais de toutes les entrées et les sorties des marchandises jusqu'au prix. Il géra ainsi toutes les informations en ce qui concerne le flux de marchandises entrant et sortant. On pouvait alors comprendre le sens de la déclaration de cet ancien du groupe Bolloré dans les colonnes du journal le *Monde diplomatique* qui disait : " L'Afrique est comme une île reliée au monde par les mers. Donc qui tient les grues tient le continent" ⁶⁷.

⁶⁴ Document d'enregistrement universel 2020 incluant le rapport financier annuel, p.24, www.bolloré.com consulté le 24 août 2022 à 13 heures.

⁶⁵ Chan Kim et Mauborgne, *Stratégie océan bleu...*, P.9.

⁶⁶ Raulin et Lecadre, *Vincent Bolloré, enquête sur un capitaliste.*, pp.90-93.

⁶⁷ M. Edeweld, "Vincent Bolloré, la chute", in *Mariane*, n° 1103, 2018, p.2.

De manière progressive, il fédéra des secteurs économiques abandonnés et devint l'un des visages de la Françafrique. Animé d'un désir d'extension de son empire, il partit dès 1990 à l'assaut de Delmas Vieljeux, le groupe de transport maritime qui avait le monopole sur tous les ports en Afrique de l'Ouest. Son objectif était de prendre le contrôle de la compagnie. Une ambition qui ne connut pas les résultats escomptés par le groupe Bolloré. Tristan Vieljeux alors patron du groupe et par ailleurs un " vieux crocodile du monde africain ", ne se laissa pas faire. Entre la bataille des réseaux et les coups tordus entre les deux protagonistes, elle se solda par une décision judiciaire qui obligea le groupe Bolloré à lancer une offre publique d'achat en bonne et due forme sur le groupe Delmas-Vieljeux⁶⁸. Malgré le coup encaissé, il reprit ses activités de transport maritime, les développa un peu avant de les revendre plus tard à CMA-CGM (Compagnie maritime d'Affrètement et Compagnie générale maritime). Face à la concurrence que lui opposait le Danois Maersk, il décida de prendre pied sur toutes les infrastructures portuaires et de transports dans plusieurs pays africains.

Avec la vague des privatisations et des ajustements structurels imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international aux pays africains, plusieurs se trouvèrent dans l'obligation de privatiser les sociétés nationales et leurs infrastructures. Vincent Bolloré vit en cela une opportunité de se placer aux nœuds stratégiques en devenant incontournable dans les transports et le trafic de marchandise. Cette situation lui permit d'acquérir des concessions portuaires, des chemins de fer, des routes, des voies fluviales, des plantations, des usines de transformation, des bases logistiques, ainsi que des terminaux pétroliers et gaziers. Un positionnement déterminant (en l'occurrence les concessions portuaires) qui se présente comme le fruit d'une excellente stratégie de l'entreprise.

Il faut aussi ajouter à cela l'influence exercée par Vincent Bolloré grâce à ses réseaux politiques et médiatiques, ainsi que sa grande connaissance de l'Afrique et ses multiples entrées auprès du personnel politique ; des réseaux qu'il ménageait plutôt bien. Sur les traces des réseaux Foccart et Pasqua (les barons de la Françafrique), il s'était construit des relations puissantes auprès des familles gouvernantes. En outre, il fut introduit par Pierre Aim, patron de la société transport et logistique Saga, dans de nombreux cercles de pouvoirs africains.

Il convient de relever que la société SAGA avait été rachetée par le groupe Bolloré en 1998⁶⁹. Depuis lors, les deux patrons travaillent sans relâche pour le succès de l'entreprise. En 1999, ils furent rejoints par Michel Roussin qui fut, tour à tour, directeur de cabinet du patron de la DGSE, directeur de cabinet de Jacques Chirac, ministre de la Coopération du

⁶⁸ M. Orange, "Enquête sur la face cachée de l'empire Bolloré", in *Mediapart*, 2009, p.33.

⁶⁹ Bolloré Africa Logistics, "Rapport d'activité", 2013, p.15.

gouvernement d'Édouard Balladur et président du MEDEF Afrique, un autre puissant acteur pour faciliter son implantation dans le continent⁷⁰. Il prit alors les rênes de toute l'activité du groupe en Afrique. Une responsabilité pas du tout anodine, au regard de l'influence politique qu'il dégage dans les milieux politiques africains.

Conscient de l'intérêt que portent les différents gouvernants français pour ce qui est considéré comme son pré carré, il ne manqua pas d'informer son gouvernement sur ses différents projets. Fort de son expérience dans le domaine industriel, mais aussi et surtout à ses multiples soutiens, Vincent Bolloré s'est mis sur les rangs de la privatisation. Il décrocha en 1998 la concession de SITARAIL qui est une société ferroviaire exploitant la ligne de chemin de fer Ouagadougou-Abidjan, puis la société camerounaise de chemin de fer CAMRAIL. Cette acquisition lui a permis de devenir le premier transporteur ferroviaire en Afrique de l'Ouest. Il transporte les matières premières en les acheminant au niveau des bateaux. En plus des concessions ferroviaires, le groupe jeta son dévolu sur les ports. C'est ainsi qu'il réussit à obtenir la concession des terminaux à conteneurs des ports d'Abidjan en Côte d'Ivoire, de Douala au Cameroun, de Lagos-Tin-Can au Nigéria, de Tema au Ghana, de Libreville Owendo au Gabon, de Pointe-Noire au Congo et de Cotonou au Bénin⁷¹.

Poursuivant sa stratégie de développement dans les ports africains, le groupe Bolloré a récemment acquis la concession de plusieurs autres terminaux à conteneurs. Il s'agit de Freetown en Sierra Leone, de Conakry en Guinée et de Lomé au Togo. Pour renforcer sa position à Freetown, il avait également obtenu la concession du terminal conventionnel. En association avec les APMT et Bouygues, il avait remporté en mars 2013, l'appel d'offres pour la gestion du deuxième terminal à conteneurs d'Abidjan pour une durée de vingt ans⁷². Cette acquisition avait suscité des polémiques au sein de la classe dirigeante ivoirienne à travers son ministre de commerce, Jean Marc Billon. Il était allé plus loin dans ses propos en qualifiant les pratiques du groupe Bolloré d'anti-concurrentielles en Afrique. Contestant l'attribution du deuxième terminal au consortium franco-danois, il déclara au micro du Nouvel Observateur : "je me demande pourquoi, chaque fois qu'on arrive sous les tropiques, on se permet ce qu'on ne ferait jamais chez soi. Si l'on avait voulu brider l'économie ivoirienne, on ne s'y serait pas pris autrement⁷³". Il évoqua, entre autres, des tentatives de corruption.

⁷⁰ Bolloré Africa Logistics, "Rapport d'activité", 2013, pp.18-20.

⁷¹ Bolloré Africa Logistics, "Document de référence", 2012-2013, p.16.

⁷²<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131221-port-abidjan-terminal-conteneurs-bolloré-bouygues> , Terminal du port d'Abidjan : la légitimité du contrat contestée, consulté le 15 avril 2022 à 12 heures.

⁷³ O. Ndenkop, "Françafrique : Bolloré, la Françafrique et le capitalisme attrape-tout", in *Le journal de l'Afrique*, n°41, 2018, p.2.

Dans le même ordre d'idées, il revint sur les conditions ayant entouré l'acquisition du premier terminal à conteneurs en 2004 par le même groupe. Il révéla dans ses propos qu'il avait été approché par une personne du groupe lui demandant de revoir sa position qui n'était pas du tout favorable pour l'homme d'affaires Breton. Un exemple qui vient conforter la position de ceux qui reprochaient régulièrement au groupe Bolloré le flou qui encadrait l'acquisition de ses marchés. De telles situations ont souvent donné lieu à de sérieuses batailles de réseaux. L'acquisition en 2004 de la concession portuaire en pleine guerre avait suscité de nombreuses interrogations. Les conditions avaient été jugées irrégulières au point où la Banque mondiale avait demandé que ce contrat soit à nouveau révisé⁷⁴. Ce fut aussi le cas du port de Lomé au Togo et de celui de Conakry en Guinée⁷⁵. Dans le cas du port de Conakry, Necotrans à travers sa filiale Getma avait vu son contrat être résilié en 2011. Son personnel fut aussi expulsé *manu militari* du port. Quelques jours plus tard, le groupe Bolloré a obtenu la gestion de ce port. Malgré la procédure juridique engagée, ce dernier finit par abdiquer en 2016. Rappelons qu'en 2010, Jean Philippe Dorent, l'un des cadres de Havas, s'était occupé de la campagne présidentielle d'Alpha Condé sans oublier son rapprochement de Vincent Bolloré pendant son exil en France⁷⁶.

Au Togo aussi, le groupe à travers sa filiale Havas, s'était occupé tour à tour des campagnes présidentielles de Faure Gnassingbé et de Gnassingbé Eyadema entre 2005 et 2015⁷⁷. Après cela, Bolloré remporta la concession du port de Lomé pour une durée de trente-cinq ans. En 2007, l'homme d'affaires vit échapper entre ses mains la gestion du port de Dakar au Sénégal. Déterminé à obtenir ce énième marché de concession, Vincent Bolloré qui comptait sur le Président Nicolas Sarkozy mobilisa Alain Madelin et François Léotard pour appuyer son dossier. Entre temps, il envoya Arnaud Lagardère pour contrer son principal concurrent, *Dubai Ports World* leader émirati, de la gestion portuaire. Il avait à son actif la gestion du port d'Alger et de Djibouti. Il fit consacrer une émission spéciale au président sénégalais Abdoulaye Wade dans sa chaîne de télévision Direct 8 et une double "une" dans ses journaux gratuits *Matin plus* et *Direct soir*⁷⁸. Cette recette n'avait pas produit les résultats escomptés dans la mesure où la gestion du terminal à conteneur du port de Dakar fut confiée à *Dubai Ports World*. Étant de loin

⁷⁴L'attribution de la concession au consortium franco-danois après un appel d'offre public lancé par le gouvernement ivoirien avait suscité une vive controverse au sein du gouvernement. Voir aussi Bolloré, document de référence 2012 p.16.

⁷⁵ www.mariane.net,Nn°1103 du 04 au 10mai 2018, consulté le 22 juin 2022 à 15 heures.

⁷⁶ Edeweld, "Vincent Bolloré...", pp.4-5.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ O. Caslin, "Bolloré : comment fait-il pour toujours l'emporter ?", <https://www.jeuneafrique.com>, consulté le 16 avril 2022 à 16 heures.

de déclarer forfait, il comptait bien se rattraper à la prochaine occasion en acquérant la concession de ce terminal à conteneurs.

Avec un réseau d'environ 250 filiales, le groupe Bolloré est solidement implanté en Afrique. Il exerce également le métier d'agent maritime dans plusieurs ports africains (Abidjan, Lomé, Conakry, Matadi), de fournisseurs de fret et d'organisateur d'escale pour le compte des compagnies maritimes internationales. Il poursuit, par ailleurs, son extension en développant des ports secs, réelles plates formes de décongestion des ports maritimes situés au départ des corridors. Il veut ainsi renforcer ses positions dans les différents corridors du continent vers l'*hinterland*. Bénéficiant du soutien des gouvernements français et africains, il inspire de plus en plus une certaine peur vis-à-vis de ces derniers. C'est cette raison qui a poussé Marc Endeweld de penser qu'en Afrique, Vincent Bolloré a rang de chef d'État⁷⁹.

En dehors de la gestion des ports, le groupe Bolloré, implanté dans le continent depuis les années 1980, a étendu ses activités aux secteurs agricoles. En 1997, il prend le contrôle du groupe Rivaud, ancien vestige du capitalisme colonial en Afrique. Devenu actionnaire minoritaire du groupe Socfin à travers ses participations dans Socfin (39%), Socfinasia (22,3%) et Socfinaf (8,6%), il gère aujourd'hui près de 200 000 hectares en Afrique et en Asie⁸⁰. En Afrique, le groupe Socfin possède de nombreuses plantations dans différents pays. Parmi ces pays, on a le Cameroun où SOCAPALM et SAFACAM gèrent 44 500 hectares de palmiers à huile et d'hévéa. En Côte d'Ivoire, la Société des Caoutchoucs de Grand Bereby exploite 23 600 hectares de palmiers et d'hévéa. Il est également présent au Nigéria (24 600 hectares), au Libéria (17 200hectares), en République démocratique du Congo (6200 hectares) et en Sierra Léone (12 300 hectares). Plus récemment, il s'est établi au Ghana (7000 hectares) et à Sao Tomé et Príncipe (2100 hectares) où Il a entrepris de nouvelles plantations⁸¹. Détenant près de 137500 d'hectares de plantations, il est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands planteurs d'Afrique⁸².

Également présent dans le secteur de la communication, il opère à travers les filiales de Vivendi comme Dailymotion et Universal Music Group qui y raffermissent constamment leur position. Mais il est plus présent à travers Canal+. Toujours grâce à sa filiale Vivendi, le groupe exploite 8 salles de cinéma dans le cadre du projet Canal Olympia. En effet, nous avons les

⁷⁹ Edeweld, "Vincent Bolloré...", p.2.

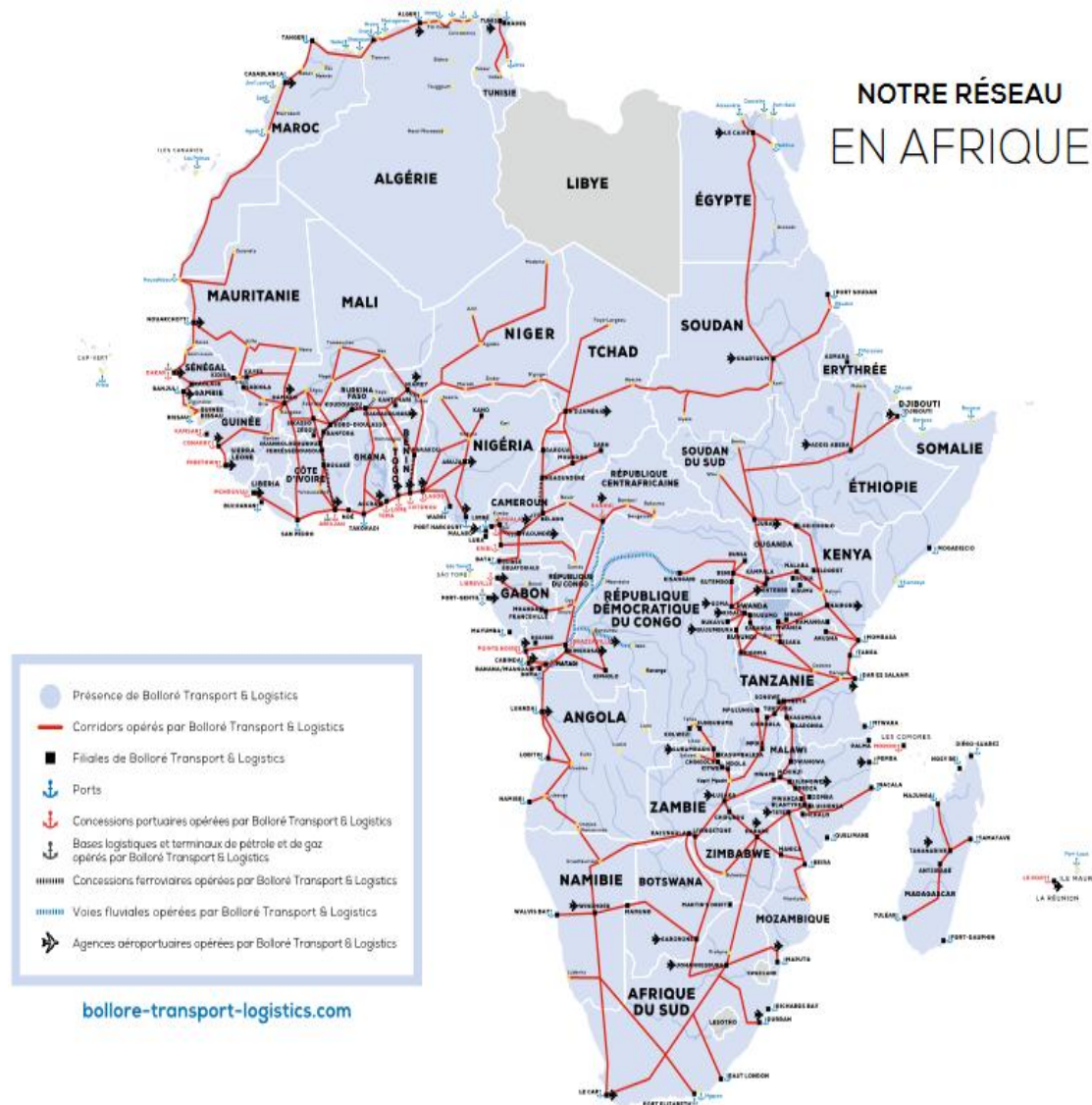
⁸⁰ Bolloré Transport et Logistics, "Document d'enregistrement universel 2020 incluant le rapport financier annuel", P.47.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² <https://www.mediaparc.fr/journal/economie/030209/comment-vincent-bollore-s-est-taille-un-empire-en-afrique>, consulté le 08 septembre 2022 à 10heures.

activités du groupe Havas en Afrique de l'Ouest. Avec l'extension de ses activités, Bolloré transport et Logistique est implanté dans tous les pays frontaliers au Golfe de Guinée à travers l'un de ses domaines comme l'indique la carte de la page suivante.

Carte 9: Différentes implantations du groupe Bolloré en Afrique



Source : https://www.bolloré-transport-logistics.com/fileadmin/user_upload/Dossier_de_presse_Areohub_FR.pdf, consulté le 10 août 2022.

Créé par rachat et association d'actifs de plusieurs entreprises, le groupe Bolloré est un conglomérat d'activités regroupant en son sein les participations financières et les investissements industriels. Opérant dans divers secteurs en Afrique, il s'ouvre davantage aux opportunités exploitables. Son implantation au Cameroun et dans d'autres pays africains le

démontre à suffisance. Présent au Cameroun au début des années 1990⁸³, le groupe Bolloré avait commencé ses activités dans la gestion ferroviaire. Il faut rappeler qu'en 1960, le Cameroun héritait d'un réseau de chemin de fer dont la construction fut amorcée par les Allemands en 1906 et achevée par l'administration française après la prise du Cameroun. Ce réseau de chemin était exploité par la Régie nationale des Chemins de fer du Cameroun (REGIFERCAM) jusqu'au début des années 1999. À la suite des accords issus du programme d'ajustement structurel du FMI de 1988, la REGIFERCAM fut identifiée comme un des monopoles d'État potentiellement privatisable. En 1994, la décision est prise pour engager le processus de mise en concession⁸⁴. En 1996, elle fut inscrite par l'État camerounais dans la liste des entreprises à privatiser⁸⁵. Le processus d'appel d'offres fut lancé cette même année. La mise en place de ce partenariat public-privé fut soutenue par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, Banque Européenne d'Investissement, l'Agence française de Développement et Proparco) et de trois banques locales à travers le financement des programmes d'investissements. Le 19 janvier 1999, l'État du Cameroun signa une convention de liquidation avec la société *Cameroon Railway* (CAMRAIL)⁸⁶. Suite à l'approbation de cette convention, le réseau camerounais concédé à CAMRAIL eut pour actionnaires de référence la société sud-africaine COMAZAR⁸⁷ et le groupe Bolloré⁸⁸. Cette convention fut conclue initialement pour une durée de 20 ans (1999-2019) renouvelable tous les cinq ans suivant un principe de "concession glissante"⁸⁹.

La REGIFERCAM fut alors dissoute le 19 mars 1999⁹⁰ au profit de CAMRAIL qui démarra l'exploitation du réseau le 1^{er} avril 1999 par les différents actionnaires⁹¹. Après le lancement de son activité d'exploitation, trois missions lui furent confiées, à savoir l'exploitation technique et commerciale des services de transport ferroviaire, la maintenance, l'aménagement et la gestion des infrastructures ferroviaires et, enfin, la gestion courante du

⁸³ F. Pigeaud, "Au Cameroun, Bolloré en disgrâce", in *Le Monde diplomatique*, janvier 2021, p.9.

⁸⁴ Décret présidentiel n°94/125 du 14 juillet 1994.

⁸⁵ P. Nguihé Kanté, "Les contraintes de la privatisation des entreprises publiques et parapubliques au Cameroun", in *Revue internationale de droit économique*, Vol.4, 2002, pp.611-613.

⁸⁶ Décret n°99/058 du 19 mars 1999 portant approbation de la convention de la cession de l'activité ferroviaire au Cameroun au profit de la société CAMRAIL dans son article 1^{er} qui approuve la convention de concession de l'activité ferroviaire signée le 19 janvier 1999 entre la République du Cameroun et la société CAMRAIL.

⁸⁷ COMAZAR est une société d'origine Sud-Africaine spécialisée dans l'exploitation de réseaux ferrés. Elle compte comme principaux actionnaires Transnet, Sheltam et Bolloré. Voir ADF, La concession du chemin de fer Cameroun : les paradoxes d'une réussite impopulaire, août 2007, p.11.

⁸⁸ Programme de politiques de transports en Afrique subsaharienne Banque Mondiale et commission économique pour l'Afrique : guide de mise en concession ferroviaire, avril 2002, p.12.

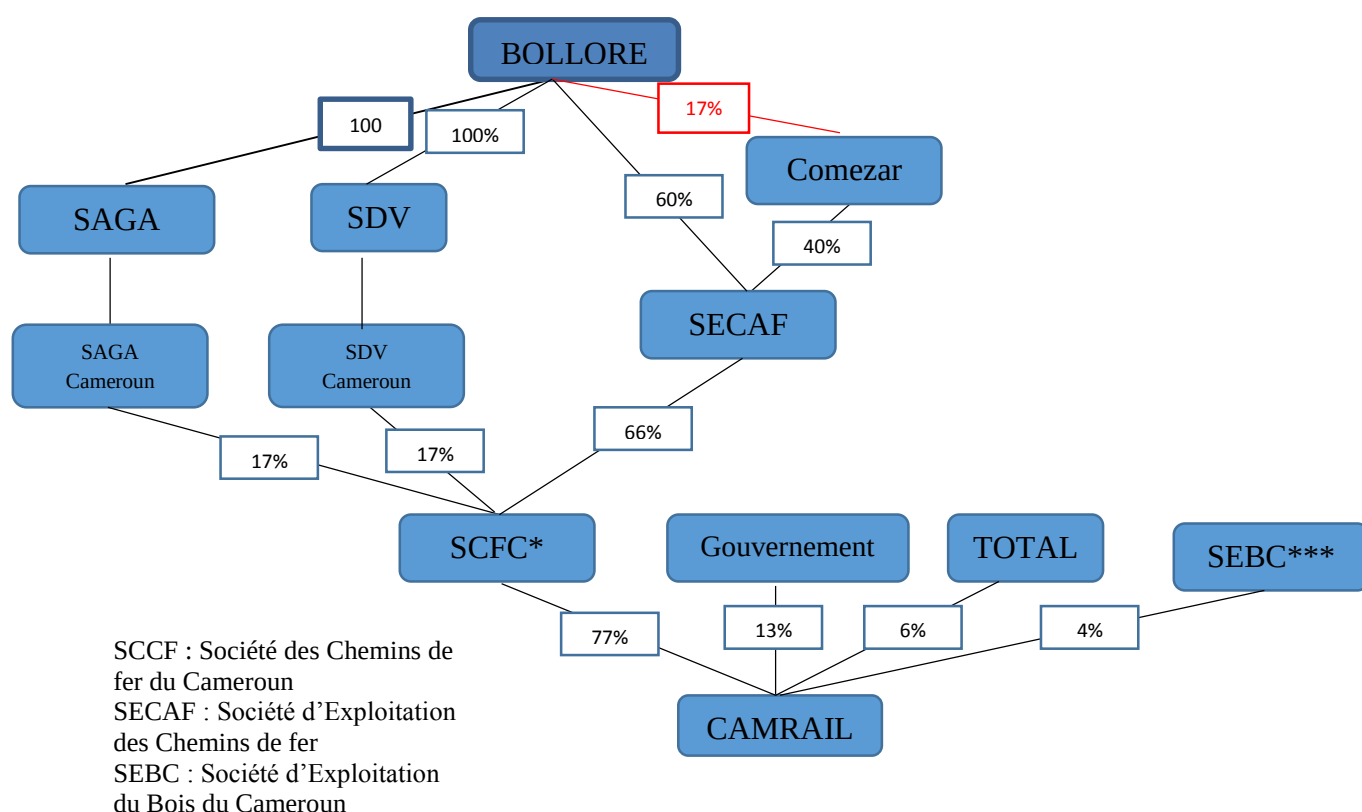
⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Décret n°99/057 du 19 mars 1999 portant dissolution de la Régie Nationale des Chemins de Fer du Cameroun.

⁹¹ *Idem.*

domaine ferroviaire⁹². En janvier 2005, un avenant au contrat fut introduit portant la durée de la concession initialement de 20 ans à 30 ans à partir du 1^{er} janvier 2005. Le mécanisme de glissement avait été conservé. En plus, la concession prévoyait des obligations de services non commerciaux selon lesquelles des services réguliers des transports voyageurs et /ou des marchandises de faibles rentabilités devraient être supportés par le concessionnaire ; ceci moyennant de la part de l'État une contribution permettant de couvrir le déficit d'exploitation ou encore les charges de l'infrastructure⁹³. On assista ici à une situation peu commune d'une concession de service commercial avec un volet public. Depuis la mise en concession, il a été noté des évolutions dans la répartition de l'actionnariat. En 2007, la composition était telle que le montre la figure ci-après.

Figure 3: Actionnariat au sein de Camrail en 2007



Source : A. Blanc et O. Gouirand, "La concession du chemin de fer du Cameroun : les paradoxes d'une réussite populaire", in *AFD*, n°44, août 2007, p.11.

⁹² Bolloré, Rapport d'activité 2016, p.17.

⁹³ Juhel, "Programme de politiques de transports en Afrique subsaharienne...", p.12.

Cette figure laisse transparaître la répartition de l'actionnariat au sein de Camrail. Au sommet de la pyramide, on a le groupe Bolloré actionnaire majoritaire avec les différentes filiales qui la composent. D'un autre côté, l'on a la SCFC qui se partage le capital avec l'État du Cameroun, la société civile du rail, la SEBC et le groupe Total.

Le 04 novembre 2008, il fut signé un deuxième avenant entre l'État du Cameroun et le concessionnaire *Camrail*. Cet autre avenant à la convention consacrait des investissements destinés à l'acquisition du matériel roulant et à la modernisation des infrastructures. Il prévoyait sur la période de 2009 à 2020 des investissements de l'ordre de 230 milliards de francs, dont 158 à la charge du concessionnaire. La concession en cours a été prolongée de 05 ans⁹⁴.

En plus du transport ferroviaire, le groupe Bolloré a étendu ses activités dans le secteur portuaire. La position stratégique qu'occupe le Cameroun dans le Golfe de Guinée et, au-delà, a fait de lui une porte d'entrée des biens en Afrique centrale. Catalyseur de la compétitivité de l'économie nationale, moteur du développement sous-régional, le port de Douala est considéré comme un acteur incontournable pour le positionnement du Cameroun comme plateforme logistique dans le Golfe de Guinée. Capitalisant près de 95% du trafic portuaire national, le port de Douala dessert aussi d'autres pays de la sous-région, à l'instar du Tchad et de la République centrafricaine. Créé en 1881 par la firme Woerman, sa gestion fut confiée à la France après la partition du Cameroun en 1916⁹⁵. Avec la vague des crises économiques des années 1980, le port ne fut pas épargné. C'est donc dans ce contexte qu'en 2003-2004, le port autonome de Douala avait enclenché le processus de privatisation. En 2005, le contrat a été remporté par *Douala International Terminal* (DIT), une filiale du consortium Bolloré-APMT. La concession était établie pour une durée de 15 ans (2005-2020)⁹⁶. Toutes ces acquisitions avaient permis au groupe Bolloré, opérant désormais sous le nom de Bolloré Transport et Logistique d'offrir divers services suivants : le service maritime, portuaire et ferroviaire, le transport routier, le transit maritime, terrestre et aérien.

Dans le secteur agricole, le groupe Bolloré contrôle d'immenses plantations soit directement ou indirectement. À travers ses participations dans SOCFINAF, il gère directement la Société forestière africaine du Cameroun (SAFACAM) et indirectement la Société camerounaise des Palmeraies (SOCAPALM)⁹⁷. Grâce à ces deux sociétés, il exploite environ 45 000 hectares de plantations de palmiers à huile et d'hévéa. Ces exploitations sont réparties

⁹⁴ J. Biwolé Fouda, "Réforme des industries de réseau en Afrique et développement durable : le cas du transport ferroviaire au Cameroun", in *Monde en développement*, Vol.2, n°162, pp.111-112.

⁹⁵ <https://www.douala-guide.net/histoire-douala.htm>, consulté le 20 octobre 2023 à 11 heures.

⁹⁶ Bolloré, "Document de référence 2012", p. 112.

⁹⁷ Bolloré, "Rapport d'activité 2020", p.47.

comme suit : 31 000 hectares de plantations de palmiers à huile et environ 14 000 hectares de plantations d'hévéa. Au sein de cette société belge, le groupe Bolloré détient 38,75% des parts de la Société camerounaise des Palmeraies (SOCAPALM)⁹⁸, une entreprise publique qui fut aussi privatisée en 2000 dans le contexte du programme d'ajustement structurel. Des plantations qu'on peut voir à travers ces images illustratives.

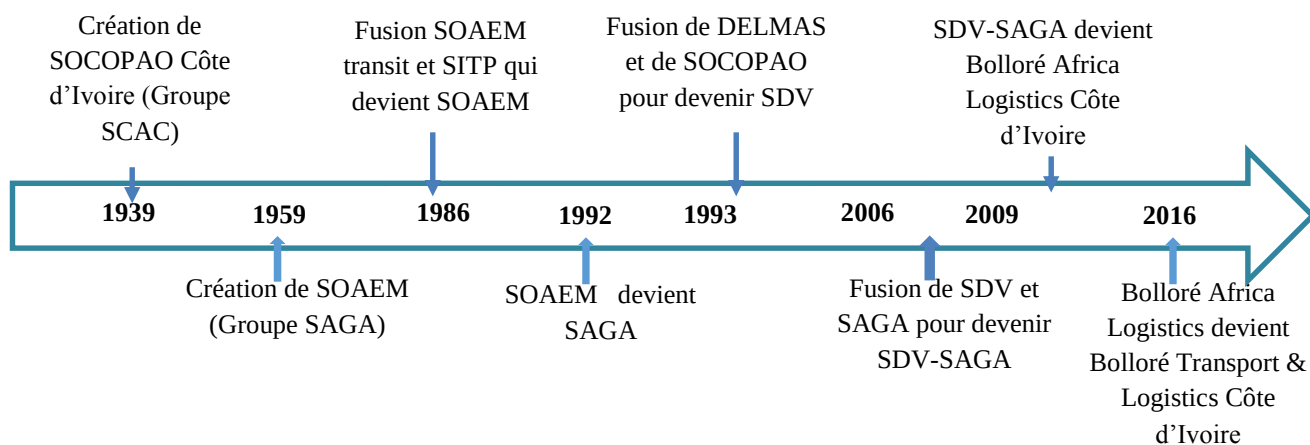
Planche 1: Différentes palmeraies de la SOCAPALM



Source : [https://www.lavoixdupaysan.net/wp-content/upload/201608/palmeraie de Bolloré au Cameroun](https://www.lavoixdupaysan.net/wp-content/upload/201608/palmeraie%20de%20Bollor%C3%A9%20au%20Cameroun) consulté le 19 septembre 2022 à 12heures.

Installé en Côte d'Ivoire depuis vers les années 1939, le groupe a évolué comme décrit dans le graphique ci-après.

Graphique n° 4: Installation de Bolloré transports et logistics en Côte d'Ivoire

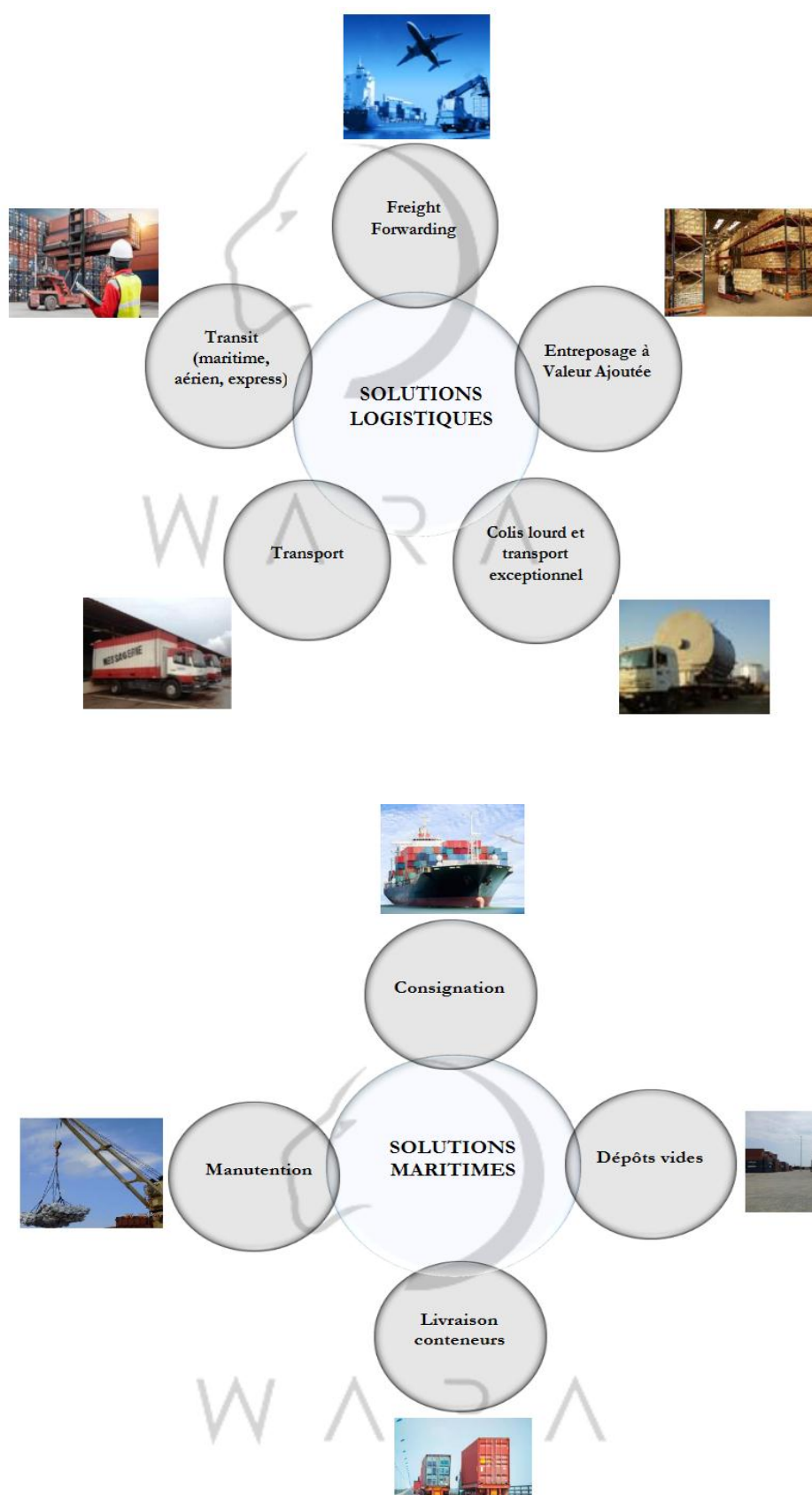


⁹⁸Ndam Josué, 55 ans environ, cadre à SAFACAM, Yaoundé, septembre 2022.

À travers un package varié d'activités, Bolloré Transport et Logistics (BTL) est devenu un acteur majeur dans le domaine de la logistique, du transport en Côte d'Ivoire. Il opérait dans les secteurs agricoles, ferroviaires, portuaires et du chantier naval à travers ses différentes filiales. BTL met à la disposition des opérateurs économiques une gamme variée de services. Outre la gestion des deux principaux ports d'Abidjan et de San Pedro, il est aussi le concessionnaire du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou. Une artère stratégique qui relie la capitale économique de la Côte d'Ivoire et son arrière-pays jusqu'au Burkina Faso. Il offre à sa clientèle des solutions complètes de chaîne d'approvisionnement de bout en bout dans les secteurs du transport aérien, du fret maritime, du courtage en douane, de l'entreposage, de la distribution et d'autres services à valeur ajoutée. Sa présence dans le secteur lui permet d'avoir une main-mise et de contrôler la majeure partie des opérations effectuées. Disposant d'un savoir-faire dans la gestion des corridors vers l'*Hinterland*, il traite tous types de fret jusqu'aux équipements hors gabarits. Il intervient aussi dans les livraisons locales et les transports frontaliers. Il propose des solutions d'entreposage et de distribution pour le stockage des produits finis importés et de matières premières exportées (cacao, café, coton, cajou et mangue) en s'appuyant sur ses nombreux entrepôts stratégiquement implantés dans le pays⁹⁹. Ci-après les figures illustratives de la gamme des services offerts par BTL en Côte d'Ivoire.

⁹⁹ Bolloré, "Rapport d'activité 2016", p.17.

Figure 4: illustratives des services offerts par BTL en Côte d'Ivoire



Source : Bolloré transport et logistics Côte d'Ivoire carte d'identité février 2021, <https://sa33aa4687cbacd.jimcontent.com>, consulté le 19 août 2022 à 11 heures.

Outre le secteur du transport et de la logistique, BAT gère aussi des plantations à travers SOCFINAF où il est l'un des principaux actionnaires. Disposant d'une superficie de 23 600 hectares de plantations, la SOBG est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la production et de la transformation d'huile de palme et du caoutchouc¹⁰⁰. En République du Congo, le groupe Bolloré est présent dans le secteur de la logistique et du transport, ainsi que dans le domaine agricole. Dans le domaine du transport et logistique, le groupe Bolloré, dans le cadre du partenariat public-privé, avait signé une convention le 24 décembre 2008 pour la concession du terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire. Bolloré, à travers sa filiale Africa Logistics entend investir près de 374 milliards, soit 570 millions d'euros dans le cadre de ce projet d'une durée de 27 ans¹⁰¹. Considéré comme l'un des ports en eau profonde les plus importants du Golfe de Guinée, il dispose déjà d'une capacité de stockage de 17 hectares. Le groupe a pour ambition de porter cette capacité à 38 hectares. Une autre concession qui vient rallonger sa liste et, de ce fait, consolide davantage ses positions de leader dans le secteur de logistique portuaire en Afrique. Dans ses projets, il compte faire du port de Pointe-Noire, selon les déclarations de Dominique Lafont directeur de BAL, " la porte d'entrée du Congo et de son *Hinterland*, notamment le bassin du Congo, le couloir de Bangui à Brazzaville, de Kinshasa à Kisangani, de Pointe-Noire à Cabinda¹⁰²". Cette déclaration donne de comprendre la volonté du groupe Bolloré de contrôler l'Afrique des côtes jusqu'à l'*Hinterland* à travers ses différentes concessions portuaires. En image le terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire.

¹⁰⁰Bolloré, "Rapport d'activité ...", pp.38-39.

¹⁰¹ "Le port de Pointe-Noire veut s'imposer en Afrique Centrale"<https://www.jeune-afrique.com/203622/archives-thematique/le-port-de-poite-noire-veut-s-imposer-afrique-centrale/> consulté le 19 août 2022 à 10heures.

¹⁰² *Ibid.*

Photo 4: Terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire au Congo



Source : Bolloré, "Rapport d'activité 2016", p.16.

Cette concession portuaire (Congo Terminal) bénéficie de six portiques capables de manutentionner des navires d'une capacité de 1600 conteneurs. Au Ghana, le groupe Bolloré à travers sa filiale BAL, s'est associé avec son partenaire historique APTMT pour la gestion du terminal à conteneurs du port de Tema. Ils y sont depuis 2008. Fort de son savoir-faire reconnu dans le secteur de la logistique et du transport, le groupe et ses partenaires avaient obtenu un nouveau contrat pour la construction d'un nouveau port et une extension de la concession pour une durée de 35 ans¹⁰³. Ce projet dont le coût a été estimé à environ 1 milliard de dollars a été piloté avec les partenaires de BAL et l'aide d'un financement de la Banque mondiale. Il fut l'un des principaux projets d'infrastructures financés par le groupe en Afrique en 2016. Il prévoyait ainsi la construction d'un nouveau port en eau profonde, comprenant une digue, un dragage, plus d'un kilomètre de quai et 40 hectares de terre-plein. Une infrastructure portuaire qui

¹⁰³ Bolloré, "Rapport d'activité ...", p.16.

permettrait au Ghana de porter sa capacité de réception des navires-porte-conteneurs TEUs à 12000¹⁰⁴.

En Sierra Léone, BAL est depuis 2011, le gestionnaire du terminal à conteneurs et ro/ro¹⁰⁵. Grâce à cette acquisition, il a été confié au groupe l'agrandissement et la modernisation du site avec une prolongation de la durée de la concession à 10 ans¹⁰⁶. Ces travaux au terminal de Freetown comprennent la construction de 270m de quais supplémentaires, la création d'un terre-plein, l'implantation d'une centrale électrique dédiée au terminal et l'installation de deux portiques de quai.

Au Togo, il avait procédé, le 14 octobre 2014, à l'inauguration de son troisième quai au port de Lomé. Doté d'un linéaire de 450m et d'un tirant d'eau de 15m pour un investissement dont le coût fut estimé à environ 300 milliards de francs CFA¹⁰⁷, le groupe BAL venait ainsi à consolider sa position déjà dominante dans le Golfe de Guinée. Concessionnaire du port de Conakry, le groupe Bolloré est de retour au port de Dakar. Il poursuit sa conquête au détriment de la concurrence. Pour le faire, il a mis sur pied une politique de fluidité et de réduction du temps de transit pour davantage verrouiller le Golfe de Guinée. Une stratégie pour le groupe Bolloré qui constitue sa principale arme dans la compétition.

2. Bolloré Africa Logistics : un impitoyable guerrier économique

Si au cours du XX^e siècle on est passé de l'économie de guerre à la guerre économique, il existe cependant un acteur non négligeable dans ce nouveau contexte d'affrontement. Il s'agit ici des entreprises ou encore des multinationales qui sont au cœur des batailles. Elles peuvent être à la fois soit des enjeux ou des acteurs. C'est une bataille dans laquelle l'objectif des acteurs est de promouvoir leurs intérêts et leurs influences. Les entreprises engagées sur ce front n'ont pour seul rôle que de se développer au détriment des autres concurrents sur ces nouveaux marchés. La concurrence peut se jouer de manière *soft* sur un précarré bien défini et identifié et parfois de manière agressive. Ce qui est capital dans ces affrontements est la survie de l'entreprise, peu importe les moyens. Les menaces sont parfois multiples et polymorphes : déstabilisation, rumeurs, concurrence déloyale, lobbying¹⁰⁸.

¹⁰⁴ Bolloré, "Rapport d'activité...", p.16.

¹⁰⁵ Ro/ro sont des navires dotés d'une rampe d'accès mobile permettant un chargement et déchargement de la marchandise par tractage entre le bord et le quai. Ils sont rapides et offrent des temps de chargement et déchargement réduit.

¹⁰⁶ Bolloré, "Document d'enregistrement 2020 incluant le rapport financier", p.56.

¹⁰⁷ Bolloré à Lomé "l'ami de bons et de mauvais jours"-Jeune Afrique, l'inauguration du 3eme quai du port autonome de Lomé www.jeuneafrique.com consulté le 15 juin 2022 à 16 heures.

¹⁰⁸ J. Hogard, "la guerre et l'entreprise", in O. Kempft, *Guerre et économie : de l'économie de guerre à la guerre économique*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp.207-208.

Face à cette double situation d'hyper-compétition et de mondialisation, l'entreprise qui veut réussir doit se doter des moyens de se défendre et atteindre ses objectifs. Devenu omniprésent grâce à un maillage du continent, le groupe Bolloré s'est taillé un petit empire en s'imposant dans 45 pays, contrôlant les différents réseaux locaux de transport et de logistique. Réparti en 250 filiales, il gère près de 7500 escales par an¹⁰⁹. Il représente 2,5 milliards d'Euros de chiffre d'affaires permettant ainsi au groupe de réaliser les $\frac{1}{4}$ de son chiffre d'affaires en Afrique. Contrôlant à lui seul et parfois en partenariat avec les autres opérateurs du secteur, il gère la manutention de 14 terminaux portuaires, 25 ports secs, un important réseau ferroviaire et routier et des millions de mètres carrés d'espace de stockage¹¹⁰.

Devenu en 2008 Bolloré Africa Logistics¹¹¹, sa mission est de gérer les activités d'infrastructures, le transit et la logistique. Son originalité stratégique était de promouvoir l'essor de l'économie locale, le développement des infrastructures modernes, la création des emplois et la formation des collaborateurs. En outre, il met à la disposition de ses clients locaux comme internationaux un réseau logistique intégré et unique. Il offre aussi des services clé en main, rendant ainsi possibles l'import et l'export, même dans les zones les plus reculées. L'arrimage de leurs différents terminaux portuaires au standard international et sa connexion au réseau ferroviaire et routier du continent constituent aussi un atout pour le groupe. Cette innovation est motivée par une vision commerciale expansionniste dont le seul but est de remporter tous les appels d'offres de mise en concession lancés sur le continent africain¹¹².

Véritable baromètre de la facilitation du commerce international, le transport maritime est devenu, avec le temps, un maillon essentiel de la longue chaîne logistique. Avec environ 80% du volume des échanges mondiaux et plus de 70% de valeurs des flux de marchandises acheminées par mer et transitant par les ports du monde entier, il est un vecteur de la mondialisation¹¹³. Avec la conteneurisation croissante et les corridors logistiques de plus en plus interconnectés, chaque région s'est restructurée afin de tirer profit du rapprochement des marchés issus de la mondialisation. L'Afrique au sud du Sahara n'est pas restée en marge de cette reconfiguration des économies. Plus que de simples interfaces dans le processus de

¹⁰⁹ Bolloré, "Document d'enregistrement 2020...", p.58.

¹¹⁰ *Ibid.* 60.

¹¹¹ Bolloré Africa Logistics est la nouvelle marque créée en 2008 afin de regrouper sous une même enseigne toutes les acquisitions du groupe Bolloré. Il prend en charge toutes les démarches administratives et douanières en amont et en aval du transport à l'import comme l'export et assure l'acheminement de la marchandise jusqu'à sa destination finale.

¹¹² Bolloré, "Document d'enregistrement 2020...", p.56.

¹¹³ M. Brocard et al., "Les réseaux de circulation maritime ", in *Mappemonde*, n°1, 1995, pp. 23-28.

transport entre les *Hinterlands* et des *Forelands*, les ports sont devenus de véritables nœuds locaux structurés autour des réseaux logistiques dynamiques et régionalisés.

En Afrique, près de 92% des importations et des exportations se font par voie maritime¹¹⁴. Avec l'entrée dans le continent de nouveaux acteurs comme la Chine, le Brésil et l'Inde, le potentiel commercial maritime africain s'est encore densifié. Au cours de la dernière décennie, le volume des échanges entre l'Afrique et la Chine a été multiplié par dix et le Brésil par cinq. Obtenir le contrôle des ports est devenu un enjeu capital dans la mesure où la société qui gère les ports contrôle le commerce en Afrique et, par ailleurs, une partie de son économie. Rappelons aussi que les pays qui n'ont pas l'accès à la mer dépendent également de ces ports pour leurs approvisionnements. Ce contexte économique suscite une certaine ruée de la part de grandes entreprises étrangères spécialisées dans la logistique pour la gestion des ports africains. Émergeant alors comme un nouvel espace majeur stratégique de compétition, ce contexte attire davantage les grandes entreprises. Ces derniers cherchent à sécuriser leur accès au théâtre africain à travers la gestion des ports qui sont des portes d'entrée du continent et, eu égard à l'enjeu économique qu'ils représentent. Le groupe Bolloré, alors leader dans le secteur en Afrique, doit désormais livrer de nombreuses batailles aussi politiques qu'économiques pour se maintenir. Derrière les victoires des appels d'offres remportés, se livre une véritable guerre économique. Pour ce faire, le groupe Bolloré met à profit tous ses leviers d'influence pour remporter les différentes concessions. Entre le Français CMA-CMG, le Danois APTM, filiale de Moller Maersk, l'Italo-suisse MSC, Dubai Ports World et le philippin ICTSI, Bolloré n'est plus le seul prétendant pour la gestion des concessions portuaires africaines. Malgré la densité de son réseau logistique et son dynamisme dans le secteur, le groupe s'est souvent appuyé sur ses réseaux d'influence sur le continent pour remporter certains appels d'offres. Homme puissant et influent dans le milieu africain, Vincent Bolloré, président général du groupe Bolloré, a souvent bénéficié de l'appui du pouvoir local dans sa conquête des marchés sur le continent¹¹⁵. Cette stratégie d'influence est souvent renforcée par des élites africaines et françaises qui lui sont favorables.

Outre ses réseaux d'influence, le groupe surfe également sur son influence médiatique qui constitue une arme stratégique pour asseoir sa domination. De nos jours, la maîtrise des médias constitue un facteur important de puissance à l'aune de la mondialisation. Cela n'est plus à démontrer dans la mesure où leurs influences dans les dynamiques géopolitiques et géoéconomiques des États sont visibles. De l'influence sur les investissements en passant par

¹¹⁴ Brocard et al., "Les réseaux de circulation...", p.23.

¹¹⁵ A. Glaser, *Africafrance quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Paris, Fayard, p.52-53.

la stabilité du marché financier, on observe bien que l'action des médias anciens comme nouveaux ne se matérialise pas seulement sur le plan interne, mais aussi à l'international. Ayant pris position sur le champ de bataille de la communication où il contrôle tout un arsenal médiatique de la publicité (Euro RSCG) à la télévision (Direct8) en passant par les instituts de sondages (CSA) et la presse gratuite (*Matin plus et direct soir*), le groupe s'est assuré de la propagation des messages maîtrisés de bout en bout. Il a su mobiliser cet outil indispensable et déterminant dans la perspective d'assurer sa réussite. C'est d'ailleurs grâce à l'influence de ces médias que le groupe Bolloré a conquis des marchés africains¹¹⁶.

Avec un arsenal constitué de la qualité de ses offres financières et techniques, de son immense capacité d'investissement, de ses différents leviers d'influences (lobbyistes et médias), de son soutien caritatif aux Africains, BAL a su se frayer un chemin pour remporter tous les marchés, même lorsqu'il était battu. Une série d'exemples illustrant à suffisance les différentes batailles menées par le groupe pour acquérir la gestion de certaines concessions portuaires en Afrique ont été recensées.

En 2007, un appel d'offres est lancé pour la gestion de la concession portuaire du port de Dakar. Ont été en lice, le groupe Bolloré et son principal concurrent le mastodonte des Émirats Arabes unis, *Dubai Ports World* (DPW), un autre leader mondial en matière de gestion portuaire. L'opération porte sur la gestion de la concession du terminal à conteneurs du port de Dakar, ainsi que de sa modernisation. Le coût total de cette réalisation est estimé à environ 382 millions d'euros¹¹⁷. Pour maximiser ses chances de gagner ce marché, Vincent Bolloré activa tous ses leviers d'influence. Du levier politique au levier médiatique, tout avait été mis en œuvre par le Président du groupe pour le contrôle de cet autre port. En plus de sa présence aux côtés du président français Nicolas Sarkozy, il avait mis à profit Alain Madelin et François Léotard pour appuyer son dossier du côté sénégalais¹¹⁸.

D'un autre côté, Arnaud Lagardère avait pour mission de persuader son concurrent DPW d'abandonner le port de Dakar¹¹⁹. Du côté médiatique, il avait fait consacrer une émission spéciale au Président sénégalais Abdoulaye Wade sur la chaîne de télévision Direct 8. Une double une lui fut dédiée dans ses journaux dits gratuits, *Matin Plus* (devenu au début des années 2008 *Matin Plus*) et *Direct Soir*. Le journal avait titré "Abdoulaye Wade : un grand

¹¹⁶ Archive anonyme, Ordonnance de validation d'une convention judiciaire d'intérêt public, 2021.

¹¹⁷ D. Buffier, "Le groupe Bolloré en passe de perdre le port de Dakar, mise sur l'Afrique de l'Est", *Le Monde*, 2007, https://www.lemonde.fr/economie/article/2007/06/12/le-groupe-bollore-en-passe-de-perdre-le-port-de-dakar-mise-sur-l-afrique-de-l-est_922322_3234.html, consulté le 10 octobre 2022 à 20 heures.

¹¹⁸ Comment Vincent Bolloré s'est construit un empire en Afrique, www.france24.com, consulté le 21 octobre 2022 à 15 heures.

¹¹⁹ *Ibid.*

d'Afrique¹²⁰". Le titre était assez séducteur, eu égard aux ambitions du groupe Bolloré à acquérir la gestion du terminal du port de Dakar. Ces efforts n'avaient pas produit les résultats escomptés. Malgré les 500 millions d'euros qui représentaient l'offre française et toutes les autres démarches entreprises, le port fut confié à DPW pour une durée de 25 ans¹²¹.

Un tel échec fut dénoncé par le groupe Bolloré reprochant à l'État sénégalais un manque de transparence dans l'attribution du marché. Pour ce faire, un recours avait été déposé auprès du ministère sénégalais de l'Économie. En réponse à cela, ils avaient reçu de la part du responsable du port un préavis de trois mois pour débarrasser leurs installations du site portuaire. Malgré cela, le groupe resta serein et joua le jeu de la saine concurrence. En bon philosophe, il déclara ceci : "si on gagne, on gagne et si on perd, on perd, c'est la vie des affaires"¹²². Pour les uns, c'était pour une façon pour le groupe de faire table rase sur les polémiques qui avaient entouré certaines concessions portuaires, dont il était le bénéficiaire. On peut aussi relever les cas du port de Douala et du port d'Abidjan où les marchés lui furent confiés de gré à gré et, surtout en pleine crise de 2004¹²³.

Loin de baisser les bras après cet échec, le groupe finit par remporter un autre appel d'offres dont la procédure fut initiée en 2010 pour l'exploitation du terminal roulier du port autonome de Dakar. Le contrat d'une durée de 25 ans fut signé le 28 novembre 2013 avec le port autonome de Dakar. Il était question dans ce contrat de l'exploitation des opérations logistiques des navires rouliers spécialisés dans le transport des véhicules. Il fut aussi question d'approfondir le quai de 8,5 mètres à 10,5 et un allongement de 165m pour lui permettre d'accueillir les navires de plus grandes capacités¹²⁴. Il a été aussi prévu la construction d'un parking d'une superficie de 30 000m² pour permettre le stationnement des véhicules et des investissements en matière de manutention et d'informatique. Cet investissement avait un coût estimé à environ 97 millions d'euros, soit 64 milliards de francs CFA¹²⁵. Pour Dominique Lafon patron de Bolloré Africa Logistics, ils entendent faire du port de Dakar l'un des ports les plus performants dans la sous-région Afrique de l'Ouest.

Si la stratégie de communication n'avait pas porté les fruits escomptés au Sénégal, elle avait plutôt donné une bonne impression au Togo en 2010 et en Guinée en 2011. La concurrence

¹²⁰ D. Buffier, "Le groupe Bolloré en passe de perdre le port de Dakar, mise sur l'Afrique de l'Est", *Le Monde*, 2007, https://www.lemonde.fr/economie/article/2007/06/12/le-groupe-bollore-en-passe-de-perdre-le-port-de-dakar-mise-sur-l-afrique-de-l-est_922322_3234.html, consulté le 10 octobre 2022 à 20 heures.

¹²¹ A. Glaser et S. Smith, *Sarko en Afrique*, Paris, Plon, 2008, pp.96-97.

¹²² "Bolloré répond à tout", *Jeune Afrique*, Paris, 30 mars 2008.

¹²³ Anonyme, 66 ans environ ancien cadre à Bolloré Abidjan, le 19 octobre 2022.

¹²⁴ www.bolloré-ports.com, consulté le 18 octobre 2022 à 10 heures.

¹²⁵ C. Gautier, "Bolloré obtient une des concessions du port de Dakar", *www.lefigaro.fr*, consulté le 16 mai 2022 à 15 heures.

acharnée menée par Bolloré à ses rivaux pour obtenir cette manne témoigne à suffisance de l'étendue de ces enjeux. Pour mieux comprendre la bataille autour de la gestion du port de Lomé, il serait mieux de retourner aux origines. Depuis plusieurs années, une bataille sourde et violente oppose le groupe Bolloré à son concurrent Progasa¹²⁶. Un affrontement fratricide qui date de plusieurs années et qui se manifeste sur fond de lutte des réseaux politico-affairistes. Jacques Dupuy-Dauby, patron du groupe Progasa, était un ancien dirigeant de la SCAC. Il fut débarqué de l'entreprise lorsque Bolloré décida de reprendre l'entreprise en 1986. Après cette débarque, il séjourna chez Bouygues avant de se rallier à nouveau au groupe Bolloré. Une alliance qui fut de courte durée dans la mesure où ils s'étaient à nouveau retrouvés opposés pour la gestion du port de Togo. Une concurrence acerbe qui plongea les deux hommes d'affaires autrefois alliés dans une guérilla judiciaire en Europe et en Afrique, avant de prendre une allure de conflit entre les clans¹²⁷. Pendant que Bolloré fut jugé proche de Nicolas Sarkozy, Progasa s'était plutôt entouré des "Chiraquiens".

Au carrefour d'une guerre médiatique et de la barbouzerie politique et économique, on comprend, dès lors, que le monde des affaires est un Océan rouge infesté de requins. Avec une telle convoitise manifeste à l'égard des ports africains, il est évident qu'ils constituent une source de puissance politique ainsi qu'économique. En 2009, la société espagnole Progasa est débarquée du port de Lomé pour une affaire de fraude fiscale¹²⁸. Après cette éviction, la gestion du port fut confiée à Bolloré. Une attribution qui avait suscité des interrogations au sein de la classe politique togolaise. Le groupe était accusé d'avoir bénéficié du soutien du Président Nicolas Sarkozy pour acquérir cette concession. Selon le *Canard Enchaîné* du 06 février 2008, le Président français, lors du sommet sur le thème "UE-Afrique" à Lisbonne du 09 décembre 2007, avait tenu à rappeler au Président togolais, Faure Gnassingbé, que : "Bolloré est sur les rangs. Quand on est ami de la France, il faut penser aux entreprises françaises" ¹²⁹. Une recommandation qui fut mise en pratique par son homologue togolais. De son côté, le patron de Progasa n'avait pas cessé de crier à l'injustice en accusant le groupe Bolloré de bénéficier des pressions que le Président français exerçait sur les Présidents africains afin qu'il obtienne

¹²⁶ Comment Vincent Bolloré s'est construit un empire en Afrique, www.france24.com, consulté le 21 octobre 2022 à 15 heures.

¹²⁷ "Affaire Bolloré au Togo : Jacques Dupuy-Dauby espère rebattre les cartes", *Jeune Afrique*, <https://www.jeuneafrique.com/555955/politique/affaire-bolloré-au-togo-jacques-dupuydauby-espere-rebattre-les-cartes/>, consulté le 18 octobre 2022 à 10 heures.

¹²⁸ "Affaire Bolloré au Togo : Jacques Dupuy-Dauby espère rebattre les cartes", *Jeune Afrique*, <https://www.jeuneafrique.com/555955/politique/affaire-bolloré-au-togo-jacques-dupuydauby-espere-rebattre-les-cartes/>, consulté le 18 octobre 2022 à 10 heures.

¹²⁹ *Canard Enchaîné* du 06 février 2008.

de juteux contrats de concessions portuaires¹³⁰. Dans une interview accordée à *Mediapart*, il avait affirmé : "quand Bolloré s'installe quelque part, il utilise le Président français comme son VRP de luxe, M. Sarkozy de son côté, met dans la balance les relations franco-africaines et fait des pressions". Pour lui, on est passé de la "Françafrique des mallettes à la Sarkafrique des concessions"¹³¹.

En plus de ses réseaux politiques, le groupe Bolloré avait été accusé de s'être servi de sa filiale de communication pour obtenir des concessions portuaires au Togo. Il avait assuré auprès du dirigeant togolais des missions de conseil et de prestation de communication sous-facturées pendant sa campagne électorale en 2010, année durant laquelle le groupe Bolloré avait remporté la concession du terminal à conteneurs du port de Lomé pour une durée de 35 ans. Cette décision fut contestée par son ancien associé, Jacques Dupuy, qui avait multiplié des recours en justice pour dénoncer les conditions de son éviction¹³². Des accusations qui avaient plongé l'homme d'affaires dans une longue série d'enquêtes judiciaires allant jusqu'à une garde à vue. Selon le journal *Le Monde*, de nombreux mails et agendas saisis montraient l'implication de Vincent Bolloré pour soutenir le Président togolais.

Dans un rapport de la police daté du 25 avril 2016, les policiers avaient écrit : "l'exploitation des scellés constitués lors des perquisitions du 08 avril 2016 mettait au jour de nombreux indices qui, de par leur nature et leur chronologie, caractérisaient les contreparties obtenues par le groupe Bolloré du financement des campagnes de Faure Gnassingbé et Alpha Condé"¹³³. Ces accusations furent niées par le patron du groupe Bolloré lors de sa garde vue. Même s'il avait reconnu avoir fourni les prestations de service de communication au Président togolais qu'il connaît depuis près d'une décennie, il a toutefois rappelé que cela ne cachait aucune intention politique, encore moins un lien avec les concessions. En poursuivant ses propos, il déclara que "c'est différent de financer un candidat ou son parti politique"¹³⁴. Il précisait d'ailleurs à la suite de ces propos que ces différents candidats étaient d'une grande importance dans la mesure où ils participaient à la stabilité de ses investissements déjà réalisés.

En dehors du port de Lomé, on a aussi le cas du port de Conakry dont les conditions d'obtention furent également contestées par son concurrent franco-français Necotrans. Jugé stratégique, car proche du Mali, du Niger et du Burkina Faso, le port de Conakry suscitait une

¹³⁰ Interview Jacques Dupuydauby, "on est passé des mallettes de M. Bourgi, qui étaient des secrets de polichinelle à quelque chose de plus fort", *Mediapart* du 21 octobre 2011, p.10.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Archive anonyme, Ordonnance de validation d'une convention judiciaire d'intérêt public, 2021.

¹³³ Endeweld, "Vincent Bolloré la chute...", pp.5-6.

¹³⁴ *Ibid.*

convoitise de la part de grands groupes internationaux du transport et de la logistique. Entre Maersk, Bolloré et NTC Necotrans, chacun voulait obtenir la gestion de cette concession. En 2008, un appel d'offres fut lancé par l'État guinéen pour la gestion du port. Les trois concurrents répondirent à cet appel d'offres qui fut remporté par la société Getma international, filiale du groupe français Necotrans.

Durant cette période, plusieurs se succédèrent en Guinée. En décembre de la même année, Lansana Conté, alors Président de la République, mourut. Remplacé par le capitaine Dadis Camara, ce dernier fut rapidement écarté de la scène par un attentat un an juste après son accession à la Magistrature suprême. En mars 2010, l'opposant historique, Alpha Condé, fut élu Président de la République¹³⁵. Malgré ces années d'instabilité politique, le contrat signé entre Necotrans n'avait jamais été inquiété. Mais le 08 mars 2011, Necotrans, alors concessionnaire du terminal à conteneurs du port de Conakry, est évincé et le contrat résilié. C'était une décision avec effet immédiat et sans aucune forme d'indemnité au profit du groupe Bolloré pour une durée de 25 ans. Une opération dont les conditions d'obtention par le groupe Bolloré présentaient trop de zones d'ombres dans la procédure d'appel d'offres. Il fut dénoncé la proximité de Vincent Bolloré avec le Président Alpha Condé qui constituait, dès lors, une opportunité pour le groupe.

En outre, la communication politique du Président nouvellement élu avait été assurée par EURO RSCG, une filiale de Havas dont le groupe Bolloré est le principal actionnaire. Ce sont autant d'éléments qui avaient amené les autres concurrents à s'interroger sur la crédibilité de l'action menée par le groupe Bolloré dans la conquête des marchés. Lors de la première visite officielle avec pour destination Paris le 22 mars 2011, il fut interviewé par *Europe1* sur ses liens avec le groupe Bolloré. En guise de réponse, il déclara que "l'attribution de la concession à Getma était totalement contestée dès le départ"¹³⁶. On a obligé le directeur du port à signer. Le contrat a été suspendu par mon prédécesseur"¹³⁷. Il poursuivit ses propos ainsi : "lorsqu'il y'a eu appel d'offres, Getma était le premier, Bolloré deuxième et Maersk troisième. À partir du moment où Bolloré et Maersk acceptent de travailler ensemble, je n'avais pas besoin de nouvel appel d'offres"¹³⁸. Si les hommes politiques français font recours à des communicants, pourquoi cela ne devrait pas être le cas pour lui ? À cela il avait ajouté : "je suis

¹³⁵ Issouf Sanogo, "Guinée : Condé déclaré vainqueur de l'élection présidentielle, *Le Monde Afrique*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2010/11/15/guinee-alpha-conde-revendique-sa-victoire_1440105_3212.html, consulté le 10 octobre 2022 à 16 heures.

¹³⁶ "Condé : "Getma contesté dès le départ"<https://www.europe1.fr/international/Conde-Getma-conteste-des-le-depart-E1-551416.amp>, consulté le 26 octobre 2022 à 11 heures.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

un homme indépendant. Si dans deux ans, j'audite Bolloré et je vois qu'il n'a pas respecté ses engagements, je mettrai fin à la convention¹³⁹". Cette réponse avait battu en brèche toutes les accusations d'acquisition de la gestion du port de Conakry par Bolloré sous fond de corruption.

S'estimant lésé, eu égard au comportement des autorités guinéennes (il fut expulsé manu militari) et du groupe Bolloré (usage des actifs de Necotrans), une plainte fut déposée auprès du procureur de la République de Paris contre Bolloré pour les faits de soupçon de corruption internationale en date du 16 mars 2011. Pour Pierre Olivier, alors avocat de la partie plaignante, il avait souhaité que la justice enquête sur le soutien apporté par Bolloré grâce à son agence de communication Euro RSCG et son lien avec l'obtention de la concession.

De son côté, le groupe rejetait cette accusation et affirmait avoir obtenu le marché parce que Necotrans n'avait pas tenu ses promesses d'investissements. Figurant ainsi en deuxième position de l'appel d'offres de 2008, il était apparu comme un partenaire fiable dont le professionnalisme n'était plus à démontrer dans le domaine. Le 26 mai 2011, la justice française condamna Bolloré Africa Logistics à produire une copie de la convention la liant à l'État guinéen¹⁴⁰. Ce document d'une trentaine de pages avait été présenté à la justice avec un avenant signé en fin avril où l'État guinéen attribuait l'intégralité de la concession du terminal au groupe Bolloré, une partie qui ne figurait pas dans le contrat avec Necotrans. Il revenait ainsi au groupe Bolloré la gestion intégrale du port de Conakry, un contrat unique en son genre.

Getma avait aussi introduit un autre recours auprès du Centre international pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) et la cour d'arbitrage de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) pour résiliation unilatérale du contrat¹⁴¹. Malgré le fait que le référé ait été remporté et le contrat révélé, le tribunal de Nanterre décida de classer la plainte pour corruption. Suite à cette décision de justice, le groupe Bolloré riposta par la voie de son avocat en affirmant : "nous engagerons des plaintes contre tous les propos inqualifiables et scandaleux de Necotrans qui organise une campagne pour salir une entreprise du CAC 40 et obtenir de l'argent. Il est inadmissible de croire qu'un groupe comme Bolloré ait pu corrompre un chef d'État étranger. Une autre affaire qui fut aussi classée sans suite.

¹³⁹ "Condé : "Getma contesté dès le départ"<https://www.europe1.fr/international/Conde-Getma-conteste-des-le-depart-E1-551416.amp>, consulté le 26 octobre 2022 à 11heures.

¹⁴⁰ Endeweld, "Vincent Bolloré la chute"..., p.4.

¹⁴¹ Archive anonyme, Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements, "Dans une procédure entre Getma International NCT Necotrans Infrastructures et Logistique demanderesse, et la république de Guinée défenderesse", Washington, 2016, pp. 17-22.

Malgré cette autre nouvelle décision de justice, la guérilla judiciaire s'est poursuivie ; une autre plainte fut déposée contre Bolloré pour concurrence déloyale. Pendant ce temps, Necotrans demandait à Bolloré de lui verser 100 millions d'euros pour les préjudices selon le rapport d'audit du cabinet PWC. Un feuilleton judiciaire qui avait permis à Necotrans de remporter certains de ses combats. C'est alors que le 10 octobre 2013, le groupe Bolloré fut condamné par la justice française à verser une indemnité de 2,1 millions d'euros à son ancien associé, contrairement aux 100 millions exigés par la partie plaignante au titre de leurs investissements réalisés et ayant profité à Bolloré¹⁴².

En revanche, le tribunal de commerce de Nanterre jugea que Bolloré n'avait bénéficié d'aucun soutien de l'État guinéen et, par conséquent, l'hypothèse de la concurrence déloyale ne fut pas retenue. En date du 24 mai 2014, la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA condamna l'État guinéen à verser 38 millions d'euros d'amende à Necotrans¹⁴³, une décision de justice qui a été annulée en 2015 pour vice de procédure. Le 16 août 2016, le CIRDI donnait raison à Necotrans contre l'État de Guinée en ne lui accordant que 444 834 euros de préjudice contre les 100 millions demandés¹⁴⁴. Cette longue série judiciaire, malgré les multiples condamnations de ses opposants, avait contribué à fragiliser économiquement l'entreprise.

Avec toutes les stratégies mises sur pied pour sa relance, elle avait fini par sombrer, surtout après la mort de son fondateur. En mai 2017, Necotrans décida de renoncer à la procédure d'appel en cours contre Bolloré. Alors qu'il demandait des centaines de millions d'euros, il ne reçut que quelques milliers. Le 29 juin 2017, il fut placé en liquidation judiciaire partielle¹⁴⁵. En dépit de l'issue quelque peu défavorable pour l'entreprise Necotrans, il s'est réjoui d'avoir atteint un objectif. Il avait réussi à ternir la réputation de Bolloré devant le monde entier, en particulier le système mis en place par le groupe pour acquérir les terminaux portuaires et gérer le transport en Afrique. Il était clair que l'intérêt de Necotrans dans cette bataille était de présenter le groupe Bolloré et ses filiales comme une entreprise de déstabilisation et de vampirisation de l'Afrique. Bien qu'ayant tout perdu, il importait pour lui de frapper de la crédibilité morale de son concurrent.

¹⁴² Confert dossier annexe sur CIRDI dans une procédure entre Getma International, NCT Necotrans, Getma International Investissements, NCT Necotrans Infrastructures et Logistique demanderesse, et la République de Guinée défenderesse. Les articles 405 à 419, pp.140-162.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ <https://www.ege.fr/infoguerre/2017/12/influence-du-groupe-bolloré-afrique-rachat-de-necotrans>; F. Maury, "Guinée : à Conakry, Necotrans enterre la hâche de guerre avec Bolloré", www.jeuneafrique.com, consulté le 20 novembre 2022 à 18 heures.

Symptomatique du monde des entreprises, cette bataille que se livraient les entreprises étrangères en Afrique n'avait rien d'exceptionnel. Pour le cas du port de Conakry, il y'a eu un affrontement franco-français. Dans d'autres cas de figure, les affiches pouvaient être différentes. Il pouvait parfois s'agir des entreprises françaises et chinoises. Une guerre économique fratricide dont les motivations résidaient, sans doute, dans la nouvelle concurrence que la France devait affronter en Afrique. C'est dans ce sens que Matthias Audit affirmait : "dans cette zone, les entreprises françaises se voient aujourd'hui concurrencer par les entreprises venues d'autres d'horizons. Peut-être que des conflits qui n'auraient pas existé par le passé entre les entreprises françaises peuvent naître d'un marché qui se réduit pour ses entreprises ¹⁴⁶". Ce contexte économique oblige désormais les entreprises à peaufiner des stratégies de guerre économique pour atteindre leurs objectifs.

En guerre économique, les règles sont claires en matière de conquête de marché. Contrairement à la légende libérale, les concurrents ne sont pas toujours tenus de parvenir à un résultat gagnant-gagnant. Dans une compétition, il y'a toujours un gagnant et un perdant, peu importe les moyens qu'il utilise. On n'obtient pas toujours les résultats escomptés, car un marché gagné par le groupe Bolloré est un marché perdu par Necotrans. Le monde post-guerre froide est celui de l'hyper compétition économique. Le vent de la concurrence souffle à une vitesse qui ravage les positions acquises en un clin d'œil¹⁴⁷. Dans son livre hyper compétition, Richard d'Aveni se sert des termes guerriers pour décrire les relations économiques dans le monde. Il évoque : "les entreprises qui détruisent, neutralisent ou réduisent à l'obsolescence les avantages concurrentiels de leurs rivaux. Il préconise des stratégies de destruction créative de l'avantage de l'adversaire" ¹⁴⁸. Pour lui, le temps du doux commerce tel que pensé par Montesquieu est révolu. C'est dans le même sillage qu'il affirma qu'avec "l'intensification de la concurrence, les entreprises ne peuvent plus s'offrir le luxe de respecter les traditions d'élégance du passé. La chevalerie est morte" ¹⁴⁹.

La guerre économique qui sévit depuis les siècles est devenue la forme centrale des affrontements actuels. Pour Juan C. Zarate, " les conflits contemporains ne relèvent pas de la sphère militaire. Ils se mènent sur les marchés. Les fronts de guerre sont les réunions des conseils d'administration des entreprises" ¹⁵⁰. Les rapports de forces économiques se sont

¹⁴⁶ "Intelligence économique-Necotrans Vs Bolloré : duel pour le contrôle du port de Conakry" <https://amp.france24.com/fr/20110709-2011609-0410-wb-fr-intelligence-eco>, consulté le 26 octobre 2022 à 13 heures.

¹⁴⁷ Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre ...*, p.440.

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*

davantage développés. La pression commerciale exercée par les nouveaux entrants sur le marché mondial durcit non seulement le cadre de la compétition, mais se traduit aussi par un décalage cognitif entre les pays qui utilisent l'économie pour accroître leur puissance et ceux qui se contentent d'une interprétation en termes d'analyse concurrentielle.

Avec l'arrivée de nouvelles autres puissances telles que de la Chine qui veut aussi se positionner comme un acteur majeur de l'économie africaine, le groupe se sent de plus en plus menacé. Menant déjà des batailles (firmes chinoises et françaises) sur le terrain de la télécommunication, des travaux publics et du bâtiment, les deux parties se battent cette fois-ci pour la gestion portuaire, en l'occurrence le port en eau profonde de Kribi. Alors que les résultats d'appel d'offres étaient toujours attendus, les Chinois et Français étaient déjà au coude à coude. Bien que la Chine soit déjà sur le site pour la construction de l'ouvrage, le groupe Bolloré ambitionnait contrôler le port de Kribi, dont les perspectives le place comme l'une des plus importantes places portuaires en Afrique au sud du Sahara. Quant à Dominique Lafont, alors président de Bolloré Africa Logistics, il ne cachait plus cette ambition :

concernant le port en eau profonde de Kribi, pour Bolloré Africa Logistics que je représente, il s'agit d'un projet essentiel pour le développement économique du Cameroun. Aujourd'hui, le Cameroun doit accroître sa capacité portuaire. Il apparaît clairement, compte tenu de la place économique du Cameroun, que le pays aura besoin des ports modernes. Nous avons toujours répondu favorablement aux sollicitations émanant des autorités, et c'est parfaitement normal de répondre présent lorsque vous êtes l'un des premiers employeurs privés au Cameroun. Nous avons répondu aux appels à manifestation d'intérêt. Nous sommes convaincus que ce projet va apporter davantage de croissance économique et de développement au Cameroun¹⁵¹.

C'est un discours sous fond de plaidoyer pour inciter une reconnaissance de l'État du Cameroun pour l'obtention de la concession. De son côté, la Chine ne baisse pas ses bras dans cette bataille de positionnement. Lors de la visite de son vice-ministre de transport, Gao Hongfeng, sur le site, il déclarait :

la Chine entend jouer un rôle essentiel dans le développement du port, et Kribi jouit d'un site naturel pour un bon port en eau profonde. C'est un important projet que nous comptons mener avec le gouvernement camerounais. La Chine va partager son expérience en la matière avec le Cameroun dans l'exploitation des différents terminaux¹⁵².

Rappelons que pour le port en eau de profonde Kribi, en janvier 2014, le gouvernement avait déclaré infructueux un précédent appel d'offres remporté par Bolloré¹⁵³. La commission chargée d'examiner le dossier l'avait rejeté pour offre économique jugée économiquement peu viable. Cependant, après la visite du Président François Hollande au Cameroun, le dossier

¹⁵¹ www.investiraucameroun.com, "Kribi : Bolloré en bonne place pour le terminal à conteneurs", consulté le 15 octobre 2022 à 15 heures.

¹⁵² www.investiraucameroun.com, Kribi le nouveau pôle économique du Cameroun de demain, p.3.

¹⁵³ En 2008, le gouvernement camerounais avait émis un appel d'offre qui portait sur le financement, la construction et l'exploitation du port en eau profonde de Kribi, consulté le 16 octobre 2022 à 13 heures.

Bolloré avait été à nouveau remis sur la table. Un retour sur décision dû à la présence de *China Exim Bank* et CHEC (*China Harbour Engenering Company*) qui s'était déjà positionné pour le financement et la construction du port. Cet état de choses avait contraint le gouvernement camerounais à changer l'objet et à rééditer son appel d'offres. Cette fois-ci, il remporta l'appel d'offres en association Bolloré CMA-CGM et CHEC¹⁵⁴.

Dans le monde post-guerre froide, la puissance d'un État ne se mesure plus seulement en mégatonnes nucléaires, mais aussi à travers son poids industriel, mais aussi par le dynamisme de leurs entreprises et de leurs témoins à l'étranger à travers l'implantation de leurs multinationales. Le groupe Bolloré l'a vite compris. Il veut à partir de ses positions dominantes en Afrique, maintenir le monopole du contrôle des concessions portuaires africaines ; ce qui constitue désormais un atout majeur pour maîtriser l'avancée chinoise.

De la gestion des ports, des plantations d'huile de palme, de cacao à la production des batteries électriques ou les médias avec Vivendi, il est devenu incontournable en Afrique. D'un point de vue politique et stratégique, la gestion des ports et des terminaux lui confère un accès aux caisses de certains États, aux flux à l'import et l'export du continent, ainsi qu'aux relations frontalières entre les pays. Il va sans dire que le groupe Bolloré peut parfois occuper une place centrale dans l'économie. Stratégiquement, le trafic génère une ressource informationnelle précieuse. Bien plus qu'un industriel, Bolloré est un amateur des coûts financiers. Avec une méthode bien connue, l'homme d'affaires débarque sans crier gare dans les sociétés sous-valorisées, déstabilise la gouvernance, prend le contrôle ou revend en tirant un bénéfice. L'acte le plus saillant reste sa tentative de prise de Bouygues en 1997. Pour ce faire, Vincent Bolloré procéda aux achats des titres sur le marché, puis téléphona à Martin Bouygues pour le prévenir qu'il venait en amitié avant de le trahir. Le propriétaire de TF1 faisait tout son possible pour éviter l'envahisseur. Une année plus tard, Vincent Bolloré fut contraint de faire machine arrière, mais ayant quand même réussi à toucher un pactole de 240 millions d'euros. Au sortir de ce triste épisode avec Bolloré, Martin Bouygues tint ces propos : "Bolloré m'a roulé, trompé, humilié. Je n'oublierai jamais"¹⁵⁵.

L'Afrique est devenue, en l'espace de quelques décennies, un multiplicateur de puissance. Cet intérêt croissant pour le Golfe de Guinée nous éclaire sur les nouvelles réalités des relations

¹⁵⁴ "Port de Kribi : les Français Bolloré et Necotrans remportent officiellement la bataille-Jeune Afrique", <https://www.jeuneafrique.com/259922/port-de-kribi-les-français-bolloré-et-necotrans-remportent-officiellement-la-bataille/>, consulté le 08 septembre 2022 à 09heures.

¹⁵⁵ Vincent Bolloré, derrière le chevalier blanc, un magnat rodé à l'art de la conquête, https://www.lemond.fr/economie/article/2020/05/04/vincent-bolloré-derrier-le-chevalier-blanc-un-magnat-rodé-a-l-art-de-la-conquete_6038579_3234.html, consulté le 28octobre 2022 à 09heures.

internationales. Avec l'arrivée des pays émergents ces dernières années dans le continent, leur expansion économique a contribué indéniablement au décentrage économique, mais aussi politique du pouvoir mondial vers le Sud.

CHAPITRE VII : LA RUSSIE DANS LE GOLFE DE GUINÉE : LE GRAND RETOUR

Les logiques d'affrontements entre les grandes puissances ne sont plus ce qu'elles furent par le passé. Si pendant la guerre froide l'Afrique subsaharienne constituait un théâtre d'affrontements idéologiques, la période postsoviétique se caractérise par une réorientation de la politique russe.

Au début des années 1990, elle ré-envisagea sa projection de "l'étranger lointain" par opposition à l'étranger "l'étranger proche" que constituait l'ancien espace soviétique¹. Mu par le désir de retrouver sa puissance d'antan, Moscou veut reconquérir l'Afrique, un continent où il avait perdu son influence au lendemain de la chute du mur de Berlin. L'Afrique apparaît ainsi comme une réponse pour la réalisation de son vœu pour trois raisons : Moscou voit en l'Afrique un tremplin pour retrouver son prestige de puissance. L'Afrique subsaharienne représente un vaste espace d'opportunités économiques majeures en raison de ses énormes ressources énergétiques. La Banque africaine de Développement dans un de ses rapports rappelait que l'Afrique concentre 9,7% des réserves de pétrole prouvées et 7,8% des réserves en gaz².

Outre ces ressources importantes, la population africaine présente un taux de croissance estimé à 4,2 milliards d'habitants d'ici quelques décennies. Pour la Russie, l'Afrique pourrait devenir un théâtre de rivalité géopolitique, voire géo-économique entre les grandes puissances.

Pour ce faire, Moscou ne devrait plus manquer à ce grand rendez-vous. Il apparaît donc que le retour de la Russie en Afrique noire est devenu une nécessité à la fois économique et politique qu'un projet idéologique ou culturel. Les rivalités économiques, devenues légion entre les grandes puissances, ont poussé Moscou à revoir sa politique africaine. En lieu et place des batailles idéologiques, Moscou veut tirer le meilleur de son partenariat avec cette région pour se positionner dans le processus concurrentiel de la mondialisation.

¹ P. Gauchon et J. M. Huissoud, "Les grandes puissances du XXIème siècle", Rapport Anteios, 2010, p.25. Voir D. Hamon, "La revanche de la géographie sur l'idéologie : la puissance russe", Paris, puf, p.215.

² African Development Bank, "Russia's Economic Engagement with Africa" Africa Economic brief, volume 2, issue 7, 11 mai 2011, p.6, http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Document/Publications/Russiapercentage27s_Economic_Engagement_with_Africa.Pdf, consulté le 24 janvier 2022.

I. LE DOUX COMMERCE : UN CLASSIQUE SOVIÉTIQUE

Aujourd'hui solidement implantée dans le Moyen-Orient et en Asie, la Fédération de Russie entend profiter de ce succès géostratégique. Il est un autre terrain sur lequel la Russie entend faire son retour, celui de l'Afrique ; un continent qu'elle connaît depuis de longues dates. L'origine de cette relation remonte à la période soviétique et de l'Afrique coloniale. N'accordant jusque-là aucun intérêt au continent, son orientation changea lorsque les puissances européennes telles que la France et la Grande-Bretagne perdirent le "contrôle" de leurs colonies. Le vent de la décolonisation qui soufflait dans les colonies donna une opportunité idéale à la Russie d'exporter le régime soviétique. Avec le soutien apporté à ce mouvement dans le continent, elle avait profité pour y implanter de puissants relais. Le partenariat à cette époque reposait sur un modèle qui est devenu aujourd'hui un levier d'influence pour les grandes puissances : concession contre protection.

De façon explicite, il s'agissait de l'exploitation des minerais contre une assistance militaire et technique, un soutien économique direct. Affectée par une crise politique et économique interne durant la décennie 1990, la future Fédération de Russie était en perte d'influence économique et un passage à vide qui ne cessa que dans les années 2000³. Ce contexte avait suscité en la Russie un besoin de se recréer à travers une nouvelle politique étrangère. Cette récréation était dans le but de se démarquer du monopole de la puissance américaine en promouvant ses propres intérêts commerciaux telle que l'exportation de l'armement. Ce fut à ce titre qu'elle réactiva ses liens avec l'Afrique.

Depuis lors, on a noté une percée russe dans le continent, notamment dans le secteur économique. Ancien partenaire commercial de l'Afrique, l'année 2000 avait apporté un nouveau souffle à ce qui avait été refroidi par le retrait de la Russie en Afrique. Ce retour sur la scène économique avait boosté le volume des échanges avec le continent. Estimée désormais à près 30% de croissance par an, la Russie devait encore redoubler d'efforts pour rattraper le retard accusé par rapport à ses concurrents. Obsédée par le désir de retrouver son aura et son prestige de la période guerre froide, la Russie signa progressivement son retour sur le continent. Si le volume des échanges était resté inférieur à 10 milliards de dollars, soit dix fois moins le volume du commerce sino-africain⁴, elle essaya autant que faire se peut à relever le niveau. Pour ce faire, elle entendait se saisir des opportunités que lui offrait l'Afrique pour briser son

³ A. Kalika, "Le grand retour » de la Russie en Afrique ?", in *Russie.Nei.Visions*, n°114, Ifri, 2019, p.7.

⁴ P. A. Jordan "A bridge between the global North and Africa? Putin's Russia and development commitments", *African Studies Quarterly*, Vol 11, issue4, p.87.

isolement. Encerclée et paralysée par les sanctions occidentales, l'économie russe vit d'un très bon œil l'ouverture des marchés africains à ses exportations.

1. La Fédération de Russie : héritière de l'URSS en quête de nouveaux marchés

Le regain de l'intérêt de Moscou pour l'Afrique subsaharienne ne date pas d'hier. Il remonte à une vingtaine d'années, même si l'année 2014 marquait un tournant décisif dans son engagement. Pour mieux comprendre la présence de la Russie en Afrique, il est important de remonter à la période soviétique, car la plupart des accords économiques sur lesquels la Russie opère aujourd'hui furent signés à cette période.

Au lendemain des indépendances en Afrique, Moscou signa des accords économiques avec plusieurs pays, au rang desquels le Cameroun. La différence entre ces deux derniers est que Moscou n'avait jamais colonisé l'Afrique. Elle avait toujours brandi cette carte pour s'attirer les faveurs de certains chefs d'États africains. Ces accords lui avaient donc permis d'avoir accès au théâtre africain. Comme précédemment évoqué, le Cameroun et la Russie avaient procédé à la signature de plusieurs accords qui avaient constitué, au fil des années, le socle de leurs échanges. Ces accords avaient, par ailleurs, permis à la Russie de maintenir une certaine présence dans le Golfe de Guinée. Parmi ceux-ci, figuraient les accords économiques et techniques qui permettaient désormais à Moscou de pousser ses pions dans cette région. Outre l'accord économique, il y avait aussi l'accord commercial du 22 septembre 1962 qui constitue le fondement réglementaire qui encadre la pratique du commerce entre Yaoundé et Moscou⁵. Il se poursuit dans la logique de la politique économique définie par le Kremlin pour bâtir des liens économiques forts avec le Cameroun, en particulier, et le Golfe de Guinée, en général.

L'entente commerciale entre les deux parties reposait donc sur le principe du "traitement de la nation la plus favorisée"⁶. Cette réciprocité s'appliquait autant à l'importation qu'à l'exportation. Pour ce faire, chaque partie était tenue de veiller à la mise en application des dispositions contenues dans le présent accord. Pour l'État du Cameroun, l'institution chargée de cette implémentation était le ministère du Commerce, en collaboration avec le ministère des

⁵ Archive du Minerex, Accord commercial entre la République fédérale du Cameroun et l'Union des Républiques socialistes et soviétiques a été signé en date du 22 septembre 1962.

⁶Le traitement de la nation la plus favorisée c'est-à-dire dans le cadre de leur exportation vers le pays partenaire, la marchandise bénéficie d'une certaine exonération des taxes douanières et fiscales. Cette loi n'est applicable qu'aux marchandises provenant du pays contractant et originaire de ce pays.

Affaires étrangères de l'époque. Sa mission consistait à élaborer, à mettre en œuvre et à évaluer les stratégies de vente des produits camerounais destinés à l'exportation.

À l'article 2 de l'accord de coopération commerciale, les deux États avaient convenu sur la qualité des produits qui devaient faire l'objet des transactions commerciales (confère annexes). Après avoir identifié les produits au menu des échanges dans le cadre dudit accord, il revenait aux organes compétents des parties contractantes de mettre à la disposition des opérateurs économiques, ceci dans les meilleurs délais, des licences d'exportation et d'importation sur les marchandises retenues. En outre, le principe du traitement de la nation la plus favorisée ne s'appliquait qu'aux marchandises qui figuraient sur la liste sus-évoquée.

La licence décernée aux potentiels partenaires était destinée à leur rendre la tâche plus aisée au niveau des services de douane. Les dispositions de l'article 2 mentionnées plus haut n'excluaient pas des personnes physiques ou morales désireuses de commercer avec le Cameroun et vice-versa. Dans le cas des opérateurs agissant à titre privé, ils étaient soumis au respect de la liste des marchandises. Il leur était demandé, d'une part, de se conformer à la réglementation en vigueur concernant l'import-export, le contrôle du taux de change en vigueur dans les deux pays sur la base des contrats conclus entre les personnes physiques ou morales de la partie camerounaise et les organismes soviétiques du commerce extérieur, d'autre part.

Cependant, les navires et les cargaisons de chacune des parties contractantes conformément à l'article 1 devaient bénéficier "du traitement de la nation la plus favorisée" dans toutes leurs mobilités. Il s'agissait de leurs entrées et sorties du port, du droit de séjour sans courir le risque de paiement d'une amende sous réserve des dispositions des paragraphes A, B, et C de l'article 1 :

Les marchandises en provenance du Cameroun, mais originaire des territoires des États tiers ne bénéficient pas en URSS du traitement de la nation la plus favorisée, ainsi qu'aux marchandises provenant de l'URSS, mais originaire des territoires tiers qui ne bénéficient pas en République fédérale du Cameroun de ce traitement. Aux avantages que l'un des États accorde ou accordera à l'avenir aux pays limitrophes pour faciliter le trafic frontalier et aux avantages découlant d'une union douanière conclue ou contractante⁷.

Outre la libre circulation des biens et des personnes, les deux parties se sont engagées à prendre toutes les mesures nécessaires pour fixer le prix des marchandises. Ces prix qui sont fixés dans le présent accord se devaient de prendre en compte le taux de change mondial, dans la mesure où les prix d'achat des marchandises arrêtés par les parties contractantes devaient se conformer au prix en vigueur sur le marché international. À cet effet, le Cameroun et la Russie décidèrent de fixer leurs prix sur la base des tarifs pratiqués sur les principaux marchés avec

⁷ Archive du Minerex, Accord commercial entre la République fédérale du Cameroun et l'Union des Républiques socialistes et soviétiques a été signé en date du 22 septembre 1962.

des produits similaires. Cette harmonisation des prix permettait, conformément au taux de change en vigueur, de commercer sur une base équitable.

Par ailleurs, il fallait choisir, de façon collégiale, une monnaie librement convertible. Le Dollar américain fut la monnaie adoptée pour opérer les transactions commerciales. L'achat des produits à l'importation et à l'exportation se faisait selon les lois et réglementations en vigueur en matière de contrôle de change dans les deux pays⁸.

Sur la base de cet accord et des articles qui le constituaient, la Russie, dans la poursuite des objectifs qui étaient d'étendre sa puissance, pénétrait progressivement le pré carré français. Pour s'assurer que cela se fasse en toute légalité, il avait été mis sur pied une commission de contrôle. Elle était composée des représentants des organismes compétents des deux pays. Elle pouvait émettre des avis et faire des recommandations, si nécessaires, dans le but de faciliter les échanges et mettre les opérateurs économiques dans des conditions favorables à l'investissement. Cette opportunité fut exploitée par Moscou en mettant en place des structures privées pour conquérir davantage le marché camerounais, en particulier, et l'espace Golfe de Guinée, en général.

En août 1999, la Russie avait organisé une foire d'exposition de son savoir-faire à Yaoundé et à Douala. Il fut question de faire valoir ses produits industriels avec pour but de séduire le gouvernement camerounais ou du mieux attirer les investisseurs en proposant des offres de formation dans ses différents secteurs d'activités. Ces produits étaient issus des industries de Saint Petersburg, ville considérée comme deuxième plus grande de Russie après Moscou, réputée pour son potentiel économique et son développement industriel. En outre, la Russie n'avait cessé de multiplier les rencontres de haut niveau avec le gouvernement camerounais pour renforcer sa présence. Parmi ces rencontres, on peut citer la rencontre entre le Président Paul Biya et A.V. Saltanovym, alors vice-ministre des Affaires étrangères de Russie en 2006⁹. Au menu de cette rencontre était inscrite la consolidation des liens entre Moscou et Yaoundé. Suite à cette rencontre, le ministre des Relations extérieures du Cameroun, Jean Marie Atangana Mebara et son homologue russe, Serguei Lavrov, avaient initié une série des négociations qui avaient abouti à la signature des premiers contrats de partenariats commerciaux et économiques entre le Cameroun et la Fédération de Russie en 2007¹⁰. C'est

⁸ L'Accord commercial entre la République fédérale du Cameroun et l'Union des Républiques socialistes et soviétiques a été signé en date du 22 septembre 1962.

⁹ Minerex, *État des relations entre Cameroun et la Fédération de Russie*, Yaoundé, 2014, p13-14.

¹⁰ *Ibid.*13.

fort de cela que le volume des échanges commerciaux connût une amélioration au point d'atteindre en 2013 les 26,2 millions de dollars américains¹¹.

En obéissance à leur ambition de reconquérir le marché africain, il fut mis sur pied un centre russe des affaires qui avait ouvert ses portes en 2014 à Yaoundé¹², une plateforme de facilitation des échanges entre les hommes d'affaires russes et les hommes d'affaires camerounais. Ce centre travaille en étroite collaboration avec l'Ambassade de Russie au Cameroun. Il a pour mission de présenter, de créer des opportunités d'affaires pour le renforcement des liens économiques existants déjà entre Yaoundé et Moscou¹³. Son siège se trouve à Yaoundé et ses activités couvrent tous les pays de la zone CEMAC. Avec pour mission la promotion des échanges, ce centre constitue un espace d'échanges, de discussions et de rencontres d'affaires.

Le *Russian Business Centre* s'était aussi donné pour mission de faciliter les échanges entre les entreprises des deux pays en promouvant un climat d'affaires de confiance. Pour ce faire, il avait procédé à la prospection des entreprises russes en fonction de la demande et de l'offre de ses clients. C'est ce qui explique les conférences, les tables rondes, les fora, les journées d'expositions. L'objet de la rencontre portait sur la préparation, la présentation des documents officiels, les procédures de création d'entreprises, les modalités administratives et commerciales, le taux d'imposition ou l'assiette fiscale dans les deux pays, la planification des cours sur la culture et les mœurs, les particularités de l'éthique d'affaires, le management des affaires¹⁴.

Le centre russe des affaires opère au travers de son Guide des Affaires. Celui-ci est un journal qui présente au public camerounais, en général, et les hommes d'affaires, en particulier, les enjeux d'entretenir une relation avec Moscou. C'est un espace de promotion des entreprises russes et toutes les opportunités d'affaires dont la Russie regorge pour tous les investisseurs désireux de promouvoir l'économie locale. Par conséquent, le *Russian Business Center* s'inscrit dans la continuité, à la seule différence qu'il est plus structuré.

Olga Gogolina, alors présidente du Centre russe des Affaires, avait eu à conduire une délégation camerounaise au Forum économique de Saint Petersburg en 2016¹⁵ ; lequel représente une plateforme d'exposition du savoir-faire de grandes entreprises russes en matière

¹¹ Russian Business Center, "Guide des affaires Cameroun-Russie", Yaoundé, 2014, pp.10-12.

¹³ Olga Gogolina, 46 ans environ, présidente du centre russe des affaires, 01 février 2022 à Yaoundé.

¹⁴ *Idem*.

¹⁵ Russian Business Center, "Guide des affaires...", pp.10-12.

économique. Il est important de préciser que le *Russian Business Center* doit son existence à l'offensive de la diplomatie russe.

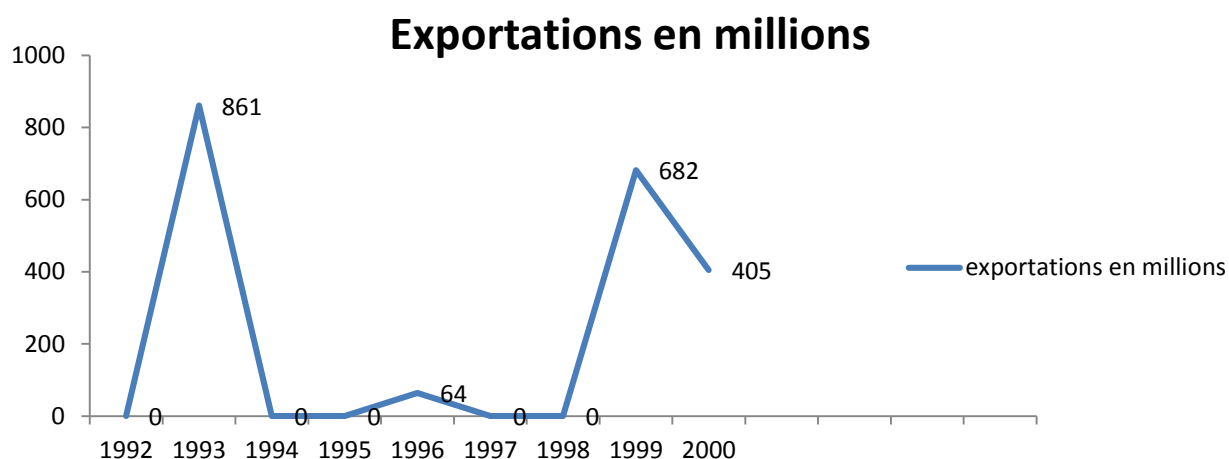
Malgré les bonnes résolutions prises dans l'accord commercial par les deux parties pour promouvoir les échanges, Moscou peine à atteindre le niveau de la France, de la Chine et des États-Unis¹⁶. Les produits camerounais faisant l'objet d'échanges entre le Cameroun et la Russie sont le café, le cacao, le thé, le coton, l'aluminium, le bois, des ouvrages en bois, des fruits comestibles. Les Russes sont réputés pour leur grande consommation de thé (environ 99% de la population, en moyenne une personne consomme 1,2 à 3,2 kilogrammes par an), café, et des fèves de cacao. Une raison pour elle de consolider ses échanges avec le Cameroun qui est un pays producteur de cacao, de café et de thé. Il s'agit d'une stratégie de la part de la Russie de pénétrer le marché camerounais. Nonobstant le fait que l'offre camerounaise soit inférieure par rapport au vaste marché de consommation qu'est la Russie, cette dernière est loin de baisser les bras. Elle multiplie des stratégies pour augmenter le volume des échanges avec ce dernier. Avec une économie en plein essor et essentiellement dynamique, ils représentent de véritables opportunités commerciales pour la Russie afin de concurrencer les autres partenaires économiques du Cameroun. Les tableaux et courbes ci-après renseignent à suffisance sur l'évolution de ses échanges avec le Cameroun.

Tableau n° 21: Récapitulatif en valeur financière de l'exportation des produits russes au Cameroun de 1992 à 2000

Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Exportations(en millions FCFA)	...	861	...	...	64	...	...	682	405

Source : DSCN/ D, D- MINFI, "Orientation géographique des échanges du Cameroun ministère du Commerce.: Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale", 2000, pp.181-201.

¹⁶ Mahamat Paba Salé, "Rapport annuel des activités de l'ambassade du Cameroun à Moscou", 2011, pp.3-4.

Graphique n° 5: Courbe de l'évolution financière des exportations vers la Russie

Source : Courbe réalisée sur la base des données du tableau 21.

À la lecture de cette courbe, on observe une certaine variation en dent de scie au niveau du volume des échanges en 1992 et 2000. Cela trouve son explication dans le contexte économique qui prévalait à cette période en Russie après l'implosion de l'Union soviétique¹⁷. Cette disparition avait plongé la nouvelle Fédération dans une crise économique qui avait affecté certains secteurs-clés de son économie. Ce contexte politique et économique avait contraint la jeune Russie à se concentrer davantage sur ses problèmes de reconstruction interne au péril de ses partenaires économiques étrangers.

Hormis cette courbe, on a le tableau 21 et le graphique 6 qui donnent de comprendre les types de produits qui font l'objet des échanges entre le Cameroun et la Russie. L'on constate que ces produits sont constitués du café, du bois et des ouvrages en bois. Se référant au tableau l'on se rend compte que ces exportations sont marginales et constituées à 96% du bois. À travers ces données chiffrées, l'on note que la balance commerciale est encore déficitaire.

¹⁷ P. Gauchon et J. M. Huisoud, "Les grandes puissances du XXIème siècle", Rapport Anteios, 2010, p.25 ; D. Hamon, "La revanche de la géographie sur l'idéologie : la puissance russe", Paris, Puf, pp.230-231.

Tableau n° 22: Évolution des principales exportations vers la Russie entre 2012 et 2016 (quantité en tonnes ; valeurs en millions de FCFA.)

Tableau 22: Evolution des principales exportations vers la Russie entre 2012 et 2016 (quantité en tonnes ; valeurs en millions de FCFA.)

N°	Produits	2012		2013		2014		2015		2016		Part %
		Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	
1	Café, même torréfié ou décaféiné ; coques...quel que soit les proportions du mélange.	1188	1379	1134	1088	738	1251	491	706	547	749	54,29
2	Instruments & appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement...télémètre	0	0	0	0	0	0	5	340	7	354	25,68
3	Piles & batteries de piles électriques.	0	0	0	0	0	0	2	122	3	172	12,46
4	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés...	194	363	190	126	413	165	234	171	100	67	4,87
5	Pièces détachées pour appareils de levage et de terrassement	0	0	2	4	0	0	2	8	1	26	1,86
6	Bois bruts, même écorcés, désaûbiérés ou équarris.	0	0	0	0	0	0	0	0	55	11	0,83
	Total des principales exportations vers la Russie	1382	1742	1324	1218	1151	1416	730	1348	712	1380	N/A
	Total général des exportations vers la Russie	1841	2001	1345	1235	1183	1449	899	1827	712	1380	N/A
	Poids des principales exportations vers la Russie (%)	75,05	87,07	98,44	98,60	97,33	97,70	81,18	73,81	100	100	N/A

Source : ministère du Commerce, Tradestat, 2017, p.97.

Graphique n° 6: Évolution des principales exportations vers la Russie entre 2012 et 2016



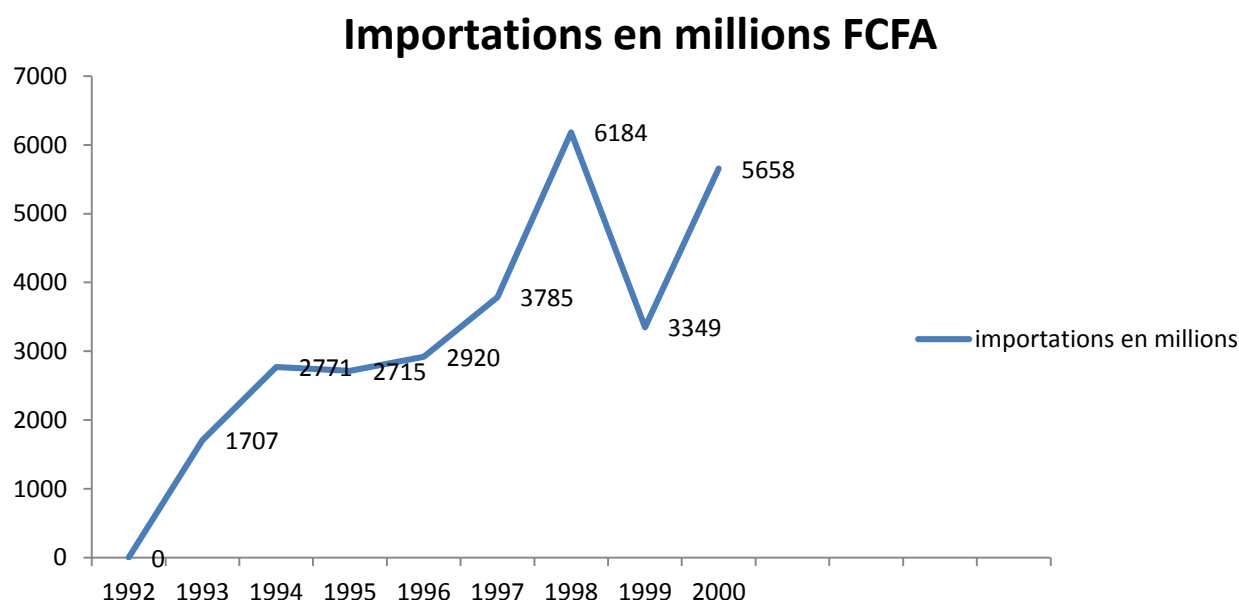
Source : graphique réalisé sur la base des données du tableau 22.

Tableau n° 23: Récapitulatif en valeur financière de l'importation des produits russes au Cameroun de 1992 à de 2000

Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Importations(en millions FCFA)	...	1.707	2.771	2.715	2.920	3.785	6.184	3.349	5.658

Source : DSCN/ D, D- MINFI, "Orientation géographique des échanges du Cameroun ministère du Commerce.: Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale", 2000, pp.181-201.

Graphique n° 7: Courbe de l'évolution financière des importations russes au Cameroun entre 1992 et 2000



Source : Cette courbe a été réalisée sur la base des données du tableau 23.

Cette courbe nous une vision globale de la tendance des importations par année et de son évolution entre 1992 et 2000. Elle ressort, de façon schématisée, l'évolution financière du volume des importations des produits russes au Cameroun. Malgré la hausse du volume des échanges commerciaux entre les deux pays, la balance commerciale du Cameroun reste déficitaire, comparée à ses échanges avec la Chine ou la Russie avec d'autres pays africains comme le Nigéria, la Côte d'Ivoire et la République sud-africaine.

Tableau n° 24: Évolution des principales importations en provenance de Russie entre 2012 et 2016 (Quantité en tonnes sauf (*) en nombre; valeur en millions de F CFA)

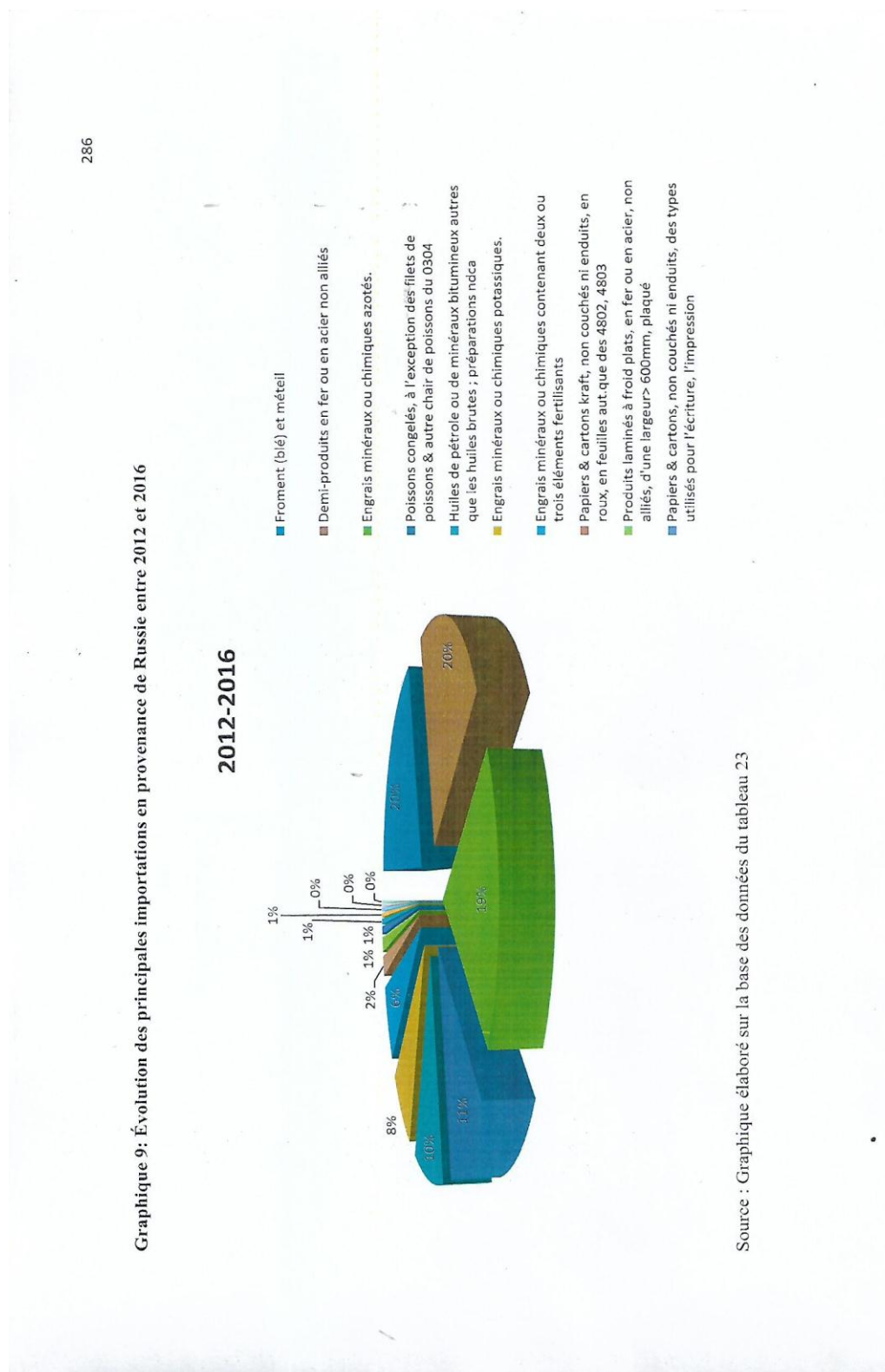
Tableau 24 : Évolution des principales importations en provenance de Russie entre 2012 et 2016 (Quantité en tonnes sauf (*) en nombre; valeur en millions de F CFA)

N°	Produits	2012		2013		2014		2015		2016		Part % 2016
		Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	
1	Froment (blé) et méteil	0	0	0	0	0	0	10500	1509	67250	8986	19,96
2	Demi-produits en fer ou en acier non alliés	12216	4240	11973	3714	8129	3245	0	0	17930	8971	19,93
3	Engrais minéraux ou chimiques azotés,	29201	7120	36288	7426	18685	3941	29318	5970	54357	8635	19,18
4	Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons & autre chair de poissons du 0304	2741	1797	4744	1667	3973	1841	10045	3783	12943	4997	11,10
5	Huiles de pétrole	155	117	0	0	0	0	6520	2083	12458	4472	9,93
6	Engrais minéraux ou chimiques potassiques,	10400	2742	5750	1546	13980	2778	0	0	19800	3368	7,48
7	Engrais minéraux ou chimiques contenant deux ou trois éléments fertilisants	663	186	6322	1520	4172	1015	11955	3408	12175	2845	6,32
8	Papiers & cartons kraft, non couchés ni enduits, en roux, en feuilles autre que des 4802, 4803	669	332	0	0	105	53	1848	813	1534	734	1,63
10	Papiers & cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression	0	0	96	40	1039	430	1063	453	628	299	0,67
11	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	371	146	758	256	813	270	1153	390	626	209	0,47
15	Barres en fer ou en aciers non alliés, simple, forgées	0	0	299	178	34	18	120	95	127	103	0,23

Source : Ministère du Commerce, *Tradestat*, 2017, p.96.

Source : ministère du Commerce, *Tradestat*, 2017, p.96.

Graphique n° 8: Évolution des principales importations en provenance de Russie entre 2012 et 2016



Source : Graphique élaboré sur la base des données du tableau 24.

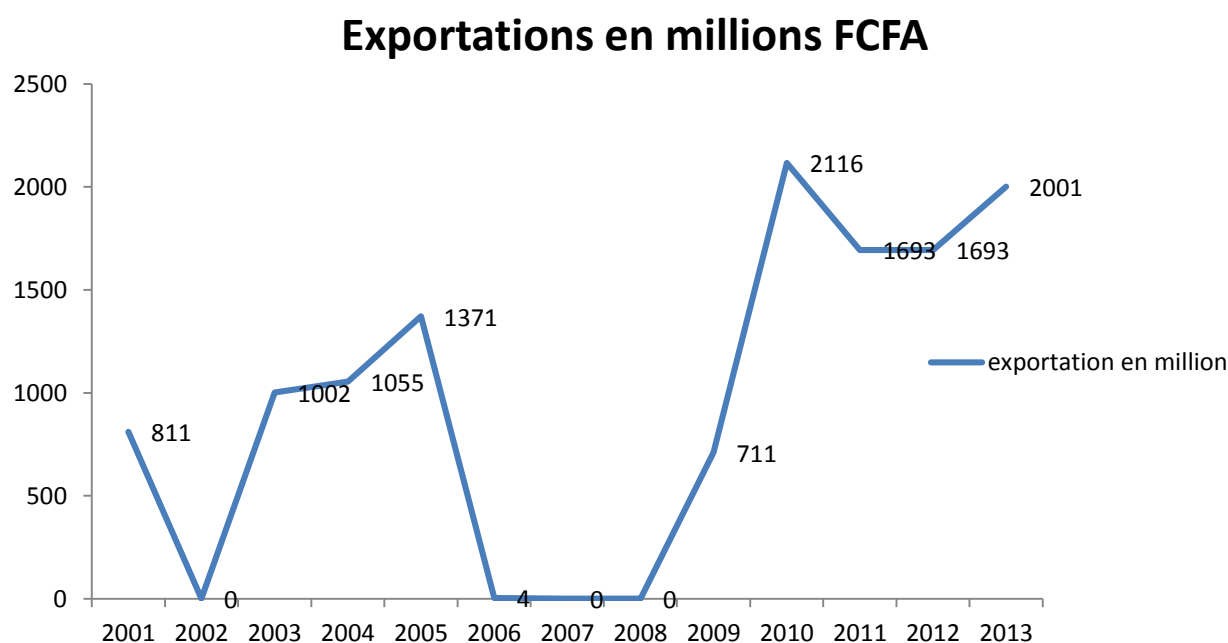
Le redressement de sa balance commerciale s'était fait progressivement à la suite des progrès enregistrés et qui lui ont permis d'atteindre le point de décision. Toutefois, les accords de coopération qui lient le Cameroun à la France, en particulier, et les pays de l'Europe occidentale, en général, sont également mis à l'actif de ces timides échanges, même si on peut dire que la situation de restructuration interne politico- économique de la Russie y avait été pour beaucoup. En dépit de ce déséquilibre, la Russie use de toutes ses stratégies à poursuivre les échanges avec le Cameroun pour mieux consolider les liens.

Tableau n° 25: Récapitulatif en valeur financière de l'exportation des produits camerounais à destination de la Russie de 2001 à 2013.

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2009	2010	2011	2012	2013
Exportations (en millions de F.CFA)	811		1002	1055	1371	4	711	2116	1693	1693	2001

Source : DSCN/ D, D- MINFI, "Orientation géographique des échanges du Cameroun ministère du Commerce.: Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale", 2000, pp.181-201.

Graphique n° 9: Courbe de l'évolution financière des exportations de produits camerounais à destination de la Russie de 2001 à 2013



Source : Courbe réalisée sur la base des données du tableau 24.

Ce schéma nous donne de comprendre comment les exportations ont évolué du Cameroun vers la Russie entre de 2001 et 2013.

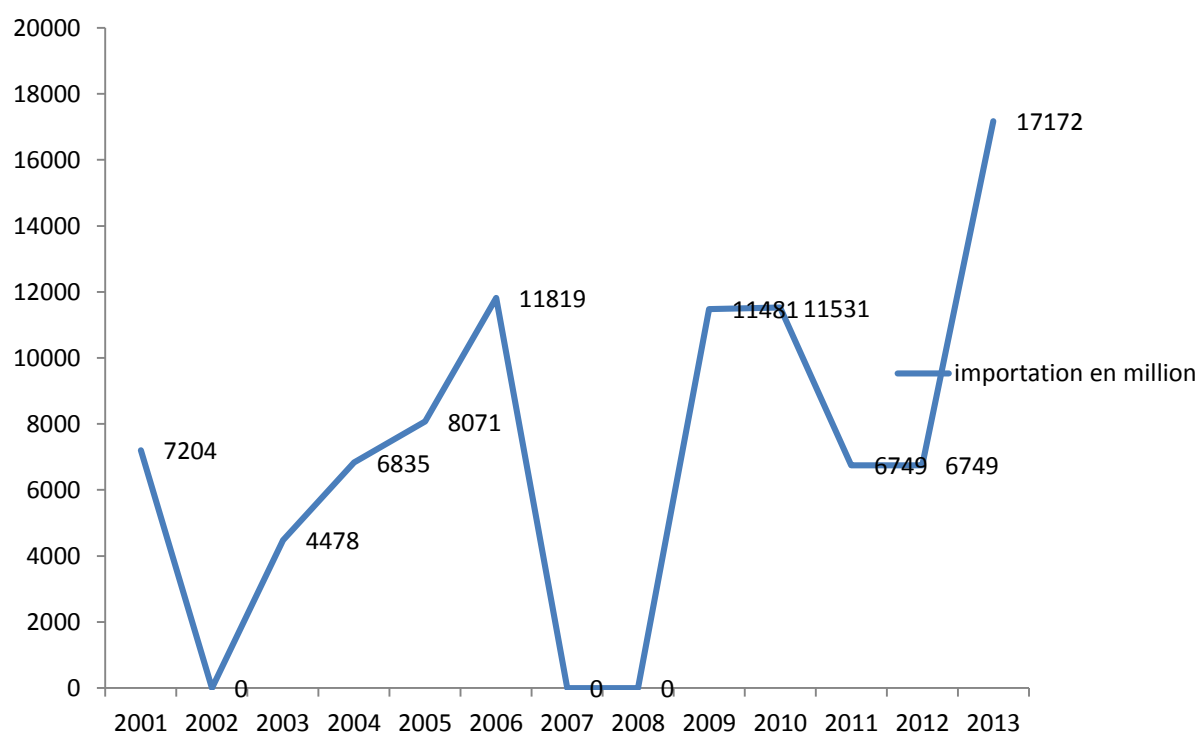
Tableau n° 26: Récapitulatif en valeur financière des importations en provenance de la Russie de 2001 à 2013

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2009	2010	2011	2012	2013
Importation millions Frs. (CFA)	7204		4478	6835	8071	11819	11481	11531	6749	6749	17172

Source : DSCN/ D, D- MINFI, "Orientation géographique des échanges du Cameroun ministère du Commerce.: Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale", 2000, pp.181-201.

Graphique n° 10: Courbe évolutive en valeur financière des importations des produits russes au Cameroun de 2001 à 2013

importations en millions



Source : Courbe réalisée sur la base des données du tableau 25.

La courbe ci-dessus donne la tendance des importations en estimations financières de 2001 à 2013. Elle permet de faire une évaluation de la balance commerciale au Cameroun. Elle

ressort le bilan des données financières des échanges commerciaux effectués entre la République du Cameroun et la Russie entre 1992 et 2013. Il ressort de l'analyse de cette courbe, selon l'INS, que durant les années 1992 1994, 1995, 1997, 1998, le Cameroun n'a effectué aucune exportation vers la Russie. Cet immobilisme de la partie camerounaise peut trouver son explication dans le contexte économique qui a prévalu à cette période. Le choc pétrolier des années 1973 et 1981 avait provoqué un endettement massif des pays en développement, traduit par l'augmentation du coût de pétrole avec des conséquences néfastes sur l'économie de ces pays. Cela les conduisit à faire recours au FMI et à la Banque mondiale. Ces deux institutions leur ont imposé des programmes d'ajustements structurels pour le remboursement de la dette.

Les mesures proposées par les institutions de Brettons Woods et consenties par le Cameroun ont entraîné la baisse des salaires des fonctionnaires, la privatisation de certaines entreprises étatiques dans les années 1992 et 1993, le tout couronné par la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994¹⁸. Telle était la situation économique du Cameroun à cette période¹⁹. Victime de la dévaluation, sans oublier les effets du programme d'ajustement structurel, l'économie camerounaise sombra dans la crise. Par conséquent, le Cameroun importait plus qu'il n'exportait, entraînant ainsi un certain déficit de la balance commerciale, d'où la chute drastique des produits d'exportations avec son partenaire russe²⁰.

Du côté russe, la situation économique n'était pas aussi stable. La Russie, à ce moment, était confrontée à une crise politique interne due à la transition de l'URSS à la Russie et ses problèmes de reconstruction. Cela lui avait valu une longue "absence" sur le continent africain, dont le Cameroun en fait partie, bien qu'étant un des pays au monde où on compte un nombre assez considérable d'hommes d'affaires²¹. Malgré la longue absence, il est important de souligner que c'est une nouvelle génération d'hommes d'affaires pour une nouvelle Fédération de Russie qui voit le jour. Ces derniers veulent poursuivre avec certains pays africains, ce qui avait été pendant la période soviétique et entravé par la guerre froide.

Bien que le volume des échanges ait évolué en dents de scie entre 1999 et 2013, il reste néanmoins que cette période cadre avec le contexte du grand retour de la Russie en Afrique marqué par la nouvelle orientation de sa politique étrangère. Ce que Mikhaïl Lebedev a qualifié d'année de "renaissance africaine". Les initiatives se sont multipliées au Cameroun. Le secteur

¹⁸ M. P. Guypard, "La dévaluation du franc CFA", in *Le Monde diplomatique*, n°113, 1994, p.2.

¹⁹ MINEPAT, "État des lieux : des gisements de niveau mondial", *Investir au Cameroun*, Yaoundé, 2014, p.27.

²⁰ *Ibid.* 28.

²¹ J. S. Fagongnam, "La coopération Cameroun-Russie 1992-2015", mémoire de Master, Université de Yaoundé 1, 2018, pp.54-56.

du tourisme au Cameroun intéresse à plus d'un titre Moscou, au regard de ses atouts naturels, la faune et la flore, la diversité culturelle, les massifs montagneux, les plaines de l'Adamaoua qui font de ce pays une Afrique en miniature et une destination touristique attractive.

Le tourisme est une source vitale et une ressource viable dans la mesure où il constitue 3,1% du PIB de l'économie mondiale²². Au Cameroun, il représentait 3% de l'économie nationale entre 2010 et 2011²³. La curiosité d'Olga Khlybova, alors Directrice générale de l'agence de tourisme d'affaires *EXPOTECH* et, par ailleurs, membre de l'Académie d'affaires et du commerce de la Russie, ne s'est pas faite attendre. Pour matérialiser cela, elle effectua une visite de travail du 26 au 31 janvier 2008. Ce voyage lui avait permis de faire le point sur les questions touristiques, les activités y afférentes et les possibilités d'investissements futurs.

Convaincue du potentiel économique du Cameroun, une délégation composée d'opérateurs économiques russes effectua du 31 mai au 05 juin 2008 une visite de travail à Yaoundé²⁴. Lors de cette mission, il a été question de la présentation des plans d'affaires et des stratégies de création de richesses en fonction du potentiel camerounais et de l'expertise russe appropriée. Il fut question d'échanger avec les milieux d'affaires, d'évaluer le climat des affaires, de s'imprégner des procédures, de s'informer sur les mécanismes de déploiement sur le terrain.

Cette offensive russe s'est poursuivie avec l'invitation de Yaoundé à participer du 08 au 11 juin 2009 à une mission de prospection économique à Moscou à l'occasion des journées économiques et industrielles du Cameroun. L'objectif était d'attirer des investisseurs étrangers et les partenaires d'affaires.

Le service consulaire de l'Ambassade du Cameroun à Moscou avait pris part à toutes les séances de négociations, notamment entre la partie camerounaise et la société russe *Concept-Profit*. En outre, il fut proposé de jouer le rôle de facilitateur auprès des entreprises russes désireuses d'investir directement au Cameroun. *Concept-Profit* est bien connue du gouvernement camerounais dans la mesure où elle avait organisé à Moscou en 2006 un forum économique regroupant toutes les missions diplomatiques accréditées en Russie et les dirigeants de grandes compagnies russes, à l'instar de *Gazprom* qui est leader mondial en terme d'exploitation gazière, *Rosobonexport* qui est une société d'État russe qui opère dans les livraisons du matériel et d'équipement militaire et la société *Vneshtorgbank*. Tout ceci avait

²²J. Boer, "Le tourisme : un moteur de l'économie mondiale", *cahiers français*, n°398, Paris, 2015, p.5. www.ladocumentationfrancaise.fr Consulté le 13 juillet 2017.

²³A. Ngapout, "Le tourisme au cœur de l'économie", *Cameroon Tribune*, n° 10656 /6655 du jeudi 02 janvier 2014, p.7

²⁴ Olga Gogolina, environ 46 ans, présidente du centre russe des affaires, le 1^{er} février 2022 à Yaoundé.

aboutit à la signature d'un accord de partenariat économique entre Yaoundé et Moscou en 2007 sous le ministre camerounais des Relations extérieures, Jean Marie Atangana Mebara.

Suite à ces multiples fora économiques tenus conjointement pour faciliter le dialogue économique et le transfert du savoir-faire, le Président Paul Biya, le 13 mars 2012, approuva la proposition du ministre des Relations extérieures en rapport avec la réalisation de plusieurs projets d'investissements russes au Cameroun dans le domaine agricole. Il s'est agi du projet de création d'une plantation de 20 000 hectares de cacao par le *Holding* russe *Guta Group*. Ce projet visait à augmenter le taux de productivité du Cameroun en cacao²⁵.

Pour ce faire, la société russe Holding Guta Group envisagea de mettre sur pied des techniques de culture les plus sophistiquées pour booster la production cacaoyère camerounaise. Le cacao est l'un des produits phares du Cameroun en matière agricole, surtout dans ses échanges commerciaux avec le partenaire russe tel que prévu par l'accord de coopération économique et technique du 12 avril 1962²⁶. Cependant, les experts russes ont pensé qu'à défaut de produire sur place en investissant dans les plantations camerounaises, il serait préférable de former les Camerounais aux nouvelles techniques de production agricole pour une efficacité durable. Cette option visait à permettre aux producteurs camerounais de concurrencer en termes de qualité et en quantité les autres producteurs sur le marché mondial et, ainsi répondre à la demande russe qui constituait un vaste marché de consommation.

Au menu des projets, figurait également la création au pied du mont Cameroun d'une plantation de café sur 100 000 hectares par l'entreprise Moscow Coffee *House* afin d'améliorer la capacité de production et d'exportation du Cameroun²⁷. La Russie étant un grand consommateur du café camerounais, elle constitue à cet effet un marché d'écoulement de ces produits. La création de cette plantation par les sociétés russes spécialisées dans ce secteur d'activité visait à booster le volume commercial qui n'était pas déjà très élevé entre les deux pays. L'objectif de cette compagnie était de devenir, à terme, un pôle de production, de transformation et de commercialisation du café *made in Cameroon*. D'autres secteurs étaient également ciblés dans ces projets, en l'occurrence le projet d'investissement des firmes russes dans les secteurs gaziers, énergétiques et miniers. Avec de grandes firmes spécialisées dans l'exploitation minière, énergétique et gazière comme Gazprom, Rosatom, Lukoil et Unie Rusal

²⁵ Mahamat Paba Salé, "Rapport d'activité... "2012, p .7.

²⁶Lettre n°055/L/ACM/3 du 26 avril 2012, projet de création d'une plantation de cacaoyers sur 20.000 hectares par le holding russe GUTA GROUP.

²⁷Mahamat Paba Salé, "Rapport d'activité... "2012, p .7.

pour ne citer que celles-ci²⁸, Moscou entendait accompagner le Cameroun dans son objectif de développement durable tel que défini dans son programme politique.

Le 22 mai 2012, la société Unie Rusal signa un mémorandum d'intention avec le ministère de l'Industrie des Mines et du Développement technologique. Cette signature s'est faite en présence du ministre de tutelle, Badel Ndanga Ndinga, représentant du gouvernement camerounais, de Nikolay Ratsinborinsky, Ambassadeur de la Fédération de Russie et des représentants de ladite société conduits par Yakkov Itskov²⁹. Unie Rusal est une entreprise russe qui concentre 10% de la production d'alumine mondiale et est présente dans 19 pays du monde, parmi lesquels la Guinée Conakry où elle opère depuis 1960 avec à son actif, une usine de production d'alumine dans la ville de Fia avec une capacité de production 618.000 tonnes d'alumine et 2,5 millions de tonnes de bauxite³⁰.

Plusieurs raisons justifient la présence de cette entreprise russe au Cameroun : la prospection des matières premières et énergétiques, l'évaluation des infrastructures énergétiques et de transport utiles à la réalisation de ce projet, l'extraction minière et la production de la bauxite. Pour Nikolay Ratsinborinsky, l'arrivée de cette société est l'élément catalyseur de la venue d'autres grandes firmes russes au Cameroun. Il l'exprima d'ailleurs en ces termes : "à travers les mécanismes de coopération, nous serons capables d'accompagner le pays dans la réalisation de vos projets ambitieux en développement socio-économique"³¹. Le diplomate rassurait et, en même temps, encourageait les pouvoirs publics et hommes d'affaires camerounais à se tourner vers les grandes entreprises russes pour la réalisation de leurs projets de développement. Dans le même sens, il avait été signé le 25 janvier 2013, entre le MINEPAT et la Société russe Zarubezhvodstroy (zvs)³², un protocole d'accords en vue de la réalisation du schéma régional d'aménagement et du développement durable de la région de l'Extrême-Nord afin de valoriser les ressources naturelles de ces régions, créer la richesse, stabiliser l'économie du Cameroun en améliorant les conditions de vie des populations. Cette stabilité devait favoriser la création d'emplois décents, la limitation des immigrations clandestines, la productivité de l'économie locale.

En outre, la même société signa avec le ministère de l'Eau et de l'Énergie une lettre d'intention pour la construction des centrales hydroélectriques Voghzom sur la Vina et de Nki sur le Dja, après des études menées. Le contrat initialement signé entre le MINEPAT et la

²⁸ MINREX, "État des relations ..."pp 10-11.

²⁹ Mahamat Paba Salé, "Rapport d'activité...", 2011, p.7.

³⁰ Messi, "La Russie s'installe au Cameroun ...", p.5.

³¹ MINREX, "État des relations ..."pp.10-11.

³² *Ibid.*

société russe furent transformés en projet de marché, lequel avait connu l'approbation des parties contractantes conformément, aux réglementations régissant les marchés. Cela eut lieu au cours du séjour d'une délégation des membres de ladite société en date du 14 au 19 mars 2013 au Cameroun³³.

Cet intérêt que le gouvernement russe accorde depuis à l'investissement étranger est la résultante de la pression occidentale sur son économie. Les relations entre la France et la Russie sont tendues, en partie, à la suite des deux BPC de la classe Mistral. Le sommet UE-Russie initialement prévu en 2014 est annulé, ainsi que tous les autres sommets bilatéraux. Le G8 est passé au G7. Les négociations pour l'adhésion de la Russie à l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique (OCDE) et l'Agence internationale de l'énergie atomique(AIE) sont suspendues. Des sanctions économiques prises à l'égard de la Russie sont mises en place par l'UE. Ces sanctions ont entraîné une limitation d'accès au marché primaire et secondaire de l'UE pour certaines banques et entreprises russes. Ces restrictions d'accès aux services et technologies ont bousculé l'exploitation et la production pétrolière. Ce fut à la suite de ces différentes sanctions européennes que la Russie trouva nécessaire de renouveler son intérêt pour le continent. Interrogé à ce sujet en 2015, Alexei Vassiliev avait répondu par l'affirmative en déclarant :

Oui nous reprenons pied. Les sanctions économiques européennes au moment de la crise ukrainienne y sont sans doute pour quelque chose...grâce à ce boycott économique, nous avons été obligé de diversifier des partenaires. Je crois que l'Afrique est une formidable opportunité pour la Russie, car elle offre la possibilité de sortir de notre dépendance envers l'Union européenne. Et j'ai la conviction que la Russie peut être utile à l'Afrique. Nous sommes davantage dans une logique d'échange et de solidarité³⁴.

Cette déclaration traduit, en effet, l'ambition et l'importance que le marché africain représente désormais pour la nouvelle Fédération de Russie dans ce monde en perpétuelle mutation. Une telle déclaration épouse d'ailleurs une action de la part des sociétés russes, à l'instar de *Proplex* qui s'était déjà lancé à la conquête du marché camerounais. Lors du "salon PROMOTE" de 2014, *Proplex* qui a pour spécialité la production des fenêtres accumulatrices d'énergie, avait fait une exposition du savoir-faire des entreprises russes en matière de technologie. Elle présentait alors des fenêtres capables d'optimiser la gestion du flux d'énergie dans les maisons. Cette innovation visait le marché camerounais afin d'apporter une solution à la rareté des ressources énergétiques qui sont devenues un enjeu majeur. Ces fenêtres conçues par la société *Proplex* ont pour particularité leur capacité à capter l'énergie solaire pendant le

³³ Minere, "Synthèse état des relations entre la République du Cameroun et la Fédération de Russie", 2017, p.2.

³⁴ F. X. Freland et A. Vassiliev "La Russie peut être utile à l'Afrique", in *Jeune Afrique*, n° 234, 13 novembre 2015, p.32.

jour et la nuit. Elles produisent la lumière grâce à cette énergie accumulée. Conçues avec de la matière plastique synthétique, elles isolent mieux le local des influences de température, de poussière et de bruit. Cette société voulait, selon ses promoteurs, partager cette technologie avec les jeunes entrepreneurs camerounais. Il s'agissait de leur apporter toute l'assistance nécessaire, notamment dans le cycle de production, l'envoi des ingénieurs pour former le personnel partenaire, l'assistance technique et logistique dans le package de collaboration est donc primordial³⁵.

2. La présence des entreprises russes dans le Golfe de Guinée

L'un des faits majeurs du début du XXI^e siècle a été le retour progressif de la Russie sur le continent. Une attitude qui traduit la nouvelle perception que ces nouveaux acteurs ont désormais de l'Afrique. Si pendant plusieurs années l'Afrique subsaharienne avait toujours occupé la seconde place dans la politique étrangère russe, les différentes mutations connues à l'échelle mondiale ont réorienté sa vision. La mondialisation poussée, couplée à la forte concurrence et à l'intérêt pour le contrôle des ressources naturelles a redirigé l'intérêt des entreprises russes vers le Golfe de Guinée. L'apparition de nouveaux défis économiques traversant désormais les frontières traditionnelles est un élément participatif de ce réajustement. Depuis lors, les grandes compagnies russes s'implantent de plus en plus dans la région pour les nouvelles venues, tandis que les anciennes essaient de renforcer leur présence.

Consciente de la place qu'occupent ces dernières dans la gouvernance mondiale, la Russie espère retrouver sa grandeur d'antan dans sa zone d'influence traditionnelle que sont l'Europe et l'Asie pour une nouvelle aventure dans le Golfe de Guinée. Pour y parvenir, elle a signé, au travers de ses entreprises, plusieurs contrats avec certains pays du Golfe de Guinée. Une approche qui a ouvert l'accès au marché à plusieurs de ses multinationales, même si elles sont concurrencées par les entreprises de certains partenaires traditionnels du continent. Malgré cette présence, les entreprises ne comptent pas baisser les bras, mais sont déterminées à s'imposer dans ce qui est désormais considéré comme le nouvel océan bleu des grandes puissances.

Parmi les secteurs d'activités ciblés par les entreprises russes, on a le secteur gazier, pétrolier, minier, nucléaire civil, l'armement et l'acier. Entre autres ces entreprises, on retrouve Gazprom, Rosatom, Rosneft, Lukoil, Alarosa, Rosobonorexport et Serverstal³⁶. L'objectif de

³⁵ Olga Gogolina, 45 environ, président du Russian Business Center, Yaoundé le 1^{er} février 2022.

³⁶ Alpha Oumar Barry Totya, environ 35 ans, Doctorant en science politique à l'Université Lumière de Lyon-2, message électronique, le 21 novembre 2022.

leur présence est d'accomplir des projets d'investissements. Pour ce faire, la Russie a misé sur ses liens historiques et les dirigeants formés par elle ; lesquels occupent des positions stratégiques dans ces différents pays pour faire concurrence aux autres. Elle mise aussi sur la formation qu'elle offre continuellement à travers des bourses d'études aux étudiants africains en Russie.

Pour la Russie, ces étudiants une fois de retour dans leurs pays respectifs, pourraient constituer des facilitateurs pour l'implantation des entreprises russes. Bien que cela soit loin d'être un pari gagné pour elle, cette dernière doit affronter le poids des entreprises chinoises, françaises et américaines déjà solidement implantées dans la région. Il est aussi important de rappeler que le retard technologique et l'approche russe d'investissement en Afrique ne lui rendent pas la tâche aisée face aux autres partenaires. Si pour s'implanter, Chinois, Américains et Français ont des approches qui présentent de petites divergences, ils ont en commun le financement des projets structurants en Afrique. La Russie, quant à elle, se sert de son absence lors de la grande messe de la colonisation, de ses prises de position au sein des Nations-Unies en faveur de la décolonisation pour gagner l'affection des Africains³⁷.

En plus, la Russie au travers de ses multiples discours sur l'indépendance économique du continent, se voit comme ce messie libérateur. Bien que son discours ait un écho favorable aux oreilles des dirigeants africains, il est important de rappeler que dans un contexte de guerre économique, seuls les meilleurs stratèges gagnent les marchés³⁸. C'est un jeu auquel le Président Vladimir Poutine compte bien s'y prêter afin de revenir sur le devant de la scène internationale avec l'appui de ses multinationales et non avec ses sous-marins nucléaires. Ayant fait des multinationales russes le bras armé de la bataille qu'il mène pour la grandeur de la Russie, elles sont désormais son principal outil d'influence à l'extérieur des frontières³⁹.

Compté parmi les régions les plus dotées en ressource naturelle, le Golfe de Guinée recèle de nombreuses richesses minières, énergétiques, des ressources hydrocarbures qui attirent les compagnies russes. Parmi ces pays riches se trouve la République de Guinée où des entreprises russes telles que *Rusal*, *Servestal* et *Grimma Him* sont solidement implantées. Spécialisée dans la production et l'exploitation de l'aluminium, Rusal a été créé en 2000. Elle est, par ailleurs, le leader mondial dans le domaine, bien qu'étant une société internationale à capitaux et dirigeants russes. Le 09 octobre 2006, elle fusionna avec Sual et le groupe suisse Glencore pour

³⁷ D. Elzein, "L'Afrique face aux nouvelles ambitions de la Russie", *géoéconomie*, Vol.4, n°71, 2014, pp.77 - 78.

³⁸ Ali Laidi, *Les États en guerre économique*, Paris, Seuil, 2010, p.29.

³⁹ *Ibid.*256.

former le numéro un mondial du secteur stratégique de l'aluminium⁴⁰. Dans cette fusion, Rusal est restée l'actionnaire majoritaire avec 66% de part, tandis que Sual a 22% et Glencore 12%⁴¹. Elle est présente dans dix-sept pays des cinq continents du monde.

Pays riche en bauxite avec une réserve estimée à environ 7,4 milliards de tonnes selon un rapport de l'*US Geological Survey* en 2020, elle représente 25% des réserves mondiales⁴². Cette richesse naturelle n'a pas laissé indifférente l'une des plus grandes compagnies d'exploitation d'aluminium au monde. Séduite par cet énorme potentiel, la compagnie Rusal n'a pas hésité à se positionner sur le marché de l'exploitation de la bauxite de la Guinée. Cependant, il est important de rappeler que l'entrée de Rusal en Guinée n'est qu'une continuité de l'activité d'exploitation et de production entamée depuis la période soviétique.

En 1973, il fut créé l'Office de Bauxite de Guinée (OBK), une société dédiée à l'exploitation de la bauxite⁴³. Elle était une entreprise publique travaillant en partenariat avec l'URSS dans le secteur. Le minerai exploité était alors acheminé en Ukraine dans l'usine de Nicolaeiv. Environ trois-millions de tonnes étaient exportées chaque année. Anciennement dénommée Russky Aluminy Management, Rusal qui veut étendre son influence dans le secteur se lança à la conquête de la bauxite guinéenne. Pour y arriver, elle a commencé par mettre en place un cadre juridique pour faciliter son déploiement. Le 21 juillet 2001, elle procéda avec la République de Guinée à la signature d'un accord pour la production de la bauxite et d'alumine de Dian-Dian. Le document avait été signé par le vice-président de Russky, en la personne de Andrey Raykov et le ministre des Mines et de la géologie de Guinée Ibrahima Soumah⁴⁴. D'après les termes de l'accord, l'État guinéen est chargé de céder à l'investisseur l'exploitation des gisements de bauxite de Dian-Dian⁴⁵ pour la production de la bauxite et de l'alumine et l'investisseur doit, à cet effet, mettre sur pied une société de droit guinéen.

D'après la convention, l'exploitation devait se dérouler en trois phases. La première phase consiste à la construction d'une mine de bauxite d'une capacité de production de 6. 620.000 tonnes par an, dont 300 000 pour l'exploitation. La Guinée veut booster sa production. Pour ce

⁴⁰ M. Vatel, "Les russes rusal et sual et le suisse glencore créent le numéro un mondial de l'aluminium", *Le Monde*, <https://www.lemonde.fr/2006/10/09>, consulté le 10 novembre 2022 à 13 heures.

⁴¹ M. Vatel, "Les russes rusal et sual et le suisse glencore créent le numéro un mondial de l'aluminium", *Le Monde*, <https://www.lemonde.fr/2006/10/09>, consulté le 10 novembre 2022 à 13 heures.

⁴² Fonds monétaire international, "Rapport de consultation de 2021 au titre de l'article IV", n°21/147, 2021, pp.3-4.

⁴³ <https://www.financialafrik.com/2017/05/02/guinee-lexploitation-miniére-au-coeur-d-une-revolte-a-boke/> consulté le 15 mai 2023 à 16 heures.

⁴⁴ Convention de concession minière entre la République de Guinée et la société Russki Aluminy Management de la Fédération Russie, p.2.

⁴⁵ Le gisement Dian-Dian ici englobe les concessions Dian-Dian1(sinthiourou), Dian-Dian2(Dian-Dian) et Dian-Dian3(Ouroubhé), voir convention de concession, p.4.

faire, elle comptait sur l'entreprise russe leader dans le domaine pour l'accompagner dans ce projet. Une autre étape de ce projet prévoyait, quant à elle, l'étude de faisabilité d'un projet d'extension de la production de bauxite jusqu'à 09 millions de tonnes par an. Entre temps, une étude de faisabilité avait été faite pour la mise sur pied d'une raffinerie d'alumine d'une capacité de 1,2 million de tonnes par an⁴⁶. Pour cette première phase, le délai de réalisation était prévu sur une période de 10 ans. La deuxième phase du projet consiste à l'extension de la capacité d'extraction de la mine de bauxite à 12 millions de tonnes par an⁴⁷. Elle prévoyait aussi l'extension de la production de l'usine d'alumine de 1,2 million à 2,4 millions de tonnes par an. La durée de cette phase était de 11,5 ans.

Pour la troisième phase, il était prévu une étude faisabilité dans un délai n'excédant pas six ans, à compter de la fin de la deuxième phase. Cette autre phase consiste à la mise sur pied d'une usine d'aluminium d'une capacité de production de 240.000 tonnes par an. De plus, l'usine était chargée de mettre en place une industrie de fabrication de structure métallique⁴⁸. Pour la mise en œuvre effective de ce projet, un périmètre minier avait été défini. Pour le gisement de Dian-Dian 1(Sinthiourou), il couvrait une superficie de 300 km² pour une réserve prouvée de 222 millions de tonnes par les catégories B+C1+C2 et 567 millions de tonnes de ressources prévisionnelles. Dian-Dian 2, quant à lui, couvrait une superficie de 198 km² pour une réserve prouvée de 167 millions de tonnes de catégories B+C1+C2 et 467 millions de tonnes de ressources prévisionnelles. Dian-Dian 3, enfin, s'étendait sur une surface de 358 km² pour une réserve prouvée de 175 millions de catégories C2 et 315 millions de tonnes de ressources prévisionnelles. Le gisement couvrait alors une superficie totale de 856 km², de 565 millions de tonnes de catégories B+C1+C2 de réserves prouvées et 1349 millions de tonnes de ressources prévisionnelles⁴⁹.

Prévu pour une durée de 25 ans, le projet avait été entièrement financé par l'investisseur. Pour les modalités de remboursement, il avait été convenu que le coût d'investissement devait être amorti par le bénéfice de la commercialisation de la bauxite et l'alumine⁵⁰. La signature de ce document marquait une étape importante dans le développement et le renforcement des relations entre Rusal et la République de Guinée, ce qui indique le niveau croissant de confiance et de compréhension mutuelle entre les deux parties.

⁴⁶ Anonyme, 48 ans environ, officier de la gendarmerie guinéenne, message électronique, novembre 2022.

⁴⁷ *Idem*.

⁴⁸ Article 2 de la convention de concession minière entre la République de Guinée et la société Russki Aluminy Management de la Fédération de Russie, pp.6-7.

⁴⁹ Article 4 de la convention de concession minière entre la République de Guinée et la société Russki Aluminy Management de la Fédération de Russie, p.9.

⁵⁰ *Idem*.

Les conditions du développement de projet que nous avons convenu ont été élaborées dans l'intérêt des deux parties et reflètent notre point de vue sur les perspectives de développement du marché mondial d'aluminium. Je reste convaincu que le caractère mutuellement avantageux de notre coopération permettra d'améliorer le climat d'investissement en République de Guinée et renforcer la compétitivité de *Rusal* en tant que leader de l'industrie mondiale de l'aluminium et l'un des plus grands investisseurs dans ce pays d'Afrique⁵¹.

Les déclarations du vice-président de Rusal témoignent à suffisance l'ambition des entreprises russes à conquérir les espaces qui, autrefois, étaient en marge de leur politique économique. Il ressort aussi l'importance de l'Afrique d'un point de vue stratégique pour le positionnement de Rusal comme leader dans le domaine de l'aluminium. Les ressources minières de l'Afrique sont devenues indispensables pour les entreprises russes. Ceci dans la mesure où, dans la politique étrangère de la Russie, les entreprises sont devenues le bras séculier de l'État pour restaurer la grandeur perdue de la Fédération de Russie. Afin de renforcer le poids de la Russie sur la scène internationale après sa longue absence, la nouvelle carte russe est de se servir de ses entreprises multinationales pour atteindre son objectif. Leurs missions sont bien définies : hisser la Russie au rang de grandes puissances économiques du monde d'ici une décennie⁵².

Dimitri Medvedev, alors Président de la Fédération de Russie, avait signé une nouvelle stratégie de sécurité nationale faisant de la bataille pour les ressources naturelles un axe majeur de la puissance russe. Une approche qui devait permettre à la Russie de consolider son influence sur la scène internationale⁵³. On peut aisément comprendre l'enjeu de la présence de Rusal en Guinée pour l'exploitation de l'une des plus grandes réserves de bauxite au monde où les réserves prouvées sont estimées à 7,4 milliards de tonnes. Pour cette entreprise, la Guinée apparaît comme une vaste zone d'hypercompétition plutôt qu'une zone de coopération.

Hormis le gisement de Dian-Dian, elle a signé une autre convention avec la Compagnie de bauxite de Kindia(CBK) pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation des gisements de bauxite de Kindia. Cet autre projet a prévu l'augmentation du volume de production de la bauxite à 2 500 000 tonnes par an sur le gisement de Dèbélé pour sa première phase. La seconde phase prévoit la construction minière afin de mettre en exploitation le gisement de Balandougou. En ce qui concerne la dernière phase, il avait été question de voir dans quelle mesure porter la production du gisement du groupe Kindia à 3 millions de tonnes par an⁵⁴. La

⁵¹ <https://www.agenceecofin.com/investissement/3001-8675-guinée-accord-avec-Rusal-pour-le-developpement-du-gisement-de-bauxite-de-Dian-Dian> consultée le 25 février 2022 à 13 heures.

⁵² Ali Laïdi, *les États en guerre* ..., pp.256-257.

⁵³ *Ibid.*, 258.

⁵⁴ Convention pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation des gisements de bauxite de Kindia, article 3, pp.8-9.

durée de cette convention était également prévue pour 25 ans pour une réserve totale 147 835 665 de tonnes⁵⁵.

En dehors de ses activités de production et d'exploitation de la bauxite, Rusal intervient dans la réalisation des infrastructures. Au nombre de ses réalisations, on a la construction de la route mine de 11,5 km dans le cadre du projet en 2013, la reconstruction du site d'installation de l'usine d'alumine Rusal-Friguia et le réaménagement du chemin de fer d'une longueur de 110 km, ainsi que le bon entretien des wagons. Dans le domaine de la santé, elle a aussi apporté les aides à la Guinée pour la lutte contre les maladies infectieuses. En 2015, pendant que la Guinée était frappée par l'épidémie Ebola, Rusal avait construit un centre de recherche en épidémiologie-microbiologie et des soins médicaux et l'avait équipé à 10 millions de dollars américains dans la région de Kindia⁵⁶. À côté de toutes ces réalisations, il y'a aussi des adductions d'eau potable et la construction des écoles à travers le pays. Une bonne stratégie que la compagnie Rusal mettait en place pour s'imposer dans ce pays doté des richesses naturelles convoitées par l'entreprise. La Russie marquait progressivement son retour en Afrique.

En plus de la Guinée, la compagnie Rusal est aussi présente au Nigeria où elle opère depuis 2007. Dans un accord signé entre le ministre nigérian des Mines et du Développement de l'acier et du géant russe de l'aluminium, Rusal avait acquis les 77,5% du sidérurgiste nigérian Alscon. Cet achat avait permis au géant de russe d'avoir un cycle complet de production en Afrique de l'Ouest, puisqu'elle était déjà présente en Guinée⁵⁷. À côté de Rusal dans le secteur minier, on a la société Alarosa, leader mondial en extraction de diamants qui est aussi présente dans la région. En Angola, elle a investi de façon prolifique dans l'exploitation des mines de diamants bruts de Lunda Sul. Elle a, par ailleurs, étendu ses activités d'exploration à d'autres pays où elle opère au travers des jointes-ventures (Botswana et Zimbabwe). Enfin, il faut mentionner la société Norgold qui intervient dans la production de l'or en République de Guinée⁵⁸.

En juin 2009, Dimitri Medvedev entreprit une tournée africaine lors de laquelle il visita l'Égypte, le Nigéria, l'Angola et la Namibie. Lors de cette visite, il était accompagné d'une

⁵⁵Convention entre la République de Guinée et Rousski Alumini pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation des gisements de bauxite de Kindia transfert des infrastructures et équipements de la SDK à Rousski Alumini, tableaux des réserves exploitables de la concession minière de la SBK, du 30-04-2001, pp. 16-18.

⁵⁶ <https://Guineematin.com/2021/12/07/deux-entreprises-de-rusal-en-guinée-deviennent-des-lauréats-de-prix-guinea-best-company-awards-pour-lannée-2021/?amp=1>, consulté le 25 février 2022 à 13heures.

⁵⁷ Mathew Green, "Rusal Eyes Africa Move", Financial Times, 29 avril 2008, <http://www.ft.com/cms/0/681a118e-1607-11dd-880a-0000779fd2ac.htm#axzz3Syfov9x>, consultée le 27 mars 2018 à 16heures.

⁵⁸ E. Vigne, "Présence chinoise et russe en Afrique : différence, convergence et conséquence", *Centre d'étude et de sécurité et de défense de l'institut Royal Supérieur de Défense*, juillet 2018, p. 22.

importante délégation d'hommes d'affaires russes⁵⁹. Toujours au courant de la même année, il fut mis en place un comité de coordination pour la coopération économique avec les pays africains (AFROCOM). Se réunissant sous l'égide du directeur de la banque publique du ministère de commerce (Vnesheconombank), les représentants des agences publiques et des ministères concernés, cette nouvelle plateforme avait pour mission l'appui et le coaching des entreprises russes désireuses d'investir en Afrique⁶⁰. Quelques années après la création d'AFROCOM, il fut mis sur pied par la Vnesheconombank une agence chargée d'assurer les exportations de capitaux et des investissements. Cette agence était chargée de faciliter l'activité des entreprises russes en Afrique tout en les assurant contre les risques politiques. La Russie déploie une batterie de mesures mises en place par son gouvernement pour encourager ses entreprises à se lancer à la conquête du marché africain.

Dans ce contexte de renchérissement du coût de production et des offres énergétiques non conventionnelles, les grands groupes énergiques russes cherchent désormais à préempter les ressources africaines, principalement celles du Golfe de Guinée pour maintenir leur place de leader sur le marché mondial. Cette quête permanente des ressources n'est autre que la matérialisation de l'implémentation de la politique énergétique qui constitue un axe majeur de leur politique étrangère. Un modèle postsoviétique qui a poussé les grandes entreprises du secteur à accroître leurs investissements dans les hydrocarbures africains, particulièrement dans le Golfe de Guinée. Parmi ces différentes entreprises, on retrouve Lukoil et Gazprom.

C'est à partir du milieu des années 2000 que la compagnie Lukoil⁶¹, au travers de sa filiale Lukoil *Orverseas*, commença à se positionner en Afrique subsaharienne. En 2007, elle détenait déjà des parts majoritaires sur le permis de Cape Three Points Deep Water au Ghana et les trois blocs situés dans les eaux ivoiriennes⁶². La découverte des réserves d'hydrocarbures sur le plan continental ghanéen en février 2010⁶³ accéléra davantage sa présence. En 2011, le groupe russe passa encore à l'offensive en acquérant 49% du projet Savannah en Sierra Leone. Un projet qui lui avait permis de mettre en place ses premiers forages.

⁵⁹ Pavel Boumistrov, "Vtoraia Kolonizatsia Afriki" 02 juillet 2009, http://expert.ru/russian_reporter/2009/vizit consulté le 27 mars 2018 à 16heures.

⁶⁰ http://www.ved.gov.ru/eng/bank/export_insurance_agency_of_russia/ consulté le 27 mars 2018 à 16heures.

⁶¹ <https://www.offshore-technology.com/news/lukoil-republic-congo-project/?cf-view&cf-closed>, consulté le 27 mars 2020 à 12 heures.

⁶² J. Mikhaleva, "Afrika ne Otpuskaet Lukoil", <http://www.kommersant.ru/2617781>, consulté le 25 mars 2018 à 17heures.

⁶³ V. Igorev, "Lukoil's African Prospects", *Oil of Russia Lukoil*, *International Magazine*, n°3, 2010, <http://www.oilru.com/or/44/913/> consulté le 25 mars 2018 à 17heures.

Toujours dans sa poursuite d'implantation dans le Golfe de Guinée, Lukoil est également présente au Cameroun où elle est détentrice de 37,5% des actifs sur la licence d'exploration d'Etinde dans le Sud-Ouest. Ce permis couvre une superficie de près de 2316 km² et elle y est depuis juin 2014⁶⁴. Du côté du Nigéria, elle avait aussi obtenu une part de 45% d'exploitation dans un champ pétrolier. En République du Congo, Lukoil avait acquis 25% d'exploitation dans un projet avec l'exploitant italien Eni. Cette acquisition d'une valeur de 800 millions de dollars s'est effectuée auprès du groupe privé New Age qui exploite le bloc Marine XII depuis 2010. Elle compte tirer le maximum de profit dans ce bloc dont la production journalière s'élève à 28000 barils et 1,7 million de mètres cubes de gaz dans les champs Néné et Litchendjili⁶⁵. Outre le Congo, elle prend une part active dans la valorisation des champs pétroliers angolais.

D'un autre côté, on retrouve Gazprom, géant gazier russe et fleuron de l'économie en pleine croissance qui contribue à environ 8% du PIB de la Russie. Sur le plan international, il ne cache pas son ambition de devenir le plus grand empire énergétique de la planète. Il entend construire des gazoducs en Europe et en Asie. Considéré comme une pièce centrale dans la stratégie de Vladimir Poutine de reconquérir l'influence de la Russie, Gazprom est l'instrument de reconquête du statut de superpuissance dont les Russes se refusent de déchoir⁶⁶. Fournisseur du gaz consommé en Europe, il possède les plus grandes réserves de gaz du monde (17%). Son leadership dans le secteur est bâti sur l'obtention du monopole des exportations du gaz en Russie, mais aussi à d'autres domaines d'activités. Il intervient dans la banque, le transport, la construction, les médias, le pétrole, la chimie lourde ou la production de l'électricité. En outre, il s'est lancé dans une expansion planétaire où il déploie ses tentacules : accords stratégiques, nouveaux gazoducs, nouvelles capacités de stockage.

Dans le Golfe de Guinée, il n'a cessé de multiplier des accords avec les différents frontaliers aux énormes potentialités de production. En juin 2009, il a signé un accord de 2,5 milliards de dollars avec la compagnie nigériane *Nigeria National Petroleum Company* (NNPC) portant sur la création d'une co-entreprise sous le nom de Nigaz. Cette entreprise était destinée à la construction des raffineries, des gazoducs et des centrales à gaz⁶⁷. En Guinée équatoriale, sa filiale *Gazpromneft* a obtenu 80% d'un projet d'exploration offshore en juin

⁶⁴ S. Bierman, "Lukoil to buy into Cameroon offshore permit in \$250 million deal", *Bloomberg, Business*, 24 juin 2014, <http://www.bloomberg.com/articles/2014-06-24/lukoil-to-buy-into-cameroon-offshore-permit-in-250-million-deal>, consulté le 25 mars 2018 à 18 heures.

⁶⁵ <https://www.offshore-technology.com/news/lukoil-republic-congo-project/?cf-view&cf-closed>, consulté le 27 mars 2020 à 12 heures.

⁶⁶ Ali Laïdi, *Les États en guerre* e...p.255.

⁶⁷ J.M. Bezat, "L'arrivée de Gazprom au Nigeria soucie les Occidentaux", in *Le Monde*, n° 23412, 2008, p.4.

2010⁶⁸. Grâce à sa filiale présente à travers l'entreprise Serbe Nis, Gazprom avait réussi à obtenir certains blocs pétroliers. L'implantation de *Gazprom* dans le Golfe de Guinée est donc envisagée comme une voie d'accès aux ressources complémentaires à celle des gisements russes, pour soutenir son monopole sur la livraison du gaz en Europe. Son objectif est de faire de l'Afrique sa base arrière de gisements gaziers.

Dans ces différents domaines, les compagnies russes ne cessent de développer des stratégies d'expansion. Le cas de Rosneft est le plus parlant dans la mesure où ses nouvelles destinations commerciales sont désormais connues. Lors du forum de Saint-Petersbourg en 2018, Rosneft signa un mémorandum d'entente avec la compagnie nigériane Oranto *Petroleum* pour un projet d'exploration sur l'ensemble du continent. Grâce à ce mémorandum, Rosneft se fraie une porte d'entrée à d'autres pays comme le Sénégal et le Ghana⁶⁹. Cette présence de plus en plus croissante des entreprises russes en Afrique pourrait être comprise sous deux angles. Vu sous l'angle économique, les coûts de production sont encore faibles dans la région rendant ainsi l'exploitation des hydrocarbures attractifs pour les majors russes. En dehors de l'aspect économique se cache une ambition politique cruciale. Le soutien de Moscou à ses entreprises énergiques sur le continent a pour objectif son maintien comme l'un des plus grands exportateurs du monde, étant donné que la quête des ressources énergétiques du continent est plus géopolitique qu'économique. Moscou veut, à partir du continent africain, renforcer la dépendance de l'Europe à l'importation des sources énergétiques qu'il contrôle soit directement ou indirectement⁷⁰. On comprend aisément que l'objectif d'incursion de Moscou dans le secteur gazier et pétrolier africain vise à renforcer la capacité de dépendance de l'Europe de ses approvisionnements. Les différents contrats conclus avec les pays africains lui permettent dans sa démarche de mettre l'UE sous pression en ce qui concerne sa fourniture d'énergie, en réduisant, au maximum, ses options d'approvisionnements dans ces pays qui pourraient lui servir d'alternatifs⁷¹. Hormis les richesses minières et énergétiques qui attirent la Russie, les secteurs militaire, sécuritaire et du nucléaire civil ne sont pas en reste.

⁶⁸ M. Devey Malu-Malu, "Hydrocarbures : le pétrole c'est bien, le gaz c'est mieux", in *Jeune Afrique*, 2011, www.jeuneafrique.com, consulté le 10 mars 2022 à 13 heures.

⁶⁹ "Rosneft and Oranto Petroleum look into potential cooperation in Africa", <https://www.rosneft.com>item>, consulté le 20 mars 2022 à 15heures.

⁷⁰ Banque Africaine de Développement, "Russia's economic engagement with Africa", *Africa economic brief* volume 2 issue 7, 11 mai 2011 ; M. Panara et A. Dubien, "La Russie s'intéresse également à la nouvelle Afrique", *le Point Afrique*, 25 octobre 2017 ; Interview du ministre russe des affaires étrangères Serguei Lavrov accordée au *Magazine Hommes d'Afrique*, Moscou 5mars 2018, https://www.mid.ru/fr/foreign_policy/news/-/asset_publisher/cKNonkJEB02Bw/content/id/3106421, consulté le 22 novembre 2022 à 15 heures.

⁷¹ J. P. Pham, "Russia's returns to Africa", *Atlantic Council*, 13 mars 2014, p.10.

II. LA RUSSIE AU CŒUR DES DYNAMIQUES SÉCURITAIRES EN AFRIQUE

L'engagement des acteurs extérieurs au niveau du continent africain n'a jamais cessé d'évoluer pendant des décennies. Si le début des années 1990 était caractérisé par un manque d'intérêt et d'attractivité, le 21^e siècle a été marqué par une nouvelle perception du continent. L'évolution des dynamiques géopolitiques avait donc réorienté la vision de certains acteurs à l'égard du continent. Depuis lors, on constate une présence et une influence croissante des acteurs, à l'instar de la Fédération de Russie. Au-delà d'avoir remis l'Afrique au centre de ses intérêts, Moscou veut construire avec les pays africains des partenariats militaires les plus fructueux.

Pour ce faire, il s'est inscrit dans une approche opportuniste qui permet d'exploiter les failles susceptibles d'affaiblir ou déstabiliser ses potentiels concurrents⁷². C'est inscrit dans cette perspective de reconquête que Moscou, dans ses missions officielles en Afrique, y est pour combattre le terrorisme afin de contribuer à la stabilité du continent. Cependant, il faut constater qu'au-delà de cette mission officielle, Moscou profite pour gagner du terrain. De la fourniture de l'équipement militaire et l'assistance technique, il se positionne désormais sur le marché d'armement africain comme un partenaire incontournable. Avec à son actif plusieurs accords de coopération militaires et sécuritaires signés avec plusieurs pays du Golfe de Guinée⁷³, il signe ainsi son retour militaire en Afrique.

1. La coopération avec le Cameroun : un enjeu géostratégique

Les événements du 11 septembre 2001 perpétrés aux États-Unis n'avaient laissé aucun chef d'État indifférent quant à la menace sécuritaire qui était devenue planétaire. C'était un événement monstre qui fut perpétré contre le territoire métropolitain américain et les symboles les plus ostensibles de l'hyperpuissance militaire. C'est fort de ce constat qu'il devînt, dès lors, impératif pour chacun des pays de repenser sa politique sécuritaire, une approche stratégique et opérationnelle globale contre une menace devenue planétaire. Afin de prévoir ou anticiper sur les menaces futures, Moscou, dans une approche de diversification des partenaires et ceci dans un contexte de retour en Afrique, décida d'apporter son expertise à l'armée camerounaise. Cette expertise touche les domaines techniques et matériels pour la modernisation de l'armée dans un monde marqué par l'intensification des activités terroristes. Par conséquent, renforcer les liens

⁷² A. Leboeuf, " La compétition stratégique en Afrique. Approche militaires américaines, chinoises et russes", n°91, *Focus stratégique*, Ifri, août 2019, p.18.

⁷³<https://information.tv5monde.com/afrique/accords-militaires-avec-la-russie-de-madagascar-au-cameroun-moscou-en-phse-d-acceleration>, consulté le 19 juin 2022 à 18 heures.

de coopération avec un pays comme la Russie qui jouit d'une certaine expérience dans le domaine représentait une plus-value à l'armée camerounaise. Pour Moscou, son apport technique aux côtés de l'armée camerounaise répond à sa politique d'extension de son influence dans le Golfe de Guinée. L'intérêt du Cameroun est varié et touche différents secteurs de la sécurité, tant dans la protection civile, le maintien de l'ordre, que dans la lutte contre le terrorisme.

En septembre 2012, une délégation de la police camerounaise et un contingent d'officiers et sous-officiers de la gendarmerie nationale ont pris part à un stage de recyclage organisé par les Russes sur le module maintien de l'ordre, organisé par le ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie⁷⁴. Le but était le renforcement de capacités et le perfectionnement en stratégie de sécurité nationale. Le tableau de la page suivante est un aperçu non exhaustif du nombre de stagiaires camerounais boursiers ayant bénéficié de l'expertise russe dans le domaine de la défense.

⁷⁴Mahamat Paba Salé, *Rapport annuel ...*, p.4.

Tableau n° 27: Récapitulatif des modules de formation des éléments de l'armée camerounaise en Russie.

Tableau 26 : Récapitulatif des modules de formation des éléments de l'armée camerounaise en Russie.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Corps	Gendarmerie nationale et corps de la police	Gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale et le Corps National de Sapeurs-pompiers	Gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale
Modules de formation gendarmerie nationale et police							
1. La tactique et la méthode d'enquête criminelle (question d'étude criminalistique).							
2. Organisation du travail avec les émigrés							
3. La sauvegarde de la sécurité et celle contre le terrorisme dans le transport							
4. La lutte contre les narcotiques							
5. L'expertise dactyloscopique (balistique judiciaire et l'expertise de la balistique).							
6. L'organisation de la gestion de la police							
7. Les options prioritaires en matière de personnel de la police							
Modules de formation Corps National des Sapeurs-Pompiers							
1. Sécurité incendie							
2. Enquête et expertise des incendies							
3. Lutte contre les incendies							
4. Installation, entretien, réparation des moyens de la sécurité incendie							
5. Résistance au feu des matériaux, produits et structure							
6. Exigence des sécurités incendie							
Villes de formation							
	Volgograd	Domodedovo	Moscou	Saint Petersburg			
Effectifs par corps							
Gendarmerie nationale	20 places	20 places	20 places	20 places	20 places	20 places	20 places
Police	10 places						
Corps national des sapeurs-pompiers					05 places		

Source : Archive anonyme, Lettre n°00603/DIPC/D2/SDECO/SEO du 05 mars 2012 portant cours de courte durée offert par le Ministère de l'Intérieur de la Russie offert aux candidats africains.

Source : Archive anonyme, Lettre n°00603/DIPC/D2/SDECO/SEO du 05 mars 2012 portant cours de courte durée offert par le Ministère de l'Intérieur de la Russie offert aux candidats africains.

Depuis 2012, Moscou intervient dans le cadre du renforcement des capacités des officiers et sous-officiers de l'armée camerounaise, notamment la Gendarmerie nationale, du Corps national de Sapeurs-Pompiers, ainsi que ceux de la Sureté nationale. Elle opère en organisant des formations de courte durée (généralement en moyenne de 45 jours dans les différentes villes russes : Volgograd, Domodedovo, Moscou et Saint Petersburg.

L'objectif est d'apporter son soutien au processus de modernisation de l'armée camerounaise. Les modules de formation sont les mêmes pour la gendarmerie et la police, car en Russie, il n'existe pas de gendarmerie. Les différents ateliers de formation portent sur la tactique et la méthode d'enquête criminelle, la lutte contre les narcotiques, l'organisation du travail avec les émigrés, la croisade contre le terrorisme et l'insécurité, en raison de la montée en puissance du terrorisme, de la contrebande dont aucun État n'est à l'abri. Dans le renforcement des capacités du contingent militaire camerounais, la protection civile qui est un secteur moins connu constitue l'un des axes importants du recyclage. Le 19 février 2015, Yaoundé a reçu la visite de Yuri Brazhnikov, vice-ministre russe des situations d'urgence, Vladimir Kuvshinov, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC) qui ont procédé avec Emmanuel René Sadi, alors ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, à l'octroi du don russe de nature financière en faveur des réfugiés centrafricains au Cameroun à hauteur de 3,84 millions de dollars américains⁷⁵. Cette aide s'inscrivait dans le financement de la mise en œuvre du projet d'assistance humanitaire de la Russie au Cameroun⁷⁶. Le 26 août 2015, l'OIPC de Russie avait fait un don de 30 192 sacs de farine de blé, 29 880 cartons d'huile végétale et d'autres denrées alimentaires à l'armée camerounaise et aux victimes collatérales de la guerre contre *Boko Haram*⁷⁷.

En plus de l'équipement de formation, la prise en charge du personnel instructeur russe envoyé au Cameroun, le perfectionnement des cadres camerounais spécialisés dans la protection civile, la prévention et la gestion des situations urgences⁷⁸, il fut parafé un texte dans ce sens le 31 octobre 2013, conclu par un accord intergouvernemental le 29 août 2014 ; lequel aboutit à la visite du Général Anatoly Punchuk, vice-président du service fédéral russe de la coopération militaire du 13 au 16 avril 2015. C'est dans ce cadre que fut signé, le 15 avril 2015, l'accord de coopération technique et militaire entre les deux États⁷⁹.

⁷⁵ Minerex, "Synthèse de la coopération...", p.6.

⁷⁶Minrex, "État des relations...", p.10.

⁷⁷ Minerex, "Synthèse de la coopération...", p.6.

⁷⁸ Fagongnam, "La coopération Cameroun-Russie ...", p. 67.

⁷⁹ Minrex, "Synthèse État des relations ...", p.1.

Photo 5: Signature de l'accord technique et militaire entre Yaoundé et Moscou. Sont représentés : Edgard Alain Mebe'e Ngo'o, ministre délégué à la Présidence chargé de la défense (extrême gauche), le Général Anatoly, vice-président russe de la coopération militaire (droite).



Source: *Journal du Cameroun* le 13 mai 2015, <https://prc.cm.diplomatie> 189-C. consulté le 12 janvier 2017.

La signature de cet accord s'était déroulée en présence du ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, Edgard Alain Mebe Ngo'o, du Chef d'État-Major des Armées, le Général de corps d'armée René Claude Meka, de Nicolay Ratsinborinsky Ambassadeur de Russie et du Général Anatoly, vice-président russe de la coopération militaire et technique. Cet accord avait été conclu afin de répondre au besoin de sécurité et de défense.

Pour ce qui est du renforcement de la coopération bilatérale en matière de protection civile, René Emmanuel Sadi avait effectué une visite à Moscou du 1^{er} au 04 juin 2015 à l'invitation de Vladimir Poutchkov, ministre russe des situations d'urgence⁸⁰. Une action collective s'imposait au vu des mutations et du réchauffement climatique, particulièrement dans l'Extrême-Nord du Cameroun. À l'issue de ces échanges, il fut signé un mémorandum d'entente entre le MINATD et le Ministère russe pour la défense civile, la gestion des situations d'urgence et l'atténuation des catastrophes naturelles.

⁸⁰ Minrex, "Synthèse Etat des relations ...", p.5.

Dans le cadre de cet accord, 05 éléments du personnel de l'armée camerounaise, précisément du Corps national de Sapeurs-Pompiers - corps de l'armée qui travaille en synergie d'action avec la cellule de la protection civile du MINATD, avaient bénéficié d'une formation d'une durée de 2 semaines, allant du 26 novembre au 10 décembre 2015 à l'Académie des sapeurs-pompiers (ERCOM) de Moscou. Il s'agit de Bomba Étoundi Ernest, Mohamadou Yaya, Ibrahim Sadjo, Essian Essian Salomon Georges, l'adjudant Bangandou Alain Olivier. Ces derniers avaient été soumis à un apprentissage en sécurité incendie (investigation incendie, alpinisme, lutte contre les incendies et séquelles de toute autre calamité) au secours des personnes et des biens en péril, enquête et expertise des incendies, plongée sous-marine en cas de noyade, résistance au feu des matériaux, gestion et maîtrise des risques nucléaires et radiologiques biologiques⁸¹.

L'objectif visé est la modernisation du corps national de sapeurs-pompiers à travers l'apprentissage de nouvelles techniques pour la détection des causes réelles des incendies sans avoir à se rendre sur le terrain pour mener des enquêtes. Il s'agissait de repenser le système de fonctionnement de vieilles structures par des nouvelles plus sophistiquées, en les arrimant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Des innovations en matière de premiers secours avaient été présentées, notamment en ce qui concerne l'alpinisme. Une technique qui consistait à apporter du secours aux personnes en détresse en hauteur. Vu le relief de la ville de Yaoundé et de certaines villes du Cameroun caractérisées par la présence des collines, cette formation répondait aux réalités locales.

La Russie avait fait valoir son potentiel en matière de secours techniques aux sapeurs-pompiers dans la gestion des catastrophes causées par les déchets radioactifs qui peuvent être à l'origine des incendies. En outre, la partie camerounaise a bénéficié d'une formation sur les procédures et les procédés de création d'un fichier numérique pour gérer les catastrophes à partir d'une base de données numérique⁸². En proposant au Cameroun son expertise en matière de gestion de catastrophes naturelles, la Russie s'est donc inscrite dans cette vision à long terme qui vise à faire de l'armée camerounaise une armée moderne, professionnelle, parée aux crises de tous ordres. En plus du renforcement des capacités, Moscou a également procédé par des dons de matériel pour le secourisme, notamment d'un engin d'intervention pour maîtriser les incendies⁸³.

⁸¹Ze Abeme Raoul, 43 ans environ, officier supérieur Corps national des Sapeurs-pompiers, juin 2017, Yaoundé.

⁸²Fagongnam, "La coopération Cameroun-Russie ...", p. 70.

⁸³Archive du Minrex, Note de présentation à l'attention du ministère des Relations extérieures A/S assistance humanitaire de la Fédération de Russie au Cameroun, n° 000386 du 24 juillet 2014.

Photo 6: Don de matériel russe à l'État du Cameroun pour la protection civile.



Source : Cliché Joséphine Sandrine Fagongnam, Mimboman, juin 2017.

Tableau 27 : Équipements de sauvetage

Équipements de sauvetage	
Noms	Nombres
Ensemble d'outils et de l'équipement de sauvetage "proxor" (espace, hydraulique, hydrodynamique, pneumatique)	03 pièces
Véhicule d'urgence sur la base Ford Transit Van 350MWB /LWB 4×4(+ consommable pour l'entretien de la voiture et de l'outil)	03 pièces
VTT CAN-Amouutlender 650XT dans la modification de sauvetage (+ pièces de recharge/consommables pour les groupes motopropulseurs)	03 pièces
Compresseur pour pomper l'air comprimé "Comp-Traide"	03 pièces
Camion de pompiers AC 3,2-40/4 sur la base MAN 13,260 4×4	02 pièces
Tentes protection 30	50 pièces
Tente protection 20	50 pièces
Système de purification	02 kits
Salles spécialisées, moyens de techniques de formation	
Salle pour la formation automobile avec des stimulateurs	01 salle
Genset "Gesan "DJAS 165	05 pièces
Tableau blanc interactif SMART Board 880	02 kits
Monobloc (20 pièces)	
ALL-IN-One avec des cartouches (04 pièces)	

Source : Archive du Minrex, Note de présentation à l'attention du ministre des Relations extérieures A/S assistance humanitaire de la Fédération de Russie au Cameroun, n° 000386 du 24 juillet 2014.

La société russe *Rosoboronexport*, spécialisée dans la logistique et de l'équipement militaire, s'est proposée pour la modernisation de l'armée camerounaise dans la fourniture en équipements technologiques de pointe et de dernière génération. C'est dans cette optique qu'en août 2013, Edgar Alain Mebe Ngo'o, ministre délégué à la Présidence chargé de la défense, effectua du 27 au 30 août 2013 à Moscou une visite de travail pour assister au salon aéronautique Meks édition 2013⁸⁴. À l'issue de cette visite, un contrat avait été signé entre le ministère de la Défense du Cameroun et Anatoly Isaikin, Directeur général de la compagnie Rosoboronexport. C'est une filiale du groupe d'État russe Rostekh, spécialisée dans la fabrication et la livraison des hélicoptères MI-17 et MI-24. La signature de ce contrat fut la résultante d'une visite de travail initiée par Serguei Lavrov à Yaoundé le 27 février 2013. Ces hélicoptères avaient été mis plus tard à la disposition du Bataillon d'Intervention rapide (BIR) à Maroua dans le cadre de l'opération Alpha pour faire face aux défis terroristes, dont le Cameroun était sujet avec les attaques de la secte islamiste *Boko Haram*⁸⁵.

Photo 7: Modèle d'hélicoptère MI-17 livré par la Russie à l'armée camerounaise



Source : <http://www.etudiant-ados.com/medias/images/russia-mi-17-helicoptere-1.jpg>, consulté le 22 mars 2018, à 14heures.

⁸⁴ MINREX, "État de la coopération..." p.8.

⁸⁵ W. Aziya Fusi Naamukong, "Rapport présenté au nom de la Commission des Affaires étrangères sur le projet de loi n°952/PJL/AN autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole à la Convention de l'OUA sur la Prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée le 14 juillet 1999 à Alger (Algérie), Assemblée nationale, n°030/R/AN/9, 9^{ème} législature, 3^{ème} Session Ordinaire", novembre 2014, P.4

Photo 8: Modèle d'hélicoptère MI-24 livré par la Russie à l'armée camerounaise



Source : www.camerounliberty.com/cameroun-deux-helicopteres-mi24-livres-a-larmee-camerounaise/ consulté le 22 mars 2018, à 14heures.

Ces appareils, en dehors de leur fonction de guerre, peuvent servir au transport des troupes, aux missions de guidage, de photographie aérienne ou de sentinelle. Ces nouveaux équipements viennent en supplément à la flotte camerounaise.

Il va sans dire que la politique de Yaoundé dans la lutte contre le terrorisme participe de la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux ratifiés par le Cameroun, en l'occurrence la Convention d'Alger du 14 juillet 1999, de la loi n°953/PJL/AN autorisant le Président de la République du Cameroun à ratifier le protocole de la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Celle-ci a été adoptée le 8 juillet 2004 à Addis-Abeba (Éthiopie) à l'occasion de la 3^e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine. Les États s'étaient engagés à prendre des mesures nécessaires pour "empêcher l'entrée et la formation de groupes terroristes sur leur territoire"⁸⁶, conformément à la "résolution 2178 (2014) du Conseil de Sécurité du 24 septembre 2014, demandant aux États membres de l'ONU de poursuivre et de réprimer leurs nationaux qui s'engagent dans des groupes terroristes à l'étranger et retournent dans leur pays avec pour intention de commettre des actes terroristes"⁸⁷.

⁸⁶M. Yaya Doumba, "Rapport présenté au nom de la Commission des Affaires étrangères sur le projet de loi n°953/PJL/AN autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole à la Convention de l'OUA sur la Prévention et la lutte contre le terrorisme", adoptée le 8 juillet 2004 à Addis Abeba (Ethiopie), Assemblée nationale, n°031/R/AN/9, 9^{ème} législature, 3^{ème} Session Ordinaire, novembre 2014, pp.1-7.

⁸⁷ Aziya Fusi Naamukong, W. Aziya Fusi Naamukong, "Rapport présenté au nom de la Commission des ...", p.4.

Yaoundé est déterminé à en découdre avec le terrorisme sur toutes ses formes par la répression⁸⁸, d'où l'adoption de la loi n°2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme au Cameroun. Pour ce faire, il a compris la nécessité de coopérer avec tous les États susceptibles de l'aider dans cette bataille au plan technique ou matériel. L'expertise de la Russie ne pouvait qu'être interprétée dans ce sens comme la réponse à ce challenge. Une décision qui rentrait en droite ligne avec la stratégie de Moscou de s'implanter davantage dans le continent, ouvrant ainsi la voie pour son expansion géopolitique.

Du 24 au 27 juin 2015, une mission conjointe MINEPAT/MINDEF a séjourné à Moscou afin de poursuivre et de finaliser les négociations techniques relatives au projet d'acquisition du matériel militaire. L'année suivante, soit du 26 au 28 avril 2016, le MINDEF participait à la 5^e conférence de Moscou sur la sécurité globale et à une conférence de même nature du 25 au 27 avril 2017. Du 04 au 06 avril 2018, le ministre délégué à la Présidence chargé de la défense Joseph Béti Assomo participait à Moscou aux travaux liés à la lutte contre l'insécurité internationale, question de s'imprégner de nouveaux outils opératoires pour faire face aux différentes formes de menaces sécuritaires. Une question qui est devenue préoccupante pour tous les corps en charge de la sécurité des populations camerounaises, notamment la police nationale. C'est dans cette optique que Martin Mbarga Nguele, Délégué général à la Sureté nationale, participa à la 9^e édition de la rencontre internationale qui s'est tenue à Sochi du 24 au 26 avril 2018⁸⁹.

La Russie, en Afrique subsaharienne, veut apparaître comme un leader, l'inspirateur et une alternative pour les dirigeants. Dans sa perception inspirée du modèle de l'ancien ministre des Affaires étrangères (1996-1998) et du Premier ministre Evgueni Primakov, Moscou veut construire un monde multipolaire. Cette vision consiste à rallier un maximum d'États à la Russie dans l'optique de modifier les rapports de force sur la scène internationale. Elle compte, de ce fait, ouvrir le cercle des États avec un siège permanent au Conseil de Sécurité. Pour la Russie, il faut infléchir le logiciel géopolitique en pénétrant au cœur du précarré français et même dans les zones d'influence américaine pour favoriser la multipolarité. On peut donc comprendre les raisons de l'envoi par Moscou de plusieurs de ses conseillers militaires en Afrique et la signature de plusieurs accords de coopération militaire. Ces consultants proposent aux autorités locales leur expertise en matière d'affaires publiques. Ils constituent pour les

⁸⁸M. Goni, "Rapport présenté au nom de la Commission des Lois Constitutionnelles, des Droits de l'Homme et des libertés, de la Justice, de la Législation et du règlement, de l'Administration sur le projet de loi n°962/PJL/AN portant répression des actes de terrorisme, Assemblée nationale, n°040/R/AN/9, 9^{ème} législature, 3^{ème} Session Ordinaire, Novembre 2014, pp.1-11.

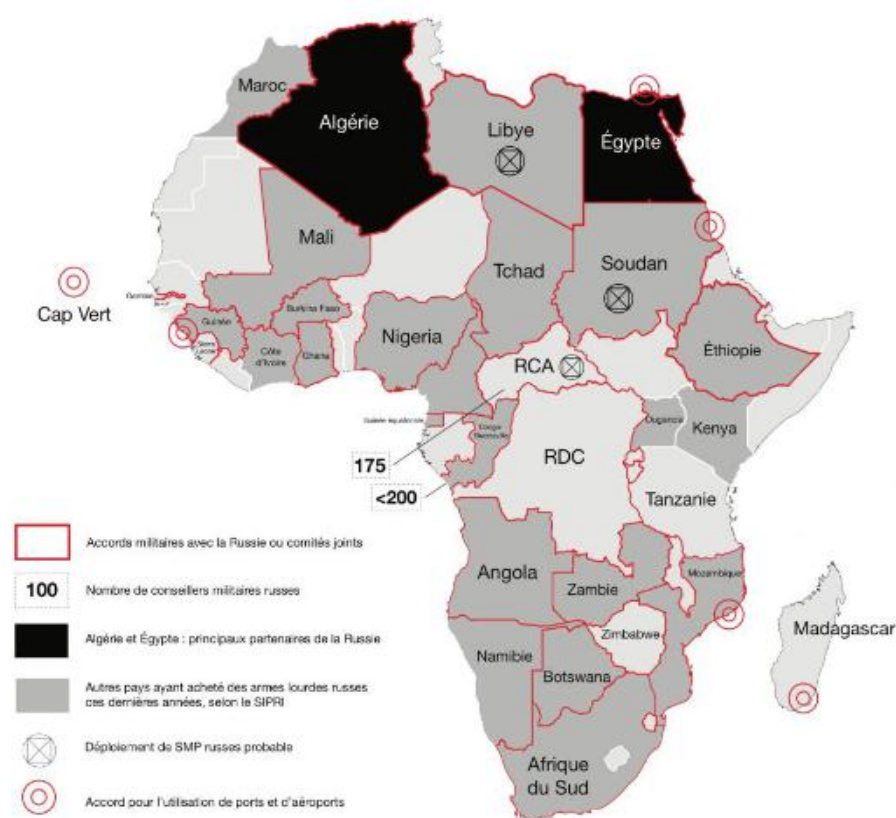
⁸⁹ Minrex, "Synthèse Etat des relations ...", pp.5-6.

autres des implants diplomatiques ou des agents sous-couverture dans d'autres cas. Parmi ces différentes casquettes, figurent la vente de la sécurité contre certains avantages, l'appui sécuritaire en contrepartie des promesses de contrats pour les entreprises implantées dans ces pays dans l'énergie et les métaux rares⁹⁰.

2. La coopération sécuritaire avec d'autres pays

Avec à son actif plusieurs accords dans le domaine de la défense avec des pays du Golfe de Guinée, la Russie compte bien se servir de ce levier pour se déployer dans le continent. Des accords qui ont permis à la Russie de s'implanter dans les différents pays signataires comme illustrés sur la carte ci-après.

Carte 10: Carte de la présence militaire russe en Afrique 2000-2019



Source : A. Leboeuf, "La compétition stratégique en Afrique. Approches militaires américaines, chinoises et russes", *Focus stratégique*, n°91, Ifri, août 2019, p.51.

Devenue active dans le processus de construction de paix en Afrique, la Russie accorde aujourd'hui une grande importance à sa participation pour la formation du personnel militaire et sécuritaire en Afrique. Son intervention se matérialise au travers de sa contribution au Fonds

⁹⁰ Kalika, "Legrand retour de la Russie..." pp 19-20.

africain pour la paix et l'envoi de ses troupes dans le cadre des opérations de maintien de la paix. En 2010, elle a envoyé un contingent de 366 personnes dans le cadre d'une mission de maintien de paix, parmi lesquelles 239 militaires. Les pays bénéficiaires furent le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Léone, la RCA et le Soudan⁹¹.

En dehors des missions onusiennes, elle a conclu des accords avec nombre de ces pays pour étendre ses interventions. C'est le cas de la République du Congo qui a conclu un accord militaire avec Moscou pour l'envoi de 200 conseillers. Ces derniers ont eu pour mission de former l'armée congolaise à l'usage et l'entretien du matériel militaire d'origine russe. Parmi ces conseillers, il y'avait des techniciens envoyés par des entreprises d'armements russes⁹². À côté du Congo, on peut aussi citer l'Angola, la RDC et surtout le Nigéria où elle étend davantage son influence.

Première économie d'Afrique subsaharienne, le Nigéria veut accroître sa puissance énergétique pour pallier ses besoins sans cesse grandissants⁹³. Dans ses prévisions, le géant économique de l'Afrique a pour ambition d'augmenter sa capacité énergétique à 4 800MW d'ici à 2030 grâce à la construction de trois centrales nucléaires supplémentaires. Cependant, il ne dispose d'aucune expérience dans le développement et l'exploitation des centrales nucléaires. Bien que possédant de petits réacteurs destinés à la recherche, ce pari était loin d'être gagné pour Abuja. Inscrite dans une logique de renforcement et d'extension de son influence, la Russie avait donc saisi cette opportunité pour lui apporter son expertise.

Au-delà du secteur nucléaire, la Russie a aussi vu en le Nigéria un partenaire militaire et sécuritaire de poids, ainsi qu'un futur marché pour ses entreprises d'armement. En 2009, les deux pays ont procédé à la signature d'une déclaration d'intention pour le soutien du Nigéria dans le développement de l'infrastructure du nucléaire civil. Cette déclaration évolua pour aboutir, en avril 2015, à la signature d'un pacte entre la commission de l'énergie atomique nigériane avec Rosatom⁹⁴ pour la fourniture de quatre centrales nucléaires⁹⁵. Pour les parties nigérianes et russes respectivement représentées par Erepamo Osaisai, président de la Commission nigériane de l'Énergie atomique, et Serguei Kirienko, chef de l'Agence Fédérale russe de l'Énergie atomique, cet accord devait renforcer les liens entre les deux pays. Anton

⁹¹ M. Brasterky, "Russia and peacekeeping operations: conceptual and components of Russia's policy", *International organization research journal*, Vol.13, n°1, 2018, p.167-169.

⁹² Anonyme, 50 ans environ, officier supérieur de la gendarmerie congolaise, novembre 2022.

⁹³ "Rapport de groupe interparlementaire d'amitié, Le Nigéria, première économie africaine", n°139, 28 juin 2016, <https://www.senat.fr>, consulté le 15 mars 2023 à 16 heures.

⁹⁴ <https://www.rosatom.ru>, consulté le 13 novembre 2022 à 16 heures.

⁹⁵ <https://www.jeuneafrique.com/238506/economie/le-nigeria-choisit-deux-sites-pour-de-futures-centrales-nucleaires/>, consulté le 21 mars 2022 à 11heures.

Moskvine, vice-président marketing et de développement de Rosatom, poursuit en affirmant que " il s'agit de projets à grande échelle d'une importance stratégique qui vont être déterminants à long terme pour les relations entre les deux pays" ⁹⁶. Une déclaration qui avait trouvé un écho favorable auprès des dirigeants nigériens.

Toujours dans le même sillage, il avait d'ailleurs renchéri en disant : "le développement de technologie nucléaire devait permettre au Nigéria de renforcer sa position de pays pionnier sur le continent africain..." ⁹⁷. Il s'agissait, d'un partenariat stratégique qui vise à consolider la coopération entre les pays, notamment dans le secteur de l'énergie nucléaire à usage civil. Représentant pour le groupe Rosatom et ses différents partenaires un vaste marché à conquérir, il veut par cet accord s'imposer en Afrique, en général, et dans le Golfe de Guinée, en particulier, comme leader dans le secteur. Il met ainsi sur pied une stratégie qui lui est propre et de façon conjoncturelle qui peut être utilisée comme levier de puissance et de l'influence russe en Afrique.

S'inspirant du même principe que pour l'énergie gazière et pétrolière, Rosatom veut implémenter une diplomatie énergétique soumise aux contingences des sociétés commerciales impliquées. Comme ce fut le cas de l'Égypte et de l'Algérie, le groupe veut faire de ces différents accords les vecteurs d'une influence politique. Comme l'affirmait un représentant de Rosatom à Paris, "le groupe russe exportait sa production nucléaire en Afrique comme un moyen de modernisation des économies nationales et de développement du continent"⁹⁸. Si les dirigeants africains présentent l'intégration du club nucléaire comme une voie de rehaussement de leur statut, le géant nucléaire russe ne compte pas rater cette opportunité. C'est dans ce sillage que Rosatom se positionne progressivement comme acteur panafricain du nucléaire.

Avec pour vitrine le succès en Égypte de son savoir-faire dans le domaine, ainsi qu'un contrat de construction de quatre réacteurs à eau sous pression (VVR) d'une puissance de 1200MW chacun, le Nigéria apparaît pour le groupe russe, comme son océan bleu en Afrique subaérienne. Cet espace stratégique véritablement innovateur où le groupe suscite la demande en fonction de l'environnement où il veut étendre son activité⁹⁹. Fleuron économique subsaharien, il est considéré par Rosatom comme un vaste marché non concurrentiel à partir duquel il peut créer une forme de monopole à l'avantage des industries russes.

⁹⁶<https://www.jeuneafrique.com/238506/economie/le-nigeria-choisit-deux-sites-pour-de-futures-centrales-nucleaires/>, consulté le 21 mars 2022 à 11heures.

⁹⁷<https://www.jeuneafrique.com/238506/economie/le-nigeria-choisit-deux-sites-pour-de-futures-centrales-nucleaires/>, consulté le 21 mars 2022 à 11heures.

⁹⁸ Kalika, "Le grand retour" de la Russie...", pp.22-23.

⁹⁹ Chang Kim et Mauborgne, *Stratégie océan bleu* ..., p.121.

Avec l'idée des mini centrales, la Russie occupe davantage une position intéressante dans la mesure où le produit proposé pourrait faire émerger un nouveau marché au-delà des centrales traditionnelles. Dans ce type de dossier et tout particulièrement en Afrique, le groupe industriel joue sur l'innovation pour rédiger avec le client potentiel les spécifications de l'appel d'offres ou du contrat envisagé. Cette pratique permet à l'industriel de ne plus être un acteur parmi d'autres, mais un membre intégré au projet dès le début du processus de développement.

Outre le secteur du nucléaire civil, le Nigéria représente un vaste marché pour les équipements militaires russes. Rappelons que depuis plusieurs décennies, ce pays est en proie à des menaces sécuritaires plurielles et était sous embargo américain pour l'importation des armes¹⁰⁰. Pris entre les groupes djihadistes du Nord-Est, Boko Haram et le groupe État Islamique en Afrique de l'Ouest, les menaces d'ordre sécuritaires n'ont pas cessé de peser sur l'État du Nigéria. On n'oublie pas la panoplie des bandes criminelles, des tensions intercommunautaires qui menacent constamment l'intégrité du territoire. C'est donc, au regard de ce contexte sécuritaire que la Russie entreprit la négociation d'un accord militaire avec le Nigéria afin d'en finir avec la secte islamiste. C'est une opportunité que la Russie compte bien saisir dans la mesure où elle est en pleine reconquête de l'Afrique après sa longue absence. Tout avait commencé le 06 mars 2001 lors de la visite de l'ancien Président du Nigéria Olesengum Obasanjo à Moscou. Au cours de cette rencontre avec le Président Vladimir Poutine, il a été inscrit au menu des échanges la vente des armes et le relèvement du volume des échanges commerciaux avec le Nigéria. Ci-après la photo illustrative de la rencontre.

¹⁰⁰ Dans un effort de promotion des droits de l'homme et dans l'esprit d'améliorer ceux-ci au sein de l'armée nigériane, Washington avait refusé les demandes répétées de Lagos d'acquérir les armes américaines afin de combattre *Boko Haram* et bloqua la vente d'hélicoptère de fabrication américaine d'Israël vers le Nigéria.

Photo 9: Poignée de mains entre le Président Olesengum Obasanjo et son homologue Vladimir Poutine lors de sa visite en Moscou en 2001



Source : <https://www.alamy.com/russian-president-vladimir-putin-r-exchanges-documents-with-his-nigerian-countepart-olusegun-obasanjo-during-their-meeting-in-moscow-march-06-2001-putin-met-visiting-obasanjo-on-tuesday-and-the-two-discussed-prospects-for-joint-oil-projets-arms-sales-and-boosting-trade-the-person-at-centre-is-russian-defence-minister-igor-sergeyev-cvicrb-image>, consulté le 19 novembre 2022 à 16 heures.

Nous avons à gauche le Président du Nigéria, au centre le ministre russe de la Défense russe Igor Sergeyev et à droite Vladimir Poutine. En 2009 lors de sa tournée africaine, le président russe, Dimitri Medvedev s'est rendu au Nigéria. Cette visite participa à rapprocher les deux partenaires et consolider leurs liens. En fin d'année 2014, la Russie a offert au gouvernement nigérian une ligne de crédit d'un milliard de dollars qui devait servir à l'achat des hélicoptères de combat et d'autres équipements de fabrication russe¹⁰¹. Au courant de l'année 2017, il fut signé un accord de coopération militaire entre les deux pays pour l'achat des équipements militaires à l'armée nigériane ; lesquels sont constitués des hélicoptères Mi-35 équipés d'une avionique moderne et de missiles guidés, dont une bonne partie avait été livrée. Ce sont des matériels de pointe pour la lutte contre le terrorisme et la protection des installations pétrolières dans le Delta du Niger. Toujours dans la poursuite du renforcement de leurs liens, le Président Muhammadu Buhari, invité au tout premier forum Russie-Afrique

¹⁰¹ A. P. Gregory et P. Robert, "The Russian challenge to US policy in Africa", *openEd on Informed Comment*/Juan Cole, 28 août 2016, p.4.

organisé à Moscou d'octobre 2019, avait manifesté un intérêt pour un pacte militaire global pour lutter contre l'insurrection dans le Nord-Est de son pays avec Moscou¹⁰².

Photo 10: Président Muhammadu Buhari et Vladimir Poutine lors du premier forum Russie-Afrique d'octobre 2019



Source :<https://beninwebtv.com/le-nigeria-signe-un-accord-militaire-avec-la-russie-pour-lutter-contre-boko-haram>, consulté le 19 novembre 2022 à 16 heures.

C'est donc à la suite de cet intérêt et des autres négociations enclenchées depuis près d'une décennie qu'on a abouti, en août 2021, à la signature d'un accord de coopération technique et militaire entre le Nigéria et la Fédération de Russie lors du septième forum international militaire en Russie¹⁰³. Cet accord a été parafé en présence de hautes personnalités nigérianes et russes, comme l'ambassadeur du Nigéria à Moscou, Abdulhahi Shehu, le ministre de la Défense, le major général Bashir Magashi, le conseiller militaire de l'ambassade du Nigéria à Moscou, le chef d'État-major de l'armée de l'air Olatokunbo Adesanya et le chef d'état-major de la marine, le vice-amiral Awwal Gambo. C'était à l'occasion du forum technique et militaire international de l'armée à Moscou. Comme illustrée dans les photos ci-après, on peut bien les apercevoir sur le tapis rouge et ensuite sur la table de signature.

¹⁰² A. McGregor, "Nigeria seeks russian military aid in its war on boko haram", in *Global research and analysis*, Vol 16, n°67, p.4.

¹⁰³ "Nigeria signs military-technical cooperation agreement with Russia august 24", 2021, <https://nigeriaembassy.ru/press-release>, consulté le 19 novembre 2022 à 15 heures.

Photo 11: Prises lors de la signature de l'accord militaire entre le Nigéria et la Russie le 21 août 2021 à Moscou lors du forum international technique et militaire de l'armée



Source : <https://guardian.ng/news/nigeria-signs-military-technical-cooperation-treaty-with-russia/>, consulté le 19 novembre 2022 à 17 heures.

Cet accord qui n'est pas le premier du genre entre les deux pays offre désormais un cadre juridique pour la fourniture des équipements militaires, la prestation des services après-ventes, la formation, le renforcement des capacités et le transfert des technologies. Cet accord intègre le Nigéria dans le club des pays entretenant des relations militaires avec la Russie. C'est dans cet ordre d'idée que l'ambassadeur du Nigéria à Moscou avait d'ailleurs déclaré : "*the agreement on military-technical cooperation both countries provides a legal framework for the supply of military equipment, provision of after sale services, training of personnel in respective educational establishments and technology transfer, among others*" ¹⁰⁴. Si pour le diplomate cet accord représente un tournant historique dans les relations Russie-Nigéria, la Russie voit en ce pays un grand pôle d'échange économique. Comme le témoigne d'ailleurs le *Stockholm International Peace Research Institute*, la Russie, depuis quelques années, est devenue l'un des premiers fournisseurs d'armes aux pays africains. Elle détient une part d'environ 49% du marché du continent en 2019 pour la vente d'armements¹⁰⁵.

La signature de cet autre accord avec le Nigéria, l'un des géants économiques de la région du Golfe de Guinée, en particulier, et d'Afrique, en général, en dit long sur les ambitions russes dans la région. La Fédération de Russie séduit de plus en plus les pays africains grâce à la qualité des services proposés, notamment l'envoi des conseillers militaires et la protection de certains hommes d'État. Elle utilise ainsi le secteur militaire comme passerelle pour asseoir son influence et élargir ses activités sur le champ économique, dans la mesure où la vente d'armes constitue une source de revenus non négligeable pour son économie. Le Nigéria, non seulement est un grand débouché pour l'écoulement des produits de son industrie militaire, mais aussi pour le commerce, en général. Pendant le sommet Russie-Afrique de 2019, Moscou affichait déjà ses ambitions de booster ses échanges avec le continent jusqu'ici jugés faibles comparés à d'autres puissances¹⁰⁶. Les accords militaires constituent, dans une autre mesure, un moyen d'implantation des entreprises russes dans les pays concernés. Cette implantation qui, à long terme, favorise l'acquisition des contrats pour l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, dont la Russie a besoin pour faire pression sur l'économie européenne. En outre, Moscou a mis un accent particulier sur la politique de non-ingérence dans la gouvernance interne africaine, elle parfait davantage son attractivité. Cette posture fait de la Russie une

¹⁰⁴ <https://guardian.ng/news/nigeria-signs-military-technical-cooperation-treaty-with-russia/>, consulté le 26 mars 2022 à 08heures.

¹⁰⁵ A. Verdebout, "Ventes d'armes russes en Afrique : les effets contrariés des sanctions occidentales", *Note d'analyse du GRIP*, 31 mai 2023, pp.4-5

¹⁰⁶ <https://afrique.latribune.fr/politique/2019-10-23/en-concurrence-avec-les-autres-puissances-que-propose-la-russie-a-l-afrique-831344.html>, consulté le 10 juillet 2023 à 15 heures.

alternative idéale face aux conditionnalités occidentales dont certains chefs d'États africains ont du mal à s'en accommoder.

La montée en puissance de certaines puissances émergentes comme la Chine a profondément fait évoluer les Relations internationales et a entraîné un équilibrage de terreur du pouvoir, de l'Ouest vers l'Est. L'Afrique que certaines puissances percevaient comme une nouvelle frontière est devenue un terrain d'affrontement entre les anciennes et les nouvelles puissances. En agissant sur le front de la diplomatie bilatérale, la Russie veut retrouver sa place sur le continent.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les débats contemporains au lendemain de la chute du mur de Berlin et les énormes défis qui se posent aux populations ont imposé des réflexions pour une reconsidération des paradigmes dans le jeu des Relations internationales contemporaines. La logique de concurrence qui caractérise de plus en plus le système international a soumis les États à l'épreuve du jeu de nouveaux acteurs dans la gouvernance mondiale. Du coup, les multinationales qui jouissaient d'une relégation actionnariale, manœuvrant en qualité de sous-marins, mais ignorée de l'environnement diplomatique conventionnel, ont vu leur statut s'améliorer au fil du temps. Si elles n'ont pas totalement remplacé les États dans la structuration de l'ordre mondial, elles impactent suffisamment le monde pour faire surgir les problématiques nouvelles de régulation de son économie. Les multinationales sont aujourd'hui les vecteurs les plus structurants des processus de transformation de l'économie mondiale. Elles sont désormais le nouveau bras armé des États dans cette conquête économique mondiale et des acteurs géopolitiques majeurs. Dans un monde où le *Soft Power* est devenu la nouvelle trajectoire des Relations internationales, le rapport de force entre États est resté insoluble et l'interdépendance inévitable.

Abandonnée de manière diplomatique autant que stratégique, laissée pour compte sur l'échiquier mondial, l'Afrique est aujourd'hui au centre de plusieurs interrogations. Dans un contexte d'économie globale et mondialisée, ce continent, principalement le Golfe de Guinée, se présente désormais comme une terre de lutte d'influence, un grand marché, mais aussi comme un acteur dans la bataille des grandes puissances. Le Golfe de Guinée est devenu, en si peu de temps, un terrain de guerre économique où les grandes puissances déploient toute forme de stratégie, soit pour maintenir le contrôle pour les anciens, soit pour avoir accès à ce théâtre pour les nouveaux venus. Dans cette bataille économique où il est présenté comme un gâteau, dont chacune des puissances veut se tailler la part du lion, tous les coups sont permis.

Depuis la remise du cap sur le continent, ces grandes puissances ont désormais un objectif clairement exprimé. Il est devenu impératif pour chacune d'entre elles de tisser de nouveaux réseaux d'influences et d'empêcher, par tous les moyens, la montée en puissance de son adversaire. Se sentant bousculées dans leurs marchés traditionnels par les puissances émergentes, à l'instar de la Chine et de la Russie, les puissances occidentales sont désormais embarquées dans une guerre économique au gré de la conjoncture mondiale, chacune y allant de sa propre stratégie pour préserver ses intérêts. C'est fort de ce constat qu'il a été décidé de

mener la présente étude sur **“le Golfe de Guinée : nouvel océan bleu, enjeux de puissance et de guerre économique entre la France, les États-Unis, la Chine et la Russie 1989-2019”**.

Dans cette étude, il a été question d’analyser les stratégies de guerre économique déployées par les grandes puissances dans le Golfe de Guinée pour gagner davantage le terrain économique dans cette région.

Si la guerre économique a été longtemps qualifiée de concept exotique dans le monde universitaire, avec la nouvelle conjoncture internationale, elle est devenue une réalité incontestable dans les Relations internationales. Les penseurs qui avaient passé leur temps à rejeter ce concept ont fini par s’incliner devant l’évolution démonstrative des Relations internationales. Aux actes de portée géopolitique (l’arme du gaz utilisée par la Russie pour renforcer son statut de puissance), se greffent désormais des faits de nature géoéconomiques (politique protectionniste affichée par les États-Unis à l’endroit de la Chine). Ces différents faits ont poussé à accorder un intérêt à ces différents affrontements qu’on pourrait qualifier de guerre économique.

Afin d’apporter une contribution à la connaissance scientifique à notre objet d’analyse, une étude empirique a été faite à l’aide des données collectées dans différents centres documentaires et archives pour répondre à la problématique sus-évoquée. Elles ont davantage été des sources primaires, extraites d’archives des institutions dans lesquelles nous avons effectué des stages et d’autres obtenus par des canaux non officiels. Le dépouillement et l’analyse critique de ces données ont permis de faire l’historicité et d’identifier les différentes stratégies, ainsi que les outils mis en œuvre pour mener cette bataille économique, dont l’enjeu est d’affirmer leur puissance à l’égard de leurs concurrents.

Les États, en première ligne dans la guerre économique, ont fait de l’économie un moyen central de la politique de puissance des Nations. Pour mieux se servir de cette arme, chaque État a mis en place une politique étrangère bien élaborée en fonction de ses objectifs et des intérêts qu’il voudrait préserver. Des quatre puissances désignées comme les acteurs majeurs de la guerre économique dans le Golfe de Guinée, chacune y est allée de sa propre stratégie. La Chine a axé sa politique africaine sur le respect des intérêts des pays africains, en opposition au modèle néocolonialiste traditionnel. Depuis 2006, la Chine œuvre à établir et à développer un nouveau type de partenariat stratégique marqué par l’égalité et la confiance mutuelle sur le plan politique, la coopération gagnant-gagnant sur le plan économique. Une approche qui ne cesse de rencontrer des échos favorables sur le continent.

De son côté, la Russie poursuit plusieurs priorités primordiales qui guident ses actions. Loin du discours de non-ingérence dans les affaires internes de l’Afrique, elle veut à partir de

l'Afrique, acquérir une influence sur les territoires stratégiques de la méditerranée et la mer rouge. En plus de cette influence, elle a aussi pour ambition de supplanter l'influence occidentale et de remodeler l'ordre international fondé sur des règles inscrites dans la Charte des Nations-Unies.

Les Américains, quant à eux, sont dans une logique de structuration de leur politique africaine. L'Afrique a longtemps été considérée comme un simple terrain d'affrontements entre les blocs idéologiques. La modification de la carte géopolitique a effacé cette perception. Cependant, quelques nuances doivent être apportées, car les enjeux de la politique africaine des États-Unis dépassent des relations diplomatiques symboliques. Engagé dans la promotion de la bonne gouvernance et de la démocratie, la lutte contre le terrorisme, des panoplies de programmes humanitaires, Washington veut réduire au maximum toute opposition à ses visées hégémoniques.

Pour la France, partenaire traditionnel de l'Afrique, sa politique est axée sur la démocratisation du continent, l'Aide publique au Développement, la lutte contre le terrorisme, ce qui lui a permis de maintenir une influence sur le continent. Avec la mondialisation, l'avènement d'autres partenaires qui menacent ses intérêts, cette recette est loin de faire l'unanimité. Comme les autres puissances présentes, elle a dû revoir sa politique pour assurer sa survie dans ce qui, autrefois, était considéré comme son "pré carré". Un tel contexte a poussé à se pencher sur les stratégies mises sur pied par ces puissances pour avoir accès au Golfe de Guinée.

Entre l'Aide publique au Développement et la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, chacune des puissances tente de promouvoir ses intérêts dans la région. Avec l'aide du droit qui est devenu une arme des relations économiques, certaines grandes puissances n'hésitent plus à s'en servir pour imposer leur supériorité et leur influence sur leurs concurrents. Cet usage abusif du droit international a surtout concerné les sanctions économiques, allant parfois jusqu'à la violation de la souveraineté nationale, dès lors que les intérêts des concernés étaient menacés. Cette étude nous a permis de mieux comprendre l'étendue des intérêts de la Chine et de la France pour la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Dans un contexte de compétition économique internationale, ces deux puissances et partenaires de ces pays n'hésitent pas à se servir de tous leurs instruments d'influence pour élever leur statut international. Si la France continue de miser sur la promotion de la démocratie et les APD pour se maintenir, elle les utilise en même temps comme moyen de pression. La Chine, quant à elle, poursuit sa montée en puissance en Afrique en bousculant la France dans ces zones d'influences traditionnelles. Elle se sert de l'Aide publique au Développement comme un outil de sa diplomatie économique

pour développer son influence. Ces aides sont conditionnées par l'octroi des contrats de réalisation aux entreprises chinoises. On comprend, dès lors, que l'Aide publique au Développement, la promotion de la démocratie, les aides bilatérales et les discours sur la non-ingérence constituent des instruments de guerre économique au service des grandes puissances.

Avec une position géographique qui suscite la convoitise des grandes puissances, ses immenses ressources naturelles l'ont propulsé au centre des mêlées géopolitiques internationales. Des richesses qui étaient censées être la source du bien-être de ces différents peuples se trouvent contrôlées par les grandes puissances. On assiste à une prise en otage des économies de la région par les grandes puissances ; ceci avec "la complicité" des chefs d'État en exercice. De la faiblesse de la balance commerciale au jeu trouble de l'OMC, les chefs d'État semblent se conforter dans cette position. Pendant que les pays de l'hexagone se soudent les coudes en fixant et définissant les nouvelles règles du commerce international, les économies africaines sont livrées au nom du multilatéralisme commercial. Les instruments mis en place pour faciliter les échanges comme l'AGOA, UE-APC et les APE semblent jouer le rôle des outils de pression sous le regard impuissant de l'OMC. Depuis quelques années, l'on note une certaine prise de conscience de la classe politique africaine à travers la révision de certains accords de coopération. Malgré cette prise de conscience, beaucoup reste à faire pour ces économies qui peinent encore à être compétitives sur le marché international. Une observation qui s'étend au niveau des entreprises locales, dont la réalisation de grandes infrastructures est confiée aux grandes firmes étrangères au détriment des entrepreneurs locaux. Les marchés locaux sont bondés des produits importés au détriment de la production locale. Avec cette vague de bouleversements géopolitiques et géoéconomiques qui commandent l'actualité du monde, il est temps pour les pays africains du Golfe de Guinée, en particulier, et l'Afrique, en général, de s'affirmer dans le concert des nations.

Il ressort que, dans les batailles économiques, les multinationales disposent des influences qui vont parfois au-delà de la sphère économique pour toucher le politique et le droit civil. Elles sont devenues, au fil des années, le bras armé des États, eu égard à la nouvelle conjoncture mondiale. L'analyse menée à ce niveau a permis de montrer comment les entreprises chinoises et américaines se battent pour avoir un accès privilégié aux ressources naturelles du Golfe de Guinée. Pour ce faire, chacun des acteurs a mis sur pied des stratégies d'accès à ce théâtre. Du côté chinois, ses entreprises appliquent plusieurs stratégies comme le modèle matières premières contre infrastructures, encore appelé "modèle angolais". Ce modèle est appliqué par la Chine dans plusieurs pays africains. En plus de cette approche, elle se sert aussi de la stratégie de sécurité énergétique qui consiste à obtenir des actifs énergétiques grâce à des appels d'offres,

le rachat des licences à d'autres entreprises pétrolières et des négociations directes entre les États et les compagnies pétrolières.

Enfin, une stratégie de partenariats et co-entreprises permet aux entreprises chinoises de s'associer aux entreprises locales et étrangères dans certains cas. Désormais obsédée par l'idée de devenir une puissance globale, voire complète, la Chine a embrassé le jeu de l'interdépendance en se servant de son succès économique, pour capitaliser son influence et sa puissance. Les raisons de sa présence en Afrique sont d'ailleurs claires : la sécurisation de son approvisionnement en énergie et la construction des coalitions diplomatiques pouvant l'aider à affaiblir les États-Unis.

Quant aux Américains, ils sont passés à l'offensive en multipliant leurs investissements dans le secteur pétrolier par le truchement de leurs entreprises. Des indépendants aux majors, elles multiplient davantage des prises de participations et des licences d'exploitation dans les pays du Golfe de Guinée. En 2002, Chevron Texaco annonçait avoir investi près de cinq milliards de dollars dans le pétrole africain au cours des cinq dernières années, et prévoyait d'y investir 20 milliards de dollars supplémentaires pour les cinq années à venir. Quant à Exxon Mobil elle avait prévu dépenser 15 milliards de dollars en Angola pour les quatre prochaines années et 25 milliards en Afrique pour la prochaine décennie. En plus du programme *national Energy Plan* qui était piloté par le vice-président, Washington n'a pas cessé d'exercer une offensive diplomatique du côté africain avec l'organisation des sommets et des réunions diplomatiques. Ces différentes rencontres diplomatiques avec les dirigeants africains visent la sécurisation de son hégémonie dans la région. Le pays de l'Oncle Sam veut, à travers ces différentes initiatives, favoriser le déploiement de ses multinationales et sonner le glas des précarés.

La France, de son côté, essaie de défendre ses positions dans la région, au travers du groupe Bolloré qui y est implanté depuis des décennies et jouit d'une influence, notamment dans le secteur du Transport et de la Logistique. Disposant de plusieurs filiales, ce grand empire contrôle la quasi-totalité du trafic maritime du continent. À côté du transport maritime, il est aussi présent dans le chemin de fer, les plantations et la communication. Ce package dont dispose le groupe Bolloré a fait de lui un poids lourd de l'économie française. Avec les vagues des privatisations recommandées par les Institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale), le groupe est devenu omniprésent en Afrique. Exerçant dans un secteur hautement stratégique, enjeu de pouvoir économique et politique, le groupe Bolloré a su capitaliser tous ses éléments pour en faire des instruments de la guerre économique. Dans ce secteur hautement

compétitif, le groupe Bolloré grâce, à ses liens avec les différents gouvernements africains et français a su imposer son influence et contrôler le secteur pendant des décennies.

La Chine, quant à elle, est devenue le financier du continent par le truchement de la *China Eximbank*. Bras séculier et financier de la Chine Afrique, la *China Eximbank* grâce à 3200 milliards de dollars de réserve du pays (une somme qui représente les 1/3 de liquidités de la planète) soutient et accompagne l'Afrique dans son processus de développement. Cette approche chinoise à travers *Eximbank* vise à promouvoir les intérêts de Pékin dans le continent. Dans ce contexte de crise économique mondiale où les vannes de crédits tarissent au jour le jour auprès des instances financières internationales, la banque chinoise est apparue comme le messie. Dans cette posture messianique de la partie chinoise, cette dernière vise le contrôle des ressources naturelles des pays bénéficiaires, le positionnement de ses grandes entreprises sur le marché africain et l'internationalisation du Yuan.

Depuis les années 2000, la Russie tente un retour dans un continent où elle est distancée par ses concurrents américains, français et chinois. Au-delà des relations traditionnelles établies pendant la guerre froide, elle essaie d'élargir sa sphère d'influence. Depuis lors, on note une offensive russe dans les secteurs gaziers, miniers et sécuritaires. Dans le secteur sécuritaire, elle essaie de dépasser ses concurrents en proposant au continent une expertise fiable dans les domaines spécifiques. Une approche qui pourrait permettre à terme à la Russie d'asseoir une influence politique, diplomatique et économique dans le continent. La Russie y est, comme l'affirme Ebenezer Obadare, "ce que la Russie veut en Afrique c'est que ce les pays occidentaux veulent aussi : la projection de leur pouvoir. Il n'y'a pas d'intentions altruistes, seulement des intentions politiques".

Une nouvelle ruée vers le Golfe de Guinée est désormais à l'œuvre, une lutte d'influence plus subtile et moins figée que ne l'a été le partage l'Afrique en 1884/1885 à Berlin. Les partenaires se bousculent davantage au gré de leurs intérêts. Dans ce jeu, les ambitions manifestées par les grandes puissances, acteurs de cette guerre économique, sont claires : elles veulent dominer politiquement et économiquement les pays du Golfe de Guinée. Une telle position leur donnerait un libre accès à la mer et aux différentes ressources stratégiques de la sous-région et au-delà.

Dans ce regain d'intérêt qui replace l'Afrique au centre du jeu et des enjeux géostratégiques des grandes puissances, on est inéluctablement en train de converger vers une "seconde colonisation du continent africain", si rien n'est fait. Il est temps pour les différents chefs d'États africains de définir les priorités du continent en exigeant un réel transfert de technologie et la renégociation de certains accords de partenariats afin qu'ils soient

véritablement gagnant-gagnant. Les États africains doivent soutenir l'action de leurs entreprises au niveau national et international, car ce sont elles qui portent et assurent la croissance de la nation. Pour finir, ils doivent défendre leurs économies nationales en intervenant sur les marchés, en soutenant la conquête de leurs entreprises et en protégeant leurs marchés de la concurrence extérieure.

À travers cette thématique, l'on veut susciter un éveil de conscience de la part de la classe dirigeante africaine du fait qu'il se livre une véritable guerre sur le terrain économique. Une guerre où les combattants sont des États, les soldats les entreprises et le combat la concurrence économique. Les armes ne sont pas les kalachnikovs, mais la puissance financière, l'information, le droit, l'espionnage industriel et l'innovation. L'objectif de la guerre économique est la conquête et la maîtrise des marchés. Les pays du Golfe de Guinée, dans cette bataille, devraient cesser d'être un terrain d'affrontements à ces puissances pour devenir un acteur de poids, car quiconque perd cette bataille ne saurait s'imposer dans le concert des nations.

ANNEXES

Annexe 1 : Accord commercial entre la République fédérale du Cameroun et l'URSS

 C C O R D COMMERCIAL

ENTRE LA REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN
ET L'UNION DES REPUBLIQUES SOVIETIQUES SOCIALISTES

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE

ET

LE GOUVERNEMENT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOVIETIQUES SOCIALISTES ,

animés du désir de développer et de consolider les relations commerciales entre les deux Pays sur la base d'égalité et d'avantages réciproques
ONT CONVENU DE CE QUI SUIT :

A R T I C L E I

En vue d'encourager et de faciliter les échanges entre la République Fédérale du CAMEROUN et l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes , les deux Parties Contractantes s'accordent mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée en tout ce qui concerne le commerce entre les deux Pays . Le traitement de la nation la plus favorisée s'appliquera notamment en ce qui concerne les droits de douane et autres taxes et impôts , relatifs à l'exportation et l'importation de marchandises , les modalités de perception des droits et impôts susmentionnés ainsi que les règlements et formalités auxquels sont soumises les marchandises à dédouaner .

Les dispositions de cet article ne s'appliquent pas :

a) - aux marchandises provenant de la République Fédérale du CAMEROUN mais originaires des territoires des Etats tiers qui ne bénéficient pas en H.R.S.S. du traitement de la nation la plus favorisée , ainsi qu'aux marchandises provenant de l'U.R.S.S. mais originaires des territoires des Etats tiers qui ne bénéficient pas en République Fédérale du CAMEROUN du traitement de la nation la plus favorisée ;

b) - aux avantages que l'un des Etats Contractants accorde ou accordera dans l'avenir aux pays limitrophes pour faciliter le trafic frontalier ;

../.. 2

- 7 -

à tous les contrats conclus au cours de sa validité et non exécutés à la date de son expiration .

A R T I C L E 11

Le présent Accord entrera en vigueur le jour de sa signature et sera valable pendant une durée d'un an . Il sera renouvelable d'année en année par tacite reconduction tant que l'une des Parties ne le dénoncera pas avec un préavis de trois mois avant son expiration .

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN ,

POUR LE GOUVERNEMENT DE L'UNION
DES REPUBLIQUE SOVIETIQUES SO-
CIALISTES ,

Annexe 2: Orientation géographique des échanges du Cameroun 1996-1998

Annuaire statistique du Cameroun – Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

TABLEAU III.12.05: ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES ECHANGES DU CAMEROUN

V: valeur en millions de F CFA

Zones Géographiques	P a y s	1996		1997		1998	
		Export	Import	Export	Import	Export	Import
Union Européenne	Autriche	0	1 330	8	1 272	27	1 625
	Danemark	28	1 303	391	1 170	407	1 963
	Espagne	192 534	10 964	192 775	14 504	136 183	16 844
	France	154 860	166 313	158 839	193 863	174 281	240 580
	Belgique Luxembourg	19 919	28 164	25 997	37 217	17 923	44 106
	Grande-Bretagne	15 682	18 162	18 890	22 148	24 203	24 753
	Grèce	2 862	411	2 760	881	4 185	2 109
	Irlande	2 414	3 424	1 845	6 283	10 708	4 899
	Italie	184 366	22 659	291 700	32 776	245 914	39 265
	Finlande	32	4 830	1 286	5 616	252	6 404
	Pays-Bas	92 606	16 908	75 858	23 008	99 825	22 076
	Portugal	14 330	617	19 400	703	36 400	932
	République Fédérale	16 002	44 870	23 241	54 844	18 604	58 911
	Suède	45	1 754	4 349	4 605	3 757	4 298
	Union Européenne, non précisé	0	6 004	56	11 385		12 794
	Total Union Européenne	695 678	327 713	817 395	410 275	772 670	481 558
Autres pays d'Europe	Albanie	0	1		1		8
	Bulgarie	0	16		37		1 391
	Russie	64	2 920		3 785		6 184
	Yougoslavie		3	23	1 268	15	84
	Norvège	9	328	1	1 112	12	2 691
	Gibraltar						
	Hongrie	0	77		186		184
	Islande	0	3		13		1
	Malte	23	5	18	10	28	11
	Pologne	1 435	924	1 006	1 151	18	1 241
	Tchécoslovaquie	0	613		1 161		814
	Roumanie	0	6 213	51	6 433	691	1 148
	Suisse	13	3 227	3 956	4 148	75	4 394
	Turquie	2 553	1 632	3 736	5 158	6 078	10 111
	Ukraine	0	32		829		1 308
	Total Autres pays d'Europe	4 097	15 995	8 792	25 293	6 917	29 571
	Total Europe	699 775	343 708	826 186	435 567	779 587	511 129
Afrique du Nord	Egypte	91	204	220	896	294	2 005
	Maroc	2 123	2 535	2 963	3 068	3 274	2 370
	Tunisie	3 838	5 314	4 492	6 019	3 487	4 631
	Total Afrique du Nord	6 052	8 053	7 675	9 983	7 055	9 006
Afrique Occidentale	Bénin	1 054	99	879	20	1 177	10
	Burkina Faso	419	2	104	1	31	3
	Côte-d'Ivoire	4 125	7 636	4 150	30 298	2 954	14 376
	Ghana	94	90	199	72	54	212
	Guinée	1 452	15 350	363	23 369	742	20 248
	Guinée-Bissau	0	432	47	261		192
	Mali	584	0	165	3	67	10
	Mauritanie	0	3 958	5	3 184		5 158
	Niger	24	2	70	1	92	8
	Nigéria	9 069	67 297	3 982	56 817	7 370	74 502
	Sénégal	2 830	6 678	4 019	8 540	4 376	11 419
	Sierra Leone		0		10		

Source: DSCN, D.D.- MINEFI

Annexe 3: Orientation géographique des échanges du Cameroun 1998-2000

Annuaire Statistique du Cameroun 2000

Institut National de la Statistique

TABLEAU 23.06: ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES ECHANGES DU CAMEROUN

(Valeur en million de Francs CFA)

Zone	P a y s	1998		1999		2000	
		Export	Import	Export	Import	Export	Import
	<i>Autriche</i>	27	1 625	-	1 053		1 629
	<i>Danemark</i>	407	1 963	387	746	939	1 087
	<i>Espagne</i>	136 183	16 844	122 839	10 950	86 215	12 778
	<i>France</i>	174 281	240 580	173 374	228 831	158 902	253 244
	<i>Belgique Luxembourg</i>	17 923	44 106	23 794	40 021	27 945	51 290
	<i>Grande-Bretagne</i>	24 203	24 753	17 353	20 049	20 647	21 119
	<i>Grèce</i>	4 185	2 109	3 637	1 046	3 130	5 261
	<i>Irlande</i>	10 708	4 899	3 806	4 791	8 091	6 174
	<i>Italie</i>	245 914	39 265	213 146	32 136	328 305	33 010
	<i>Finlande</i>	252	6 404	187	4 396	266	5 914
	<i>Pays-Bas</i>	99 825	22 076	92 241	24 260	76 462	25 437
	<i>Portugal</i>	36 400	932	24 774	1 389	19 584	714
	<i>République Fédérale d'Allemagne</i>	18 604	58 911	17 685	47 599	19 356	42 856
	<i>Suède</i>	3 757	4 298	34	3 186	79	7 296
	<i>Union Européenne, non précisé</i>	-	12 794	-	8 079		15 024
Total Union Européenne		817 395	772 670	481 558	693 256	749 922	482 833
<i>Autres</i>	<i>Albanie</i>	-	8	-	3	-	5
<i>pays d'Europe</i>	<i>Bulgarie</i>	-	1 391	28	543	-	725
	<i>Russie</i>	-	6 184	682	3 349	405	5 658
	<i>Yougoslavie</i>	15	84	21	8	60	16
	<i>Norvège</i>	12	2 691	197	2 349	20	2 114
	<i>Gibraltar</i>	-	-	-	75	-	-
	<i>Hongrie</i>	-	184	23	191	-	172
	<i>Islande</i>	-	1	-	-	-	72
	<i>Malte</i>	28	11	76	-	9	6
	<i>Pologne</i>	18	1 241	1 046	1 657	792	2 037
	<i>Tchécoslovaquie</i>	-	814	-	580	-	1 659
	<i>Roumanie</i>	691	1 148	238	4 313	101	1 708
	<i>Suisse</i>	75	4 394	-	2 665	65	3 949
	<i>Turquie</i>	6 078	10 111	4 470	10 636	4 385	8 469
	<i>Ukraine</i>	-	1 308	-	1 557	-	4 334
Total Autres pays d'Europe		8 792	6 917	29 571	6 779	5 838	30 925
Total Europe		779 587	511 129	700 036	456 458	755 760	513 759

Source : DSCN, D.D.- MINEPI

Source : Archives du ministère du Commerce

Annexe 4: Orientation géographique des échanges du Cameroun 1992-1997

Annuaire statistique du Cameroun - Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

Commerce Extérieur

Tableau III.12.05 : Orientation géographique des échanges du Cameroun

V, valeurs en millions de FCFA

Zones Géographiques	Pays	1992		1993		1994		1995		1996		1997	
		Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import	Export	Import
Union Européenne	Autriche			0	1 305	0	996	0	1 942	0	1 330	8	1 272
	Danemark			106	581	170	943	84	744	28	1 303	391	1 170
	Espagne	79 921	13 564	71 845	11 014	116 471	8 657	82 823	8 683	192 534	10 964	192 775	14 504
	France	141 026	106 972	87 148	84 084	187 705	133 945	233 739	167 844	154 860	166 313	158 839	193 863
	Belgique			5 956	10 941	22 930	18 643	18 731	29 052	19 919	28 164	25 997	37 217
	Luxembourg	4 403	13 179	4 393	6 214	11 727	10 327	13 799	16 606	15 682	18 162	18 890	22 148
	Grande-Bretagne	2 480	8 837										
	Grèce			2 008	1 423	3 993	880	4 434	337	2 862	411	2 760	881
	Irlande			453	1 492	1 981	1 700	2 470	4 141	2 414	3 424	1 845	6 283
	Italie	54 908	10 681	48 342	8 118	117 042	14 273	130 860	19 123	184 366	22 659	291 700	32 776
	Norvège			1	341	0	376	1	1 131	9	328	1	1 112
	Pays-Bas	70 630	8 127	51 169	8 254	70 143	11 941	105 532	18 351	92 606	16 908	75 858	23 008
	Portugal			6 415	358	14 388	301	17 853	304	14 330	617	19 400	703
	R.F.A.	9 209	28 967	10 116	17 846	16 611	26 577	18 664	38 939	16 002	44 870	23 241	54 844
	Suède			29	845	17	1 782	62	2 620	45	1 754	4 349	4 605
Total Union Européenne	Union Européenne	9 815						12 375	6 424	0	6 004	56	11 385
	Européenne	372 392	190 327	287 991	152 816	563 178	231 341	641 426	315 643	695 658	323 211	816 110	405 771
Autres pays d'Europe	Albanie							0	17	0	1		1
	Bulgarie			0	1	0	25	177	165	0	16		37
	Ex URSS			864	1 707	0	2 771	0	2 715	64	2 920		3 785
	Ex Yougoslavie							0	27		3		1 268
	Finlande			97	2 853	0	3 675	47	6 232	32	4 830	1 286	5 616
	Gibraltar								1				
	Hongrie			0	73	0	176	0	218	0	77		186
	Islande								27	0	3		13
Malte	Malte			19	13	108	1	10	2	23	5	18	10

Source : DSCN

Page 171

Source : Archives du ministère du Commerce

Annexe 5: Rapport annuel des activités de l'Ambassade du Cameroun à Moscou 2011

REPUBLIQUE DU CAMEROUN AMBASSADE EN RUSSIE 40, Rue Povarskaya, 115127 Moscou Tel.: 7 (495) 690-65-49, 690-00-63 Fax : 7 (495) 690-61-16 E-mail : ambacamoscov@yahoo.fr		REPUBLIC OF CAMEROON EMBASSY IN RUSSIA 115127, Povarskaya Str., 40 Moscow No _____ ACM/ Moscou, le _____ Moscou,

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNE 2011 DE AMBACAM- MOSCOU

Alors que l'année 2011 tire à sa fin, un évènement peu anodin concernant la politique internationale se déroule sous nos yeux à savoir la menace lancée par le Président de la Fédération de Russie, Dmitri MEDVEDEV, depuis sa résidence moscovite, de déployer des missiles nucléaires de courte portée de type Iskander dans l'enclave de Kaliningrad (ouest de la Russie), aux portes de l'Union Européenne, si les Etats-Unis poursuivaient sans concession le déploiement de leur bouclier antimissile en Europe. Le Président russe a ajouté en substance que Moscou pourrait se désengager du nouveau traité START (évoqué dans mon rapport du 1^{er} trimestre 2011) de non prolifération, ainsi que des autres traités de contrôle de l'armement nucléaire au cas où les Etats-Unis poursuivraient leur déploiement du bouclier antimissile en Europe.

En réponse à cet ultimatum, les Etats-Unis ont, comme on pouvait se l'imaginer, opposé une fin de non recevoir, arguant notamment que les systèmes antimissiles dont le déploiement est prévu en Europe ne menacent pas et ne peuvent pas menacer la dissuasion stratégique de la Russie. Selon M. Tommy VIETOR, porte parole du Conseil de Sécurité Nationale américain, les Etats-Unis ne modifieront ni ne limiteront d'aucune façon leurs projets de déploiement.

Il convient de rappeler que ce n'est pas la première fois que Moscou brandit ce genre de menace. Ce qui est fondamentalement nouveau, c'est le contexte de politique interne marqué notamment par la préparation du pays à des élections législatives, et surtout à l'élection présidentielle du 04 mars 2012.

Aussi, nombre d'analystes estiment-ils que l'occasion est propice pour la résurgence d'accents volontiers nationalistes, surtout, pour le Président de la Russie qui hérite de la direction du Parti dominant Russie Unie, et qui, pour ce faire, doit montrer aux conservateurs plus nombreux dans la nomenklatura du Parti qu'il est bien capable de remplacer Vladimir POUTINE, dont l'une des motivations aux yeux de nombre de ses concitoyens est qu'il passe pour l'heure comme la personnalité à même de mieux défendre le désir d'un retour en puissance sur la scène internationale de la Russie.

équipe dirigeante dont le désir de démonstration de la grandeur de la Russie est constant.

Aussi, serait-il judicieux pour le Cameroun de maintenir une offensive en direction des personnalités clés de ce pouvoir à l'effet de :

- Organiser au plus tard au début de l'été 2012 une visite de haut niveau en Russie ;
- Intéresser des entreprises de renom de la Russie à investir au Cameroun, en proposant aux pouvoirs publics russes leur implication dans un ou deux grands projets en cours au Cameroun ;
- Organiser à Moscou en 2012 des journées de promotion économique, industrielle et commerciale du Cameroun, et /ou une visite de travail des Ministres en charge des questions économiques et d'investissements ;
- Finaliser divers projets d'accords en cours de négociation entre nos deux pays dont notamment ceux en matière judiciaire, celui relatif au transport aérien, celui culturel et scientifique ainsi que les accords susceptibles de renforcer la fluidité des échanges de biens et des services mais également des personnes entre nos deux pays. Dans ce dernier volet, la négociation d'un accord d'exemption de visas au profit des détenteurs de passeports officiels est hautement souhaitée.
- Enfin, régler définitivement la question de l'accréditation multiple du Cameroun auprès d'autres pays de la juridiction ayant déjà marqué leur agrément à la nomination de l'Ambassadeur du Cameroun en Russie (Ukraine, Belarus, Azerbaïdjan, Tadjikistan, etc.). Cette option présente de nombreux avantages en ce qu'elle permet à notre pays d'accéder au potentiel qu'offre chacun de ces pays, outre la possibilité d'un meilleur encadrement à apporter à la diaspora camerounaise qui y réside en nombre considérable.



Mahamat Paba Salé
Ambassadeur

Annexe 6: Rapport annuel des activités de l'Ambassade du Cameroun à Moscou 2012

*Document traité (BV classé)
13.12.2012*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN AMBASSADE EN RUSSIE 40, Rue Povarskaya, 115127 Moscou Tel.: 7 (495) 690-65-49, 690-00-63 Fax : 7 (495) 690-61-16 E-mail : ambacamoscow@yahoo.fr	 REPUBLIC OF CAMEROON EMBASSY IN RUSSIA 115127, Povarskaya Str., 40 Moscow N° _____ ACM/3 Moscou, le 21.12.2012 Moscow,

RAPPORT D'ACTIVITES 2012 DE AMBACAM-MOSCOU

L'année 2012 tire à sa fin dans un contexte interne en Russie marqué par le retour à la Présidence de la Fédération de Russie de Vladimir POUTINE depuis mai 2012. Ce retour coïncide avec une réaffirmation de la volonté d'un retour annoncé de la Russie sur la scène internationale.

On peut notamment illustrer cette assertion par quelques exemples :

L'admission de la Russie à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) depuis le 23 août 2012 en tant que 156ème Etat membre ; la Présidence du G20 depuis le 1^{er} décembre 2012, forum informel regroupant les pays ayant les 20 économies les plus développées dans le monde ; le lancement le 7 décembre 2012 du projet South Stream destiné à transporter le gaz russe vers l'Europe. D'une capacité de 63 milliards de mètres cubes de gaz, ce projet est appelé à diminuer la dépendance des fournisseurs et consommateurs vis-à-vis des pays transitaires ; l'organisation des jeux olympiques d'hiver dans la ville de Sotchi en 2014 et, l'organisation de la coupe du monde de football en 2018.

A travers toutes ces actions il ressort en filigrane aussi bien la volonté des plus hautes autorités de changer la perception du reste du monde vis-à-vis de la Russie que le souci de faire valoir les positions de ce pays par rapport aux grandes préoccupations du monde d'aujourd'hui.

S'agissant par exemple de la Présidence russe du G20 les objectifs ont été clairement définis à savoir : renforcement de la stabilité financière, réduction de la dette publique, stimulation de la croissance et lutte contre le chômage.

En ce qui concerne l'OMC, point n'est besoin de rappeler que c'est à l'issue de dix-huit années d'âpres négociations que la Russie a pu être admise dans cette organisation qui constitue pour elle une étape majeure dans son intégration à l'économie mondiale.

Au cours des prochaines années, la Russie exercera la Présidence des grands forums internationaux dont notamment le G20 susmentionné, le G8, le BRICS forum informel regroupant les pays tels que le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud), et l'organisation de coopération de Shanghai.

Dans toutes ces instances, Moscou est appelé à jouer le rôle de stabilisateur du monde selon les termes du Président Poutine. Le Président de la Fédération

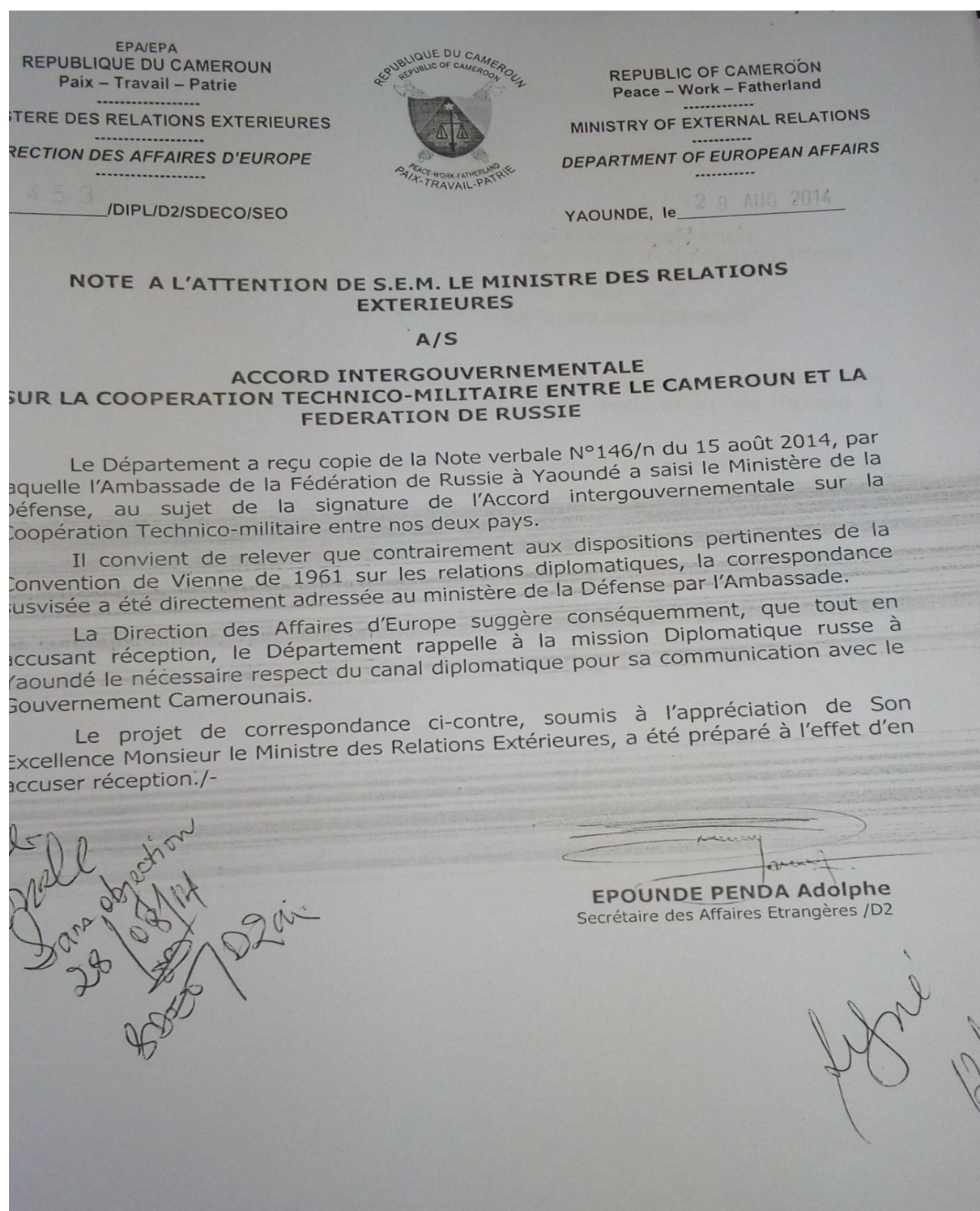
• La rotation du personnel de rang diplomatique. Les conditions de vie et de travail à Moscou constituent un facteur non négligeable dans le rendement de ces personnels. Au vu des nouvelles orientations susvisées, le poste souhaite que cette action soit mise en œuvre à la discrétion de la hiérarchie./



Mahamat Paba Salé
Ambassadeur

Source : Archives diplomatiques du ministère des Relations extérieures

Annexe 7: Accord de coopération technico-militaire



Source : Archives diplomatiques du ministère des Relations extérieures

Annexe 8 : Lettre d'invitation de Moscou adressée à l'armée camerounaise, relative à un séminaire de formation sur le maintien de la paix

MINISTRE DE LA DEFENSE
ARMÉE NAZIONALE
- 5 AVR 2012
- 5 AVR 2012
- 5 AVR 2012

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, Chef de la Gendarmerie Nationale.

A Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense.

10 AVR 2012

Objet : Offre de formations de courtes durées par la Fédération de Russie aux candidats africains.

Référence : Lettre N°00603/DIPC/D2/SDECO/SEC du 05/03/2012.

Monsieur le Ministre,
Le Ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie offre des formations de courtes durées (de 20 à 45 jours) au profit des candidats africains.
Sur les différents thèmes proposés, 04 intéressent la Gendarmerie Nationale. Il s'agit de :
- L'attitude et méthode d'enquête criminelle (en français et en anglais) du 06 au 29 juin 2012 à VOLOGRAD;
- Lutte contre les narcotiques (en anglais) du 13 au 28 novembre 2012 à DOMOEDOV;
- Expertise dactyloscopique, la balistique judiciaire et l'expertise de la balistique (en anglais) du 18 septembre au 16 novembre 2012 à MOSCOU.
Les coûts des participations sont à la charge de la Russie, excepté les frais de transport pour les tringles internationaux.
J'ai l'honneur de vous proposer ci-joint l'état des candidats de la Gendarmerie Nationale en vue de leur participation à ces différents cours.

N°	COURS RETENUS	CANDIDATS PROPOSÉS				PERIODE	LIEU DU STAGE
		NOMS ET PRENOMS	GRADE	UNITÉ	R.D.		
1	L'attitude et méthode d'enquête criminelle (en anglais)	NGUMBOCK ELIE	C/E	GIPMENT TERRITORIAL DE VAOUKOU	LI	06/06/12 - 29/06/12	VOLOGRAD
		BOMBA ATANGA THIADIE	LT	CIE BAFUSSAM II	LI		
2	L'attitude et méthode d'enquête criminelle (anglais)	EKOKOLA NATHANIEL	CNE	CIECII	SW	18/09/12 - 16/11/12	DOMOEDOV
		SIKOUA KOUDA LOUIS	LT	PELITON III	ES		
3	Lutte contre les narcotiques	AWONG MESSILA	CNE	CIE DIA III	SI	13/11/12 - 28/11/12	DOMOEDOV
		NAAMI YANG	LT	SECI	SI		
4	Expertise dactyloscopique, la balistique judiciaire et l'expertise de la balistique (anglais)	MONTHE HERVE	CNE	CIE AERONAUTIQUE	LI	18/09/12 - 16/11/12	MOSCOU
		BAMUHI	LT	SECI	SW		

10 AVR 2012
1538

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON
MINISTRE DE LA DEFENSE
MINISTRY OF DEFENSE
10 AVR 2012

JEAN BAPTISTE NOKAM

10 AVR 2012
1538

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
DIRECTION DES AFFAIRES D'EUROPE
N° 00603 *11/02*
DIPLO/D/SECO/SEO



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS
DEPARTMENT OF EUROPEAN AFFAIRS
Yaoundé, le 05 MARS 2012

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
THE MINISTER OF EXTERNAL RELATIONS

A/To

MONSIEUR LE DELEGUE GENERAL
A LA SURETE NATIONALE

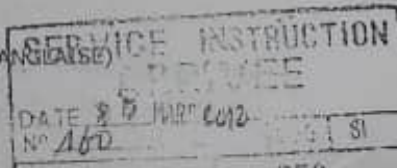
- YAOUNDE -

1295 ord
Objet : Cours de courte durée
Ministère de l'Intérieur de
Russie pour les candidats africains

MESSAGE FAX

HVFC COMA QUE LE MINISTRE DE L'INTERIEUR DE LA FEDERATION DE RUSSIE
COMA OFFRE A DES CANDIDATS AFRICAINS DES COURS DE COURTE DUREE STOP SELON
LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET LES DATES CI-APRES STOP

- 1- LA TACTIQUE ET LA METHODE D'ENQUETE CRIMINELLE. LES QUESTIONS
PRINCIPALES ET QUELQUES QUESTIONS D'EXPERTISE CRIMINALISTIQUE (EN
LANGUE FRANÇAISE)
DATES : DU 04 AU 27-04 ; DU 11-05 AU 03-06 ; DU 06 AU 29 06 ; DU 06 AU 29-06 ; DU
04 AU 31-07.
LIEU : LA VILLE DE VOLGOGRAD
- 2- LA TACTIQUE ET LA METHODE D'ENQUETE CRIMINELLE. LES QUESTIONS
PRINCIPALES ET QUELQUES QUESTIONS D'EXPERTISE CRIMINALISTIQUE (EN
LANGUE ANGLAISE)
DATES : DU 05 AU 29-09 ; DU 11-05 AU 03-06 ; DU 06 AU 29 06 ;
DU 03 AU 26-10 ; DU 07 AU 30-11 ; DU 05 AU 28-12.
LIEU : LA VILLE DE VOLGOGRAD
- 3- L'ORGANISATION DU TRAVAIL AVEC LES EMIGRES (EN LANGUE ANGLAISE)
DATE : 26-06 AU 06-07
LIEU : LA VILLE DE DOMODEDOVO
- 4- L'ORGANISATION DU TRAVAIL AVEC LES EMIGRES (EN LANGUE ANGLAISE)
DATE : 26-06 AU 06-07
LIEU : LA VILLE DE DOMODEDOVO
- 5- LA SAUVEGARDE DE LA SECURITE ET CELLE CONTRE LE TERRORISME DANS
LES MOYENS DE TRANSPORTS (EN LANGUE ANGLAISE)
DATE : DU 26-06 AU 11-07
LE LIEU : LA VILLE DE DOMODEDOVO
- 6- LA LUTTE CONTRE LES NARCOTIQUES (EN LANGUE ANGLAISE)
DATE : DU 13 AU 28-11
LIEU : LA VILLE DE DOMODEDOVO



- 7- L'EXPERTISE DACTYLOSCOPIQUE, LA BALISTIQUE JUDICIAIRE ET L'EXPERTISE DE LA BALISTIQUE (EN LANGUE ANGLAISE)
DATE : DU 18-09 AU 16-11
LIEU : LA VILLE DE MOSCOU
- 8- L'ORGANISATION DE LA GESTION DE LA POLICE (EN LANGUE ANGLAISE)
DATE : DU 16 AU 30-05
LIEU : LA VILLE DE MOSCOU
- 9- LES OPTIONS PRIORITAIRES DE A POLITIQUE EN MATIERE DE PERSONNEL DE LA POLICE (EN LANGUE ANGLAISE)
DATE : DU 10 AU 25-04
LIEU : LA VILLE DE SAINT-PETERSBOURG

LE NOMBRE DE CANDIDATS POUR LE CAMEROUN EST DE 30 PERSONNES **STOP**
 TOUTEFOIS LE NOMBRE DEFINITIF SERA ARRETE PAR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR DE LA RUSSIE **STOP**.

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES QUI DOIVENT PARVENIR A L'AMBASSADE DE RUSSIE A YAOUNDE COMA VERS LE 10 MARS 2012 COMA DEVRONT COMPORTER LES PIECES SUIVANTES **STOP**

- LE NOM COMA LE PRENOM COMA LE PATRONYME EN LANGUE ANGLAISE ET RUSSE **STOP**
- LE SEXE **STOP**
- LA DATE ET LE LIEU DE NAISSANCE **STOP**
- LE NUMERO DE PASSEPORT COMA LA DATE DE DELIVRANCE ET LA PERIODE DE VALIDITE **STOP**
- LE LIEU DE TRAVAIL ET LA FONCTION **STOP**
- LE GRADE MILITAIRE/SPECIALITE **STOP**

LES CANDIDATS DOIVENT EN OUTRE PRESENTER COMA

- UN CERTIFICAT MEDICAL (DELIVRE AU COURS DES DEUX DERNIERS MOIS) COMA AVEC DES INDICATIONS SELON LESQUELLES LE CANDIDAT N'A PAS DE MALADIES INFECTIEUSES **STOP**
- UN CERTIFICAT MEDICAL (TRADUIT EN RUSSE) COMA ETABLISSANT QUE LE CANDIDAT N'EST PAS PORTEUR DU VIRUS DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE **STOP**.

IL CONVIENT DE NOTER QUE LE BUDGET DE L'ETAT DE LA RUSSIE COUVRIRA TOUTES LES DEPENSES COMA SAUF LES FRAIS DE TRANSPORT POUR LES TRAJETS INTERNATIONAUX **STOP**.

VOUS SAURAI SURE BIEN VOULOIR ME COMMUNIQUER LA SUITE RESERVEE A CE DOSSIER **STOP**.

URGENCE PARTICULIEREMENT SIGNALEE **STOP ET FIN**

Copie : - SG/PR
 - MINDEF
 - SED ✓



Le Ministre Délégué

Adoum Gargouri

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 MINISTERE DE LA DEFENSE

Yaoundé, le 22 MAI 2012

REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

 MINISTRY OF DEFENCE

N° 002291 /NDS/MINDEF/024/4 *ok*

NOTE DE SERVICE

OBJET : Mise en route sur la Russie.

Le Capitaine **MONTHE Hervé** est autorisé à participer au **Stage de formation d'expertise dactyloscopique, de la balistique judiciaire et d'expertise de la balistique** qui se déroulera du 18 septembre au 16 novembre 2012 à Moscou, en Russie.

Ce militaire sera mis en route par voie aérienne civile de Yaoundé à destination de *Moscou*, en Russie le **15 novembre 2012**.

Il devra se munir des documents indispensables pour le passage des frontières : passeport en cours de validité, ordre de mission, carnet de vaccinations à jour.

Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la gendarmerie Nationale s'assurera avant le départ de ce militaire qu'il est en possession de tous ses documents de route.

Pour son voyage, le Capitaine **MONTHE Hervé** ne devra pas accepter de prendre des colis, plis, serviettes ou autres bagages à main dont il ignore le contenu ou qui appartiendraient à des personnes étrangères aux Forces Armées.

En tout état de cause, il devra se conformer aux dispositions réglementaires relatives au transit de devises, sous peine de se voir retirer le passeport à l'aéroport d'embarquement.

Tout stagiaire doit, avant de quitter le Cameroun, se présenter aux Autorités ci-après : SED/DCAL, SED/DCC et à MINDEF/DRH.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ORDRE DE MISSION
MISSION ORDER

Réf. : 002300
Ref. :

M. (1)

MONTHE Hervé
Capitaine

Se rendra
Will visit

A Domodedovo, en Russie

Motif : *Effectuer le Stage de formation d'expertise dactyloscopique,*
Purpose of journey *de la balistique judiciaire et d'expertise de la balistique*

Moyen de transport (2):
Means of transport

V. A. C.

Date de départ :
Date of departure

15/09/2012

Date de retour :
Date of return

18/11/2012

Franchise: Coopération

JA - YAOUNDE, LE

22nd MAR 2012

Imputation: Gouvernements Camerounais et Russe

AMPLIATIONS: - SED/CGN
COPIES TO: - SED/DCAL
- MINDEF/DBE

MEBE NGO O Edgard Alain

(1) NPM, GRADE, FONCTION, INDICE - NAME, GRADE, FUNCTION, INDEX
(2) EN CAS DE TRANSPORT PAR VEHICULE AUTOMOBILE, INDIQUER LE N°
D'IMMATRICULATION ET LE NOM DU CHAUFFEUR -
CASE OF VEHICLE TRANSPORT, STATE REGISTRATION NUMBER AND NAME
OF DRIVER

De même, les stages complémentaires doivent être autorisés et les stagiaires ne doivent les effectuer qu'après accord préalable de Monsieur le Ministre.

Pour sa part, l'Attaché de Défense se doit d'avoir une parfaite connaissance des dispositions de l'Instruction Ministérielle N° 40572/MINFA/513 du 01/04/1975 relative aux droits et devoirs des stagiaires. De même, il a l'obligation de rendre visite aux stagiaires dans les écoles où ils sont inscrits. Les comptes-rendus reçus des stagiaires doivent faire l'objet d'un rapport trimestriel à adresser à MINDEF/DRH en vue du suivi des stagiaires.

Les frais de stage et de transport sont à la charge des Gouvernements Camerounais et Russe.

Le billet d'avion est à retirer par l'intéressé à la Direction du Budget et des Equipements.



MEBE NGO'O Edgard Alain

DESTINATAIRES :

- SED/CGN
- MINDEF/S.G.
- SED/DCAL
- SED/DCC
- MINDEF/DRH
- MINDEF/DBE
- MINDEF/DIV.COOP
- INTERESSE
- ARCHIVES/CHRONO./-

Annexe 9 : accord-cadre entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République populaire de Chine pour relatif à l'octroi d'un prêt préférentiel par la Chine au Cameroun

**ACCORD-CADRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET LE GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE RELATIF
A L'OCTROI D'UN PRET PREFERENTIEL
PAR LA CHINE AU CAMEROUN**

Animés du désir de développer davantage les relations d'amitié entre les deux pays et de promouvoir leur coopération économique et technique, le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Populaire de Chine ont convenu de conclure le présent Accord-Cadre dont les dispositions sont les suivantes :

Article I

Le Gouvernement de la République Populaire de Chine consent à ce que la Banque d'Importation et d'Exportation de Chine (Prêteur) octroie au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun (Emprunteur) désigné par le Gouvernement de la République du Cameroun un prêt préférentiel à bonification gouvernementale (dénommé ci-après le Prêt) d'un montant maximum de quatre cent trente millions (430,000,000) de yuans RMB, destiné à financer le Projet d'achat de deux (02) aéronefs MA60 (y compris les pièces de rechange telles que le moteur de rechange, les hélices de rechange etc., ainsi que la formation et les services après-vente). Le Gouvernement chinois versera directement à la Banque d'Importation et d'Exportation de Chine les frais d'intérêt bonifié de ce Prêt.

Article II

Les conditions principales dudit Prêt se résument comme suit :

1. Les échéances du Prêt sont de vingt (20) ans au maximum, y compris la période de grâce de cinq (05) ans ;
2. Le taux d'intérêt annuel du Prêt est de deux pour cent (2%).

anb

← Pamphe

1/3

Article III

Selon la lettre d'échange signée le 11 novembre 2012 et le 14 novembre 2012 par les deux Gouvernements camerounais et chinois, le Gouvernement chinois a offert à titre gracieux au Gouvernement camerounais un (01) aéronef MA60. Ce don sans contrepartie sera intégralement pris en compte dans les éléments du don du Prêt défini par le présent Accord-Cadre.

Article IV

Sans préjudice des dispositions de l'article II ci-dessus, les modalités d'octroi et d'utilisation du Prêt seront définies par l'Accord de Prêt à conclure entre le Prêteur et l'Emprunteur stipulés dans le présent Accord-Cadre après l'entrée en vigueur du présent Accord-Cadre et après l'évaluation et l'approbation du projet bénéficiaire dudit Prêt.

Article V

Le Projet qui profite du Prêt susmentionné doit être approuvé par les deux Gouvernements camerounais et chinois, et doit être évalué et déterminé par le Prêteur. Au cas où ce Prêt ferait l'objet d'une rétrocession pour l'exécution, l'évaluation et la détermination seront effectuées par le Prêteur et l'Institution de rétrocession désignée par le Gouvernement de la République du Cameroun.

Article VI

Les Gouvernements camerounais et chinois effectueront à tout moment voulu le contrôle sur les états d'exécution du Prêt et se consulteront sur les problèmes susceptibles de survenir lors de l'application du présent Accord-Cadre.

Article VII

Le présent Accord-Cadre entrera en vigueur à la date de sa signature, et restera valable pour une durée de trois (03) ans. Si au terme de la période stipulée par le présent Article, aucun arrangement concret



← Paraphe



sur le débit et le crédit pour l'utilisation du Prêt n'a été signé entre le Prêteur et l'Emprunteur, le présent Accord-Cadre perd automatiquement sa validité.

Fait à Yaoundé, le 11 novembre 2013, en double exemplaire, rédigé en Français et en Chinois, chaque Partie en détenant un, et les deux textes faisant également foi.

Pour le Gouvernement de la
République du Cameroun



NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Ministre de l'Economie, de la
Planification et de l'Aménagement
du Territoire de la République du
Cameroun

Pour le Gouvernement de la
République Populaire de Chine

WO Ruidi

Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République
Populaire de Chine en République
du Cameroun

喀麦隆共和国政府和中华人民共和国政府 关于中国向喀麦隆提供优惠贷款的框架协议

喀麦隆共和国政府和中华人民共和国政府，为进一步发展两国间的友好关系和经济技术合作，达成协议如下：

第一条

中华人民共和国政府同意由中国进出口银行（贷款人）向喀麦隆共和国政府指定的喀麦隆经济、计划和领土整治部（借款人）提供总金额不超过 4.3 亿元人民币的优惠贷款（以下简称贷款），用于采购 2 架新舟 60 飞机（包括备用发动机、螺旋桨等备件及提供相关培训和服务）项目。中国政府为此笔贷款贴息的费用，直接支付给中国进出口银行。

第二条

上述贷款的主要条件如下：

- 一、贷款期限不超过 20 年，其中宽限期 5 年。
- 二、贷款年利率为 2%。

第三条

根据喀、中两国政府 2011 年 11 月 11 日和 11 月 14 日换文规定，中国政府向喀麦隆政府无偿援助 1 架新舟 60 飞机，此项无偿援助所形成的优惠，一并足额计入本框架协议规定的贷款的赠予成分。

第四条

在不影响本协议第二条规定的前提下，本贷款的拨付和使用

ah

← Paraphé

1/1

方式，在本框架协议生效和使用贷款项目经评审通过后，由本协议规定的贷款人和借款人签订贷款协议确认。

第五条

使用上述贷款的项目，经双方政府认可，由贷款人评估、审定。如上述贷款需转贷使用，将由贷款人和喀麦隆共和国政府指定的转贷机构评估、审定。

第六条

喀、中两国政府将随时检查上述贷款的实施情况，并就执行本协议过程中产生的有关问题进行磋商。

第七条

本协议自签字之日起生效，有效期三年。如在上述规定期限内贷款人和借款人未签订使用本贷款的借贷协议，本协议自动失效。

本协议于 2013 年 11 月 11 日在雅温得签订，一式两份，双方各执一份，每份都用中、法文写成，两种文本同等作准。

 喀麦隆共和国政府 表	← Signature 中华人民共和国政府 代 表 
恩加努·朱梅西·埃玛纽埃尔 喀麦隆共和国经济、计划 和领土整治部长	沃瑞棣 中华人民共和国驻喀麦隆 共和国特命全权大使

Annexe 10: preferential buyer credit loan agreement on Cameroon National Emergency Telecommunications System Project between the government of the Republic of Cameroon represented by the Ministry of Economy, Planning of the Regional Development as borrower and the Export-Import Bank of China as lender

CHINA EXIMBANK PBC NO. (2013) 39 TOTAL NO. (283)

PREFERENTIAL BUYER CREDIT LOAN AGREEMENT

**ON CAMEROON NATIONAL EMERGENCY
TELECOMMUNICATIONS SYSTEM PROJECT**

BETWEEN

**THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON
REPRESENTED BY THE MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT OF THE REPUBLIC OF
CAMEROON**

as Borrower

AND

THE EXPORT-IMPORT BANK OF CHINA

as Lender

DATED October 29, 2013

h

3

应急通信系统项目

IN WITNESS WHEREOF, the two parties hereto have caused this Agreement to be duly signed on their respective behalf, by their duly authorized representatives, on the date stated at the beginning of this Agreement.



Signed by:
Name: NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Title: Minister of Economy, Planning and
Regional Development

On behalf of:

The Ministry of Economy, Planning and
Regional Development of the Republic of
Cameroon

Signed by:

Name: WANG Zhijie

Title: Assistant General Manager of
the Concessional Loan Department

On behalf of:

The Export-Import Bank of China

Annexe 11: Government concessional loan agreement on Cameroon 9 cities water supply project (for Bafoussam, Bamenda, Kribi and Sangmelima) between the government of the Republic of Cameroon represented by the MINEPAT as Borrower and the Export-Import Bank of China as lender

CHINA EXIMBANK GCL NO.51 (2013) TOTAL NO. (496)
1420303052013110305

GOVERNMENT CONCESSIONAL LOAN AGREEMENT
ON CAMEROON 9 CITIES WATER SUPPLY PROJECT
(FOR BAFOUSSAM, BAMENDA, KRIBI AND
SANGMELIMA)

BETWEEN

THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

REPRESENTED BY

THE MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

as Borrower

AND

THE EXPORT-IMPORT BANK OF CHINA

as Lender

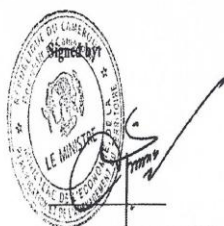
DATED October 30, 2013

h

3

IN WITNESS WHEREOF, the two parties hereto have caused this Agreement to be duly signed on their respective behalf, by their duly authorized representatives, on the date stated at the beginning of this Agreement.

Signed by:



Name: NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Title: Minister of Economy, Planning and
Regional Development

On behalf of:

The Ministry of Economy, Planning and
Regional Development of the Republic of
Cameroon

Signed by:



Name: WANG Zhijie

Title: Assistant General Manager of
the Concessional Loan Department

On behalf of:

The Export-Import Bank of China

Annexe 12: Mekin Hydropower Project, Concessional loan agreement between the government of the Republic of Cameroon represented by the MINEPAT as borrower and the Export-Import Bank of China as lender

CHINA EXIMBANK GCL NO. (2009) 45 TOTAL NO. (296)
LOAN SERIAL NO. 1290003052009110688

Mekin Hydropower Project
GOVERNMENT CONCESSIONAL LOAN AGREEMENT

BETWEEN

The Government of the Republic of Cameroon
Represented by The Ministry of Economy, Planning and Regional
Development of Cameroon

as the Borrower

AND

The Export-Import Bank of China
as the Lender

DATED 07 JAN 2010

100

100

IN WITNESS WHEREOF, the two parties hereto have caused this Agreement to be duly signed on their respective behalf, by their duly authorized representatives, on the date stated at the beginning of this Agreement.



Signed by:

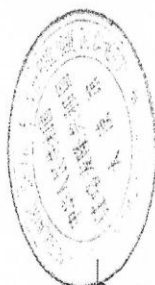
Name: Louis Paul Motaze

Title: Minister of Economy,
Planning and Regional
Development of Cameroon

07 JAN 2010

on behalf of

The Ministry of Economy, Planning
and Regional Development of
Cameroon



Signed by:

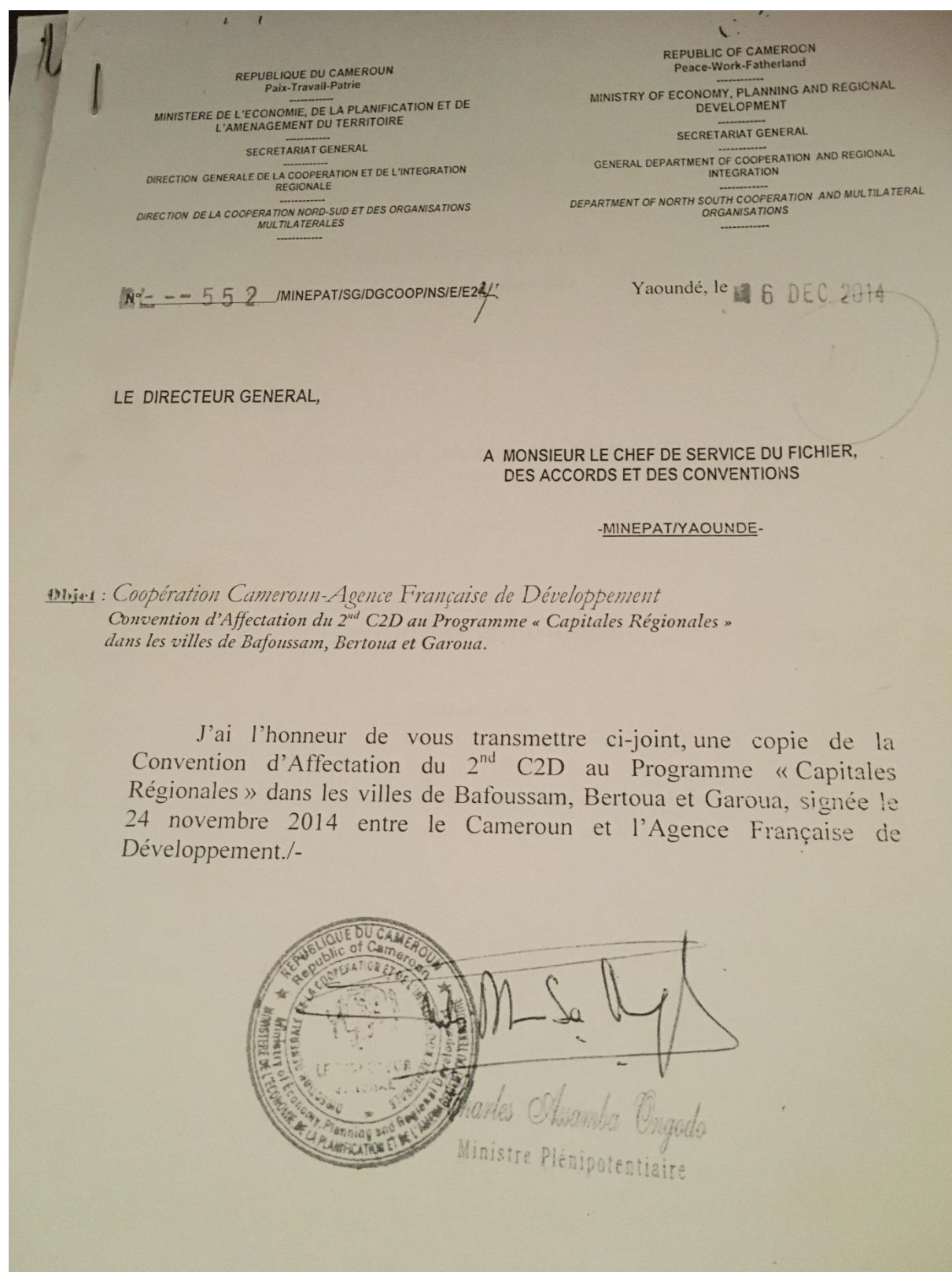
Name: Huang Changqing

Title: Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary of the
People's Republic of China
to the Republic of
Cameroon

on behalf of

The Export-Import Bank of China

Annexe 13 : Note de coopération entre l'AFD et le Cameroun relative à la signature de la convention d'affectation du 2^e C2D au programme "capitales régionales".



Source : Archive du MINEPAT

Annexe 14 : Extrait d'une convention de crédit signée entre l'AFD et la Caisse Autonome d'Amortissement.

2015 III



afcd
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

PLATEAU ATEMENGUE
BP 46 YAOUNDE
CAMEROUN
TEL : (237) 222 22 00 15
FAX : (237) 222 23 57 07
E-MAIL : afdyaounde@afd.fr

Yaoundé, le **08 JUIL. 2015**

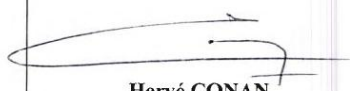
*CS 575/15
14.7.15*

Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU
Directeur Général
Caisse Autonome d'Amortissement
YAOUNDE

*308 / 044
18.07.15*

2015/YAO/HC/pn/ 1919-15

B O R D E R E A U D ' E N V O I

NOMBRE	DESIGNATION DES PIECES	OBSERVATIONS
01	Objet : Convention de crédit N° CCM 1274 02 N – Capitales Régionales Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint : Original de la convention CCM 1274 02 N « Capitales Régionales » signée le 3 juillet 2015. 	Pour attribution Le Directeur,  Hervé CONAN

Fait en trois (3) exemplaires originaux,
à Yaoundé, le 3 juillet 2015

L'EMPRUNTEUR

La REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Représentée par Monsieur Emmanuel NGANOU DJOUMESSI, Ministre de l'Economie, de la
Planification et de l'Aménagement du Territoire



LE PRETEUR

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Représentée par Madame Anne PAUGAM, Directrice Générale



Cosignataire

Monsieur Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes Publics de la République Française

Annexe 15 : Extrait d'une convention de financement signée entre l'AFD et l'État du Cameroun relatif à la gouvernance financière.

N° CONVENTION AFD CCM 1428 01 N

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE

CONVENTION DE FINANCEMENT

en date du 09 MAI 2016

entre

L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

L'Agence

et

LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Le Bénéficiaire

Fait en trois (3) exemplaires originaux, à Yaoundé, le **09 MAI 2016**

La REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Représenté par Monsieur Louis-Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire



L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Représentée par Monsieur Hervé CONAN, Directeur de l'agence régionale de Yaoundé



Cosignataire, son Excellence Madame Christine ROBICHON, Ambassadrice de France au Cameroun.



Annexe 16 : convention de crédit en date du 02 mars 2016 entre l'Agence française de Développement
le Prêteur et la République Cameroun l'Emprunteur

CONVENTION N° CCM 1342 01 H

CONVENTION DE CREDIT

en date du 02 mars 2016

entre

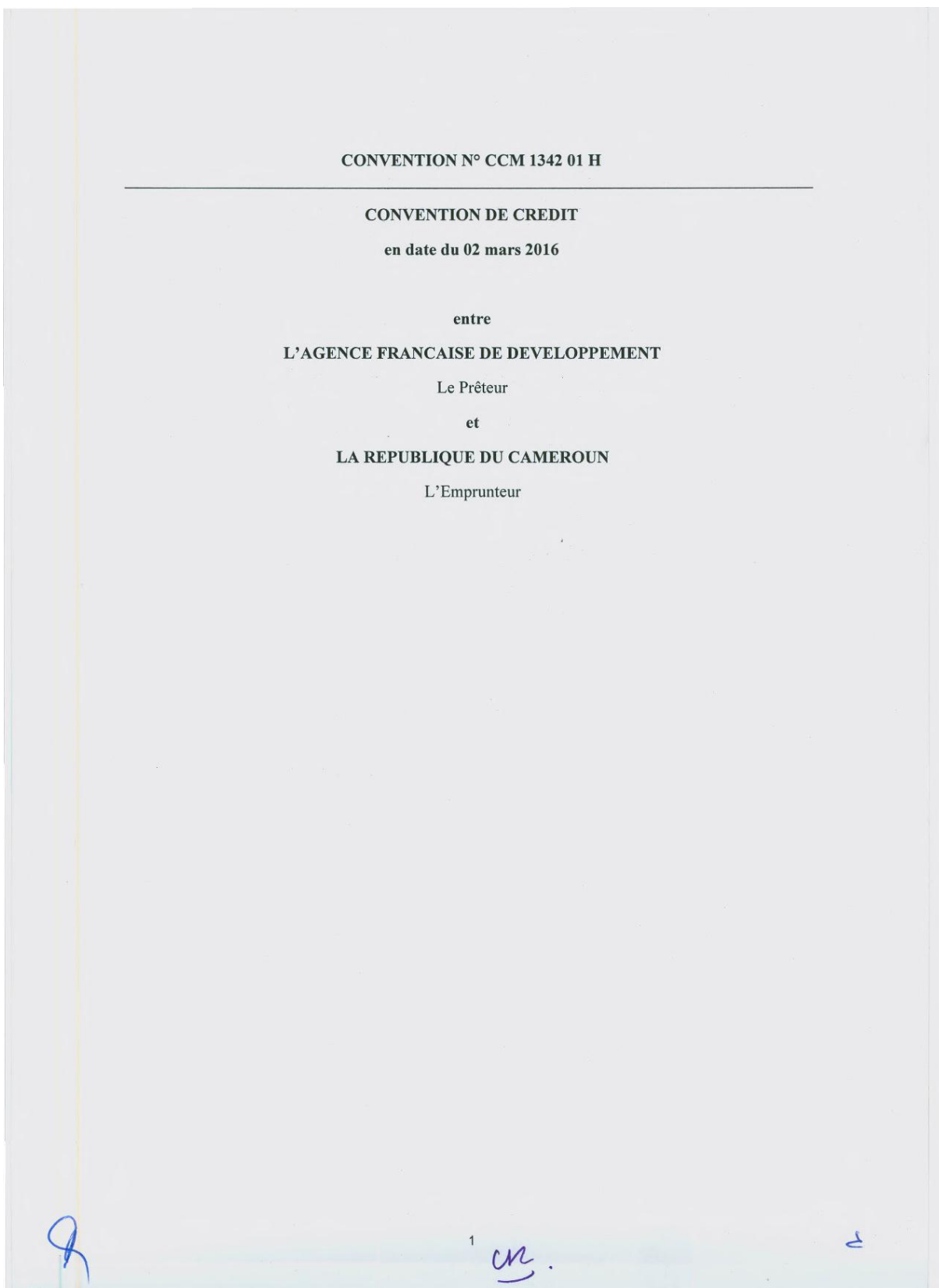
L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Le Prêteur

et

LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

L'Emprunteur



Fait en trois (3) exemplaires originaux, dont un pour la Caisse Autonome d'Amortissement,
à Yaoundé, le 02 mars 2016.

L'EMPRUNTEUR

LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN



[Signature]

Représentée par Monsieur Louis-Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

LE PRETEUR

L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT



[Signature]

Représentée par Monsieur Hervé CONAN, Directeur à Yaoundé

Cosignataire,



[Signature]

Son Excellence Madame Christine ROBICHON, Ambassadrice de France au Cameroun

Annexe 17 : Convention entre la République de Guinée et Rousski Alumini pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation des gisements de bauxite de Kindia

CONVENTION

ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

ET

« ROUSSKI ALUMINI »

**POUR LA REHABILITATION, L'EXTENTION
ET L'EXPLOITATION DES GISEMENTS
DE BAUXITE DE KINDIA**

NOVEMBRE 2000

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

LOI

L/2001/.....014...../AN

**RATIFIANT ET PROMULGUANT LA CONVENTION POUR LA
REHABILITATION, L'EXTENSION ET L'EXPLOITATION DES
GISEMENTS DE BAUXITE DE KINDIA « CBK » SIGNEE
ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET ROUSSKY
ALUMINI, LE 3 NOVEMBRE 2000.**

L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses articles 59 et 77;

Après en avoir délibéré, adopte.

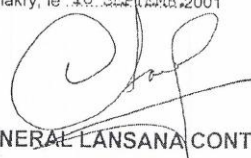
Le président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1er : Est ratifiée et promulguée la Convention pour la Réhabilitation, l'Extension et l'Exploitation des Gisements de Bauxite de Kindia « CBK » signée entre la République de Guinée et ROUSSKY ALUMINI, le 3 Novembre 2000.

Article 2 : Un Avenant additionnel prendra en compte les questions de fond soulevées par l'Assemblée Nationale et qui ont trait notamment à la forme juridique, à la fixation du loyer des infrastructures et des modalités de paiement de ce loyer et au régime fiscal et douanier.

Article 3 : La présente Loi sera enregistrée et publiée au journal officiel de la République de Guinée et exécutée comme loi de l'Etat.

Conakry, le 18 SEPTEMBRE 2001



GENERAL LANSANA CONTE

CONVENTION ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET ROUSSKI ALUMINI
POUR LA PERMISSIVITE, L'EXTENSION ET L'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE BAUXITE DE KINDEA

Article 31: Période intérimaire

La période commençant à courir à compter de la date de signature de la présente convention et se terminant à la date du transfert définitif des infrastructures est dénommée ci-après : **période transitoire**.

Au cours de cette période dite transitoire, les « opérations intérimaires » seront exécutées par les parties pour la durée prévue dans le planning annexé à la présente convention.

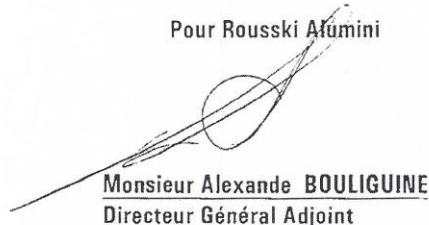
Fait à Conakry, le 03 Novembre 2000

Pour la République de Guinée



S.E Monsieur Ibrahima SOUMAH
Ministre des Mines, de la Géologie
et de l'Environnement

Pour Rousski Alumini



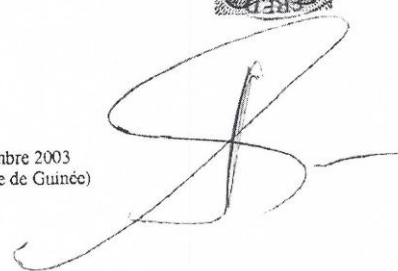
Monsieur Alexandre BOULIGUINE
Directeur Général Adjoint



S.E Monsieur Cheick Ahmadou CAMARA
Ministre de l'Economie et des Finances



Copie certifiée conforme à l'original aussitôt rendu ce jour 19 septembre 2003
par Maître Jean Alfred MATHOS, Notaire à Conakry (République de Guinée)



Annexe 18 : Convention entre la République de Guinée et Rousski Alumini (Transfert des infrastructures et équipements de la SBK à Rousski Alumini)

**CONVENTION
ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
ET
ROUSSKI ALUMINI
POUR LA REHABILITATION,
L'EXTENSION
ET L'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE
BAUXITE DE KINDIA**

**TRANSFERT DES INFRASTRUCTURES ET
EQUIPEMENTS DE LA SBK
A
ROUSSKI ALUMINI**

VOLUME II

**СОГЛАШЕНИЕ
МЕЖДУ ГВИНЕЙСКОЙ РЕСПУБЛИКОЙ
И
«РУССКИМ АЛЮМИНИЕМ»
О ВОССТАНОВЛЕНИИ,
РАСШИРЕНИИ
И РАЗРАБОТКЕ БОКСИТОВЫХ
МЕСТОРОЖДЕНИЙ КИНДИИ**

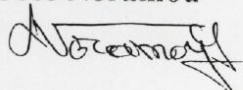
**ПЕРЕДАЧА ИНФРАСТРУКТУР И
ОБОРУДОВАНИЯ СВК
«РУССКОМУ АЛЮМИНИЮ»**

ТОМ II

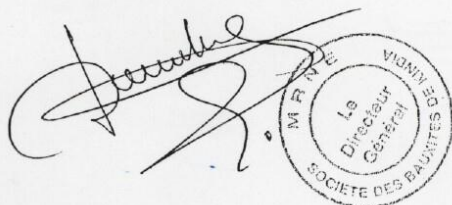
LES PRESENTS DOCUMENTS SONT VISES PAR:

Président de la Sous-commission
technique partie guinéenne

M. Cécé Noramou



Directeur Général de la SBK
Dr. Soriba Cissé




Président de la Sous-commission
technique partie Rousski
Alumini

M. Kisselev Anatoli



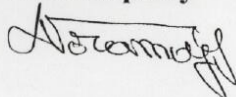
Directeur Général de la CBK
M. Pantchenko Anatoli



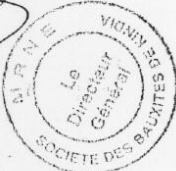

НАСТОЯЩИЕ ДОКУМЕНТЫ ЗАВИЗИРОВАНЫ:

Председатель технической подкомиссии
с гвинейской стороны

Г-н Сесе Нораму

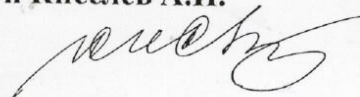


Генеральный директор SBK
Доктор Сориба Сиссе

Председатель технической
подкомиссии со стороны
«Русского Алюминия»

Г-н Киселев А.И.



Генеральный директор КБК
Г-н Панченко А.М.




Annexe 19 : avenant n°1 à la convention de concession minière de bauxite et d'alumine de Dian-Dian du 21 juillet 2001 entre la République de Guinée et la société Rousski Alumini Management

**AVENANT N°1
A LA CONVENTION DE CONCESSION MINIERE POUR LA PRODUCTION DE
BAUXITE ET D'ALUMINE DE DIAN-DIAN DU 21 JUILLET 2001 ENTRE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE ET LA SOCIETE « ROUSSKI ALUMINI
MANAGEMENT »**

La République de Guinée, ci-après dénommée « l'Etat », représentée par M. Abdoulaye MAGASSOUBA, Ministre des Mines et de la Géologie, dûment habilité aux fins des présentes,

d'une part,

et

la société « United Company RUSAL – Trading House » (anciennement dénommée « Rousski Alumini Management »), régie par la législation de la Fédération de Russie, ci-après dénommée « l'Investisseur », représentée par Monsieur Yakov ITSKOV, agissant en vertu de la procuration en date du 18 juillet 2017,

d'autre part,

L'Etat et l'Investisseur étant ci-après dénommées individuellement « la Partie » et conjointement « les Parties », après les consultations entre eux,

Considérant l'importance du Projet pour l'économie nationale de la République de Guinée, ainsi que pour l'Investisseur,

Considérant le nouveau chronogramme de réalisation du Projet faisant partie intégrante de l'Annexe 12 à la Convention de concession minière pour la production de bauxites et d'alumine de Dian-Dian signée le 21 juillet 2001 entre la République de Guinée et la société « Rousski Alumini Management » (ci-après désignée « la Convention »),

Considérant que la durée de validité restante de la Convention expirant en 2027 ne permet pas d'assurer la rentabilité du Projet pour l'Investisseur,

Tenant compte des consultations entre les Parties qui se sont mises d'accord sur ce qu'un renouvellement de la durée de validité de la Convention pour une période de 25 ans est indispensable afin que le Projet soit faisable et rentable, sur une base mutuellement bénéfique,

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Les Parties ont négocié et signé le présent Avenant qui fait partie intégrante de la Convention.

Article 1 : Modification de l'article 31.2 de la Convention

L'art.31.2 de la Convention est modifié et remplacé par ce qui suit :

M/

606 H
KS

« 31.2 DUREE ET RENOUVELLEMENT

31.2.1. La durée initiale de la présente Convention est fixée à 25 (vingt-cinq) ans renouvelables, à compter de son entrée en vigueur en 2002.

31.2.2. A l'issue de la période initiale de validité de 25 ans visée à l'art.31.2.1 ci-dessus, la Convention sera automatiquement et de plein droit renouvelée telle que modifiée par le présent Avenant pour une seconde période de 25 (vingt-cinq) ans et ce sans formalités supplémentaires à accomplir par les Parties.»

Article 2 : Modification de l'art.11.2 de la Convention

L'article 11.2 de la Convention est modifié et remplacé par ce qui suit :

« 11.2. Dès la fin de la période initiale de validité visée à l'art.31.2.1 de la Convention, l'Etat aura droit à une participation non contributive, non diluable et non cessible de dix pour cent (10%) au capital social de la Société. Les conditions d'exercice des droits y afférents feront l'objet d'un accord séparé à conclure par les Parties à l'issue de la première période de validité visée à l'art.31.2.1 de la Convention».

Article 3: Modification de l'art.26 de la Convention

Les modifications suivantes sont apportées à l'art.26 de la Convention :

3.1. Dès la fin de la période initiale de validité visée à l'art.31.2.1 de la Convention, la Société payera les impôts et taxes ci-après :

- L'impôt minimum forfaitaire (IMF) ;
- L'Impôt sur les sociétés (IS) au taux de 30% ;
- L'Impôt sur le revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) ;
- Un droit unique d'entrée au taux de 5.6% à l'importation des biens, équipements et installations, étant entendu que l'art.28.4.1 de la Convention continue de produire ses pleins effets ;
- Redevances superficielles annuelles.

3.2. Dès l'entrée en vigueur du présent Avenant, la Société payera la contribution au développement local au nouveau taux de 0.5% du chiffre d'affaires.

3.3. Toutes les autres dispositions de l'art.26 de la Convention qui ne sont pas explicitement modifiées par le présent Avenant continuent de produire leurs pleins effets.

Article 4 : Dispositions finales

4.1. Toutes les autres dispositions de la Convention et de ses Annexes demeurent inchangées et continuent de produire leurs pleins effets.

4.2. Tous les termes et définitions utilisés dans le présent Avenant auront la signification qui leur est attribuée par la Convention.






2

4.3. Le présent Avenant établi en quatre (4) exemplaires fait partie intégrante de la Convention et entrera en vigueur après l'accomplissement des conditions suivantes: a) son approbation en Conseil des Ministres de la République de Guinée; b) son approbation interne par la société UC Rusal Plc. et c) sa ratification et promulgation conformément à la législation de la République de Guinée.

Fait à Conakry, le 21 juillet 2017

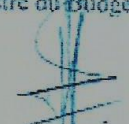
Pour l'Etat
Le Ministre des Mines
et de la Géologie


Abdoulaye MAGASSOUBA

Pour l'Investisseur
Le Représentant


Yakov ITSKOV

Vu et approuvé
Le Ministre du Budget


Mohamed Lamine DOUMBOUYA

Annexe 20 : Protocole d'accord entre la République démocratique du Congo et le groupement des entreprises chinoises



République Démocratique du Congo
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

Le Ministre d'Etat

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre

La République Démocratique du Congo représentée par **Monsieur Pierre LUMBI OKONGO**,
Ministre d'Etat en charge des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction d'une part ;

Et

Le groupement des Entreprises Chinoises composé de l'Export-Import Bank of China (EXIM BANK of CHINA), la China Railway Engineering Corporation (CREC), Société SA, et la société SINOHYDRO corporation, représenté par **Monsieur LI CHANGJIN**, Président Directeur Général de la CREC d'autre part ;

Ci-après désignés « les Parties »

I. PREAMBULE

Considérant les accords de coopération signés le 3 avril et le 07 décembre 2001 entre la République Démocratique du Congo et la République Populaire de Chine ;

Considérant les memoranda d'entente commune et accords sur le financement du développement des infrastructures de la République Démocratique du Congo par l'exploitation de ses ressources minières que le Gouvernement a signé respectivement le 9 août 2007 avec la SINOHYDRO, le 16 août 2007 avec l'EXIM BANK et le 17 août 2007 avec la CREC ainsi que les accords conclus par elles sur la reconstruction de la RDC. Tous ces memoranda et accords sont appelés ci-après l'Accord Précédent ;

Vu les consultations des parties et suivant le mémorandum on understanding of resources finance for infrastructures development ;

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :**II. DE L'OBJET**

Article 1 : Le présent protocole porte sur la fixation des modalités de coopération de financement pour le développement des infrastructures de la première tranche, en contrepartie de l'exploitation des ressources naturelles de la République Démocratique du Congo.

III. DES MODALITES

Article 2 : Les parties conviennent de constituer dans le cadre de l'exploitation minière une société de joint-venture (SJV) sous forme de société mixte de droit congolais regroupant d'une part, les entreprises chinoises du groupement et d'autre part, d'entreprises congolaises désignées par le Gouvernement. Le financement du développement des travaux d'infrastructure dans le cadre de cet accord sera garanti par les concessions minières mises à la disposition de la SJV par le RDC.

Article 3 : En vue d'assurer le suivi et l'évaluation, le Gouvernement mettra en place un Comité compétent multisectoriel devant servir de guichet unique pour toutes les questions et formalités relatives à l'exécution de la tâche définie dans le présent Protocole.

Article 4 : La participation du Gouvernement ou ses mandataires au capital social de la Société de Joint - Venture dont question à l'article deux, procède du principe « gagnant - gagnant » et la Société de Joint - Venture s'établira comme suit :

- Partie Congolaise : 32%
- Partie Chinoise : 68%

Article 5 : Sur le principe essentiel du financement du développement d'infrastructure par la réalisation du dividende de la part d'Etat RDC résultant de l'exploitation de la Société de Joint - Venture, la répartition du résultat d'exploitation se fera en trois (3) étapes :

- La première étape dite étape d'amortissement d'investissement minier. Durant cette étape, la totalité du résultat d'exploitation servira au



- 3 -

remboursement et à l'amortissement de l'investissement minier extractif et industriel et ce compris les intérêts ;

- La seconde étape est une étape de remboursement ou de paiement des travaux d'infrastructure. Durant cette étape, soixante six pourcent (66%) du bénéfice net du résultat d'exploitation de la Société de Joint-Venture sera utilisé pour le paiement et le remboursement des travaux d'infrastructure réalisés prévus dans la première tranche des projets dans la liste annexée tandis que le reste, soit trente quatre pourcent (34%) sera distribué proportionnellement entre parties ;
- Pendant cette étape, le montant total du paiement des projets des travaux d'infrastructure sera prévu de trois (3) milliards USD,
- La troisième étape sera une étape d'exploitation commerciale, soit après le remboursement et l'amortissement de la totalité des investissements à l'exploitation minière et au développement d'infrastructure de la première tranche, la répartition du dividende résultant de l'exploitation de la Société de Joint-Venture se fera en fonction de la participation proportionnelle et des apports effectivement appelés des actionnaires au capital social de la Société de Joint-Venture.
Pendant cette étape, la Société de Joint-Venture se soumettra à la législation congolaise en vigueur en matière fiscale et douanière, en l'occurrence le Code des Investissements et le Code Minier.

IV. DES CONDITIONS PARTICULIERES

Article 6 : Le Gouvernement accorde à la partie Chinoise, le bénéfice de tous les avantages douaniers et fiscaux prévus par le Code des investissements et le Code minier de la République Démocratique du Congo ainsi que les dispositions particulières applicables aux marchés publics à financement extérieur.

Afin que le cumul du dividende de la part de l'Etat résultant de l'exploitation minière de la joint-venture atteigne le plus tôt possible un niveau capable de payer ou de rembourser la construction des travaux d'infrastructure, le Gouvernement va consentir à la Partie Chinoise des disposition particulières



- 4 -

applicables aux marchés publics.

Toutefois, pendant la période du remboursement, le Gouvernement se réserve le droit d'accorder d'autres avantages fiscaux et douaniers plus larges à la Joint - Venture pour la réalisation des projets.

Ces conditions particulières comprennent l'exemption des frais et paiement relatifs à la demande, à l'octroi, au transfert et à la cession des droits et titres miniers, des permis de prospection et d'exploitation ; l'exemption des frais d'entrée à la porte minière et de prélèvement préalable sur la valeur estimative du gisement etc.

Elles comprennent aussi l'exonération totale de tous les impôts, droits, taxes, douanes, redevances, directs ou indirects, à l'intérieur ou à l'import et l'export, payables en République Démocratique du Congo et ceux liés aux activités minières et au développement d'infrastructures de la Société de Joint-Venture.

Aux fins d'assurer la réussite de son exploitation minière et des travaux d'infrastructure, la Société de Joint-Venture aura le loisir de choisir librement le fournisseur du matériel et équipement, de technologie et de service, d'embaucher, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, le personnel qualifié conformément à la législation congolaise en la matière.

Le Gouvernement garantit à la Société de Joint-Venture la sécurité de son investissement minier et le paiement des travaux d'infrastructure qu'elle réalisera.

Compte tenu de l'importance du volume et du coût des projets d'infrastructures avec leur caractère de travaux publics, de longue périodicité d'amortissement minier et du fait de la lenteur du cumul du dividende de la part de l'Etat et, en particulier afin d'accélérer le développement d'infrastructures et la reconstruction nationale pour servir le plus tôt possible le progrès socioéconomique, les parties reconnaissent que le financement du développement d'infrastructures par le dividende de la part de l'Etat résultant de l'exploitation minière de la Société de Joint-Venture ne sera pas le choix unique dans le cadre de la collaboration entre le Gouvernement et la Société de Joint-Venture.



A cet effet et en cas de besoin, le Gouvernement proposera à la Société de Joint-Venture d'accepter d'autres modalités du paiement d'une partie des projets des grands travaux d'infrastructures de volume et coût plus important. Ladite modalité pourra être paiement par le Maître de l'Ouvrage moyennant le crédit acheteur. Dans ce cas, le Groupement pourra mener toutes les démarches nécessaires à l'assistance du Maître de l'Ouvrage ou du Gouvernement pour la réalisation du financement auprès de l'institution bancaire en Chine avec des conditions acceptables et, le Gouvernement s'engage de faire en temps voulu les formalités et procédures nécessaires à la coopération économique, à l'accord de prêt et à la garantie en la matière etc.

Les conditions particulières du présent article auront une validité de trente (30) ans à partir de la date de prise d'effet du présent protocole d'accord. Elle peut être prorogée pour une période égale à la demande de l'une des parties au moins six mois avant l'expiration du terme de 30 ans.

V. DES DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Article 7 : A dater de la prise d'effet du présent protocole, les parties s'engagent à mettre rapidement en place, conformément à la législation congolaises, une Joint – venture minière dans les 30 jours suivant la signature. L'apport au capital social de chaque actionnaire sera appelé proportionnellement. Après la signature du présent protocole, les projets ainsi annexés au présent protocole seront soumis à l'appréciation et l'accord écrit d'EXIM Bank. Le Groupement Chinois s'engage à soumettre progressivement au comité sus évoqué le rapport de préaisabilité du projet minier et la demande d'octroi des titres miniers. Le gouvernement en achèvera le traitement et le transfert du titre minier dans un délai de 15 jours à dater du dépôt. Les droits et titres miniers octroyés à la Société de Joint-Venture seront propriétés de cette dernière pour toute la durée de la Joint-venture.

Le Groupement Chinois s'engage à soumettre progressivement audit comité, le cahier des charges techniques proposé et l'offre financière des projets des travaux d'infrastructures. Le Gouvernement devra en achever le dépouillement et accorder son approbation dans un délai d'un mois à dater du dépôt.




- 6 -

Dans le cas où des travaux d'infrastructures seraient payés par le Gouvernement au moyen d'autres financements, celui-ci devra démarrer la procédure du montage financier dès la conclusion des contrats des travaux. Le Gouvernement s'engage à conclure avec la joint-venture, le marché concessionnel global des travaux d'infrastructures prévus à l'annexe 2.

Le gouvernement garantira au groupement ou à la Société de Joint-Venture le libre transfert du fonds, la libre ouverture des comptes bancaires en devise et en monnaie locale à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et la sécurité des opérations intéressées et l'exemption des droits, impôts et frais bancaires liés à l'imposition administrative.

Le groupement chinois, en déployant ses avantages professionnels, techniques et gestionnaires, s'engage à tout mettre en œuvre pour réduire le coût de revient, économiser les ressources financières des constructions, assurer la moderne conception, la qualité, le haut rendement, la fiabilité et la durabilité des travaux d'infrastructures et de service à travers sa participation à la reconstruction nationale.

Sur demande du Gouvernement ou du Maître de l'Ouvrage, la Société de Joint-Venture pourra assumer les travaux de proposition relative à la normalisation et régularisation des études, du génie civil, de l'équipement et du fonctionnement des travaux d'infrastructure, de formation des ressources humaines concernées et de proposition concernant la planification et systématisation du développement national d'infrastructures et de construction.

VI. DE LA LEGISLATION ULTEURIEURE

Article 8 : Sans préjudice des avantages acquis dans le cadre du présent protocole d'accord, la Société de Joint-Venture bénéficiera des avantages résultant de toutes les nouvelles dispositions légales et réglementaires qui seraient ultérieurement prises par le Gouvernement ou des conventions que celui-ci viendrait à conclure avec d'autres investisseurs.



- 7 -

VII. DE LA LISTE DES PROJETS

Article 9 : La liste des projets des ressources minérales et des travaux d'infrastructures convenues dans le cadre de la présente collaboration est prise aux annexes 1 et 2 du présent Protocole d'Accord.

VIII. DE L'EXCLUSIVITE

Article 10 : Le Gouvernement s'engage à ne pas conclure avec les tiers une convention portant sur des projets faisant l'objet du présent Protocole.

IX. DE L'ENTREE EN VIGUEUR

Article 11 : Le présent Protocole ainsi que l'accord précédent sont considérés comme principe et base de chaque contrat ou marché séparé en la matière et entrera en vigueur à la date de sa signature par les parties et après approbation des projets d'exploitation minière et du développement des infrastructure par l'autorité compétente Chinoise.

Article 12 : Le présent Protocole est rédigé en 8 exemplaires originaux, chaque partie en en gardant deux.

En cas de divergence entre le présent protocole et l'accord précédent, le protocole prévaudra.

Toutefois, en cas de force majeure, les parties procéderont par négociations amiables pour adapter le présent Protocole aux nouvelles conditions.

Fait à Kinshasa, le 17 septembre 2007

Pour la République Démocratique du Congo

Pour le Groupement des Entreprises
Chinoises

Pierre LUMBI OKONGO

LI CHANGJIN

Ministre en charge des Infrastructures,
Travaux Publics et Reconstruction



Annexe 21 : Ordonnance de validation d'une convention judiciaire d'intérêt public

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COUR D'APPEL DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

N° de minute : 28 / 2021

N° de parquet : PNF-12111072209

N° instruction : JIJ181913000005

M. le procureur de la République financier près le tribunal judiciaire de Paris/ Bolloré SA désormais dénommée Bolloré S.E.

ORDONNANCE DE VALIDATION
D'UNE CONVENTION JUDICIAIRE D'INTÉRÊT PUBLIC

Le vingt-six février deux mille vingt et un,

Nous, Stéphane Noël, président du tribunal judiciaire de Paris,

Vu les dispositions des articles 41-1-2 et 180-2 du code de procédure pénale,

Vu le décret n° 2017-660 du 27 avril 2017 relatif à la convention judiciaire d'intérêt public et au cautionnement judiciaire,

Vu la procédure suivie contre :

La société BOLLORE S.A. désormais dénommée BOLLORÉ S.E. (SIREN 055 804 124), représentée par Claude PARISOT (pouvoir du 4 février 2021),
ayant pour avocat : Maître Olivier Baratelli (205 boulevard Saint-Germain LOMBARD
BARATELLI & ASSOCIES 75007 PARIS, tél: 01.53.63.31.31, fax: 01.53.63.31.32)

Mise en cause des chefs de :

1) Corruption d'agent public étranger

Pour avoir, à Puteaux et sur le territoire national, au TOGO, courant 2009, 2010 et 2011, par l'intermédiaire de ses dirigeants MM. Vincent BOLLORÉ et Gilles ALIX, proposé, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, à une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public dans un État étranger ou au sein d'une organisation internationale publique, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour elle-même ou pour autrui, pour qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir, ou parce qu'elle a accompli ou s'est abstenue d'accomplir un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat, ou facilité par sa fonction, sa mission ou son mandat, en l'espèce en donnant pour instruction à la société EURO RSCG et à M.

- à M. le procureur de la République financier près le tribunal judiciaire de Paris :	M. Jean-François BOHNERT 

Annexe 22 : Convention de collaboration entre la republique democratique du Congo et la société sinohydro corporation relative au developpement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en republique democratique du Congo

CONVENTION DE COLLABORATION

ENTRE

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

ET

LA SOCIETE SINOHYDRO CORPORATION

RELATIVE

**AU DEVELOPPEMENT D'UN PROJET MINIER ET D'UN PROJET.
D'INFRASTRUCTURES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

刚果民主共和国

和

中国水利水电建设集团公司

关于刚果民主共和国矿业开发和基础设施建设的

合作协议

JANVIER 2008

二零零八年一月

TABLE DES MATIERES

I. OBJET.....	5
第一章 宗旨.....	5
ARTICLE 1 : OBJECTIFS DES PARTIES.....	5
第一条 双方的目的.....	5
ARTICLE 2 : OBJET DE LA CONVENTION DE COLLABORATION.....	6
第二条 合作协议的宗旨.....	6
II. PROJET MINIER.....	6
第二章 矿业项目.....	6
ARTICLE 3: MODALITES DE COOPERATION - CONSTITUTION DE LA JOINT VENTURE MINIERE.....	6
第三条 合作方式 - 成立矿业合资公司.....	6
ARTICLE 4 : CESSION DES DROITS ET TITRES MINIERES DES GISEMENTS.....	7
第四条 矿权转移.....	7
ARTICLE 5 : PAS DE PORTE ET ASSISTANCE FINANCIERE A LA RENOVATION TECHNIQUE DE GECAMIMES.....	7
第五条 入门费及对刚果矿业总公司技术改造的资金援助.....	7
ARTICLE 6 : ETUDE DE PREFAISABILITE ET DE FAISABILITE.....	8
第六条 预可行性研究与可行性研究.....	8
ARTICLE 7 : REALISATION DU PROJET MINIER.....	9
第七条 矿业项目的实施.....	9
III. PROJET D'INFRASTRUCTURES.....	9
第三章 基建项 A.....	9
ARTICLE 8 : TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES.....	9
第八条 基础设施建设.....	9
ARTICLE 9 : REALISATION DU PROJET D'INFRASTRUCTURES.....	10
第九条 基础设施项目的实施.....	10
ARTICLE 10 : CONTRAT DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES.....	11
第十条 基建合同.....	11
ARTICLE 11 : DISPOSITIONS PARTICULIERES CONCERNANT LE PROJET D'INFRASTRUCTURES.....	12
第十一条 针对基建项目的特别条款.....	12
IV. REMBOURSEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	13
第四章 投资偿还.....	13
ARTICLE 12 : REMBOURSEMENT DES INVESTISSEMENTS DE SYNOHYDRO.....	13
第十二条 中国水电的投资偿还.....	13
V. ENGAGEMENTS ET GARANTIES DU GOUVERNEMENT CONGOLAIS.....	15
第五章 刚果（金）政府的承诺与保证.....	15
ARTICLE 13 : GARANTIES RELATIVES AUX GISEMENTS ET DROITS ET TITRES MINIERES.....	15
第十三条 对矿床及其矿权的担保.....	15



ARTICLE 14 : AVANTAGES COMMERCIAUX ET FISCAUX ET D'AUTRES AVANTAGES ACCORDES PAR LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS	17
第十四条 刚果（金）政府给与的商业与税收优惠以及其他便利条件.....	17
ARTICLE 15 : GARANTIES DU GOUVERNEMENT CONGOLAIS CONTRE LES RISQUES POLITIQUES	20
第十五条 对政治风险的担保	20
ARTICLE 16: AUTRES ENGAGEMENTS ET GARANTIES	21
第十六条 其他承诺与保证.....	21
VI. GARANTIES DE SINOHYDRO.....	22
第六章 中国水电的承诺与保证	22
ARTICLE 17: ENGAGEMENTS ET GARANTIES DE SINOHYDRO	22
第十七条 中国水电的承诺与保证.....	22
VII. CONSULTATION PERIODIQUE DES PARTIES.....	23
双方定期沟通机制.....	23
ARTICLE 18 : PERIODICITE DES CCNSULTATIONS.....	23
第十八条 定期协商.....	23
VIII. FORCE MAJEURE ET REGLEMENT DES DIFFERENDS	24
第八章 不可抗力以及争议解决	24
ARTICLE 19 : FORCE MAJEURE	24
第十九条 不可抗力.....	24
ARTICLE 20 : REGLEMENT DES DIFFERENDS A L'AMIABLE.....	24
第二十条 协商解决争议	24
ARTICLE 21: ARBITRAGE.....	25
第二十一条 仲裁	25
IX. DISPOSITIONS FINALES.....	25
第九章 最终条款	25
ARTICLE 22 : DOMICILIATIONS ET NOTIFICATIONS.....	25
第二十二条 地址和通知.....	25
ARTICLE 23 : CONTRADICTIONS.....	26
第二十三条 冲突	26
ARTICLE 24 : AMENDEMENT.....	26
第二十四条 修改	26
ARTICLE 25: MISE EN VIGUEUR.....	26
第二十五条 生效	26
ARTICLE 26: LANGUES	27
第二十六条 语言	27
ANNEXE A.....	28
ANNEXE B.....	30

N°.	Projets 项目名称	Longueur (en Km) 长度/公里	Description travaux 工程描述
3.4. Réhabilitation des routes asphaltées 油路修复			
	Matadi-Boma		
	• 马塔迪-姆马	135	
	Uvira-Kamanyola		
	• 乌维拉-卡芒尧拉	85	Réhabilitation 修复
	Moanda - Banana		
	• 莫安达-巴纳那	9	
	Mbuji Mayi - Mwene Ditu		
	• 姆布吉马伊-姆韦内迪图	135	
3.5. Réhabilitation des routes en terre 土路修复			
	Kananga-MbujiMayi-Kasongo-Kindu		
	• 卡南加-姆布吉马伊-卡松戈-金杜	887	
	Kolwezi-Kasaji-Dilolo		
	• 科卢韦齐-卡萨基-迪洛洛	426	
	Dilolo-Sandoa-Kapanga-Kananga		
	• 迪洛洛-桑多阿-卡潘加-卡南加	709	
	Kasaji-Sandoa		
	• 卡萨基-桑多阿	139	Réhabilitation 修复
	Boma - Moanda - Yema		
	• 博马-莫昂大-耶马	125	
	NiaNia-Isiro		
	• 尼亚尼亚-伊西罗	232	
	• 基杜杜-卡松戈(国家二号公路)	220	
4. Voiries urbaines 市政道路			
	• Ville de Kinshasa (250 Km) 金沙萨250公里	250	
	• Autres villes (300 Km) :Lubumbashi, Bukavu, Kisangani - Kananga - Mbuji Mayi - Goma - Matadi - Bandundu - Mbandaka - Kindu 其他城市共计 300公里, 其分配的城市如下: Lubumbashi 卢本巴希 Bukavu 布卡武 Kisangani 基桑加尼 Kananga 卡南加 Mbuji-Mayi 姆布吉马伊 Goma 戈马	300	Réhabilitation 修复
5. Aeroports 机场			
	Réhabilitation de l'aéroport de Goma		
	• 戈马机场修复		
	Réhabilitation de l'aéroport de Bukavu		
	• 布卡武机场修复		Réhabilitation 修复

N°	Projets 项目名称	Longueur (en Km) 长度/公里	Description travaux 工程描述
6.	Construction et équipement des hôpitaux 医院		
6.1.	Dix (10) hôpitaux (150 lits) un par province 每省一个共10个150张床位的医院		Construction 新建
6.2.	Vingt-un (21) hôpitaux (150 lits) un par nouvelle province 每个新省一个共21个150张床位的医院		
6.3.	Hôpital centre ville Kinshasa 金沙萨中心医院		Réhabilitation + parachèvement 修复+完善
7.	Energie (Electricité) 能源 (电力)		
7.1.	Barrage hydro-electrique de Kakobola (Bandundu) 卡高博拉水电站 (带顿杜)		Construction 新建
7.2.	Barrage hydro-electrique de Katende (Kasai occidental) 西开赛省卡当德水电站		
7.3.	Réseau de distribution électrique de Kinshasa 金沙萨电网改造		Réhabilitation 修复
7.4.	Réseau de distribution électrique de Lubumbashi 卢本巴希电网改造		
8.	Construction et réhabilitation des centres de formation aux métiers BTP 数个职业培训中心恢复的新建		Construction + réhabilitation 新建和修复
9.	Habitat 住宅		
9.1.	Construction de 2000 logements sociaux à Kinshasa 金沙萨社会住宅2000套		Construction 新建
9.2.	Construction de 3000 logements sociaux en Provinces 各省社会住宅3000套		
10.	Centres de santé de 50 lits équipés 50张床位医疗中心		Construction + équipements 建设+提供设施
	Construction 145 Centre de santé 50 lits (1 par territoire) 新建145个50张床位的医疗中心 (一地一个)		
11.	Construction de deux (2) Universités modernes 新建两所现代大学		Construction 新建



**SOURCES ET RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

A-SOURCES ORALES

N°	Noms et prénoms	Fonction	Âge	Période
1	Abdel Kader Bangoura	Officier supérieur gendarmerie guinéenne	54 ans	Yaoundé, octobre 2022
2	Abou Abba Oumar	Sous-directeur des affaires d'Europe orientale et occidentale	56 ans	Yaoundé, juin 2015
3	Alain Foka	Journaliste	Environ 58 ans	Résidence Paris, février 2022, téléphone
4	Ali Laidi	Enseignant à Sciences Po Paris et spécialiste de la guerre économique	Environ 57 ans	Résidence Paris, février 2019, téléphone
5	Alioune Dramé	Magistrat Secrétaire de la Cour suprême guinéenne	50 ans	Résidence Conakry, téléphone novembre 2022
6	Alpha Oumar Barry Totya	doctorant en science politique à l'Université Lumière de Lyon-2	35 ans	Résidence Lyon – France, novembre 2022, téléphone
7	Anonyme	Consultant au groupe de la Banque Mondiale	67ans	Yaoundé, février 2021
8	Anonyme	Cadre à la Banque africaine de Développement	54ans	Yaoundé, février 2023
9	Fadiga Kanvaly	Officier supérieur gendarmerie ivoirienne	50 ans	Awae juillet 2022
10	Anonyme	Ancien cadre Bolloré Abidjan	66 ans	Résidence Abidjan Côte d'Ivoire, octobre 2022
11	Assamba Mponanga Van Lionel	Cadre à la Direction générale de la Coopération et de l'intégration régionale au MINEPAT	32 ans	Yaoundé, Avril 2020
12	Awono Norbertine Carine Epe Otsaly	Diplomate sous-directeur Europe centrale et orientale	48 ans	Yaoundé, mars 2019
13	Baba Mohamadou	Chef Service de la Stratégie, de la Viabilité et du Reporting de la Dette à la Caisse Autonome d'Amortissement	35 ans	Yaoundé février 2020
14	Balla Samoura	Officier général gendarmerie guinéenne	56 ans	Yaoundé, juillet 2023
15	Bertin Tchoffo	Chef d'entreprise/opérateur économique	Environ 50 ans	Yaoundé, mars 2021
16	Delahaye Catherine	Experte en intelligence et auteure	54 ans	Résidence Paris Message électronique, juin 2023

17	Djoka Ndinka Godlive	Sous-directeur de la division des affaires d'Europe au Ministère des Relations extérieures	50 ans	Yaoundé, août 2017
18	Engamba Ebah Charles Jerry	Officier, chef service instruction au secrétariat d'État à la défense	39 ans	Yaoundé, octobre 2019
19	Epounde Penda Adolphe	Diplomate secrétaire général des affaires étrangères	45 ans	Yaoundé, juin 2015
20	Éric Parfait Mouth Essamba	Employé dans la plantation chinoise	27 ans	Nanga-Eboko, août 2021
21	Essama Abada	Employé EDC	45 ans	Yaoundé, janvier 2021
22	Koussam N'guessam Stéphane	Officier supérieur gendarmerie ivoirienne	48 ans	Awae, juillet 2022
23	Gilles Troude	Spécialiste histoire contemporaine	84 ans	Résidence Paris, juillet 2019, message électronique
24	Foumena Mvondo Pierre	Cadre à la Direction générale de la Coopération du MINEPAT	37 ans	Yaoundé, novembre 2020
25	Iboun Bencha Camara	Officier gendarmerie guinéenne	46 ans	Yaoundé, novembre 2022
26	Issa Modibo Mohamadou	Officier chef bureau informatique et reprographie Eiforces	38 ans	Awae, mars 2022
27	Jacques Didier Lavenir Mvom	Colonel retraité expert des questions de défense et de sécurité à la CEEAC	65 ans	Yaoundé, août 2022
28	Jean Assamba	Employé dans la plantation chinoise	46ans	Nanga-Eboko, août 2021
29	Jean Bruno Tagne	Journaliste indépendant	45 ans	Yaoundé, juillet 2021
30	Anonyme	Cadre à la Banque Mondiale	45 ans	Yaoundé, février 2023
31	Keman Essam	Employé dans la plantation chinoise	27 ans	Nanga-Eboko, août 2021
32	Khadiatou Goulo Diallo	Officier supérieur gendarmerie guinéenne	45 ans	Awae, janvier 2023
33	Kpoumié Ghislain	Employé EDC	33 ans	Yaoundé, septembre 2021
34	Lamère Mountapbemo Éric Benjamin	Journaliste CRTV	49 ans	Yaoundé, mai 2018
35	Mani Alougou Germain	Directeur de la division de la coopération et des relations publiques Eiforces	52 ans	Awae, février 2023
36	Marava Abdoulaye Wouyack	Sénateur	70ans	Yaoundé, mai 2020.

37	Metinde Mbinda André Gisèle	Greffier/ ancienne Assistante de Direction à Prologic Douala et à CAMRAIL	40 ans	Yaoundé, décembre 2022
38	Monjap Amsetou Jeannette	Ancien cadre à Bolloré Cameroun	53 ans	Douala, octobre 2022
39	Ndam Josué	Cadre à SAFACAM	55 ans	Yaoundé, septembre 2022
40	Ngayap Pierre Flambeau	Sénateur	58 ans	Yaoundé, août 2022
41	Nicolas Moinet	Universitaire et co-fondateur école de pensée sur la guerre économique	Environ 53 ans	Résidence Paris, février 2019, téléphone
42	Njoya Mountapbemo Mannoni Thierry	Officier supérieur, conseiller technique du directeur général de l'Eiforces	48 ans	Awae, octobre 2022
43	Nsangou Théodore	Directeur général EDC	68 ans	Yaoundé, janvier 2021
44	Nzongo Anne Fleurette	Chef service sous-direction Europe centrale et orientale au Ministère des Relations extérieures	38 ans	Yaoundé, août 2017
45	Olga Gogolina	président du Russian Business Center	47 ans	Yaoundé, février 2022
46	Passo Sonbang Elie	Directeur du centre de recherche et de documentation Eiforces (commissaire divisionnaire)	50 ans	Awae, mai 2022
47	Ratsinborinsky Nikolay	Ambassadeur de la Fédération de Russie au Cameroun	70 ans	Yaoundé, octobre 2016
48	Souelle Godwin	Diplomate sous-direction Europe centrale et Orientale	40 ans environ	Yaoundé, mars 2019
49	Sounsia Soumai Jérémie	Officier supérieur gendarmerie nationale, chargé d'étude cabinet MINDEF	47 ans	Yaoundé, avril 2022
50	Sylvain Tavet	Officier supérieur, conseiller technique du directeur général de l'Eiforces	53 ans	Awae, novembre 2022
51	Guy Symphorien Pea	officier supérieur de la gendarmerie congolaise	50 ans	Awae, novembre 2022
52	Tela Eitel	Chargé de la communication à l'État-Major de la CNSP	30 ans	Yaoundé, le novembre 2016
53	Toupendi Marie Claire	Ancien Cadre du Groupe Bernabe Cameroun et Côte- d'Ivoire	56 ans	Résidence Côte d'Ivoire, téléphone Décembre 2021
54	Vincent Joseph Ntuda Ebode,	Professeur spécialiste en géostratégie	65 ans	Novembre 2022 Awae

55	Ze Abeme Raoul	Chef de bataillon chargé du suivi et perfectionnement à l'État-Major du CNSP	40 ans	Yaoundé, juin 2017

B - DOCUMENTS OFFICIELS ET ARCHIVISTIQUES

FONDS D'ARCHIVES DU MINREX

Direction de la communication, de la Documentation et des archives diplomatiques.

Accord commercial entre la République fédérale du Cameroun et l'Union des Républiques socialistes et soviétiques en date du 22 septembre 1962.

Accord de coopération culturelle entre la République fédérale du Cameroun et l'Union des Républiques socialistes et soviétiques, Yaoundé, 1963.

Accord de coopération économique et technique entre la République fédérale du Cameroun et l'URSS du 12 avril 1962.

Accord de coopération relatif à la construction et l'équipement de l'École Nationale d'Agriculture de Dschang et l'École technique et forestière de M'balmayo du 15 avril 1966.

Accord intergouvernemental sur la coopération technico-militaire entre le Cameroun et la Fédération de Russie du 29 août 2014.

Lettre n° 000201 du 27 mai 2014 relative à la mise en œuvre du projet d'assistance humanitaire au Cameroun par la Russie.

Lettre n° 00183, Yaoundé, 1996 du Ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun pour la relance du programme des bourses russes.

Lettre n° 1260 du 04 février 1977, transmis par l'ambassade de l'Union soviétique relative à la prestation d'un groupe d'artistes soviétiques au Cameroun.

Lettre n°00192 du 25 mars 2014, relative au financement de la mise en œuvre du projet d'assistance humanitaire au Cameroun par la Russie.

Lettre n°002198 du 04 août 2014 relative l'assistance humanitaire de la Fédération de Russie au Cameroun.

Lettre n°003004 notifiant l'audience accordée à l'ambassadeur de Russie au Cameroun le 18 septembre 2014 au MINREX.

Lettre n°00975/DIPL/2 du 16/10/1973, notifiant l'envoi de 05 enseignants agricoles.

Lettre n°0268/MINCOMMERCE/SG/DCE/SDRCRI/AE du 11 mars 2014, relative à l'organisation des journées économiques et commerciales à Moscou en 2015.

Lettre n°103/DIPL/BAC/5 du 08 janvier 1975 au ministre des Affaires étrangères relative à la tournée cirque soviétique au Cameroun.

Lettre n°3077 du 29 septembre 1975 relative à la rencontre des jeunes écrivains à Tachket en URSS.

Lettre n°3994 à Laurent Easo, directeur du cabinet civil de la présidence de la République du Cameroun, 1996 relative aux félicitations adressées par Boris Eltsine président de la Fédération de Russie au Président Biya à l'occasion de son élection à la tête de l'OUA

Lettre n°436, du 28 février 1977 relative à l'autorisation de l'exposition et vente des livres soviétiques dans la librairie de la société "Imprimerie Commerciale du Cameroun".

Lettre n°734/PS2 du 28/2/62, du directeur de la sûreté fédérale s/c du secrétariat d'État à l'intérieur relative à l'interdiction d'accès au Cameroun par certains touristes soviétiques.

Lettre n°A634/SG/PR du 04 août 2014, relative au Cameroun du ministre russe des Affaires étrangères.

MINREX, *État des relations entre Cameroun et la Fédération de Russie*, Yaoundé, 2014.

MINREX, *État des relations entre Cameroun et la Fédération de Russie*, Yaoundé, 2015.

MINREX, *Synthèse État des relations entre la République du Cameroun et la Fédération de Russie*, Yaoundé.

Note de présentation à l'attention du ministre des Relations extérieures A/S assistance humanitaire de la Fédération de Russie au Cameroun, n° 000386 du 24 juillet 2014.

Protocole d'accord relatif aux livraisons de marchandises, à faire valoir sur le crédit accordé par l'URSS au gouvernement de la République fédérale du Cameroun du 23 novembre 1967.

Protocole de coopération culturelle entre l'Union des Républiques socialistes et Soviétiques et la République unie du Cameroun, pour l'année de 1976-1977, 1977-1978.

FONDS D'ARCHIVES DU MINEPAT

Direction générale de la Coopération et de l'Intégration régionale

Accord-cadre entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République populaire de Chine pour relatif à l'octroi d'un prêt préférentiel par la Chine au Cameroun.

Convention de crédit en date du 02 mars 2016 entre l'Agence Française de Développement le Prêteur et la République Cameroun l'Emprunteur.

Convention n°ccm 134201 convention de crédit en date du 02 mars 2016 entre l'Agence française de Développement le prêteur et la République du Cameroun l'emprunteur.

Décret N°2012/335 du 23 juillet 2012 habilitant ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence française de Développement une convention de prêt d'un montant de 75 millions d'euros, soit 49,2 milliards de FCFA, pour le financement partiel du projet d'aménagement de la pénétrante Ouest de la ville de Douala.

Décret n°2012/356 du 23 juillet 2012 habilitant le ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Agence française de Développement, une convention de prêt d'un montant de 60 millions d'euros soit 39,4 milliards de FCFA pour le financement du projet électrique de Lom Pangar.

Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 autorisant le ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer une convention d'un prêt d'un montant de 70 millions d'euros pour l'aménagement du tronçon Batchenga-Ntui avec le pont sur la Sanaga.

Extrait d'une convention de crédit signée entre l'AFD et la Caisse Autonome d'Amortissement.

Extrait d'une convention de financement signée entre l'AFD et l'État du Cameroun relatif à la gouvernance financière.

Government concessional loan agreement on Cameroon 9 cities water supply project (for Bafoussam, Bamenda, Kribi and Sangmelima) between the government of the Republic of Cameroon represented ny the MINEPAT as Boorower and the Export-Import Bank of China as lender.

Mekin hydropower project government concessional loan agreement between the goverment of the Republic of Cameroon represented by the Ministry of Economy, Planing and Regional Development of Cameroon as the borrower and Export-Import Bank of China as the lender.

Mekin Hydropower Project, Concessional loan agreement between the goverment of the Republic of Cameroon representented by the MINEPAT as borrower and the Export-Import Bank of China as lender.

MINEPAT, *Note de coopération avec la Russie*, août 2014.

Preferential buyer credit loan agreement on Cameroon National Emergency Telecommunications System Projet between the goverment of the Republic of Cameroon represented by the Ministry of Economy, Planning of the Regional Development as borrower and the Export-Import Bank of China as lender.

FONDS D'ARCHIVES DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Anonyme, Annuaire statistique du Cameroun 1997, Yaoundé, DSCN, 1998.

Anonyme, Annuaire statistique du Cameroun 1998, Yaoundé, DSCN, 1999.

Anonyme, Annuaire statistique du Cameroun 1999, Yaoundé, INS, 2000.

INS, A.2.0, Anonyme, Annuaire statistique du Cameroun 2000, Yaoundé, INS, 2001.

INS, A.3.0, Anonyme, Annuaire statistique du Cameroun, Yaoundé, INS, 2013.

INS, CO.2.1, Anonyme, Enquête annuelle dans les entreprises, rapport 2012, Yaoundé, INS, 2013.

INS, CO.2.1, Anonyme, Enquête annuelle dans les entreprises, rapport 2013, Yaoundé, INS, 2014.

INS, CO.2.1, Anonyme, Enquête annuelle dans les entreprises, rapport 2014, Yaoundé, INS, 2015.

ARCHIVES ANONYMES ET PRIVÉES

Accord entre la République démocratique du Congo et AFECC de mars 2013.

Cf. la loi de 2008/001 du 14 avril 2008.

Charte de l'Organisation de l'Unité africaine.

Charte des Nations-Unies.

Christopher, Warren, 1993, The United States and Africa: A New Relationship. Discours prononcé à la 23e conférence de la 'African-American Institute' Reston, Virginie, 23 mai.

Clinton W., "Remarks by President to White House Conference on Africa.

Constitution de la République du Cameroun de janvier 1996, loi de 1996/06 du 18 janvier 1996

Convention ACP-CEE Lomé IV du 15 décembre 1989.

Convention de collaboration entre la République démocratique du Congo et la société SINOHYDRO Corporation relatives au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructure en RDC.

Convention de concession minière entre la République de Guinée et la société Russki Aluminy Management de la Fédération Russie

Convention entre la République de Guinée et Rousski Alumini pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation des gisements de bauxite de Kindia transfert des infrastructures et équipements de la SDK à Rousski Alumini.

Convention pour la réhabilitation, l'extension et l'exploitation des gisements de bauxite de Kindia

Déclaration de Beijing lors du sommet Chine-Afrique de septembre 2018.

Décret n°99/057 du 19 mars 1999 portant dissolution de la Régie nationale des Chemins de fer du Cameroun.

Décret résidentiel n°94/125 du 14 juillet 1994.

Discours Barack Obama au parlement à Accra le 11 juillet 2009.

Discours du Président Barack Obama au siège de l'Union africaine le 28 juillet 2015.

Discours du Président chinois Xi Jinping lors de l'ouverture du sommet Chine Afrique tenu à Pékin en République populaire de Chine du 03 au 04 septembre 2018.

Discours du Président chinois Xi Jinping lors du sommet Chine-Afrique tenu à Johannesburg en Afrique du Sud du 04 au 05 décembre 2015.

Discours Hillary Rodham Clinton Secrétaire d'État à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar le 1er août 2012.

Discours prononcé par le Président Vladimir Poutine lors de la clôture du sommet Russie-Afrique du 23 au 24 octobre 2019 à Sotchi.

Dossier annexe sur CIRDI dans une procédure entre Getma International, NCT Necotrans, Getma International Investissements, NCT Necotrans Infrastructures et Logistique demanderesse, et la République de Guinée défenderesse.

L'Acte constitutif de l'Union africaine.

L'article 18 de la loi de 2008/001 du 14 avril 2008, modifiant et complétant certaines dispositions de loi n°06/96.

Lake Anthony, *Remarks at the Brookings Africa Forum Luncheon*, 3 mai 1993.

Lettre d'invitation de Moscou adressée à l'armée camerounaise, relative à un séminaire de formation sur le maintien de la paix.

Loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances pour 2005" art 22.

Loi n°2014/016 du 09 septembre 2014 portant Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Protocole d'accord RDC et le groupement d'Entreprises chinoises composées d'*Exim-Bank of China*, *China Railway Engineering Corporation* et SINOHYDRO, du 17 septembre 2007.

Remark by National Security Advisor Ambassador John R. Bolton, december 2018.

Report to president Dwight Eisenhower vice president Nixon, on the basis of my visit to Morocco, Ghana, Liberia, Uganda, Sudan, Libya, and Tunisia, from February 28 to March 21, Issued by the white house release on April.7. For background, see Buletin of March, 4, 1957.

C-RAPPORTS

Assemblée nationale française, "Rapport d'informations déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 08 février 2006 sur énergie et géopolitique".

Aziya Fusi Naamukong, W., "Rapport présenté au nom de la Commission des Affaires étrangères sur le projet de loi n°952/PJL/AN autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole à la Convention de l'OUA sur la Prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée le 14 juillet 1999 à Alger (Algérie)", Assemblée nationale, n°030/R/AN/9, 9^e législature, 3^e Session ordinaire, novembre 2014.

Banque africaine de Développement, "Rapport sur le développement en Afrique", Abidjan, 1992.

Beleoken, J.B., "Rapport annuel", 1974.

Beleoken, J.B., "Rapport de mission effectuée à Baku", 1976.

Bolloré, "Document d'enregistrement universel 2020 incluant le rapport financier annuel".

Bolloré, "Document d'enregistrement universel 2020 incluant le rapport financier annuel".

Bolloré, "Document de référence", 2012.

Bolloré, "Document de référence", 2013.

Bolloré, "Document de référence", 2017.

Bolloré, "Rapport annuel", 2010.

Bolloré, "Rapport d'activité", 2016.

Bolloré, "Rapport d'activité", 2020.

Dulait, A., et al., "Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne", n°450, Sénat, Session ordinaire, 2005-2006.

Gauchon, P. et Jean, "Rapport Anteios, les grandes puissances du XXI^e siècle".

Hamel, E., "Rapport d'information sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation de l'avenant à la convention fiscale du 21 octobre 1976 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun", n°37, Session ordinaire de 1995-1996.

Josselin de Rohan, "Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la politique africaine de la France, n°324, Sénat, Session ordinaire", 2010-2011.

Josselin de Rohan, "Rapport d'information sur la politique de la France en Afrique", n°324 du 24 février 2011.

Kouchner, B., "Exposé des motifs sur le projet de loi n°351, autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun, instituant un partenariat de défense présenté au nom de François Fillon Premier ministre", Sénat, Session ordinaire, 2009-2010.

Kouchner, B., au nom de François Fillon, "Rapport d'information sur le Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun instituant un partenariat de défense", n°51, Sénat, Session ordinaire 2009-2010.

Le golfe de Guinée : la nouvelle zone à haut risque Rapport Afrique de Crisis Group N°195, 12 décembre 2012.

Mahamat Paba Salé, "Rapport annuel des activités de l'ambassade du Cameroun à Moscou", 2011.

Mahamat Paba Salé, "Rapport trimestriel des activités de l'ambassade du Cameroun à Moscou", 2011.

Mahamat Paba, Salé, "Rapport annuel des activités de l'ambassade du Cameroun à Moscou", 2012.

Mamadou Goni, "Rapport présenté au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, des Droits de l'Homme et des libertés, de la Justice, de la Législation et du règlement, de l'Administration sur le projet de loi n°962/PJL/AN portant répression des actes de terrorisme, Assemblée nationale", n°040/R/AN/9, 9^e législature, 3^e Session ordinaire, novembre 2014.

Petazzoni, T., Bats, M., "Rapport table ronde de Linas-Marcoussis du 15 au 26 janvier 2003.

Programme de politiques de transports en Afrique subsaharienne Banque mondiale et commission économique pour l'Afrique : guide de mise en concession ferroviaire, avril 2002.

Rapport de la mission de la banque mondiale en RDC ", 2006.

Rapport sur la promotion et l'application de principe tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale en Afrique du 30 novembre au 03 décembre 2015 à Addis-Abeba".

Remiller, J., "Rapport d'information sur la politique de la France en Afrique", n°1332, du 31juillet 2007.

Sadjo Koumai, "Exposé des motifs sur le projet de loi n°904/PJL/AN, autorisant le Président de la République à ratifier l'accord entre le gouvernement du Cameroun et la République française, instituant un partenariat de défense signé à Yaoundé le 21 mai 2009, n°092/AN/8, année législative 2012", session ordinaire de mars 2012, pp. 1-2.

Sadjo Koumai., "Rapport présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi n°904/PJL/AN autorisant le Président de la République du Cameroun à ratifier l'accord entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République française instituant un partenariat de défense signé le 21 mai 2009 à Yaoundé, n°112/R/AN/8, 2012", session ordinaire de mars 2012.

Schneider, A., "Rapport d'information sur le projet de loi n°2771, autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Cameroun relatif à gestion concertée des flux migratoires et au développement solidaire", n°2995, Assemblée nationale, 13^e législature, 2010.

Sénat français, "Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la présence de la France dans une Afrique convoitée 29 octobre 2013", n°104, session 2013-2014.

Trillard, A. et *al.*, "Rapport d'information du Sénat au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la prévention des conflits dans le Golfe de Guinée", n°410, session ordinaire de 2014-2015, p.21.

Xavier Auregan, "Rapport n°3/6 sur les interventions de la chine dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire", mars 2015.

Yaya Doumba, M., "Rapport présenté au nom de la Commission des Affaires étrangères sur le projet de loi n°953/PJL/AN autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole à la Convention de l'OUA sur la Prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée le 8 juillet 2004 à Addis Abeba (Éthiopie)", Assemblée nationale, n°031/R/AN/9, 9^e législature, 3^e Session ordinaire, novembre 2014.

D - RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A-OUVRAGES GÉNÉRAUX

Asuka Ngongo Manoni, Koli Elombe Motuka, *L'Organisation de l'Unité Africaine : vingt ans après, des espoirs déçus ?*, Kinshasa, PUZ, 1988.

Boilley, P., *Un complot français au Sahara ? Politiques françaises et représentations maliennes*, in GEMDEV et Université du Mali (coord.), Mali-France. Regards sur une histoire partagée, Khartala, Paris, 2005.

Boniface, P., *Les guerres de demain*, Paris, Seuil, 2001.

Bouchet, M. H., *La globalisation. Introduction à l'économie du nouveau monde*, Paris, Pearson, 2005.

- Bozo, F., *Histoire secrète de la crise irakienne : la France, les États-Unis et l'Irak (1991-2003)*, Paris, Perrin, 2013.
- Braillard, P., *Théories des relations internationales*, Paris, Puf, 1985.
- Chaliand, G., *Vers un nouvel ordre du monde*, Paris, Seuil, 2013
- Colard, D., *Les relations Internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Masson, 1991
- Cornevin, R., Marianne, *Histoire de l'Afrique des origines à la Deuxième Guerre mondiale*, 3ed, Paris, Payot, 1964.
- Cot, J.P., Mounier, J.P., *Pour une sociologie politique*, Tome 1, Paris, Seuil, 1970.
- Dario Battistella, *Théories des relations internationales*, 3ed, Paris, Sciences Po. Les Presses, 2009.
- De Lestange, C., Paillard, C.A., Zenko, P., *Géopolitique du pétrole. Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes*, Paris, Technip, 2006.
- Fankoua , M., Arnaud R., *Vers une nouvelle Afrique ?*, tome2, Authorhouse, Bloomington, 2014.
- Fukuyama, F., *The end of history?*, New York, The national interest , 1989.
- Giplin, R., *The political economy of international relation*, Princeton University press, 1987.
- Huissoud, M., *La revanche de la géographie sur l'idéologie : la puissance russe*, Paris, Hamon, 2001.
- Kabwe Omoyi, F., *Ressources minières de la République Démocratique du Congo source de croissance économique et de conflits armés*, Paris, Éditions universitaires européennes, 2015.
- Kako Nubukpo, Ze Belinga, M., Tinel, B., Demba Moussa Dembele (dir), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?* Paris, La dispute, 2016.
- Kourra Owona Mfegue, F., *Les ressources naturelles dans les conflits armés en République Démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Lansiné Kaba, *N' krumah et le rêve de l'unité africaine*, vol 11, Paris, Chaka, 1991.
- Lester Thurow, C., *Head to Head: the coming economic battle among Japan, Europe and America*, New York, Morrow, 1992.
- Marrou H. I., *De la connaissance historique*, Paris, Seuil ,1954
- Marx, K., *Le capital livre I*, Paris, Gallimard, la pléiade, 1963.
- Mouelle Kombi, N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Nadejda Kriajeva, *La diversité linguistique en Russie: quel avenir?* Paris, Ellipse, 2007
- Nana Sinkam, S., *Le Cameroun dans la globalisation : conditions et prémisses pour un développement durable et équitable*, Yaoundé, CLÉ, 1999.
- Nouailhat, Y.H., *Les États-Unis et le monde au XXe siècle*, Armand Colin, Paris, 2000.

- Pascal, B., *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, 4^e éd, Paris, Dalloz, 2014.
- Pondi, J.E., *Cheikh Anta Diop dans la Sphère des relations internationales*, Afric Éveil, Yaoundé, 2020.
- Ricardo, D., *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 2ed, Paris, Flammarion, 1977.
- Roches, J. J., *Théories des relations internationales*. Paris, Montchrestien, 4e éd 2001.
- Roches, J.J., *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 2006.
- Schraeder, P., *United States Foreign Policy toward Africa: Incrementalism, Crisis, and Change*. Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- Sékou Touré Ahmed, *L'Afrique en marche*, Imprimerie nationale Patrice Lumumba, Conakry, 1981.
- Smith, A., *Recherches sur la nature et les causes des richesses de Nations*, 2ed, Paris, GF-Flammarion, 1991.
- Soccol, B., *Relations internationales*, Paris, Paradigme, 2009.
- Tchundjang Pouemi, J., *Monnaie servitude et liberté : la répression monétaire de l'Afrique*, Paris, Ouranos, 1980.
- Vallejo Manuel Diez De Velasco, *Les organisations internationales*, version traduite, Paris, Economica, 2002.
- Yabili, M., *Chine-RD Congo il manque un détail !*, Paris, L'Harmattan, Tome 2, 2022.

B-OUVRAGES SPÉCIFIQUES

- Ali Laidi, *Aux sources de la guerre économique fondements historiques et philosophiques*, Paris, Armand Collin, 2012.
- Ali Laidi, Denis Lanvaux, *Les secrets de la guerre économiques*, Paris, Seuil, 2004.
- Ali Laidi, *Histoire mondiale de la guerre économique*, Paris, Perrin, 2016.
- Ali Laidi, *Histoire mondiale du protectionnisme*, Paris, Passés/Composés, 2022.
- Ali Laidi, *Le droit, nouvelle arme de guerre économique*, ACTES SUD, 2019.
- Ali Laidi, *Les batailles du commerce mondial : penser la guerre économique avec et contre Michel Foucault*, Paris, Puf, 2021.
- Ali Laidi, *Les États en guerre économique*, Paris, Seuil, 2010.
- Ali Laidi, *Retour de la flamme : comment la mondialisation a accouché du terrorisme*, Paris, Calman-Levy, 2006.
- Ali Laidi, *La Chine ou le reveil du guerrier économique*, Paris, Actes Sud, 2023.
- Baer, R., *Or noir et maison blanche, comment l'Amérique a vendu son âme pour le pétrole saoudien*, Paris, Folio, 2003.

- D'Aveni, R., *Hyper-competition managing the dynamics of strategic maneuvering*, New York, Free Press, 1994.
- De Maison Rouge, O., *Penser la guerre économique : bréviaire stratégique*, Paris, VA Press, 2018.
- Delahaye, C., Grollier, S. et al., *La guerre des puissants stratagèmes de domination de la Chine et des États-Unis*, Paris, Va Éditions, 2022.
- Delbecque, E., Harbulot, C., *La guerre économique*, Paris, Que-sais-je, 2011.
- Garcin, T., *Les grandes questions des relations internationales depuis la chute du mur de Berlin*, Paris, Economica, 2e Édition, 2009.
- Glaser, A., Smith, S., *Sarko en Afrique*, Plon, Paris, 2008.
- Guyla Csurgai, *Les enjeux géopolitiques des ressources naturelles*, Genève, centre international d'Études Géopolitiques, 2010.
- Gyula Csurgai (dir) *Les enjeux géopolitiques des ressources naturelles "le pétrole en Afrique"* Aymeric Chauprade, Lausanne, l'Âge de l'homme, 2006.
- Harbulot, C., *L'art de la guerre économique, surveiller, penser et analyser*, Paris, VA, 2018.
- Harbulot, C., *La machine de la guerre économique : États-Unis, Japon, Europe*, Paris, Economica, 1992.
- Harbulot, C., *La main invisible des puissances. Les Européens face à la guerre économique*, Paris, Ellipses, 2005.
- Herzog Siegfried, *Le plan de guerre commerciale de l'Allemagne*, Paris, Payot, 1919.
- Kempf, O., *Guerre et économie : de l'économie de guerre à la guerre économique*, Paris L'Harmattan, 2011.
- Laurent, E., *L'effondrement, l'histoire de la chute de Gorbatchev- 1991*, Paris, ORBAN, 1992.
- Loussou Kiki, R., *La guerre économique fait rage en Afrique*, Paris, VA Éditions, 2020.
- Moinet, N., *Les sentiers de la guerre économique l'école des nouveaux "expions" Vol.1*, Paris, VA, 2018.
- Nguyen, C., *Le dragon et l'aigle : lutte d'influence en Afrique subsaharienne*, Paris, Orbis, 2019.
- Paquin, S., Deschenes, D., *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*, Montréal, chénélière éducation, 2009.
- Pascal, B., *Atlas des relations internationales*, Paris, Hatier, 2003.
- Pascal, B., *Relations internationales*, Paris, Dunod, 1995.
- Pitron, G., *La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et le numérique*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.

- Qiang Liang, Wang Xiangsui., *La guerre hors limite*, Paris, Payot et Rivages, 2003.
- Raulin, N., Lecadre, R., *Vincent Bolloré, enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon*, Paris, Denoel, 2000.
- Sebille, P. L., *Géopolitiques du pétrole*, Paris, Armand Colin, 2006
- Serge, M., Beuret, M., *La chinafrique Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset & Fassquelle, 2008.
- Soutou, G. Henri., *L'or et le sang, les buts de guerre économique de la Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989.
- Wang Chan Kim, Mauborgne, R., *Stratégie océan bleu : comment créer de nouveaux espaces stratégiques*, Paris, Nouveaux Horizons, 2005.
- Wargner, J., *Chine Afrique le grand pillage rêve chinois, cauchemar africain ?*, Paris, Eyrolles, 2014.

C-OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

- Aktouf Oumar, *Méthodologie de sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Québec, Presse universitaire de Québec
- Beaud, M., *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006.
- Bloch, M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.
- Fourastié, J., *les conditions de l'esprit scientifique*, Paris, Gallimard, 1966, p.155.
- Gordon, M., *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, les Presses de l'Université de Laval, 1998, p.35.
- Grawitz, M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 10 éditions ,1996.
- Guidère, M., *Méthodologie de la recherche : Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales, Maitrise, DEA, Master, Doctorat*, Paris, Ellipses, 2004.
- Lawrence, O., Bédard, G., Ferron, J., *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils, et méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Paillé, P., Mucchielli, A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2009.

D-TRAVAUX ACADÉMIQUES

- Assom Otya'a, S., "La coopération chinoise au Cameroun dans la réalisation des grands projets structurants", IRIC, Mémoire de Master en Relations internationales option IRMIC, Yaoundé, 2013.

Aurégan, X., "Géopolitique de la Chine en Côte d'Ivoire : la puissance chinoise à l'école ivoirienne et africaine", Thèse de Doctorat/Ph. D. en Géographie et géopolitique, Université Paris VIII, 2014.

Degan, A., "La sécurité économique de la France dans la mondialisation : une stratégie de puissance face aux nouveaux défis du XXI^e siècle", Thèse de Doctorat/ Ph. D. en géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2019.

Diallo Laouratou, "Enjeux et perspectives de développement en Afrique subsaharienne : cas de la République de Guinée", Thèse de Doctorat /Ph. D. en sciences économiques, Université Hassan 1^{er}, 2013.

Djiena Wembou, M., "Les relations économiques soviéto-camerounaises 1964-1979" mémoire de Master en Relations internationales option diplomatie, IRIC, Yaoundé, 1981.

Fagongnam, J. S., "La coopération Cameroun-Russie 1992-2015", mémoire master, Université de Yaoundé 1, 2018.

Fodé Syré Diaby, "Les stratégies des entreprises chinoises en Afrique : quels objectifs, quelle coopération ?", Thèse de Doctorat/Ph. D. en droit et science politique économique et des gestions, Université de Nice Sophia Antipolis, 2014.

Ley G. Ikpo, "Côte d'Ivoire enjeux démocratiques : les acteurs politiques et leurs actions au sein de la société ivoirienne de 1940 à 2010", thèse de Doctorat/Ph. D. Sciences politiques, Paris Sorbonne, 2016, pp196-200.

Monanga Lindomba, C., " Le retour de la Russie sur la scène politique internationale une nécessité pour la multipolarité du monde " Mémoire de Master en Sciences politiques, Université de Yaoundé II, ,2015.

Onana Tsa, F., "La politique africaine de la Chine ou la permanence d'un projet anti-impérialiste 1957-2012", Thèse de Doctorat Ph.D. en histoire économique et sociale, Université de Yaoundé 1, 2020.

Stève Mboutou Essiane, A., "La coopération bilatérale interparlementaire Cameroun-France de 1961 à 2013 : essai d'analyse historique, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

Wysocki, O., "La politique africaine de l'administration Clinton à l'épreuve de la gouvernance", thèse de Doctorat, Histoire, Université de Reims Champagne-Ardenne, juin 2011.

Youssef Laplage Mounbagna, "Le Cameroun et les institutions françaises d'aide au développement : de la caisse centrale de la France libre à l'agence française de développement

1941-2016", Thèse de Doctorat/Ph. D. en Histoire des relations internationales, Université de Yaoundé 1, 2019.

E-ARTICLES, RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS

ARTICLES OFFICIELS

Airault, P., "Les dessous de l'offensive chinoise en RDC", in *Jeune Afrique*, n°2438-47^e année, du 30 au septembre au 06 octobre 2007.

Alberti, I., Verluise, P., " Souvenirs de la dissidence soviétique", *Géopolitique de la Russie et de son environnement*, Paris, 2016

Alden, C., Dan Large, Soares de Oliveira, R., "Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique mondiale", in *Afrique contemporaine*, n°288, 2008.

Ali Laïdi, " La machine de guerre économique américaine", in *Revue de l'institut national des hautes études de la sécurité et la justice*, n°34, quatrième trimestre 2015.

André, P., "L'évolution de la politique étrangère de la Chine", dossier n°41, avril 2010.

Arkhangelskaya, A., "Le retour de Moscou en Afrique subsaharienne ? Entre héritage soviétique, multilatéralisme et activisme politique " in *Afrique contemporaine*, vol 4, 2013.

Arnold P. G., Pascal, R., "The Russian challenge to US policy in Africa", *openEd on Informed Comment/Juan Cole*, 2016.

Aron, R., " Qu'est- ce qu'une théorie des relations internationales ? " in *Revue Française des Sciences politiques*, Vol. 5, n° 17, 1967.

Assiatou Ngapout, "Le tourisme au cœur de l'économie", n°10656/6655, *Cameroon Tribune* du jeudi 02 janvier 2014.

Aurégan, X., "Djibouti, porte d'entrée africaine des nouvelles de la soie", in *Diplomatie* n° 90, janvier-février 2018.

Auregan, X., " Les investissements publics chinois dans les filières agricoles ivoiriennes", *Cah. Agric*, 2017, 26 ,15003, EPDS Sciences 2017.

Bal, M., Laura, V., "La stratégie de puissance de la Chine en Afrique", in *ESSEC*, Paris, 2008.

Bala Messi, "Bientôt une école spécialisée", *Cameroon-tribune*, n°10785/6984, 23 février 2015.

Bala Messi, "La Russie s'installe au Cameroun pour l'exploitation minière", n°10347/5846, *Cameroun Tribune*, 23 mai 2011.

Bayart, J.F., "France-Afrique : aider moins pour aider mieux", in *Politique internationale* n°56, 1992

Belinga Eboutou, M., (Dir), "Le temps des grandes réalisations", *bulletin mensuel bilingue d'information*, n°17-janvier-avril, 2014, cabinet civil de la présidence de la République du Cameroun.

Belinga Eboutou, M., "Le temps des grandes réalisations", Yaoundé, août 2013

Bénazéraf, D., "Soft Power chinois en Afrique. Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine", in *Asie Visions*, n° 71, 2014.

Bergerson, S. et al., "Politique Russe en Afrique désengagement ou coopération ?" *revue d'études comparatives est-ouest*, Vol. 27, n°3, 1996.

Blair, D., "why China is trying to colonise", the Telegraph, 31 août ; S. Johnson, "L'Angola à l'heure de la colonisation", *Courrier international*, 16 juin 2011.

Bokilo, J., "Les révolutions du partenariat sino-congolais face à la crise du surendettement", *Ifri*, n°34, 2022, p.21.

Bolloré répond à tout", *Jeune Afrique*, Paris, 30 mars 2008.

Bosserelle, E., "La guerre économique, forme moderne de la guerre ?," in *Revue française de socio-économie*, Vol.2, n°8, 2011.

Brasterky, M., "Russia and peacekeeping operations: conceptual and components of Russia's policy", *International organization research journal*, Vol.13, n°1, 2018.

Brocard, M., Joly, O., Steck, B., "Les réseaux de circulation maritime," in *Mappemonde* n°1, 1995.

Brunel, S., Kipre, P. et al., "L'aide au Tiers Monde à quoi bon ? Paris, Atelier, 2005.

CAA, "Dette publique et à garantie publique du Cameroun : portefeuille du 31 décembre 2012 et viabilité à l'horizon 2032", Yaoundé, 2013.

Canard Enchaîné du 06 février 2008.

Charles, H., East, M., Salmore, S., "Foreign policy Behavior: that which is to be explained" *Why Nations Act*, Beverly Hills, Sage publications, 1978.

Colley, J., *East Wind over Africa: Red China's African Offensive*, 1965.

Corkin, L., "Uncovering the african agency,-Angola's management of China's credit Lines", University of London, 2013.

Corvin, L., "Redefining foreign policy impulse towards Africa: the role of the MFA, the MOFCOM and China Exim Bank" *journal of current Chinese Affairs*, 2011.

De Gadusson, J., "L'accord de Marcoussis entre droit et politique", in *Afrique contemporaine*, Vol.2, n°206, 2003.

De Gaudusson, J., "Le mimétisme postcolonial, et après ?", in *Pouvoirs*, Vol.2, n°129, 2009.

Délage, T., "Les multinationales chinoises à la conquête du monde" *Diplomatie les grands dossiers* n°29, octobre-novembre 2015.

Delcourt, L., "La Chine en Afrique : enjeux et perspectives", *Alternatives Sud*, Vol. 18-2011/7.

Diamond, L., "Promoting Democracy in Africa: U.S. and International Policies in Transition", in John W. Harbeson et Donald Rothchild (éd. par), *Africa in World Politics: Post-Cold War Challenges*, Boulder, Westview Press, 1995.

Dodzi Komla kokoroko, "Souveraineté étatique et principe de légitimité démocratique", in *Revue québécoise de droit international*, 2003.

Endeweld, M., "Vincent Bolloré la chute", in *Marianne*, n°1103, du 04 au 10 mai 2018,

Éthier, D., "Is Democracy Promotion Effective? Comparing Conditionality and Incentives," in *Democratization*, Vol.10, No. 1, Printemps 2003.

Journal officiel de la République du Congo, n° 5, juillet 2012, p.12.

Kectchateng, J.B., " Cameroun Russie. Éducation : l'école russe ouvre ses portes", *Cameroon Tribune*, n° 1336, du 29 septembre 2016.

L'AfD," Brochure de présentation de l'AfD : développeur de l'avenir durable, novembre 2012"

Melandri, P., "Les trois piliers africains de Georges Bush", in *Jeune Afrique intelligente*, n° 2106, p.12.

MINEPAT, "État des lieux : des gisements de niveau mondial ", *Investir au Cameroun*, Yaoundé, 2014.

MINEPAT, "États des lieux : des gisements de " niveau mondial", *investir au Cameroun*, Yaoundé, 2014.

Motaze, L.P., "Cinquante années de planification pour une d'économie durable au profit du développement", *50 ans : l'économie camerounaise*, (s/d) MINEPAT, Yaoundé, 2009.

Nganou Djoumessi, E., (Dir), "La lettre économique du Cameroun", Yaoundé Cameroun, 2013.

Russian business centre, "Guide des affaires Cameroun Russie", Yaoundé, 2014.

Servant, J.C., " La Chine à l'assaut du marché africain", *le Monde diplomatique*, mai 2005.

SNH infos, Noble Energy s'engage à valoriser les ressources gazières du bloc Yoyo, magazine de la Société Nationale des Hydrocarbures, n°55/56, octobre 2017, pp 14-16.

Société française pour le droit international, l'État souverain à l'aube du XXIe siècle : colloque de Nancy/société française pour le droit international, Paris, Pédone, 1994.

F-ARTICLES SCIENTIFIQUES

Fogu  T dom, A., "AFRICOM : le commandement militaire am ricain pour l'Afrique", *diploweb.com : la revue g opolitique*, novembre 2011.

Fontanel, J., Bensahel, L., "Guerre et  conomie : les liaisons dangereuses", in Jean- Dazugan, F., Lorot, P., *Guerre et  conomie*, Paris, Ellipse, 2003.

Freland, F.X., Alexei Vassiliev, "La Russie peut  tre utile   l'Afrique", *Jeune Afrique*, 13 novembre 2015.

Gazibo, M., Mbabia, O., "La politique africaine de la chine montante   l' re de la nouvelle ru e vers l'Afrique", in * tudes internationales*, Vol.4, n  41, 2010.

Girouad, E., "La Chine en Afrique n ocolonialisme ou nouvel axe de coop ration Sud/Sud ? Un survol des enjeux", Forum Afrique-Canada, 2008.

Guez, O., "Le grand jeu p trolier de Washington", in *Probl mes  conomiques*, n 2812, 2003.

Harbulot, C., " L' tude de la guerre  conomique et les probl matiques associ es" n 162 "L'intelligence comp titive dans un monde globalis ", publi  par l'Institut Espagnol d' tudes strat giques.

Harbulot, C., "Qu'est-ce que la guerre  conomique et puissance ?", in *Fondation Prometheus*, n 3113, 2015.

Hogard, J., "La guerre et l'entreprise", in Kempft, O., *Guerre et  conomie : de l' conomie de guerre   la guerre  conomique*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Ilaria Carrozza, "Chinese diplomacy in Africa: constructing the security developpment nexus" in Johanson, D., Li, J., Wu, T., (dir), *new perspectives on China relation's with the world : national, transnational and international*, Bristol, E-International Relation, 2019.

Jacquet, P., "Les enjeux de l'aide publique au d veloppement", in *Politique  trang re*, avril 2006.

Kalika, A., "Le grand retour" de la Russie ?", *Russie.Nei. Visions114*, 2019.

Kathia Chenut, M., "Droit international et d mocratie", in *Diog ne*, n 220, Vol.4, 2007.

Kempf, O., " De la s curisation  nerg tique   la s curit  des flux" in Kempf, O., *Guerre et  conomie : de l' conomie de la guerre  conomique*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Krishnadev Calamur,"Africa is the new front in the US-china influence war", *the Atlantic*, december 13, 2018.

Latreille, T., "Les relations commerciales  tats-Unis Afrique", *Afrique contemporaine*, n 207, 2003.

Leboeuf, A., "La compétition stratégique en Afrique. Approche militaire américaine, chinoise, et russe", in *Focus stratégique*, n°91, Ifri, août, 2019.

Lee Levkowitz, Marta McLellan Ross, Warner, J.R., "The 88 quennsway Group : A case study in Chinese investors operation in Angola and beyond", rapport de l'U.S-China Economic and Security review Commission, 10 juillet 2009.

Lorenzo Cotuala, Sonja Vermeulen et al., "Land grab or developpment opportunity? Agricultural investment and international land deals in Africa", IIED/FAO/IFAD, London/Rome, 2009.

Mabileau, A., Quantin, P., " L'Afrique noire dans la pensée politique du général de Gaulle", in *Centre d'Études de l'Afrique noire*, Institut Charles de Gaulle, *la politique africaine du général de Gaulle*, Paris, Pédone, 1980, compte rendu du colloque de Bordeaux des 19-20 octobre 1979.

Mamadou Gazibo, Olivier Mbabia, "La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique", *Études internationales*, Vol.41, n°4, 2006.

Mamoudou Ka, "La politique africaine des États-Unis de 1947 2005 : de l'engagement sélectif à la politique de legacy", in *Polis/R.C.S.P./C.P.S*, Vol. 14, n°1&2, 2007.

Menthong, H.L., "Les objectifs stratégiques et géopolitiques des États-Unis dans le Golfe de Guinée : la quête de la puissance et de la sécurité au cœur du déploiement américain", in *Enjeux* n° 42, janvier-mars 2010.

Moore, B. J., "The relations of ideology of foreign Policy" in Anonyme, *soviet conduct in world affairs: A selection of readings*, compiled by Alexander Dallin, New York, Columbia University Press, 1960.

Ngono, L., "Le pétrole et ses enjeux dans le Golfe de Guinée", in *jeune Afrique économique*, n°386, 2012.

Niquet, V., "La stratégie africaine de la Chine", in *Politique étrangère*, 2006.

Niquet, V., Touati, S., "La Chine en l'Afrique : intérêts et pratiques essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système", *ifri*, 2011.

Ntunda Ebode, V.J., "Les enjeux pétroliers du Golfe de Guinée", *Diplomatie* n°7, février-mars 2004.

Ohaegbulam Ugboaja, F., "The United States and Africa after the Cold War", in *Africa Today*, Vol. 39 issue 4, 1992.

Pamela, A. J., "A bridge between the global North and Africa? Putin's Russia and development commitments", *African Studies Quarterly*, Vol.11, issue4, 2010.

Pham, J.P., "Russia's returns to Africa", *Atlantic Council*, 2014.

Prescott, P., "Le côté obscur des multinationales," in *Diplomatie, géopolitique des multinationales : les nouveaux maîtres du monde ? Les grands dossiers* n°29, octobre-novembre 2015.

Rafaâ Ben Achour, "La contribution de Boutros Boutros Ghali à l'émergence d'un droit international positif de la démocratie", in *Mélanges Boutros Boutros Ghali*, Bruxelles, Bruylant, 1998.

Roosevelt, F., "Message des quatre libertés", 6 janv. 1941. In Karen Linkletter, *Franklin D. Roosevelt's Four Freedoms Message to Congress (1941): a Milestone Documents Analysis*, Schlager Group, 2008.

Sénéchal Perrouault, L., "Les relations économiques et financières entre la Chine et l'Angola depuis les accords de paix de 2002 : un modèle en mutation", mars 2017, p.30.

Serge, M., Beuret, M., "La Chine a-t-elle un plan pour l'Afrique ?", in *Afrique contemporaine*, n°228, avril 2008.

Shulders, G., "La présence chinoise en Afrique", in *Enjeux diplomatiques et stratégiques*, Paris, Economica, 2007.

Steeffan Marysse et Sara Geenen, " Les contrats miniers Chinois en RDC : l'impérialisme rouge en marche ?", in *l'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2007-2008.

Stefan, A., "US fracking boom puts west African oil economies at risk", *the conversation*, Queen's University Belfast, 2014.

Tchangang, E., "Stéréotype et identité de genre au Cameroun. Une validation de Bem sex-role inventory", *les cahiers internationaux de psychologie sociale* n°109, 2016.

Trancrède Voituriez et al., "À quoi sert l'Aide Publique au Développement ? Objectifs des principaux bailleurs et implications pour la France", *Working paper* n°1, 2017.

Troude, G., " La Russie en Afrique : le grand retour ? ", in *Géostratégies*, n°25, 2012.

Tsala Tsala, C.C., "Les rivalités entre la France, les états-unis d'Amérique et la Chine dans le Golfe de Guinée", *Institut des Études Africaines*, 2013.

Ukeje, C., Mvomo Ela, W., | "Approche africaine de la Sécurité Maritime: Cas du Golfe de Guinée", Friedrich-Ebert-Stiftung, Regional Office Abuja, 12 Marrakesh Street, Wuse II, Abuja, Nigeria, 2013.

Verluisse, P., Heller, M., "URSS-8 décembre 1991, pourquoi l'éclatement du Soviétique ?", *Géopolitique de la Russie et de son environnement*, Paris, 2016.

Vigne, E., "Présence chinoise et russe en Afrique : différence, convergence et conséquence", Centre d'étude et de sécurité et de défense de l'institut Royal Supérieur de Défense, juillet 2018.

Vilbroux, N., "Les États-Unis et le Golfe de Guinée : intérêts, postures et perspectives", *Fondation pour la recherche stratégique*, 2019.

Wackermann, G., "Enjeux " , in Wackermann, G., (dir), Bonnet, J. et *al.*, *Géographie des conflits non armés*, Paris, ellipses, 2011.

Wauther, P., " La politique économiques de l'URSS en Afrique ", in *Revue études politiques et économiques africaines*, n°80-81, décembre 1980-janvier 1981.

Yassine Fakid, "Les critiques africaines sur les agissements de la Chine en Afrique", septembre 2021.

Yaw Baah, A., Jauch, H., "Investissements chinois en Afrique : conditions et relations professionnelles", *Alternative Sud*, Vol. 18, n° 63, 2011.

Zaki Laidi "Contraintes et enjeux de la politique américaine en Afrique", in *Politique africaine*, n°12, août 1983.

F-DICTIONNAIRES

Anonyme, *Dictionnaire Larousse illustré*, Paris, 2007.

Barbier, C., *Dictionnaire des relations internationales au 20e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.

Nay, O. et *al.*, *Lexique de science politique*, Paris, Dalloz, 4ed, 2017.

Vaisse, M. et *al.*, *Dictionnaire des relations internationales au XX^e siècle*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2007.

G - SOURCES NUMÉRIQUES

Abdallah Saaf, *la Russie et le Maghreb*, Rabat, 2016, pp 6-7. www.ocppc.ma. Consulté le 16 février 2019.

Affaire Bolloré au Togo : Jacques Dupuy-Dauby espère rebattre les cartes", *Jeune Afrique*, <https://www.jeuneafrique.com/555955/politique/affaire-bolloré-au-togo-jacques-dupuydauby-espere-rebattre-les-cartes/>.

Africa : US Trade Policy (Excerpts) », Département d'Études Africaines, Université de Pennsylvanie. <URL=[http ://www.africa.upenn.edu/Urgent_Action/apic_22496.html](http://www.africa.upenn.edu/Urgent_Action/apic_22496.html)> consulté le 29 mai 2020 à 09heures.

<http://www.afdbf.org/fileadmin/uploads/afdb/Document/Publications/>

Russia%27s_Economic_Engagement_with_Africa. Pdf, consulté le 24 janvier 2022 à 15 heures.

Afrique-Chine : le plaidoyer anti-dette de Macky Sall", <https://amp.lepoint.fr.2248506>

Anonyme, *L'Espace français*, [http:// www.tlu.ee/~a311296k/la%20France-Intro.](http://www.tlu.ee/~a311296k/la%20France-Intro.)

Banque Africaine de Développement, "Russia's economic engagement with Africa", *Africa economic brief* volume 2 issue 7, 11 mai 2011 ; Marlène Panara, Arnaud Dubien, "la Russie s'intéresse également à la nouvelle Afrique", *le Point Afrique*, 25 octobre 2017 ; Interview du ministre russe des Affaires étrangères Serguei Lavrov accordée au Magazine Hommes d'Afrique, Moscou 5mars 2018, https://www.mid.ru/fr/foreign_policy/news/-/asset_publisher/cKNonkJEB02Bw/content/id/3106421, consulté le 22 novembre 2022 à 15 heures.

<https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/02/01/ni-zf-2015-08.pdf>.

Benjamin Brice, la paix par le commerce de l'époque moderne à nos jours : mythe et réalité <http://www.defense.gouv.fr/irsem>, 2013, consulté le 09 avril 2019 à 17 heures.

Christine de Gemeaux, *la conférence de Berlin : le pillage de l'Afrique, une continuité séculaire*, herodote.net <https://www.socialgerie.net/spip.php?article153671>, consulté le 20 novembre 2019 à 11 heures.

Clinton William J., "Remarks at Bill Signing of Trade and Development Act of 2000", Maison Blanche, Washington, 18 mai 2000.<URL=http://www.state.gov/www/regions/africa/000518_clinton_agoa.html> Outre-Mers, T. 92, N° 344-345 (2004), consulté le 19 octobre 2019 à 13 heures.

Condé : "Getma contesté dès le départ"<https://www.europe1.fr/international/Conde-Getma-conteste-des-le-depart-E1-551416.amp>, consulté le 13 juillet 2022 à 14 heures.

Derek Elzein, "l'Afrique face aux nouvelles ambitions de la Russie", *géoéconomie*, 2014/4 n°71, pp77 à 88. <https://www.cairn.info/revue-géoéconomie-2014-4-page-77.htm>, consulté le 15 janvier 2023 à 13heures.

Des Chinois veulent investir dans la riziculture en Côte d'Ivoire, panapress.com, 25 avril 2007, <http://www.panapress.com/des-chinois-veulent-investir-dans-la-riziculture-en-cote-d-ivoire-12-646501-4-lang2-index.html>, consulté le 30 mai 2020 à 15 heures.

Hazard, E., " Le dossier coton, de Cancún à Cotonou, entre réformes et ajustements", Enda Tiers Monde, Diapol, mars 2004 ; Éric Hazard (dir.), *Négociations commerciales internationales et réduction de la pauvreté : le livre blanc sur le coton*, Dakar, Enda-édition novembre. 2005(161) <http://diapol.eda.sn>, consulté le 15 août 2020 à 12 heures.

Toussaint, E., "Les abus des banques dans le secteur immobilier et les expulsions illégales dans les logements" avril 2014, [http:// cadtm.org/États-Unis-Les-abus-des-banques](http://cadtm.org/États-Unis-Les-abus-des-banques), consulté le 16 juin 2020 à 13 heures.

Lafargue, F., " La Chine : une puissance africaine" Perspectives chinoises, 90I juillet août 2005, mis en ligne le 27avril 2007, <http://journals.openedition.org/perspectivechinoises/900.p.13>, consulté le 16 juillet 2020 à 20heures.

Petiteville, F., "Quatre décennies de relation franco-africaine" : usage et usure d'un clientélisme, *Études internationales*, 27(3),571-60.1996, [https// : doi.org/10.7202/703630ar](https://doi.org/10.7202/703630ar), consulté le 11 mars 2021 à 14 heures.

Luciani, G., "L'URSS comme facteur de politique internationale" in *Politique étrangère*, n°1, 1939, Pp 48-63. [www.Persee-fr/doc/polit-0032-344-X-1939-num-4-1-5981](http://www.persee.fr/doc/polit-0032-344-X-1939-num-4-1-5981), consulté le 25 janvier 2019.

<http://french.kinshasa.usembassy.gov/>, consulté le 10 avril 2021 à 11 heures.

<http://qiraatafrican.com/fr/new/l-afrique-victime-d-une-cure-des-grandes-puissances-economiques#sthash>, consulté le 12 février 2019 à 18 heures.

<http://www.asianlii.org/cn/legis/cen/laws/abtgotprocatgotrocdotpapo1477/>

<http://www.diploweb.com>, Commandant Mbaye Cisse, Géopolitique de l'Afrique et de la Chine, l'affirmation d'une stratégie de puissance, 2006-2007, p.12. Consulté le 17 juillet 2020 à 13heures.

<http://www.dtic.mil/cgi-bin/GetTRDoc?AD=ADA350791>, consulté le 26 juin 2020 à 17 heures.

<http://www.etucongochine.123.fr/articles.php?Ing=fr&pg=144>, consulté le 15 avril 2021 à 10 heures.

http://www.memoireonline.com/09/10/3846/m_Initiatives-diplomatiques-et-occupation-de-lespace-africain-le-cas-du-golfe-de-guinee-2001-2003.html, consulté le 30 avril 2021 à 10 heures.

<http://www.sodefor.ci/index.php/fr/2014?view=archive&month=8>, consulté le 23 juin 2021 à 15heures.

http://www.ved.gov.ru/eng/bank/export_insurance_agency_of_russia/ consulté le 27 mars 2018 à 16heures.

[https:// www.ifpenergiesnouvelles.fr](https://www.ifpenergiesnouvelles.fr), E., Hache, quelles stratégies des compagnies nationales chinoises sur les marchés pétroliers, novembre 2016, consulté le 15 mars 2020 à 16 heures.

[https:// www.jeuneafrique.com/mag/453084/economie/cherche-chine-investissant-autant-afrique /](https://www.jeuneafrique.com/mag/453084/economie/cherche-chine-investissant-autant-afrique/), consulté le 28 février 2021 à 16 heures.

https://fig-st-die-education.fr/actes/actes_2005/pourtirt/article.htm, Roland Pourtier, "l'exploitation pétrolière en Afrique entre réseaux et territoires", in Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne, consulté le 29 mars 2020 à 16 heures.

<https://guardian.ng/news/nigeria-signs-military-technical-cooperation-treaty-with-russia/>, consulté le 26 mars 2022 à 08heures.

<https://Guinéeematin.com/2021/12/07/deux-entreprises-de-rusal-en-guinée-deviennent-des-lauréats-de-prix-guinea-best-company-awards-pour-lannée-2021/?amp=1>. Consulté le 25 février 2022 à 13heures.

<https://www.agenceecofin.com/investissement/3001-8675-guinée-accord-avec-Rusal-pour-le-developpement-du-gisement-de-bauxite-de-Dian-Dian>, consulté le 12 mai 2023 à 13 heures.

<https://www.bp.com/productlanding.do?categoryId=91&contentId=7017990/>, consulté le 12 mai 2021 à 11 heures.

<https://www.jeuneafrique.com/134995/politique/histoire-qui-taient-les-comnattants-africains-des-guerres-mondiales/>, "histoire : qui étaient les combattants africains des deux guerres mondiales ? Jeune Afrique", consulté le 20 février 2021 à 10 heures.

<https://www.jeuneafrique.com/238506/economie/le-nigeria-choisit-deux-sites-pour-de-futures-centrales-nucléaires/>, consulté le 21 mars 2022 à 11heures.

https://www.lemonde.fr.archives/article/2003/04/22le-petrole-du-golfe-de-guinee-seduit-l-amerique_317718_1812118.html, consulté le 29 décembre 2020 à 19 heures.

<https://www.mediapar.fr/journal/economie/030209/comment-vincent-bollore-s-est-taille-un-empire-en-afrique>, consulté le 24 avril 2020 à 13 heures.

https://www.wto.org/french/news/news_f/news, consulté le 18 novembre 2020 à 16heures.

Facon, I., "La politique extérieure de la Russie de Poutine" acquis, difficultés et contraintes, p.552. [www.afri-ct.org>uploads,Facon.Consulté](http://www.afri-ct.org/uploads/Facon.Consulté) le 16 février 2019.

Trépant, I., Organisation mondiale du commerce, dossiers du cridp 2005/1(n° 63), pp 09-102, <https://www.cairn.info>, consulté le 10 juin 2020 à 12 heures.

Interview du Président algérien Bouteflika in www.el-mouredia.dz novembre 2006

Keuckeu, J., "L'ingérence démocratique en Afrique comme institution, dispositif et scène". *Études internationales*, 45(3), 425-451. <https://doi.org/10.7202/1027554ar>.

Mikkhaleva, J., "Afrika ne Otpuskaet Lukoïl", <http://www.kommersant.ru/2617781>, consulté le 25 mars 2018 à 17 heures.

Boer, J., "Le tourisme : un moteur de l'économie mondiale", *cahiers français*, n°398, Paris, 2015, p.5. www.ladocumentationfrancaise.fr consulté le 13 juillet 2017.

Jim Fisher-Thompson, la Chine ne constitue pas une menace pour les États-Unis, www.uspolicy.be/juillet 2006, consulté 23 juillet 2022 à 12 heures.

<https://grain.org/es/entries/4059-l-agrobusiness-dans-le-monde-deux-decennies-de-pillage>, consulté le 18 novembre 2022 à 09 heures.

La Chine entend s'appuyer sur cette technologie pour déchoir les Américains de leur rang à horizon 2049", https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/09/30/intelligence-artificielle-la-chine-entend-s-appuyer-sur-cette-technologie-pour-dechoir-les-americains-de-leur-rang-a-l-horizon-2049_6013559_3232.html, consulté 15 octobre 2021 à 14 heures.

La chine remercie l'UE pour les sanctions, les banques russes se tournent vers le CIPS", *Investing.com*, publié le 02 mars 2022, <https://invest.ly/xj7jb>, consulté le 17 octobre 2022 à 14 heures.

Le port de Pointe-Noire veut s'imposer en Afrique Centrale" <https://www.jeune-afrique.com/203622/archives-thematique/le-port-de-pointe-noire-veut-s-imposer-afrique-centrale/> consulté le 19 août 2022 à 10 heures.

Le Président Xi Jinping au Sénégal pour renforcer ses échanges avec l'Afrique" <https://amp.france24.com/fr/20180722-afrique-chine-senegal-xi-jinping-macky-sall-economie-contrats>, consulté le 19 août 2022 à 11 heures.

Les États-Unis ont livré en 2018 deux Cessna 208B Grand Caravan EX, configurés pour des missions ISR. Rrwan de Cherisey, "cameroon's eyes in sky focus on Boko Haram", *African aerospace online*, february 4, 2019, <https://www.africanaerospace.aero/cameroon-s-eyes-in-the-sky-focus-on-boko-haram.html>, consulté le 18 mai 2022 à 16 heures.

Li Jing-Lie, "La politique extérieure de l'URSS après Brejnev" *Études internationales*, vol 16, n°1, 1985, Pp.105-106. www.érudit.org. Consulté le 25 janvier 2019.

Fontagné, L., "Commerce international-Théories" *Encyclopaedia Universalis*, URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/commerce-international-theories/>.

Mathew Green, "Rusal Eyes Africa Move", *Financial Times*, 29 avril 2008, <http://www.ft.com/cms/0/681a118e-1607-11dd-880a-0000779fd2ac.htm#axzz3Syfov9x> consultée le 27 mars 2018 à 16heures.

Meyer, M., "Les limites "du miracle" chinois-Jeune Afrique", <https://www.jeuneafrique.com/206695/société/les-limites-du-miracle-chinois-en-afrique/> consulté le 17 août 2021 à 16heures.

Nathanaël, N., "China in Africa detbook diplomacy ?" *Open journal of political science*, n°9, 2019, p.4, <https://doi.org/10.4236/ojps.2019.91012>, consulté le 19 juin 2019 à 15 heures.

Nicolas Sarkozy, (2006) : "le discours du Cap" le 28 février 2008. disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PARLEMENTAS.pdf>, consulté le 17 juin 2019 à 15heures.

Observers.france24.com>Afrique, Les observateurs, l'actualité internationale au travers des témoignages directs des citoyens au cœur des évènements. Consulté le 13 août 2021 à 14heures.

Pavel Boumistrov, "Vtoraïa Kolonizatsia Afriki" 02 juillet 2009, http://expert.ru/russian_reporter/2009/vizit consulté le 27 mars 2018 à 16heures.

Port de Kribi : les Français Bolloré et Necotrans remportent officiellement la bataille-Jeune Afrique", <https://www.jeuneafrique.com/259922/port-de-kribi-les-français-bolloré-et-necotrans-remportent-officiellent-la-bataille/>, consulté le 20 décembre 2022 à 15 heures.

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2009 au titre de l'article IV et demande d'un accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et d'une assistance intérimaire supplémentaire dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur

des pays pauvres très endettés disponible sur <http://www.imf.org>, consulté le 15 mai 2021 à 13 heures.

Rapport Oxfam, pour un commerce équitable deux poids deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté, 2002, p.4. advocacy@oxfaminternational.org, consulté le 17 juin 2020 à 16 heures.

Remarks by National Security Advisor John R. Bolton on the Trump Administration's New Africa Strategy, Washington (D.C) december 13, 2018, <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-national-security-advisor-ambassador-john-r-bolton-trump-administration-new-africa-strategy>, consulté le 20 janvier 2020 à 14 heures.

Rice Susan, "The president trip to Africa", Washington, département d'État, 17 avril 1998. Washington, Département d'État, 17 avril 1998. <URL=http://www.state.gov/www/regions/africa/rice_980417.html>, consulté le 15 octobre 2019 à 14 heures.

Marshall, R., "La France en Côte d'Ivoire : l'interventionnisme à l'épreuve des faits, "politique africaine" 2005/ 2 N° 98, pp 21-41, <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2005-2-pages-21.htm>, consulté le 20 avril 2020 à 13 heures.

Bierman, S., "Lukoil to buy into Cameroon offshore permit in \$250 million deal", Bloomberg, Business, 24 juin 2014, <http://www.bloomberg.com/articles/2014-06-24/lukoil-to-buy-into-cameroon-offshore-permit-in-250--million-deal>, consulté le 25 mars 2019 à 18 heures.

SACIM Sprl, *plan d'affaires 2013-2018*, p.13, <https://ressourcescontrats.org/contract/ocds-591adf-6378965616>, consulté le 29 septembre 2022 à 15 heures.

"The World Bank, Project Appraisal Document, Report n°67174-CM, March, 1, 2012" <http://worldbank.org/INTCAMEROON/Resources/LPHP-PAD-Mar2012.pdf>.

Travel by Secretary of State Colin L. Powell to africa" <https://2001-2009.state.gov/r/pa/prs/ps/2002/12819.htm>, consulté le 13 juillet 2019 à 16 heures.

USIA, « Les initiatives du gouvernement des États-Unis en faveur de l'Afrique », perspectives économiques, Revue électronique de l'Agence d'information des États-Unis, vol 4 n° 3, août 1999, traduction de US government initiative for Africa ", USIA.

<URL=<http://usinfo.state.gov./journal/ites/0899/ijef/frage.htm>>, consulté le 18 janvier 2019 à 10 heures.

Igorev, V., "Lukoil's African Prospects", Oil of Russia_Lukoil International Magazine, n°3,2010, <http://www.oilru.com/or/44/913/> consulté le 25 mars 2019 à 17heures.

Vincent Bolloré, derrière le chevalier blanc, un magnat rodé à l'art de la conquête, https://www.lemond.fr/economie/article/2020/05/04/vincent-bollore-derrier-le-chevalier-blanc-un-magnat-rodé-a-l-art-de-la-conquete_6038579_3234.html, consulté le 10 janvier 2020 à 14heures.

www.americasdebate.com/forums/index.php?showtopic=9026&st=20), consulté le 14 février 2020 à 19 heures.

www.bolloré.com, consulté le 18 avril 2019 à 13 heures.

www.bollore-ports.com, consulté le 19 août 2022 à 12heures.

www.cetri.be, Ndubisi Obiorah, "qui a peur de la Chine en Afrique ? de nouveaux défis pour la société civile africaine, consulté le 18 janvier 2021 à 10 heures.

www.investirau cameroun.com, Kribi le nouveau pôle économique du Cameroun de demain, p.3, consulté le 13 mars 2021 à 14 heures.

www.investirau cameroun.com, Kribi : Bolloré en bonne place pour le terminal à conteneurs, consulté le 13 mars 2021 à 13 heures.

www.jeuneafrique.com/555955/politique/affaire-bollore-au-togo-jacques-dupuydauby-espere-rebattre-les-cartes/, consulté le 10 mai 2022 à 15 heures.

www.mariane.net,Nn°1103 du 04 au 10mai 2018, p. 2, consulté le 17 juin 2022 à 18 heures.

Wysogki, O., "La diplomatie au service des échanges : la mise en place des instruments de commerce entre les États-Unis et l'Afrique par l'Administration Clinton", in *oultre-mers*, tome 91, n°344-345, 2e semestre 2004. Les instruments de l'échange. pp. 97-112, https://www.persee.fr/doc/oultre_16310438_2004_num_91_344_4113 consulté le 29 mai 2020 à 10heures.

https://www.persée.fr/doc/polit_0032-342x_1983_num_48_3_337, consulté le 25 janvier 2019.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	I
DÉDICACE	II
REMERCIEMENTS.....	III
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	IV
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I-OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	7
II-RAISONS DU CHOIX DU SUJET	8
III-INTÉRÊT DE L'ÉTUDE.....	9
IV-REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE	10
V-PROBLÉMATIQUE	22
VII-HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	23
IX-CADRE THÉORIQUE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE	24
X-CADRE SPATIO-TEMPOREL	32
XI- MÉTHODOLOGIE	33
XII-LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	35
XIII-PLAN DU TRAVAIL	36
PREMIÈRE PARTIE : LES ÉTATS EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA GUERRE ÉCONOMIQUE....	39
CHAPITRE I : LES POLITIQUES AFRICAINES DES GRANDES PUISSANCES.....	57
I.LA POLITIQUE AMÉRICAINE ET FRANÇAISE.....	58
1.LA POLITIQUE AFRICAINE DE WASHINGTON	58
2.LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE	73
II.LES POLITIQUES RUSSE ET CHINOISE DE L'AFRIQUE	80
1.LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA RUSSIE	80
2.LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA CHINE	86
CHAPITRE II : LES GRANDES PUISSANCES ET LES STRATÉGIES D'INVASION DU GOLFE DE GUINÉE.....	95
I.L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : LE GOULOT D'ÉTRANGLEMENT	95
1.LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES CHINOIS EN CÔTE-D'IVOIRE : LA DIVERSION !	96
2.L'AFD AU CAMEROUN : LE BUSINESS AVANT TOUT ?.....	105
II.LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE : LÉVIER D'INGERÉCE	115
1.LE DROIT INTERNATIONAL : NOUVEL INSTRUMENT D'INGÉRENCE DÉMOCRATIQUE	116
2.LA DÉMOCRATIE INSTRUMENT DE LIMITATION DU CHAMP D'ACTION DE L'ÉTAT PAR LES ACTEURS SUPRANATIONAUX	121
CHAPITRE III : LA VASSALISATION OCCIDENTALE DE L'ÉCONOMIE DES ÉTATS DU GOLFE DE GUINÉE	135
I.L'OMC, DEUX POIDS DEUX MESURES : LE JEU TROUBLE DU DROIT INTERNATIONAL.....	135

1.LA LÉGITIMATION DU CAPITALISME À OUTRANCE : LA LOGIQUE DU CLIENTÉLISME DE GRANDES ÉCONOMIES.....	137
2.L'OMC : UN INSTRUMENT ÉCONOMIQUE AU SERVICE DES GRANDES PUISSANCES À L'ÉPREUVE DES FAITS.....	140
II. L'EFFORT DE GUERRE DES CHEFS D'ÉTATS AFRICAINS.....	150
1.LES ACCORDS CONTRAIRES À LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE	151
2.LA PASSIVITÉ DES CHEFS D'ÉTATS DES PAYS DU GOLFE DE GUINÉE FACE AUX DÉRIVES ÉTRANGÈRES	165
DEUXIÈME PARTIE : LA MAIN-BASSE DES MULTINATIONALES	178
CHAPITRE IV : L'AFFRONTLEMENT SINO-AMÉRICAIN AUTOUR DES RESSOURCES ÉNÉRGÉTIQUES.....	179
I. LES INVESTISSEMENTS CHINOIS DANS LE GOLFE DE GUINÉE : UNE STRATÉGIE DE CONTRÔLE DU SECTEUR MINIER ET PÉTROLIER.....	179
1.LA PROMOTION DES INFRASTRUCTURES EN RDC : UNE POLITIQUE CHINOISE D'ACQUISITION DES CONCESSIONS MINIÈRES.....	179
2.LES MULTINATIONALES CHINOISES À L'ASSAUT DU PÉTROLE ANGOLAIS	196
II. LE REVEIL DE L'AIGLE AMÉRICAIN	207
1.L'OFFENSIVE DES MULTINATIONALES AMÉRICAINES DANS LE GOLFE DE GUINÉE	208
2.LE GOLFE DE GUINÉE FACE À LA COMPÉTITION AMÉRICAINES ET CHINOISE.....	225
CHAPITRE V : LE GOLFE DE GUINÉE AU CŒUR D'UNE REDISTRIBUTION DES CARTES ENTRE ANCIENNES PUISSANCES COLONIALES ET NOUVELLES PUISSANCES ÉMERGENTES	236
I-CHINA EXIM BANK : "LE BRAS SÉCULIER DE LA CHINE EN AFRIQUE	236
1.LE PRÊT CHINOIS : UNE OPPORTUNITÉ OU UN CHEVAL DE TROIE ?.....	237
2.UNE VOLONTÉ CHINOISE DE RENFORCER SES BASES SUR LE CONTINENT	251
II-BOLLORE AFRICA LOGISTICS : LE BRAS SÉCULIER DE LA FRANCE	258
1.GOLFE DE GUINÉE : COMMENT VINCENT BOLLORE S'EST BÂTI UN PUISSANT EMPIRE ?	260
2.BOLLORE AFRICA LOGISTICS : UN IMPITOYABLE GUERRIER ÉCONOMIQUE	274
CHAPITRE VI : LA RUSSIE DANS LE GOLFE DE GUINÉE : LE GRAND RETOUR.....	288
I. LE DOUX COMMERCE : UN CLASSIQUE SOVIÉTIQUE	289
1.LA FÉDÉRATION DE RUSSIE : HÉRITIÈRE DE L'URSS EN QUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS	290
2.LA PRÉSENCE DES ENTREPRISES RUSSES DANS LE GOLFE DE GUINÉE	308
II. LA RUSSIE AU CŒUR DES DYNAMIQUES SÉCURITAIRES EN AFRIQUE.....	317
1.LA COOPÉRATION AVEC LE CAMEROUN : UN ENJEU GÉOSTRATÉGIQUE.....	317
2.LA COOPÉRATION SÉCURITAIRE AVEC D'AUTRES PAYS	327
CONCLUSION GÉNÉRALE	336
ANNEXES.....	343
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	402
TABLE DES MATIÈRES	433
INDEX.....	415

INDEX

A-Index thematiques

Abidjan, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 107, 108,
114, 137, 155, 156, 157, 198, 219, 246,
248, 254, 262, 382, 390

Abuja, 155, 207, 312, 403

acteur, xi, 17, 18, 21, 24, 25, 26, 68, 85,
91, 99, 102, 113, 115, 137, 160, 189,
191, 244, 246, 252, 254, 258, 269, 313,
314, 320, 326

affrontement, xi, 6, 7, 14, 16, 21, 27, 28,
29, 31, 36, 63, 118, 168, 190, 239, 258,
263, 268

Afrique, iv, v, vi, vii, viii, ix, xi, 3, 4, 5, 6,
7, 8, 9, 11, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22,
23, 31, 32, 36, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45,
46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56,
57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67,
68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78,
79, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 93, 97, 98,
99, 100, 103, 104, 106, 107, 108, 111,
114, 115, 121, 122, 126, 131, 132, 133,
134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141,
144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151,
155, 156, 158, 159, 163, 164, 168, 171,
174, 175, 176, 178, 179, 182, 183, 184,
186, 189, 190, 191, 192, 193, 196, 197,
198, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207,
208, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 216,
217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224,
225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232,
233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240,
241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 249,

250, 251, 252, 256, 257, 258, 259, 260,
261, 262, 263, 265, 266, 267, 268, 269,
270, 272, 273, 274, 287, 291, 292, 293,
296, 297, 298, 300, 301, 310, 311, 312,
313, 314, 315, 316, 318, 319, 320, 321,
322, 323, 324, 325, 388, 389, 390, 391,
392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399,
400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407,
408, 409, 410, 411

alliances, 2, 11, 112, 135

analyse, xi, 12, 14, 15, 18, 20, 23, 24, 26,
30, 34, 36, 74, 100, 112, 116, 119, 123,
126, 131, 137, 145, 182, 184, 235, 242,
269, 287, 318, 321, 323, 396, 397, 402

Angola, v, vi, vii, 19, 32, 49, 62, 63, 64,
66, 74, 151, 155, 171, 180, 182, 184,
186, 187, 188, 189, 190, 197, 202, 203,
206, 207, 210, 212, 214, 218, 227, 230,
236, 297, 298, 312, 324, 399, 400, 401,
403

armée, ix, 7, 42, 134, 138, 139, 142, 143,
149, 179, 207, 208, 214, 215, 301, 303,
304, 305, 306, 308, 309, 312, 314, 315,
316, 317, 338, 389

bataille, xi, 6, 10, 11, 13, 14, 16, 23, 29,
34, 38, 39, 42, 44, 52, 68, 88, 106, 133,
162, 163, 168, 210, 220, 234, 245, 258,
261, 263, 267, 268, 269, 270, 293, 296,
310, 320, 321, 326, 409

Brazzaville, 87, 155, 194, 197, 218, 256

Cameroun, vi, vii, viii, ix, x, 32, 33, 60, 68, 71, 73, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 116, 130, 131, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 151, 154, 155, 194, 202, 203, 206, 210, 214, 215, 216, 237, 244, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 269, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 282, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 299, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 322, 328, 330, 331, 332, 335, 345, 356, 359, 361, 384, 385, 386, 387, 388, 390, 391, 392, 393, 396, 397, 398, 403, 411, 412, 413

Chine, v, viii, ix, xi, 2, 8, 9, 11, 13, 14, 16, 17, 20, 23, 31, 36, 39, 62, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 107, 112, 113, 116, 118, 119, 122, 123, 125, 126, 129, 130, 131, 148, 150, 151, 155, 156, 158, 159, 160, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 200, 201, 209, 210, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 260, 269, 278, 282, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 345, 386, 388, 389, 394, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 406, 408, 411, 412

colonisation, 5, 14, 60, 61, 74, 79, 88, 136, 137, 145, 147, 160, 175, 190, 238, 293, 325, 399

commerce, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 16, 18, 26, 28, 31, 45, 46, 48, 49, 50, 69, 75, 118, 119, 120, 121, 123, 128, 131, 132, 133, 191, 199, 227, 230, 237, 246, 259, 260, 267, 268, 273, 274, 275, 288, 298, 318, 323, 394, 405, 408, 409, 410, 411

Commission du Golfe de Guinée, v, 32, 33, 117

compétition, 4, 5, 8, 9, 15, 17, 22, 27, 29, 30, 31, 40, 42, 67, 115, 146, 179, 191, 209, 210, 239, 258, 259, 260, 268, 269, 301, 311, 322, 401, 413

Conakry, 32, 64, 144, 145, 246, 247, 248, 258, 264, 265, 266, 267, 268, 290, 382, 394

concept, xi, xii, 2, 7, 9, 10, 15, 16, 23, 27, 29, 31, 38, 63, 101, 105, 224, 242, 321

concurrence, 2, 3, 4, 12, 17, 27, 30, 65, 71, 115, 119, 121, 143, 158, 168, 184, 190, 191, 209, 220, 221, 224, 230, 231, 239, 245, 258, 262, 267, 268, 292, 293, 318, 320, 325, 326

conflits, 2, 16, 29, 32, 38, 41, 43, 44, 45, 50, 52, 61, 64, 84, 85, 165, 179, 180, 207, 217, 268, 392, 393, 403

conquête, 2, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 31, 32, 36, 62, 65, 79, 87, 107, 112, 113, 131, 135, 137, 150, 163, 175, 176, 181, 190, 197, 208, 220, 221, 238, 240, 241, 242, 243, 258, 260, 265, 268, 270, 291, 294, 298, 320, 325, 326, 395, 400, 411

continent, 4, 5, 6, 7, 11, 13, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 32, 36, 39, 40, 41, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60,

- 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 79, 82, 88, 107, 110, 116, 126, 148, 155, 159, 164, 178, 191, 198, 199, 202, 203, 204, 210, 213, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 225, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 235, 236, 238, 239, 241, 242, 244, 246, 248, 259, 260, 270, 271, 272, 273, 287, 291, 292, 293, 300, 301, 310, 311, 313, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 395, 413
- coopération, ix, 11, 18, 19, 20, 21, 35, 39, 56, 58, 59, 62, 64, 66, 69, 70, 71, 74, 75, 80, 81, 83, 84, 85, 88, 91, 99, 100, 103, 113, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 148, 159, 171, 176, 177, 179, 206, 213, 214, 217, 223, 225, 230, 231, 236, 237, 238, 239, 241, 275, 285, 287, 289, 290, 296, 298, 301, 302, 304, 305, 306, 308, 310, 311, 313, 315, 316, 321, 323, 337, 356, 383, 385, 386, 387, 396, 397, 399, 401, 413
- Côte d'Ivoire, vii, viii, x, 20, 32, 60, 78, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 138, 151, 155, 156, 157, 158, 159, 168, 198, 244, 246, 248, 253, 254, 255, 256, 282, 312, 322, 382, 384, 392, 396, 397, 405, 410
- crise, 18, 41, 67, 81, 83, 84, 87, 90, 97, 98, 100, 104, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 136, 137, 163, 167, 189, 205, 209, 216, 218, 230, 262, 273, 279, 287, 291, 325, 392, 400
- culture, 2, 9, 29, 51, 56, 78, 82, 135, 155, 230, 237, 240, 241, 277, 289
- D. Battistella, 21, 25, 39, 121, 240
- défense, ix, 2, 24, 39, 42, 43, 61, 100, 102, 115, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 147, 153, 168, 191, 208, 214, 220, 297, 302, 305, 308, 310, 311, 383, 390, 391, 392, 403
- démocratie, 23, 36, 40, 41, 42, 44, 50, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 72, 77, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 106, 109, 115, 116, 159, 192, 199, 223, 322, 401, 403, 412
- diplomatie, xi, 68, 70, 73, 79, 113, 116, 136, 137, 165, 204, 208, 210, 213, 219, 236, 237, 244, 250, 287, 320, 324, 325, 398
- Douala, 71, 93, 155, 246, 252, 262, 276, 383, 384, 387
- droit international, i, 11, 36, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 117, 118, 119, 121, 122, 141, 199, 322, 399, 400, 403, 412
- économie, 7, 9, 10, 13, 21, 26, 27, 28, 29, 31, 38, 42, 44, 45, 47, 48, 52, 53, 67, 68, 69, 80, 83, 87, 88, 90, 93, 94, 96, 97, 104, 105, 111, 113, 114, 121, 122, 123, 134, 141, 156, 160, 161, 167, 175, 178, 184, 190, 199, 208, 216, 223, 231, 232, 234, 235, 238, 239, 246, 252, 258, 259, 260, 269, 270, 274, 277, 278, 279, 287, 288, 290, 291, 299, 312, 318, 320, 321, 324, 392, 393, 395, 398, 400, 401, 408
- économique, iv, xi, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 38, 41, 42, 43, 44, 45,

- 48, 51, 53, 54, 59, 61, 62, 64, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 77, 79, 80, 84, 86, 87, 88, 90, 92, 93, 97, 98, 99, 104, 105, 107, 110, 112, 114, 115, 119, 120, 121, 122, 123, 129, 132, 135, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 171, 175, 176, 178, 179, 182, 185, 189, 190, 191, 192, 202, 205, 213, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 225, 228, 229, 230, 232, 234, 235, 236, 238, 239, 244, 250, 254, 258, 260, 263, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 276, 277, 279, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 293, 296, 298, 300, 312, 313, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 382, 385, 391, 393, 397, 398, 402, 411, 413
- économiques, iv, vi, xi, 7, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 19, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 38, 39, 42, 43, 46, 47, 49, 52, 55, 59, 60, 61, 66, 67, 70, 71, 77, 80, 86, 87, 89, 90, 92, 98, 99, 102, 109, 110, 112, 115, 117, 120, 121, 122, 123, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 141, 145, 146, 148, 158, 160, 162, 167, 168, 171, 179, 187, 188, 191, 192, 199, 200, 201, 203, 208, 209, 210, 213, 214, 216, 217, 219, 221, 224, 231, 238, 239, 244, 245, 252, 254, 260, 268, 272, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 288, 289, 291, 292, 296, 318, 322, 323, 385, 394, 397, 401, 403, 404, 406, 410
- émergence, 7, 24, 63, 77, 99, 101, 146, 150, 230, 242, 403
- enjeu, 3, 5, 6, 8, 9, 17, 23, 30, 41, 45, 109, 113, 139, 147, 191, 201, 208, 209, 216, 260, 291, 296, 301, 321, 324, 413
- enjeux, xi, 3, 13, 17, 18, 20, 22, 25, 33, 46, 63, 65, 69, 72, 77, 79, 80, 87, 94, 98, 104, 110, 111, 114, 115, 141, 143, 148, 149, 155, 163, 179, 191, 205, 208, 210, 225, 228, 241, 258, 263, 277, 321, 322, 325, 395, 397, 400, 401, 402, 404
- entreprises, vi, viii, 5, 8, 12, 16, 17, 19, 21, 27, 29, 30, 31, 36, 45, 46, 47, 50, 66, 72, 75, 78, 86, 88, 89, 92, 102, 107, 111, 113, 121, 138, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 163, 164, 168, 169, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 185, 186, 187, 188, 190, 192, 193, 206, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 249, 250, 258, 260, 262, 263, 268, 270, 277, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 296, 297, 298, 300, 311, 312, 318, 323, 324, 325, 326, 372, 388, 391, 397, 407, 413
- espace, 2, 8, 10, 17, 21, 22, 27, 28, 31, 41, 43, 68, 82, 114, 140, 155, 160, 162, 163, 164, 190, 199, 209, 224, 238, 259, 260, 270, 272, 276, 277, 307, 313
- États, iv, viii, xi, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 23, 24, 28, 30, 31, 32, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 61, 63, 65, 68, 71, 72, 74, 76, 77, 79, 82, 83, 87, 88, 89, 93, 97, 98, 99, 100,

- 101, 102, 103, 108, 109, 112, 114, 115, 117, 119, 121, 122, 123, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 143, 144, 146, 149, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 167, 175, 176, 178, 179, 180, 183, 185, 191, 192, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 224, 225, 232, 234, 238, 239, 240, 242, 260, 270, 274, 275, 278, 293, 296, 299, 301, 304, 309, 310, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 392, 393, 394, 395, 398, 401, 402, 403, 405, 408, 410, 411, 413
- États-Unis, viii, xi, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 17, 18, 23, 31, 36, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 65, 68, 76, 77, 87, 88, 89, 100, 108, 109, 112, 119, 121, 122, 123, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 155, 163, 164, 167, 176, 178, 179, 183, 191, 192, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 224, 232, 234, 238, 239, 242, 278, 301, 321, 322, 324, 392, 393, 394, 395, 401, 402, 403, 405, 408, 410, 411
- France, iv, vi, viii, xi, xii, 5, 6, 7, 9, 11, 17, 19, 21, 22, 23, 29, 31, 32, 36, 39, 40, 45, 47, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 76, 77, 78, 87, 88, 89, 91, 95, 96, 97, 100, 104, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 118, 119, 122, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 154, 155, 158, 183, 189, 208, 212, 220, 242, 243, 244, 247, 252, 263, 268, 273, 274, 278, 285, 291, 321, 322, 324, 382, 390, 391, 392, 397, 399, 403, 410, 412
- Gabon, viii, 20, 32, 125, 126, 127, 128, 129, 132, 137, 138, 151, 195, 203, 204, 205, 207, 210, 212, 236, 244, 246
- gagnant-gagnant, 69, 71, 74, 75, 129, 159, 190, 237, 239, 240, 268, 321, 325
- géopolitique, xi, 7, 8, 21, 40, 41, 69, 79, 81, 98, 100, 183, 189, 191, 192, 193, 202, 206, 207, 209, 210, 229, 235, 272, 300, 310, 321, 322, 389, 396, 400, 402
- Ghana, 4, 32, 41, 48, 50, 51, 54, 64, 151, 153, 155, 197, 216, 227, 246, 248, 257, 298, 300, 389
- Golfe de Guinée, viii, xi, 8, 9, 10, 17, 18, 21, 22, 23, 27, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 61, 69, 78, 79, 85, 97, 117, 118, 119, 124, 131, 132, 135, 136, 137, 140, 145, 147, 148, 149, 150, 155, 156, 159, 160, 163, 164, 165, 171, 175, 179, 182, 184, 190, 191, 192, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 213, 215, 219, 222, 228, 233, 238, 240, 241, 242, 244, 249, 252, 256, 258, 270, 274, 276, 292, 293, 298, 299, 301, 302, 311, 313, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 392, 402, 403, 413
- guerre, xi, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 42, 43, 45, 47, 50, 52, 55, 57, 62, 63, 71, 72,

- 76, 77, 79, 82, 83, 105, 107, 108, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 126, 131, 133, 135, 141, 146, 147, 155, 162, 163, 167, 170, 175, 176, 178, 180, 184, 190, 191, 192, 198, 199, 202, 203, 208, 209, 213, 217, 218, 219, 223, 224, 235, 239, 242, 247, 258, 260, 263, 267, 268, 270, 272, 273, 287, 293, 296, 299, 304, 309, 320, 321, 323, 324, 325, 326, 382, 384, 394, 395, 396, 399, 400, 401
- guerre économique, xi, 2, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 21, 22, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 38, 42, 43, 52, 71, 72, 79, 80, 82, 113, 116, 117, 121, 131, 141, 146, 155, 162, 163, 175, 178, 190, 192, 209, 217, 224, 239, 258, 260, 268, 293, 320, 321, 323, 324, 325, 326, 382, 384, 394, 395, 396, 399, 400, 401
- guerre froide, xi, 7, 8, 13, 24, 25, 32, 39, 40, 42, 43, 50, 57, 62, 63, 76, 77, 108, 122, 133, 147, 180, 184, 191, 192, 208, 209, 213, 219, 235, 239, 268, 270, 272, 273, 287, 325
- Guinée, vi, xi, 8, 18, 20, 21, 22, 32, 34, 36, 63, 64, 69, 80, 117, 119, 137, 144, 151, 160, 164, 168, 179, 190, 192, 193, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 210, 227, 231, 237, 246, 247, 252, 258, 262, 265, 266, 267, 274, 290, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 320, 321, 325, 363, 366, 369, 388, 389, 391, 397
- Guinée Équatoriale, 32, 193, 202, 205, 206, 207, 210, 231, 237
- Harbulot, 6, 7, 11, 12, 13, 30, 395, 401
- Hard Power*, 31, 112, 123, 203, 222
- hégémonie, 8, 11, 68, 77, 115, 163, 174, 208, 219, 242, 324
- histoire, 3, 4, 5, 9, 11, 15, 17, 21, 24, 31, 33, 35, 54, 56, 63, 64, 73, 103, 113, 119, 122, 134, 135, 144, 145, 162, 183, 232, 252, 392, 395, 396, 397, 407
- hydrocarbures, 18, 72, 107, 164, 180, 181, 183, 185, 191, 192, 196, 202, 203, 206, 209, 211, 236, 242, 293, 298, 300
- idéologie, 7, 30, 41, 51, 52, 63, 64, 65, 67, 73, 76, 120, 121, 272, 279, 393
- idéologique, xi, 7, 32, 42, 43, 51, 62, 65, 66, 184, 272
- impérialisme, 114, 120, 122, 132, 137, 155, 168, 176, 228, 403
- influence, 9, 13, 14, 15, 40, 55, 60, 62, 64, 65, 66, 72, 78, 86, 96, 97, 103, 116, 117, 118, 133, 137, 144, 149, 162, 165, 167, 168, 175, 178, 180, 190, 191, 192, 200, 209, 212, 213, 216, 219, 232, 235, 239, 241, 242, 245, 246, 260, 261, 272, 273, 292, 293, 294, 296, 299, 301, 302, 310, 312, 313, 318, 320, 322, 324, 325, 395, 401
- informations, iii, 33, 34, 35, 141, 143, 154, 193, 199, 207, 209, 244, 389
- juridique, xi, 11, 12, 47, 52, 117, 119, 121, 123, 142, 247, 294, 318
- Kinshasa, 49, 155, 169, 170, 171, 172, 180, 214, 256, 392
- libéralisme, 16, 25, 26, 32, 115, 122, 230
- Libreville, 32, 147, 155, 201, 204, 246

- Luanda, 155, 184, 185, 187, 188, 197, 201, 204, 207, 236
- marchés, xi, 10, 11, 12, 13, 17, 20, 28, 30, 31, 36, 46, 48, 51, 64, 67, 77, 78, 79, 81, 83, 85, 89, 92, 122, 123, 131, 146, 147, 150, 155, 158, 164, 176, 183, 186, 190, 191, 192, 203, 208, 209, 220, 222, 224, 225, 228, 239, 247, 258, 259, 260, 261, 262, 265, 268, 274, 275, 291, 293, 320, 323, 325, 326, 407, 413
- maritimes, 3, 17, 61, 148, 201, 202, 224, 248
- minerais, 163, 165, 175, 189, 237, 273
- mondialisation, 2, 7, 12, 25, 28, 32, 38, 43, 56, 59, 75, 88, 114, 121, 122, 136, 149, 162, 180, 208, 228, 239, 240, 259, 260, 272, 292, 322, 394, 397
- Moscou, ix, 19, 20, 22, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 272, 274, 276, 277, 278, 288, 290, 300, 301, 304, 305, 306, 308, 310, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 332, 335, 338, 385, 389, 391, 399, 405
- multinationales, 11, 15, 32, 34, 35, 36, 42, 79, 81, 82, 86, 102, 140, 146, 147, 149, 150, 162, 163, 164, 168, 175, 176, 180, 181, 183, 190, 192, 209, 210, 219, 220, 239, 258, 270, 292, 293, 296, 320, 323, 324, 391, 400, 402, 413
- Nigeria, vi, 20, 32, 151, 196, 215, 297, 299, 316, 403
- Nigéria, ix, 66, 72, 75, 151, 168, 182, 184, 195, 196, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 210, 212, 214, 216, 219, 227, 234, 237, 246, 248, 282, 298, 299, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318
- Occident, 3, 19, 75, 104, 147, 159, 204, 218, 223, 235
- océan bleu, 7, 9, 14, 17, 27, 68, 79, 150, 160, 183, 191, 210, 244, 292, 313, 321, 396
- Paris, 2, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 39, 43, 52, 55, 60, 62, 70, 78, 79, 80, 87, 89, 96, 97, 99, 102, 107, 110, 112, 113, 114, 115, 118, 121, 122, 123, 129, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 150, 158, 162, 163, 165, 168, 171, 175, 179, 181, 182, 183, 184, 191, 198, 205, 206, 208, 217, 218, 220, 221, 234, 238, 240, 242, 243, 258, 260, 262, 265, 266, 272, 279, 288, 293, 313, 382, 384, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 407, 408
- partenariats, 16, 20, 34, 50, 59, 67, 70, 80, 143, 158, 213, 215, 216, 242, 276, 301, 324, 325
- Pékin, 17, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 83, 85, 86, 107, 112, 113, 118, 126, 150, 151, 160, 163, 164, 168, 171, 175, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 187, 188, 189, 190, 200, 209, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 225, 228, 232, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 325, 389, 395
- peuples, 2, 44, 63, 70, 75, 79, 87, 160, 163, 202, 239, 323

politique, xi, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 83, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 96, 97, 99, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 110, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 121, 123, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 143, 144, 145, 147, 149, 160, 162, 163, 164, 167, 168, 175, 178, 180, 182, 183, 184, 191, 197, 199, 200, 202, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 213, 216, 217, 220, 221, 223, 224, 225, 228, 229, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 241, 242, 243, 245, 246, 258, 261, 263, 264, 265, 270, 271, 272, 273, 274, 279, 287, 288, 290, 292, 293, 296, 298, 300, 301, 309, 313, 318, 321, 322, 323, 324, 325, 382, 390, 391, 393, 397, 399, 400, 401, 402, 404, 406, 407, 409, 410, 411, 412, 413

production, ix, 3, 27, 68, 82, 83, 90, 91, 110, 134, 150, 156, 165, 172, 174, 177, 181, 182, 184, 188, 189, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 203, 207, 209, 210, 236, 237, 256, 270, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 313, 323

promotion, 2, 23, 36, 54, 60, 67, 75, 77, 104, 116, 133, 134, 149, 153, 163, 167, 191, 216, 222, 230, 237, 240, 241, 277, 314, 322, 391, 413

protection, ix, 2, 10, 60, 99, 113, 138, 141, 143, 153, 154, 230, 231, 273, 302, 304, 305, 306, 307, 315, 318

puissance, xi, 3, 7, 8, 9, 10, 13, 19, 20, 22, 24, 26, 29, 30, 31, 38, 51, 55, 60, 62, 65, 66, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 98, 108, 113, 114, 115, 116, 121, 129, 135, 136, 140, 142, 144, 146, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 179, 180, 190, 191, 192, 200, 202, 206, 207, 208, 209, 213, 216, 220, 229, 234, 235, 239, 240, 241, 242, 260, 263, 269, 270, 272, 273, 276, 279, 296, 304, 312, 313, 319, 320, 321, 322, 324, 326, 393, 396, 397, 399, 401, 402, 406

puissances, xi, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 17, 18, 21, 22, 23, 27, 29, 30, 32, 34, 36, 38, 39, 40, 54, 62, 63, 64, 65, 68, 69, 77, 79, 86, 97, 98, 99, 102, 103, 108, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 131, 133, 135, 140, 143, 148, 149, 163, 167, 175, 179, 183, 190, 192, 200, 202, 203, 206, 209, 210, 213, 214, 220, 222, 231, 238, 240, 269, 272, 273, 279, 292, 296, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 325, 326, 390, 395, 406, 413

Relations internationales, 1, 2, 9, 10, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 33, 51, 72, 79, 96, 98, 101, 102, 103, 114, 115, 117, 131, 135, 142, 188, 319, 320, 321, 394, 395, 396, 397

République démocratique du Congo, 60, 153, 156, 165, 172, 174, 176, 178, 210, 227, 248, 372, 388

République du Congo, 60, 194, 197, 218, 256, 299, 312, 398

- Russie, ix, x, xi, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 23, 31, 32, 36, 39, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 76, 118, 122, 131, 155, 184, 204, 210, 219, 223, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 325, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 393, 397, 398, 399, 401, 403, 404, 405, 407, 412, 413
- Sénégal, vii, 4, 72, 101, 138, 223, 228, 231, 234, 239, 247, 262, 300, 408
- Soft Power*, 62, 112, 123, 192, 213, 216, 222, 225, 240, 241, 242, 320, 399
- solidarité, xi, 58, 60, 63, 69, 78, 79, 239, 242, 291
- sources, xi, xii, 15, 23, 33, 34, 51, 69, 126, 164, 178, 183, 184, 203, 210, 211, 300, 321, 394, 396
- sous-région, 53, 110, 212, 219, 252, 262, 325
- stratégie, 10, 12, 13, 15, 17, 21, 22, 23, 27, 30, 31, 43, 60, 64, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 76, 78, 79, 83, 86, 92, 94, 103, 108, 110, 114, 120, 137, 147, 148, 163, 165, 171, 176, 179, 180, 181, 183, 184, 188, 190, 191, 198, 200, 203, 213, 216, 217, 219, 221, 222, 228, 229, 230, 231, 234, 236, 238, 239, 241, 242, 243, 245, 246, 258, 260, 262, 278, 296, 297, 299, 302, 310, 313, 320, 321, 323, 324, 397, 399, 402, 406
- stratégique, v, 12, 17, 20, 27, 32, 40, 64, 65, 67, 93, 109, 113, 134, 143, 147, 148, 164, 175, 179, 184, 192, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 213, 219, 222, 223, 224, 230, 236, 241, 252, 254, 259, 260, 264, 270, 294, 296, 301, 311, 313, 320, 321, 324, 394, 401, 403
- terrestres, 3, 214, 224
- terrorisme, 7, 23, 32, 67, 77, 122, 139, 180, 199, 208, 213, 216, 301, 302, 304, 308, 309, 310, 315, 322, 390, 391, 392, 394
- thématique, xi, 9, 326
- Washington, 11, 14, 22, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 112, 118, 122, 146, 163, 178, 179, 182, 187, 191, 197, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 214, 223, 225, 234, 266, 314, 322, 324, 401, 405, 410, 412
- Yaoundé, 91

B-Index des auteurs

- A. Leboeuf, 17, 67, 219, 301, 311, 401
 Ali Laidi, 2, 3, 7, 11, 12, 13, 15, 28, 79, 82, 83, 121, 126, 191, 208, 239, 242, 268, 293, 382, 394
 Antoine Glaser, 137
 Battistella, 21, 26, 393
 Bergerson, 19, 63, 64, 65, 399
 C. Harbulot, 2, 6, 10, 11, 13, 14, 15, 29, 30
 C. Nguyen, 14, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 216, 226, 236, 395
 Cabinda, 188, 197, 256
 Christian Harbulot, 10, 11, 13, 15, 29, 30
 D. Battistella, 21, 25, 39, 121, 240
 Fodé Siré Diaby, 21, 237
 Francis Fukuyama, 122, 162
 G. Pitron, 16
 G. Troude, 20, 64
 Harbulot, 6, 7, 11, 12, 13, 30, 395, 401
 Harbulot et Beaumard, 6, 7
 Jean François, 136
 Kinshasa, 49, 155, 169, 170, 171, 172, 180, 214, 256, 392
 Korhogo, 84, 86
 Loussou Kiki, 14, 395
 Luanda, 155, 184, 185, 187, 188, 197, 201, 204, 207, 236
 Marc Bloch, 33, 35
 Nicolas Moinet, 12, 384
 O. De Maison Rouge, 12
 O. Kempf, 13, 141
 Olivier de Maison Rouge, 12
 Pierre Fontaine, 202
 Polachek, 16
 Qiao Liang et Wang Xiangsui, 12, 123
 R. Loussou Kiki, 14, 163, 217
 Richard d'Aveni, 268
 S. Bergerson, et *al.*, 19
 S. W. Polachek, 16
 San Pedro, 83, 112, 254
 Troude, 20, 403
 W. Chan Kim et R. Mauborgne, 17, 150